



POWER CORPORATION
DU CANADA

RAPPORT DU **PREMIER** TRIMESTRE

pour la période close
le 31 mars 2023

Power Corporation du Canada

TABLE DES MATIÈRES

Le présent document contient le rapport de gestion portant sur l'analyse de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de Power Corporation du Canada (la Société) pour la période de trois mois close le 31 mars 2023 et les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la Société au 31 mars 2023 et pour la période de trois mois close à cette date. Le présent document a été déposé auprès de l'autorité en valeurs mobilières de chacune des provinces et de chacun des territoires du Canada, et est disponible dans le profil de la Société sur SEDAR, au www.sedar.com.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Les marques de commerce utilisées dans le présent rapport sont la propriété de Power Corporation du Canada ou d'un Membre du Groupe de Sociétés de Power Corporation^{MD}. Les marques de commerce qui ne sont pas la propriété de Power Corporation sont utilisées avec autorisation.

Power Corporation du Canada

PARTIE A

Rapport de gestion

PAGE A 2

États financiers et notes annexes

PAGE A 79

Rapport de gestion

LE 15 MAI 2023

TOUS LES MONTANTS DES TABLEAUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.

M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Le rapport de gestion qui suit présente une analyse de la situation financière et de la performance financière de Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E), une société ouverte, pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Les données des périodes comparatives de 2022 sont non auditées et ont été retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Power Corporation et aux notes annexes pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (les états financiers consolidés intermédiaires), au rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (le rapport de gestion annuel de 2022) et aux états financiers consolidés audités et aux notes annexes pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 (les états financiers consolidés de 2022). Il est possible de trouver des renseignements additionnels sur Power Corporation, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de la Société à l'adresse www.powercorporation.com et sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES - Certains énoncés dans le présent rapport de gestion, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles des filiales ouvertes de la Société, telles qu'elles sont publiées dans leur rapport de gestion respectif, lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations prospectives peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, y compris la stratégie en matière de technologies financières, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice considéré et les périodes à venir, l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société (telle qu'elle est définie aux présentes) lancée en 2023, et le retour du produit en trésorerie net relativement à la vente de la participation dans ChinaAMC (telle qu'elle est définie aux présentes) à IGM (telle qu'elle est définie aux présentes), les déclarations portant sur l'impôt différé, les déclarations concernant les incidences prévues d'IFRS 17, la gestion des entreprises autonomes de manière à réaliser de la valeur au fil du temps, les activités de mobilisation de capitaux des plateformes de placement, les engagements en capital du groupe Power et de tiers, l'occasion d'acquisition prévue de Portage Fintech Acquisition Corporation, la finalisation de la transaction visant Bellus (telle qu'elle est définie aux présentes), l'objectif visant à maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie à un seuil minimal par rapport aux charges fixes et les attentes publiées par les filiales de la Société, y compris leurs attentes à l'égard de l'acquisition proposée d'IPC (telle qu'elle est définie aux présentes) par la Canada Vie (telle qu'elle est définie aux présentes) auprès d'IGM (y compris les incidences et le calendrier connexes), et de la finalisation de la transaction visant Webhelp (telle qu'elle est définie aux présentes), ainsi que leurs attentes à la suite de l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential (telle qu'elle est définie aux présentes) (y compris les incidences et le calendrier connexes) et de l'acquisition par IGM d'une participation dans Rockefeller (telle qu'elle est définie aux présentes). Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits (tels que l'invasion de l'Ukraine), d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, quant à l'obtention, au moment et selon les modalités prévus, de toute approbation requise (y compris les approbations réglementaires) à l'égard de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment la disponibilité de la trésorerie pour effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent rapport de gestion, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS - Le présent rapport de gestion contient des mesures financières (y compris des ratios financiers) qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes internationales d'information financière (les normes IFRS). Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice net ajusté », « bénéfice net ajusté par action », « valeur de l'actif net ajustée », « valeur de l'actif net ajustée par action », « actif consolidé et actif géré », « actif consolidé et actif administré » et « bénéfice tiré des honoraires ». La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et les mesures conformes aux normes IFRS, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure. Des rapprochements entre la valeur de l'actif net ajustée et le bilan de la société de portefeuille sont également inclus dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

Le présent rapport de gestion contient également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités des sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : actif géré, actif administré, actif géré et actif sous services-conseils, valeur comptable par action participante, intéressement aux plus-values, capitaux générant des honoraires, capitalisation boursière, valeur de l'actif net, intéressement aux plus-values (montant net) et engagements non capitalisés. De plus, la présentation de la société de portefeuille est utilisée pour présenter et analyser la situation financière et les flux de trésorerie de Power Corporation à titre de société de portefeuille. Se reporter à la section Autres mesures du présent rapport de gestion pour obtenir une définition de chaque mesure.

Structure du rapport de gestion intermédiaire

	Page		Page
Aperçu			
Power Corporation du Canada	4	Arrangements hors bilan	64
Sociétés en exploitation cotées en bourse	8	Passifs éventuels	64
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	12	Engagements et obligations contractuels	64
Autres placements et entreprises autonomes	23	Impôt sur le bénéfice	64
Mode de présentation	24	Transactions avec des parties liées	65
Résultats de Power Corporation	27	Sommaire des estimations et jugements comptables critiques	65
États consolidés des résultats	27	Changements de méthodes comptables	68
Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté	29	Modifications comptables futures	70
Situation financière	47	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	70
Valeur de l'actif net ajustée	55	Corporation Financière Power	70
Flux de trésorerie	57	Mesures financières non conformes aux normes IFRS	71
Gestion du capital	59	Autres mesures	77
Gestion des risques	62	Sommaire des résultats trimestriels	78
Instruments financiers et autres instruments	63		

Les abréviations suivantes sont utilisées dans le présent rapport :

adidas	adidas AG	Pargesa	Pargesa SA
Affidea	Affidea Group B.V.	Parjointco	Parjointco SA
BAIIA	Bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements	Parques Reunidos	Parques Reunidos Servicios Centrales, S.A.
Bellus	Bellus Santé inc.	Peak	Peak Achievement Athletics Inc.
BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	Pernod Ricard	Pernod Ricard SA
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Personal Capital	Personal Capital Corporation
Canyon	Canyon Bicycles GmbH	PFTA ou Portage SPAC	Portage Fintech Acquisition Corporation
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Plateformes de placement	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs
EBR	Bourse Euronext de Bruxelles	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
EPA	Bourse Euronext de Paris	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
EverWest	EverWest Holdings Inc.	Potentia ou Potentia Renewables	Potentia Renewables Inc.
Financière Power	Corporation Financière Power	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Power Sustainable China	Gestion d'investissements durables Power Inc.
GEA	GEA Group AG	Power Sustainable Energy	Power Sustainable Infrastructure énergétique
Grayhawk	Grayhawk Wealth Holdings Inc.	Power Sustainable Lios	Power Sustainable Lios Inc.
Holcim	Holcim Ltd.	PPSIE	Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique
IFRS	Normes internationales d'information financière	Prudential	Prudential Financial, Inc.
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Putnam	Putnam Investments, LLC
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Rockefeller	Rockefeller Capital Management
Imerys	Imerys SA	Sagard	Sagard Holdings Inc.
Investment Planning Counsel ou IPC	Investment Planning Counsel Inc.	Sagard Credit Partners I	Sagard Credit Partners, LP
Irish Life	Irish Life Group Limited	Sagard Credit Partners II	Sagard Credit Partners II, LP
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Sagard Healthcare Partners	Sagard Healthcare Royalty Partners, LP
Lion	La Compagnie électrique Lion	Sagard Holdings Management ou SHMI	Sagard Holdings Management Inc.
LMPG	LMPG inc.	Sagard MidCap	Sagard MidCap II, Sagard MidCap III et Sagard MidCap IV
LSE	Marché AIM de la Bourse de Londres	Sagard Senior Lending Partners ou SSLP	Sagard Senior Lending Partners Holdings (I et II) LP et Sagard Senior Lending Partners Holdings (I-U et II-U) LP
Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie	Sanoptis	Sanoptis AG
MassMutual	Massachusetts Mutual Life Insurance Company	SGS	SGS SA
MOWI	Mowi ASA	SIX	Bourse de la Suisse
Nautilus ou Nautilus Solar	Nautilus Solar Energy, LLC	SPPC	Sagard Placements Privés Canada
NCREIF	National Council of Real Estate Investment Fiduciaries	TotalEnergies	TotalEnergies SA
Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.	TSX	Bourse de Toronto
NYSE	Bourse de New York	Umicore	Umicore, NV/SA
Ontex	Ontex Group NV	USPF	GWL U.S. Property Fund L.P.
OSE	Bourse d'Oslo	Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.
PanAgora	PanAgora Asset Management, Inc.	Webhelp	Groupe Webhelp
		XETR	Bourse XETRA

Aperçu

POWER CORPORATION DU CANADA

Constituée en 1925, Power Corporation (TSX : POW; POW.PR.E) est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Par l'intermédiaire de la Financière Power, elle contrôle Lifeco et IGM et a également une stratégie active en matière de technologies financières. De plus, conjointement avec le groupe Frère, de Belgique, elle détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

Power Corporation exerce ses activités d'investissement fondées sur des relations solides de longue date afin d'offrir des rendements supérieurs. Les activités d'investissement comprennent des investissements dans des gestionnaires d'actifs alternatifs, soit Sagard et Power Sustainable, des fonds d'investissement, ainsi que des participations en Chine qui sont le fruit de plus de 40 années d'engagement. La Société vise à agir comme un propriétaire doté d'une perspective à long terme et d'une vision stratégique articulées autour de valeurs fondamentales solides.

Power Corporation adhère aux quatre principes d'investissement fondamentaux suivants pour atteindre une création de valeur soutenue à long terme, dans le meilleur intérêt de la Société :

- Perspective à long terme;
- Entreprises de premier plan offrant un profil de croissance intéressant;
- Supervision étroite de la gouvernance;
- Approche prudente à l'égard de la gestion du risque.

La stratégie de création de valeur de Power Corporation est axée sur les services financiers et est conçue pour générer une croissance soutenue des bénéfices et des dividendes à long terme. Cette stratégie s'appuie sur les trois principaux leviers suivants :

- Leviers internes des sociétés en exploitation : stratégies de croissance interne au sein des sociétés en exploitation cotées en bourse;
- Leviers externes des sociétés en exploitation : déploiement et redéploiement de capitaux;
- Leviers de la société de portefeuille : mesures qui peuvent être prises au niveau de la Société et entre la Société et ses sociétés en exploitation cotées en bourse et ses investissements.

Par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Power Corporation développe des sociétés de gestion d'actifs alternatifs qui tirent parti des capacités de placement créées au fil de nombreuses années dans plusieurs catégories d'actifs à forte croissance. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs sont axées sur la croissance de leurs sociétés de gestion d'actifs grâce à la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société a l'intention de continuer à fournir des capitaux de lancement à l'égard des divers produits de placement gérés par chacune d'elles :

- Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui est présente dans les domaines du capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier. Sagard exerce également des activités de gestion privée de patrimoine. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement à des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur.
- Power Sustainable est un gestionnaire d'actifs alternatifs d'envergure mondiale axé sur le développement durable et ayant une approche d'investissement à long terme. L'objectif de Power Sustainable est de créer de la valeur à long terme en investissant activement dans des équipes de direction entrepreneuriales, des sociétés et des projets dotés de modèles d'affaires durables. Power Sustainable gère actuellement quatre stratégies principales, incluant Power Sustainable China, Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Lios et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

La Société exerce aussi une influence notable et détient des participations donnant le contrôle dans plusieurs entreprises autonomes qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9

- La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance. Même si la nouvelle norme apporte des modifications à l'évaluation et au calendrier de comptabilisation des contrats d'assurance ainsi qu'à la présentation et à la communication des informations à fournir correspondantes dans les états financiers consolidés de la Société, elle n'a pas d'incidence significative sur la stratégie d'affaires sous-jacente de Lifeco et elle ne la modifie pas de façon significative.

La Société et ses filiales ont aussi adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues et la comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

Se reporter à la section Changements de méthodes comptables ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour obtenir davantage d'information.

La Société présente pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Les résultats trimestriels comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant, conformément aux nouvelles normes. Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 10 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, conformément aux attentes initiales, principalement en raison de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), partiellement contrebalancé par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- L'établissement de la MSC par Lifeco pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'est chiffrée à 4,1 G\$ relativement aux fonds propres attribuables aux actionnaires et à 4,4 G\$ relativement aux participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.
- Le bénéfice net ajusté^[1] comparatif présenté par Lifeco au 31 mars 2022 a diminué d'environ 1,8 % en raison de la transition. Environ 70 % des activités de Lifeco ont subi une légère incidence ou n'ont subi aucune incidence à la suite de l'adoption d'IFRS 17 par rapport au bénéfice comparatif en 2022. Dans le cas des activités les plus touchées, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice se rapportent à l'introduction de la MSC et à l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif. La diminution du bénéfice net ajusté de Lifeco est due au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et par le report de certains résultats non financiers.

Une augmentation de la volatilité du bénéfice net est attendue en raison de l'élimination du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan (MCAB) en vertu d'IFRS 4. L'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de la volatilité du bénéfice net de la Société attribuable à l'expérience sur le marché, qui a découlé de la volatilité accrue du marché en 2022.

La partie B du présent rapport de gestion décrit en détail l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 ainsi que l'augmentation prévue de la volatilité du bénéfice net de Lifeco.

[1] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur.

Modification de la définition du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS

- Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Cette modification cadre avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) de Lifeco continue de refléter l'avis de sa direction sur la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes de Lifeco par rapport au bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. La définition des ajustements continue d'inclure ce que la Société présentait précédemment, y compris l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme. Lifeco a précisé sa définition du bénéfice fondamental pour exclure les incidences suivantes, incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :
 - Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
 - L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
 - L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.

La Société a mis à jour sa définition du bénéfice net ajusté conformément à la modification apportée par Lifeco. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir plus de détails sur la définition plus précise que la Société a adoptée pour le bénéfice net ajusté.

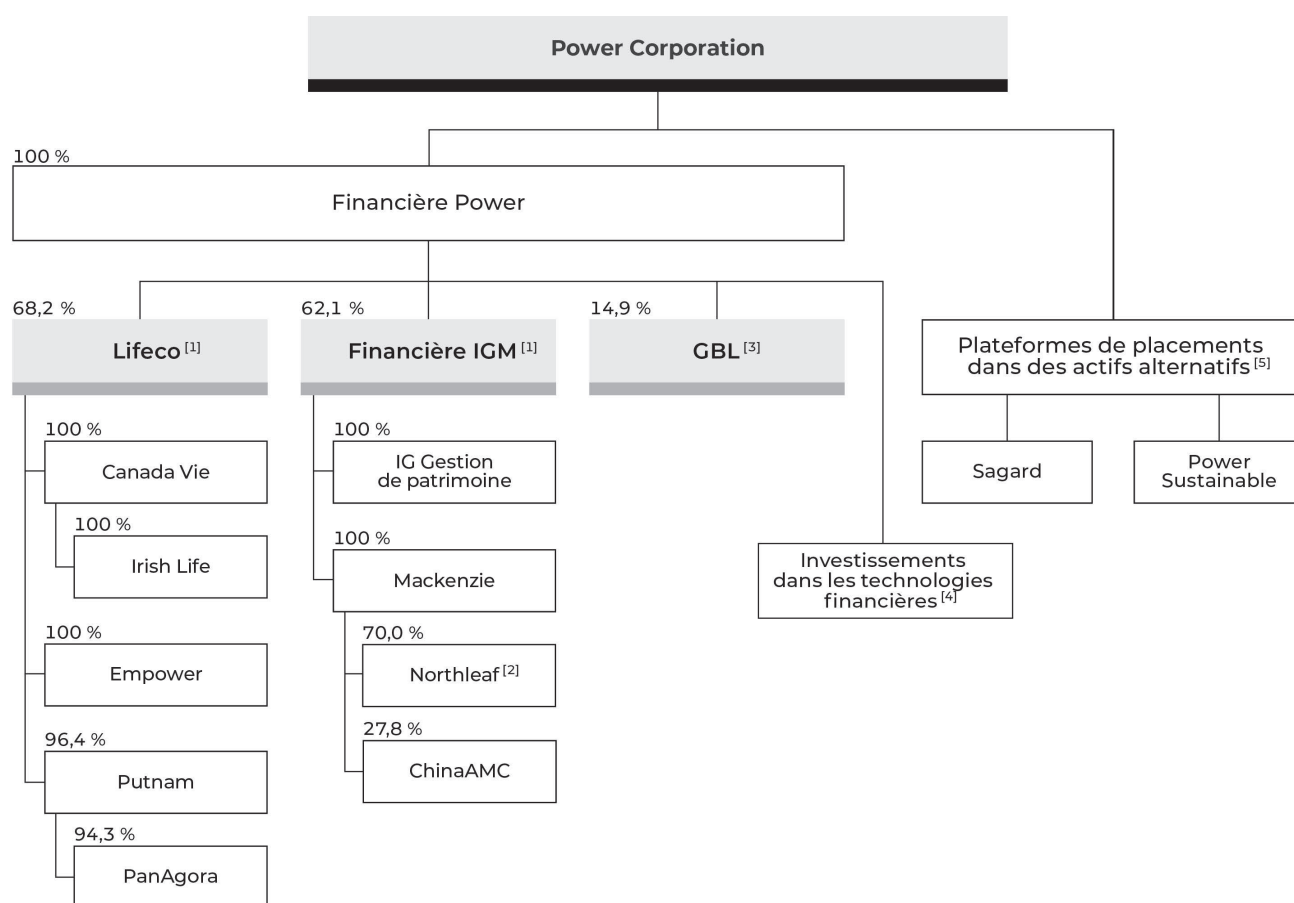
STRUCTURE DU RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion de la Société comprend trois parties :

- Partie A – Power Corporation, présentée sur une base consolidée, incluant une analyse de l'apport à la société de portefeuille de Lifeco, d'IGM et de GBL, ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres placements;
- Partie B – Rapport de gestion intermédiaire de Lifeco, tel qu'il a été préparé et publié par Lifeco conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web de Lifeco (www.greatwestlifeco.com);
- Partie C – Rapport de gestion intermédiaire d'IGM, tel qu'il a été préparé et publié par IGM conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR (www.sedar.com) ou sur le site Web d'IGM (www.igmfinancial.com).

Lifeco (TSX : GWO) et IGM (TSX : IGM) sont des sociétés ouvertes cotées à la Bourse de Toronto. GBL est une société ouverte cotée à la Bourse de Bruxelles (EBR : GBLB). Les capitalisations boursières présentées dans les sections qui suivent sont en date du 31 mars 2023 (se reporter à la section Autres mesures).

Le graphique ci-dessous présente les intérêts économiques que détient la Société au 31 mars 2023, qui comprennent les participations dans les filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et sa participation dans GBL, détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que les participations que détient la Société par l'intermédiaire de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs.



En caractères gras : sociétés ouvertes détenues

[1] Lifeco, par l'intermédiaire de la Canada Vie, détient une participation de 3,9 % dans IGM, et IGM détient une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[2] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. La participation dans Northleaf est détenue par l'entremise d'un véhicule de placement dans lequel IGM détient une participation de 80 % et Lifeco, une participation de 20 %.

[3] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient 44,0 % des droits de vote dans GBL. Se reporter à la section GBL pour consulter la liste des placements.

[4] Comprend les participations donnant le contrôle dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, détenues par l'entremise de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM.

[5] Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour consulter la liste des placements détenus par chacune des plateformes de placement.

SOCIÉTÉS EN EXPLOITATION COTÉES EN BOURSE

Par l'entremise de la Financière Power, la Société détient des participations donnant le contrôle dans Lifeco et IGM. Elle détient également des participations importantes, par l'entremise de sa participation dans GBL, dans des sociétés d'envergure mondiale établies en Europe.

Lifeco

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO), avec une capitalisation boursière de 33,4 G\$ au 31 mars 2023, est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, les produits d'épargne-retraite, la gestion de patrimoine et d'actifs et la réassurance. Lifeco exerce des activités principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques Canada Vie, Empower, Putnam Investments et Irish Life. Aux fins de la présentation de l'information, Lifeco a quatre principaux secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Lifeco fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, notamment en bonifiant sa présentation et sa communication de l'information financière afin de se concentrer sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, soit : Solutions en milieu de travail (incluant les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, les produits collectifs de retraite, ainsi que les services d'administration de retraite et de tenue de dossiers), Gestion du patrimoine et des actifs (incluant les produits d'épargne et de gestion de patrimoine pour les particuliers) et Assurance et solutions de gestion des risques (incluant les couvertures individuelles d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, les rentes immédiates individuelles et les régimes de retraite individuels, ainsi que les produits de réassurance). Par conséquent, au premier trimestre de 2023, Lifeco a mis à jour la façon dont elle se réfère aux unités d'exploitation au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

L'exploitation canadienne est gérée par la Canada Vie, principalement par l'entremise des unités Solutions en milieu de travail, Produits individuels de gestion du patrimoine et Assurances et rentes. Par l'intermédiaire de l'unité Solutions en milieu de travail, Lifeco offre des produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie et des produits collectifs de retraite dans le cadre de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels, incluant des produits d'assurance-vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance-invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire, et d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite et de revenus de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés. Par l'entremise de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine, Lifeco offre des produits individuels de gestion du patrimoine axé sur l'épargne et le revenu. L'unité Assurances et rentes offre des produits individuels d'assurance-vie, d'assurance-invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuelles et des produits de rentes collectifs à prime unique.

Le 3 avril 2023, après la fin du trimestre, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition, auprès d'IGM, d'Investment Planning Counsel, une société indépendante de gestion de patrimoine de premier plan. Cette acquisition permet d'accélérer la stratégie de Lifeco visant à établir la principale plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services non bancaires de gestion de patrimoine au Canada. La Canada Vie fera l'acquisition d'IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Lifeco prévoit engager des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. La transaction devrait être finalisée d'ici la fin de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, incluant les approbations réglementaires. Puisque la Société consolide actuellement IPC par l'entremise d'IGM, la transaction n'aura pas d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

L'exploitation américaine est gérée par Empower, par l'intermédiaire des unités Régimes à cotisations définies – Empower et Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, ainsi que par Putnam, par l'intermédiaire de l'unité Gestion d'actifs. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur offrir des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et des services de gestion de patrimoine destinés aux particuliers. Ceci comprend les activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, qui ont été acquises en 2022, et les activités acquises auprès de Personal Capital. L'unité Gestion d'actifs, plus particulièrement la marque Putnam, offre des services de gestion de placements, des services administratifs et de distribution connexes, en plus de proposer un vaste éventail de produits de placement. L'unité Exploitation générale comprend des éléments non liés directement ou alloués aux unités Empower et Gestion d'actifs, ainsi qu'un bloc de polices d'assurance-vie conservé, principalement constitué de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life Insurance Company (Protective Life), ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance-vie rétrocedé.

Le 1^{er} avril 2022, Empower a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. Cette acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis à environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail en date du 31 mars 2023. Lifeco a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité (billets RCRL de série 1) d'un montant de 1 193 M\$ US et d'emprunts à court terme d'un montant de 823 M\$ US, en plus de ses ressources existantes.

Lifeco prévoit réaliser des synergies de coûts grâce à la migration des activités liées aux services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées estimatives devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque la migration des systèmes sera terminée. Au 31 mars 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M\$ US avaient été réalisées. Lifeco s'attend à des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, d'ici la fin de 2024, et prévoit également qu'elles augmenteront pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026. Lifeco prévoit engager des charges d'intégration et de restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt dans le cadre de l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 85 M\$ US avant impôt avait été engagée au 31 mars 2023. Lifeco prévoit que l'intégration sera complétée au cours du premier semestre de 2024.

L'exploitation européenne exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande. L'unité Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services de retraite collectifs et les services de courtage d'assurance offerts en Irlande. L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris des obligations sous forme d'assurance-vie, des produits de retrait des comptes de retraite et des produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits individuels et collectifs de retraite offerts en Allemagne. Irish Life Investment Managers (ILIM) est l'une des entreprises de gestion de fonds de Lifeco en Irlande. En plus de gérer des actifs au nom des sociétés du groupe de Lifeco, ILIM gère aussi des actifs au nom d'une vaste gamme de clients institutionnels partout en Europe et en Amérique du Nord. L'unité Assurances et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut les activités de réassurance de Lifeco, qui sont principalement exercées aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande. Les produits de réassurance sont offerts par la Canada Vie et ses filiales et englobent les contrats de réassurance et de récession souscrits directement auprès des clients ou par l'intermédiaire de courtiers de réassurance.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la section ChinaAMC ci-après. Au 31 mars 2023, la Financière Power et IGM détenaient des participations respectives de 68,2 % et de 2,4 % dans les actions ordinaires de Lifeco, correspondant à environ 65 % des droits de vote afférents à toutes les actions avec droit de vote de Lifeco en circulation. En vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*, la participation en droits de vote dans les compagnies d'assurance-vie est limitée à 65 %.

Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur Lifeco.

Financière IGM

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM), avec une capitalisation boursière de 9,6 G\$ au 31 mars 2023, est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Les principales filiales en exploitation d'IGM sont le gestionnaire de patrimoine IG Gestion de patrimoine et le gestionnaire d'actifs Placements Mackenzie. IGM détient également un certain nombre d'investissements stratégiques dont tirent avantage les filiales en exploitation et qui améliorent les perspectives de croissance d'IGM. IGM compte trois secteurs à présenter, soit Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs, et Investissements stratégiques et autres.

Le secteur Gestion de patrimoine reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers de fonds communs de placement et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. Le secteur Gestion de patrimoine suit une démarche exhaustive en matière de planification par l'intermédiaire des conseillers d'IG Gestion de patrimoine et d'IPC, qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services complets de planification qui leur permettent de synchroniser leur vie financière. Investment Planning Counsel est un distributeur indépendant de produits, de services et de conseils financiers au Canada.

Le secteur Gestion d'actifs reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements, soit les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont destinés à une gamme de fonds d'investissement distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, ainsi qu'au moyen de mandats de conseiller institutionnel pour des institutions financières, des fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels. Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui offre des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats de placement au moyen d'une structure d'équipes spécialisées utilisant une multitude de canaux de distribution. Mackenzie cherche à devenir le fournisseur et le partenaire privilégié à l'égard des solutions en matière de gestion d'actifs mondiaux au Canada.

Le secteur Investissements stratégiques et autres représente les principaux investissements stratégiques effectués par IGM, y compris ceux dans ChinaAMC, Lifeco, Northleaf, Wealthsimple et les fonds Portage Ventures (se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs), ainsi que le capital non attribué.

ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT ET INVESTMENT PLANNING COUNSEL

Le 3 avril 2023, après la fin du trimestre, la Financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie d'environ 622 M\$ US payable le 2 juin 2023.

Les faits saillants de la transaction liée à Rockefeller incluent :

- l'accroissement de la présence d'IGM sur le marché de la gestion de patrimoine aux États-Unis, par l'entremise de Rockefeller, dont la marque et le modèle d'affaires sont axés sur les clients à valeur élevée et très élevée;
- une participation stratégique permettant à IGM d'occuper deux sièges au conseil d'administration et lui conférant le droit d'accroître sa participation dans Rockefeller à l'avenir;
- la possibilité, pour Rockefeller et le secteur de la gestion de patrimoine d'IGM, de partager des connaissances et de collaborer.

Parallèlement à la transaction liée à Rockefeller, IGM a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la totalité des actions ordinaires d'IPC à la Canada Vie pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. La vente d'IPC à la Canada Vie devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles, y compris les approbations réglementaires. Puisqu'IGM consolide actuellement IPC et qu'à la suite de la clôture de la transaction, IPC sera consolidée par Lifeco, la transaction n'aura pas d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés de la Société.

CHINAAMC

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété la transaction précédemment annoncée en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu à Mackenzie sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC, pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC a ainsi augmenté pour s'établir à 27,8 %. Les actionnaires de la Société conserveront une participation dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM. La Société a comptabilisé la participation de 27,8 % du groupe dans ChinaAMC à titre d'entreprise associée dans ses états financiers consolidés. Par conséquent, la transaction n'a pas eu d'incidence sur la valeur comptable du placement dans ChinaAMC dans le bilan consolidé.

Le 12 janvier 2023, dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco à la Financière Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Par conséquent, la participation d'IGM dans Lifeco a diminué, passant de 4,0 % à 2,4 %, et la participation de la Financière Power dans Lifeco a augmenté, pour s'établir à 68,2 %. IGM a comptabilisé un profit de 179 M\$ avant impôt à la vente des actions de Lifeco, que la Société a éliminé au moment de la consolidation.

La Société prévoit retourner à ses actionnaires une partie du produit en trésorerie net de la transaction, après avoir pris en compte l'achat des actions ordinaires de Lifeco, et ce, au moyen de rachats d'actions effectués au fil du temps aux termes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités.

Au 31 mars 2023, la Financière Power et la Canada Vie, une filiale de Lifeco, détenaient des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans les actions ordinaires d'IGM.

Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur IGM.

GBL

Power Financial Europe SA, une filiale en propriété exclusive de la Financière Power, et le groupe Frère détiennent chacun une participation de 50 % dans Parjointco. Au 31 mars 2023, Parjointco détenait une participation indirecte de 29,8 % (44,0 % des droits de vote) donnant le contrôle dans GBL, une société de portefeuille belge cotée à la Bourse de Bruxelles.

GBL (EBR : GBLB), avec une capitalisation boursière de 12,0 G€ au 31 mars 2023, est une société de portefeuille de placement bien établie. À titre d'investisseur actif de premier plan en Europe, GBL est axée sur la création de valeur à long terme, s'appuie sur un actionnariat familial stable et considère les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) comme étant indissociablement liés à la création de valeur. GBL vise à faire croître son portefeuille diversifié de grande qualité composé de placements cotés, privés et dans des actifs alternatifs par l'intermédiaire de GBL Capital. De plus, GBL développe ses activités de gestion d'actifs pour le compte de tiers par l'entremise de Sienna Investment Managers, une filiale en propriété exclusive. Le portefeuille de GBL est composé de sociétés d'envergure mondiale, chefs de file dans leur secteur, auprès desquelles GBL peut contribuer à la création de valeur en sa qualité d'investisseur professionnel engagé.

Au 31 mars 2023, le portefeuille de GBL était essentiellement composé de placements dans les entités suivantes :

ENTITÉS OUVERTES

▪ Imerys (EPA : NK) – produits minéraux de spécialités industriels ▪ SGS (SIX : SGSN) – solutions d'inspection, de vérification, de contrôle et de certification ▪ adidas (XETR : ADS) – conception, développement, fabrication et distribution d'articles de sport ▪ Pernod Ricard (EPA : RI) – vins et spiritueux ▪ Holcim (SIX : HOLN) – solutions et matériaux de construction, incluant ciment, granulats et béton	▪ Umicore (EBR : UMI) – technologie des matériaux et recyclage des métaux précieux ▪ GEA (XETR : G1A) – fournisseur d'équipement et de services de gestion de projets pour un vaste éventail d'industries de transformation, principalement dans les secteurs des aliments et des boissons ▪ Ontex (EBR : ONTEX) – fournisseur de solutions d'hygiène personnelle

ENTITÉS FERMÉES

▪ Webhelp – impartiteur de processus d'affaires spécialisé dans l'expérience client, les services de vente et de commercialisation, et les services de paiement ▪ Canyon – fabricant de vélos haut de gamme vendus directement aux consommateurs	▪ Affidea – fournisseur de services de diagnostic avancé et de soins à des patients externes ▪ Sanoptis – fournisseur de services ophtalmologiques ▪ Voodoo – concepteur et éditeur de jeux mobiles ▪ Parques Reunidos – exploitant de parcs de loisirs

Par l'entremise de GBL Capital et de Sienna Investment Managers, GBL a étendu ses activités à la gestion d'actifs alternatifs et elle développe un portefeuille de placements alternatifs composé de placements dans des fonds gérés à l'externe et de placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées. Elle offre également une gamme complète de stratégies de placement par l'intermédiaire de ses gestionnaires de fonds externes. Les stratégies gérées par Sienna Investment Managers comprennent Sienna Real Estate, Sienna Gestion, Sienna Private Credit, Sienna Private Equity, Sienna Venture Capital et Sienna Multi-Manager Private Equity, qui se consacrent aux placements dans des fonds primaires et secondaires ainsi qu'aux placements conjoints directs.

Au cours du premier trimestre de 2023, GBL a réduit son exposition à certains placements cotés en bourse, générant un produit total d'environ 269 M€ qui se détaille comme suit :

- MOWI : GBL a cédé la tranche restante de sa participation dans MOWI correspondant à 1,9 %, générant un produit de 158 M€ et une perte nette de 5 M€ pour GBL (sans incidence sur le résultat net consolidé conforme à IFRS 9).
- Pernod Ricard : GBL a complété son plan de cession, réduisant sa participation dans Pernod Ricard à 6,7 %, comparativement à 6,9 % au 31 décembre 2022, générant un produit de 110 M€ et un profit net de 76 M€ pour GBL en fonction du prix d'acquisition historique (sans incidence sur le résultat net consolidé conforme à IFRS 9).

Le 30 mars 2023, Webhelp et Concentrix Corporation (Concentrix) (Nasdaq : CNXC) ont annoncé la conclusion d'une entente visant à combiner leurs activités, de façon à constituer un chef de file mondial de l'expérience client. Ces sociétés sont hautement complémentaires, et le groupe combiné sera mieux positionné pour favoriser la croissance, l'augmentation des marges et la création de valeur. L'évaluation implicite de la participation de GBL dans Webhelp, au moment de l'annonce, d'un montant de 1 529 M€, correspond à un gain économique d'environ 0,7 G€ en fonction du prix d'acquisition historique du placement initial de GBL en novembre 2019. Une fois cette transaction complétée, ce qui est prévu d'ici la fin de 2023, le passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp, évalué à 1,8 G€ au 31 mars 2023, sera éteint sans que cela n'ait d'incidence sur la trésorerie de GBL. Conformément aux modalités de la transaction, GBL recevra un paiement sous forme : i) d'actions de Concentrix représentant environ 12,9 % des actions ordinaires en circulation; ii) d'actions de participation aux bénéfices futurs qui pourraient donner accès au capital de l'entité combinée sous réserve de l'atteinte de certains seuils; iii) d'un billet du vendeur donnant à GBL le droit de recevoir environ 500 M€ en trésorerie au deuxième anniversaire de la clôture de la transaction.

Au cours du premier trimestre de 2023, GBL a racheté, directement et par l'intermédiaire de ses filiales, 1,9 million d'actions de son propre capital, pour une contrepartie totale de 147 M€, soit 1,2 % de son capital au 31 mars 2023. Au 31 mars 2023, GBL avait complété 92,4 % de sa cinquième attribution pour le rachat d'actions pour un montant de 500 M€. Le 9 mars 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une sixième attribution pour le rachat d'actions pour un montant de 500 M€.

Au 31 mars 2023, la valeur de l'actif net déclarée par GBL (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 18 596 M€, comparativement à 17 775 M€ au 31 décembre 2022.

Les résultats financiers et les autres informations de GBL ont été préparés à partir de l'information publiée par GBL dans son communiqué de presse du premier trimestre de 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.be).

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Depuis le lancement du premier fonds Sagard en Europe en 2002, Power Corporation a continué de développer des plateformes de placements dans des actifs alternatifs (plateformes de placement) qui gèrent des portefeuilles dans plusieurs catégories d'actifs alternatifs dans trois régions principales : en Europe, en Amérique du Nord et en Chine. Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs proposent des stratégies alternatives aux stratégies d'investissement à long terme traditionnelles. Ces dernières privilégient généralement les investissements dans des actions cotées en bourse et des titres à revenu fixe, alors que les stratégies basées sur les actifs alternatifs incluent du capital de risque, des actions de sociétés fermées, des instruments de crédit privé ainsi que des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures. Les plateformes de placement Sagard et Power Sustainable sont gérées localement par des professionnels en placement expérimentés qui possèdent une connaissance approfondie des marchés locaux et qui tirent parti de leur collaboration avec le groupe de sociétés de Power. Les plateformes de placement de Power Corporation visent à fournir des rendements attrayants à leurs investisseurs i) en attirant des équipes de professionnels en placement chevronnés pour mettre en œuvre des stratégies de placement dans le cadre desquelles l'écosystème des plateformes de placement leur donne un avantage concurrentiel; ii) en tirant parti du réseau mondial créé au fil des décennies par le groupe Power pour favoriser le succès commercial de leurs stratégies de placement et de leurs placements sous-jacents; et iii) en fournissant des solutions souples en matière de capital pour répondre à un éventail de besoins d'affaires et financiers.

Les plateformes de placement comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Le bénéfice provenant des activités de gestion d'actifs comprend les produits tirés des honoraires de gestion et l'intéressement aux plus-values, déduction faite des charges liées aux plateformes de placement. Le bénéfice des activités d'investissement comprend les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

Power Corporation investit du capital exclusif dans les stratégies de ses plateformes de placement afin de soutenir leur croissance et leur développement à titre de gestionnaires d'actifs. La stratégie de croissance des plateformes de placement repose principalement sur la mobilisation de capitaux de tiers, et la Société s'attend à ce que son capital exclusif représente une proportion de moins en moins importante des fonds futurs. La Société cherche à obtenir des rendements intéressants sur ses investissements en capital exclusif, en fonction du profil de risque des investissements sous-jacents dans chaque stratégie. Il est prévu que les rendements se réalisent sur différents horizons temporels :

- au moyen de stratégies liées aux produits, comme celles axées sur les instruments de crédit privé, les redevances et le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique, devant générer des rendements sur une base régulière;
- au moyen de stratégies liées à la croissance du capital, comme celles axées sur le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées et Power Sustainable China, devant générer des rendements à mesure que les placements sont monétisés.

Sagard

Sagard est une société de gestion d'actifs alternatifs à stratégies multiples qui compte des professionnels situés principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe. Sagard cherche à générer des rendements attrayants en appariant des occasions d'investissement avec des solutions souples en matière de capital et en jumelant des entrepreneurs avec des équipes dotées d'une connaissance approfondie du secteur. Sagard développe des partenariats à long terme et favorise la croissance de ses investissements par l'entremise d'un réseau mondial unique de sociétés de portefeuille, de commanditaires, de conseillers et d'autres relations importantes.

Les activités de gestion des placements alternatifs de Sagard sont consolidées au sein de Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). Par l'entremise de Sagard, la Société détenait une participation donnant le contrôle de 79,0 % dans SHMI au 31 mars 2023 (80,9 % au 31 décembre 2022).

Les activités de Sagard comprennent des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Au 31 mars 2023, l'actif géré de Sagard se chiffrait à 14,3 G\$ US (14,0 G\$ US au 31 décembre 2022), y compris des engagements non capitalisés (se reporter à la section Autres mesures) répartis dans cinq catégories d'actifs, soit le capital de risque et de croissance, les actions de sociétés fermées, les instruments de crédit privé, les redevances et l'immobilier, incluant 1,0 G\$ US d'actifs par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en milliards de dollars américains)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Fonds	8,3	8,0
Comptes à gestion distincte et véhicules de placement conjoint	1,2	1,2
Immobilier – comptes à gestion distincte	3,8	3,8
Autres ^[1]	1,0	1,0
Actif géré	14,3	14,0
<i>Power Corporation</i>	<i>0,9</i>	<i>0,9</i>
<i>Tiers et entreprises associées^[2]</i>	<i>13,4</i>	<i>13,1</i>
Capitaux générant des honoraires^{[1][3]}	10,6	10,4
<i>Power Corporation</i>	<i>0,6</i>	<i>0,5</i>
<i>Tiers et entreprises associées^[2]</i>	<i>10,0</i>	<i>9,9</i>

[1] Inclut les actifs gérés par l'intermédiaire de sa plateforme de placement en gestion privée de patrimoine.

[2] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco, d'IGM et de GBL.

[3] Se reporter à la section Autres mesures.

Le tableau suivant présente un sommaire des fonds gérés par Sagard et les participations de la Société dans chacun de ces fonds.

31 mars 2023				Participation détenue			Rémunération du gestionnaire		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagement en capital	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	Honoraires ^[2]	Intéressement aux plus-values ^[2]	
			(\$)	(%)	(%)	(%)	(%)		(%)
Capital de risque et de croissance									
Portage Ventures I ^{[3][4]}	\$ CA	2016	458	38,0	62,0	-	2,00	Capital investi	10,0
Portage Ventures II ^{[3][5]}	\$ CA	2018	427	12,4	16,8	70,8	2,00	Capital investi	20,0
Portage Ventures III	\$ US	2021	655	2,4	15,3	82,3	2,25	Capital engagé	20,0
Actions de sociétés fermées									
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	2021	406	3,7	13,5	82,8	2,00	Capital engagé	20,0
Sagard MidCap II ^[5]	€	2006	728	22,4	25,8	51,8	1,75	Capital investi	20,0
Sagard MidCap III ^{[5][6]}	€	2013	729	0,2	27,0	72,8	2,00	Capital investi	20,0
Sagard MidCap IV	€	2020	815	18,6	27,2	54,2	1,75	Capital engagé	20,0
Sagard NewGen	€	2020	313	19,6	23,1	57,3	2,00	Capital engagé	20,0
Instruments de crédit privé									
Sagard Credit Partners I	\$ US	2017	557	18,0	1,0	81,0	1,50	Capital investi	15,0
Sagard Credit Partners II	\$ US	2020	1 167	4,3	5,2	90,5	1,50	Capital investi	20,0
Sagard Senior Lending Partners ^[7]	\$ US	2022	237	-	21,6	78,4	1,25	Capital investi	15,0
Redevances									
Sagard Healthcare Partners	\$ US	2019	726	10,3	0,5	89,2	1,75	Capital engagé	20,0
Immobilier									
USPF ^[8]	\$ US	2002	1 063	1,7	22,7	75,6	0,75-0,98	Valeur de l'actif net	-

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires ainsi que les engagements de Lifeco (33 M\$ dans Portage Ventures II, 59 M\$ US dans Portage Ventures III, 50 M\$ dans SPPC, 50 M€ dans Sagard MidCap IV, 50 M\$ US dans Sagard Credit Partners II, jusqu'à 120 M\$ US dans SSLP et 241 M\$ US dans USPF), d'IGM (33 M\$ dans Portage Ventures II et 26 M\$ US dans Portage Ventures III), de Pargesa (33 M€ dans Sagard MidCap II) et de GBL (102 M€ dans Sagard MidCap II, 192 M€ dans Sagard MidCap III, 150 M€ dans Sagard MidCap IV et 50 M€ dans Sagard NewGen). Lifeco et IGM ont respectivement investi 26 M\$ et 258 M\$ dans Portage Ventures I.

[2] Représente les honoraires de gestion de base et l'intéressement aux plus-values de chaque fonds.

[3] Comprend les participations respectives de 38,0 % et de 7,7 % dans Portage Ventures I et Portage Ventures II détenues par l'entremise de la Financière Power.

[4] Comprend les placements dans Wealthisimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power.

[5] Au cours de la période d'investissement, les honoraires de gestion étaient fondés sur le capital engagé. Depuis la clôture de la période d'investissement, les honoraires de gestion sont fondés sur le capital investi, qui peut comprendre une réserve pour investissements supplémentaires.

[6] La participation de la Société est détenue dans des unités avec intéressement aux plus-values.

[7] Sagard Senior Lending Partners poursuit ses activités de mobilisation de capitaux.

[8] USPF est géré par EverWest en vertu d'une entente de services de gestion. USPF est un fonds immobilier à capital variable et investit généralement la totalité du capital engagé; de ce fait, l'engagement en capital du fonds est représentatif de la valeur de l'actif net (se reporter à la section Autres mesures).

Le tableau suivant présente un sommaire des activités dans chacun des fonds gérés par Sagard.

31 mars 2023				Engagement		
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Capitalisé total	Non capitalisé	Non capitalisé	Distributions à ce jour ^[1]	Valeur de l'actif net ^[2]
		(\$)	(\$)	(%)	(\$)	(\$)
Capital de risque et de croissance						
Portage Ventures I ^[3]	\$ CA	458	-	-	614	1 018
Portage Ventures II	\$ CA	359	68	15,9	17	773
Portage Ventures III	\$ US	197	458	69,9	-	164
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	\$ CA	52	354	87,1	-	43
Sagard MidCap II ^[4]	€	722	6	0,9	1 163	36
Sagard MidCap III	€	669	60	8,2	925	615
Sagard MidCap IV	€	419	396	48,6	-	409
Sagard NewGen	€	186	127	40,8	-	209
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I ^[5]	\$ US	546	281	50,4	500	163
Sagard Credit Partners II	\$ US	397	770	65,9	5	420
Sagard Senior Lending Partners	\$ US	-	237	100,0	-	-
Redevances						
Sagard Healthcare Partners ^[5]	\$ US	557	279	38,4	142	439

[1] Exclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds pour être réinvesties, de même que les distributions faites par le fonds en raison d'un rééquilibrage lié à une augmentation de la taille du fonds.

[2] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des participations détenues dans le fonds, déduction faite des passifs, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds qui sont présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[3] Comprend les placements dans WealtheSimple détenus par Portage Ventures I, la Financière Power et IGM par l'entremise de sociétés en commandite contrôlées par la Financière Power, représentant une juste valeur de 0,9 G\$ au 31 mars 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[4] Le 21 avril 2022, Sagard MidCap II a cédé son dernier placement.

[5] Le total de l'engagement capitalisé représente les flux de trésorerie nets affectés aux participations en portefeuille et les charges liées au fonds depuis la création, excluant les montants qui ont été rappelés par le fonds. L'engagement non capitalisé de Sagard Credit Partners I et de Sagard Healthcare Partners inclut des montants distribués respectifs de 270 M\$ et de 110 M\$, qui pourraient être rappelés par le fonds.

Capital de risque et de croissance (investissements dans les technologies financières)

- Portage, une plateforme mondiale axée sur les investissements dans les technologies financières et les services financiers au sein de Sagard, avait un actif géré 2,1 G\$ US (2,8 G\$ CA) au 31 mars 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés et un investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée. La mission de Portage est de soutenir les entrepreneurs qui redéfinissent les services financiers, et son équipe accompagne des entreprises ambitieuses à tous les stades de développement par l'entremise de Portage Ventures et de Portage Capital Solutions. Portage a également commandité Portage Fintech Acquisition Corporation, une société d'acquisition à vocation spécifique.
- Portage Ventures est une stratégie mondiale d'investissement en capital de risque offrant un soutien aux entreprises qui innovent en matière de technologies financières dans les secteurs de l'assurance, du financement aux particuliers et aux PME et de la gestion de patrimoine et d'actifs, ainsi qu'aux entreprises faisant la promotion des technologies financières. Par l'entremise de ses fonds, Portage Ventures a investi dans plus de 90 sociétés et fonds d'investissement du secteur des technologies financières. La Société, par l'entremise des placements détenus par la Financière Power, en partenariat avec Lifeco, IGM et Sagard sont les investisseurs principaux dans les fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III.
 - Au 31 mars 2023, Portage Ventures I détenait des placements de 122 M\$ (129 M\$ au 31 décembre 2022), en excluant l'investissement dans Wealthsimple, une filiale consolidée présentée ci-après.
 - Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de Portage Ventures II s'élevait à 427 M\$, à l'égard desquels Sagard a engagé un montant de 20 M\$, et la Financière Power, Lifeco et IGM ont chacune engagé un montant de 33 M\$, pour un total de 119 M\$. Au 31 mars 2023, la juste valeur du portefeuille de placements de Portage Ventures II se chiffrait à 797 M\$ (810 M\$ au 31 décembre 2022).
 - Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de Portage Ventures III s'élevait à 655 M\$ US, à l'égard desquels Sagard a engagé un montant de 16 M\$ US, et Lifeco et IGM ont engagé des montants respectifs de 59 M\$ US et de 26 M\$ US. Au 31 mars 2023, la juste valeur du portefeuille de placements de Portage Ventures III se chiffrait à 263 M\$ (194 M\$ US) (235 M\$ [174 M\$ US] au 31 décembre 2022).
- En juillet 2022, Portage a lancé Portage Capital Solutions, un partenaire financier pour les entreprises des secteurs des technologies financières et des services financiers, qui vise à procurer à ces entreprises des solutions et des ressources de financement par fonds propres flexibles et ciblera en général des investissements de plus de 50 M\$. Portage Capital Solutions a entrepris ses activités de mobilisation de capitaux au cours du troisième trimestre de 2022. Au premier trimestre de 2023, Portage Capital Solutions a effectué son premier investissement dans l'entreposage. Au 31 mars 2023, la juste valeur du portefeuille de placements du fonds se chiffrait à 50 M\$ (37 M\$ US).
- Au deuxième trimestre de 2021, Portage a lancé Portage SPAC, une société d'acquisition à vocation spécifique axée sur les occasions en matière de technologies financières et de services financiers commanditée par PFTA I LP, une société liée de Sagard. Le 21 juillet 2021, Portage SPAC a complété avec succès un premier appel public à l'épargne visant 25,9 millions de parts à un prix de 10,00 \$ US par part de PFTA, qui a généré un produit brut de 259 M\$ US, incluant l'exercice de l'option de surallocation offerte aux preneurs fermes du placement. Depuis le 21 juillet 2021, les parts sont inscrites à la cote de la Bourse du Nasdaq et se négocient sous le symbole « PFTAU ». Chaque part est constituée d'une action ordinaire de catégorie A de PFTA et d'un tiers d'un bon de souscription rachetable.

Sagard détient indirectement un intérêt économique de 6 % dans PFTA par l'intermédiaire d'actions de catégorie B et de bons de souscription privés. Sagard a déterminé qu'elle exerce une influence notable sur PFTA par l'entremise de PFTA I LP et comptabilise sa participation en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence.

Portage SPAC met l'accent sur des occasions d'acquisitions dans les secteurs susceptibles de compléter les connaissances sectorielles de la plateforme et entend tirer parti de sa capacité à repérer et acquérir une entreprise dans l'écosystème des technologies financières ou des services financiers.

Actions de sociétés fermées

- Au 31 mars 2023, Sagard, par l'entremise de sa catégorie d'actif des actions de sociétés fermées, détenait un actif géré de 2,8 G\$ US (2,6 G\$ US au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés et un investissement dans une filiale contrôlée, répartis dans trois stratégies soit Sagard Placements Privés Canada, Sagard MidCap (Europe) et Sagard NewGen (Europe).
- Sagard Placements Privés Canada est une stratégie de placements privés dans le marché canadien des PME axée sur les services financiers et les services aux entreprises, ainsi que sur le secteur manufacturier. Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de SPPC se chiffrait à 406 M\$, à l'égard desquels Sagard et Lifeco avaient engagé des montants respectifs de 15 M\$ et de 50 M\$.
- Sagard MidCap est une stratégie de placement dans des actions de sociétés fermées européennes du marché intermédiaire qui investit dans les secteurs des services aux entreprises, des soins de santé, de l'alimentation et des produits de consommation ainsi que dans le secteur industriel.
 - Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard MidCap III, un fonds lancé en 2013, s'élevait à 729 M€.
 - Sagard a établi et gère un véhicule de placement conjoint à vocation spécifique, Sagard Minority Extended Participation Fund 1 S.L.P. (Sagard MEP). Au 31 mars 2023, Sagard MEP avait conclu des engagements pour un montant total de 207 M€. Il s'agit d'un fonds de continuation qui, conjointement avec de nouveaux investisseurs financiers, a investi dans certaines sociétés de portefeuille auparavant détenues par Sagard MidCap III.
 - Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard MidCap IV, un fonds lancé en 2020, s'élevait à 815 M€, à l'égard desquels la Société et Lifeco avaient engagé des montants respectifs de 150 M€ et de 50 M€.
- Lancé en 2020, Sagard NewGen est un fonds européen dont la stratégie de placement est axée sur les actions de sociétés fermées qui sont des chefs de file dans les secteurs des technologies et des soins de santé à forte croissance au sein du segment inférieur du marché intermédiaire, et dont la valeur des placements se situe généralement entre 10 M€ et 50 M€. Le fonds a complété sa clôture finale au premier trimestre de 2023 et il est désormais fermé aux nouveaux engagements en capital. Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard NewGen s'élevait à 313 M€, à l'égard desquels la Société avait engagé un montant de 60 M€. Au 31 mars 2023, la juste valeur du portefeuille de placements de Sagard NewGen, en excluant un investissement dans une filiale contrôlée, se chiffrait à 263 M\$ (179 M€) (247 M\$ [171 M€] au 31 décembre 2022).

En mai 2023, après la fin du trimestre, la Société a conclu des ententes visant la vente, dans le cadre de transactions secondaires, d'une tranche de 26 M€ de son engagement total dans Sagard NewGen, dont un montant de 15 M€ est actuellement investi. À la clôture des transactions, l'engagement total de la Société dans Sagard NewGen diminuera pour s'établir à 34 M€.

Instruments de crédit privé

- Au 31 mars 2023, Sagard, par l'entremise de la catégorie d'actif des instruments de crédit privé, détenait un actif géré de 2,3 G\$ US (2,1 G\$ US au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés, répartis dans deux stratégies, soit Sagard Credit et Sagard Senior Lending.
 - Sagard Credit est une stratégie de prêts directs sans commanditaire axée sur les entreprises ouvertes et fermées du marché intermédiaire en Amérique du Nord, qui offre des solutions de financement par emprunt sur mesure couvrant la gamme complète des instruments de crédit liés aux prêts de premier et de second rang, notamment sous forme de financement mezzanine et non garanti adapté aux besoins particuliers d'une entreprise.
 - Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard Credit Partners I, un fonds lancé en 2017, s'élevait à 557 M\$ US, à l'égard desquels Sagard avait engagé un montant de 100 M\$ US. Sagard Credit Partners I a clôturé sa période d'investissement en décembre 2021.
 - Sagard Credit Partners II, un fonds qui succède à Sagard Credit Partners I, a été lancé en 2020. Au 31 mars 2023, Sagard Credit Partners II avait des engagements totalisant 1 167 M\$ US, à l'égard desquels Sagard et Lifeco avaient chacune engagé un montant de 50 M\$ US.
 - Par l'entremise d'un compte à gestion distincte établi avec Lifeco, Sagard gère aussi un investissement additionnel pouvant atteindre 200 M\$ US.
 - Sagard Senior Lending est une stratégie de prêts directs de premier rang axée sur les sociétés du marché intermédiaire en Amérique du Nord. Elle consent des prêts de premier rang à taux variable non parrainés à des sociétés ouvertes et fermées du marché intermédiaire pour les aider à financer leurs initiatives de croissance et d'autres initiatives stratégiques. Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital de Sagard Senior Lending Partners, un fonds lancé en 2022, s'élevait à 315 M\$ US, dont une tranche de 237 M\$ US pouvait être appelée par le fonds, et comprenait un engagement de Lifeco pouvant aller jusqu'à 120 M\$ US (une tranche de 51 M\$ US peut actuellement être appelée). Par l'entremise d'un compte à gestion distincte établi avec Lifeco, Sagard gère aussi, avec la stratégie Sagard Senior Lending, un investissement additionnel pouvant atteindre 240 M\$ US au 31 mars 2023.
- Sagard poursuit ses activités de mobilisation de capitaux pour Sagard Senior Lending Partners.

Redevances

- Sagard Healthcare, une stratégie d'investissement en redevances du secteur biopharmaceutique, investit dans des redevances et des instruments de crédit adossés à des produits biopharmaceutiques approuvés et commercialisés, à des instruments diagnostiques et à des appareils médicaux. Au 31 mars 2023, l'actif géré de Sagard Healthcare se chiffrait à 914 M\$ US, incluant des engagements non capitalisés et l'actif géré au nom de co-investisseurs (911 M\$ US au 31 décembre 2022). Sagard Healthcare vise à accélérer le rendement sur les innovations pour les propriétaires de propriété intellectuelle, tout en offrant aux investisseurs une exposition attrayante au secteur des soins de santé, qui est largement non corrélée aux autres catégories d'actifs.

Le montant total des engagements en capital de Sagard Healthcare Partners, un fonds lancé en 2019, s'élevait à 726 M\$ US, à l'égard desquels Sagard avait engagé un montant de 75 M\$ US.

Immobilier

- EverWest, une société acquise en novembre 2021, est une plateforme de services complets en placement immobilier qui exerce des activités d'acquisition, de développement, de gestion d'actifs et de gestion immobilière dans certains sous-marchés aux États-Unis. Le siège social d'EverWest est établi à Denver, au Colorado, et ses bureaux régionaux sont répartis dans l'ensemble des États-Unis. Au 31 mars 2023, EverWest gérait un actif dont la juste valeur s'élevait à 5,2 G\$ US (5,3 G\$ US au 31 décembre 2022), représentant plus de 130 propriétés.

EverWest offre une variété de stratégies de placement, y compris des comptes et des fonds à gestion distincte. Par l'intermédiaire de son secteur des comptes à gestion distincte et de véhicules de placement privé déjà existants, EverWest gère des actifs immobiliers dont la juste valeur s'élevait à 3,8 G\$ US au 31 mars 2023, incluant 1,1 G\$ US d'actifs gérés pour le compte de Lifeco (montants respectifs de 3,8 G\$ US et de 1,2 G\$ US au 31 décembre 2022). Le fonds vedette d'EverWest, USPF, est un fonds de placement immobilier à capital variable de base qui fait partie du NCREIF Fund Index – Open-End Diversified Core Equity Index (NFI-ODCE). Au 31 mars 2023, USPF gérait un actif dont la juste valeur s'élevait à de 1,4 G\$ US (1,5 G\$ US au 31 décembre 2022).

Plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine

- Sagard détient indirectement une participation de 65,0 % donnant le contrôle dans Grayhawk, une plateforme de placement en gestion privée de patrimoine offrant aux familles canadiennes des solutions de placement indépendantes, sur mesure et centrées sur le client. Grayhawk avait un actif géré de 1,3 G\$ au 31 mars 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Société détient les investissements suivants dans des fonds qui sont gérés par Sagard, y compris les investissements détenus par l'entremise de la Financière Power.

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
(en millions de dollars canadiens)	Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur des investissements	Investissements à ce jour ^[1]	Distributions à ce jour ^[1]	Juste valeur des investissements
Capital de risque et de croissance						
Portage Ventures I ^[2]	179	222	387	179	222	391
Portage Ventures II	53	12	85	53	12	87
Portage Ventures III	6	-	5	6	-	5
Actions de sociétés fermées						
Sagard Placements Privés Canada	3	1	2	3	1	2
Sagard MidCap II	221	329	9	221	329	9
Sagard MidCap III	525	776	37	525	776	37
Sagard MidCap IV	214	112	109	206	112	100
Sagard NewGen ^[3]	115	45	80	115	45	76
Instruments de crédit privé						
Sagard Credit Partners I	166	152	42	158	150	34
Sagard Credit Partners II	25	2	24	16	1	16
Redevances						
Sagard Healthcare Partners	121	67	61	101	47	57
Immobilier						
USPF	22	-	24	22	-	25

[1] Inclut les distributions qui ont été rappelées par le fonds et les distributions découlant du rééquilibrage.

[2] Inclut le placement dans Wealthsimple, une filiale contrôlée et consolidée, à la juste valeur.

[3] Les distributions à ce jour et la juste valeur du placement dans Sagard NewGen ne tiennent pas compte du rééquilibrage découlant de la clôture finale au 31 mars 2023, puisqu'il a été effectué après la fin du trimestre.

Investissements dans les technologies financières

Les investissements dans les technologies financières comprennent les placements de la Société, principalement détenus par l'entremise de la Financière Power, dans les fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple. Les placements de la Société dans les fonds Portage Ventures lui permettent d'approfondir ses connaissances et d'accélérer l'adoption d'innovations au sein du groupe de sociétés de Power, tandis que les placements importants, tel que celui dans Wealthsimple, lui fournissent un accès direct à des capacités inédites.

WEALTHSIMPLE

Au 31 mars 2023, Portage Ventures I, la Financière Power et IGM détenaient collectivement, par l'intermédiaire d'une société en commandite contrôlée par la Financière Power, une participation non diluée de 54,2 % (54,3 % au 31 décembre 2022) dans Wealthsimple, représentant des droits de vote de 56,5 % et une participation entièrement diluée de 42,5 %. Wealthsimple est l'une des principales sociétés du secteur des technologies financières au Canada. Elle offre l'une des plateformes de placement en ligne les plus complètes et figure parmi celles ayant affiché la croissance la plus rapide au pays.

Wealthsimple continue de renforcer sa présence sur le marché grâce à un éventail de produits financiers couvrant entre autres les placements, les dépenses, l'épargne et l'impôt. Au 31 mars 2023, Wealthsimple comptait 2,1 millions de clients sur le marché canadien, en excluant les clients utilisant l'outil de déclaration de revenus, avec un actif administré de 21,3 G\$, comparativement à 19,4 G\$ au 31 décembre 2022.

Wealthsimple offre également des fonds d'actifs privés qui permettent aux particuliers d'avoir accès à un secteur habituellement réservé aux investisseurs institutionnels et aux particuliers à valeur nette élevée. Jusqu'à présent, un fonds d'actions de capital de risque et de croissance a été offert aux investisseurs. Au premier trimestre de 2023, par l'entremise d'un partenariat avec Sagard, Wealthsimple a annoncé le lancement du Fonds de crédit privé Wealthsimple, un fonds d'investissement qui ciblera principalement les placements dans des titres de créance garantis de premier rang et qui sera géré par l'équipe de crédit privé de Sagard.

La juste valeur de la participation du groupe Power dans Wealthsimple se chiffrait à 0,9 G\$ au 31 mars 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022). La juste valeur de la participation entièrement diluée de 15,9 % de la Société dans Wealthsimple, incluant sa participation indirecte détenue par l'intermédiaire de Portage Ventures I, était évaluée à 333 M\$ au 31 mars 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

Au 31 mars 2023, le groupe Power avait investi 315 M\$ dans Wealthsimple (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

Power Sustainable

Power Sustainable est un gestionnaire de placements exclusivement axé sur le développement durable dont les bureaux sont situés au Canada, en Chine et aux États-Unis. Power Sustainable investit dans des sociétés et des projets qui contribuent à la décarbonisation, au progrès social et à la croissance responsable, des priorités communes au sein de son réseau mondial de clients, de propriétaires d'actifs, de partenaires et d'employés. Power Sustainable comprend actuellement quatre stratégies principales, incluant Power Sustainable China, Power Sustainable Infrastructure énergétique, Power Sustainable Lios et Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Au 31 mars 2023, l'actif géré de Power Sustainable se chiffrait à 3,5 G\$ (3,4 G\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés. L'actif géré reflète la juste valeur des actifs, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et inclut les engagements non capitalisés.

Le tableau suivant présente la composition de l'actif géré.

(en millions)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Power Sustainable China		
Fonds	134	132
Ententes de gestion de placements distinctes	810	813
Power Sustainable Infrastructure énergétique		
Fonds	2 038	1 949
Participations directes	402	391
Power Sustainable Lios		
Fonds	155	157
Actif géré	3 539	3 442
Power Corporation	1 664	1 626
Tiers et entreprises associées ^[1]	1 875	1 816
Capitaux générant des honoraires^[2]	2 666	2 533
Power Corporation	1 495	1 444
Tiers et entreprises associées ^[1]	1 171	1 089

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements des gestionnaires, ainsi que les engagements de Lifeco.

[2] Se reporter à la section Autres mesures.

Le tableau suivant présente un sommaire des stratégies gérées par Power Sustainable et la participation de la Société dans chacune de ces stratégies.

31 mars 2023	Engagements				Participation détenue			
(en millions, sauf indication contraire)	Devise	Engagement initial	Engagements en capital	Capitalisé total	Power Corporation	Entreprises associées ^[1]	Tiers	Valeur de l'actif net
			(\$)	(\$)	(%)	(%)	(%)	(\$)
Power Sustainable China^[2]	\$ CA	2005	944	so.	70,3	–	29,7	944
Power Sustainable Infrastructure énergétique								
Partenariat en infrastructure énergétique ^{[3][4]}	\$ CA	2021	1 600	721	39,2	14,9	45,9	1 159
Power Sustainable Lios^[5]	\$ CA	2022	161	49	–	20,5	79,5	43

[1] Les entreprises associées comprennent les engagements de la direction ainsi que les engagements de Lifeco de 220 M\$ dans PPSIE et de 30 M\$ dans Power Sustainable Lios.

[2] Power Sustainable China gère des fonds à capital variable et des actifs au nom des clients par l'intermédiaire d'ententes de gestion de placements distinctes. Par conséquent, l'engagement en capital est représentatif de la valeur de l'actif net.

[3] La valeur de l'actif net du fonds représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs et de la dette liée aux projets, et comprend les participations contrôlées et consolidées détenues par l'entremise du fonds et présentées à la juste valeur. Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir une description des ajustements à la juste valeur des participations contrôlées et consolidées de la Société.

[4] La participation dans le fonds est fondée sur le capital investi au 31 mars 2023. Exclut les participations directes dans des actifs énergétiques, dont la valeur de l'actif net s'établit à 402 M\$.

[5] Engagements de fonds d'un montant maximal de 219 M\$, dont une tranche de 161 M\$ peut actuellement être appelée par le fonds.

Power Sustainable China

Power Sustainable China investit dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale et vise à fournir des rendements assortis de faibles niveaux de volatilité. Power Sustainable China constitue un portefeuille à conviction élevée en s'appuyant sur des recherches fondamentales et vise à investir dans des sociétés de grande qualité et bien gérées qui profitent d'un avantage concurrentiel par rapport aux sociétés comparables, sont en adéquation avec les tendances à long terme en matière de développement durable et disposent de modèles d'affaires qui s'alignent grandement sur les objectifs suivants : innovation et technologie, décarbonisation et croissance responsable.

Power Sustainable China gère des fonds d'investissement en Chine et détient un permis de gestionnaire de fonds privés pour les investisseurs chinois locaux. Power Sustainable China gère également le capital de la Société, qui est investi dans les marchés des titres de sociétés ouvertes en Chine continentale grâce à un permis d'investisseur institutionnel étranger admissible et par l'intermédiaire du programme Hong Kong Stock Connect. Au 31 mars 2023, l'actif géré de Power Sustainable China se chiffrait à 944 M\$ (945 M\$ au 31 décembre 2022). De ce montant, une tranche 280 M\$ était gérée au nom d'investisseurs tiers (279 M\$ au 31 décembre 2022). Power Sustainable China poursuit ses activités de mobilisation de capitaux dans l'ensemble de ses véhicules de placement.

Power Sustainable China reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,75 % et 1,50 %, calculés sur la valeur de l'actif net des fonds et des placements gérés, ainsi que des honoraires liés au rendement gagnés sur une base absolue ou par rapport à l'indice MSCI Chine, variant entre 15 % et 20 %.

Power Sustainable Infrastructure énergétique

Au 31 mars 2023, Power Sustainable Infrastructure énergétique (Power Sustainable Energy) avait un actif géré de 2 440 M\$ (2 340 M\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés et des participations directes dans des infrastructures énergétiques et elle exploitait une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Amérique du Nord totalisant 1,9 GW d'actifs d'énergie destinée aux services publics et à la distribution, incluant des actifs de 544 MW en cours de construction et des actifs de 374 MW dans des projets dont le développement est avancé. Par l'entremise de ses sociétés en exploitation en propriété exclusive, Potentia Renewables et Nautilus Solar, Power Sustainable Energy possède une équipe spécialisée de plus de 100 professionnels à l'interne pour superviser le développement, la construction, le financement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable à l'échelle de l'Amérique du Nord.

- Potentia Renewables : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Potentia, une société de production d'énergie renouvelable entièrement intégrée qui conçoit, exploite et gère des actifs de production d'énergies solaire et éolienne et qui exerce ses activités en Amérique du Nord.
- Nautilus Solar : Power Sustainable détient une participation de 100 % dans Nautilus, une société dont le siège social est situé au New Jersey, aux États-Unis, et qui se spécialise dans l'acquisition, le développement, le financement et la gestion de projets de distribution d'énergie solaire sur les marchés communautaires, municipaux ou de services publics, ainsi que sur les marchés commerciaux et industriels.

Power Sustainable Energy gère activement les placements par l'entremise de PPSIE et au moyen de participations directes. Power Sustainable Energy reçoit des honoraires de gestion variant entre 0,80 % et 1,00 %, calculés sur la valeur de l'actif net de PPSIE, ainsi qu'un intéressement aux plus-values de 15 %. Power Sustainable Energy reçoit également des honoraires de gestion de 0,85 %, calculés sur la valeur de l'actif net des participations directes.

PARTENARIAT POWER SUSTAINABLE EN INFRASTRUCTURE ÉNERGÉTIQUE

Au 31 mars 2023, PPSIE avait un actif géré de 2,0 G\$ (1,9 G\$ au 31 décembre 2022), incluant des engagements non capitalisés, à l'échelle de l'Amérique du Nord. Au 31 mars 2023, PPSIE comptait des engagements en capital totalisant 1,6 G\$ destinés au secteur de l'énergie renouvelable, incluant des engagements totaux de 450 M\$ de Power Sustainable et de 220 M\$ de Lifeco.

Au cours du premier trimestre de 2023, PPSIE a investi 99 M\$ dans plusieurs portefeuilles d'actifs d'énergies solaire et éolienne. Au 31 mars 2023, la valeur de l'actif net de PPSIE se chiffrait à 1 159 M\$ (1 035 M\$ au 31 décembre 2022).

PARTICIPATIONS DIRECTES DANS DES INFRASTRUCTURES ÉNERGÉTIQUES

Au 31 mars 2023, Power Sustainable Energy avait un actif géré de 402 M\$ par l'entremise de participations directes dans des projets en cours d'aménagement et en exploitation en Amérique du Nord (391 M\$ au 31 décembre 2022). Ces participations directes comprennent des actifs d'énergies solaire et éolienne d'une capacité combinée de 583 MW, incluant des actifs de 306 MW en cours de construction et des actifs de 119 MW dans des projets dont le développement est avancé.

Au 31 mars 2023, l'actif total de PPSIE et des participations directes, sur une base consolidée, se chiffrait à 3,8 G\$ (3,5 G\$ au 31 décembre 2022).

Power Sustainable Lios

Power Sustainable Lios est une plateforme nord-américaine de placements privés spécialisée dans l'agroalimentaire qui soutient la transformation durable de notre système alimentaire. Le fonds Lios I, soit son premier fonds, investit dans des entreprises de taille moyenne axées sur la croissance au sein de la chaîne de valeur alimentaire en Amérique du Nord pour favoriser des changements positifs et durables. Au 31 mars 2023, le montant total des engagements en capital du fonds Lios I pouvait atteindre jusqu'à 219 M\$. De ce montant, une tranche de 161 M\$ peut actuellement être appelée par le fonds et comprend un engagement de Lifeco de 30 M\$.

Power Sustainable Crédit lié aux infrastructures

Le 9 mars 2023, Power Sustainable a annoncé le lancement de ses plateformes mondiale et européenne de crédit lié aux infrastructures, qui cibleront des placements dans les infrastructures énergétiques, de mobilité, sociales et numériques, ainsi que d'autres infrastructures durables à l'échelle mondiale. La plateforme mondiale, établie à Miami, visera des investissements ayant un profil de qualité inférieure dans des infrastructures, tandis que la plateforme européenne, établie à Londres, visera à la fois des investissements ayant un profil de qualité supérieure et inférieure dans des infrastructures au Royaume-Uni ainsi que dans le reste de l'Europe. Les plateformes auront pour objectif de soutenir les sociétés en exploitation, les actifs et les portefeuilles axés sur le développement durable en leur offrant des solutions de financement sur mesure. Power Sustainable prévoit entreprendre ses activités de mobilisation de capitaux au second semestre de 2023.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

La Société détient les investissements suivants dans chacune des stratégies gérées par Power Sustainable.

(en millions de dollars canadiens)	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Investissements à ce jour	Distributions à ce jour	Juste valeur des investissements	Investissements à ce jour	Distributions à ce jour	Juste valeur des investissements
Power Sustainable China ^{[1][2]}	412	340	664	387	340	666
Power Sustainable Infrastructure énergétique						
PPSIE ^[3]	280	9	429	269	9	388
Participations directes ^[4]	1 021	500	402	978	500	391

[1] Au 31 mars 2023, la juste valeur des investissements comprenait un montant de 52 M\$ détenu en trésorerie (53 M\$ au 31 décembre 2022, déduction faite des transactions non réglées).

[2] Les investissements à ce jour incluent un montant de 175 M\$ investi dans la plateforme Power Sustainable China depuis 2005 pour financer les charges (150 M\$ au 31 décembre 2022). L'augmentation au premier trimestre de 2023 se rapporte principalement au financement d'honoraires liés au rendement.

[3] Inclut la quote-part revenant à la Société des participations dans les filiales contrôlées et consolidées à la juste valeur détenues par l'intermédiaire de PPSIE. Les investissements à ce jour incluent les montants détenus auparavant par l'intermédiaire de participations directes qui ont été transférés dans PPSIE en 2021 et au troisième trimestre de 2022.

[4] Comprend les participations directes dans les infrastructures énergétiques à la juste valeur. Les investissements à ce jour comprennent le financement relatif aux acquisitions de Potentia et de Nautilus ainsi que les charges liées aux plateformes connexes qui ont été engagées avant l'établissement de Power Sustainable Infrastructure énergétique.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que les placements en titres de participation dans les entreprises autonomes suivantes, qui sont gérées de manière à créer et à réaliser de la valeur au fil du temps.

Entreprises autonomes

SAGARD

- Peak : Au 31 mars 2023, Sagard détenait une participation de 42,6 % et 50 % des droits de vote dans Peak. Peak conçoit, fabrique et commercialise des articles et des vêtements de sport pour le hockey sur glace et la crosse sous des marques emblématiques incluant Bauer. La participation de la Société est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

POWER SUSTAINABLE

- LMPG : Au 31 mars 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation donnant le contrôle de 49,6 % (même participation qu'au 31 décembre 2022) dans LMPG, une entreprise reconnue internationalement au niveau de la conception, du développement et de la fabrication d'une large gamme de solutions DEL de catégorie de spécifications durables et de haute performance pour des environnements commerciaux, institutionnels et urbains.

Le 16 février 2023, LMPG a annoncé l'acquisition d'Architectural Lighting Works (ALW), une société fermée qui fournit des solutions novatrices d'éclairage DEL architectural intérieur et extérieur. ALW fabrique une vaste gamme de produits d'éclairage linéaire, architectural et décoratif et de produits d'éclairage acoustique pour des environnements commerciaux, institutionnels et médicaux ainsi que pour des entreprises en Amérique du Nord.

- Lion (NYSE : LEV) (TSX : LEV) : Au 31 mars 2023, Power Sustainable, par l'entremise de Power Sustainable Energy, détenait une participation de 34,5 % (35,4 % au 31 décembre 2022) dans Lion, un fabricant innovant de véhicules zéro émission, qui conçoit et fabrique des camions urbains commerciaux de classes 5 à 8 et des autobus et des minibus 100 % électriques pour les secteurs du transport scolaire, du transport adapté et du transport en commun. Lion conçoit, fabrique et assemble la plupart des composantes de ses véhicules, y compris les châssis, les batteries, les cabines de camion et les fourgons d'autobus.

Au 31 mars 2023, Power Sustainable détenait également 9 842 519 bons de souscription. Au 31 mars 2023, la juste valeur des bons de souscription était de 8 M\$ (9 M\$ 31 décembre 2022).

Mode de présentation

MESURES FINANCIÈRES ET PRÉSENTATION CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires de la Société ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et sont présentés en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés présentent l'actif, le passif, les produits, les charges et les flux de trésorerie de la société mère et de ses filiales comme s'ils faisaient partie d'une seule entité économique. Les états financiers consolidés présentent les résultats financiers de Power Corporation (la société mère) et de ses filiales après l'élimination des soldes et des transactions intersociétés.

Les états financiers de la Société incluent les résultats consolidés de la Financière Power, qui comprennent les résultats de Lifeco, d'IGM, de Wealthisimple et des fonds Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, des entités sous le contrôle de la Financière Power.

La participation de la Financière Power dans GBL est détenue par l'entremise de Parjointco. Parjointco est une société de portefeuille contrôlée conjointement par la Financière Power et le groupe Frère et est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Selon la méthode de la mise en équivalence, le placement est initialement comptabilisé au coût et ajusté par la suite en fonction de toute modification survenant à l'égard de la quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale). La participation est diminuée du montant des dividendes reçus.

Les plateformes de placement gèrent et exploitent des fonds d'investissement dans des actifs alternatifs auxquels peuvent participer des investisseurs tiers, la Société et ses entreprises associées. La Société contrôle un fonds lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec le fonds et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle a de diriger les activités pertinentes du fonds.

Le tableau suivant présente un résumé de la comptabilisation des placements de la Société.

Contrôle	Méthode comptable	Bénéfice et autres éléments de bénéfice global	Test de dépréciation	Reprise d'une perte de valeur
Participation donnant le contrôle dans l'entité	Consolidation	Consolidées avec des participations ne donnant pas le contrôle	Le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée sont soumis à un test de dépréciation au moins tous les ans	Une perte de valeur du goodwill ne peut être reprise Une perte de valeur des immobilisations incorporelles est reprise s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur
Influence notable ou contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence	Quote-part revenant à la Société du bénéfice et des autres éléments de bénéfice global	La totalité du placement est soumise à un test de dépréciation	Reprise de valeur s'il existe une preuve du recouvrement de la valeur du placement
	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[1]	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des résultats, et le bénéfice inclut les dividendes reçus	s.o.	s.o.
Placement (en fonds propres)	À la juste valeur par le biais du résultat net	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des résultats, et le bénéfice inclut les dividendes reçus	s.o.	s.o.
	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Les placements sont évalués à la valeur de marché par le biais des autres éléments du résultat global Les profits et les pertes réalisés à la cession demeurent de façon permanente dans les fonds propres et sont transférés des autres éléments de bénéfice global aux bénéfices non distribués Le bénéfice correspond aux dividendes reçus	s.o.	s.o.

[1] La Société a choisi d'évaluer à la juste valeur par le biais du résultat net certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque.

Au 31 mars 2023, les principaux placements de la Société se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
Sociétés en exploitation cotées en bourse^[1]			
Lifeco ^[2]	68,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
IGM ^[3]	62,1	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL ^[4]	14,9	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs			
Sagard	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
SHMI ^[5]	79,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Wealthsimple ^{[1][6]}	13,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures I ^{[1][7]}	63,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures II ^{[1][8]}	12,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Portage Ventures III ^[9]	2,4	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard Placements Privés Canada ^[10]	3,7	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap II	22,4	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap IV ^[11]	18,6	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard NewGen	19,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sagard Credit Partners I	18,0	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners II ^[12]	4,3	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Healthcare Partners	10,3	Placement	À la juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Gestion d'investissements durables Power Inc.	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	< 5,0	Placements	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[13]	39,2	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Potentia	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Nautilus	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entreprises autonomes			
Peak	42,6	Contrôle conjoint	Méthode de la mise en équivalence
LMPG	49,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Lion	34,5	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

[1] Placements détenus par la Société par l'entremise de la Financière Power.

[2] IGM détient également une participation de 2,4 % dans Lifeco.

[3] La Canada Vie détient également une participation de 3,9 % dans IGM.

[4] Détenu par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %). Parjointco détient une participation donnant le contrôle dans GBL.

[5] Au cours du premier trimestre de 2023, des membres de la direction de Sagard ont investi un montant additionnel dans SHMI et ont acquis une participation de 1,8 %. De plus, SHMI offre un programme de rémunération incitative à long terme en vertu duquel certains membres clés de la direction ont reçu, ou recevront à l'avenir, une rémunération sous forme de fonds propres de SHMI, dont les droits seront acquis sur une période de six ans. Au 31 mars 2023, les membres de la direction de Sagard détenaient une participation de 14,0 % dans SHMI. Lifeco détient également une participation de 7,0 % dans SHMI.

[6] Portage Ventures I et IGM détiennent également des participations respectives de 10,8 % et de 29,9 % dans Wealthsimple (se reporter également à la section Wealthsimple).

[7] Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[8] La Financière Power détient une participation de 7,7 %, Sagard détient une participation de 4,7 % et Lifeco et IGM détiennent également chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II.

[9] Lifeco et IGM détiennent également des participations respectives de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

[10] Lifeco détient également une participation de 12,3 % dans Sagard Placements Privés Canada.

[11] Lifeco détient également une participation de 6,1 % dans Sagard MidCap IV.

[12] Lifeco détient également une participation de 4,2 % dans Sagard Credit Partners II.

[13] Lifeco détient également une participation de 14,9 % dans PPSIE.

Au 31 mars 2023, les principaux placements de Parjointco se présentaient comme suit :

Placements	Intérêt économique en pourcentage	Type de placement	Méthode comptable
GBL	29,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Entités ouvertes			
Imerys	54,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Pernod Ricard	6,7	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
adidas	7,6	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
SGS	19,3	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Umicore	15,9	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Holcim	2,1	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
GEA	6,3	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Ontex	20,0	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Autres placements	< 5,0	Placements	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Entités fermées			
Sienna Investment Managers	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
GBL Capital	100,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Webhelp	61,5	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Canyon	48,0	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Affidea	99,6	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Sanoptis	83,8	Participation donnant le contrôle	Consolidation
Voodoo	16,2	Placement	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
Parques Reunidos	23,0	Influence notable	Méthode de la mise en équivalence

Le tableau suivant présente un résumé du classement des placements détenus par les fonds contrôlés et consolidés, qui sont gérés par les plateformes de placement.

Fonds d'investissement	Classement des placements détenus par le fonds	Évaluation
Portage Ventures I ^[1]	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Portage Ventures II	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Portage Ventures III	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur
Sagard NewGen ^[2]	À la juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur

[1] Exclut le placement dans WealtheSimple, qui est contrôlé et consolidé par la Société.

[2] Exclut un placement dans une filiale contrôlée et consolidée.

Ce mode de présentation doit être lu parallèlement aux notes Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (note 2), Adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers* (note 3) et Placements (note 5) des états financiers consolidés intermédiaires et aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2022 de la Société qui suivent :

- Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées (note 7);
- Goodwill et immobilisations incorporelles (note 10);
- Participations ne donnant pas le contrôle (note 20).

Résultats de Power Corporation

Cette section présente :

- les États consolidés des résultats conformes aux normes IFRS;
- une analyse de l'apport à Power Corporation de ses filiales en exploitation (Lifeco et IGM) et de GBL, qui sont détenues par l'entremise de la Financière Power, ainsi que de l'apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société et des autres placements et entreprises autonomes de la Société au bénéfice net et au bénéfice net ajusté de Power Corporation.

Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

PRÉSENTATION DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, la Financière IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débiteures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie présentent le bilan et l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle; qui sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, et des rapprochements de ces états sont présentés dans diverses sections du présent rapport de gestion.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS CONFORMES AUX NORMES IFRS

Les états consolidés des résultats de Power Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2023 sont présentés ci-après. Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, ainsi que la société de portefeuille. Ce tableau reflète l'apport au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de ses secteurs à présenter, ainsi que l'apport provenant de Sagard et Power Sustainable, soit les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des fonds d'investissement et des participations contrôlés et consolidés, et des autres placements et entreprises autonomes de la Société.

Bénéfice net consolidé – Trimestres clos les

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation ^[2]	Power Corporation Bénéfice net consolidé		
							31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Résultat des activités d'assurance									
Produits des activités d'assurance	5 037	-	-	-	-	-	5 037	5 442	4 780
Charges afférentes aux activités d'assurance	(3 995)	-	-	-	-	-	(3 995)	(4 368)	(3 737)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(342)	-	-	-	-	-	(342)	(376)	(362)
Total du résultat des activités d'assurance	700	-	-	-	-	-	700	698	681
Résultat de placement net									
Produits (pertes) de placement nets ^[3]	5 676	191	-	21	38	(164)	5 762	3 510	(9 888)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance et de réassurance et variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(5 359)	-	-	-	-	-	(5 359)	(3 374)	10 964
Total du résultat de placement net	317	191	-	21	38	(164)	403	136	1 076
Honoraires et autres produits	1 643	846	-	-	209	(25)	2 673	2 632	2 501
Charges d'exploitation et frais administratifs	(1 914)	(615)	-	(51)	(341)	22	(2 899)	(2 934)	(2 473)
Charges financières	(115)	(28)	-	(14)	(30)	(4)	(191)	(228)	(141)
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	631	394	-	(44)	(124)	(171)	686	304	1 644
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	3	53	19	2	(13)	(31)	33	(80)	32
Bénéfice avant impôt	634	447	19	(42)	(137)	(202)	719	224	1 676
Impôt sur le bénéfice	29	64	-	40	(5)	(9)	119	16	265
Bénéfice net	605	383	19	(82)	(132)	(193)	600	208	1 411
Attribuable aux									
Participations ne donnant pas le contrôle	210	262	-	34	(39)	(193)	274	106	536
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13	13	13
Détenteurs d'actions participantes de Power Corporation ^[2]	395	121	19	(129)	(93)	-	313	89	862
	605	383	19	(82)	(132)	(193)	600	208	1 411

[1] La colonne Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres comprend les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui incluent des fonds d'investissement consolidés, ainsi que les activités d'investissement détenues par l'entremise de la Financière Power, y compris Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, et les autres placements et entreprises autonomes de la Société.

[2] Les résultats présentés pour Lifeco et IGM sont les mêmes que ceux qu'elles ont elles-mêmes présentés. L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, ainsi que les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation et représente leur apport à la société de portefeuille.

[3] Comprend les produits de placement nets et la variation de la juste valeur par le biais du résultat net incluse dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

En tant que société de portefeuille, la Société évalue la performance de chaque secteur en fonction de son apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes. Une analyse des résultats de Lifeco, d'IGM et de GBL est présentée à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté ci-après.

APPORT AU BÉNÉFICE NET ET AU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

Cette section présente l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation provenant de Lifeco, d'IGM et de GBL, de même que de Sagard et Power Sustainable, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, qui comprennent des participations contrôlées et consolidées, ainsi que l'apport des autres placements et entreprises autonomes de la Société. Les activités propres de Power Corporation et celles de la Financière Power sont présentées sur une base combinée.

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté^[1]			
Lifeco ^[2]	549	579	474
IGM ^[2]	128	140	135
GBL ^[2]	19	(24)	(29)
Incidence de la consolidation ^[3]	(14)	30	33
	682	725	613
Sagard et Power Sustainable ^[4]	(88)	(183)	(81)
ChinaAMC ^[5]	2	14	13
Autres placements et entreprises autonomes	16	(82)	(1)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(51)	(49)	(56)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(47)	(47)	(46)
	514	378	442
Ajustements^[6]			
Lifeco ^[2]	(145)	(278)	414
IGM ^[2]	109	-	-
Incidence de la consolidation	(111)	(11)	16
	(147)	(289)	430
ChinaAMC ^[5]	(54)	-	-
Sagard et Power Sustainable	-	-	(10)
	(201)	(289)	420
Bénéfice net^[7]			
Lifeco ^[2]	404	301	888
IGM ^[2]	237	140	135
GBL ^[2]	19	(24)	(29)
Incidence de la consolidation	(125)	19	49
	535	436	1 043
Sagard et Power Sustainable ^[4]	(88)	(183)	(91)
ChinaAMC ^[5]	(52)	14	13
Autres placements et entreprises autonomes	16	(82)	(1)
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(51)	(49)	(56)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(47)	(47)	(46)
	313	89	862
Bénéfice par action – de base^[7]			
Bénéfice net ajusté	0,77	0,57	0,65
Ajustements	(0,30)	(0,43)	0,63
Bénéfice net	0,47	0,14	1,28

[1] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM ainsi que de Sagard et Power Sustainable avec leur bénéfice net, se reporter aux sections Lifeco, Financière IGM et Sagard et Power Sustainable ci-après, qui présentent leur apport respectif au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Voir le tableau ci-après pour obtenir plus de renseignements sur l'incidence de la consolidation.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) des plateformes de placement de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[5] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction dans le cadre de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM et ne détient donc plus de participation directe dans ChinaAMC. Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[6] Se reporter à la section Ajustements ci-après, y compris aux détails portant sur l'incidence de la consolidation.

[7] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

L'incidence de la consolidation reflète :

- l'élimination des transactions intersociétés;
- la méthode comptable que la Société applique au bénéfice net présenté par les sociétés en exploitation cotées en bourse pour les placements sous contrôle commun, incluant :
 - i) un ajustement lié à la participation de Lifeco dans PPSIE;
 - ii) une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, y compris Wealthsimple, Portage Ventures I, Portage Ventures II et Portage Ventures III, dans les apports de Lifeco et d'IGM en fonction de leur participation respective;
- les ajustements apportés à IGM et à GBL conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Le tableau suivant présente un résumé de l'incidence de la consolidation sur le bénéfice net ajusté selon sa nature pour Lifeco, IGM et GBL.

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Lifeco			
Application de la méthode comptable de la Société pour les placements sous contrôle commun et autres	(9)	(33)	(10)
IGM			
Application de la méthode comptable de la Société pour les placements sous contrôle commun	(4)	(6)	1
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres ^[1]	(1)	(3)	(1)
	(5)	(9)	-
GBL			
Ajustements apportés conformément à IAS 39 et autres ^[1]	-	72	43
	(14)	30	33
Par action	(0,02)	0,05	0,04

[1] Les ajustements au titre d'IAS 39 sont inclus dans les périodes comparatives, avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023.

Premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022 et au quatrième trimestre de 2022

Bénéfice net

313 M\$ (0,47 \$ par action), comparativement à 862 M\$ (1,28 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 63,3 % par action, et à 89 M\$ (0,14 \$ par action) au quatrième trimestre de 2022.

Bénéfice net ajusté

514 M\$ (0,77 \$ par action), comparativement à 442 M\$ (0,65 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 18,5 % par action, et à 378 M\$ (0,57 \$ par action) au quatrième trimestre de 2022.

Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net et au bénéfice net ajusté

Apport de 535 M\$ au bénéfice net, comparativement à 1 043 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 48,7 %, et à 436 M\$ au quatrième trimestre de 2022.

Apport de 682 M\$ au bénéfice net ajusté, comparativement à 613 M\$ pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 11,3 %, et à 725 M\$ au quatrième trimestre de 2022.

Une analyse des résultats de la Société est présentée aux sections Lifeco, Financière IGM, GBL, Sagard et Power Sustainable, Autres placements et entreprises autonomes, Activités propres et Ajustements ci-après.

LIFECO

Apport à Power Corporation

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Trimestres clos les			
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :			
Bénéfice net ajusté			
Tel qu'il a été présenté par Lifeco	549	579	474
Incidence de la consolidation ^[2]	(9)	(33)	(10)
	540	546	464
Ajustements			
Tels qu'ils ont été présentés par Lifeco	(145)	(278)	414
Incidence de la consolidation ^[3]	-	-	1
	(145)	(278)	415
Bénéfice net	395	268	879

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans Lifeco était de 68,0 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (66,6 % pour la période correspondante de 2022).

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés et reflète la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant un ajustement au titre de la participation de Lifeco dans PPSIE et une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Trimestres clos les			
Bénéfice net ajusté par action ^{[1][2]}	0,87	0,93	0,76
Ajustements ^[3]	(0,23)	(0,45)	0,67
Bénéfice net par action ^[1]	0,64	0,48	1,43

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental par action ordinaire », un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net par secteur, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté ^{[1][2]}			
Exploitation canadienne	278	260	224
Exploitation américaine	200	190	144
Exploitation européenne	178	256	176
Solutions de gestion du capital et des risques	157	181	171
Exploitation générale de Lifeco	(5)	(18)	(3)
	808	869	712
Ajustements ^{[3][4]}			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ^[5]	(168)	(386)	686
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ^[5]	7	(29)	(18)
Coûts de transaction liés à des acquisitions	-	(5)	(7)
Charges de restructuration et d'intégration	(19)	(32)	(12)
Incidence des modifications aux lois fiscales	-	63	-
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(33)	(28)	(27)
	(213)	(417)	622
Bénéfice net ^[1]			
Exploitation canadienne	233	352	443
Exploitation américaine	151	142	112
Exploitation européenne	40	(25)	544
Solutions de gestion du capital et des risques	184	3	234
Exploitation générale de Lifeco	(13)	(20)	1
Bénéfice net ^[1]	595	452	1 334

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[2] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement par secteur. Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, Lifeco a précisé la définition du bénéfice fondamental afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

[3] Désigné par Lifeco comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ». Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion.

[4] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[5] Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, y compris une définition de ces ajustements.

Premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022 et au quatrième trimestre de 2022

Bénéfice net

595 M\$ (0,64 \$ par action), comparativement à 1 334 M\$ (1,43 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 55,2 % par action, et à 452 M\$ (0,48 \$ par action) au quatrième trimestre de 2022.

Bénéfice net ajusté

808 M\$ (0,87 \$ par action), comparativement à 712 M\$ (0,76 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 14,5 % par action, et à 869 M\$ (0,93 \$ par action) au quatrième trimestre de 2022.

CANADA

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net a diminué de 210 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 233 M\$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net ajusté a augmenté de 54 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 278 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats plus favorables au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs d'invalidité de longue durée, à des mesures prises relativement aux prix dans l'unité Produits collectifs d'assurance-vie et d'assurance-maladie, ainsi qu'à une hausse du bénéfice relatif au surplus;
- partiellement contrebalancés par des résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 45 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 219 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. Les pertes liées à l'expérience sur le marché se sont chiffrées à 43 M\$ pour le premier trimestre de 2023, en raison de la diminution des taux d'intérêt, comparativement à des profits liés à l'expérience sur le marché de 226 M\$ au trimestre correspondant de 2022, en raison de l'augmentation des taux d'intérêt.

ÉTATS-UNIS

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net a augmenté de 27 M\$ US (39 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 114 M\$ US (151 M\$ CA). Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net ajusté s'est chiffré à 149 M\$ US (200 M\$ CA), soit une augmentation de 37 M\$ US (56 M\$ CA) par rapport au trimestre correspondant de 2022. L'augmentation est principalement attribuable à :

- une augmentation de 67 M\$ US provenant des unités d'Empower, qui s'est traduite par un bénéfice net ajusté de 186 M\$ US, principalement en raison d'une augmentation de 51 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential, ainsi que par une hausse de l'apport des placements et des synergies réalisées à la suite de l'acquisition de MassMutual. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse des honoraires découlant de la baisse des niveaux moyens sur les marchés boursiers.

Partiellement contrebalancée par :

- une diminution de 19 M\$ US relative à l'unité Gestion d'actifs, qui s'est traduite par une perte nette ajustée de 20 M\$ US, principalement en raison de la baisse des honoraires liés à l'actif, partiellement contrebalancée par la hausse des produits de placement nets et par la diminution des charges découlant du volume;
- une diminution de 11 M\$ US au sein de l'exploitation générale, qui s'est traduite par une perte nette ajustée de 17 M\$ US, principalement en raison de la baisse des produits de placement nets.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 35 M\$ US (49 M\$ CA), comparativement à des ajustements d'un montant négatif de 25 M\$ US (32 M\$ CA) pour le trimestre correspondant de 2022. L'augmentation des ajustements est principalement attribuable à la hausse des coûts d'intégration se rapportant à l'acquisition de Prudential, partiellement contrebalancée par la nature non récurrente des coûts d'intégration se rapportant à l'acquisition de Personal Capital qui avaient été engagées au cours du trimestre correspondant de 2022 au sein des unités d'Empower.

EUROPE

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net a diminué de 504 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 40 M\$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net ajusté a augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 178 M\$. L'augmentation est principalement attribuable à :

- des résultats favorables au chapitre de l'assurance et des rentes au Royaume-Uni découlant d'un profit lié à un règlement favorable en matière de réassurance, ainsi qu'à l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt;
- partiellement contrebalancés par des résultats moins favorables au chapitre de l'assurance et des rentes en Irlande découlant de l'augmentation des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des sinistres.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 exclut des ajustements d'un montant négatif de 138 M\$, comparativement à des ajustements d'un montant positif de 368 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. La diminution des ajustements est principalement attribuable à l'unité Assurance et rentes en raison des rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la diminution des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des apports positifs pour le trimestre correspondant en 2022, qui étaient attribuables aux rendements plus élevés que prévu des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à l'augmentation des taux d'intérêt.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net a diminué de 50 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 184 M\$. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net ajusté a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 157 M\$. La diminution est principalement attribuable à :

- des résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des activités d'assurance-vie aux États-Unis;
- partiellement contrebalancés par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'amélioration des marges liées aux produits d'assurance de biens immobiliers contre les catastrophes.

Le bénéfice net ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 exclut des ajustements positifs de 27 M\$, comparativement à des ajustements positifs de 63 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022, s'expliquant par un résultat de placement net moins élevé que prévu en raison de la baisse des taux d'intérêt en 2023, comparativement à une hausse pour la période correspondante de 2022, et à l'incidence de l'inflation.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction de Lifeco. Se reporter aux analyses détaillées présentées précédemment dans chacun des secteurs opérationnels de Lifeco.

Au premier trimestre de 2023, les ajustements représentant une incidence défavorable de 213 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Des pertes liées à l'expérience sur le marché de 168 M\$ après impôt (209 M\$ avant impôt).
- Des charges de restructuration et d'intégration de 19 M\$ après impôt (26 M\$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 33 M\$ après impôt (45 M\$ avant impôt).

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'élément suivant :

- Une incidence favorable de 7 M\$ après impôt (9 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.

Au premier trimestre de 2022, les ajustements représentant une incidence favorable de 622 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Des profits liés à l'expérience sur le marché de 686 M\$ après impôt (864 M\$ avant impôt).

Ce facteur avait été partiellement contrebalancé par les éléments suivants :

- Une incidence défavorable de 18 M\$ après impôt (19 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.
- Des charges de restructuration et d'intégration de 12 M\$ après impôt (17 M\$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine.
- Des coûts de transaction de 7 M\$ après impôt (8 M\$ avant impôt) au titre de l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential et des acquisitions au sein de l'exploitation européenne.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 27 M\$ après impôt (35 M\$ avant impôt).

Au quatrième trimestre de 2022, les ajustements représentant une incidence défavorable de 417 M\$ après impôt sur le bénéfice comprenaient ce qui suit :

- Des pertes liées à l'expérience sur le marché de 386 M\$ après impôt (393 M\$ avant impôt).
- Une incidence défavorable de 29 M\$ après impôt (46 M\$ avant impôt) sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.
- Des charges de restructuration et d'intégration de 32 M\$ après impôt (43 M\$ avant impôt) au sein de l'exploitation américaine.
- Des coûts de transaction de 5 M\$ après impôt (5 M\$ avant impôt) au titre des acquisitions au sein de l'exploitation européenne.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 28 M\$ après impôt (37 M\$ avant impôt).

Ces facteurs avaient été partiellement contrebalancés par l'élément suivant :

- Une incidence favorable de 63 M\$ au titre des modifications aux lois fiscales.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire et du plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco. Se reporter à la partie B du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats intermédiaires de Lifeco. Il est possible d'obtenir le rapport de gestion intermédiaire et le plus récent rapport de gestion annuel de Lifeco dans le profil de la société sur SEDAR (www.sedar.com).

FINANCIÈRE IGM

Apport à Power Corporation

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Trimestres clos les			
Apport aux éléments suivants de Power Corporation ^[1] :			
Bénéfice net ajusté			
Tel qu'il a été présenté par IGM	128	140	135
Incidence de la consolidation ^[2]	(5)	(9)	-
	123	131	135
Ajustements			
Tel qu'il a été présenté par IGM	109	-	-
Incidence de la consolidation ^[3]	(111)	(11)	15
	(2)	(11)	15
Bénéfice net	121	120	150

[1] La participation directe moyenne de la Financière Power dans IGM était de 62,2 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (61,7 % pour la période correspondante de 2022).

[2] L'incidence de la consolidation comprend l'élimination des transactions intersociétés, la méthode comptable que la Société applique pour les placements sous contrôle commun, incluant une répartition des résultats du portefeuille d'investissements dans les technologies financières, et reflétait les ajustements apportés conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023. L'incidence de la consolidation figurant dans les périodes comparatives a été retraitée pour tenir compte de l'application d'IFRS 17.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après pour obtenir plus de détails sur l'incidence de la consolidation.

Bénéfice net ajusté par action et bénéfice net par action, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Trimestres clos les			
Bénéfice net ajusté par action ^{[1][2]}	0,87	0,94	0,91
Ajustements ^{[3][4]}	0,73	-	-
Bénéfice net par action ^[1]	1,60	0,94	0,91

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Le bénéfice net ajusté par action est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

[3] Se reporter à la section Ajustements ci-après.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Apport au bénéfice net ajusté par secteur et au bénéfice net, tels qu'ils ont été présentés par IGM

	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Trimestres clos les			
Gestion de patrimoine ^[1]	107	108	121
Gestion d'actifs ^[1]	48	51	52
Investissements stratégiques et autres ^[1]	51	66	46
Bénéfice net ajusté ^{[2][3]}	206	225	219
Ajustements ^{[3][4]}	175	-	-
Bénéfice net ^[2]	381	225	219

[1] La dette et les charges d'intérêts sont attribuées à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par IGM i) de la capacité à assurer le service de la dette et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[3] Le bénéfice net ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de détails, incluant une définition et un rapprochement. IGM n'affecte pas les ajustements aux secteurs.

[4] Désigné comme les « autres éléments » par IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion.

Premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022 et au quatrième trimestre de 2022

Bénéfice net

381 M\$ (1,60 \$ par action), comparativement à 219 M\$ (0,91 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une augmentation de 75,8 % par action, et à 225 M\$ (0,94 \$ par action) au quatrième trimestre de 2022.

Pour le premier trimestre de 2023, le bénéfice net inclut le profit de 175 M\$ comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco. La Société a éliminé ce profit au moment de la consolidation.

Bénéfice net ajusté

206 M\$ (0,87 \$ par action), comparativement à 219 M\$ (0,91 \$ par action) pour la période correspondante de 2022, soit une diminution de 4,4 % par action, et à 225 M\$ (0,94 \$ par action) au quatrième trimestre de 2022.

Le 1^{er} janvier 2018, IGM a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation avait reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023. L'apport à Power Corporation pour les périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023 comprend des ajustements au titre du renversement de l'incidence de l'application d'IFRS 9 par IGM.

Le bénéfice net ajusté exclut des ajustements représentant une incidence favorable de 175 M\$ sur le bénéfice au cours du trimestre clos le 31 mars 2023. Il n'y avait pas eu d'ajustements au cours du trimestre correspondant de 2022. Ces ajustements ne sont pas affectés aux secteurs. Le bénéfice net de chaque secteur est résumé ci-dessous.

GESTION DE PATRIMOINE

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 107 M\$. Le bénéfice net du secteur Gestion de patrimoine comprend un bénéfice net de 3 M\$ lié à IPC, qu'IGM présente à titre d'activités abandonnées. La diminution du bénéfice net est principalement liée à une diminution de 13 M\$ du bénéfice net d'IG Gestion de patrimoine, principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une diminution de 14 M\$ des autres produits de planification financière, qui se sont établis à 26 M\$, principalement en raison de la baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et de la baisse des produits tirés de la distribution des produits d'assurance.
- Une diminution de 9 M\$ des produits tirés des honoraires liés aux produits et aux programmes, qui se sont chiffrés à 219 M\$, principalement en raison de la diminution de 3,8 % de l'actif géré moyen. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes pour le trimestre s'est établi à 85,8 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,0 points de base en 2022, reflétant des réductions de prix dans certains fonds et des changements dans la composition des produits.
- Une diminution de 2 M\$ des produits tirés des honoraires de consultation, qui se sont chiffrés à 291 M\$, principalement en raison de la diminution de 1,4 % de l'actif sous services-conseils moyen, partiellement contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de consultation. Le taux moyen des honoraires de consultation pour le trimestre s'est établi à 102,8 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 101,9 points de base en 2022.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une augmentation de 4 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 3 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement des profits et des pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours du premier trimestre, et des produits de placement tirés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des titres et d'autres produits qui ne sont pas liés aux principales activités d'IG Gestion de patrimoine. Ils comprennent également une charge provenant du secteur Investissements stratégiques et autres visant l'utilisation de capital non attribué.
- Une diminution de 2 M\$ des charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller, qui se sont établies à 43 M\$, principalement en raison de la baisse de l'actif géré.
- Une diminution de 2 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires, qui se sont chiffrées à 223 M\$ pour le trimestre, incluant la rémunération versée aux conseillers, dont la plus grande part varie directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires ont diminué de 7 M\$ pour se chiffrer à 57 M\$ au cours du trimestre, principalement en raison de la diminution des charges liées à d'autres programmes pour les conseillers et de la distribution des produits d'assurance, partiellement contrebalancées par une augmentation de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes. La rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 1 M\$ pour se chiffrer à 144 M\$, principalement en raison de l'échéance des unités de commissions de vente différées et d'autres changements apportés à la rémunération, partiellement contrebalancés par une baisse de l'actif sous services-conseils. Les versements liés à la rémunération fondée sur les ventes sont calculés à partir du volume des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients et sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux liés à l'obtention d'un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes a augmenté de 4 M\$ pour se chiffrer à 22 M\$.
- Une diminution de 4 M\$ de l'impôt sur le bénéfice, qui s'est établi à 38 M\$.

GESTION D'ACTIFS

Le secteur Gestion d'actifs comprend les honoraires provenant des fonds communs de placement d'IGM, du secteur Gestion de patrimoine et de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net a diminué de 4 M\$ par rapport au trimestre correspondant de 2022, pour s'établir à 48 M\$, principalement en raison des facteurs suivants :

- Une diminution de 11 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets, soit les honoraires de gestion d'actifs contrebalancés par les charges de rémunération versées aux courtiers, qui se sont établis à 183 M\$, principalement en raison d'une diminution de 10 M\$ des honoraires de gestion d'actifs nets – tierces parties attribuable à une diminution de 7,9 % de l'actif géré moyen, contrebalancée par une hausse du taux des honoraires de gestion d'actifs nets. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux des honoraires de gestion d'actifs nets de Mackenzie s'est établi à 54,2 points de base, comparativement à 53,2 points de base en 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente. Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine ont diminué de 1 M\$ pour s'établir à 28 M\$. La diminution des honoraires de gestion est principalement attribuable à la diminution de 4,4 % de l'actif géré moyen. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux des honoraires de gestion de Mackenzie s'est établi à 15,1 points de base, comparativement à 14,7 points de base en 2022.
- Une augmentation de 2 M\$ des charges, qui se sont établies à 116 M\$, principalement en raison d'une augmentation de 3 M\$ des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires au cours du trimestre, partiellement contrebalancée par la diminution de 1 M\$ des charges liées aux activités et aux services de soutien. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires comprennent principalement les activités de distribution aux intermédiaires, qui varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris les processus technologiques et d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, de même que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces charges incluent principalement des charges liées à la rémunération et à la technologie et d'autres charges liées aux fournisseurs de services.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par une augmentation de 7 M\$ des produits de placement nets et autres, qui se sont chiffrés à 5 M\$. Les produits de placement nets et autres incluent principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs, qui sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des investisseurs tiers.

ACTIF GÉRÉ ET ACTIF SOUS SERVICES-CONSEILS

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif géré est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs et un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. Se reporter à la section Autres mesures pour obtenir une définition de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils.

(en milliards de dollars)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022	31 décembre 2021
Gestion de patrimoine				
Actif géré	108,9	103,9	112,4	116,2
Autres éléments de l'actif sous services-conseils	37,9	36,5	35,6	36,4
Actif sous services-conseils	146,8	140,4	148,0	152,6
Gestion d'actifs				
Actif géré de tierces parties	117,0	113,1	124,7	129,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller du secteur Gestion de patrimoine	76,8	73,5	80,8	81,2
Actif géré	193,8	186,6	205,5	210,3
Données consolidées ^[1]				
Actif géré	225,9	217,0	237,1	245,3
Autres éléments de l'actif sous services-conseils ^[2]	34,5	32,4	31,2	31,8
Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils ^[2]	260,4	249,4	268,3	277,1

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

Le tableau suivant présente le total de l'actif géré moyen et de l'actif sous services-conseils moyen.

(en milliards de dollars)	2023	2022			
	T1	T4	T3	T2	T1
Gestion de patrimoine					
Actif sous services-conseils	145,2	139,2	137,8	141,0	148,3
Actif géré	108,1	103,9	103,9	106,7	112,7
Gestion d'actifs					
Actif géré de tierces parties	115,7	112,6	113,4	118,5	125,7
Total de l'actif géré	192,0	186,3	187,3	195,5	205,5
Données consolidées ^[1]					
Actif géré	223,8	216,5	217,3	225,2	238,4
Actif géré et actif sous services-conseils ^[2]	257,6	247,8	247,2	255,3	269,5

[1] Représente l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés d'IGM. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou distribue ses produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de la présentation d'IGM. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation d'IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

[2] Comprend un ajustement représentant l'élimination de la double comptabilisation dans les cas où les activités sont présentées dans plus d'un secteur.

AJUSTEMENTS

Les ajustements sont des éléments exclus du bénéfice net lors du calcul du bénéfice net ajusté par la direction d'IGM.

Pour le premier trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté exclut une incidence favorable 175 M\$ après impôt (179 M\$ avant impôt) se rapportant à la vente par IGM d'une partie de sa participation dans Lifeco à la Société. La Société n'a pas inclus le montant du profit sur la vente de Lifeco dans ses ajustements, puisque ce profit a été éliminé au moment de la consolidation. IGM n'avait présenté aucun ajustement au cours des premier et quatrième trimestres de 2022.

L'information ci-dessus est tirée du rapport de gestion intermédiaire et du plus récent rapport de gestion annuel d'IGM. Se reporter à la partie C du présent rapport de gestion pour obtenir plus de renseignements sur les résultats intermédiaires d'IGM. Il est possible d'obtenir le rapport de gestion intermédiaire et le plus récent rapport de gestion annuel d'IGM dans le profil de la société sur SEDAR (www.sedar.com).

GBL

Apport à Power Corporation

Trimestres clos les (en millions de dollars canadiens)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Apport au bénéfice net de Power Corporation ^[1] :			
Tel qu'il a été présenté par GBL	19	(24)	(29)
Incidence de la consolidation ^[2]	-	72	43
Bénéfice net (perte nette)	19	48	14

[1] La participation indirecte moyenne de la Financière Power dans GBL était de 14,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (14,6 % pour la période correspondante de 2022).

[2] La Société a adopté IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023. L'apport à la Société avant le 1^{er} janvier 2023 comprend un ajustement lié à GBL, conformément à IAS 39, tel qu'il est décrit ci-après.

Apport au bénéfice net (à la perte nette), tel qu'il a été présenté par GBL

Trimestres clos les (en millions d'euros)	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises associées et des sociétés en exploitation consolidées de :			
Imerys	56	24	40
Webhelp	10	12	13
Canyon	1	(3)	8
Sanoptis	7	(6)	-
Affidea	(3)	7	-
Parques Reunidos/Piolin II	(27)	(22)	(17)
GBL Capital et Sienna Investment Managers	(1)	-	10
	43	12	54
Dividendes nets tirés des placements :			
SGS	118	-	110
Pernod Ricard	-	51	-
MOWI	1	3	5
	119	54	115
Produits (charges) d'intérêts	(9)	(9)	(7)
Autres produits financiers (charges financières)	(8)	(99)	(198)
Autres produits (charges) d'exploitation	(67)	(57)	(86)
Profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants	(1)	(15)	(5)
Impôt	-	2	1
Bénéfice net (perte nette) ^{[1][2]}	77	(112)	(126)

[1] Désigné comme le « résultat net consolidé conforme aux normes IFRS » dans l'information publiée par GBL.

[2] Attribuable aux actionnaires de GBL.

Premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022 et au quatrième trimestre de 2022

Bénéfice net (perte nette)

Bénéfice net de 77 M€, comparativement à une perte nette de 126 M€ pour la période correspondante de 2022, et à une perte nette de 112 M€ au quatrième trimestre de 2022.

Ajustements apportés à l'apport de GBL conformément à IAS 39

Le 1^{er} janvier 2018, GBL a adopté IFRS 9, *Instruments financiers*. Power Corporation a reporté l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 et appliqué IFRS 9 de façon prospective. La Société a classé les placements détenus par GBL conformément au classement de GBL en vertu d'IFRS 9. GBL a classé ses placements dans des entités ouvertes et dans Voodoo à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif des instruments de fonds propres en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres.

Les placements dans des fonds alternatifs et les placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dispositions transitoires d'IFRS 9 exigent que tous les profits et pertes latents sur les placements auparavant classés comme disponibles à la vente demeurent de façon permanente dans les fonds propres. Les variations subséquentes de la juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Le tableau suivant présente les ajustements de l'apport de GBL au bénéfice de Power Corporation, conformément à IAS 39 pour les périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société le 1^{er} janvier 2023.

Trimestres clos les (en millions de dollars canadiens)	31 décembre 2022	31 mars 2022
Cession partielle du placement dans Pernod Ricard ^[1]	67	-
Charges pour perte de valeur au titre des placements dans des entités ouvertes ^[2]	-	(1)
Cession de fonds alternatifs et autres ^[3]	3	11
Reprise de (profits) pertes latents sur les fonds alternatifs et autres ^[4]	2	33
Total	72	43

[1] Au cours du quatrième trimestre de 2022, une partie du placement dans Pernod Ricard avait été cédée, ce qui s'est traduit par un profit. Ce profit n'avait pas été comptabilisé dans le bénéfice de GBL puisque le placement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La quote-part revenant à Power Corporation s'était chiffrée à 67 M\$ et comprenait un recouvrement lié à la reprise d'une perte de valeur précédemment comptabilisée.

[2] En vertu d'IFRS 9, GBL classe la majorité de ses placements dans des entités ouvertes à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et, par conséquent, les charges pour perte de valeur ne sont pas comptabilisées dans le bénéfice. Le placement dans Ontex avait déjà subi une perte de valeur, qui s'était traduite par un coût ajusté de 6,99 € par action. Au cours du premier trimestre de 2022, le cours de l'action a diminué pour atteindre 6,63 €, ce qui avait donné lieu à une charge pour perte de valeur. La quote-part revenant à la Société s'était chiffrée à 1 M\$.

[3] Au cours des premier et quatrième trimestres de 2022, des placements détenus par l'entremise de fonds alternatifs et d'autres fonds d'investissement classés à la juste valeur par le biais du résultat net conformément à IFRS 9 ont été cédés, ce qui avait donné lieu à des profits réalisés. La quote-part revenant à Power Corporation des profits réalisés, conformément à IAS 39, s'était chiffrée à 11 M\$ pour le premier trimestre et à 3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022.

[4] GBL classe les placements dans des fonds alternatifs à la juste valeur par le biais du résultat net, conformément à IFRS 9, et a comptabilisé les variations latentes de la juste valeur dans les résultats. Power Corporation n'a pas comptabilisé ces variations latentes de la juste valeur dans les résultats et a continué de classer ces placements comme étant disponibles à la vente, conformément à IAS 39.

Le bénéfice de GBL comprend les dividendes provenant de ses placements cotés non consolidés, qui sont généralement déclarés comme suit :

- Holcim (deuxième trimestre)
- SGS (premier trimestre)
- adidas (deuxième trimestre)
- Umicore (deuxième et troisième trimestres)
- Pernod Ricard (deuxième et quatrième trimestres)
- GEA (deuxième trimestre)

RÉSULTATS

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net s'est chiffré à 77 M€, comparativement à une perte nette de 126 M€ pour le trimestre correspondant de 2022. Cette augmentation du bénéfice net est principalement attribuable aux éléments suivants :

- Une diminution de 190 M€ des autres charges financières, qui se sont chiffrées à 8 M€ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des charges financières de 198 M€ au cours du trimestre correspondant de 2022. Les autres charges financières du premier trimestre de 2023 comprennent une perte de 12 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations convertibles et échangeables émises par GBL et une incidence défavorable de 44 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp pour le trimestre, y compris l'incidence de l'actualisation. Au cours du trimestre correspondant de 2022, les autres charges financières comprenaient un profit de 72 M€ au titre de l'évaluation à la valeur de marché des dérivés liés aux obligations convertibles et échangeables émises par GBL et une incidence défavorable de 134 M€ liée à l'augmentation du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp. De plus, au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, GBL a comptabilisé une augmentation nette de 33 M€ de la juste valeur des fonds alternatifs et des placements conjoints directs dans des actions de sociétés fermées de GBL Capital qui ne sont pas consolidés ou comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, comparativement à une diminution nette de 153 M€ de la juste valeur au cours du trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 19 M€ des autres charges d'exploitation, qui ont totalisé 67 M€. L'augmentation des passifs comptabilisés au titre du régime de rémunération incitative des employés de Webhelp s'est chiffrée à 38 M€ au cours du trimestre, y compris l'incidence de l'actualisation et de l'acquisition des droits, comparativement à une augmentation de 63 M€ des passifs pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une augmentation de 16 M€ de l'apport d'Imerys au bénéfice de GBL, représentant un apport de 56 M€ pour GBL, comparativement à un apport de 40 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Un apport positif de 7 M€ au bénéfice de GBL provenant de Sanoptis, qui a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022.
- Une augmentation de 4 M€ des dividendes, qui se sont établis à 119 M€, principalement en raison d'une augmentation du dividende reçu de SGS attribuable à l'incidence du taux de change, partiellement contrebalancée par une diminution des dividendes reçus de Mowi en raison d'une diminution de la participation de GBL.
- Une diminution de 4 M€ de l'apport négatif des profits (pertes) liés aux cessions, aux pertes de valeur et aux reprises d'actifs non courants, représentant un apport négatif de 1 M€ à GBL, comparativement à une perte nette de 5 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.

Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par les éléments suivants :

- Une diminution de 11 M€ de l'apport des participations consolidées ou comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence par GBL Capital et Sienna Investment Managers, représentant un apport négatif de 1 M€ au bénéfice de GBL, comparativement à un apport positif de 10 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 10 M€ de l'apport de Piolin II S.à.r.l. au bénéfice de GBL, représentant un apport négatif de 27 M€ pour GBL, comparativement à un apport négatif de 17 M€ pour le trimestre correspondant de 2022.
- Une diminution de 7 M€ de l'apport de Canyon au bénéfice de GBL, représentant un apport de 1 M€ pour GBL.
- Une diminution de 3 M€ de la quote-part revenant à GBL du résultat net de Webhelp, représentant un apport de 10 M€ pour GBL.
- Un apport négatif de 3 M€ au bénéfice de GBL provenant d'Affidea, qui a été acquise au cours du troisième trimestre de 2022.

TAUX DE CHANGE MOYENS

Les taux de change moyens pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 étaient les suivants :

	31 mars 2023	31 mars 2022	Variation en %
€/ \$ CA	1,452	1,420	2,2

L'information ci-dessus est tirée de l'information financière publiée par GBL dans son communiqué de presse du premier trimestre de 2023. Pour obtenir plus de renseignements sur les résultats de GBL, consulter son site Web (www.gbl.be).

SAGARD ET POWER SUSTAINABLE

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placement, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS), lequel correspond aux honoraires de gestion moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placement.

Se reporter à la section Plateformes de placements dans des actifs alternatifs pour obtenir des renseignements détaillés et une analyse de l'actif géré et des capitaux générant des honoraires de Sagard et Power Sustainable.

Les produits tirés des activités d'investissement (capital exclusif) sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant, plus particulièrement, le moment auquel ils sont réalisés.

Apport à Power Corporation

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant de Sagard et Power Sustainable :

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :			
Bénéfice net (perte nette) ajusté			
Activités de gestion d'actifs			
Sagard	(10)	(10)	(14)
Power Sustainable ^[1]	(12)	3	(12)
Activités d'investissement (capital exclusif)			
Sagard	(1)	(13)	14
Power Sustainable ^[1]	(65)	(163)	(69)
	(88)	(183)	(81)
Ajustements			
Power Sustainable	-	-	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(88)	(183)	(91)

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, la présentation des activités de gestion d'actifs de Power Sustainable avait été modifiée afin de séparer certaines activités exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE de ses activités de gestion. Par ailleurs, une répartition de certaines charges est incluse dans les autres activités d'investissement de la Société. Les informations comparatives ont été retraitées afin de refléter ces changements.

ACTIVITÉS DE GESTION D'ACTIFS

Sommaire de la composition du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités de gestion d'actifs :

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Sagard			
Honoraires de gestion ^[1]	45	45	34
Charges liées aux plateformes de placement	(47)	(50)	(36)
Bénéfice tiré des honoraires ^[2]	(2)	(5)	(2)
Intéressement aux plus-values, montant net ^{[3][4]}	(2)	(6)	(11)
Autres ^[2]	(5)	(1)	(1)
	(9)	(12)	(14)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs ^[5]	(2)	(1)	(3)
Participations ne donnant pas le contrôle ^[6]	1	3	3
	(10)	(10)	(14)
Power Sustainable			
Honoraires de gestion ^[1]	6	7	4
Charges liées aux plateformes de placement	(19)	(19)	(14)
Bénéfice tiré des honoraires ^[2]	(13)	(12)	(10)
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net ^{[3][7]}	6	19	-
Autres ^{[2][8]}	(5)	(4)	(2)
	(12)	3	(12)
Bénéfice net (perte nette)	(22)	(7)	(26)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par la plateforme de placement sur le capital exclusif et pour la gestion des entreprises autonomes. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement. Au cours du premier trimestre de 2023, Sagard a comptabilisé un ajustement rétroactif de 6 M\$ au titre des honoraires de gestion se rapportant aux nouveaux engagements en capital effectués dans le cadre de la clôture finale de Sagard NewGen.

[2] Le bénéfice tiré des honoraires est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Les éléments exclus du bénéfice tiré des honoraires sont inclus au poste Autres. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description et un rapprochement. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin qu'ils soient conformes à cette présentation.

[3] L'intéressement aux plus-values, montant net, comprend l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts liés aux employés, qui sont comptabilisés sur la période d'acquisition des droits. L'intéressement aux plus-values est comptabilisé en fonction des variations de la juste valeur des placements détenus dans chaque fonds consolidé, ainsi qu'en fonction de l'intéressement aux plus-values gagné lorsqu'il est hautement probable qu'aucune reprise importante n'aura lieu relativement aux fonds non consolidés. La quote-part revenant à la Société de la charge liée à l'intéressement aux plus-values à payer par le fonds est incluse dans les activités d'investissement.

[4] Les résultats du premier trimestre de 2022 tenaient compte d'une reprise de l'intéressement aux plus-values, montant net, de 13 M\$ attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple au cours de la période.

[5] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) provenant de la plateforme de placement liée à la gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs de Sagard.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluent la participation détenue dans SHMI par Lifeco et des membres de la direction de Sagard.

[7] Les résultats du premier trimestre de 2023 et du quatrième trimestre de 2022 tenaient compte d'un intéressement aux plus-values, s'élevant respectivement à des montants nets de 6 M\$ et de 17 M\$ attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif net de PPSIE. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tenaient également compte d'une reprise des honoraires liés au rendement à payer en raison de la baisse de la valeur des placements au sein de Power Sustainable China.

[8] Le poste Autres comprend les activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Sommaire du bénéfice net ajusté (de la perte nette ajustée) et du bénéfice net (de la perte nette) provenant des activités d'investissement (capital exclusif) :

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Bénéfice net (perte nette) ajusté			
Sagard			
Actions de sociétés fermées et autres stratégies	9	(4)	13
Capital de risque (investissements dans les technologies financières) ^[1]	(10)	(9)	1
Power Sustainable			
Actions de sociétés ouvertes ^[2]	(2)	(55)	(70)
Infrastructure énergétique			
Bénéfice (perte) avant les variations des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle ^[3]	(30)	(45)	1
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle ^[4]	(33)	(63)	-
	(66)	(176)	(55)
Ajustements			
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	-	-	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(66)	(176)	(65)

[1] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats du premier trimestre de 2022 comprenaient une reprise de l'intéressement aux plus-values à payer de 13 M\$ attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple au cours du trimestre. La diminution nette de la juste valeur des placements de la Société, y compris ses placements détenus par l'entremise de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, s'est établie à 6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à une diminution de la juste valeur de 143 M\$ pour la période correspondante de 2022.

[2] À l'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, la Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. L'apport des activités d'investissement se composera désormais du revenu de dividendes, ainsi que des honoraires de gestion et des charges au titre des honoraires liés au rendement. En 2022, la Société avait comptabilisé, aux premier et quatrième trimestres, des pertes réalisées respectives de 54 M\$ et de 55 M\$ à la cession de placements dans Power Sustainable China, et elle avait comptabilisé des pertes de valeur de 13 M\$ au premier trimestre en raison des reculs des marchés boursiers chinois.

[3] Les résultats du premier trimestre de 2023 comprennent la quote-part revenant à la Société d'une charge de 9 M\$ liée à l'intéressement aux plus-values attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que sa quote-part des pertes d'exploitation principalement attribuables au caractère saisonnier des activités. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 tenaient compte de la quote-part revenant à la Société d'une charge de 19 M\$ liée à l'intéressement aux plus-values attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que de pertes d'exploitation principalement attribuables au caractère saisonnier des activités, facteurs partiellement contrebalancés par des profits latents de 10 M\$ au titre des contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques. Les résultats du premier trimestre de 2022 comprenaient un profit de 12 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques et excluaient une charge de 10 M\$ attribuable aux pertes de valeur au titre de participations directes dans des actifs d'infrastructures énergétiques, comptabilisées à titre d'ajustement (se reporter à la section Ajustements ci-après).

[4] Les résultats du premier trimestre de 2023 comprennent une charge de 33 M\$ (63 M\$ au quatrième trimestre de 2022) se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE selon la méthode du coût historique. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)**POWER SUSTAINABLE**

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, Power Sustainable avait comptabilisé une perte de valeur de 10 M\$ au titre de projets en cours de construction qui sont inclus dans les participations directes dans des infrastructures énergétiques au sein de la plateforme de Power Sustainable.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes.

Les produits tirés des autres placements sont de nature volatile puisqu'ils dépendent de plusieurs facteurs, incluant plus particulièrement le moment de leur réalisation.

Sommaire des autres placements et entreprises autonomes :

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Autres placements			
Fonds d'investissement et de couverture	-	15	2
Autres ^[1]	21	5	(7)
Entreprises autonomes^[2]	(5)	(102)	4
Bénéfice net (perte nette)	16	(82)	(1)

[1] Comprend principalement les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Lion, de LMPG et de Peak. Les résultats du quatrième trimestre de 2022 comprenaient une charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 109 M\$ après impôt (126 M\$ avant impôt), reflétant la baisse de la valeur de marché de Lion au 31 décembre 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffré à 16 M\$, comparativement à une perte nette de 1 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022. La perte nette des entreprises autonomes s'est chiffrée à 5 M\$, comparativement à un bénéfice net de 4 M\$ pour le trimestre correspondant de 2022.

La Société détient une participation dans Bellus Santé inc., une société biopharmaceutique canadienne ayant atteint un stade de croissance avancé. La participation est comptabilisée en tant qu'entreprise associée selon la méthode de la mise en équivalence, et sa valeur comptable était nulle au 31 mars 2023. Le 18 avril 2023, après la fin du trimestre, Bellus a annoncé une entente en vertu de laquelle elle sera acquise par GSK Inc. à un prix de 14,75 \$ US par action payable en trésorerie. La Société prévoit recevoir un produit d'environ 73 M\$ US. La transaction, qui devrait être finalisée au troisième trimestre de 2023, est assujettie aux conditions de clôture habituelles, y compris l'approbation des actionnaires et des organismes de réglementation.

ACTIVITÉS PROPRES (DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE)

Les activités propres incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice.

Charges d'exploitation et autres charges

Le sommaire des charges d'exploitation et autres charges de la Société et de la Financière Power sur une base combinée se présente comme suit :

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022	31 mars 2022
Charges d'exploitation ^[1]	35	32	36
Charges financières ^[2]	14	14	14
Amortissement	2	2	1
Impôt sur le bénéfice	-	1	5
	51	49	56

[1] Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Société avait rattaché des droits à la plus-value des actions jumelés à certaines options, lesquelles avaient été reclassées à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie. La Société avait conclu un swap de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Les résultats du premier trimestre de 2023 comprennent une perte nette de 4 M\$ découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé (profit net de 1 M\$ au quatrième trimestre de 2022).

[2] Les charges financières liées à la Financière Power se sont chiffrées à 4 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, soit le même montant qu'en 2022.

AJUSTEMENTS (EXCLUS DU BÉNÉFICE NET AJUSTÉ)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements.

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Trimestres clos les			
Lifeco^[1]			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché	(114)	(257)	457
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction	5	(19)	(12)
Coûts de transaction liés à des acquisitions	-	(4)	(5)
Charges de restructuration et d'intégration	(13)	(21)	(8)
Incidence des modifications aux lois fiscales	-	42	-
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions	(23)	(19)	(18)
	(145)	(278)	414
Incidence de la consolidation^[2]	-	-	1
	(145)	(278)	415
IGM^[1]			
Profit à la cession d'actions de Lifeco	109	-	-
Incidence de la consolidation^[2]	(111)	(11)	15
	(2)	(11)	15
ChinaAMC			
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC	(14)	-	-
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	(40)	-	-
	(54)	-	-
Sagard et Power Sustainable			
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques	-	-	(10)
	(201)	(289)	420

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco au premier trimestre de 2023; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

ChinaAMC

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. La Société a vendu sa participation de 13,9 % dans ChinaAMC à IGM. Comme le groupe Power conserve une participation de 27,8 % dans ChinaAMC, la Société n'a pas comptabilisé de profit à la cession de sa participation. À la suite de cette transaction, la Société a engagé des coûts de transaction de 14 M\$ et un montant de 40 M\$ au titre de l'impôt sur le bénéfice. La Société a comptabilisé ces montants à titre d'ajustement.

Pour obtenir des renseignements additionnels, se reporter aux sections Ajustements ci-dessus portant respectivement sur Lifeco, IGM et Sagard et Power Sustainable. Se reporter également à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

Situation financière

BILANS CONSOLIDÉS (RÉSUMÉS)

Les bilans résumés de Lifeco et d'IGM, le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, ainsi que les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement du bilan de la société de portefeuille et des bilans consolidés résumés de la Société au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, qui figurent à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.

31 mars 2023

	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 666	547	1 663	506	(454)	8 928
Placements	218 551	5 071	174	2 068	312	226 176
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	377	571	18 588	-	(19 536)	-
GBL ^[2]	-	-	3 582	-	-	3 582
Autres	321	596	2 557	-	(3 474)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	283	2 224	-	1 140	(407)	3 240
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 158	-	-	-	-	1 158
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 601	-	-	-	-	17 601
Autres actifs	24 904	5 823	261	5 123	(159)	35 952
Immobilisations incorporelles ^[3]	6 223	1 363	2	839	(32)	8 395
Goodwill ^[3]	10 623	2 802	-	620	613	14 658
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	405 146	-	-	-	-	405 146
Total de l'actif	691 853	18 997	26 827	10 296	(23 137)	724 836
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	138 765	-	-	-	-	138 765
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 612	-	-	-	-	94 612
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	549	-	-	-	-	549
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 573	-	-	-	4 573
Débtentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	647	-	-	647
Débtentures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	10 311	2 100	250	2 374	(88)	14 947
Autres passifs	13 433	5 941	960	4 607	(287)	24 654
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 435	-	-	-	-	59 435
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	345 711	-	-	-	-	345 711
Total du passif	662 816	12 614	1 857	6 981	(375)	683 893
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	(1 500)	-
Actions privilégiées perpétuelles	2 720	-	2 830	-	(5 550)	-
Actions non participantes	-	-	950	-	-	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 849	6 326	21 190	2 922	(31 097)	21 190
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	2 968	57	-	393	15 385	18 803
Total des fonds propres	29 037	6 383	24 970	3 315	(22 762)	40 943
Total du passif et des fonds propres	691 853	18 997	26 827	10 296	(23 137)	724 836

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débtentures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

31 décembre 2022
(montants retraités)

	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Bilan consolidé
Actif						
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	194	1 976	152	222 545
Participations dans les sociétés en exploitation cotées en bourse, les plateformes de placement et autres :						
Lifeco et IGM	375	940	18 186	-	(19 501)	-
GBL ^[2]	-	-	3 314	-	-	3 314
Autres	327	596	2 524	-	(3 447)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	783	1 147	(47)	3 202
Actifs au titre des contrats d'assurance	1 140	-	-	-	-	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	17 571	-	-	-	-	17 571
Autres actifs	25 549	5 652	310	4 664	(209)	35 966
Immobilisations incorporelles ^[3]	6 230	1 364	2	751	(31)	8 316
Goodwill ^[3]	10 611	2 802	-	591	613	14 617
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	387 882
Total de l'actif	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	135 438	-	-	-	-	135 438
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 810	-	-	-	-	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	537	-	-	-	-	537
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	4 610
Débetures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	647	-	-	647
Débetures et autres instruments d'emprunt sans recours ^[4]	10 509	2 100	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 235	5 900	987	4 366	(317)	25 171
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	57 841	-	-	-	-	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	330 041	-	-	-	-	330 041
Total du passif	643 411	12 610	1 884	6 322	(405)	663 822
Fonds propres						
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	-	-	-	(1 500)	-
Actions privilégiées perpétuelles	-	-	2 830	-	(2 830)	-
Actions non participantes	2 720	-	950	-	(2 720)	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 689	6 061	20 926	2 895	(30 645)	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	2 886	67	-	405	15 345	18 703
Total des fonds propres	28 795	6 128	24 706	3 300	(22 350)	40 579
Total du passif et des fonds propres	672 206	18 738	26 590	9 622	(22 755)	704 401

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

[2] Détenue indirectement par l'intermédiaire de Parjointco. Le bilan de la société de portefeuille comprend la participation de la Société dans GBL, qui est présentée séparément à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires.

[3] L'actif de Lifeco, d'IGM et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres exclut l'allocation du goodwill et des immobilisations incorporelles liés aux activités propres.

[4] Les débetures et autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées sont garantis par leurs actifs, lesquels sont sans recours contre la Société.

[5] Les participations ne donnant pas le contrôle de Lifeco comprennent le surplus attribuable au compte de participation de filiales.

[6] Les participations ne donnant pas le contrôle incluses dans l'incidence de la consolidation représentent les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres de Lifeco, d'IGM et des participations contrôlées et consolidées.

Transition à IFRS 9

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 9, *Instruments financiers*, qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. La Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Le tableau ci-dessous présente les différences entre le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et celui en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente	Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une proportion nettement plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de Lifeco est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte qu'une proportion de 100 % du portefeuille d'obligations de Lifeco et de 89 % de son portefeuille de prêts hypothécaires sont évaluées à la juste valeur, comparativement à des proportions respectives de 79 % et de 9 % en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Actif et passif consolidés

Le total de l'actif de la Société a augmenté pour s'établir à 724,8 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 704,4 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison des fluctuations sur les marchés, de la croissance des nouvelles affaires, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Le passif a augmenté pour s'établir à 683,9 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 663,8 G\$ au 31 décembre 2022, principalement en raison des éléments suivants, tels qu'ils ont été présentés par Lifeco :

- Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 3,3 G\$, principalement en raison des fluctuations sur les marchés, partiellement contrebalancées par les transferts d'affaires habituels.
- Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 0,2 G\$, principalement en raison des transferts d'affaires habituels.
- Les contrats d'investissement et d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 17,3 G\$, principalement en raison de l'incidence combinée de 15,7 G\$ des hausses de la valeur de marché et des produits de placement, de l'incidence de 2,0 G\$ des fluctuations des devises et des dépôts nets de 0,9 G\$. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'incidence défavorable de 1,3 G\$ des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des bilans consolidés de Lifeco et d'IGM.

BILANS DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Dans les bilans de la société de portefeuille présentés ci-dessous, les données de Power Corporation et de la Financière Power sont présentées sur une base combinée, tandis que les participations dans les filiales sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Cette présentation aide le lecteur à cibler les changements dans le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille et présente par ailleurs les activités d'investissement de même que les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les débentures et les actions non participantes.

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Actif de la société de portefeuille		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^[1]	1 663	1 277
Participations :		
Lifeco	15 032	14 579
IGM	3 556	3 607
GBL ^[2]	3 582	3 314
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs ^[3]	1 882	1 848
ChinaAMC ^[4]	-	783
Autres placements et entreprises autonomes	849	870
Autres actifs ^[5]	263	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 827	26 590
Passif de la société de portefeuille		
Débentures et autres instruments d'emprunt ^[6]	897	897
Autres passifs	960	987
Total du passif de la société de portefeuille	1 857	1 884
Fonds propres de la société de portefeuille		
Actions privilégiées perpétuelles ^[7]	2 830	2 830
Actions non participantes	950	950
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 190	20 926
Total des fonds propres de la société de portefeuille	24 970	24 706
Total du passif et des fonds propres de la société de portefeuille	26 827	26 590

[1] Les équivalents de trésorerie comprennent des titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois d'un montant de 507 M\$ (358 M\$ au 31 décembre 2022). Conformément aux normes IFRS, ceux-ci sont classés à titre de placements dans les états financiers consolidés intermédiaires.

[2] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[3] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple présentés selon la méthode de la mise en équivalence.

[4] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation du groupe dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Aperçu.

[5] Comprend des dividendes d'un montant de 83 M\$ déclarés par IGM au premier trimestre et reçus par la Financière Power le 28 avril 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[6] Comprend les débentures de la Financière Power de 250 M\$ au 31 mars 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022).

[7] Actions privilégiées perpétuelles émises par la Financière Power.

Société de portefeuille – Transition à IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement des placements détenus par la société de portefeuille, qui ne sont pas comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence ou consolidés, en fonction des catégories d'évaluation initiales en vertu d'IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation en vertu d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023.

Placements dans des actions	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs		
Sagard		
Sagard Placements Privés Canada	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap II	Disponible à la vente	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard MidCap IV	Disponible à la vente	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Credit Partners II	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Sagard Healthcare Partners	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net
Power Sustainable		
Power Sustainable China (actions de sociétés ouvertes)	Disponible à la vente	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^[1]
Autres placements	Disponibles à la vente	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

[1] La Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeureront de façon permanente dans les fonds propres.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par la Société et la Financière Power se sont élevés à 1 663 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 1 277 M\$ à la fin de décembre 2022 (pour obtenir plus de détails, se reporter à la section États des flux de trésorerie de la société de portefeuille figurant plus loin dans le présent rapport de gestion).

La trésorerie et les équivalents de trésorerie détenus par Sagard et Power Sustainable, y compris Power Sustainable China, se sont élevés à 178 M\$ au 31 mars 2023 (194 M\$ au 31 décembre 2022) et sont compris dans la valeur comptable des plateformes de placement.

Placements

PARTICIPATIONS DANS LIFECO, IGM ET GBL (SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE)

Les tableaux ci-dessous présentent, selon la méthode de la mise en équivalence, la continuité des participations dans Lifeco, IGM et GBL, aux fins de la présentation de la société de portefeuille. La valeur comptable des participations dans Lifeco, IGM et GBL, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, a augmenté pour s'établir à 22 170 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 21 500 M\$ au 31 décembre 2022.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (telle qu'elle a été présentée)	15 496	3 434	4 278	23 208
Changement de méthode comptable ^[2]	(2 204)	(82)	-	(2 286)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2022 (montant retraité)	13 292	3 352	4 278	20 922
Apport du bénéfice net (de la perte nette) ajusté	2 159	538	(15)	2 682
Apport des ajustements	206	16	-	222
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) ^[3]	88	52	(929)	(789)
Dividendes	(1 216)	(333)	(84)	(1 633)
Incidence des variations des participations et autres	50	(18)	64	96
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée afin de refléter la quote-part revenant à la Société de l'incidence de Lifeco sur le total des fonds propres au 1^{er} janvier 2022 dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains des actifs financiers de Lifeco comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

[3] La quote-part revenant à GBL des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) comprend des pertes latentes de 919 M\$ sur les placements disponibles à la vente et des pertes latentes de 16 M\$ liées aux écarts de change.

	Lifeco	IGM	GBL ^[1]	Total
Valeur comptable au 31 décembre 2022 (montant retraité)	14 579	3 607	3 314	21 500
Changement de méthode comptable ^[2]	(20)	(1)	-	(21)
Valeur comptable au 1 ^{er} janvier 2023 (montant retraité)	14 559	3 606	3 314	21 479
Participations dans les filiales ^[3]	553	-	-	553
Apport du bénéfice net (de la perte nette) ajusté	540	123	19	682
Apport des ajustements	(145)	(2)	-	(147)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	136	19	212	367
Dividendes	(330)	(83)	-	(413)
Incidence des variations des participations et autres ^[4]	(281)	(107)	37	(351)
Valeur comptable au 31 mars 2023	15 032	3 556	3 582	22 170

[1] Détenu indirectement par l'intermédiaire de Parjointco.

[2] La valeur comptable des participations dans Lifeco et IGM a été retraitée le 1^{er} janvier 2023 afin de refléter l'adoption d'IFRS 9, principalement en ce qui concerne l'incidence de la transition de Lifeco, qui est passée d'un modèle fondé sur les pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle fondé sur les pertes attendues en vertu d'IFRS 9 pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

[3] Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès d'IGM, environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Aperçu.

[4] Comprend l'incidence des variations des participations découlant i) de l'acquisition, par la Société, d'une participation additionnelle de 1,6 % dans Lifeco auprès d'IGM, et ii) de la vente à IGM de la participation de la Société dans ChinaAMC.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS

Le tableau ci-dessous présente les composantes des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable. Les sociétés de gestion d'actifs et les participations contrôlées et consolidées détenues par l'intermédiaire des plateformes de placement sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les plateformes de placements dans des actifs alternatifs comprennent les placements suivants :

Valeur comptable	Au 31 mars 2023	Au 31 décembre 2022
Sociétés de gestion d'actifs		
Sagard	60	60
Power Sustainable	21	33
Activités d'investissement		
Sagard ^[1]	719	654
Power Sustainable	1 082	1 101
	1 882	1 848

[1] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

AUTRES PLACEMENTS ET ENTREPRISES AUTONOMES

Le tableau ci-dessous présente les composantes des autres placements et entreprises autonomes. Certaines entreprises autonomes contrôlées sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence aux fins de la présentation de la société de portefeuille.

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les éléments suivants :

Valeur comptable aux	31 mars 2023	31 décembre 2022
Autres placements ^[1]	174	192
Entreprises autonomes	675	678
	849	870

[1] Comprend les participations en portefeuille dans des fonds d'actions de sociétés fermées et dans un certain nombre de fonds de couverture. Ces placements sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 31 mars 2023, la Société avait des engagements en cours visant à faire des versements en capital futurs à ces fonds pour un montant total de 36 M\$.

FONDS PROPRES**Actions non participantes**

Les actions non participantes (privilégiées) de la Société comprennent cinq séries d'actions privilégiées de premier rang d'un montant en capital déclaré total de 950 M\$ au 31 mars 2023 (soit le même montant qu'au 31 décembre 2022), dont la totalité est à dividende non cumulatif. Toutes les séries d'actions sont des actions privilégiées perpétuelles et elles sont rachetables en totalité ou en partie uniquement au gré de la Société à partir de dates déterminées.

Les modalités des actions privilégiées de premier rang en circulation sont décrites à la note 18 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes se sont chiffrés à 21 190 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 20 926 M\$ au 31 décembre 2022.

	2023	2022 (montants retraités)
Trimestres clos les 31 mars		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice ^[1]	20 926	23 385
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	-	(2 253)
Incidence de la première application d'IFRS 9 le 1 ^{er} janvier 2023	(15)	-
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au début de l'exercice (montants retraités)	20 911	21 132
Variation des actions participantes		
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(18)	(67)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités (113 902 actions en 2023 et 1 661 817 actions en 2022) en vertu des Régimes d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société	4	51
	(14)	(16)
Variation des bénéfices non distribués		
Bénéfice net avant les dividendes sur les actions non participantes	326	875
Dividendes déclarés	(363)	(347)
Rachat aux fins d'annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et autres	(24)	(212)
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie ^[2]	-	(54)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	30	(30)
	(31)	232
Variations des réserves		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Écarts de change	95	(324)
Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	52	(258)
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies	(40)	316
Quote-part de Parjointco et des autres entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	222	(463)
Rémunération fondée sur des actions, y compris l'incidence des filiales	(5)	(48)
	324	(777)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes aux 31 mars	21 190	20 571

[1] Le solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2023 a été retraité.

[2] Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, la Société avait reclassé 12 646 606 options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, puisque la Société avait l'intention de rattacher des droits à la plus-value des actions jumelés à certaines options. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de 2022 pour obtenir des renseignements additionnels.

La valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) s'est établie à 31,81 \$ au 31 mars 2023, comparativement à 31,37 \$ à la fin de 2022.

Incidence de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 sur les fonds propres

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17 et IFRS 9, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces normes a eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société. Les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022 avaient diminué d'environ 3,4 G\$ à la suite de l'adoption d'IFRS 17, principalement en raison de l'établissement de la marge sur services contractuels, partiellement contrebalancée par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17. La première application de la superposition liée à IFRS 9 a donné lieu à une augmentation de 1,1 G\$ des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes au 1^{er} janvier 2022.

Se reporter à la section Changement de méthodes comptables, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société, pour obtenir davantage d'information.

Nombre d'actions participantes en circulation

À la date du présent rapport de gestion, 54 860 866 actions privilégiées participantes de la Société étaient en circulation (soit le même nombre qu'au 31 décembre 2022), et 611 173 933 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation, comparativement à 612 219 731 au 31 décembre 2022.

À la date du présent rapport de gestion, des options visant l'achat d'un nombre maximal total de 26 735 763 actions comportant des droits de vote limités de la Société étaient en circulation en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, incluant 10 900 781 actions comportant des droits de vote limités pouvant être émises en vertu des options de remplacement.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société entreprise le 28 février 2022 est arrivée à expiration le 27 février 2023. La Société n'a effectué aucun rachat en vertu de cette offre au premier trimestre de 2023 (4 474 700 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 175 M\$ au cours du premier trimestre de 2022).

Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Conformément à cette offre, la Société peut racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au 31 mars 2023, la Société avait racheté 1 159 700 actions comportant des droits de vote limités pour un montant total de 42 M\$.

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique et peut établir, de temps à autre, des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour déterminer la juste valeur des actifs, les placements dans les filiales, les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont ajustés à la juste valeur, comme suit :

- Les placements dans des sociétés cotées en bourse sont évalués à leur valeur de marché, soit le cours de clôture à la date de présentation de l'information financière.
- Les placements dans des entités fermées sont évalués à la juste valeur estimée par la direction, au moyen de modèles d'évaluation appliqués de façon uniforme et fondés sur un multiple de valorisation ou sur les flux de trésorerie actualisés. Certaines évaluations sont préparées par des évaluateurs externes ou font l'objet d'une révision par des évaluateurs externes. Les transactions comparables sur le marché sont généralement utilisées pour corroborer la juste valeur estimative. La valeur des placements dans des entités fermées est présentée déduction faite de toute rémunération incitative de la direction.
- Les placements dans des fonds d'investissement sont évalués à la juste valeur présentée par le fonds, déduction faite de l'intéressement aux plus-values ou aux autres incitatifs.

La présentation des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes à la juste valeur n'est pas conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS pour obtenir une description ainsi qu'un rapprochement des mesures financières conformes aux normes IFRS et des mesures financières non conformes aux normes IFRS.

La valeur de l'actif net ajustée de la Société est présentée selon une approche transitive. Le bilan combiné de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille comprend les placements détenus dans des sociétés ouvertes par l'intermédiaire de la Financière Power (Lifeco, IGM et GBL) ainsi que les dettes nettes et les actions privilégiées de la Financière Power. Au 31 mars 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action, un ratio non conforme aux normes IFRS, se chiffrait à 46,89 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 11,9 %. Au 31 mars 2023, la valeur comptable par action participante de la Société (se reporter à la section Autres mesures) se chiffrait à 31,81 \$, comparativement à 31,37 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 1,4 %.

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille				(montants retraités)	(montants retraités)	
Participations						
Financière Power						
Lifeco	15 032	7 730	22 762	14 579	4 835	19 414
IGM	3 556	2 419	5 975	3 607	1 985	5 592
GBL ^[1]	3 582	(1 022)	2 560	3 314	(926)	2 388
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	60	-	60	60	-	60
Power Sustainable	21	-	21	33	-	33
Activités d'investissement						
Sagard ^[3]	719	262	981	654	263	917
Power Sustainable	1 082	417	1 499	1 101	344	1 445
ChinaAMC	-	-	-	783	367	1 150
Autres placements et entreprises autonomes						
Autres placements ^[4]	174	99	273	192	55	247
Entreprises autonomes ^[5]	675	138	813	678	151	829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 663	-	1 663	1 277	-	1 277
Autres actifs	263	-	263	312	-	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 827	10 043	36 870	26 590	7 074	33 664
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débitures et autres instruments d'emprunt	897	-	897	897	-	897
Autres passifs ^{[6][7]}	960	-	960	987	37	1 024
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	-	3 780	3 780	-	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 637	-	5 637	5 664	37	5 701
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS)/Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	21 190	10 043	31 233	20 926	7 037	27 963
Par action	31,81		46,89	31,37		41,91

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 4,1 G\$ (2,8 G\$) au 31 mars 2023 (3,8 G\$ [2,6 G\$] au 31 décembre 2022).

[2] Les sociétés de gestion des fonds d'investissement sont présentées à leur valeur comptable et sont principalement composées de trésorerie et du montant net à recevoir au titre de l'intérêt aux plus-values.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

[4] Comprend la participation de 3,9 % que la Société détient dans Bellus. Au 31 mars 2023, la juste valeur de la participation dans Bellus était fondée sur le prix de transaction de 14,75 \$ US par action annoncé le 18 avril 2023, après la fin du trimestre.

[5] Au 31 mars 2023, un passif d'impôt différé additionnel de 9 M\$ (13 M\$ au 31 décembre 2022) était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée des participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[6] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[7] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 37 M\$ se rapportant à la participation dans ChinaAMC présentée à la juste valeur était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée.

Les placements évalués à la valeur de marché et la trésorerie représentent 92,7 % du total des actifs à la juste valeur au 31 mars 2023 (88,7 % au 31 décembre 2022). Une variation de 10 % de la valeur de marché des placements dans des sociétés cotées en bourse se traduirait par une variation de 3 228 M\$, ou 4,85 \$ par action, de la valeur de l'actif net ajustée de la Société.

Flux de trésorerie

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (RÉSUMÉS)

Les flux de trésorerie résumés de Lifeco et d'IGM, ainsi que les flux de trésorerie de la société de portefeuille de Power Corporation et de la Financière Power, sur une base combinée, et ceux des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société sont présentés ci-dessous. Les tableaux suivants présentent un rapprochement de l'état des flux de trésorerie de la société de portefeuille et de l'état consolidé résumé des flux de trésorerie de la Société pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, qui figurent à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires. Cette présentation aide le lecteur à évaluer les flux de trésorerie de la société de portefeuille.

Trimestre clos le 31 mars						2023
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	(1 034)	112	289	(20)	(343)	(996)
Activités de financement	(752)	(146)	(416)	540	276	(498)
Activités d'investissement	1 136	(492)	513	(507)	(103)	547
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	-	-	-	1	27
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(624)	(526)	386	13	(169)	(920)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars	6 666	547	1 663	506	(454)	8 928

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

Trimestre clos le 31 mars						2022 (montants retraités)
	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Power Corporation Données consolidées
Flux de trésorerie liés aux :						
Activités d'exploitation	1 440	65	296	(31)	(445)	1 325
Activités de financement	552	(356)	(515)	208	458	347
Activités d'investissement	1 357	184	46	(224)	(77)	1 286
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(167)	-	-	(3)	(3)	(173)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 182	(107)	(173)	(50)	(67)	2 785
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 mars	9 257	1 185	1 462	709	(319)	12 294

[1] Comprend les fonds d'investissement consolidés et leurs participations contrôlées, Wealthsimple et les entreprises autonomes.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie consolidés ont diminué de 920 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à une augmentation de 2 785 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 996 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 325 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités de financement, qui comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital, l'émission et le rachat d'actions participantes et privilégiées, l'émission et le rachat d'actions ordinaires, de parts de fonds à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds par des filiales, les dividendes versés sur les actions participantes et non participantes de la Société, ainsi que les dividendes versés par les filiales aux participations ne donnant pas le contrôle et les hausses et remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation par IGM, ont représenté des sorties de trésorerie nettes de 498 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 347 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont représenté des entrées de trésorerie nettes de 547 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 1 286 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les parties B et C du présent rapport de gestion présentent respectivement une analyse des flux de trésorerie de Lifeco et d'IGM.

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE DE LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE

Power Corporation est une société de portefeuille. Par conséquent, les flux de trésorerie de la Société sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits de ses placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les états combinés des flux de trésorerie de Power Corporation et de la Financière Power ci-dessous présentent les flux de trésorerie de la société de portefeuille. Cette présentation aide le lecteur à isoler les flux de trésorerie liés aux activités exercées à titre de société de portefeuille.

Trimestres clos les 31 mars	2023	2022
Activités d'exploitation de la société de portefeuille		
Dividendes		
Lifeco	330	304
IGM	83	83
Activités propres, déduction faite des éléments sans effet sur la trésorerie ^[1]	(124)	(91)
	289	296
Activités de financement de la société de portefeuille		
Dividendes versés sur :		
Actions non participantes	(13)	(13)
Actions participantes	(330)	(335)
Actions privilégiées perpétuelles	(34)	(34)
Émission d'actions comportant des droits de vote limités	3	46
Rachat d'actions comportant des droits de vote limités	(42)	(175)
Rachat d'actions non participantes	-	(4)
	(416)	(515)
Activités d'investissement de la société de portefeuille		
Distributions et produit de la cession de placements ^[2]	1 205	79
Acquisition d'une participation additionnelle dans Lifeco	(553)	-
Acquisition de placements	(139)	(33)
	513	46
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	386	(173)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 277	1 635
Trésorerie et équivalents de trésorerie aux 31 mars	1 663	1 462

[1] Comprend les variations des créances à court terme des plateformes de placement et les variations des montants à payer aux plateformes de placement.

[2] Comprend le produit à la cession de la participation de la Société dans ChinaAMC.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société et de la Financière Power ont augmenté de 386 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à une diminution de 173 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les activités d'exploitation ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 289 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 296 M\$ pour la période correspondante de 2022. Les dividendes reçus des sociétés en exploitation cotées en bourse comprennent :

Trimestres clos les	31 mars 2023		31 mars 2022	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Dividende par action	Total des dividendes reçus	Dividende par action	Total des dividendes reçus
Lifeco	0,5200	330	0,4900	304
IGM	0,5625	83	0,5625	83

Les activités de financement de la Société ont donné lieu à des sorties de trésorerie nettes de 416 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 515 M\$ pour la période correspondante de 2022, et elles comprenaient ce qui suit :

- Le versement de dividendes par la Société sur ses actions non participantes et ses actions participantes d'un montant de 343 M\$, comparativement à 348 M\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, les dividendes versés par la Société sur ses actions participantes ont totalisé 0,4950 \$ par action, soit un montant comparable à celui de la période correspondante de 2022.
- Le versement de dividendes par la Financière Power sur ses actions privilégiées d'un montant de 34 M\$, soit le même montant que pour la période correspondante de 2022.
- L'émission d'actions comportant des droits de vote limités de la Société d'un montant de 3 M\$ en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, comparativement à une émission d'un montant de 46 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Le rachat d'actions comportant des droits de vote limités, d'un montant de 42 M\$, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement au rachat d'un montant de 175 M\$ pour la période correspondante de 2022.
- Aucun rachat d'actions non participantes, par rapport au rachat d'un montant de 4 M\$ au cours de la période correspondante de 2022.

Les activités d'investissement de la Société ont donné lieu à des entrées de trésorerie nettes de 513 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des entrées de trésorerie nettes de 46 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Le produit de la cession de placements et les acquisitions de placements comprennent les activités d'investissement de la Société et de ses plateformes de placement.

La Société a augmenté son volume de titres à revenu fixe dont l'échéance est de plus de trois mois, donnant ainsi lieu à des sorties de trésorerie nettes de 149 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à des sorties de trésorerie nettes de 12 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Gestion du capital

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débentures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

À l'exception des débentures et autres instruments d'emprunt, le capital de la Société est permanent, ce qui correspond à la nature à long terme de ses placements. La structure du capital de la Société comprend : les débentures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents.

La structure du capital consolidé de la Société comprend les débentures, les actions privilégiées, les autres instruments de fonds propres ainsi que les autres instruments d'emprunt émis par ses filiales consolidées. Les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco, IGM et les participations contrôlées sont sans recours contre la Société. La Société ne garantit pas les instruments d'emprunt émis par ses filiales. Les actions non participantes et le total des fonds propres représentaient 72 % de la structure du capital consolidé au 31 mars 2023.

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Débentures et autres instruments d'emprunt		
Power Corporation	647	647
Financière Power	250	250
Lifeco	10 311	10 509
IGM	2 100	2 100
Autres ^[1]	2 374	1 956
Incidence de la consolidation	(88)	(88)
	14 947	14 727
	15 594	15 374
Actions non participantes et autres instruments de fonds propres		
Power Corporation	950	950
Financière Power	2 830	2 830
Lifeco	4 220	4 220
	7 050	7 050
	8 000	8 000
Fonds propres		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes	21 190	20 926
Participations ne donnant pas le contrôle ^[2]	11 753	11 653
	32 943	32 579
	56 537	55 953

[1] Comprend les autres instruments d'emprunt des participations contrôlées et consolidées et des entreprises autonomes, qui sont composés d'instruments d'emprunt en vertu de facilités de crédit renouvelables détenus par les fonds d'investissement et d'autres instruments d'emprunt détenus par des entités contrôlées de 235 M\$ (113 M\$ en 2022), d'instruments d'emprunt de 1 961 M\$ (1 763 M\$ en 2022) liés à des projets détenus au sein de la plateforme Power Sustainable Infrastructure énergétique et d'autres instruments d'emprunt de 178 M\$ (80 M\$ en 2022) détenus par les entreprises autonomes. Les autres instruments d'emprunt sont garantis par les actifs des participations contrôlées, lesquels sont sans recours contre la Société. Se reporter à la note 11 B) des états financiers consolidés intermédiaires pour obtenir des renseignements additionnels.

[2] Représente les participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds propres des filiales de la Société, excluant les actions privilégiées et les billets avec remboursement de capital à recours limité de la Financière Power et de Lifeco, lesquelles sont présentées comme des actions non participantes dans le présent tableau.

Power Corporation

- La Société a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 16 novembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre des actions privilégiées de premier rang, des actions comportant des droits de vote limités, des reçus de souscription et des titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun.
- Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Se reporter à la section Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes pour obtenir plus de renseignements.

Financière Power

- La Financière Power a déposé un prospectus préalable de base simplifié daté du 5 décembre 2022, en vertu duquel, pendant une période de 25 mois à partir de cette date, elle peut émettre jusqu'à un total de 3 G\$ d'actions privilégiées de premier rang et de titres d'emprunt non garantis, ou toute combinaison de ces titres. Ce dépôt donne à la Société la flexibilité nécessaire pour accéder aux marchés des titres d'emprunt et de participation en temps opportun par l'intermédiaire de la Financière Power.

Lifeco

- Le 18 avril 2023, après la fin du trimestre, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses euro-obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire. Pour une description plus détaillée des activités de gestion du capital de Lifeco et d'IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion. Se reporter également à la note 21 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

NOTATIONS

La notation actuellement attribuée par Standard & Poor's (S&P) aux débentures de la Société est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par Dominion Bond Rating Service (DBRS) aux débentures de la Société est de « A », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits ainsi que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-dessous proviennent de leurs sites Web respectifs. Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres d'une société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à tout moment.

La notation « A+ » attribuée aux débentures de la Société par S&P correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A+ » est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées. Toutefois, le débiteur obligataire a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations.

La notation « A » attribuée aux débentures de la Société par DBRS correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Une débenture à long terme notée « A » indique que la capacité à l'égard du paiement est appréciable, mais que sa qualité de crédit est inférieure à celle d'une débenture notée « AA » et qu'elle peut être vulnérable aux événements futurs, bien que les facteurs négatifs que la notation « A » comporte soient gérables.

La notation actuellement attribuée par S&P aux débentures de la Financière Power est de « A+ » avec une perspective stable. La notation actuellement attribuée par DBRS aux débentures de la Financière Power est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les notations des débentures de Lifeco et IGM.

Gestion des risques

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. La Société, par l'intermédiaire de la Financière Power, détient une participation lui donnant le contrôle dans Lifeco et IGM et détient également une participation lui donnant le contrôle conjoint dans Parjointco, qui elle-même détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL. Par conséquent, la Société est exposée aux risques du fait qu'elle est un actionnaire important de ces sociétés en exploitation. Une description complète de ces risques est présentée dans les documents d'information qu'elles publient. Les conseils d'administration respectifs de Lifeco, d'IGM et de GBL sont responsables de la surveillance des risques au sein de leurs sociétés respectives. Les comités de gestion des risques des conseils d'administration respectifs de Lifeco et d'IGM sont responsables de la surveillance de leurs risques. Certains dirigeants de la Société siègent à ces conseils et aux comités de ceux-ci, incluant les comités de gestion des risques, et, dans le cadre de leurs fonctions à titre d'administrateurs, ils participent par le fait même à la surveillance des risques au sein des sociétés en exploitation. Pour une description plus détaillée des risques liés à Lifeco et à IGM, se reporter respectivement aux parties B et C du présent rapport de gestion.

SURVEILLANCE DES RISQUES

La Société estime qu'une gestion prudente des risques ne peut se concrétiser qu'en adoptant un modèle de gouvernance axé sur la surveillance active des sociétés dans lesquelles elle détient une participation. Le conseil d'administration et les hauts dirigeants de la Société exercent une surveillance globale et ont la responsabilité de la gestion des risques liés aux activités d'investissement et d'exploitation de la société de portefeuille, et maintiennent un ensemble exhaustif et approprié de politiques et de contrôles.

Le conseil d'administration supervise la gestion des risques et s'acquitte de ce mandat, en plus de se concentrer sur les risques opérationnels, principalement par l'intermédiaire des comités suivants :

- Le comité d'audit se concentre sur les risques inhérents à la présentation de l'information financière et à la cybersécurité.
- Le comité des ressources humaines évalue les risques liés aux politiques et pratiques de rémunération de la Société.
- Le comité de gouvernance et des mises en candidature s'assure que la Société traite adéquatement les risques potentiels en matière de gouvernance.
- Le comité des opérations entre personnes reliées et de révision examine et évalue les transactions avec des parties liées de la Société aux fins d'approbation.

Un placement dans les titres de la Société, de même que les activités qu'exerce la Société, comportent certains risques intrinsèques que l'investisseur est invité à étudier attentivement avant d'investir dans des titres de la Société. Le rapport de gestion annuel de 2022 analyse certains risques qui pourraient avoir une incidence sur la situation financière et la performance financière de la Société, ainsi que sur la valeur de ses fonds propres. Cette description des risques ne comprend pas tous les risques possibles, et il pourrait exister d'autres risques dont la Société n'est pas au courant actuellement.

Au cours du premier trimestre de 2023, aucun changement n'a été apporté à l'approche de la Société en matière de surveillance, d'identification et de gestion des risques particuliers décrits dans le rapport de gestion annuel de 2022, y compris les risques liés à la pandémie de COVID-19 et aux tensions géopolitiques.

Instruments financiers et autres instruments

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Au 31 mars 2023, les valeurs comptables et la juste valeur des actifs et des passifs de la Société et de ses filiales comptabilisés à la juste valeur avaient changé par rapport au 31 décembre 2022. Ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société et de ses filiales. Se reporter à la note 22 des états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour obtenir des renseignements additionnels au sujet de l'évaluation de la juste valeur de la Société.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Dans le cours de leurs activités, la Société et ses filiales ont recours à des instruments financiers dérivés. Lorsqu'elles utilisent ces dérivés, elles ne font qu'agir en qualité d'utilisateurs finals limités, et non en qualité de teneurs de marché.

L'utilisation des dérivés est contrôlée et revue régulièrement par la haute direction de la Société et par la haute direction de ses filiales. La Société et ses filiales ont chacune établi des politiques, des lignes directrices et des procédures en matière d'exploitation relatives à l'utilisation d'instruments financiers dérivés visant essentiellement à :

- empêcher l'utilisation des instruments dérivés à des fins spéculatives;
- documenter les opérations et s'assurer de leur conformité avec les politiques en matière de gestion des risques;
- faire état de l'efficacité des relations de couverture;
- surveiller les relations de couverture.

Aucun changement majeur n'a été apporté aux politiques et procédures de la Société et de ses filiales relativement à l'utilisation des instruments dérivés au cours du trimestre clos le 31 mars 2023. Le tableau suivant présente un résumé du portefeuille de dérivés de la Société et de ses filiales :

	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur	Montant nominal	Risque de crédit maximal	Total de la juste valeur
Power Corporation	300	4	(1)	301	3	(19)
Financière Power	41	7	7	14	5	5
Lifeco	50 426	2 158	650	46 639	2 314	675
IGM	1 872	53	6	1 751	64	12
Autres filiales	1 795	57	41	1 809	94	90
	54 134	2 275	704	50 213	2 477	782
	54 434	2 279	703	50 514	2 480	763

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le montant nominal des contrats d'instruments dérivés en cours a augmenté de 3,9 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes de Lifeco. L'exposition de la Société et de ses filiales au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés (qui représente la valeur de marché des instruments en position de profit) a diminué pour s'établir à 2 279 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 2 480 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution est principalement attribuable à l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains.

Les parties B et C du présent rapport de gestion fournissent respectivement des renseignements sur les types d'instruments financiers dérivés utilisés par Lifeco et IGM.

Se reporter à la note 26 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Arrangements hors bilan

GARANTIES

Dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent conclure certaines ententes dont la nature les empêche de faire une estimation raisonnable du montant maximal éventuel que la Société ou une filiale pourrait être tenue de verser à des tiers, car certaines de ces ententes ne fixent aucun montant maximal, et ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées. Se reporter aussi à la note 32 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

LETTRES DE CRÉDIT

Dans le cours normal de ses activités de réassurance, Lifeco fournit des lettres de crédit à d'autres parties ou à des bénéficiaires. Un bénéficiaire détiendra normalement une lettre de crédit à titre de garantie visant à acquérir du crédit statutaire pour les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement cédés à Lifeco ou les montants à payer par celle-ci. Lifeco pourrait être tenue de rechercher des solutions de rechange aux garanties si elle se révélait incapable de renouveler les lettres de crédit existantes à leur échéance. Se reporter également à la partie B du présent rapport de gestion, ainsi qu'à la note 32 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Passifs éventuels

De temps à autre, dans le cours normal de leurs activités, la Société et ses filiales peuvent faire l'objet de poursuites judiciaires, y compris d'arbitrages et de recours collectifs. Il est difficile de se prononcer avec certitude sur l'issue de ces poursuites et il est possible qu'une issue défavorable nuise de manière significative à la situation financière consolidée de la Société. Toutefois, selon l'information connue actuellement, la Société ne s'attend pas à ce que les poursuites en cours, prises individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société. Se reporter également aux parties B et C du présent rapport de gestion et à la note 31 des états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Engagements et obligations contractuels

Au 31 mars 2023, les obligations contractuelles de la Société et de ses filiales étaient sensiblement les mêmes que celles présentées dans le rapport de gestion annuel de 2022.

Impôt sur le bénéfice

Au 31 mars 2023, les pertes autres qu'en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 1 278 M\$ (dont des pertes de 1 238 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et pouvaient servir à réduire le bénéfice imposable futur (y compris les gains en capital). Ces pertes viendront à expiration entre 2028 et 2043.

Au 31 mars 2023, les pertes en capital dont disposait la société de portefeuille se chiffraient à 144 M\$ (dont des pertes de 50 M\$ à l'égard desquelles les avantages n'ont pas été comptabilisés) et pouvaient être utilisées pour une durée indéfinie pour contrebalancer les gains en capital.

Transactions avec des parties liées

Power Corporation a un comité des opérations entre personnes reliées et de révision composé uniquement d'administrateurs indépendants par rapport aux membres de la direction et à l'actionnaire de contrôle de la Société. Ce comité a pour mandat de passer en revue les transactions proposées avec des parties liées de la Société, y compris l'actionnaire de contrôle, et de n'approuver que les transactions qu'il considère comme appropriées et qui sont effectuées selon les conditions du marché.

Dans le cours normal de leurs activités, Power Corporation et ses filiales prennent part à diverses transactions qui incluent des engagements en capital dans des fonds d'investissement, y compris les engagements des gestionnaires, le versement d'honoraires liés au rendement et d'honoraires de gestion de base à des filiales du groupe, les participations des employés à l'actionnariat et l'octroi de prêts à des employés. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Dans le cours normal de leurs activités, la Canada Vie et Putnam prennent part à diverses transactions avec des parties liées, qui comprennent l'offre respective de prestations d'assurance collective et de services de sous-conseiller à d'autres sociétés du groupe de Power Corporation. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Lifeco fournit des services de gestion d'actifs, des services d'avantages du personnel, de même que des services administratifs à l'égard des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi aux employés de Power Corporation, de la Financière Power, ainsi qu'à ceux de Lifeco et de ses filiales. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

IGM conclut des transactions avec des filiales de Lifeco. Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et comprennent : i) la prestation de certains services administratifs et technologiques; ii) la distribution de produits d'assurance; iii) la vente de prêts hypothécaires résidentiels à la Canada Vie. Ces transactions sont effectuées selon les conditions du marché et elles sont passées en revue par le comité des opérations entre personnes reliées et de révision concerné.

Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont finalisé l'entente précédemment annoncée en vertu de laquelle IGM a acquis la participation de 13,9 % de la Société dans ChinaAMC. Dans le cadre d'une transaction distincte, IGM a vendu à la Financière Power une participation de 1,6 % dans Lifeco. Se reporter à la sous-section ChinaAMC dans la section Aperçu.

Le 3 avril 2023, après la fin du trimestre, Lifeco et IGM ont annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Lifeco fera l'acquisition, auprès d'IGM, de la totalité d'IPC pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. Se reporter à la sous-section Rockefeller Capital Management et Investment Planning Counsel dans la section Aperçu.

Se reporter également à la note 30 des états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir des renseignements additionnels.

Sommaire des estimations et jugements comptables critiques

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent porter des jugements importants, faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les résultats de la Société reflètent les jugements de la direction de la Société et de la direction de ses filiales à l'égard de l'incidence de la conjoncture actuelle sur les marchés mondiaux du crédit, des actions, des immeubles de placement, des changes, ainsi que de l'incidence, en ce qui concerne Lifeco, des conditions actuelles liées aux résultats au chapitre de la santé et de la mortalité. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les aspects à l'égard desquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales concernent les entités à consolider ou à comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement, les évaluations de la juste valeur, la perte de valeur de placements, le goodwill et les immobilisations incorporelles, l'impôt sur le bénéfice et les avantages du personnel futurs.

Les estimations et jugements comptables importants présentés ci-après reflètent la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 par la Société et ses filiales. Se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires, ainsi qu'au rapport de gestion annuel de 2022 de la Société et aux notes annexes aux états financiers consolidés de 2022 de la Société pour obtenir plus de détails sur ces estimations et jugements importants.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les obligations dans ses portefeuilles par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne, lequel est fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus et tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions dans son portefeuille d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

PASSIFS AU TITRE DES CONTRATS D'ASSURANCE, DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS ET DES CONTRATS D'INVESTISSEMENT

Aux fins du calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, Lifeco a formulé des hypothèses actuarielles relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options ou clauses facultatives liées aux polices. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque non financier est nécessaire pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou d'une détérioration future des hypothèses les plus probables et donner une assurance raisonnable que les passifs au titre des contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les ajustements au titre du risque non financier sont révisés régulièrement afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats de réassurance détenus au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de Lifeco tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles, y compris les mises à jour des informations à fournir annuellement par Lifeco sur les hypothèses et les sensibilités, sont présentées dans la partie B du présent rapport de gestion.

Changements de méthodes comptables

La Société surveille activement les modifications aux normes IFRS proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer leur incidence éventuelle sur la Société.

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- i) Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- ii) La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- iii) La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires.

La Société a également adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

ADOPTION D'IFRS 17 ET D'IFRS 9

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la MSC pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la Société, par l'entremise de Lifeco, applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La Société, par l'entremise de Lifeco, a mis en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La Société, par l'entremise de Lifeco, a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

COMPTABILITÉ DE COUVERTURE

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable utilisée aux fins de la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis.

Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

L'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, a eu une incidence sur le classement des placements de la Société et de ceux détenus par GBL. Par conséquent, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclassés dans les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, et des provisions de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

Modifications comptables futures

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS proposées et publiées par l'IASB et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Aucun changement n'a été apporté aux méthodes comptables futures qui pourrait avoir une incidence sur la Société et ses filiales par rapport à ce qui a été présenté dans le rapport de gestion annuel de 2022 et les états financiers consolidés de 2022 de la Société.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société est conçu pour offrir une assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont préparés conformément aux normes IFRS. La direction de la Société, sous la supervision du chef de la direction et du chef des services financiers, est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces en raison de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

En tant que société de gestion et de portefeuille, la Société gère ses activités par l'intermédiaire de ses participations dans des entreprises ayant chacune leur propre équipe de direction. Par conséquent, la direction de la Société s'appuie sur les attestations déposées par la direction de Lifeco et d'IGM conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, ainsi que sur un processus de sous-attestation de la direction de ses autres filiales et entités émettrices importantes afin de prendre des décisions à l'égard des contrôles et des procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci au cours du trimestre clos le 31 mars 2023.

LIMITATION DES CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 mars 2023, la direction de Lifeco a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential, que Lifeco a acquises le 1^{er} avril 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les activités liées aux services de retraite acquises de Prudential ont enregistré des produits de 639 M\$ et un bénéfice net de 43 M\$ après impôt, incluant une incidence défavorable de 4 M\$ se rapportant aux profits et pertes liés à l'expérience sur le marché, des coûts d'intégration de 16 M\$ après impôt et l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à l'acquisition de 5 M\$ après impôt. Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 1^{er} avril 2022 et présentés au 31 mars 2023 s'élevaient à 124 988 M\$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 1^{er} avril 2022 et présentés au 31 mars 2023 s'élevaient à 122 329 M\$.

Corporation Financière Power

La Financière Power se fonde sur certains des documents d'information continue déposés par Power Corporation du Canada aux termes d'une dispense des obligations prévues dans le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* (le Règlement 51-102) et comme le prévoit la décision de l'Autorité des marchés financiers et de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario datée du 19 janvier 2021 concernant la Financière Power et Power Corporation. Les informations suivantes sont présentées en plus des exigences relatives à cette décision.

Au 31 mars 2023	Lifeco	IGM	Activités propres et autres ^[1]	Incidence de la consolidation	Total Financière Power	Total Power Corporation
Total de l'actif	691 853	18 997	26 970	(20 506)	717 314	724 836
Total du passif	662 816	12 614	3 867	(351)	678 946	683 893

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023	Financière Power	Power Corporation
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(935)	(996)

[1] Inclut les activités d'investissement de la Financière Power, y compris ses placements dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le présent rapport de gestion présente et analyse des mesures financières qui ne sont pas conformes aux normes IFRS. La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS et les ratios non conformes aux normes IFRS utilisés dans le présent rapport de gestion sont définis ci-dessous :

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté	Bénéfice net, excluant les ajustements.	Aide à comparer la performance opérationnelle sous-jacente de la période considérée à celle des périodes précédentes puisqu'il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes. Puisque la Société est une société de portefeuille, la direction examine et évalue la performance selon l'apport de chaque société en exploitation au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.
Ajustements	Incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Au cours du premier trimestre de 2023, la direction de Lifeco a précisé sa définition des ajustements. Se reporter à la sous-section Modification de la définition du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, dans la section Aperçu. Comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco les éléments suivants : l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme, la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que des éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. Les éléments qui, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, comprennent les charges de restructuration ou de réorganisation, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives, l'incidence des modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, certains éléments significatifs non récurrents, et les profits nets, pertes nettes ou charges nettes liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise.	Mettent en évidence les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes de la performance opérationnelle par la direction, y compris des éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Valeur de l'actif net ajustée	La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction.	Présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et sert à évaluer la valeur. Les investisseurs et les analystes peuvent utiliser cette mesure pour déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.
Actif consolidé et actif géré, et actif consolidé et actif administré	L'actif consolidé et l'actif géré incluent le total de l'actif selon les états financiers ainsi que l'actif géré au nom des clients, dont la propriété véritable revient aux clients et qui ne sont pas comptabilisés dans les états financiers consolidés, notamment : - des fonds qui sont gérés à l'interne et à l'externe, y compris les fonds communs de placement exclusifs, les fonds négociés en bourse et les comptes institutionnels, et dont les politiques en matière de placement sont soumises à la surveillance des sociétés en exploitation cotées en bourse ainsi que des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société; - la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte. Les services offerts relativement à l'actif géré comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuille discrétionnaire au nom des clients. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent l'actif géré consolidé et les autres actifs administrés. Les autres actifs administrés incluent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, pour lesquels elles reçoivent des honoraires et d'autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs, et les filiales en exploitation de la Société ne dirigent pas les activités de placement. Les services offerts relativement à l'actif administré comprennent la tenue de dossiers, les services de garde, la perception des produits de placement, le règlement de transactions et d'autres services administratifs.	L'actif consolidé et l'actif géré et l'actif consolidé, et l'actif administré constituent des indicateurs de la taille et du volume des sociétés consolidées de la Société, y compris les sociétés en exploitation cotées en bourse et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs. L'actif consolidé et l'actif administré comprennent les actifs à l'égard desquels les sociétés en exploitation cotées en bourse et les sociétés de services de gestion de placements consolidées de la Société ne fournissent que des services administratifs, qui représentent un aspect important de l'ensemble des activités et doivent être pris en compte lors de la comparaison des volumes, des tailles et des tendances.

Mesure financière non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)	Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les produits tirés des honoraires de gestion qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents.	Cette mesure est présentée pour les plateformes de placements dans des actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable, et sert à évaluer la rentabilité de leurs activités de gestion d'actifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.
Ratio non conforme aux normes IFRS	Définition	Objectif
Bénéfice net ajusté par action	Bénéfice par action calculé selon le bénéfice net ajusté. Bénéfice net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation.	Aide à comparer le bénéfice net ajusté au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition du bénéfice net ajusté ci-dessus.
Valeur de l'actif net ajustée par action	Valeur de l'actif net ajustée calculée par action. Valeur de l'actif net ajustée divisée par le nombre d'actions participantes en circulation.	Aide le lecteur à comparer la valeur de l'actif net ajustée au moyen d'une mesure par action. Se reporter à la définition de la valeur de l'actif net ajustée ci-dessus.

Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée et pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Bénéfice net ajusté

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS, et du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté est présenté dans la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté.

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Trimestres clos les			
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	514	378	442
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt			
Lifeco	(145)	(278)	415
IGM	(2)	(11)	15
ChinaAMC	(54)	-	-
Sagard et Power Sustainable	-	-	(10)
	(201)	(289)	420
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	313	89	862

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de ChinaAMC et de Sagard et Power Sustainable.

Ajustements (exclus du bénéfice net ajusté)

Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements, avant et après impôt.

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Trimestres clos les			
Lifeco^[1]			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(142)	(261)	576
(Charge) économie d'impôt	28	4	(119)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	6	(30)	(13)
(Charge) économie d'impôt	(1)	11	1
Coûts de transaction liés à des acquisitions (avant impôt)	-	(4)	(6)
(Charge) économie d'impôt	-	-	1
Charges de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(18)	(28)	(11)
(Charge) économie d'impôt	5	7	3
Incidence des modifications aux lois fiscales	-	42	-
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(31)	(25)	(23)
(Charge) économie d'impôt	8	6	5
	(145)	(278)	414
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[2]	-	-	1
(Charge) économie d'impôt	-	-	-
	(145)	(278)	415
IGM^[1]			
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	112	-	-
(Charge) économie d'impôt	(3)	-	-
	109	-	-
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[2]	(121)	(14)	19
(Charge) économie d'impôt	10	3	(4)
	(2)	(11)	15
ChinaAMC			
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC (avant impôt)	(14)	-	-
(Charge) économie d'impôt	-	-	-
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	(40)	-	-
	(54)	-	-
Sagard et Power Sustainable			
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques (avant impôt)	-	-	(13)
(Charge) économie d'impôt	-	-	3
	-	-	(10)
	(201)	(289)	420

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco au premier trimestre de 2023; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 à l'égard des périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.

Valeur de l'actif net ajustée

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. La valeur de l'actif net ajustée est présentée dans la section Valeur de l'actif net ajustée.

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 472	9 486
Bénéfices non distribués	9 350	9 099
Réserves	2 368	2 341
	21 190	20 926
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Lifeco	7 730	4 835
IGM	2 419	1 985
GBL	(1 022)	(926)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	679	607
ChinaAMC	-	367
Autres placements et entreprises autonomes	237	206
Ajustements des autres passifs ^[1]	-	(37)
	10 043	7 037
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	31 233	27 963
Par action ^[2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	31,81	31,37
Valeur de l'actif net ajustée	46,89	41,91

[1] Se reporter à la section Valeur de l'actif net ajustée pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

Actif consolidé et actif géré et actif consolidé et actif administré

	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)
(en milliards de dollars)		
Total de l'actif consolidé selon les états financiers	725	704
Autres actifs gérés	534	509
Total de l'actif consolidé et de l'actif géré	1 259	1 213
Autres actifs administrés	1 601	1 505
Total de l'actif consolidé et de l'actif administré	2 860	2 718

Bénéfice tiré des honoraires (des plateformes de placements dans des actifs alternatifs)

Le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation présenté conformément aux normes IFRS et du bénéfice tiré des honoraires des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté à la sous-section Activités de gestion d'actifs de la section Sagard et Power Sustainable.

Trimestres clos les	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	31 mars 2022 (montants retraités)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation – mesure financière conforme aux normes IFRS	313	89	862
Excluant les éléments suivants :			
Apport de Lifeco au bénéfice net	(395)	(268)	(879)
Apport d'IGM au bénéfice net	(121)	(120)	(150)
Apport de GBL au bénéfice net	(19)	(48)	(14)
Apport de Lifeco, d'IGM et de GBL au bénéfice net	(535)	(436)	(1 043)
Apport de la société de portefeuille au bénéfice net ^[1]	129	62	94
Apport des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net^[1]	(93)	(285)	(87)
Excluant les éléments suivants :			
Activités d'investissement	66	176	65
Entreprises autonomes	5	102	(4)
Apport des activités de gestion d'actifs au bénéfice net	(22)	(7)	(26)
Ajustements :			
Sagard			
Participations ne donnant pas le contrôle	(1)	(3)	(3)
Perte provenant de la plateforme de gestion privée de patrimoine et d'autres activités de gestion d'actifs	2	1	3
Intéressement aux plus-values, montant net	2	6	11
Rémunération fondée sur des actions	3	1	1
Amortissements des immobilisations incorporelles	-	1	-
Impôt sur le bénéfice et autres	2	(1)	-
Power Sustainable			
Perte provenant des activités de développement et de gestion d'actifs exercées par Potentia et Nautilus au nom de PPSIE	6	4	2
Honoraires liés au rendement et intéressement aux plus-values, montant net	(6)	(19)	-
Impôt sur le bénéfice et autres	(1)	-	-
	7	(10)	14
Bénéfice tiré des honoraires – mesure financière non conforme aux normes IFRS	(15)	(17)	(12)
<i>Sagard</i>	<i>(2)</i>	<i>(5)</i>	<i>(2)</i>
<i>Power Sustainable</i>	<i>(13)</i>	<i>(12)</i>	<i>(10)</i>

[1] Pour le deuxième trimestre de 2022, une répartition de certaines charges est incluse dans les autres activités d'investissement de la Société, tandis qu'elle était auparavant présentée au sein de Power Sustainable. Les informations comparatives ont été retraitées afin de refléter ces changements.

Autres mesures

Le présent rapport de gestion comprend également d'autres mesures, notamment :

Terme	Définition
Actif géré et actif administré	Les sociétés de gestion d'actifs et de services de gestion de placements en exploitation au sein du groupe Power, y compris IGM, les gestionnaires d'actifs alternatifs et Wealthsimple, présentent la valeur totale de l'actif géré ou administré dont la propriété véritable revient à des clients et qui n'est pas comptabilisé dans les états financiers consolidés. La composition de l'actif géré et de l'actif administré est fonction des activités des gestionnaires d'actifs et est définie plus en détail ci-dessous :
Actif géré et actif sous services-conseils d'IGM	L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels IGM fournit des services de gestion de placements et comprend des fonds d'investissement dont IGM est le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels IGM assume la gestion de portefeuille discrétionnaire. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré pour lequel IGM fournit des services de gestion de placements, détenus dans les comptes des clients des sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine d'IGM.
Actif géré des plateformes de placements dans des actifs alternatifs	L'actif géré des plateformes de placement comprend : - la valeur de l'actif net des fonds d'investissement et des véhicules de placement conjoint gérés, y compris les engagements non capitalisés et l'effet de levier permanent inutilisé; - la valeur de l'actif brut des fonds d'investissement gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; - la juste valeur de l'actif géré au nom de la Société et des clients par des gestionnaires d'actifs contrôlés au sein des plateformes de placement, y compris l'actif géré par l'entremise d'un compte à gestion distincte.
Actif administré de Wealthsimple	L'actif administré comprend la valeur totale de l'actif détenu au nom des clients ainsi que les actifs de clients à l'égard desquels des services de gestion de placements sont fournis.
Valeur comptable par action participante	Représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière.
Intéressement aux plus-values	L'intéressement aux plus-values est gagné en vertu d'un accord contractuel conclu entre les gestionnaires d'actifs alternatifs et les fonds gérés à l'égard desquels le gestionnaire d'actifs touche un pourcentage fixe du rendement des placements lorsque celui-ci dépasse un seuil minimal prédéterminé.
Capitaux générant des honoraires	Les capitaux générant des honoraires comprennent : - le montant total des engagements en capital des fonds de capital de risque et de croissance, d'actions de sociétés fermées, et de redevances au cours de la période d'investissement; - le montant net du capital investi des fonds de crédit privé et des fonds dont la période d'investissement est close; - la valeur de l'actif net de Power Sustainable China, de Power Sustainable Infrastructure énergétique, y compris les participations directes dans des actifs énergétiques, et des fonds gérés au sein de la plateforme de développement immobilier; - le capital investi ou la valeur de l'actif brut des actifs gérés par l'intermédiaire de comptes à gestion distincte au sein de la plateforme de développement immobilier; - la juste valeur de l'actif géré au nom des clients par la plateforme de gestion de patrimoine.
Capitalisation boursière	Représente la valeur de marché totale d'une société. La capitalisation boursière est déterminée à un moment précis et représente le nombre d'actions en circulation multiplié par le cours de clôture.
Valeur de l'actif net présentée par GBL	Chaque trimestre, GBL présente la valeur de son actif net, car cette mesure constitue un important critère d'évaluation de sa performance. La valeur de l'actif net de GBL représente la juste de valeur de son portefeuille de placements, de sa trésorerie brute et de ses actions propres, moins sa dette brute. Les placements de GBL détenus dans des entités cotées sont évalués à leur valeur de marché, tandis que ses placements dans des entités fermées sont évalués selon les recommandations contenues dans les International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines. Ces évaluations représentent la meilleure estimation de la direction de GBL. Le portefeuille de placements de Sienna Investment Managers est évalué en faisant la somme de tous les placements à la juste valeur fournie par les gestionnaires de fonds et de la trésorerie nette de Sienna Investment Managers, moins sa dette nette. Pour obtenir plus de renseignements sur la valeur de l'actif net de GBL et ses critères d'évaluation, se reporter à son site Web (www.gbl.be).
Valeur de l'actif net des fonds d'investissement	La valeur de l'actif net des fonds d'investissement représente la juste valeur des placements détenus dans le fonds, déduction faite des passifs.
Intéressement aux plus-values, montant net	Représente l'intéressement aux plus-values gagné, déduction faite des coûts directs liés aux employés qui sont habituellement comptabilisés sur la période d'acquisition des droits.
Engagements non capitalisés	Représentent le capital qui a été engagé par des commanditaires, mais qui n'a pas été appelé par le fonds. Dans certains cas, les engagements non capitalisés comprennent des distributions, qui peuvent être rappelées par le fonds.

Sommaire des résultats trimestriels

	Présentation selon IFRS 17/IFRS 9					Présentation selon IFRS 4/IAS 39 ^[1]		
	2023	2022 (montants retraités)				2021		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Total des produits ^[2]	13 472	11 584	1 614	(4 362)	(2 607)	19 475	18 584	19 318
Bénéfice net (attribuable aux détenteurs d'actions participantes)	313	89	643	601	862	626	741	994
Par action – de base	0,47	0,14	0,96	0,89	1,28	0,93	1,09	1,47
Par action – dilué	0,47	0,13	0,96	0,86	1,27	0,91	1,08	1,46
Bénéfice net ajusté (attribuable aux détenteurs d'actions participantes) ^[3]	514	378	521	642	442	676	748	1 020
Par action – de base ^[3]	0,77	0,57	0,78	0,96	0,65	1,00	1,10	1,51
Ajustements ^{[3][4]}	(201)	(289)	122	(41)	420	(50)	(7)	(26)
Par action – de base ^[3]	(0,30)	(0,43)	0,18	(0,07)	0,63	(0,07)	(0,01)	(0,04)

[1] Les résultats trimestriels de 2021 n'ont pas été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et, par conséquent, ne sont pas comparables aux résultats des périodes à venir. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la Société pour consulter la présentation de ces résultats trimestriels de 2022 et de 2021 avant l'adoption de ces normes.

[2] Le total des produits comprend les produits de placement nets et la variation de la juste valeur par le biais du résultat net incluse dans le résultat de placement net dans les états consolidés des résultats.

[3] Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes et le bénéfice net ajusté par action, ainsi que les ajustements et les ajustements par action sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour obtenir une définition de ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS du présent rapport de gestion.

[4] Le tableau suivant présente la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco, d'IGM et de Sagard et Power Sustainable, y compris l'incidence de la consolidation, ainsi que les ajustements de la Société, y compris ceux se rapportant à sa participation dans ChinaAMC.

	Présentation selon IFRS 17/IFRS 9					Présentation selon IFRS 4/IAS 39 ^[1]		
	2023	2022 (montants retraités)				2021		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Lifeco								
Avant impôt	(185)	(348)	153	(29)	524	(40)	(3)	(7)
Incidence fiscale	40	70	(36)	(19)	(109)	2	9	(18)
	(145)	(278)	117	(48)	415	(38)	6	(25)
IGM								
Avant impôt	(9)	(14)	6	9	19	5	-	(1)
Incidence fiscale	7	3	(1)	(2)	(4)	(2)	-	-
	(2)	(11)	5	7	15	3	-	(1)
ChinaAMC								
Avant impôt	(14)	-	-	-	-	-	-	-
Incidence fiscale	(40)	-	-	-	-	-	-	-
	(54)	-	-	-	-	-	-	-
Sagard et Power Sustainable								
Avant impôt	-	-	-	-	(13)	(19)	-	-
Incidence fiscale	-	-	-	-	3	4	-	-
	-	-	-	-	(10)	(15)	-	-
Activités propres								
Avant impôt	-	-	-	-	-	-	(13)	-
Incidence fiscale	-	-	-	-	-	-	-	-
	-	-	-	-	-	-	(13)	-
	(201)	(289)	122	(41)	420	(50)	(7)	(26)

[1] Les résultats trimestriels de 2021 n'ont pas été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 et, par conséquent, ne sont pas comparables aux résultats des périodes à venir. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la Société pour consulter la présentation de ces résultats trimestriels de 2022 et de 2021 avant l'adoption de ces normes.

Bilans consolidés résumés

(non audité) [en M\$ CA]	31 mars 2023	31 décembre 2022 (montants retraités)	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 928	9 848	9 509
Placements [note 5]			
Obligations	158 736	156 460	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	42 644	42 324	34 771
Actions	16 468	15 417	15 360
Immeubles de placement	8 328	8 344	7 763
	226 176	222 545	200 924
Actifs au titre des contrats d'assurance [note 8]	1 158	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 9]	17 601	17 571	21 843
Instruments financiers dérivés	2 279	2 480	1 049
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	6 822	6 516	7 424
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire et immobilisations	4 641	4 409	3 686
Autres actifs	27 418	27 572	22 612
Actifs d'impôt différé	1 614	1 505	1 399
Immobilisations incorporelles	8 395	8 316	7 607
Goodwill	14 658	14 617	12 994
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	405 146	387 882	357 419
Total de l'actif	724 836	704 401	647 999
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance [note 8]	138 765	135 438	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 612	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus [note 9]	549	537	1 290
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 573	4 610	5 058
Déventures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation [note 10]	647	647	647
Déventures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 11]	14 947	14 727	12 533
Instruments financiers dérivés	1 576	1 717	1 063
Autres passifs	21 866	22 168	16 884
Passifs d'impôt différé	1 212	1 286	1 181
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	59 435	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts [note 7]	345 711	330 041	292 166
Total du passif	683 893	663 822	607 679
Fonds propres			
Capital social [note 12]			
Actions non participantes	950	950	954
Actions participantes	9 472	9 486	9 603
Bénéfices non distribués	9 350	9 099	8 520
Réserves	2 368	2 341	3 009
Total des fonds propres attribuables aux actionnaires	22 140	21 876	22 086
Participations ne donnant pas le contrôle	18 803	18 703	18 234
Total des fonds propres	40 943	40 579	40 320
Total du passif et des fonds propres	724 836	704 401	647 999

États consolidés résumés des résultats

(non audité) [en M\$ CA, sauf les montants par action]	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (montants retraits)
Résultat des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance [note 16]	5 037	4 780
Charges afférentes aux activités d'assurance [note 17]	(3 995)	(3 737)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(342)	(362)
Total du résultat des activités d'assurance	700	681
Résultat de placement net [note 5]		
Produits de placement nets	2 155	1 419
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	3 607	(11 307)
	5 762	(9 888)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(3 570)	8 227
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	93	(453)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	3 190
Résultat de placement net	403	1 076
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts		
Produits (pertes) de placement nets	1 721	(1 384)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(1 721)	1 384
Résultat de placement net – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-
Autres produits		
Honoraires	2 532	2 386
Autres	141	115
Total des honoraires et des autres produits	2 673	2 501
Autres charges		
Charges d'exploitation et frais administratifs [note 17]	2 899	2 473
Charges financières	191	141
Total des autres charges	3 090	2 614
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	686	1 644
Quote-part du bénéfice des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées [note 6]	33	32
Bénéfice avant impôt	719	1 676
Impôt sur le bénéfice [note 19]	119	265
Bénéfice net	600	1 411
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle	274	536
Détenteurs d'actions non participantes	13	13
Détenteurs d'actions participantes	313	862
	600	1 411
Bénéfice par action participante [note 21]		
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes		
– de base	0,47	1,28
– dilué	0,47	1,27

États consolidés résumés du résultat global

(non audité) [en M\$ CA]	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (montants retraits)
Bénéfice net	600	1 411
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits (pertes) latents	185	(481)
(Charge) économie d'impôt	(43)	95
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	36	12
Charge (économie) d'impôt	(8)	-
	170	(374)
Profits (pertes) nets latents sur les placements disponibles à la vente		
Profits (pertes) latents	-	(170)
(Charge) économie d'impôt	-	18
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	-	64
Charge (économie) d'impôt	-	(8)
	-	(96)
Profits (pertes) nets latents sur les couvertures de flux de trésorerie		
Profits (pertes) latents	(1)	10
(Charge) économie d'impôt	(8)	(5)
(Profits) pertes réalisés transférés en résultat net	(28)	(7)
Charge (économie) d'impôt	8	2
	(29)	-
Profits (pertes) de change nets latents à la conversion des établissements à l'étranger		
Profits (pertes) latents sur les conversions	137	(586)
(Charge) économie d'impôt	5	4
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger	(26)	130
(Charge) économie d'impôt	2	(12)
	118	(464)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	68	(508)
(Charge) économie d'impôt	6	3
	74	(505)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	333	(1 439)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net		
Profits (pertes) nets latents sur les instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Profits (pertes) latents	2	-
(Charge) économie d'impôt	(2)	-
(Profits) pertes réalisés transférés dans les bénéfices non distribués	18	-
	18	-
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	155	-
Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies [note 18]	(69)	598
(Charge) économie d'impôt	14	(149)
	(55)	449
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	118	449
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	451	(990)
Bénéfice global	1 051	421
Attribuable aux		
Participations ne donnant pas le contrôle	394	315
Détenteurs d'actions non participantes	13	13
Détenteurs d'actions participantes	644	93
	1 051	421

États consolidés résumés des variations des fonds propres

Trimestre clos le 31 mars 2023 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social		Réserves					
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 20]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des fonds propres
Solde au début de l'exercice (montants retraités)	950	9 486	9 099	378	1 963	2 341	18 703	40 579
Incidence de la première application d'IFRS 9 [note 3]	-	-	282	-	(297)	(297)	(9)	(24)
Solde retraité au début de l'exercice	950	9 486	9 381	378	1 666	2 044	18 694	40 555
Bénéfice net	-	-	326	-	-	-	274	600
Autres éléments de bénéfice global	-	-	-	-	331	331	120	451
Bénéfice global	-	-	326	-	331	331	394	1 051
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	-	(18)	(24)	-	-	-	-	(42)
Dividendes aux actionnaires								
Actions non participantes	-	-	(13)	-	-	-	-	(13)
Actions participantes	-	-	(350)	-	-	-	-	(350)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(255)	(255)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 13]	-	-	-	20	-	20	10	30
Options sur actions exercées	-	4	-	(25)	-	(25)	24	3
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	30	-	(2)	(2)	(64)	(36)
Solde à la fin de la période	950	9 472	9 350	373	1 995	2 368	18 803	40 943

États consolidés résumés des variations des fonds propres (suite)

Trimestre clos le 31 mars 2022 (non audité) [en M\$ CA]	Capital social			Réserves				Total des fonds propres
	Actions non participantes	Actions participantes	Bénéfices non distribués	Rémunération fondée sur des actions	Autres éléments de bénéfice global [note 20]	Total	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au début de l'exercice	954	9 603	10 807	396	2 579	2 975	19 389	43 728
Incidence de la première application d'IFRS 17 [note 3]	-	-	(3 348)	-	-	-	(2 004)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 [note 3]	-	-	1 061	-	34	34	849	1 944
Solde retraité au début de l'exercice	954	9 603	8 520	396	2 613	3 009	18 234	40 320
Bénéfice net	-	-	875	-	-	-	536	1 411
Autres éléments de perte globale	-	-	-	-	(769)	(769)	(221)	(990)
Bénéfice global (perte globale)	-	-	875	-	(769)	(769)	315	421
Rachat et annulation d'actions comportant des droits de vote limités en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	-	(67)	(212)	-	-	-	-	(279)
Rachat d'actions de la Société aux fins d'annulation	(4)	-	-	-	-	-	-	(4)
Dividendes aux actionnaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Actions non participantes	-	-	(13)	-	-	-	-	(13)
Actions participantes	-	-	(334)	-	-	-	-	(334)
Dividendes aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	-	-	-	-	-	-	(247)	(247)
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions [note 13]	-	-	-	20	-	20	13	33
Options sur actions exercées	-	51	-	(29)	-	(29)	24	46
Reclassement d'options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie	-	-	(54)	(39)	-	(39)	-	(93)
Incidence de la variation du capital et des participations dans les filiales, et autres	-	-	(30)	-	40	40	59	69
Solde à la fin de la période	950	9 587	8 752	348	1 884	2 232	18 398	39 919

États consolidés résumés des flux de trésorerie

(non audité) [en M\$ CA]	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (montants retraits)
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt	719	1 676
Impôt sur le bénéfice payé, déduction faite des remboursements	(158)	(240)
Éléments d'ajustement		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	2 837	(10 549)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(203)	(2 571)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	7	1 260
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	22	469
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(69)	(189)
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 607)	11 307
Autres	(544)	162
	(996)	1 325
Activités de financement		
Dividendes versés		
Par des filiales à des détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(254)	(248)
Actions non participantes	(13)	(13)
Actions participantes	(330)	(335)
	(597)	(596)
Émission de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société [note 12]	3	46
Actions ordinaires de filiales	91	75
Émission de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	81	105
Rachat ou remboursement de fonds propres		
Actions comportant des droits de vote limités de la Société aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités [note 12]	(42)	(175)
Actions non participantes de la Société	-	(4)
Actions ordinaires de filiales	(22)	(26)
Rachat de parts à durée de vie limitée et de parts rachetables de fonds d'investissement	(61)	(2)
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours [note 11]		
Augmentation des autres instruments d'emprunt	508	1 222
Diminution des autres instruments d'emprunt	(377)	(37)
Remboursement d'obligations locatives	(28)	(30)
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	196	107
Remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(250)	(338)
	(498)	347
Activités d'investissement		
Ventes, remboursements ou échéances		
Obligations	7 022	7 839
Prêts hypothécaires et autres prêts	1 059	1 068
Actions	1 000	1 833
Immeubles de placement	2	5
Acquisitions ou placements		
Obligations	(5 359)	(5 589)
Prêts hypothécaires et autres prêts	(788)	(2 065)
Actions	(1 700)	(1 562)
Entreprises contrôlées conjointement et entreprises associées	(80)	(50)
Immeubles de placement	(82)	(66)
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(127)	-
Acquisition d'immobilisations et autres	(400)	(127)
	547	1 286
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	27	(173)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(920)	2 785
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	9 848	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	8 928	12 294
Les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation comprennent les éléments suivants :		
Intérêts et dividendes reçus	1 903	1 321
Intérêts versés	178	146

Notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audité)

(TOUS LES MONTANTS DES TABLEUX SONT EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF INDICATION CONTRAIRE.)
M\$ = MILLIONS DE DOLLARS G\$ = MILLIARDS DE DOLLARS

Note 1	Renseignements sur la Société	85	Note 12	Capital social	131
Note 2	Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives	86	Note 13	Rémunération fondée sur des actions	133
Note 3	Adoption d'IFRS 17, <i>Contrats d'assurance</i> , et d'IFRS 9, <i>Instruments financiers</i>	102	Note 14	Gestion du capital	135
Note 4	Acquisitions d'entreprises	110	Note 15	Gestion des risques	137
Note 5	Placements	110	Note 16	Produits des activités d'assurance	142
Note 6	Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	113	Note 17	Charges afférentes aux activités d'assurance et charges d'exploitation et frais administratifs	142
Note 7	Fonds distincts et autres entités structurées	114	Note 18	Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	143
Note 8	Contrats d'assurance	116	Note 19	Impôt sur le bénéfice	144
Note 9	Contrats de réassurance détenus	123	Note 20	Autres éléments de bénéfice global	145
Note 10	Déventures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	127	Note 21	Bénéfice par action	145
Note 11	Déventures et autres instruments d'emprunt sans recours	128	Note 22	Évaluation de la juste valeur	146
			Note 23	Information sectorielle	150

Les abréviations suivantes sont utilisées dans les présents états financiers consolidés :

BSIF	Bureau du surintendant des institutions financières	Mackenzie ou Placements Mackenzie	Corporation Financière Mackenzie
Canada Vie	La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	MassMutual	Massachusetts Mutual Life Insurance Company
ChinaAMC	China Asset Management Co., Ltd.	Northleaf	Northleaf Capital Group Ltd.
Empower	Empower Annuity Insurance Company of America	Parjointco	Parjointco SA
Financière Power	Corporation Financière Power	Portage Ventures I	Portag3 Ventures Limited Partnership
GBL	Groupe Bruxelles Lambert	Portage Ventures II	Portag3 Ventures II Limited Partnership
IFRS	Normes internationales d'information financière	Portage Ventures III	Portage Ventures III Limited Partnership
IG Gestion de patrimoine	Groupe Investors Inc.	Power Corporation ou la Société	Power Corporation du Canada
IGM ou Financière IGM	Société financière IGM Inc.	Power Sustainable	Capitaux durables Power Inc.
Lifeco	Great-West Lifeco Inc.	Prudential	Prudential Financial, Inc.
Lion	La Compagnie Électrique Lion	Sagard	Sagard Holdings Inc.
		TSX	Bourse de Toronto
		Wealthsimple	Wealthsimple Financial Corp.

NOTE 1 Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada est une société cotée en bourse (TSX : POW; POW.PR.E) constituée en société par actions, domiciliée au Canada et dont le siège social est situé au 751, square Victoria, Montréal (Québec) Canada, H2Y 2J3.

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

Le 15 mai 2023, le conseil d'administration de Power Corporation a approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la Société au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de Power Corporation au 31 mars 2023 ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), en vertu des mêmes méthodes comptables que celles qui sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est décrit à la section Changements de méthodes comptables ci-après.

Les états financiers regroupent les comptes de Power Corporation et de ses filiales sur une base consolidée, après élimination des transactions et des soldes intersociétés, ainsi que des ajustements liés à la consolidation.

Les états financiers de Power Corporation comprennent, sur une base consolidée, les résultats de la Financière Power, un émetteur assujéti dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, et de Lifeco et de la Financière IGM, toutes deux des sociétés ouvertes. Les montants présentés dans les bilans consolidés (les bilans), les états consolidés des résultats (les états des résultats), les états consolidés du résultat global (les états du résultat global), les états consolidés des variations des fonds propres (les états des variations des fonds propres) et les états consolidés des flux de trésorerie (les états des flux de trésorerie) sont principalement préparés à partir des états financiers consolidés publiés de Lifeco et de la Financière IGM au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date. Certaines notes annexes aux états financiers de Power Corporation sont préparées à partir des notes annexes aux états financiers de Lifeco et de la Financière IGM.

FILIALES

Les filiales, y compris les fonds d'investissement contrôlés, sont des entités que la Société contrôle lorsqu'elle i) exerce un pouvoir sur l'entité; ii) est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens; et iii) a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle exerce sur l'entité. Les filiales de la Société sont consolidées à compter de la date d'acquisition, soit la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et elles continuent d'être consolidées jusqu'à la date à laquelle la Société n'exerce plus ce contrôle. La Société réévalue si elle contrôle encore une entité si les faits et circonstances indiquent qu'un ou plusieurs des éléments du contrôle énumérés plus haut ont changé.

ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES

Les entreprises contrôlées conjointement sont les entités pour lesquelles le consentement unanime est requis en ce qui a trait aux décisions à l'égard des activités pertinentes. Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la Société exerce une influence notable sur le plan des politiques opérationnelles et financières, mais dont elle n'a pas le contrôle ni le contrôle conjoint. Les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part du bénéfice net (de la perte nette) et des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, de même que des dividendes reçus.

Pour ce qui est des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque, la Société a choisi d'évaluer certaines de ses participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**PRINCIPALES FILIALES, ENTREPRISES CONTRÔLÉES CONJOINTEMENT ET ENTREPRISES ASSOCIÉES**

Les états financiers de Power Corporation comprennent les activités des filiales directes et indirectes et des participations dans les entreprises contrôlées conjointement ainsi que dans les entreprises associées suivantes :

Société	Classement	Pays de constitution	Principale activité	% de participation	
				31 mars 2023	31 décembre 2022
Société de portefeuille					
Power Corporation du Canada	Société mère	Canada	Société de portefeuille		
Corporation Financière Power	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sociétés cotées en bourse					
Great-West Lifeco Inc. ^{[1][2]}	Filiale	Canada	Société de portefeuille spécialisée dans les services financiers	70,6	70,6
La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie	Filiale	Canada	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Irish Life Group Limited	Filiale	Irlande	Assurance et gestion de patrimoine	100,0	100,0
Empower Annuity Insurance Company of America	Filiale	États-Unis	Services financiers	100,0	100,0
Putnam Investments, LLC ^[3]	Filiale	États-Unis	Société de gestion d'actifs	96,4	96,4
Société financière IGM Inc. ^[4]	Filiale	Canada	Gestion de patrimoine et d'actifs	66,0	66,1
IG Gestion de patrimoine	Filiale	Canada	Services financiers	100,0	100,0
Corporation Financière Mackenzie	Filiale	Canada	Société de gestion d'actifs	100,0	100,0
China Asset Management Co., Ltd. ^[2]	Entreprise associée	Chine	Société de gestion d'actifs	27,8	27,8
Northleaf Capital Group Ltd. ^[5]	Entreprise associée	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	70,0	70,0
Parjointco SA	Contrôle conjoint	Belgique	Société de portefeuille	50,0	50,0
Groupe Bruxelles Lambert ^[6]	Filiale	Belgique	Société de portefeuille	29,8	29,8
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres					
Capitaux durables Power Inc.	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	100,0	100,0
Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique ^[7]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en énergie renouvelable	54,1	54,3
Potentia Renewables Inc.	Filiale	Canada	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Nautilus Solar Energy, LLC	Filiale	États-Unis	Énergie renouvelable	100,0	100,0
Sagard Holdings Inc.	Filiale	Canada	Société de portefeuille	100,0	100,0
Sagard Holdings Management Inc. ^[8]	Filiale	Canada	Gestion d'actifs alternatifs	86,0	87,8
Wealthsimple Financial Corp. ^[9]	Filiale	Canada	Services financiers	54,2	54,3
Portag3 Ventures LP ^[10]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	100,0	100,0
Portag3 Ventures II LP ^[11]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	27,9	27,9
Portage Ventures III LP ^[12]	Filiale	Canada	Fonds d'investissement en capital de risque	15,4	15,4
Sagard NewGen	Filiale	France	Fonds d'actions de sociétés fermées	26,3	26,3
Entreprises autonomes					
LMPC inc.	Filiale	Canada	Énergie durable	49,6	49,6
Peak Achievement Athletics Inc.	Contrôle conjoint	Canada	Fabricant d'articles et de vêtements de sport	42,6	42,6
La Compagnie Électrique Lion	Entreprise associée	Canada	Fabricant de véhicules sans émission	34,5	35,4

[1] La Financière Power et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 68,2 % et de 2,4 % dans Lifeco (participations respectives de 66,6 % et de 4,0 % au 31 décembre 2022).

[2] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein de la Financière IGM (participations respectives de 13,9 % détenues par Power Corporation et Placements Mackenzie au 31 décembre 2022). Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco.

[3] Lifeco détient 100 % des actions avec droit de vote et 96,4 % du total des actions en circulation (96,4 % au 31 décembre 2022).

[4] La Financière Power et la Canada Vie détiennent des participations respectives de 62,1 % et de 3,9 % dans la Financière IGM (participations respectives de 62,2 % et de 3,9 % au 31 décembre 2022).

[5] Représente une participation avec droit de vote ne donnant pas le contrôle de 49,9 %. Détenue par l'entremise d'un véhicule d'acquisition détenu à 80 % par Placements Mackenzie et à 20 % par Lifeco.

[6] Parjointco détient une participation lui donnant le contrôle dans GBL et détient 44,0 % des droits de vote.

[7] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 39,2 % et de 14,9 % dans le Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (participations respectives de 39,4 % et de 14,9 % au 31 décembre 2022).

[8] Power Corporation et Lifeco détiennent des participations respectives de 79,0 % et de 7,0 % dans Sagard Holdings Management Inc. (participations respectives de 80,9 % et de 6,9 % au 31 décembre 2022).

[9] La Financière Power, Portage Ventures I et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 29,9 % dans Wealthsimple (participations respectives de 13,5 %, de 10,8 % et de 30,0 % au 31 décembre 2022).

[10] La Financière Power détient une participation de 63,0 % dans Portage Ventures I, et Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 18,5 % dans Portage Ventures I.

[11] La Financière Power, Lifeco et la Financière IGM détiennent chacune une participation de 7,7 % dans Portage Ventures II, et Sagard détient une participation de 4,7 % dans Portage Ventures II.

[12] Sagard, Lifeco et la Financière IGM détiennent des participations respectives de 2,4 %, de 9,0 % et de 4,0 % dans Portage Ventures III.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES**

La Société et ses filiales ont adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplacent respectivement IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur. La Société a également appliqué IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 lorsqu'elle a utilisé la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser les résultats de GBL.

IFRS 17, qui a uniquement eu une incidence sur Lifeco en raison de ses activités au sein du secteur de l'assurance, établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, Lifeco évalue les groupes de contrats à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte notamment des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants :

- i) Le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier.
- ii) La dépréciation en fonction d'un modèle fondé sur les pertes attendues.
- iii) La comptabilité de couverture, qui tient compte des pratiques d'une entité en matière de gestion des risques.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

La Société a également adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la Société.

MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

MÉTHODES COMPTABLES TOUCHÉES PAR IFRS 9

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur au moment de la comptabilisation initiale, et il est ensuite classé et évalué ultérieurement à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction des modèles économiques utilisés par la Société ou ses filiales pour la gestion de ces actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de ces actifs.

INSTRUMENTS DE FONDS PROPRES

Les placements dans des actions sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument donné à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le cumul des profits et des pertes lié aux instruments de fonds propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global n'est pas reclassé dans les états des résultats à la cession, mais plutôt dans les bénéfices non distribués lorsque le placement est vendu.

INSTRUMENTS D'EMPRUNT

Les modèles économiques sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- i) Il est détenu dans le cadre d'un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels.
- ii) Ses modalités contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le capital qu'il reste à payer.

Les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des instruments d'emprunt à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont reclassés des autres éléments de bénéfice global et comptabilisés dans les états des résultats lorsque le placement est vendu.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères d'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la Société et ses filiales peuvent désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états des résultats.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires et autres prêts sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits de placement nets dans les états des résultats.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La Société et ses filiales maximisent l'utilisation des données d'entrée observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous.

Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsque les cours ne sont pas disponibles sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les obligations dans ses portefeuilles par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La Société et ses filiales évaluent la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs en se basant sur les titres négociés activement qui présentent des caractéristiques semblables, les cotes des courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre, son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes de rendement et de crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs sont ajustées afin de refléter le manque de liquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données du marché disponibles. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires et autres prêts à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires et autres prêts, la juste valeur des prêts hypothécaires et autres prêts est établie en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux en vigueur sur le marché pour des instruments semblables. Les données d'entrée d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque, qui sont basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables à la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'y a pas de prix du marché observables pour les prêts hypothécaires rechargeables, Lifeco utilise un modèle d'évaluation interne, lequel est fondé sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus et tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données d'entrée du modèle comprennent des données d'entrée observables du marché, comme les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données d'entrée non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, les hypothèses relatives à la mortalité, aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts, ainsi que la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions à la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des actions négociées en bourse est généralement déterminée selon les derniers cours acheteurs de la bourse où se négocient principalement les titres en question. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen des fluctuations du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La Société et ses filiales obtiennent les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur les actions dans son portefeuille d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**COMPTABILITÉ DE COUVERTURE**

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la Société et ses filiales ont choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable utilisée aux fins de la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les instruments de fonds propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La Société et ses filiales évaluent les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance possibles au cours de la durée de vie attendue d'un actif financier, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la Société ou ses filiales sont exposées au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit attendues. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la Société et à ses filiales et les flux de trésorerie qu'elles devraient recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Catégorie	Description
Phase 1	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la Société et ses filiales comparent le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale au risque à la date de clôture de la période considérée.
Phase 2	Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la Société et de ses filiales et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.
Phase 3	Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers sont examinés de façon individuelle à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe une indication objective de dépréciation. La Société et ses filiales tiennent compte de divers facteurs lors du processus d'évaluation de la dépréciation, y compris, mais sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions particulières défavorables propres à un secteur ou à une région, une diminution de la juste valeur qui ne découle pas des taux d'intérêt, une faillite ou une défaillance, ainsi qu'un éventuel défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés être dépréciés lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable quant à la possibilité de recouvrement. La juste valeur d'un actif financier ne constitue pas un indice définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée résiduelle jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix du marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Présentation des pertes de crédit attendues**

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans les états du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la Société et ses filiales radieront partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les pertes découlant des pertes de valeur sont reclassées des autres éléments de bénéfice global vers le bénéfice net. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la provision pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits de placement nets dans les états des résultats.

MÉTHODES COMPTABLES TOUCHÉES PAR IFRS 17**CLASSEMENT DES CONTRATS****Contrats d'assurance**

Les contrats d'assurance sont identifiés comme des ententes en vertu desquelles Lifeco accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, et ce, pour un montant et selon un échéancier inconnus.

Lifeco détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré peut faire en sorte que Lifeco verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, Lifeco prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque Lifeco émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats de réassurance détenus

Lifeco conclut des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où ces réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations, Lifeco demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés des contrats de réassurance détenus.

SÉPARATION DES COMPOSANTS DES CONTRATS D'ASSURANCE ET DE RÉASSURANCE

À la date de passation, les composants suivants des contrats d'assurance ou de réassurance détenus sont séparés et comptabilisés comme s'ils étaient des instruments financiers autonomes :

- Dérivés incorporés : les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et des risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome.
- Composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tous les composants des instruments financiers, Lifeco sépare également toutes les promesses de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients conformément à IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés au bien ou au service sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si Lifeco réalise un important travail d'intégration du bien ou du service au composant assurance.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**NIVEAU DE REGROUPEMENT**

Le niveau de regroupement des contrats d'assurance émis est déterminé en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. Lifeco a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés entre les contrats déficitaires et tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. Lifeco se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires.

Pour déterminer les groupes de contrats, Lifeco a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour des titulaires de polices ayant des caractéristiques différentes est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

Lifeco a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance sous-jacents émis. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés selon qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique de ces contrats, qui constituent des contrats uniques, reflète la substance des droits et obligations contractuels de Lifeco, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

COMPTABILISATION INITIALE

Un groupe de contrats d'assurance émis est comptabilisé à compter de la première des dates suivantes :

- La date du début de la période de couverture du groupe de contrats.
- La date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue.
- Dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par Lifeco : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si Lifeco comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu connexe a été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par Lifeco : la date d'acquisition.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**PÉRIMÈTRE DES CONTRATS**

L'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tient compte de tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle Lifeco a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques spécifiquement liés au titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques.
- Les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - Lifeco a la capacité pratique de réévaluer les risques liés au portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat concerné et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille.
 - L'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète entièrement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, Lifeco détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. Lifeco établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. Lifeco réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés, ces montants étant liés à des contrats d'assurance futurs.

ÉVALUATION DES CONTRATS D'ASSURANCE

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- Le modèle d'évaluation général.
- La méthode fondée sur les honoraires variables.
- La méthode de la répartition des primes.

MODÈLE D'ÉVALUATION GÉNÉRAL (MEG)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à moyen et à long terme de Lifeco, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations des flux de trésorerie futurs pondérées selon les probabilités et actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

Lifeco estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que Lifeco reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance en raison de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie découlant du risque non financier. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, Lifeco inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- Les primes et les flux de trésorerie connexes.
- Les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais qui ne sont pas encore payés, les sinistres survenus, mais qui ne sont pas encore déclarés, et les sinistres futurs prévus.
- Les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles ainsi que les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices.
- Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, qui sont affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle.
- Les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance.
- Les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des fonds d'assurance-vie universelle et des fonds distincts, qui sont également inclus dans les flux de trésorerie d'exécution.
- L'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que Lifeco s'attend à comptabiliser dans l'avenir dans le cadre de la prestation de services en vertu de ces contrats.

Au moment de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

Lifeco évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

Lifeco applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence, qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais pas dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. Lifeco utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où aucun actif ne couvre les passifs, Lifeco applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres gouvernementaux très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier correspond à l'indemnisation que Lifeco exige pour la prise en charge de l'incertitude relative au montant et au calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance découlant du risque non financier.

Lifeco estime la distribution de probabilité pour chaque risque non financier et applique une méthode matricielle de diversification pour déterminer le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque. Le niveau de confiance cible de Lifeco se situe entre le 85^e et le 90^e centile. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)*Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance*

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance découlent des activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable des groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction de Lifeco exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans le résultat des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en totalité ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus. Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date. Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais n'ayant pas encore été déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- La MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période.
- L'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés au moment de la comptabilisation initiale.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables au moment de la comptabilisation initiale), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états des résultats et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états des résultats.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- Les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période et qui se rapportent aux services futurs.
- Les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et du risque financier.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

- Les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont Lifeco s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, évalués au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services rendus au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et du risque financier sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

MÉTHODE FONDÉE SUR LES HONORAIRES VARIABLES (MHV)

Ce modèle est appliqué aux contrats avec participation directe de Lifeco, comme l'assurance avec participation et les activités relatives aux fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble défini d'éléments (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

Un contrat d'assurance est comptabilisé selon la méthode fondée sur les honoraires variables s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- Le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini.
- Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents.
- La proportion substantielle des flux de trésorerie que Lifeco s'attend à verser au titulaire de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

Lifeco effectue le test d'applicabilité à l'égard de la méthode fondée sur les honoraires variables au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du modèle d'évaluation général, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la méthode fondée sur les honoraires variables correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de cette période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe.
- La quote-part revenant à Lifeco de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à Lifeco d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - Lifeco a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- L'effet des écarts de change sur la MSC.
- Le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**Atténuation des risques**

Lifeco a recours à des dérivés pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états des résultats. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états des résultats.

MÉTHODE DE LA RÉPARTITION DES PRIMES (MRP)

Ce modèle est appliqué aux produits d'assurance à court terme de Lifeco, tels que l'assurance-vie et l'assurance-maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La méthode de la répartition des primes est appliquée pour évaluer le passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La méthode de la répartition des primes est appliquée aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus d'un an, qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la méthode de la répartition des primes et celle en vertu du modèle d'évaluation général. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux pour une période allant de deux à cinq ans.

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la méthode de la répartition des primes au moment de la comptabilisation initiale.

Le test d'admissibilité pour la méthode de la répartition des primes ne sera pas réalisé ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance qui ne sont pas comptabilisés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les frais d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition d'assurance sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, Lifeco a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, le passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la méthode de la répartition des primes correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- L'ajout des primes reçues au cours de la période.
- La déduction des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au cours de la période qui n'ont pas été directement comptabilisés en charges.
- L'ajout de l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement.
- La déduction du montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période.
- La déduction des composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la méthode de la répartition des primes est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états des résultats, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite précédemment.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le modèle d'évaluation général, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins d'un an après qu'ils soient survenus, Lifeco a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

ÉVALUATION DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS**Modèle d'évaluation général**

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du modèle d'évaluation général s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant couverture restante et du composant sinistres survenus. Le composant couverture restante comprend les éléments suivants :

- Les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures.
- Toute MSC restante à cette date.

Lifeco évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs au moyen d'hypothèses alignées sur celles utilisées pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution du réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états des résultats.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par Lifeco au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états des résultats en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, alors ce coût est immédiatement comptabilisé en tant que charge dans les états des résultats.

Lifeco ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (en ajustant le composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

Lifeco détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus éligibles à la méthode de la répartition des primes, et dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes, sont également classés et évalués en vertu de la méthode de la répartition des primes.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

Lifeco ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement de la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que Lifeco acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition; par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que Lifeco s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement de la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états des résultats en tant que reprises du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance versées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

UNITÉS DE COUVERTURE**Amortissement de la marge sur services contractuels**

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le bénéfice non acquis que Lifeco comptabilisera dans le cadre de la prestation future de services. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états des résultats dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période considérée. Le montant comptabilisé dans les états des résultats pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

PRODUITS DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Les produits des activités d'assurance représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance à un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle Lifeco s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période considérée, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à Lifeco, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

PRODUITS FINANCIERS OU CHARGES FINANCIÈRES D'ASSURANCE

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance comprennent la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance découlant des éléments suivants :

- L'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations.
- L'effet du risque financier et de ses variations.

La Société a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états des résultats.

PRODUITS NETS OU CHARGES NETTES LIÉS À DES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS

La Société présente séparément dans les états des résultats les montants dont le recouvrement auprès des réassureurs est attendu, ainsi que la répartition des primes de réassurance versées. Lifeco considère que les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents font partie des indemnités dont le remboursement est prévu en vertu du contrat de réassurance détenu, et elle exclut les composants investissements et les commissions de la répartition des primes de réassurance versées qui est présentée dans les états des résultats. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**MODIFICATIONS ET DÉCOMPTABILISATION DE CONTRATS****Modifications de contrats**

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, Lifeco évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est comptabilisé comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

Un contrat est décomptabilisé lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la méthode de la répartition des primes est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance, les étapes suivantes sont effectuées :

- Les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés.
- La MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte.
- Le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la méthode de la répartition des primes est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution afin de supprimer les droits et obligations connexes et de comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants dans les états des résultats :

- Si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction.
- Si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**UTILISATION D'ESTIMATIONS, D'HYPOTHÈSES ET DE JUGEMENTS IMPORTANTS**

Aux fins de la préparation des états financiers, la direction de la Société et la direction de ses filiales doivent faire des estimations, formuler des hypothèses et porter des jugements importants qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et du bénéfice global, ainsi que sur l'information fournie à leur sujet. Les principales sources d'incertitude relatives aux estimations et les secteurs pour lesquels des jugements importants sont portés par la direction de la Société et la direction de ses filiales sont décrits en détail dans les méthodes comptables concernées, qui figurent dans les états financiers consolidés et les notes annexes de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Les estimations, les hypothèses et les jugements importants qui ont changé ou qui sont nouveaux en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9 comprennent les éléments suivants :

Élément ou solde concerné par des jugements ou des estimations	Mise en application par	Principaux jugements ou estimations
Classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance	Direction de Lifeco	Déterminer si les contrats doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
Évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et de certains contrats d'investissement	Direction de Lifeco	Déterminer les hypothèses actuarielles, notamment celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices (note 8).
Unités de couverture	Direction de Lifeco	Déterminer les unités de couverture, qui sont fondées sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats du groupe, compte tenu du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
Taux d'actualisation à appliquer aux flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance	Direction de Lifeco	Déterminer les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance. Lifeco utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, Lifeco utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et l'ajuste pour exclure l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) que comportent les flux de trésorerie des instruments financiers faisant partie du portefeuille de référence, mais non les flux de trésorerie d'assurance. L'une des principales sources d'incertitude concerne l'estimation des primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui sont pertinents uniquement pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante et sont fondés sur des taux sans risque majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert aussi l'exercice du jugement.
Ajustement au titre du risque	Direction de Lifeco	Le jugement est requis aux fins de la détermination de l'ajustement au titre du risque pour estimer la distribution de probabilité de chaque risque non financier et pour appliquer la méthode matricielle de diversification visant à établir le niveau de confiance.
Contrats déficitaires	Direction de Lifeco	Déterminer le niveau de granularité auquel il existe des informations suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un ensemble feront partie du même groupe. La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, et les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution sont déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. Lifeco détermine le niveau adéquat auquel il existe des informations raisonnables et justifiables pour effectuer cette évaluation.
Application rétrospective dans le cadre de la transition à IFRS 17	Direction de Lifeco	Déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif pour les contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17.
Évaluation des pertes de valeur	Direction de la Société et direction de ses filiales	Le jugement est requis relativement à l'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et du calendrier des flux de trésorerie futurs lors de la détermination des pertes de valeur et de l'évaluation d'une augmentation importante du risque de crédit.

NOTE 2 Mode de présentation et résumé des méthodes comptables significatives (suite)**MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

La Société et ses filiales assurent un suivi des modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et analysent l'incidence que des modifications aux normes pourraient avoir sur les états financiers consolidés lorsqu'elles entreront en vigueur. Aucune nouvelle norme n'a été publiée et aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures présentées dans les états financiers au 31 décembre 2022.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers**IFRS 17**

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la Société. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis par Lifeco et les portefeuilles de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- Reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement.
- Établissement de la MSC pour les polices en vigueur.
- Incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier.
- Ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés.
- Ajustement pour tenir compte des charges non attribuables.
- Autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la Société, par l'entremise de Lifeco, applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si IFRS 17 avait toujours été appliquée. Cette application serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Les données historiques suffisamment détaillées ont été impossibles à obtenir en déployant des efforts raisonnables.
- Les estimations suffisamment détaillées nécessaires pour effectuer une évaluation suffisamment détaillée n'ont pas pu être obtenues sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou un jugement professionnel n'a pas pu être exercé relativement à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de Lifeco.

Lifeco a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. L'application rétrospective intégrale a été mise en œuvre pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que cela n'ait été impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il était impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé en fonction de la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de la transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. L'approche fondée sur la juste valeur a été appliquée aux contrats lorsqu'il était impraticable de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements au classement et à l'évaluation des instruments financiers ainsi que concernant la transition d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la Société a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de certains de ses actifs financiers, principalement ceux détenus par Lifeco, comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période correspondante et en procédant instrument par instrument, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**INCIDENCE SUR LE BILAN D'OUVERTURE**

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur les soldes d'ouverture des fonds propres de la Société.

Le tableau de rapprochement suivant, qui porte sur le bilan d'ouverture, présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Bilans consolidés résumés	31 décembre 2021 (montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39)	Reclassement d'actifs ou de passifs	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le bénéfice	1 ^{er} janvier 2022 (montants retraités selon IFRS 17 et IFRS 9)
Actif						
Obligations	140 987	-	2 043	-	-	143 030
Prêts hypothécaires et autres prêts	34 266	-	505	-	-	34 771
Actions	15 318	16	26	-	-	15 360
Actifs au titre des contrats d'assurance	-	1 533	-	-	-	1 533
Autres actifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	-	697	269	49 920
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	45 966	-	-	-	-	45 966
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	-	-	-	-	357 419
Total de l'actif	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378	(57 284)	-	6 816	-	157 910
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	-	-	-	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	-	1 290	-	-	-	1 290
Autres passifs						
Visés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	-	-	(413)	9 439
Non visés par IFRS 17 et IFRS 9	27 927	-	-	-	-	27 927
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	-	-	-	-
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	65 253	-	-	-	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	292 166	-	-	-	292 166
Total du passif	617 905	(16 629)	-	6 816	(413)	607 679
Total des fonds propres	43 728	(545)	2 574	(6 119)	682	40 320
Total du passif et des fonds propres	661 633	(17 174)	2 574	697	269	647 999

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale de 13,6 G\$ du total de l'actif, de 10,2 G\$ du total du passif et de 3,4 G\$ du total des fonds propres dans le bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs ont découlé des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprenaient des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis.

Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés séparément, soit dans les passifs au titre des contrats d'assurance, soit dans les passifs au titre des contrats d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation de 2,6 G\$ de l'actif en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires et autres prêts détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, principalement attribuable à la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur, pour un montant de 4,1 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 4,4 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17, pour un montant de 1,4 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et un montant de 0,6 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle. Cela ne comprend pas la MSC pour les activités relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des fonds propres a diminué de 3,4 G\$, représentant une réduction de 2,3 G\$ au titre des fonds propres attribuables aux actionnaires et une réduction de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle.

Les fonds propres attribuables aux actionnaires ont diminué de 2,3 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC, pour un montant de 4,4 G\$, et de l'ajustement de 1,3 G\$ au titre des différences entre les taux d'actualisation utilisés. Ces facteurs ont été contrebalancés par des augmentations attribuables à des ajustements au titre du risque liés à la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour un montant de 1,4 G\$ et à l'incidence de 1,5 G\$ découlant de la première application de la superposition liée à IFRS 9. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et aux reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,5 G\$.

La diminution de 1,1 G\$ au titre des participations ne donnant pas le contrôle était attribuable à l'incidence de 2,0 G\$ découlant de la première application d'IFRS 17, contrebalancée par l'incidence de 0,9 G\$ découlant de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

RAPPROCHEMENT DU BÉNÉFICE NET SELON IFRS 4 ET IAS 39 ET SELON IFRS 17 ET LA SUPERPOSITION LIÉE À IFRS 9

Pour l'exercice clos le	31 décembre 2022
Bénéfice net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, montant présenté antérieurement	3 543
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report des profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Variations de l'incidence de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Variations de l'incidence liée aux marchés	653
Montant découlant du surplus attribuable au compte de participations de filiales de Lifeco	(390)
Autres, y compris les variations de l'incidence des résultats liés à l'assurance	181
Incidence fiscale	(167)
Bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9, montant retraité	3 676

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**VARIATION DE LA MSC EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION AU MOMENT DE LA TRANSITION****CONTRATS D'ASSURANCE**31 décembre
2022**Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur**

MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	10 197
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions (cessions)	294
Total des variations	382
Autres contrats d'assurance	
MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	2 859
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696
 Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	 14 134

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS**

	31 décembre 2022
Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur	
MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	938
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance	21
Total des variations	(47)
Autres contrats de réassurance détenus	
MSC, solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2022	137
Variation liée aux services fournis au cours de la période considérée	
MSC comptabilisée au titre des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1)
Total des variations	(17)
Solde de clôture, montant net, au 31 décembre 2022	1 011

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**TRANSITION À IFRS 9****INCIDENCE DE LA PREMIÈRE APPLICATION**

Le tableau suivant présente le rapprochement des catégories d'évaluation initiales selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

Actifs financiers	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
Obligations	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Prêts hypothécaires et autres prêts	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente Prêts et créances	Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Coût amorti
Actions	Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Disponibles à la vente	Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)**Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9**

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations				
Désignées	113 511	-	-	113 511
Reclassées à partir des prêts et créances	-	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 511	33 570	(3 480)	143 601
Classées	261	-	-	261
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	67	-	67
Total – classées	261	67	-	328
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés	3 230	(3 230)	-	-
Reclassés à partir des prêts et créances	-	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 230	28 080	(2 297)	29 013
Reclassés à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	3 230	6	3 236
Reclassés à partir des actifs disponibles à la vente	-	240	-	240
Total – classés	-	3 470	6	3 476
Actions				
Classées	663	-	-	663
Reclassées à partir des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13 564	-	-	13 564
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	542	33	575
Total – classées	14 227	542	33	14 802
Total de la juste valeur par le biais du résultat net	131 229	65 729	(5 738)	191 220
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	11 797	-	11 797
Reclassées à partir des prêts et créances	-	376	(16)	360
	-	12 173	(16)	12 157
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reclassés à partir des prêts et créances	-	662	(41)	621
Actions				
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	615	-	615
Total de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	13 450	(57)	13 393

NOTE 3 Adoption d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	12 222	-	-	12 222
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(67)	-	(67)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(11 797)	-	(11 797)
Reclassées au coût amorti	-	(358)	-	(358)
	12 222	(12 222)	-	-
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés	240	-	-	240
Reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(240)	-	(240)
	240	(240)	-	-
Actions				
Reportées	1 157	-	-	1 157
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(542)	-	(542)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(615)	-	(615)
	1 157	(1 157)	-	-
Total des actifs disponibles à la vente	13 619	(13 619)	-	-
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 962	-	-	33 962
Reclassées à partir des actifs disponibles à la vente	-	358	(6)	352
Reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(33 570)	-	(33 570)
Reclassées à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(376)	-	(376)
	33 962	(33 588)	(6)	368
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Reportés : prêts et créances	41 186	-	-	41 186
Reclassés à la juste valeur par le biais du résultat net	-	(31 310)	-	(31 310)
Reclassés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	(662)	-	(662)
	41 186	(31 972)	-	9 214
Total des actifs au coût amorti	75 148	(65 560)	(6)	9 582

En raison de l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, des placements auparavant classés comme étant disponibles à la vente ont été reclassés dans les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, et des réserves de 305 M\$ au titre de la réévaluation des placements ont été reclassées dans les bénéfices non distribués.

Corrections de valeur pour pertes de crédit

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, d'un montant de 38 M\$, n'ont pas différé de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 38 M\$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 6 M\$ et une tranche de 32 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

Au 31 mars 2023, les corrections pour pertes de crédit attendues se chiffraient à 36 M\$. De ce montant, une tranche de 5 M\$ et une tranche de 31 M\$ étaient respectivement classées dans la phase 1 et dans la phase 2.

NOTE 4 Acquisitions d'entreprises

LIFECO ET IGM

Événement postérieur à la date de clôture

Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 3 avril 2023, Lifeco et IGM ont annoncé la conclusion d'une entente en vertu de laquelle Lifeco fera l'acquisition, auprès d'IGM, de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une société indépendante de gestion de patrimoine de premier plan, pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$, sous réserve d'ajustements.

Cette acquisition est une transaction entre parties liées et, par conséquent, elle a été examinée et approuvée par les comités des opérations entre personnes reliées et de révision concernés. La transaction devrait être finalisée au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture et des approbations réglementaires habituelles.

Puisque la Société consolide actuellement IPC, la transaction n'aura pas d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

NOTE 5 Placements

VALEURS COMPTABLES ET JUSTES VALEURS

Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements sont les suivantes :

	31 mars 2023		31 décembre 2022 ^[1]	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	145 183	145 183	143 601	143 601
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	196	196	328	328
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12 834	12 834	12 157	12 157
Disponibles à la vente	-	-	358	358
Coût amorti	523	523	-	-
Prêts et créances	-	-	16	16
	158 736	158 736	156 460	156 460
Prêts hypothécaires et autres prêts				
Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	29 056	29 056	29 118	29 118
Classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	3 776	3 776	3 371	3 371
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	599	599	621	621
Coût amorti	9 213	8 532	4 192	3 577
Prêts et créances	-	-	5 022	4 905
	42 644	41 963	42 324	41 592
Actions				
Désignées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	-	-	398	398
Classées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	15 848	15 848	14 055	14 055
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	620	620	-	-
Disponibles à la vente	-	-	964	964
	16 468	16 468	15 417	15 417
Immeubles de placement	8 328	8 328	8 344	8 344
	226 176	225 495	222 545	221 813

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et a présenté les informations comparatives relatives à certains placements conformément aux exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation.

NOTE 5 Placements (suite)**PRODUITS DE PLACEMENT NETS**

Trimestre clos le 31 mars 2023	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions	Immeubles de placement	Autres	Total
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	1 593	348	113	120	110	2 284
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(36)	-	-	-	-	(36)
Autres produits (charges)	-	-	-	(44)	(49)	(93)
	1 557	348	113	76	61	2 155
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	2 849	448	325	(140)	125	3 607
Produits de placement nets	4 406	796	438	(64)	186	5 762
Trimestre clos le 31 mars 2022 ^[1]						
Produits de placement nets						
Produits de placement gagnés	1 054	239	76	109	102	1 580
Pertes nettes réalisées à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12)	-	-	-	-	(12)
Profits à la vente d'actifs au coût amorti	-	8	-	-	-	8
Pertes nettes réalisées au titre des actifs disponibles à la vente	-	-	(66)	-	-	(66)
Autres produits (charges)	-	4	-	(39)	(56)	(91)
	1 042	251	10	70	46	1 419
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net	(10 101)	(1 338)	394	320	(582)	(11 307)
Produits (pertes) de placement nets	(9 059)	(1 087)	404	390	(536)	(9 888)

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition en procédant instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

Les produits de placement tirés des obligations et des prêts hypothécaires et autres prêts comprennent les produits d'intérêts, ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des actions comprennent les dividendes et les distributions des fonds d'investissement, ainsi que les profits réalisés à la déconsolidation de filiales et de fonds d'investissement. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés sur ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits de placement réalisés sur les immeubles de placement. Les autres produits comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que d'autres produits divers.

NOTE 5 Placements (suite)**RÉSULTAT DE PLACEMENT NET**

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Rendement d'investissement		
Produits de placement nets	2 155	1 419
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 607	(11 307)
Total du rendement d'investissement	5 762	(9 888)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(1 425)	1 588
Incidences du choix relatif à l'atténuation des risques	(25)	125
Intérêts capitalisés	(730)	(547)
Incidence de la variation des taux d'actualisation et de la modification d'autres hypothèses financières	(1 397)	7 076
Incidence de l'évaluation des changements d'estimations aux taux courants et de l'ajustement de la MSC aux taux en vigueur au moment de la comptabilisation initiale	7	(15)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(3 570)	8 227
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance		
Intérêts capitalisés	5	101
Autres	88	(554)
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	93	(453)
Incidence de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	-	-
Total des produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance dans les états des résultats et du résultat global	93	(453)
Variations des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	3 190
Résultat de placement net	403	1 076

NOTE 6 Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées

Les tableaux suivants présentent les valeurs comptables des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées.

31 mars 2023	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées				Total
	Parjointco	Autres ^[2]	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Autres ^[2]	
Valeur comptable au début de l'exercice	3 314	443	1 570	234	285	670	6 516
Acquisition et placements	-	75	-	-	-	5	80
Quote-part du bénéfice (de la perte) ^[1]	19	(16)	30	(6)	5	1	33
Quote-part des autres éléments de bénéfice global ^[1]	212	3	5	-	-	3	223
Dividendes et distributions	-	(1)	(69)	-	-	-	(70)
Incidences des variations des participations et autres	37	1	-	-	-	2	40
Valeur comptable à la fin de la période	3 582	505	1 536	228	290	681	6 822

31 mars 2022	Entreprises contrôlées conjointement		Entreprises associées				Total
	Parjointco	Autres ^[2]	ChinaAMC	Lion	Northleaf	Autres ^[2]	
Valeur comptable au début de l'exercice	4 278	428	1 535	334	259	590	7 424
Acquisition et placements	-	18	-	-	-	32	50
Cession	-	-	-	-	-	(32)	(32)
Quote-part du bénéfice (de la perte)	14	(2)	26	-	4	(10)	32
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(488)	(5)	(16)	2	-	(1)	(508)
Dividendes et distributions	-	(36)	(62)	-	-	-	(98)
Incidences des variations des participations et autres	66	-	-	-	-	(3)	63
Valeur comptable à la fin de la période	3 870	403	1 483	336	263	576	6 931

[1] IFRS 9 a été adoptée le 1^{er} janvier 2023. Les informations comparatives sont présentées conformément à IAS 39.

[2] Comprend les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées détenues par des entités qui répondent à la définition d'un organisme de capital de risque. La Société a choisi d'évaluer ces participations à la juste valeur par le biais du résultat net.

CHINAAMC

Le 12 janvier 2023, IGM a acquis une participation de 13,9 % dans ChinaAMC auprès de Power Corporation pour une contrepartie en trésorerie totale de 1,15 G\$. La participation d'IGM dans ChinaAMC est ainsi passée de 13,9 % à 27,8 %. Comme les états financiers consolidés comprennent toujours une participation de 27,8 % dans ChinaAMC par l'intermédiaire de la participation de la Société dans IGM, cette transaction n'a pas eu d'incidence importante sur les états consolidés des résultats ni sur les bilans consolidés.

Événement postérieur à la date de clôture

ROCKEFELLER CAPITAL MANAGEMENT

Le 3 avril 2023, IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management, une société indépendante de services-conseils financiers de premier plan aux États-Unis axée sur les clients à valeur élevée et à valeur très élevée, pour une contrepartie en trésorerie d'environ 622 M\$ US payable le 2 juin 2023.

NOTE 7 Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où Lifeco exerce ses activités.

PLACEMENTS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 mars 2023	31 décembre 2022 ^[1]
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 187	14 562
Obligations	72 893	69 371
Prêts hypothécaires	2 080	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	123 633	117 863
Fonds communs de placement	178 082	168 459
Immeubles de placement	12 907	13 035
	404 782	385 449
Produits à recevoir	829	692
Autres passifs	(5 585)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	5 120	6 388
Total ^[2]	405 146	387 882

[1] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

[2] Au 31 mars 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 67 679 M\$ étaient réassurés par Lifeco au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 M\$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 276 M\$, des obligations de 12 343 M\$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 M\$, des fonds communs de placement de 55 121 M\$, des produits à recevoir de 90 M\$ et d'autres passifs de 166 M\$.

CONTRATS D'ASSURANCE ET D'INVESTISSEMENT POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 435	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	345 711	330 041
	405 146	387 882

CONTRATS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 ^[1]
Solde au début de l'exercice	387 882	357 419
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	14 905	8 273
Produits de placement nets	861	446
Gains en capital réalisés sur les placements, montant net	65	1 786
Gains (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	14 724	(18 131)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	1 953	(7 296)
Retraits des titulaires de polices	(14 028)	(8 957)
Variation du placement lié aux fonds distincts dans le fonds général	13	21
Variation du placement lié au fonds général dans les fonds distincts	2	(9)
Transfert (vers le) hors du fonds général, montant net	37	(5)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(1 268)	671
	17 264	(23 201)
Solde à la fin de la période	405 146	334 218

[1] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

NOTE 7 Fonds distincts et autres entités structurées (suite)**CONTRATS POUR LE COMPTE DES TITULAIRES DE POLICES DE FONDS DISTINCTS**

(selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs)

	31 mars 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^[1]	278 495	117 082	14 550	410 127

[1] Excluant un montant de 4 981 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{[1][2]}	270 892	106 720	14 455	392 067

[1] Excluant un montant de 4 185 M\$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

[2] La Société a ajusté certains chiffres comparatifs afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les fonds propres ni sur le bénéfice net de la Société.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, certains placements dans des actions étrangères d'une valeur de 4 580 M\$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 M\$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que Lifeco utilise différemment les données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs de niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, ceux pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs et ceux pour lesquels Lifeco n'a pas accès aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements de Lifeco pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts pour lesquels Lifeco a utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour déterminer la juste valeur.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	14 455	13 822
Total des pertes incluses dans les produits de placement liés aux fonds distincts	(167)	(310)
Achats	300	1 011
Ventes	(11)	(366)
Transferts vers le niveau 3	7	343
Transferts hors du niveau 3	(34)	(45)
Solde à la fin de la période	14 550	14 455

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

NOTE 8 Contrats d'assurance

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Passifs au titre des contrats d'assurance		
Soldes relatifs aux contrats d'assurance	138 937	135 609
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(172)	(171)
Total des contrats d'assurance autres que ceux liés à des fonds distincts	138 765	135 438
Contrats d'assurance de fonds distincts [note 7]	59 435	57 841
Total	198 200	193 279
Actifs au titre des contrats d'assurance		
Soldes relatifs aux contrats d'assurance	1 161	1 142
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(3)	(2)
Total	1 158	1 140

Un montant 9 013 M\$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 4 152 M\$ au titre des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par Lifeco sont inclus dans les soldes relatifs aux contrats d'assurance (montants respectifs de 8 999 M\$ et de 4 105 M\$ au 31 décembre 2022).

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS**

Le tableau ci-dessous présente une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, incluant les soldes des fonds distincts, mais excluant les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance.

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			Total
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Contrats évalués selon la MRP		
				Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 mars 2023						
Actifs d'ouverture	(1 277)	2	197	(64)	-	(1 142)
Passifs d'ouverture	176 346	199	3 366	12 994	545	193 450
Solde d'ouverture, montant net	175 069	201	3 563	12 930	545	192 308
Variations dans l'état des résultats et du résultat global						
Produits des activités d'assurance	(5 037)	-	-	-	-	(5 037)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(6)	2 327	1 517	56	3 894
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	173	-	-	-	-	173
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	14	-	-	-	14
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(4)	(19)	(63)	(86)
	173	8	2 323	1 498	(7)	3 995
Composants investissements	(2 518)	-	1 818	700	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(7 382)	8	4 141	2 198	(7)	(1 042)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	4 933	5	1 292	344	17	6 591
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	(2 449)	13	5 433	2 542	10	5 549
Flux de trésorerie						
Primes reçues	7 135	-	-	-	-	7 135
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(15)	-	(5 345)	(2 215)	-	(7 575)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(223)	-	-	-	-	(223)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(8)	-	-	-	-	(8)
Autres flux de trésorerie ^[1]	179	-	-	-	-	179
Total des flux de trésorerie	7 068	-	(5 345)	(2 215)	-	(492)
Autres variations ^[2]	(154)	-	-	-	-	(154)
Solde de clôture, montant net	179 534	214	3 651	13 257	555	197 211
Comptabilisation dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	(1 899)	4	779	(45)	-	(1 161)
Passifs de clôture	181 433	210	2 872	13 302	555	198 372
Solde de clôture, montant net	179 534	214	3 651	13 257	555	197 211

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus			
				Contrats évalués selon la MRP		
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
31 décembre 2022						
Actifs d'ouverture	(2 125)	-	730	(138)	-	(1 533)
Passifs d'ouverture	205 431	181	2 963	14 155	595	223 325
Solde d'ouverture, montant net	203 306	181	3 693	14 017	595	221 792
Variations dans l'état des résultats et du résultat global						
Produits des activités d'assurance	(19 638)	-	-	-	-	(19 638)
Charges afférentes aux activités d'assurance						
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	-	(26)	8 848	5 668	344	14 834
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	635	-	-	-	-	635
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	-	61	-	-	-	61
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	-	-	(66)	105	(299)	(260)
	635	35	8 782	5 773	45	15 270
Composants investissements	(9 018)	-	6 072	2 946	-	-
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 021)	35	14 854	8 719	45	(4 368)
(Produits financiers nets) charges financières nettes liés aux contrats d'assurance	(27 829)	(15)	4 397	(1 498)	(95)	(25 040)
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	(55 850)	20	19 251	7 221	(50)	(29 408)
Flux de trésorerie						
Primes reçues	30 508	-	-	-	-	30 508
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	-	(19 362)	(8 280)	-	(27 697)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(832)	-	-	-	-	(832)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance au moment de la comptabilisation initiale	(98)	-	-	-	-	(98)
Autres flux de trésorerie ^[1]	898	-	-	-	-	898
Total des flux de trésorerie	30 421	-	(19 362)	(8 280)	-	2 779
Autres variations ^[2]	(2 982)	-	(19)	(28)	-	(3 029)
Incidence des acquisitions (cessions) ^[3]	174	-	-	-	-	174
Solde de clôture, montant net	175 069	201	3 563	12 930	545	192 308
Comptabilisation dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	(1 277)	2	197	(64)	-	(1 142)
Passifs de clôture	176 346	199	3 366	12 994	545	193 450
Solde de clôture, montant net	175 069	201	3 563	12 930	545	192 308

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour la période comparative.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**ANALYSE EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION POUR LES CONTRATS D'ASSURANCE NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

Le tableau ci-dessous présente une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, incluant les soldes des fonds distincts, mais excluant les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance, pour les contrats d'assurance qui ne sont pas évalués selon la MRP.

31 mars 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs d'ouverture	163 119	6 036	11 361	180 516
Solde d'ouverture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Variations dans l'état des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(307)	(307)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(149)	-	(149)
Ajustements liés à l'expérience	91	-	-	91
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période	(199)	68	136	5
Changements dans les estimations donnant lieu à un ajustement de la MSC	64	10	(74)	-
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou à une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	8	3	-	11
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(4)	-	-	(4)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(40)	(68)	(245)	(353)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	1 550	260	37	1 847
Incidence des fluctuations des taux de change	571	47	90	708
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents	3 670	-	-	3 670
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	5 751	239	(118)	5 872
Flux de trésorerie				
Primes reçues	4 255	-	-	4 255
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(5 361)	-	-	(5 361)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(192)	-	-	(192)
Autres flux de trésorerie ^[1]	177	-	-	177
Total des flux de trésorerie	(1 121)	-	-	(1 121)
Autres variations ^[2]	(154)	-	-	(154)
Solde de clôture, montant net	163 324	6 790	14 016	184 130
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(6 416)	1 516	3 882	(1 018)
Passifs de clôture	169 740	5 274	10 134	185 148
Solde de clôture, montant net	163 324	6 790	14 016	184 130

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)

31 décembre 2022	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	(7 289)	2 376	3 609	(1 304)
Passifs d'ouverture	192 896	7 067	9 447	209 410
Solde d'ouverture, montant net	185 607	9 443	13 056	208 106
Variations dans l'état des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services fournis	-	-	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(638)	-	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	-	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Changements dans les estimations donnant lieu à des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	-	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement des passifs au titre des sinistres survenus	(68)	1	-	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(11 498)	(2 497)	116	(13 879)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents	(9 713)	-	-	(9 713)
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	(22 960)	(2 922)	784	(25 098)
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672	-	-	18 672
Paiements faits au titre des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	-	-	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	(746)	-	-	(746)
Transferts d'honoraires à partir des fonds distincts	(52)	-	-	(52)
Autres flux de trésorerie ^[1]	936	-	-	936
Total des flux de trésorerie	(607)	-	-	(607)
Autres variations ^[2]	(3 042)	-	-	(3 042)
Incidence des acquisitions (cessions) ^[3]	(150)	30	294	174
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533
Comptabilisation dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	(4 271)	515	2 773	(983)
Passifs de clôture	163 119	6 036	11 361	180 516
Solde de clôture, montant net	158 848	6 551	14 134	179 533

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

[3] Le 1^{er} avril 2022, Lifeco a complété l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential. L'apport des activités acquises aux résultats globaux de Lifeco a été présenté séparément pour la période comparative.

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**INCIDENCE SUR LE COMPOSANT ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS
AU COURS DE LA PÉRIODE**

	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
31 mars 2023			
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	69	13	82
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	2 053	24	2 077
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	2 122	37	2 159
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(2 320)	(38)	(2 358)
Ajustement au titre du risque non financier	62	6	68
MSC	136	-	136
Total des (profits) pertes comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	-	5	5
31 décembre 2022			
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	343	64	407
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des (profits) pertes comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	(8)	21	13

Lifeco n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE

	31 mars 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	1 140	1 139
De 1 an à 2 ans	1 053	1 060
De 2 à 3 ans	975	972
De 3 à 4 ans	902	899
De 4 à 5 ans	833	832
De 5 à 10 ans	4 344	4 342
Plus de 10 ans	4 769	4 890
Total	14 016	14 134

ANALYSE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE

Le tableau ci-dessous présente une analyse des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	(171)	(162)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance payés au cours de la période	(9)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	8	98
Solde à la fin de la période	(172)	(171)

NOTE 8 Contrats d'assurance (suite)**DÉCOMPTABILISATION PRÉVUE DE L'ACTIF AU TITRE DES FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX FRAIS D'ACQUISITION D'ASSURANCE**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	29	29
De 1 an à 2 ans	27	27
De 2 à 3 ans	25	25
De 3 à 4 ans	23	23
De 4 à 5 ans	20	21
De 5 à 10 ans	48	46
Total	172	171

TAUX D'ACTUALISATION

Lifeco a appliqué les taux suivants aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie par devise principale.

31 mars 2023	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
Pourcentage [%]	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
\$ CA	5,8	6,2	4,1	4,4	4,7	5,1	5,3	5,7	5,1	5,5
\$ US	5,7	5,9	4,2	4,3	4,4	4,6	5,1	5,2	6,8	7,0
€	3,0	4,6	2,3	3,9	2,8	4,4	3,2	4,8	2,6	4,2
£	4,4	6,1	3,6	5,3	4,5	6,2	5,3	7,0	4,9	6,6

31 décembre 2022	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
Pourcentage [%]	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
\$ CA	6,0	6,3	4,4	4,8	5,0	5,3	5,2	5,5	5,0	5,3
\$ US	5,8	6,0	4,7	4,9	5,2	5,3	5,4	5,5	7,0	7,2
€	2,5	4,1	2,8	4,4	3,0	4,6	3,2	4,8	2,6	4,2
£	4,0	5,6	4,1	5,7	4,8	6,4	5,5	7,0	4,9	6,4

Les taux à terme utilisés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

RISQUE D'ASSURANCE

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables actuelles, au 31 mars 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17. Les sensibilités au risque d'assurance de Lifeco au 31 mars 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous.

	Bénéfice net	MSC
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance-vie	25	(325)
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(100)	(125)
Augmentation de 5 % des charges	-	(175)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et des renouvellements de polices	150	(1 100)

Ces sensibilités reflètent l'incidence sur le bénéfice et la MSC d'une révision immédiate des hypothèses concernant la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance.

En vertu d'IFRS 17, la révision de la plupart des hypothèses a une incidence directe sur la MSC, plutôt que sur le bénéfice. Les produits évalués selon le modèle d'évaluation général subissent une incidence de second ordre, qui représente l'écart entre l'incidence de la révision des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. La plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été établis au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille en vigueur. Compte tenu de l'importante hausse des taux d'intérêt en 2022, les taux d'actualisation en vigueur diffèrent maintenant de façon importante des taux d'actualisation arrêtés. Par conséquent, compte tenu des conditions actuelles du marché, une révision des hypothèses qui renforce les passifs sera évaluée, dans la MSC, à des taux d'intérêt plus bas que les taux en vigueur, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par une réduction de la MSC, ainsi qu'à une augmentation du bénéfice en raison de l'incidence des taux d'intérêt.

La MSC ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus**CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actifs	17 601	17 571
Passifs	(549)	(537)

Des fonds retenus par Lifeco en vertu de contrats de réassurance de 1 078 M\$ (1 039 M\$ au 31 décembre 2022) sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

ANALYSE EN FONCTION DE LA COUVERTURE RESTANTE ET DES SINISTRES SURVENUS

Le tableau ci-dessous présente une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

	Composant couverture restante		Composant sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 mars 2023						
Actifs d'ouverture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs d'ouverture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde d'ouverture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Variations dans l'état des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(892)	4	344	202	-	(342)
Composants investissements	(27)	-	27	-	-	-
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	111	1	25	2	-	139
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	(808)	5	396	204	-	(203)
Flux de trésorerie						
Primes versées	832	-	-	-	-	832
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(246)	(223)	-	(469)
Autres flux de trésorerie ^[1]	12	-	-	-	-	12
Total des flux de trésorerie	844	-	(246)	(223)	-	375
Autres variations ^[2]	(154)	-	-	-	-	(154)
Solde de clôture, montant net	15 334	81	1 325	301	11	17 052
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	16 143	81	1 064	302	11	17 601
Passifs de clôture	(809)	-	261	(1)	-	(549)
Solde de clôture, montant net	15 334	81	1 325	301	11	17 052

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)

	Composant couverture restante		Composant sinistres survenus			Total
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	
31 décembre 2022						
Actifs d'ouverture	20 425	65	1 003	342	8	21 843
Passifs d'ouverture	(1 314)	-	24	-	-	(1 290)
Solde d'ouverture, montant net	19 111	65	1 027	342	8	20 553
Variations dans l'état des résultats et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 536)	17	1 196	788	6	(1 529)
Composants investissements	(63)	-	63	-	-	-
Charges financières nettes liées aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(432)	(6)	(45)	(15)	(3)	(501)
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	(4 031)	11	1 214	773	3	(2 030)
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 295	-	-	-	-	3 295
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	-	-	(1 034)	(794)	-	(1 828)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	-	-	29
Total des flux de trésorerie	3 324	-	(1 034)	(794)	-	1 496
Autres variations ^[2]	(2 952)	-	(32)	(1)	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034
Comptabilisés dans les éléments suivants :						
Actifs de clôture	16 212	76	952	320	11	17 571
Passifs de clôture	(760)	-	223	-	-	(537)
Solde de clôture, montant net	15 452	76	1 175	320	11	17 034

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)**ANALYSE EN FONCTION DU COMPOSANT ÉVALUATION POUR LES CONTRATS DE RÉASSURANCE DÉTENUS NON ÉVALUÉS SELON LA MRP**

Le tableau ci-dessous présente une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus qui ne sont pas évalués selon la MRP.

31 mars 2023	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
Actifs d'ouverture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835
Variations dans l'état des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(23)	(23)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(36)	-	(36)
Ajustements liés à l'expérience	22	-	-	22
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de la période	(24)	24	3	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	27	1	(28)	-
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	1	2	-	3
Variations liées aux services passés				
Variations du composant sinistres survenus	1	-	-	1
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	1	-	-	1
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	28	(9)	(48)	(29)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	56	70	10	136
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	84	61	(38)	107
Flux de trésorerie				
Primes versées	293	-	-	293
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(245)	-	-	(245)
Autres flux de trésorerie ^[1]	12	-	-	12
Total des flux de trésorerie	60	-	-	60
Autres variations ^[2]	(154)	-	-	(154)
Solde de clôture, montant net	14 323	1 552	973	16 848
Comptabilisés dans les éléments suivants :				
Actifs de clôture	15 682	1 188	521	17 391
Passifs de clôture	(1 359)	364	452	(543)
Solde de clôture, montant net	14 323	1 552	973	16 848

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total
31 décembre 2022				
Actifs d'ouverture	19 427	1 496	705	21 628
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture, montant net	17 304	1 968	1 076	20 348
Variations dans l'état des résultats et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée au titre des services reçus	-	-	(95)	(95)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	-	(153)	-	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	-	-	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats initialement comptabilisés au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Changements dans les estimations qui entraînent des pertes ou une reprise de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	-	16
Variations liées aux services passés				
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	-	19
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(28)	(482)	21	(489)
Total des variations dans l'état des résultats et du résultat global	(211)	(477)	(65)	(753)
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231	-	-	1 231
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	-	-	(1 035)
Autres flux de trésorerie ^[1]	29	-	-	29
Total des flux de trésorerie	225	-	-	225
Autres variations ^[2]	(2 985)	-	-	(2 985)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835

Comptabilisés dans les éléments suivants :

Actifs de clôture	15 791	1 062	514	17 367
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture, montant net	14 333	1 491	1 011	16 835

[1] Les autres flux de trésorerie comprennent les transferts vers les fonds distincts ou hors de ceux-ci, les primes à régler au moyen du solde du composant financement, les sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, les règlements nets et d'autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

[2] Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels Lifeco n'a conservé aucun lien à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par la variation des actifs au titre des cessions en réassurance connexes.

INCIDENCE SUR LE COMPOSANT ÉVALUATION DES CONTRATS INITIALEMENT COMPTABILISÉS AU COURS DE LA PÉRIODE

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	396	1 199
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(372)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(24)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	3	14
Marge sur services contractuels	(3)	(53)

Lifeco n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

NOTE 9 Contrats de réassurance détenus (suite)**COMPTABILISATION PRÉVUE DE LA MSC RESTANTE**

	31 mars 2023	31 décembre 2022
1 an ou moins	(98)	(91)
De 1 an à 2 ans	(89)	(82)
De 2 à 3 ans	(78)	(75)
De 3 à 4 ans	(73)	(68)
De 4 à 5 ans	(64)	(61)
De 5 à 10 ans	(509)	(494)
Plus de 10 ans	(62)	(140)
Total	(973)	(1 011)

TAUX D'ACTUALISATION

Lifeco a appliqué les taux suivants aux fins de l'actualisation des flux de trésorerie par devise principale.

31 mars 2023	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
Pourcentage [%]	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
\$ CA	4,6	6,2	2,9	4,4	3,5	5,0	4,1	5,7	3,9	5,5
\$ US	5,6	6,3	4,1	4,8	4,3	5,0	5,0	5,6	6,7	7,4
€	3,0	4,6	2,3	3,9	2,8	4,4	3,2	4,8	2,6	4,2
£	4,4	5,8	3,6	5,0	4,5	5,8	5,3	6,6	4,9	6,2

31 décembre 2022	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
Pourcentage [%]	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
\$ CA	4,9	6,3	3,3	4,8	3,8	5,3	4,0	5,5	3,9	5,3
\$ US	5,8	6,4	4,7	5,3	5,1	5,7	5,3	5,9	7,0	7,6
€	2,5	4,2	2,8	4,5	3,0	4,7	3,2	4,9	2,6	4,3
£	4,0	5,3	4,1	5,4	4,8	6,1	5,5	6,7	4,9	6,1

Les taux à terme utilisés dans les tableaux ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés sur leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime composé d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

NOTE 10 Débentures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation

	31 mars 2023	31 décembre 2022
POWER CORPORATION		
Débentures – non garanties		
Débentures à 8,57 %, exigibles le 22 avril 2039	150	150
Débentures à 4,81 %, exigibles le 31 janvier 2047	249	249
Débentures à 4,455 %, exigibles le 27 juillet 2048	248	248
Total de Power Corporation	647	647

La Société dispose d'une marge de crédit de 500 M\$ portant intérêt au SOFR à terme ajusté majoré de 0,70 %. Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur sa marge de crédit.

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours**A) FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM**

Le tableau suivant présente les débentures et autres instruments d'emprunt émis par la Financière Power, Lifeco et IGM. Les débentures à 6,90 % de la Financière Power sont des obligations directes de la Financière Power et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures et tous les autres instruments d'emprunt de Lifeco et de ses filiales sont des obligations directes de Lifeco ou de ses filiales et sont sans recours contre la Société. Toutes les débentures d'IGM sont des obligations directes d'IGM et sont sans recours contre la Société.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
FINANCIÈRE POWER		
Débentures – non garanties		
Débentures à 6,90 %, exigibles le 11 mars 2033	250	250
Total de la Financière Power	250	250
LIFECO		
Débentures et obligations de premier rang – non garanties		
Obligations de premier rang à 2,50 %, exigibles le 18 avril 2023 (500 M€) ^[1]	735	725
Obligations de premier rang à 1,75 %, exigibles le 7 décembre 2026 (500 M€) ^[1]	733	722
Débentures à 3,337 %, exigibles le 28 février 2028	498	498
Débentures subordonnées à 6,40 %, exigibles le 11 décembre 2028	100	100
Obligations de premier rang à 4,70 %, exigibles le 16 novembre 2029 (500 M€)	731	721
Débentures à 2,379 %, exigibles le 14 mai 2030	597	597
Débentures à 6,74 %, exigibles le 24 novembre 2031	196	196
Débentures à 6,67 %, exigibles le 21 mars 2033	395	395
Débentures à 5,998 %, exigibles le 16 novembre 2039	343	343
Débentures à 2,981 %, exigibles le 8 juillet 2050	494	494
Débentures de fiducies de capital à 7,529 %, exigibles le 30 juin 2052 (valeur nominale de 150 M\$)	156	157
	4 978	4 948
Autres instruments d'emprunt – non garantis		
Papier commercial et autres instruments d'emprunt à court terme portant intérêt à 4,874 % (4,628 % au 31 décembre 2022)	135	135
Facilité de crédit renouvelable portant intérêt au TIOL majoré de 0,70 % (50 M\$ US)	40	67
Facilité de crédit non renouvelable portant intérêt à un taux basé sur le SOFR à terme ajusté (500 M\$ US)	473	675
Billets de premier rang à 0,904 %, exigibles le 12 août 2025 (500 M\$ US)	673	672
Billets de premier rang à 1,357 %, exigibles le 17 septembre 2027 (400 M\$ US)	538	538
Billets de premier rang à 4,047 %, exigibles le 17 mai 2028 (300 M\$ US)	403	403
Billets de premier rang à 1,776 %, exigibles le 17 mars 2031 (400 M\$ US)	537	537
Billets de premier rang à 4,15 %, exigibles le 3 juin 2047 (700 M\$ US)	930	930
Billets de premier rang à 4,581 %, exigibles le 17 mai 2048 (500 M\$ US)	669	669
Billets de premier rang à 3,075 %, exigibles le 17 septembre 2051 (700 M\$ US)	935	935
	5 333	5 561
Total de Lifeco	10 311	10 509

[1] Désignées par Lifeco comme couvertures de l'investissement net dans des établissements à l'étranger.

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)

	31 mars 2023	31 décembre 2022
FINANCIÈRE IGM		
Débentures – non garanties		
Débentures à 3,44 %, exigibles le 26 janvier 2027	400	400
Débentures à 6,65 %, exigibles le 13 décembre 2027	125	125
Débentures à 7,45 %, exigibles le 9 mai 2031	150	150
Débentures à 7,00 %, exigibles le 31 décembre 2032	175	175
Débentures à 7,11 %, exigibles le 7 mars 2033	150	150
Débentures à 6,00 %, exigibles le 10 décembre 2040	200	200
Débentures à 4,56 %, exigibles le 25 janvier 2047	200	200
Débentures à 4,115 %, exigibles le 9 décembre 2047	250	250
Débentures à 4,174 %, exigibles le 13 juillet 2048	200	200
Débentures à 4,206 %, exigibles le 21 mars 2050	250	250
Débentures d'IGM détenues par Lifeco à titre de placements	(88)	(88)
Total d'IGM	2 012	2 012
Total de la Financière Power, de Lifeco et d'IGM	12 573	12 771

LIFECO*Événement postérieur à la date de clôture*

Le 18 avril 2023, Lifeco a remboursé le montant en capital de 500 M€ de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance, ainsi que les intérêts courus.

VARIATIONS DES DÉBENTURES ET AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – FINANCIÈRE POWER, LIFECO ET IGM

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des débentures et autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	12 771	11 066
Augmentation des autres instruments d'emprunt	-	1 028
Diminution des autres instruments d'emprunt	(230)	(25)
Fluctuations des taux de change et autres	32	(131)
Solde à la fin de la période	12 573	11 938

NOTE 11 Débentures et autres instruments d'emprunt sans recours (suite)**B) PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES – DETTE LIÉE À DES PROJETS ET AUTRES**

Le tableau suivant présente les autres instruments d'emprunt détenus par les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres. Tous les autres instruments d'emprunt sont des facilités de crédit ou des facilités d'emprunt, qui représentent des obligations directes des filiales de la Société, sont garanties par les actifs de ces filiales et sont sans recours contre la Société.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT		
Fonds d'investissement et autres – instruments garantis		
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 49 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,15 %	29	24
Facilité de crédit renouvelable allant jusqu'à 75 M\$ US, portant intérêt au taux de base américain moins 0,35 % (34 M\$ US) (10 M\$ US au 31 décembre 2022)	45	13
Facilité d'emprunt renouvelable allant jusqu'à 325 M\$, portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,6 % ou au SOFR majoré de 1,6 % (40 M\$ et 69 M\$ US) (1 M\$ et 35 M\$ US au 31 décembre 2022)	133	48
Prêt de premier rang exigible en juin 2029, portant intérêt au TIBEUR majoré de 1 % (20 M€) ^[1]	28	28
Énergie renouvelable – dette liée à des projets – instruments garantis		
Facilités de crédit pour la construction exigibles entre janvier 2024 et décembre 2043, portant intérêt à des taux variant entre 4,02 % et 4,72 %, au TIOL majoré de 2,5 % et au taux de base américain majoré de 1,5 % (534 M\$ et 119 M\$ US) (361 M\$ et 186 M\$ US au 31 décembre 2022)	695	613
Facilités d'emprunt exigibles entre juin 2024 et décembre 2037, portant intérêt à des taux variant entre 3,33 % et 6,0 %	561	560
Facilités d'emprunt exigibles entre janvier 2025 et juin 2059, portant intérêt à des taux variant entre 3,62 % et 6,50 %, au taux préférentiel majoré d'une marge variant entre 1,0 % et 2,25 %, au CDOR majoré de 2,5 % et au TIOL majoré d'une marge variant entre 2,25 % et 3,0 % (360 M\$ et 186 M\$ US) (322 M\$ et 128 M\$ US au 31 décembre 2022)	612	496
Prêts mezzanines exigibles entre janvier 2035 et juin 2035, portant intérêt à des taux variant entre 7,36 % et 7,5 %	93	94
Entreprises autonomes – instruments garantis		
Facilité de crédit renouvelable et facilité d'emprunt à terme exigibles en novembre 2025, portant intérêt à divers taux, soit au taux de base américain ou au taux préférentiel majoré d'une marge variant entre 1,0 % et 3,25 %	178	80
Total des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	2 374	1 956

[1] Représente un titre d'emprunt détenu par une entité contrôlée par un fonds d'investissement.

VARIATIONS DES AUTRES INSTRUMENTS D'EMPRUNT – PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Le tableau suivant présente les variations, avec et sans effet sur la trésorerie, des autres instruments d'emprunt découlant des activités de financement.

	31 mars 2023	31 mars 2022
Solde au début de l'exercice	1 956	1 467
Acquisitions	64	-
Augmentation des autres instruments d'emprunt	508	194
Diminution des autres instruments d'emprunt	(147)	(12)
Fluctuations des taux de change et autres	(7)	(51)
Solde à la fin de la période	2 374	1 598

NOTE 12 Capital social**AUTORISÉ**

Le capital autorisé de Power Corporation comprend un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang pouvant être émises en série, un nombre illimité d'actions privilégiées participantes et un nombre illimité d'actions comportant des droits de vote limités.

ÉMIS ET EN CIRCULATION

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Nombre d'actions	Capital social	Nombre d'actions	Capital social
		\$		\$
Actions non participantes				
Actions privilégiées de premier rang				
Actions à dividende non cumulatif rachetables, taux fixe				
Série A	6 000 000	150	6 000 000	150
Série B	8 000 000	200	8 000 000	200
Série C	6 000 000	150	6 000 000	150
Série D	10 000 000	250	10 000 000	250
Série G	8 000 000	200	8 000 000	200
Total des actions non participantes		950		950
Actions participantes				
Actions privilégiées participantes	54 860 866	233	54 860 866	233
Actions comportant des droits de vote limités				
Solde au début de l'exercice	612 219 731	9 253	621 756 088	9 370
Émises en vertu du régime d'options sur actions	113 902	4	1 683 043	52
Rachetées aux fins d'annulation en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(1 159 700)	(18)	(11 219 400)	(169)
Solde à la fin de la période	611 173 933	9 239	612 219 731	9 253
Total des actions participantes		9 472		9 486

NOTE 12 Capital social (suite)**Actions participantes**

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société a émis 113 902 actions comportant des droits de vote limités en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de la Société, pour une contrepartie de 3 M\$ (1 661 817 actions comportant des droits de vote limités émises au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, pour une contrepartie de 46 M\$).

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le dividende déclaré sur les actions participantes de la Société s'est élevé à 0,5250 \$ par action (0,4950 \$ par action en 2022).

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Le 28 février 2022, la Société avait entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui est demeurée en vigueur jusqu'au 27 février 2023. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société n'a racheté aux fins d'annulation aucune action comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités (4 474 700 actions comportant des droits de vote limités au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, pour un montant total de 175 M\$, en vertu des programmes d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités).

Le 1^{er} mars 2023, la Société a entrepris une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités qui demeurera en vigueur jusqu'au 29 février 2024 ou jusqu'à la date à laquelle la Société aura racheté le nombre maximal d'actions comportant des droits de vote limités permis, selon la première éventualité. Dans le cadre de cette offre, la Société pouvait racheter jusqu'à 30 millions de ses actions comportant des droits de vote limités en circulation (soit environ 5,4 % du flottant des actions comportant des droits de vote limités en circulation au 22 février 2023) aux prix du marché. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 1 159 700 actions comportant des droits de vote limités en vertu de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour un montant total de 42 M\$.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le capital social de la Société a été réduit de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent du montant payé sur la valeur comptable moyenne du capital social s'est chiffré à 24 M\$ et a été comptabilisé en réduction des bénéfices non distribués (108 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2022).

Dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités, la Société a mis en place un régime d'achat d'actions automatique (RAAA) et peut, de temps à autre, établir des paramètres en vertu de celui-ci afin de permettre à un courtier désigné d'effectuer un rachat d'actions comportant des droits de vote limités aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités à des moments où la Société ne serait normalement pas autorisée à racheter des actions en raison de restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des opérations qu'elle s'est elle-même imposées. Les rachats effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société à tout autre moment que lors de ces périodes d'interdiction d'opérations prédéterminées seront réalisés au gré de la direction.

NOTE 13 Rémunération fondée sur des actions**RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS**

Au 31 mars 2023, un nombre respectif de 21 253 149 actions comportant des droits de vote limités et de 10 900 781 actions comportant des droits de vote limités étaient réservées pour être émises en vertu du Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants de Power Corporation et du Régime d'options sur actions à l'intention des employés de la Financière Power, pris en charge par Power Corporation (les régimes d'options sur actions).

Le tableau suivant résume la situation des régimes d'options sur actions de la Société, y compris les droits à la plus-value des actions jumelés (droits jumelés), aux 31 mars 2023 et 2022 ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates.

	31 mars 2023		31 mars 2022	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
En circulation au début de l'exercice	25 567 243	31,86	27 556 547	31,30
Attribuées	1 284 026	34,54	670 304	38,34
Exercées ou remises contre trésorerie	(113 902)	28,53	(2 636 817)	27,67
Ayant fait l'objet d'une renonciation	(1 604)	38,34	-	-
En circulation à la fin de la période	26 735 763	32,00	25 590 034	31,86
Options pouvant être exercées à la fin de la période	19 946 449	31,35	16 925 922	31,07

Le prix d'exercice des 26 735 763 options en circulation varie de 27,30 \$ à 42,45 \$.

DROITS À LA PLUS-VALUE DES ACTIONS JUMELÉS

Le tableau suivant résume la situation des options assorties de droits jumelés de la Société aux 31 mars 2023 et 2022, ainsi que la variation qui s'est produite au cours des périodes closes à ces dates.

	31 mars 2023			31 mars 2022		
	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif	Droits jumelés	Prix d'exercice moyen pondéré	Juste valeur du passif
		\$	\$		\$	\$
En circulation au début de l'exercice	12 646 606	31,15	39	-	-	-
Rattachés à des options en circulation	-	-	-	13 621 606	30,87	93
Remis contre trésorerie	-	-	-	(975 000)	27,25	(14)
Variation de la juste valeur	-	-	17	-	-	-
En circulation à la fin de la période	12 646 606	31,15	56	12 646 606	31,15	79
Droits jumelés pouvant être exercés à la fin de la période	11 263 886	31,00		9 881 166	30,81	

En 2022, la Société a reclassé 13 621 606 options à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et a comptabilisé un passif au titre des droits jumelés acquis correspondants, lequel est évalué à la juste valeur à chaque période de présentation de l'information financière. Le reclassement à titre de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie a entraîné une diminution respective de 54 M\$ et de 39 M\$ des bénéfices non distribués et de la réserve au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Au 31 mars 2023, la juste valeur du solde du passif à régler en trésorerie s'élevait à 56 M\$ (39 M\$ au 31 décembre 2022), et ce montant était comptabilisé dans les autres passifs. La valeur intrinsèque de ce passif au 31 mars 2023 se chiffrait à 44 M\$ (17 M\$ au 31 décembre 2022).

La juste valeur des droits jumelés a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Taux de rendement en dividende	5,7 %	5,7 %
Volatilité attendue	15,5 % - 22,8 %	13,5 % - 22,1 %
Taux d'intérêt sans risque	3,3 % - 5,0 %	2,7 % - 3,1 %
Durée prévue (en années)	0,1 - 6,0	1,1 - 7,0
Prix de l'action (en \$/action)	34,54	38,70
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	31,15	31,15
Juste valeur moyenne pondérée (en \$/option)	4,40	6,27

NOTE 13 Rémunération fondée sur des actions (suite)

La Société a conclu un swap de rendement total afin de gérer l'exposition à la volatilité d'une partie de ses paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie et du passif connexe. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, une perte nette de 4 M\$ (nil en 2022) découlant de la variation de la juste valeur du passif, déduction faite du profit lié à la réévaluation à la juste valeur de l'instrument dérivé, a été incluse dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

CHARGE DE RÉMUNÉRATION

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, Power Corporation a attribué 1 284 026 options en vertu de son Régime d'options sur actions à l'intention des dirigeants (670 304 options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2022). Les options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 sont acquises à raison de i) 50 % trois ans après la date d'attribution et ii) 50 % quatre ans après la date d'attribution.

La juste valeur de ces options a été estimée au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, en utilisant les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	31 mars 2023	31 mars 2022
Taux de rendement en dividende	5,9 %	5,7 %
Volatilité attendue	18,2 %	17,7 %
Taux d'intérêt sans risque	2,7 %	2,4 %
Durée prévue (en années)	9,0	9,0
Juste valeur (en \$/option)	2,41	2,46
Prix d'exercice moyen pondéré (en \$/option)	34,54	38,40

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société selon la durée de vie prévue des options.

Lifeco, IGM et Wealthsimple ont également établi des régimes d'options sur actions en vertu desquels des options peuvent être accordées à certains dirigeants et employés. De plus, d'autres filiales de la Société ont établi des régimes de rémunération fondée sur des actions. Une charge de rémunération liée aux régimes d'options sur actions réglées en instruments de fonds propres est comptabilisée en fonction de la juste valeur des options ou de la juste valeur des instruments de fonds propres à la date d'attribution, amortie sur la période d'acquisition des droits. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le montant total de la charge de rémunération relative aux options sur actions réglées en instruments de fonds propres attribuées par la Société et ses filiales s'est chiffré à 30 M\$ (33 M\$ en 2022) et a été comptabilisé dans les charges d'exploitation et frais administratifs dans les états des résultats.

NOTE 14 Gestion du capital

POWER CORPORATION

En tant que société de portefeuille, Power Corporation a les objectifs suivants en matière de gestion du capital :

- offrir des rendements à long terme attrayants aux actionnaires de la Société;
- offrir une flexibilité financière suffisante pour mettre en application sa stratégie de croissance qui vise à investir en temps opportun dans ses sociétés en exploitation et à effectuer d'autres placements lorsque des occasions se présentent;
- maintenir une structure du capital qui correspond à la nature à long terme de ses placements en maximisant l'utilisation du capital permanent;
- maintenir une notation de crédit appropriée qui lui garantit un accès stable aux marchés financiers;
- maintenir la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles à un niveau correspondant à au moins deux fois les charges fixes.

La Société gère son capital en tenant compte des caractéristiques de risque et de la liquidité de ses placements. Afin de maintenir ou de modifier sa structure du capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes versés aux actionnaires, retourner du capital aux actionnaires ou émettre du capital.

La structure du capital de la Société comprend : les débetures, les actions non participantes, les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes et les participations ne donnant pas le contrôle. La Société considère les actions non participantes comme une source efficiente de capitaux permanents. La Société est un investisseur à long terme et, à ce titre, elle détient des positions dans des placements à long terme ainsi que de la trésorerie et des titres à revenu fixe afin de répondre à ses besoins en matière de liquidités.

Le conseil d'administration de la Société est responsable de la gestion du capital. La direction de la Société est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital et de la mise en œuvre et du suivi de ses plans de capital. Le conseil d'administration de la Société examine et approuve les transactions liées au capital, telles que l'émission, le remboursement et le rachat d'actions participantes, d'actions non participantes et de débetures. Les conseils d'administration des filiales de la Société, de même que ceux de Parjointco et de GBL, supervisent et sont responsables de la gestion du capital de leur société respective.

La Société n'est assujettie à aucune exigence en matière de capital réglementaire imposée de l'extérieur. Toutefois, Lifeco et certaines de ses principales filiales, les filiales d'IGM, de même que certaines autres filiales de la Société, sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire et elles gèrent leur capital, tel qu'il est décrit ci-après.

NOTE 14 Gestion du capital (suite)**LIFECO**

Lifeco gère son capital sur une base consolidée et au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de Lifeco sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales en matière de capital réglementaire applicables dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et une solidité financière lui assurant un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficiente afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques d'exploitation et des plans stratégiques de Lifeco.

La direction de Lifeco est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le niveau de capitalisation cible de Lifeco et de ses filiales est déterminé en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'il atteigne un seuil inférieur aux exigences minimales en matière de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de solidité financière et d'autres notations à Lifeco, et la volonté de réunir suffisamment de capital pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité à respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de l'adéquation des fonds propres réglementaires des compagnies d'assurance-vie constituées en personnes morales en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales, connue sous le nom de test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en matière de capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme de toutes les exigences en matière de capital réglementaire. Le total des ressources en matière de capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles. Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimum de surveillance de 90 %. Au 31 mars 2023, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie était de 127 %.

D'autres établissements et filiales de Lifeco à l'étranger doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

FINANCIÈRE IGM

L'objectif d'IGM en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en s'assurant qu'IGM soit capitalisée de façon à respecter les exigences en matière de capital réglementaire, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques d'IGM en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières et un bilan solides. IGM évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital d'IGM est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, de même que pour soutenir les placements à long terme effectués par IGM, l'expansion des affaires et d'autres objectifs stratégiques.

Les filiales d'IGM assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales d'IGM sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 31 mars 2023, les filiales d'IGM se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

PLATEFORMES DE PLACEMENTS DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES

Certaines filiales sont assujetties à des exigences en matière de capital réglementaire, y compris des gestionnaires de portefeuille, des gestionnaires d'actifs et un courtier exécutant. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des fonds propres attribuables aux actionnaires. Au 31 mars 2023, ces filiales se conformaient à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

NOTE 15 Gestion des risques

La Société et ses filiales ont établi des politiques, des procédures et des lignes directrices pour déterminer, mesurer, surveiller, présenter et atténuer les risques liés aux instruments financiers. Les principaux risques liés aux instruments financiers sont le risque de liquidité, le risque de crédit et le risque de marché.

- Le risque de liquidité correspond au risque que la Société et ses filiales ne soient pas en mesure de respecter la totalité de leurs engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance ou qu'elles ne puissent, au moment opportun, obtenir du capital ou monétiser des actifs dans des conditions normales de marché.
- Le risque de crédit se rapporte à l'éventualité d'une perte financière pour la Société et ses filiales si, dans le cadre d'une transaction, une contrepartie ne respecte pas ses obligations de paiement. Le risque de crédit peut être lié à la défaillance d'un seul émetteur de titres d'emprunt, à la variation des écarts de crédit associés aux titres à revenu fixe négociables et au risque de contrepartie, qui se rapporte aux dérivés.
- Le risque de marché correspond au risque que la valeur de marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché. Ceux-ci peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (y compris l'inflation) et le risque de prix.
 - Le risque de change découle du fait que les activités de la Société, de ses filiales, de ses entreprises contrôlées conjointement et de ses entreprises associées sont libellées dans différentes devises et que les placements et les bénéfices en devises sont convertis à divers moments et à divers taux de change lorsque des fluctuations défavorables des taux de change se produisent.
 - Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt.
 - Le risque de prix correspond au risque d'une perte éventuelle liée à la sensibilité du cours de marché d'un instrument financier découlant de la volatilité des marchés boursiers.

Des estimations de sensibilité et des mesures d'exposition sont incluses dans le cas de certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la Société et de ses filiales, des changements affectant la composition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par région géographique et des limites générales des modèles internes.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la Société ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

Le texte qui suit présente un résumé des risques liés aux instruments financiers de la Société et de ses filiales. La première section figurant ci-après présente une analyse des politiques et des procédures de gestion des risques de Power Corporation, de la Financière Power et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (autres filiales) de la Société. Les risques relatifs à Lifeco et à IGM sont présentés dans les sections qui suivent. Une description plus détaillée est présentée à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)**POWER CORPORATION, FINANCIÈRE POWER ET PLATEFORMES DE PLACEMENTS
DANS DES ACTIFS ALTERNATIFS ET AUTRES***a) Liquidité et financement*

La capacité de la Société, en tant que société de portefeuille, à verser des dividendes dépend de ceux qu'elle reçoit de ses principales filiales en exploitation et de ses autres investissements. Lifeco et ses filiales sont assujetties à des restrictions énoncées dans les lois et les règlements pertinents sur les sociétés et l'assurance, qui exigent le maintien de ratios de solvabilité et de capitalisation. Les filiales d'ICM sont également assujetties à des exigences minimales en matière de capital. Les exigences réglementaires peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation à verser des dividendes. La déclaration et le versement de dividendes par la Société au cours des périodes futures demeurent à la discrétion de son conseil d'administration et dépendent de la performance opérationnelle, de la rentabilité, de la situation financière et de la solvabilité de ses filiales en exploitation et de ses autres investissements, ainsi que de leur capacité à verser des dividendes.

Power Corporation et la Financière Power sont d'avis que leurs flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, leurs soldes de trésorerie disponibles et les liquidités accessibles au moyen de leurs marges de crédit sont suffisants pour répondre à leurs besoins en matière de liquidités.

b) Risque de prix

Au 31 mars 2023, l'incidence d'une baisse de valeur de 10 % des autres placements détenus par Power Corporation, par la Financière Power et par les autres filiales se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 62 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par la comptabilisation d'une perte de 193 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et avec les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net.

GBL détient un portefeuille de placements qui sont classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Au 31 mars 2023, l'incidence d'une baisse de 10 % sur les marchés boursiers se serait traduite par la comptabilisation d'une perte latente d'environ 232 M\$ dans les autres éléments de bénéfice global en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et par la comptabilisation d'une perte de 67 M\$ en résultat net en lien avec des placements classés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, représentant la quote-part revenant à la Société des pertes latentes de Parjointco.

L'exposition de Power Corporation, de la Financière Power et des autres filiales au risque de liquidité, au risque de crédit et au risque de marché, et la façon dont elles gèrent ces risques, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

LIFECO

Le comité de gestion des risques du conseil d'administration de Lifeco est responsable du suivi des principaux risques auxquels celle-ci est exposée. Lifeco a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et présenter les risques significatifs liés aux instruments financiers. L'approche de Lifeco à l'égard de la gestion des risques n'a pas changé de manière importante depuis le 31 décembre 2022. Un sommaire des risques est présenté ci-dessous. Une analyse plus détaillée de la structure de gouvernance du risque de Lifeco et de son approche à l'égard de la gestion des risques est présentée à la note Gestion des risques des états financiers de la Société au 31 décembre 2022.

Risque de liquidité

Lifeco a mis en œuvre les politiques et les procédures suivantes pour gérer le risque de liquidité :

- Lifeco gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires, afin d'assurer une correspondance entre les exigences liées aux titulaires de polices et le rendement des actifs.
- La direction de Lifeco surveille de près la solvabilité et les positions de fonds propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. Des liquidités supplémentaires peuvent être obtenues par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. Lifeco dispose de marges de crédit engagées obtenues auprès de banques à charte canadiennes.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)**Risque de crédit**

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires, comme un groupe de débiteurs exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Les caractéristiques de ces débiteurs sont similaires, de sorte que des changements des conditions économiques ou politiques pourraient influencer sur leur capacité à respecter leurs obligations à mesure qu'elles arrivent à échéance. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Risque de marché*a) Risque de change*

Si les actifs couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement ne sont pas libellés dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer Lifeco au risque de pertes de change non contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.
- Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif qui les couvre, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

Lifeco détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de Lifeco sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés aux investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des fonds propres de Lifeco. Par conséquent, la valeur comptable par action et les ratios des fonds propres de Lifeco surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

b) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas un appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, donnant lieu à un écart de valeur entre l'actif et le passif. Lifeco met en œuvre les politiques et les procédures suivantes afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel elle est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- Lifeco utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun des actifs ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des actifs est investie dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, et les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, on a recours à des instruments de couverture pour gérer le niveau de risques de pertes attribuables à la fluctuation des taux d'intérêt.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, une protection est obtenue contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de l'actif sera compensée par une variation semblable de la juste valeur du passif.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, les placements sont effectués dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie cessent avant le versement prévu des prestations, ou dans des titres de participation et des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille et des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

NOTE 15 Gestion des risques (suite)

L'incidence qu'auraient les fluctuations des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, étant donné que la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement n'ont pas la même sensibilité aux taux d'intérêt, le bénéfice net, en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9, présente une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt.

Dans le cadre de sa stratégie de gestion des actifs et des passifs, Lifeco utilise des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant de l'actif du fonds général qui couvre le passif, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, notamment les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans l'actif du fonds général qui couvre le passif, contribue également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Le tableau ci-dessous présente l'incidence immédiate qu'aurait une augmentation ou diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net.

Variation des courbes de rendement du marché

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime	Augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime	Diminution de 50 points de base des taux d'intérêt, sans variation du taux d'investissement ultime
Bénéfice net	100	(150)	75	(125)

Les sensibilités aux taux d'intérêt varient selon les régions géographiques. Ainsi, l'augmentation des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence favorable sur le bénéfice net, et la diminution des taux dans la zone euro a une incidence favorable sur le bénéfice net.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses de Lifeco relatives au taux d'investissement ultime. Au 31 décembre 2022, une augmentation ou une diminution de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 M\$ ou une diminution de 25 M\$, après impôt, du bénéfice net.

c) Risque de prix

Afin d'atténuer le risque de prix, les lignes directrices en matière de politiques de placement de Lifeco prévoient le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies.

Les risques associés aux garanties liées aux fonds distincts sur les produits assortis de garanties de retrait minimum à vie ont été atténués au moyen d'un programme de couverture ayant recours à des contrats à terme normalisés sur actions, des contrats à terme de gré à gré sur devises et des instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement assortis de flux de trésorerie d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires négociées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, comprenant principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctuera pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctueront en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, Lifeco n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des activités relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des activités relatives aux fonds distincts que Lifeco couvre, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences immédiates attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse sur le bénéfice net.

Variation de la valeur des actions ordinaires négociées en bourse

	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	20 %	10 %	10 %	20 %	20 %	10 %	10 %	20 %
Bénéfice net	200	100	(125)	(250)	200	100	(125)	(225)

NOTE 15 Gestion des risques (suite)

Le tableau suivant présente de l'information sur les incidences attendues d'une augmentation ou d'une diminution immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

Variation de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Augmentation		Diminution		Augmentation		Diminution	
	10 %	5 %	5 %	10 %	10 %	5 %	5 %	10 %
Bénéfice net	400	200	(200)	(425)	400	200	(200)	(425)

FINANCIÈRE IGM

Le comité d'examen des risques du conseil d'administration d'IGM a la responsabilité d'aider le conseil d'administration d'IGM à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques d'IGM.

Les politiques et les procédures de gestion des risques d'IGM sont présentées dans la section ayant trait à IGM (partie C) du rapport de gestion du trimestre clos le 31 mars 2023 de la Société et à la note 22 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, et elles n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

a) Risque de liquidité

Les pratiques de gestion des liquidités d'IGM comprennent :

- Le maintien d'actifs liquides et de marges de crédit afin de répondre aux besoins de liquidités à court terme.
- La présence de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités.
- La présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière.
- L'évaluation, sur une base régulière, de la conjoncture des marchés financiers et de la capacité d'IGM à obtenir du financement provenant des banques et des marchés financiers.
- Les efforts continus en vue de la diversification et de l'augmentation des sources de financement hypothécaire à long terme.
- La supervision des liquidités par la direction et le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants d'IGM dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de liquidités pour IGM. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation. IGM conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence collatérale dérivée.

IGM est d'avis que ses flux de trésorerie récurrents liés aux opérations, ses soldes de trésorerie disponibles et ses liquidités accessibles au moyen de ses marges de crédit sont suffisants pour répondre à ses besoins en matière de liquidités.

b) Risque de crédit

IGM gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant une politique en matière de placement qui décrit les paramètres et les limites de concentration du risque. IGM évalue régulièrement les notations de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

La correction de valeur pour pertes de crédit d'IGM se chiffrait à 1 M\$ au 31 mars 2023, soit le même montant qu'au 31 décembre 2022, et la direction d'IGM considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique de la performance en matière de crédit; ii) les tendances récentes, y compris les hausses des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) la solidité des relations de planification financière avec les clients; et v) la simulation régulière de crise à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition d'IGM au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux titres à revenu fixe et aux portefeuilles de prêts hypothécaires, et la façon dont elle gère ce risque, n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

NOTE 16 Produits des activités d'assurance

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP		
Montants liés aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(14)	(53)
MSC comptabilisée au titre des services fournis	307	282
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	149	165
Prévisions à l'égard des sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	2 243	2 284
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	138	104
	2 823	2 782
Contrats évalués en vertu de la MRP	2 214	1 998
Total des produits des activités d'assurance	5 037	4 780

NOTE 17 Charges afférentes aux activités d'assurance, charges d'exploitation et frais administratifs

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Sinistres survenus et indemnités engagées	3 446	3 260
Répartition directe des primes au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance	173	163
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(86)	(130)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	14	5
Salaires et autres avantages du personnel	1 559	1 337
Frais généraux et administratifs	777	558
Amortissements et pertes de valeur	209	209
Commissions	775	790
Charges de restructuration et autres charges	27	18
Total des charges	6 894	6 210
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 995	3 737
Charges d'exploitation et frais administratifs	2 899	2 473
Total des charges	6 894	6 210

NOTE 18 Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

La charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans le bénéfice net et les autres éléments de bénéfice global se présente comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Régimes de retraite		
Coût des services rendus	73	77
Coût des services passés, modifications des régimes et réductions	2	(1)
Coût financier, montant net	1	5
	76	81
Avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services rendus	1	1
Coût financier, montant net	3	3
	4	4
Charge comptabilisée en résultat net	80	85
Réévaluations		
Régimes de retraite		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	273	(1 099)
Rendement de l'actif inférieur (supérieur) au taux d'actualisation	(139)	531
Variation du plafond de l'actif	(72)	20
Avantages postérieurs à l'emploi		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	7	(50)
Charges (produits) comptabilisés dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	69	(598)
Total de la charge (des produits)	149	(513)

Les taux d'actualisation ont diminué d'entre 0,2 % et 0,3 % au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, principalement en raison de la diminution du rendement des obligations de société de haute qualité (augmentation d'entre 0,9 % et 1,1 % pour la période correspondante de 2022, principalement en raison de l'augmentation du rendement des obligations de sociétés de haute qualité).

NOTE 19 Impôt sur le bénéfice**CHARGE D'IMPÔT SUR LE BÉNÉFICE**

Les composantes de la charge (l'économie) d'impôt sur le bénéfice comptabilisée en résultat net s'établissent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Impôt exigible	302	195
Impôt différé	(183)	70
	119	265

TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif de la Société était de 16,6 %, comparativement à 15,1 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et à 15,8 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif était supérieur à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la charge d'impôt attribuable à la transaction entre la Société et IGM visant ChinaAMC, partiellement contrebalancée par la répartition des bénéfices parmi les territoires et l'augmentation des produits de placement non imposables au sein de Lifeco.

Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs et pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Étant donné qu'IFRS 17 et IFRS 9 ont eu une incidence sur la composition du bénéfice dans tous les territoires où Lifeco est présente, les variations des taux d'imposition effectifs étaient attribuables à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la Société prévu par la loi, qui se chiffre à 26,5 %, en raison des produits de placement non imposables, des taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers et des résultats des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées, qui ne sont pas imposables.

NOTE 20 Autres éléments de bénéfice global

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net			Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Réévaluation des placements	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Trimestre clos le 31 mars 2023							
Solde au début de l'exercice (montant retraité)	(267)	1 205	1 087	-	(49)	(13)	1 963
Incidence de la première application d'IFRS 9	(117)	-	(1 271)	(14)	-	1 105	(297)
Solde retraité au début de l'exercice	(384)	1 205	(184)	(14)	(49)	1 092	1 666
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	41	86	74	15	(40)	155	331
Autres	(4)	9	(22)	-	-	15	(2)
Solde à la fin de la période	(347)	1 300	(132)	1	(89)	1 262	1 995

	Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement en résultat net			Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		Total
	Réévaluation des placements et couvertures de flux de trésorerie	Écarts de change	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	Gains actuariels (pertes actuarielles) liés aux régimes à prestations définies et autres	Quote-part des entreprises contrôlées conjointement et des entreprises associées	
Trimestre clos le 31 mars 2022						
Solde au début de l'exercice	247	847	1 976	(474)	(17)	2 579
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	34	-	-	-	-	34
Solde retraité au début de l'exercice	281	847	1 976	(474)	(17)	2 613
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(258)	(324)	(503)	316	-	(769)
Autres	-	-	40	-	-	40
Solde à la fin de la période	23	523	1 513	(158)	(17)	1 884

NOTE 21 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente un rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour calculer le bénéfice par action.

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Bénéfice		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires	326	875
Dividendes sur les actions non participantes	(13)	(13)
Bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes	313	862
Effet dilutif des options sur actions en circulation des filiales	-	-
Incidence de la méthode de règlement en titres de fonds propres pour les droits jumelés	-	-
Bénéfice net ajusté pour tenir compte de l'effet dilutif	313	862
Nombre d'actions participantes [en millions]		
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - de base	666,8	675,8
Exercice potentiel des options sur actions en circulation	1,1	5,3
Nombre moyen pondéré d'actions participantes en circulation - dilué	667,9	681,1
Bénéfice net par action participante		
De base	0,47	1,28
Dilué	0,47	1,27

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, 2,2 millions d'options sur actions (0,6 million en 2022) ont été exclues du calcul du bénéfice dilué par action, en raison de leur effet antidilutif.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur

La Société a classé ses actifs et ses passifs comptabilisés à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Niveau	Définition	Actifs et passifs financiers
Niveau 1	Utilise des données d'entrée observables sur les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la Société a accès.	▪ Titres de participation négociés activement ▪ Contrats à terme normalisés négociés en bourse ▪ Fonds communs de placement et fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives ▪ Parts de fonds d'investissement à capital variable et autres passifs, dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles
Niveau 2	Utilise des données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Les données d'entrée du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données d'entrée autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables à intervalles réguliers. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données d'entrée incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence.	▪ Actifs et passifs dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée de vie moyenne ▪ Titres de gouvernements et d'agences ▪ Actions incessibles ▪ Certains fonds de placement et obligations de sociétés fermées ▪ La plupart des obligations de sociétés assorties d'une cote de solvabilité élevée et de grande qualité ▪ La plupart des titres adossés à des actifs ▪ La plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ La plupart des prêts hypothécaires et autres prêts ▪ Dépôts et certificats ▪ La plupart des débiteures et autres instruments d'emprunt ▪ La plupart des contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds
Niveau 3	Utilise une ou plusieurs données d'entrée importantes qui ne sont pas fondées sur des données d'entrée de marché observables et inclut des cas où il y a peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix, d'évaluateurs externes ou en actualisant les flux de trésorerie prévus.	▪ Certaines obligations ▪ Certains titres adossés à des actifs ▪ Certaines actions de sociétés fermées ▪ Certains prêts hypothécaires et autres prêts, y compris les prêts hypothécaires rechargeables ▪ Placements dans des fonds communs et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives ▪ Certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ▪ Immeubles de placement ▪ Obligations à l'égard d'entités de titrisation ▪ Certains autres instruments d'emprunt ▪ Certaines parts de fonds à durée de vie limitée et certaines parts rachetables de fonds

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les actifs et les passifs de la Société comptabilisés à la juste valeur, y compris leur niveau de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur, calculées à l'aide des méthodes d'évaluation et des hypothèses décrites dans le Résumé des principales méthodes comptables des états financiers consolidés de la Société au 31 décembre 2022 et précédemment, sont présentés ci-dessous. Les justes valeurs sont fondées sur les estimations de la direction et sont généralement calculées selon les informations de marché disponibles à un moment précis. Ces valeurs peuvent ne pas refléter les justes valeurs futures. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments importants sur lesquels il convient de poser un jugement éclairé (note 2).

31 mars 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	145 154	225	145 379
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	12 834	-	12 834
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	29 067	3 765	32 832
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	599	-	599
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	11 487	111	4 250	15 848
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	611	-	9	620
Immeubles de placement	-	-	8 328	8 328
Instruments dérivés	-	2 256	23	2 279
Autres actifs	373	2 805	951	4 129
	12 471	192 826	17 551	222 848
Passifs				
Passifs au titre des contrats d'investissement	-	94 612	-	94 612
Instruments dérivés	15	1 554	7	1 576
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	67	29	1 641	1 737
Autres passifs	11	279	-	290
	93	96 474	1 648	98 215
31 décembre 2022^[1]	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur
Actifs				
Obligations				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	143 734	195	143 929
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	12 157	-	12 157
Disponibles à la vente	-	358	-	358
Prêts hypothécaires et autres prêts				
À la juste valeur par le biais du résultat net	-	29 013	3 476	32 489
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	-	621	-	621
Actions				
À la juste valeur par le biais du résultat net	10 721	86	3 646	14 453
Disponibles à la vente	613	-	351	964
Immeubles de placement	-	-	8 344	8 344
Instruments dérivés	13	2 439	28	2 480
Autres actifs	320	1 903	940	3 163
	11 667	190 311	16 980	218 958
Passifs				
Passifs au titre des contrats d'investissement	-	94 810	-	94 810
Instruments dérivés	-	1 712	5	1 717
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	86	34	1 577	1 697
Autres passifs	11	180	-	191
	97	96 736	1 582	98 415

[1] La Société a choisi d'appliquer l'approche par superposition instrument par instrument et, par conséquent, elle tient compte de la superposition liée à IFRS 9, qui a été appliquée à certains instruments.

Aucun transfert important n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des périodes considérées.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la Société et ses filiales ont utilisé les données d'entrée du niveau 3 pour établir la juste valeur pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022 sont présentés ci-dessous.

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Autres actifs (passifs)	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ^[3]					
31 mars 2023									
Solde au début de l'exercice	195	3 476	3 646	351	8 344	23	(1 577)	940	15 398
Incidence de la première application d'IFRS 9	-	-	349	(349)	-	-	-	-	-
Solde retraité au début de l'exercice	195	3 476	3 995	2	8 344	23	(1 577)	940	15 398
Total des profits (pertes)									
Bénéfice net	1	83	45	-	(140)	(6)	(37)	(13)	(67)
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	1	32	1	7	44	(1)	(3)	-	81
Achats	30	2	337	-	82	1	-	24	476
Émissions	-	208	(4)	-	-	-	(89)	-	115
Ventes	(2)	-	(124)	-	(2)	-	-	-	(128)
Règlements	-	(36)	-	-	-	(1)	65	-	28
Solde à la fin de la période	225	3 765	4 250	9	8 328	16	(1 641)	951	15 903

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global à la juste valeur par le biais du résultat net pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

[3] Le solde au début de l'exercice représente les actions disponibles à la vente qui ont été reclassées à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la transition.

	Obligations	Prêts hypothécaires et autres prêts	Actions		Immeubles de placement	Dérivés, montant net	Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	Autres actifs (passifs)	Total
	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global					
31 décembre 2022									
Solde au début de l'exercice	100	2 667	2 240	565	7 763	6	(1 005)	473	12 809
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	312	(167)	-	-	-	-	196
Solde retraité au début de l'exercice	145	2 673	2 552	398	7 763	6	(1 005)	473	13 005
Total des profits (pertes)									
Bénéfice net	(12)	(640)	119	60	(41)	26	(14)	(125)	(627)
Autres éléments de bénéfice global ^[1]	-	(67)	18	(26)	(42)	(1)	(39)	30	(127)
Achats	82	-	1 180	53	710	(5)	-	710	2 730
Émissions	-	1 693	-	-	-	-	(528)	-	1 165
Ventes	(20)	-	(199)	(135)	(55)	-	-	(168)	(577)
Règlements	-	(161)	-	-	-	(3)	6	-	(158)
Décomptabilisation	-	(22)	5	-	-	-	37	-	20
Transferts vers le niveau 3	-	-	2	-	-	-	(34)	12	(20)
Transferts hors du niveau 3	-	-	(27)	(3)	-	-	-	8	(22)
Autres	-	-	(4)	4	9	-	-	-	9
Solde à la fin de l'exercice	195	3 476	3 646	351	8 344	23	(1 577)	940	15 398

[1] Le montant des autres éléments de bénéfice global à la juste valeur par le biais du résultat net pour les obligations, les prêts hypothécaires et autres prêts, les actions, les immeubles de placement et les autres actifs et passifs représente les profits (pertes) de change latents.

[2] Comprend des placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à l'application des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. Les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données d'entrée utilisées aux fins des méthodes d'évaluation, en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

NOTE 22 Évaluation de la juste valeur (suite)

Les données d'entrée importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont présentées ci-dessous.

Type d'actifs	Méthode d'évaluation	Données d'entrée importantes non observables	Valeur des données d'entrée	Interdépendance entre les données d'entrée importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et de modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (dont les hypothèses en matière de location, les taux de location et les dépenses d'investissement et d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, ainsi que les taux de capitalisation réversifs et les taux de capitalisation globaux applicables aux actifs selon les taux actuels du marché.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,0 % à 16,1 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux réversif	Fourchette de 4,0 % à 7,8%	Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur.
		Taux d'inoccupation	Moyenne pondérée de 2,8 %	Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires et autres prêts – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie projetés des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 7,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Parts de fonds à durée de vie limitée et parts rachetables de fonds	L'établissement de la juste valeur des parts de fonds à durée de vie limitée et des parts rachetables de fonds est fondée sur la juste valeur des placements des fonds sous-jacents.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

NOTE 23 Information sectorielle

La Société est une société internationale de gestion et de portefeuille. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs.

À titre de société de portefeuille, la Société évalue le rendement de chaque secteur opérationnel en fonction de son apport au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes. L'apport de Lifeco, de la Financière IGM, de GBL, de Sagard, de Power Sustainable et autres au bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions participantes représente la quote-part revenant à la Société de leur bénéfice net.

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco et la Financière IGM, en raison de leur apport quantitatif, ainsi que GBL, que la Société considère aussi comme un secteur à présenter. Ensemble, ces sociétés représentent les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse. La Société considère également que la société de portefeuille est un secteur à présenter.

- **Lifeco** est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers qui détient des participations dans l'assurance-vie, l'assurance-maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et de patrimoine et la réassurance principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- **La Financière IGM** est une société de gestion de patrimoine et d'actifs de premier plan qui soutient des conseillers et les clients qu'ils servent au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie.
- **GBL** est détenue indirectement par l'entremise de Parjointco. GBL est une société de portefeuille belge et un investisseur de premier plan en Europe axé sur la création de valeur à long terme. Son portefeuille comprend des actifs cotés en bourse et des actifs privés composés de sociétés d'envergure mondiale qui sont des chefs de file dans leurs secteurs.
- **La société de portefeuille** comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société, y compris ses participations dans les entités consolidées. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les flux de trésorerie à titre de société de portefeuille sont principalement constitués des dividendes reçus, des produits tirés des placements, ainsi que des produits tirés de (pertes sur) la trésorerie et les équivalents de trésorerie, moins les charges d'exploitation, les charges financières, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions participantes.

Les activités de gestion d'actifs de la Société par l'intermédiaire des plateformes de placement, Sagard et Power Sustainable, ainsi que leurs activités d'investissement, sont présentées sur une base combinée sous Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres, puisqu'elles ne sont pas admissibles à titre de secteur à présenter.

Les **plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres** comprennent les résultats :

- des sociétés de gestion d'actifs alternatifs, Sagard et Power Sustainable;
- des placements gérés par Sagard et Power Sustainable pour le compte de la Société;
- des entités détenues par l'entremise des gestionnaires d'actifs alternatifs, qui sont consolidées;
- des entreprises autonomes, soit une filiale, une entreprise contrôlée conjointement et des entreprises associées, qui sont gérées de manière à réaliser de la valeur au fil du temps.

L'**incidence de la consolidation** représente le rapprochement entre la base d'évaluation utilisée aux fins de la présentation de la société de portefeuille et les états financiers consolidés, ainsi que l'élimination intersectorielle des placements sous contrôle commun et les autres écritures liées à la consolidation.

Les actifs sectoriels présentent les activités de la société de portefeuille, y compris ses participations dans les entités consolidées, Lifeco et IGM, ainsi que dans d'autres entités contrôlées en utilisant la méthode de la mise en équivalence à titre de base d'évaluation. Ces entités sont consolidées dans les bilans consolidés de la Société. Les placements sous contrôle commun dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres (placements intersectoriels) sont inclus dans les actifs de leur secteur respectif.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 31 mars 2023	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	5 037	-	-	-	-	-	5 037
Produits de placement nets ^[2]	2 103	190	-	18	20	(176)	2 155
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	3 573	1	-	3	18	12	3 607
Honoraires ^{[3][4]}	1 643	846	-	-	68	(25)	2 532
Autres ^[3]	-	-	-	-	141	-	141
Total des produits sectoriels	12 356	1 037	-	21	247	(189)	13 472
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(3 995)	-	-	-	-	-	(3 995)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance ^[1]	(342)	-	-	-	-	-	(342)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	(5 359)	-	-	-	-	-	(5 359)
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	(9 696)	-	-	-	-	-	(9 696)
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 914	615	-	51	341	(22)	2 899
Charges financières	115	28	-	14	30	4	191
Total des charges	2 029	643	-	65	371	(18)	3 090
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	631	394	-	(44)	(124)	(171)	686
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	3	53	19	2	(13)	(31)	33
Bénéfice avant impôt	634	447	19	(42)	(137)	(202)	719
Impôt sur le bénéfice	29	64	-	40	(5)	(9)	119
Bénéfice net	605	383	19	(82)	(132)	(193)	600
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	210	262	-	34	(39)	(193)	274
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	395	121	19	(129)	(93)	-	313
	605	383	19	(82)	(132)	(193)	600

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'administration et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**BÉNÉFICE NET CONSOLIDÉ**

Trimestre clos le 31 mars 2022	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Produits sectoriels							
Produits des activités d'assurance ^[1]	4 780	-	-	-	-	-	4 780
Produits de placement nets ^[2]	1 474	2	-	(4)	(54)	1	1 419
Variation de la juste valeur par le biais du résultat net ^[2]	(11 298)	(4)	-	-	4	(9)	(11 307)
Honoraires ^{[3][4]}	1 451	897	-	-	69	(31)	2 386
Autres ^[3]	-	-	-	-	115	-	115
Total des produits sectoriels	(3 593)	895	-	(4)	134	(39)	(2 607)
Résultats des autres activités d'assurance et d'investissement							
Charges afférentes aux activités d'assurance ^[1]	(3 737)	-	-	-	-	-	(3 737)
Charges nettes liées aux contrats de réassurance ^[1]	(362)	-	-	-	-	-	(362)
Résultat de placement net lié aux activités d'assurance ^{[2][5]}	10 964	-	-	-	-	-	10 964
Résultat de placement net lié aux contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	-	-	-	-	-	-	-
Total des résultats des autres activités d'assurance et d'investissement	6 865	-	-	-	-	-	6 865
Charges							
Charges d'exploitation et frais administratifs	1 591	631	-	37	241	(27)	2 473
Charges financières	88	28	-	14	6	5	141
Total des charges	1 679	659	-	51	247	(22)	2 614
Bénéfice avant les participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées, et impôt sur le bénéfice	1 593	236	-	(55)	(113)	(17)	1 644
Quote-part du bénéfice (de la perte) des participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	7	48	14	13	(12)	(38)	32
Bénéfice avant impôt	1 600	284	14	(42)	(125)	(55)	1 676
Impôt sur le bénéfice	207	64	-	5	(9)	(2)	265
Bénéfice net	1 393	220	14	(47)	(116)	(53)	1 411
Attribuable aux							
Participations ne donnant pas le contrôle	514	70	-	33	(28)	(53)	536
Détenteurs d'actions non participantes	-	-	-	13	-	-	13
Détenteurs d'actions participantes ^{[6][7]}	879	150	14	(93)	(88)	-	862
	1 393	220	14	(47)	(116)	(53)	1 411

[1] Inclus dans le résultat des activités d'assurance dans les états des résultats.

[2] Inclus dans le résultat de placement net dans les états des résultats.

[3] Inclus dans les honoraires et les autres produits dans les états des résultats.

[4] Les charges de rémunération des courtiers d'IGM sont comprises dans les charges d'administration et frais administratifs.

[5] Comprend les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance, les produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance et les variations des passifs au titre des contrats d'investissement.

[6] L'apport de Lifeco, d'IGM, de GBL et des plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres au bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes de la Société comprend l'incidence de la consolidation.

[7] L'apport de Lifeco et d'IGM comprend une répartition des résultats des placements sous contrôle commun en fonction de leur participation respective.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF**

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
31 mars 2023							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 666	547	-	1 663	506	(454)	8 928
Placements	218 551	5 071	-	174	2 068	312	226 176
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	698	1 167	-	21 145	-	(23 010)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	283	2 224	3 582	-	1 140	(407)	6 822
Autres actifs	43 663	5 823	-	261	5 123	(159)	54 711
Goodwill et immobilisations incorporelles	17 276	4 172	-	2	1 604	(1)	23 053
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	405 146	-	-	-	-	-	405 146
Total de l'actif^[1]	692 283	19 004	3 582	23 245	10 441	(23 719)	724 836
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	233 377	-	-	-	-	-	233 377
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	4 573	-	-	-	-	4 573
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	10 311	2 100	-	250	2 374	(88)	14 947
Autres passifs	13 982	5 941	-	960	4 607	(287)	25 203
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts	405 146	-	-	-	-	-	405 146
Total du passif	662 816	12 614	-	1 857	6 981	(375)	683 893

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

	Lifeco	IGM	GBL	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
31 décembre 2022							
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290	1 073	-	1 277	493	(285)	9 848
Placements	215 024	5 199	-	194	1 976	152	222 545
Participations dans Lifeco, IGM et les plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	702	1 536	-	20 710	-	(22 948)	-
Participations dans les entreprises contrôlées conjointement et les entreprises associées	207	1 112	3 314	783	1 147	(47)	6 516
Autres actifs	44 260	5 652	-	310	4 664	(209)	54 677
Goodwill et immobilisations incorporelles	17 271	4 173	-	2	1 487	-	22 933
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total de l'actif^[1]	672 636	18 745	3 314	23 276	9 767	(23 337)	704 401
Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement	230 248	-	-	-	-	-	230 248
Obligation à l'égard d'entités de titrisation	-	4 610	-	-	-	-	4 610
Débtures et autres instruments d'emprunt de Power Corporation	-	-	-	647	-	-	647
Débtures et autres instruments d'emprunt sans recours	10 509	2 100	-	250	1 956	(88)	14 727
Autres passifs	14 772	5 900	-	987	4 366	(317)	25 708
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte de titulaires de polices de fonds distincts	387 882	-	-	-	-	-	387 882
Total du passif	643 411	12 610	-	1 884	6 322	(405)	663 822

[1] Le total de l'actif des secteurs opérationnels que sont Lifeco et IGM tient compte de la répartition du goodwill et de certains ajustements liés à la consolidation.

NOTE 23 Information sectorielle (suite)**ÉTATS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE**

	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trimestre clos le 31 mars 2023						
Activités d'exploitation	(1 034)	112	289	(20)	(343)	(996)
Activités de financement	(752)	(146)	(416)	540	276	(498)
Activités d'investissement	1 136	(492)	513	(507)	(103)	547
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	-	-	-	1	27
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(624)	(526)	386	13	(169)	(920)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	1 073	1 277	493	(285)	9 848
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	6 666	547	1 663	506	(454)	8 928

	Lifeco	IGM	Société de portefeuille	Plateformes de placements dans des actifs alternatifs et autres	Incidence de la consolidation	Total
Trimestre clos le 31 mars 2022						
Activités d'exploitation	1 440	65	296	(31)	(445)	1 325
Activités de financement	552	(356)	(515)	208	458	347
Activités d'investissement	1 357	184	46	(224)	(77)	1 286
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(167)	-	-	(3)	(3)	(173)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 182	(107)	(173)	(50)	(67)	2 785
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	6 075	1 292	1 635	759	(252)	9 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	9 257	1 185	1 462	709	(319)	12 294

Great-West Lifeco Inc.

PARTIE B

Rapport de gestion

PAGE B 2

États financiers et notes annexes

PAGE B 73

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie B comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « B » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par Great-West Lifeco Inc.

Les documents ci-joints concernant Great-West Lifeco Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR, au www.sedar.com. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2023

DATÉ DU 9 MAI 2023

Le présent rapport de gestion présente le point de vue de la direction sur la situation financière, la performance financière et les flux de trésorerie de Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) pour le trimestre clos le 31 mars 2023, ainsi qu'une comparaison avec les périodes correspondantes de 2022, avec le trimestre clos le 31 décembre 2022 et avec la situation financière de la compagnie au 31 décembre 2022, selon le cas. Les périodes comparatives de 2022 sont retraitées et non auditées afin de refléter l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*. Le présent rapport de gestion consiste en des commentaires généraux suivis d'une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

TABLE DES MATIÈRES

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables	Liquidités et gestion et suffisance du capital
2 Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives	46 Liquidités
3 Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR	47 Flux de trésorerie
	48 Engagements et obligations contractuelles
	48 Gestion et suffisance du capital
Adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9	51 Rendement des capitaux propres
4 Transition à IFRS 17 et à IFRS 9	51 Notations
Résultats d'exploitation consolidés	Gestion des risques
6 Points saillants financiers	52 Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle
7 Faits nouveaux	
9 Bénéfice fondamental et bénéfice net	Méthodes comptables
12 Facteurs de valeur de Lifeco	52 Sommaire des estimations comptables critiques
15 Résultat des activités d'assurance	59 Mesures d'exposition et de sensibilité
16 Résultat net des activités de placement	60 Normes internationales d'information financière
16 Honoraires et autres produits	
17 Autres charges	Autres renseignements
18 Impôt sur le résultat	61 Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR
	67 Glossaire
Résultats d'exploitation sectoriels	70 Contrôles et procédures de communication de l'information
19 Exploitation canadienne	70 Contrôle interne à l'égard de l'information financière
23 Exploitation américaine	70 Transactions entre parties liées
31 Exploitation européenne	71 Renseignements financiers trimestriels
35 Solutions de gestion du capital et des risques	71 Conversion des devises
36 Exploitation générale de Lifeco	71 Renseignements supplémentaires
Situation financière consolidée	
37 Actif	
40 Passif	
44 Structure du capital de Lifeco	

MODE DE PRÉSENTATION ET SOMMAIRE DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco, lesquels constituent la base des données présentées dans le présent rapport, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), sauf indication contraire, et sont présentés en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion doit être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023 qui reflètent l'adoption d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, et qui ont donné lieu au retraitement de certains montants comparatifs. Le lecteur est aussi prié de se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent rapport de gestion et au rapport de gestion et aux états financiers consolidés audités annuels de 2022 figurant dans le rapport annuel de 2022 de la compagnie.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter, notamment, sur l'exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance et les objectifs financiers à moyen terme), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les mesures, les cibles et les objectifs liés au climat et à la diversité, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts, aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, notamment en ce qui concerne l'acquisition proposée d'Investment Planning Counsel (IPC) et l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential, des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital, des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de l'acquisition proposée d'IPC, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non limitative, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential, la capacité de tirer parti des activités de services de retraite d'Empower, de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficacies administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 8 février 2023, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Remarque importante concernant l'information relative à la durabilité

Certaines déclarations prospectives du présent rapport de gestion se rapportent aux objectifs, aux priorités, aux stratégies et aux engagements ou aux mesures de la compagnie liés au climat et à la diversité. Les déclarations relatives au climat comprennent les déclarations concernant la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de la compagnie liées à ses propres activités et à sa consommation d'énergie et l'élimination des émissions nettes de GES dans ses activités d'exploitation et de financement d'ici 2050, les causes et les incidences potentielles des changements climatiques à l'échelle mondiale et l'approche de la compagnie pour repérer et gérer les risques et les occasions liés au climat. Les déclarations relatives à la diversité comprennent des déclarations concernant l'augmentation de la représentation des femmes et des minorités sous-représentées au sein de la direction. Les déclarations prospectives relatives aux changements climatiques et à la diversité contenues dans le présent rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider nos parties prenantes à comprendre comment nous comptons aborder la gouvernance, la stratégie, les risques, les occasions et les objectifs liés au climat, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Les engagements, les objectifs ou les cibles mentionnés dans le présent rapport de gestion, y compris, sans s'y limiter, les engagements de la compagnie à atteindre zéro émission nette et les mesures liées à la diversité, sont ambitieux et pourraient devoir être modifiés ou recalibrés à mesure que les données s'améliorent et que la climatologie, les exigences réglementaires et les pratiques du marché en ce qui a trait aux normes, aux méthodes, aux paramètres et aux mesures évoluent. Notre analyse du risque lié aux changements climatiques et notre stratégie d'élimination des émissions nettes de GES sont toujours en cours d'élaboration, et les données qui sous-tendent notre analyse et notre stratégie pourraient continuer d'évoluer au fil du temps. Nous continuons également d'accroître nos données relatives à la diversité. Il est fort possible que nos attentes, nos prévisions, nos estimations, nos prédictions et nos conclusions ne se révèlent pas exactes et que nos hypothèses s'avèrent inexactes, et il existe un risque significatif que nous ne soyons pas en mesure de réaliser nos objectifs, nos priorités, nos stratégies et nos engagements liés au climat et à la diversité. De plus, bon nombre des hypothèses, des normes, des paramètres et des mesures utilisés dans la préparation de ces déclarations prospectives ne sont pas audités, ne font pas l'objet d'une vérification indépendante, sont peu comparables et continuent d'évoluer.

La climatologie, l'analyse des risques liés aux changements climatiques et les rapports connexes comportent des limites et des incertitudes. De nombreux facteurs que nous ne pouvons prévoir ou prédire avec exactitude font actuellement l'objet de recherches en climatologie, ce qui aura une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés au climat. De nombreux facteurs auront également une incidence sur la capacité de la compagnie à réaliser ses objectifs, ses priorités, ses stratégies et ses engagements liés à la diversité. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, la nécessité de disposer de données climatiques plus nombreuses et de meilleure qualité et de normaliser les méthodes pour mesurer les facteurs liés au climat, notre capacité à recueillir et à vérifier les données, notre capacité à élaborer des indicateurs pour surveiller efficacement nos progrès et évaluer et gérer les risques liés au climat, la nécessité d'une action dynamique et continue de la part des parties prenantes (y compris les organisations gouvernementales et non gouvernementales, nos contreparties et d'autres entreprises et particuliers), la conformité à nos politiques et procédures, notre capacité à recruter et à maintenir en poste du personnel clé dans un marché des talents concurrentiel, les progrès technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les divers efforts de décarbonisation dans l'ensemble des économies, les défis liés à l'établissement d'un l'équilibre entre les objectifs de réduction des émissions et une transition ordonnée, juste et inclusive et les facteurs géopolitiques qui ont une incidence sur les besoins énergétiques mondiaux, le contexte juridique et réglementaire et les considérations liées à la conformité réglementaire.

MISE EN GARDE À L'ÉGARD DES MESURES FINANCIÈRES ET DES RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Le présent rapport de gestion contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales (en dollars américains) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires (en dollars américains) », « actif géré » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire », « rendement des capitaux propres fondamental », « ratio de distribution fondamental », marge des activités principales (avant impôt) et « taux d'imposition effectif – bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent rapport de gestion pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

TRANSITION À IFRS 17 ET À IFRS 9

Tel qu'il est indiqué dans la rubrique Méthodes comptables du présent document, la compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), qui remplace IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. Même si la nouvelle norme modifie l'évaluation et le calendrier de la comptabilisation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie, elle n'a pas d'incidence significative sur la compagnie et ne modifie pas la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie.

La compagnie a également adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), qui remplace IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023. IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas entraîné de variation significative de l'actif, du passif et du bénéfice.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

La compagnie dépose pour la première fois l'information en vertu de ces nouvelles normes pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Les résultats trimestriels comparatifs pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été retraités, le cas échéant, conformément aux nouvelles normes. Les incidences de l'adoption d'IFRS 17 comprennent les suivantes :

- Les capitaux propres attribuables aux actionnaires au 1^{er} janvier 2022 ont diminué d'environ 12 % à la suite de l'adoption d'IFRS 17 le 1^{er} janvier 2023, ce qui est conforme aux attentes initiales, en raison principalement de l'établissement de la marge sur services contractuels (MSC), facteur contrebalancé en partie par le retrait de provisions qui ne sont plus requises en vertu d'IFRS 17.
- La MSC mise en place pour les contrats en vigueur au 1^{er} janvier 2022 s'établissait à 5,9 G\$ pour le compte de l'actionnaire et à 2,6 G\$ pour le compte de participation. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital ou sur les capitaux propres d'ouverture.
- Le bénéfice fondamental¹ a diminué de 1,8 % en raison de la transition, mais la tendance du bénéfice fondamental n'a pas changé de façon significative, et environ 70 % des activités n'ont subi que des incidences limitées ou aucune incidence. Toutefois, le bénéfice net devrait faire l'objet d'une volatilité accrue en raison de l'abandon du lien direct entre l'évaluation de l'actif et du passif qui existait selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. De plus, les modifications apportées à la définition du bénéfice fondamental afin d'exclure l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions ont représenté une augmentation de 4,0 % du bénéfice fondamental, ce qui donne une augmentation nette globale de 2,2 %.
- Les objectifs financiers à moyen terme en ce qui a trait à la croissance du BPA fondamental² et au ratio de distribution fondamental sont demeurés inchangés, alors que l'objectif financier à moyen terme en ce qui a trait au rendement des capitaux propres fondamental² a augmenté de 2 % pour atteindre entre 16 % et 17 %, ce qui reflète la variation des capitaux propres attribuables aux actionnaires.
- La santé financière a été maintenue et le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 a bénéficié d'une incidence positive d'environ 10 points en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Le capital disponible de première catégorie en vertu de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 comprend la MSC, autre que la MSC associée aux garanties des fonds distincts.

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Observations tirées des résultats comparatifs retraités de 2022

L'adoption d'IFRS 17 a donné lieu à une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, et le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Dans le cas des activités les plus touchées par IFRS 17, les principaux facteurs à l'origine de la variation du bénéfice ont trait à l'introduction de la marge sur services contractuels (MSC) et à l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs.

La MSC fait en sorte de renforcer la stabilité des résultats au chapitre de l'assurance, car les profits attribuables aux nouvelles affaires, certains résultats non financiers (p. ex., au chapitre de la longévité) et certaines révisions des hypothèses non financières sont comptabilisés dans la MSC, dans la mesure du possible, puis comptabilisés dans le résultat à mesure que les services sont fournis sur la durée du contrat d'assurance. Toutefois, certains résultats non financiers (p. ex., l'incidence de la mortalité sur les contrats d'assurance vie) sont immédiatement comptabilisés dans le bénéfice fondamental. Cela peut entraîner un écart dans la comptabilisation du bénéfice fondamental, sans avoir d'incidence sur la position de capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie. Le portefeuille diversifié de la Canada Vie continue de réduire au minimum l'incidence des variations de la mortalité sur le capital, car la hausse des soldes de la MSC pour les blocs d'affaires liées à la longévité se traduit par une augmentation du capital disponible de première catégorie aux fins du TSAV, ce qui réduit la comptabilisation immédiate du bénéfice pour les blocs d'affaires liées à la mortalité. Ce traitement du capital reflète mieux le fait que les facteurs financiers sous-jacents de ces blocs d'affaires n'ont pas changé et que seul le moment où les résultats sont reflétés dans le résultat a changé.

L'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs a donné lieu à une légère diminution du bénéfice fondamental, car l'incidence des activités de négociation sur certains secteurs d'activité est reportée plutôt que d'être immédiatement reflétée dans le résultat. La compagnie a choisi d'utiliser une approche descendante basée sur son propre portefeuille d'actifs de référence pour établir les taux d'actualisation des passifs liés aux flux de trésorerie d'exécution pour la plupart des portefeuilles d'affaires. En ce qui concerne les autres secteurs d'activité, à mesure que la compagnie rééquilibre les placements à revenu fixe à l'intérieur du portefeuille de référence, cela peut entraîner une variation des taux d'actualisation calculés selon une approche descendante utilisés pour évaluer les passifs au titre des contrats d'assurance, ce qui fait en sorte que les activités de négociation sont comptabilisées immédiatement dans le résultat.

La volatilité du bénéfice net est accrue en vertu d'IFRS 17 en raison des différences entre la variation des passifs et la variation des actifs connexes découlant de l'abandon du lien direct entre les actifs et les passifs. Dans le cadre de la transition à IFRS 17, la compagnie a revu ses décisions prises à l'égard de la gestion des actifs et des passifs et des méthodes comptables dans le but de maintenir la stabilité du capital réglementaire (TSAV) de la Canada Vie.

- Par exemple, dans les cas où la stratégie de placement fait appel à l'utilisation d'actions ou d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, ou d'actifs hypothécaires évalués au coût amorti, à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, le bénéfice net présente alors un risque de taux d'intérêt en vertu d'IFRS 17. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net compense les autres incidences du TSAV, ce qui accroît la stabilité du TSAV.
- À mesure que les marchés boursiers et le marché immobilier fluctuent, la variation de la valeur comptable des actifs (les fluctuations liées à la valeur de marché) est maintenant comptabilisée dans le résultat, plutôt que d'être compensée selon la méthode canadienne axée sur le bilan en vertu d'IFRS 4. Toutefois, cette volatilité additionnelle du bénéfice net a une incidence limitée sur le TSAV compte tenu du recours réduit aux actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Au cours de la période comparative de 2022, la compagnie a observé les principaux éléments suivants :

- Une diminution de 1,8 % du bénéfice fondamental, alors que le bénéfice d'environ 70 % des activités n'a que peu ou pas varié. Cette diminution est attribuable au report des profits attribuables aux nouvelles affaires et de certaines activités de négociation, partiellement contrebalancé par la hausse du bénéfice lié aux affaires en vigueur découlant de l'amortissement de la MSC et du report de certains résultats non financiers.
- Une augmentation de la volatilité du bénéfice net attribuable à l'expérience sur le marché découlant de la volatilité accrue du marché en 2022; toutefois, la santé financière de la compagnie et le ratio du TSAV de la Canada Vie sont demeurés stables par rapport à 2022.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS

Principales données financières consolidées

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice			
Bénéfice fondamental ¹	808 \$	869 \$	712 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	595	452	1 334
Par action ordinaire			
De base :			
Bénéfice fondamental ²	0,87	0,93	0,76
Bénéfice net	0,64	0,48	1,43
Bénéfice net dilué	0,64	0,48	1,43
Dividendes versés	0,52	0,49	0,49
Valeur comptable ³	23,45	23,28	21,65
Rendement des capitaux propres fondamental²	15,8 %	15,7 %	
Rendement des capitaux propres³	13,4 %	17,2 %	
Ratio de distribution fondamental²	60,0 %	52,7 %	64,5 %
Ratio de distribution³	81,3 %	102,1 %	34,3 %
Ratio de levier financier⁴	33 %	33 %	33 %
Ratio cours/bénéfice³	11,7 X	8,9 X	
Ratio cours/valeur comptable³	1,5 X	1,3 X	
Total de l'actif selon les états financiers	691 853 \$	672 206 \$	
Total de l'actif géré¹	1 040 214	1 003 940	
Total de l'actif administré¹	2 596 151	2 468 463	
Total de la marge sur services contractuels (déduction faite des contrats de réassurance détenus)	13 043	13 123	
Total des capitaux propres	29 037 \$	28 795 \$	
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie⁵	127 %		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie – pro forma⁶		130 %	127 %

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

⁴ Dans le calcul du ratio de levier financier, le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation est inclus dans le dénominateur, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu'elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV. Ces ratios sont des estimations fondées sur les données disponibles.

⁵ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

⁶ Les estimations pro forma du ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie se fondent sur l'application rétrospective de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 aux résultats financiers de 2022, qui ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Les ratios du TSAV pro forma visent uniquement à fournir une estimation du sens et de la magnitude de l'incidence de l'adoption de la ligne directrice sur le TSAV pour 2023 en vertu d'IFRS 17. Se reporter aux mises en garde présentées au début du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les estimations pro forma.

FAITS NOUVEAUX

- La compagnie a adopté et mis en œuvre avec succès IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023³. Cette étape importante marque l'aboutissement d'une initiative pluriannuelle à l'échelle de l'entreprise qui a nécessité l'apport important des équipes d'actuariat, de comptabilité, de technologie et d'affaires de la compagnie, ainsi qu'une collaboration avec des pairs du secteur, des organismes de réglementation et d'autres parties prenantes. Le nouveau régime de présentation de l'information permet une meilleure visibilité des importants facteurs économiques sous-jacents et de la diversification du portefeuille de Lifeco au moyen d'une présentation de l'information et de mesures améliorées. Ces nouvelles normes n'ont pas d'incidence financière significative et ne donnent pas lieu à un changement significatif du niveau de l'actif investi, et elles ne modifient pas non plus les facteurs économiques sous-jacents des activités de la compagnie ni la stratégie d'affaires de la compagnie.
- Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise.

Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

La compagnie fournit également des informations supplémentaires au niveau du portefeuille et des secteurs afin de montrer comment ses activités sont organisées en fonction de ces facteurs de valeur, ainsi que pour démontrer la portée, l'ampleur et les occasions de croissance de chacun d'eux.

- À la fin de mars 2023, la Canada Vie a lancé le processus d'adhésion par voie électronique pour les participants au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). L'adhésion sera gérée par vagues, et plus de 700 000 invitations et rappels de suivis seront envoyés jusqu'au 1^{er} juillet 2023. La compagnie compte environ 290 000 participants inscrits, dont plus de 90 % se sont aussi inscrits par voie électronique, sur le site de Ma Canada Vie au travail, au dépôt direct des paiements de réclamations.
- À la suite de la conclusion de l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential) en avril 2022, Empower a pu élargir sa portée aux États-Unis, où elle comptait environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 mars 2023.

Au 31 mars 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M\$ US avaient été réalisées à ce jour, pour un total de 180 M\$ US prévu d'ici la fin du deuxième trimestre de 2024 à mesure qu'Empower effectue la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower.

- Putnam continue de fournir un solide rendement des placements dans l'ensemble des catégories d'actifs. Putnam s'est classée 2^e (sur 47 familles de fonds), 3^e (sur 49) et 9^e (sur 49) dans les catégories de rendement sur dix ans, cinq ans et un an, respectivement, du classement annuel des meilleures familles de fonds de Barron pour 2022, qui a été publié au premier trimestre de 2023. Putnam est la seule société à s'être classée parmi les dix premières pour les trois périodes.
- En février, Putnam a officiellement lancé les fonds Putnam Sustainable Retirement, une série de fonds à date cible destinée au marché de l'épargne-retraite. La gamme investit dans des fonds négociés en bourse (FNB) durables à gestion active et axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG), ce qui reflète l'objectif de la compagnie de fournir des fonds novateurs et performants aux investisseurs.

³ Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique Méthodes comptables du présent document, ainsi qu'aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Faits saillants et transactions stratégiques

- Après le premier trimestre de 2023, soit le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.
- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.
- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco, Acumen et APT dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio Financial Services Ltd., regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournira des conseils d'expert pour des milliers de particuliers qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui n'en reçoivent pas du tout, sur la façon de gérer efficacement leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.

Opérations sur capitaux propres

- Après le premier trimestre de 2023, soit le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Risques macroenvironnementaux

Bon nombre de facteurs contribuent au maintien de l'incertitude économique, et les marchés des capitaux mondiaux demeurent volatils. L'environnement présente un niveau élevé d'inflation et un resserrement des conditions financières, et, en ce qui concernent certaines banques américaines et européennes, on voit éclore des préoccupations en ce qui a trait aux liquidités. Dans de nombreux pays où la compagnie exerce ces activités, les banques centrales tiennent compte de ces facteurs lorsqu'elles prennent les décisions relatives aux taux d'intérêt. À court et à moyen terme, les perspectives des marchés des capitaux et des marchés immobiliers demeurent très incertaines, et la compagnie exerce une surveillance active des événements et des informations à l'échelle mondiale.

Tout au long de 2022 et en 2023, les marchés des immeubles de bureaux commerciaux en Europe et en Amérique du Nord ont démontré des signes de ralentissement en raison de la demande réduite attribuable au retard accusé par les employeurs dans leurs plans de retour au bureau, ce qui a donné lieu à une hausse des taux d'inoccupation et à une détérioration de la performance opérationnelle – les conditions difficiles au sein de l'économie et des marchés financiers y ont aussi contribué. Cette situation a donné lieu à certaines réductions des évaluations, ce qui reflète les perspectives actuelles pour les immeubles de bureaux. Selon l'évolution des conditions du marché, la compagnie pourrait devoir appliquer d'autres réductions d'évaluation.

La compagnie a adopté des stratégies résilientes et souples qui l'aideront à naviguer dans les conditions actuelles du marché et qui lui permettront de continuer de chercher et de saisir diverses occasions visant notamment la croissance interne et les acquisitions, tout en apportant son soutien aux clients et au personnel dans cet environnement en évolution.

BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Le bénéfice fondamental et le bénéfice net consolidés de Lifeco comprennent le bénéfice fondamental et le bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi que ceux d'Empower et de Putnam, auxquels s'ajoutent les résultats d'exploitation de l'exploitation générale de Lifeco.

Dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, la compagnie a précisé la définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)⁴, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Ce changement était applicable au 1^{er} janvier 2023 et a été apporté aux périodes comparatives non auditées retraitées de 2022. Dans l'ensemble, les principes utilisés par la compagnie pour définir le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) sont demeurés les mêmes. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) continue de refléter le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants, qui sont inclus dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts de transaction liés aux acquisitions;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023, puis pour les résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance sous-jacente de la compagnie et pour assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs couvrant le surplus et des passifs;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

⁴ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental¹ et bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires par secteur

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹			
Exploitation canadienne	278 \$	260 \$	224 \$
Exploitation américaine	200	190	144
Exploitation européenne	178	256	176
Solutions de gestion du capital et des risques	157	181	171
Exploitation générale de Lifeco	(5)	(18)	(3)
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	808 \$	869 \$	712 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(168) \$	(386) \$	686 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	7	(29)	(18)
Coûts de transaction liés aux acquisitions ³	—	(5)	(7)
Coûts de restructuration et d'intégration	(19)	(32)	(12)
Incidence des modifications des lois fiscales	—	63	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(33)	(28)	(27)
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco	(213) \$	(417) \$	622 \$
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires			
Exploitation canadienne	233 \$	352 \$	443 \$
Exploitation américaine	151	142	112
Exploitation européenne	40	(25)	544
Solutions de gestion du capital et des risques	184	3	234
Exploitation générale de Lifeco	(13)	(20)	1
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	595 \$	452 \$	1 334 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Les coûts de transaction ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual) ainsi qu'aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation européenne.

Bénéfice fondamental

Le bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffré à 808 M\$ (0,87 \$ par action ordinaire), en hausse de 96 M\$, ou 13 %, par rapport à 712 M\$ (0,76 \$ par action ordinaire) il y a un an. Cette augmentation est principalement attribuable au bénéfice fondamental lié à Prudential de 69 M\$ (51 M\$ US), à la hausse de l'apport des placements et aux synergies réalisées découlant de l'acquisition de MassMutual, ainsi qu'aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective, aux mesures liées aux prix dans les activités liées aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et à l'augmentation du bénéfice lié au surplus au sein de l'exploitation canadienne. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires au sein de l'exploitation américaine, ainsi que par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein des exploitations canadienne et européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Bénéfice net

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est chiffré à 595 M\$ (0,64 \$ par action ordinaire), en baisse de 739 M\$, ou 55 %, par rapport à 1 334 M\$ (1,43 \$ par action ordinaire) il y a un an. La diminution découle principalement de l'expérience défavorable sur le marché en raison des rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la diminution des taux d'intérêt sans risque au cours du trimestre, alors que les apports avaient été positifs au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la hausse des taux d'intérêt. La diminution a été partiellement contrebalancée par une augmentation du bénéfice fondamental.

Le bénéfice net de Lifeco pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est chiffré à 595 M\$ (0,64 \$ par action ordinaire), en hausse de 143 M\$, ou 32 %, comparativement à 452 M\$ (0,48 \$ par action ordinaire) pour le trimestre précédent. L'augmentation du bénéfice net découle principalement de l'expérience sur le marché relativement moins défavorable en raison de l'amélioration des rendements des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et de la baisse des taux d'intérêt sans risque pendant le trimestre, alors que les apports avaient été plus défavorables au cours du trimestre précédent. L'augmentation a été contrebalancée en partie par l'incidence moins favorable des activités de négociation au sein de l'exploitation européenne et par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

Éléments exclus du bénéfice fondamental

Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché

Par rapport à la période correspondante de 2022, les niveaux moyens des indices boursiers pour le trimestre clos le 31 mars 2023 dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont diminué de 10 % aux États-Unis (indice S&P 500) et de 5 % au Canada (indice S&P TSX), et ils ont augmenté de 4 % au Royaume-Uni (indice FTSE 100) et de 3 % dans la grande région européenne (indice EURO STOXX 50). À la clôture du premier trimestre de 2023, les principaux indices boursiers affichaient des hausses de 14 % dans la grande région européenne, de 7 % aux États-Unis, de 4 % au Canada et de 2 % au Royaume-Uni, par rapport au 31 décembre 2022.

Les profits et pertes liés à l'expérience sur le marché, qui sont reflétés dans le résultat net des activités de placement dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie, ont eu une incidence négative de 168 M\$ sur le bénéfice net au cours du premier trimestre de 2023 (incidence positive de 686 M\$ au cours du premier trimestre de 2022), principalement en raison de la baisse des taux d'intérêt à long terme au Canada et au Royaume-Uni, ainsi que des rendements moins élevés que prévu des actifs immobiliers au Royaume-Uni.

Dans les pays où la compagnie exerce ses activités, les taux d'intérêt à long terme ont diminué en 2023, ce qui a eu une incidence négative sur le bénéfice net. Afin de réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, la compagnie suit un processus rigoureux lorsqu'elle effectue l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif. Par conséquent, l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt a été essentiellement réduite pour la période considérée, car l'incidence de la variation de la juste valeur des obligations couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance comptabilisées a été pour l'essentiel contrebalancée par une variation équivalente au titre des passifs au titre des contrats d'assurance. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt, y compris des informations fournies sur la sensibilité découlant des conditions actuelles du marché, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Révision des hypothèses et mesures prises par la direction

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction ont eu une incidence positive de 7 M\$ sur le bénéfice net, ce qui reflète le léger raffinement du modèle de 2 M\$ pour l'exploitation canadienne et de 5 M\$ pour l'exploitation européenne. En outre, le léger raffinement du modèle a entraîné une baisse de 6 M\$ de la marge sur services contractuels.

Autres éléments exclus du bénéfice fondamental

Pour le premier trimestre de 2023, les coûts de transaction liés aux acquisitions ont été de néant, comparativement à 7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des acquisitions au sein de l'exploitation européenne au cours de l'exercice précédent. Les coûts de restructuration et d'intégration se sont établis à 19 M\$, en hausse de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des récentes acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine. L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions s'est établi à 33 M\$, en hausse de 6 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des récentes acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine.

Devises

Au cours du premier trimestre de 2023, les taux de change moyens du dollar américain et de l'euro ont augmenté par rapport au premier trimestre de 2022, tandis que celui de la livre sterling a diminué. L'incidence globale des fluctuations des devises sur le bénéfice net de la compagnie s'est traduite par une hausse de 18 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, par rapport aux taux de change en vigueur il y a un an.

Du 31 décembre 2022 au 31 mars 2023, le taux du marché en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière qui a servi à convertir en dollars canadiens l'actif et le passif libellés en euros et en livres sterling a augmenté, tandis que celui qui a servi à convertir l'actif et le passif libellés en dollars américains a été comparable. Les fluctuations des taux de change en vigueur à la fin de la période ont eu une incidence sur la conversion des établissements à l'étranger, y compris les activités de couverture connexes, ce qui s'est traduit par des profits de change latents après impôt de 120 M\$ pour le trimestre considéré. Ce montant a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de change pour la période considérée et la période comparative sont présentés en détail à la rubrique Conversion des devises.

FACTEURS DE VALEUR DE LIFECO

Alors que la compagnie fait progresser sa stratégie d'affaires et stimule les activités dans l'ensemble de son portefeuille, elle en profite pour améliorer sa présentation de l'information et les informations qu'elle fournit afin de clarifier et de rendre plus transparente la manière dont la compagnie crée de la valeur pour les actionnaires et fait croître l'entreprise.

Par conséquent, la compagnie a revu ses priorités précédentes en matière de création de valeur afin de se concentrer plutôt sur trois principaux facteurs de valeur pour ses activités, qui sont : Solutions en milieu de travail, Gestion du patrimoine et des actifs et Assurance et solutions de gestion des risques.

La compagnie fournit également des informations supplémentaires au niveau du portefeuille et des secteurs afin de montrer comment ses activités sont organisées en fonction de ces facteurs de valeur, ainsi que pour démontrer la portée, l'ampleur et les occasions de croissance de chacun d'eux.

Le tableau suivant présente la façon dont les diverses unités d'exploitation de chaque secteur opérationnel sont classées dans les facteurs de valeur au niveau consolidé de Lifeco. Par conséquent, la compagnie a mis à jour la façon dont elle se réfère aux unités d'exploitation au sein des exploitations canadienne, européenne et américaine.

Une description des facteurs de valeur et un aperçu supplémentaire du bénéfice fondamental et des autres indicateurs de performance clés au niveau consolidé de Lifeco sont présentés ci-dessous.

	Facteurs de valeur	Secteurs opérationnels			
		Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques
	Solutions en milieu de travail	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	Régimes à cotisations définies –Empower	Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie Services de retraite collectifs	
	Gestion du patrimoine et des actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine	Gestion du patrimoine des particuliers – Empower Gestion d'actifs	Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	
	Assurance et solutions de gestion des risques	Assurance et rentes		Assurance et rentes	Réassurance

Solutions en milieu de travail

La compagnie a établi des millions de relations de confiance avec ses clients au moyen des Solutions en milieu de travail. Ces relations sont fondées sur les prestations régulières fournies en matière de santé et de mieux-être, ainsi que sur des solutions de retraite qui sont offertes à grande échelle par l'intermédiaire de régimes offerts par l'employeur en tant que composante essentielle de l'entreprise. La compagnie développe également des relations à vie avec ses clients en mettant l'accent sur l'approfondissement des conseils et des solutions afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en matière de retraite, de placement et de mieux-être.

Principaux résultats

Solutions en milieu de travail

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	441 \$	365 \$	321 \$
Primes comptables nettes ² relatives aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	14 813	14 280	13 773
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ²	12 233	5 857	37 265
Honoraires et autres produits	1 027	1 006	827

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice fondamental de Solutions en milieu de travail a augmenté de 120 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 441 M\$ (environ 55 % du bénéfice de base). Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 58 M\$ (43 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential, aux synergies réalisées découlant de l'acquisition de MassMutual, à la hausse de l'apport des placements et aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective et aux mesures liées aux prix dans les activités liées aux produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie.

Les entrées nettes de trésorerie pour le premier trimestre de 2023 se sont chiffrées à 12,2 G\$, en baisse de 25,0 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution des entrées nettes provenant de l'unité Régimes à cotisations définies – Empower découlant des souscriptions sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2022, qui ne se sont pas reproduites en 2023.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 200 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 1 027 M\$, principalement en raison des honoraires liés à l'acquisition de Prudential et de la hausse des honoraires liés aux contrats de services administratifs seulement dans l'exploitation canadienne.

Gestion du patrimoine et des actifs

La compagnie compte plus de 234 000 relations conseillers à l'échelle mondiale avec qui elle offre, en partenariat, des solutions ciblées et sophistiquées soutenues par des conseils personnalisés qui permettent de répondre aux besoins les plus complexes de ses clients en matière de gestion du patrimoine des particuliers. Cette approche est rendue possible par des investissements dans des plateformes technologiques et des solutions gérées de premier plan sur le marché, qui servent à aider les conseillers à continuer de répondre aux besoins changeants des clients.

Principaux résultats

Gestion du patrimoine et des actifs

	Aux et pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	92 \$	117 \$	100 \$
Gestion du patrimoine – flux de trésorerie nets ²	2 253	1 452	1 331
Honoraires et autres produits	595	602	600
MSC, produits de fonds distincts	3 355	3 269	3 427

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Le bénéfice fondamental de Gestion du patrimoine et des actifs a diminué de 8 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 92 M\$ (environ 11 % du bénéfice fondamental). Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires nets provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne, dans tous les territoires. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par une hausse de 11 M\$ (8 M\$ US) liée à l'acquisition de Prudential, ainsi qu'à l'incidence des fluctuations des devises.

Les entrées nettes de trésorerie se sont chiffrées à 2 253 M\$, comparativement à des entrées nettes de 1 331 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison d'une augmentation des entrées nettes de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower et d'une diminution des sorties nettes de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine.

Assurance et solutions de gestion des risques

La compagnie dispose d'une base d'assurance solide et stable qui permet de produire du capital qui est investi dans des secteurs présentant des occasions de croissance. De plus, grâce à son expertise sophistiquée en matière de gestion des risques et du capital, la compagnie aide les organisations à gérer leurs risques et à offrir des solutions durables à leur clientèle. En tirant parti de cette expertise, Lifeco diversifie son portefeuille, contrebalance les risques et crée de la valeur pour les parties prenantes, notamment sous la forme d'une solide performance financière.

Principaux résultats

Assurance et solutions de gestion des risques

	Aux et pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	293 \$	462 \$	294 \$
MSC sur les nouvelles affaires, excluant les produits avec participation	59	112	96
MSC, excluant les produits avec participation	5 867	5 831	5 762

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice fondamental d'Assurance et solutions de gestion des risques a diminué de 1 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 293 M\$ (environ 36 % du bénéfice fondamental). La diminution s'explique principalement par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein des exploitations canadienne et européenne et du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La baisse a été partiellement contrebalancée par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'amélioration des marges liées aux produits de réassurance IARD dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques, ainsi que par les résultats favorables au chapitre de l'assurance et des rentes et par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt au sein de l'exploitation européenne.

La MSC de clôture pour le premier trimestre de 2023, compte non tenu des produits avec participation, s'est chiffrée à 5 867 M\$, un montant comparable à celui du quatrième trimestre de 2022, car l'incidence des nouvelles affaires, les résultats favorables enregistrés au chapitre de la longévité et l'incidence des fluctuations des devises ont été contrebalancés par la comptabilisation de la MSC pour les services fournis.

ÉTAT DU RÉSULTAT NET

Les sections d'analyse qui suivent reflètent la présentation de l'état du résultat net en vertu d'IFRS 17, qui fournit une image plus claire des sources de bénéfice. Dans le cas des contrats d'assurance, à un niveau élevé, l'incidence du rendement des activités d'assurance est présentée séparément des risques financiers et des produits tirés des placements, par l'entremise du résultat des activités d'assurance et du résultat net des activités de placement, respectivement. Les autres activités, comme les services de retraite collectifs, les contrats collectifs de services administratifs seulement et la gestion du patrimoine et des actifs, sont présentées dans les autres produits et charges.

RÉSULTAT DES ACTIVITÉS D'ASSURANCE

Le résultat des activités d'assurance représente le bénéfice tiré de la couverture d'assurance fournie et se compose de l'incidence combinée des produits des activités d'assurance, des frais d'assurance et des charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus. Les produits des activités d'assurance reflètent la contrepartie à laquelle l'assureur s'attend à avoir droit en échange de services d'assurance fournis, sur la base d'une contrepartie gagnée. Les frais d'assurance comprennent les sinistres survenus et d'autres charges d'exploitation directement attribuables aux contrats d'assurance émis par la compagnie. Les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus représentent l'incidence combinée des primes de réassurance attribuées versées par la compagnie aux réassureurs et des montants recouverts par la compagnie auprès des réassureurs.

Résultat des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Résultat des activités d'assurance			
Exploitation canadienne	341 \$	335 \$	307 \$
Exploitation américaine	17	18	7
Exploitation européenne	182	156	175
Solutions de gestion du capital et des risques	160	189	192
Total du résultat des activités d'assurance	700 \$	698 \$	681 \$

Le résultat des activités d'assurance pour le premier trimestre de 2023 a augmenté de 19 M\$ par rapport au premier trimestre de 2022 pour s'établir à 700 M\$. L'augmentation est principalement attribuable aux résultats plus favorables au chapitre de la morbidité pour l'assurance invalidité de longue durée collective et aux mesures liées aux prix au sein de l'exploitation canadienne et au profit lié au règlement de réassurance au sein de l'exploitation européenne. L'augmentation a été contrebalancée en partie par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité au sein des exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS DE PLACEMENT

Le résultat net des activités de placement représente la relation entre les produits nets tirés des placements gagnés dans le cadre de la gestion des actifs financiers de la compagnie et l'incidence des produits financiers nets liés aux contrats d'assurance et de réassurance ou des charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance et de réassurance (l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations, et l'effet du risque financier et de ses variations), y compris les effets des taux d'actualisation et des autres hypothèses financières sur l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie.

Résultat net des activités de placement

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Produits tirés des placements – gagnés (déduction faite des charges liées aux immeubles de placement)	2 186 \$	2 208 \$	1 537 \$
Corrections de valeur pour pertes de crédit	1	(20)	—
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(36)	(29)	(4)
Produits tirés des placements – réguliers	2 151	2 159	1 533
Frais de placement	(45)	(71)	(52)
Produits nets tirés des placements	2 106	2 088	1 481
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	3 573	1 351	(11 298)
Total des produits nets tirés des placements	5 679 \$	3 439 \$	(9 817) \$
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	(3 570)	(1 611)	8 227
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance	93	(94)	(453)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	(1 668)	3 190
Total du résultat net des activités de placement	320 \$	66 \$	1 147 \$
Secteurs :			
Exploitation canadienne	(23) \$	(72) \$	324 \$
Exploitation américaine	362	389	184
Exploitation européenne	(58)	(81)	530
Solutions de gestion du capital et des risques	42	(177)	97
Exploitation générale de Lifeco	(3)	7	12
Total du résultat net des activités de placement	320 \$	66 \$	1 147 \$

Au premier trimestre de 2023, le total du résultat net des activités de placement a diminué de 827 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le résultat des activités de placement attendu a augmenté, principalement en raison des produits gagnés sur les obligations et des prêts hypothécaires acquis dans le cadre de l'acquisition de Prudential, ainsi que de la hausse des taux gagnés et des volumes d'Empower au sein de l'exploitation américaine. De plus, le bénéfice lié au surplus a été favorable, ce qui est attribuable à la hausse des taux d'intérêt par rapport aux attentes et à l'amélioration des rendements des capitaux de lancement dans l'exploitation américaine. Ces éléments ont été plus que contrebalancés par les pertes liées à l'expérience sur le marché, qui sont exclues du bénéfice fondamental, alors que des profits liés à l'expérience sur le marché avaient été enregistrés au premier trimestre de 2022, qui découlaient des hausses significatives des taux d'intérêt et des rendements solides des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Marchés du crédit

Au premier trimestre de 2023, la compagnie a enregistré des charges liées aux créances dans le résultat net des activités de placement, déduction faite des recouvrements nets sur les pertes de crédit attendues, ce qui a eu une incidence défavorable de 2 M\$ sur le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires, principalement en raison des charges sur les obligations de sociétés ayant subi une perte de valeur.

HONORAIRES ET AUTRES PRODUITS

En plus d'offrir des produits d'assurance fondés sur le risque traditionnels, la compagnie offre certains produits suivant le principe de l'utilisateur-payeur. Les plus importants produits de ce groupe sont les fonds distincts et les fonds communs de placement, pour lesquels la compagnie reçoit des frais de gestion de placements liés à l'actif géré et d'autres honoraires, et les contrats de services administratifs seulement (SAS), en vertu desquels la compagnie fournit des services administratifs relativement aux prestations d'assurance collective au prix coûtant majoré.

Honoraires et autres produits

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Exploitation canadienne	325 \$	313 \$	310 \$
Exploitation américaine	1 130	1 144	947
Exploitation européenne	186	168	193
Solutions de gestion du capital et des risques	2	4	1
Total des honoraires et autres produits	1 643 \$	1 629 \$	1 451 \$

Le tableau ci-dessus présente un sommaire des honoraires et autres produits de la compagnie sur une base brute. Des commentaires additionnels sur les honoraires et autres produits sont présentés, selon le cas, à la rubrique Résultats d'exploitation sectoriels.

CHARGES

Les charges présentées ci-dessous sont représentées dans l'état consolidé du résultat net de la compagnie soit par les charges afférentes aux activités d'assurance, soit par les autres produits et charges, selon que ces charges sont directement attribuables ou non aux activités d'assurance de la compagnie.

Charges

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Charges d'exploitation et frais administratifs afférents aux activités d'assurance ¹	448 \$	359 \$	439 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 792	1 820	1 488
Total des charges d'exploitation et des frais administratifs	2 240 \$	2 179 \$	1 927 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	45	37	35
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux logiciels	51	58	51
Charges financières	115	113	88
Charges de restructuration et d'intégration	26	43	17
Total	2 477 \$	2 430 \$	2 118 \$

¹ Un montant de 3,5 G\$ (3,3 G\$ pour la période close le 31 mars 2022), principalement lié aux sinistres et prestations payés, aux ajustements au passif au titre des sinistres survenus et des pertes subies (reprise de pertes) sur les contrats d'assurance déficitaires et aux actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, est exclu du tableau ci-dessus, mais est inclus dans les charges afférentes aux activités d'assurance pour la période close le 31 mars 2023. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les charges ont augmenté de 359 M\$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent pour s'établir à 2 477 M\$, essentiellement en raison de la hausse des charges d'exploitation et frais administratifs découlant de l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential. En outre, la hausse des charges au sein de l'exploitation canadienne découle de l'intégration du régime de soins de santé du gouvernement fédéral et des charges connexes liées aux technologies. Les charges financières ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'émission d'une euro-obligation pour un montant de 500 M€ le 16 novembre 2022. Les charges de restructuration et d'intégration ont augmenté par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition des activités de services de retraite de Prudential.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Les taux d'imposition effectifs de la compagnie sur le bénéfice attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires et sur le total du bénéfice pour Lifeco sont présentés ci-dessous.

Taux d'imposition effectif

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 ² (retraité)	31 mars 2022 ² (retraité)
Bénéfice fondamental – détenteurs d'actions ordinaires ¹	10,9 %	11,2 %	9,4 %
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	6,6 %	1,2 %	14,8 %
Bénéfice net – total pour Lifeco	4,6 %	(10,6) %	12,9 %

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Étant donné qu'IFRS 17 et IFRS 9 ont eu une incidence sur la composition du bénéfice dans tous les territoires, les changements dans les taux d'imposition effectifs sont attribuables à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Le taux d'imposition effectif de la compagnie est généralement inférieur à son taux d'imposition prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, en raison des avantages fiscaux liés aux produits non imposables tirés des placements et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Une modification du taux d'imposition fédéral des sociétés au Canada, adoptée en 2022 (avec prise d'effet après le 7 avril 2022), a fait passer le taux d'imposition prévu par la loi de 26,5 % à 28,0 % (taux calculé au prorata de 27,5 % en 2022).

Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice fondamental pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 10,9 %, en hausse comparativement à 9,4 % au premier trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net pour les détenteurs d'actions ordinaires s'est établi à 6,6 %, en baisse comparativement à 14,8 % au premier trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de la hausse des produits non imposables tirés des placements.

Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net s'est établi à 4,6 %, en baisse comparativement à 12,9 % au premier trimestre de 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de la hausse des produits non imposables tirés des placements.

Au premier trimestre de 2023, le taux d'imposition effectif global sur le bénéfice net a augmenté pour s'établir à 4,6 %, comparativement à un taux négatif de 10,6 % au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison des modifications de certaines estimations liées à l'impôt, facteur contrebalancé en partie par la répartition des bénéfices parmi les territoires.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Dans le budget fédéral de mars 2023, le gouvernement du Canada a confirmé son engagement à mettre en œuvre l'impôt minimum mondial pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2023. En décembre 2022, l'Union européenne a adopté une directive selon laquelle les pays membres doivent promulguer les lois sur l'impôt minimum de 15 % dans leur législation nationale d'ici la fin de 2023. Le Royaume-Uni prévoit mettre en œuvre l'impôt minimal afin qu'il soit en vigueur pour 2024. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

La Inflation Reduction Act of 2022, promulguée aux États-Unis en août 2022 et qui est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2023, a mis en place un impôt minimum de remplacement pour les sociétés de 15 % sur le revenu figurant dans les états financiers. Cette loi devrait provoquer le devancement des paiements d'impôts en trésorerie, mais la compagnie ne s'attend pas à ce qu'il y ait d'incidence sur son taux d'imposition effectif global.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco, y compris les chiffres comparatifs, sont présentés selon les normes IFRS, après la répartition du capital. Les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco correspondent au bénéfice net de la Canada Vie (et de ses filiales en exploitation), ainsi qu'à celui d'Empower et de Putnam, auquel s'ajoutent les résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les rubriques qui suivent présentent une analyse du rendement des quatre principaux secteurs à présenter de Lifeco, soit les exploitations canadienne, américaine et européenne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

CONVERSION DES DEVISES

Pour les secteurs Exploitation américaine, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques, l'actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période.

EXPLOITATION CANADIENNE

Le secteur Exploitation canadienne de Lifeco tient compte des résultats d'exploitation de l'exploitation canadienne de la Canada Vie, ainsi que d'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les unités de l'exploitation canadienne s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail offre des produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et des produits collectifs de retraite dans le cadre de régimes offerts par l'employeur, ainsi que des produits individuels d'assurance vie, d'assurance en cas de décès ou de mutilation par accident, d'assurance invalidité, d'assurance contre les maladies graves, d'assurance maladie et d'assurance dentaire ainsi que d'assurance créances, de même que des produits d'épargne-retraite, de revenu de retraite et de rentes et d'autres produits spécialisés.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine offre des produits individuels de gestion du patrimoine et axés sur le revenu.
- L'unité Assurance et rentes offre des produits individuels d'assurance vie, d'assurance invalidité et d'assurance contre les maladies graves, ainsi que des produits de rentes individuels à l'égard de l'assurance vie et des produits de rentes collectifs à prime unique.

FAITS NOUVEAUX

- Après le premier trimestre de 2023, soit le 3 avril 2023, la Canada Vie a annoncé une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. (IPC), une entreprise de gestion du patrimoine indépendante de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM). Cette acquisition permet d'accélérer notre stratégie visant à établir la meilleure plateforme pour les conseillers indépendants au Canada. Grâce à cette acquisition, la Canada Vie sera l'un des plus importants fournisseurs de services de gestion du patrimoine non bancaires au Canada. La Canada Vie acquerra IPC pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve de certains ajustements. Des coûts de transaction et d'intégration de 25 M\$ avant impôt devraient être engagés au cours des 18 mois suivant la conclusion de l'entente. IGM est une société liée membre du groupe de sociétés de Power Corporation. La transaction devrait être conclue au cours du quatrième trimestre de 2023 et elle est assujettie aux conditions de clôture habituelles, ce qui comprend l'obtention des approbations réglementaires.
- Le 26 janvier 2023, plusieurs fonds de placement de la Canada Vie ont été récompensés lors de la soirée d'excellence annuelle de Fundata où sont remis les Trophées FundGrade A+. Les Trophées FundGrade A+ représentent un accomplissement très prisé dans l'industrie des fonds de placement canadiens, et ils sont remis aux gestionnaires et aux fonds de placement qui offrent un rendement ajusté en fonction du risque exceptionnel et constant.
- À la fin de mars 2023, la Canada Vie a lancé le processus d'adhésion par voie électronique pour les participants au Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). L'adhésion sera gérée par vagues, et plus de 700 000 invitations et rappels de suivis seront envoyés jusqu'au 1^{er} juillet 2023. La compagnie compte environ 290 000 participants inscrits, dont plus de 90 % se sont aussi inscrits par voie électronique, sur le site de Ma Canada Vie au travail, au dépôt direct des paiements de réclamations.

- Au cours du trimestre, la Canada Vie a officiellement lancé sa prestation pour soins liés à l'affirmation de genre pour les clients collectifs, qui s'ajoute à la couverture fournie par les régimes provinciaux et territoriaux. La protection pour soins liés à l'affirmation de genre aide les participants aux régimes tout au long de la transition qui leur permettra de vivre en étant pleinement eux-mêmes. Cette protection complémentaire contribue au maintien d'un régime plus inclusif qui tient compte des besoins de tous les participants et à l'amélioration du bien-être global.
- La Canada Vie a lancé Donner au suivant, un nouveau produit d'assurance vie avec participation qui est le premier en son genre.
- Après le premier trimestre, soit le 27 avril 2023, la Canada Vie a annoncé que le barème des participations augmentera pour les polices du bloc ouvert du compte de participation regroupé pour une deuxième année d'affilée. Le taux d'intérêt du barème de participation augmentera de 25 points de base, pour s'établir à 5,50 % avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2023.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION CANADIENNE

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹			
Solutions en milieu de travail	159 \$	141 \$	110 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	61	44	43
Assurance et rentes	43	120	63
Exploitation générale	15	(45)	8
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	278 \$	260 \$	224 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(43) \$	61 \$	226 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	2	(27)	(2)
Incidence des modifications des lois fiscales	—	63	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(4)	(5)	(5)
Bénéfice net	233 \$	352 \$	443 \$
Souscriptions²			
Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	180 \$	138 \$	255 \$
Services de retraite collectifs	758	1 068	954
Produits individuels de gestion du patrimoine	2 658	2 545	2 913
Assurance et rentes	156	278	183
Primes comptables nettes² de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	12 583 \$	12 155 \$	11 645 \$
Flux de trésorerie nets²			
Services de retraite collectifs	418 \$	186 \$	541 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	(437)	(329)	173
Flux de trésorerie nets²	(19) \$	(143) \$	714 \$
Honoraires et autres produits			
Solutions en milieu de travail	228 \$	219 \$	209 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine	90	88	93
Exploitation générale	7	6	8
Honoraires et autres produits	325 \$	313 \$	310 \$
Total de l'actif	196 302 \$	190 249 \$	
Autres actifs gérés ^{2,3}	3 960	4 057	
Total de l'actif géré¹	200 262	194 306	
Autres actifs administrés ²	26 989	26 344	
Total de l'actif administré¹	227 251 \$	220 650 \$	
Marge sur services contractuels			
Produits individuels de gestion du patrimoine	1 903 \$	1 878 \$	2 201 \$
Assurance et rentes – produits sans participation	1 268	1 264	1 634
Assurance et rentes – produits avec participation	3 161	3 376	2 720
Marge sur services contractuels	6 332 \$	6 518 \$	6 555 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 mars 2023, la Canada Vie comptait des actifs au titre des fonds communs de placement exclusifs de 7,1 G\$ détenus par des clients de détail (6,9 G\$ au 31 décembre 2022). Toutefois, une tranche de 3,1 G\$ de ces actifs (2,9 G\$ au 31 décembre 2022) était comptabilisée à titre de placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts au bilan de la compagnie.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation canadienne a diminué de 210 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 233 M\$. Le bénéfice fondamental s'est établi à 278 M\$, soit une augmentation de 54 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par les résultats plus favorables au chapitre de la morbidité à l'égard des produits collectifs d'invalidité de longue durée, par les mesures prises à l'égard de la fixation des prix dans l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie et par la hausse du bénéfice relatif au surplus, facteurs partiellement contrebalancés par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance individuelle.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 45 M\$, comparativement à un montant positif de 219 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les pertes liées à l'expérience sur le marché se sont établies à 43 M\$ au cours du premier trimestre de 2023 en raison des taux d'intérêt à la baisse, comparativement à des profits liés à l'expérience sur le marché de 226 M\$ enregistrés pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison des taux d'intérêt à la hausse.

Pour le premier trimestre de 2023, la perte nette attribuable au compte de participation s'est chiffrée à 22 M\$, comparativement à un bénéfice net de 27 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par la baisse du bénéfice relatif aux actifs couvrant le surplus et par l'incidence défavorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt.

Souscriptions

Les souscriptions de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 75 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 180 M\$, principalement en raison du ralentissement des marchés dans le segment national et le segment du marché des affaires de taille intermédiaire, contrebalancé en partie par la hausse des souscriptions sur le marché des petites affaires. Les souscriptions de l'unité Services de retraite collectifs pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 196 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 758 M\$, principalement en raison du ralentissement des marchés et de la baisse des souscriptions du marché des grandes affaires au cours de l'exercice précédent, ce qui ne s'est pas reproduit. Les souscriptions de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 255 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2 658 M\$, principalement en raison de l'affaiblissement des marchés. Les souscriptions de l'unité Assurance et rentes pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 27 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 156 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de rentes collectives à prime unique, contrebalancée en partie par la hausse des souscriptions de produits individuels d'assurance vie avec participation.

Primes comptables nettes

Les primes comptables nettes de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 938 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 12 583 M\$, principalement en raison de la croissance des marchés en général et du recours accru aux services de soins de santé.

Flux de trésorerie nets

Au premier trimestre de 2023, les sorties nettes de trésorerie se sont élevées à 19 M\$, comparativement à des entrées nettes de 714 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à la diminution des dépôts liés aux produits individuels, ce qui est conforme à la tendance du secteur, ainsi qu'à la hausse des retraits dans les fonds distincts offerts aux particuliers.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 15 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 325 M\$, principalement en raison de la hausse des honoraires pour les contrats SAS.

Marge sur services contractuels (MSC)

Au 31 mars 2023, la marge sur services contractuels se chiffrait à 6 332 M\$, soit une baisse de 186 M\$ par rapport au 31 décembre 2022 qui s'explique essentiellement par une diminution de la MSC avec participation attribuable aux fluctuations des taux d'intérêt, contrebalancée en partie par une augmentation de la MSC de l'unité Produits individuels de gestion du patrimoine découlant de l'incidence favorable des marchés sur les marges futures des fonds distincts.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

Les résultats d'exploitation de l'exploitation américaine de Lifeco comprennent ceux d'Empower Annuity Insurance Company of America (Empower), de Putnam Investments (Gestion d'actifs), des activités d'assurance de la division américaine de la Canada Vie, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Les unités de l'exploitation américaine s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- L'unité Régimes à cotisations définies – Empower aide les gens à épargner et à investir en plus de leur prodiguer des conseils par l'entremise de régimes offerts par l'employeur et de solutions composées de produits individuels. L'unité Régimes à cotisations définies – Empower s'aligne sur le facteur de valeur Solutions en milieu de travail.
- L'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower offre des produits et services de gestion du patrimoine de détail.
- L'unité Gestion d'actifs offre des services de gestion de placements ainsi que les services administratifs et les services de distribution connexes par l'intermédiaire, ainsi qu'un vaste éventail de produits de placement.
- L'exploitation générale comprend un bloc de polices d'assurance vie conservé, se composant surtout de polices avec participation, dont l'administration est maintenant assurée par Protective Life, ainsi qu'un bloc fermé de polices d'assurance vie rétrocedé. Les éléments non liés directement ou imputés à Empower et à l'unité Gestion d'actifs, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine, sont également inclus dans l'exploitation générale.

FAITS NOUVEAUX

Empower

- Au premier trimestre de 2023, Empower a lancé l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower, qui met davantage l'accent sur la gestion du patrimoine de détail. Cette nouvelle unité d'exploitation s'efforce de simplifier la gestion de l'argent et de la rendre plus transparente et accessible en regroupant tous les avoirs et toutes les dettes d'un client dans un tableau de bord exhaustif dont il peut se servir, avec son conseiller, pour prendre le contrôle de son patrimoine. Les résultats des activités acquises auprès de Personal Capital sont maintenant inclus dans les résultats de l'unité Gestion du patrimoine des particuliers – Empower.
- Le 1^{er} avril 2022, Empower a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis, où elle comptait environ 82 000 régimes d'épargne en milieu de travail au 31 mars 2023.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 31 mars 2023, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 43 M\$ US avaient été réalisées. Des synergies relatives aux produits de 20 M\$ US, sur une base annualisée, sont attendues d'ici la fin de 2024 et devraient augmenter pour atteindre 50 M\$ US d'ici 2026.

Empower prévoit engager des charges liées à l'intégration et à la restructuration non récurrentes de 170 M\$ US avant impôt relativement à l'acquisition de Prudential, dont une tranche de 17 M\$ US avant impôt a été engagée au cours du premier trimestre de 2023. L'intégration devrait être achevée au cours du premier semestre de 2024.

(en millions de dollars américains)	Pour les trimestres clos les		Montant total passé en charges à ce jour
	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2023
Restructuration et intégration (avant impôt)	17 \$	18 \$	85 \$
Restructuration et intégration (après impôt)	12	14	63

- L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,4 billion de dollars américains au 31 mars 2023, soit une hausse de 0,3 billion de dollars américains par rapport au 31 mars 2022 et de 0,1 billion de dollars américains par rapport au 31 décembre 2022. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté pour s'établir à 18,1 millions au 31 mars 2023, par rapport à 13,2 millions au 31 mars 2022 et à 17,8 millions au 31 décembre 2022. La hausse de l'actif administré et du nombre de participants par rapport au 31 mars 2022 s'explique principalement par l'acquisition de Prudential.

Gestion d'actifs

- L'actif géré de clôture de Putnam se chiffrait à 169,1 G\$ US au 31 mars 2023, en baisse de 23,2 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, et l'actif géré moyen pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 168,3 G\$ US, soit une diminution de 25,5 G\$ US par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'incidence de l'affaiblissement des marchés ainsi que du cumul des sorties nettes. Les entrées de capitaux propres fondamentaux ont été positives pour un deuxième trimestre consécutif.
- Le 10 février 2023, Putnam a lancé les fonds Putnam Sustainable Retirement, une série de fonds à date cible destinée au marché de l'épargne-retraite. La gamme investit dans des fonds négociés en bourse (FNB) durables à gestion active et axés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (les facteurs ESG).
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements par rapport à ses concurrents. Au 31 mars 2023, environ 76 % et 81 % des actifs des fonds ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. De plus, 45 % et 68 % des actifs des fonds ont affiché un rendement qui se situe dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. Parmi les fonds de Putnam, 35 ont actuellement une note de quatre ou de cinq étoiles accordée par Morningstar.
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements dans l'ensemble des catégories d'actifs. Putnam s'est classée 2^e (sur 47), 3^e (sur 49) et 9^e (sur 49) dans les catégories de rendement sur dix ans, cinq ans et un an, respectivement, du classement annuel des meilleures familles de fonds de Barron pour 2022, qui a été publié au premier trimestre de 2023. Putnam est la seule société à s'être classée parmi les dix premières pour les trois périodes. Putnam s'est également classée aux 4^e et 5^e rangs dans les catégories des obligations imposables et des actions américaines, respectivement.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION AMÉRICAINE

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹			
Régimes à cotisations définies – Empower	224 \$	183 \$	142 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	27	40	10
Gestion d'actifs	(27)	(22)	(2)
Exploitation générale	(24)	(11)	(6)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	200 \$	190 \$	144 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(5) \$	— \$	— \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(19)	(32)	(12)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(25)	(16)	(19)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	151 \$	142 \$	112 \$
Entrées nettes²	11 247 \$	6 233 \$	34 995 \$
Honoraires et autres produits	1 130	1 144	947
Bénéfice fondamental (perte fondamentale (en dollars américains)¹	149 \$	141 \$	112 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(3) \$	— \$	— \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(14)	(23)	(9)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(18)	(13)	(15)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	114 \$	105 \$	87 \$
Entrées nettes (en dollars américains)²	8 331 \$	4 583 \$	27 555 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	837	842	745
Total de l'actif (en dollars américains)	224 773 \$	219 408 \$	
Autres actifs administrés ²	212 995	205 287	
Total de l'actif géré¹	437 768	424 695	
Autres actifs administrés ²	1 123 756	1 056 914	
Total de l'actif administré (en dollars américains)¹	1 561 524 \$	1 481 609 \$	
Total de l'actif administré (en dollars canadiens)¹	2 108 057 \$	2 000 173 \$	

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Note : Le solde de la marge sur services contractuels de l'exploitation américaine n'est pas significatif.

Information financière supplémentaire sur Empower

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental¹	251 \$	223 \$	152 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(7) \$	9 \$	(3) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(19)	(28)	(12)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(23)	(14)	(18)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	202 \$	190 \$	119 \$
Entrées nettes²			
Régimes à cotisations définies – Empower	9 334 \$	4 964 \$	34 681 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	4 243	3 287	3 406
Entrées nettes²	13 577 \$	8 251 \$	38 087 \$
Honoraires et autres produits			
Régimes à cotisations définies – Empower	740 \$	738 \$	555 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	119	112	96
Honoraires et autres produits	859 \$	850 \$	651 \$
Bénéfice fondamental (en dollars américains)¹	186 \$	165 \$	119 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(5) \$	6 \$	(3) \$
Coûts de restructuration et d'intégration	(14)	(20)	(9)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(17)	(11)	(14)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	150 \$	140 \$	93 \$
Entrées nettes (en dollars américains)²			
Régimes à cotisations définies – Empower	6 914 \$	3 650 \$	27 308 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	3 143	2 417	2 682
Entrées nettes (en dollars américains)²	10 057 \$	6 067 \$	29 990 \$
Honoraires et autres produits (en dollars américains)			
Régimes à cotisations définies – Empower	548 \$	543 \$	437 \$
Gestion du patrimoine des particuliers – Empower	88	83	75
Honoraires et autres produits (en dollars américains)	636 \$	626 \$	512 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net d'Empower a augmenté de 57 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 150 M\$ US. Le bénéfice fondamental a augmenté de 67 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 186 M\$ US, ce qui s'explique principalement par une augmentation de 51 M\$ US liée à l'acquisition de Prudential, ainsi que par la hausse de l'apport des placements et les synergies réalisées en raison de l'acquisition de MassMutual. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par la baisse des honoraires provoquée par le déclin des marchés boursiers, en moyenne.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 36 M\$ US, comparativement à un montant négatif de 26 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Prudential, contrebalancée en partie par la non-réurrence des coûts d'intégration liés à l'acquisition de Personal Capital engagés au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Entrées nettes

Au premier trimestre de 2023, les entrées nettes se sont élevées à 10,1 G\$ US, comparativement à 30,0 G\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à la baisse des entrées de l'unité Régimes à cotisations définies découlant de quatre souscriptions sur le marché des grandes affaires au premier trimestre de 2022, qui ont fourni un apport de 25,1 G\$ en actifs, comparativement à des souscriptions sur le marché des grandes affaires de 3,1 G\$ au trimestre considéré.

Honoraires et autres produits

Les honoraires sont essentiellement tirés de l'actif géré, de l'actif administré, des services aux actionnaires, des services de tenue de dossiers et d'administration, des services-conseils en matière de placements, des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement.

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 124 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 636 M\$ US. L'augmentation est principalement attribuable aux honoraires liés à Prudential de 142 M\$ US, contrebalancés en partie par l'incidence du déclin des marchés boursiers, en moyenne.

Résultats d'exploitation de l'unité Gestion d'actifs

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales¹	(24) \$	2 \$	3 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires ¹	(3)	(24)	(5)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(27) \$	(22) \$	(2) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(2)	(2)	(1)
Bénéfice net (perte nette)	(29) \$	(24) \$	(3) \$
Souscriptions²	11 287 \$	14 355 \$	13 121 \$
Honoraires			
Frais de gestion de placements	194 \$	196 \$	208 \$
Honoraires liés au rendement	(3)	17	—
Frais administratifs	35	36	36
Commissions et frais de placement	45	45	52
Honoraires	271 \$	294 \$	296 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales (en dollars américains)¹	(18) \$	1 \$	1 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires (en dollars américains) ¹	(2)	(17)	(2)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹	(20) \$	(16) \$	(1) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (en dollars américains)			
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (en dollars américains)	(1)	(2)	(1)
Bénéfice net (perte nette) (en dollars américains)	(21) \$	(18) \$	(2) \$
Souscriptions (en dollars américains)²	8 361 \$	10 555 \$	10 331 \$
Honoraires (en dollars américains)			
Frais de gestion de placements	144 \$	144 \$	164 \$
Honoraires liés au rendement	(2)	13	—
Frais administratifs	26	26	28
Commissions et frais de placement	33	33	41
Honoraires (en dollars américains)	201 \$	216 \$	233 \$
Marge des activités principales (avant impôt)³	(8,9) %	1,2 %	0,3 %

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

La perte nette pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffrée à 21 M\$ US, comparativement à 2 M\$ US pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des honoraires découlant des autres actifs gérés, partiellement contrebalancée par la hausse des produits nets tirés des placements et par la diminution des charges découlant des volumes.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 1 M\$ US, soit un montant comparable à celui enregistré pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Souscriptions

Au premier trimestre de 2023, les souscriptions ont diminué de 2,0 G\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 8,4 G\$ US, principalement en raison d'une diminution de 1,6 G\$ US des souscriptions institutionnelles et d'une diminution de 0,4 G\$ US des souscriptions de fonds communs de placement.

Honoraires

Les honoraires sont essentiellement tirés des frais de gestion de placements, des honoraires liés au rendement, des frais de gestion liés aux services d'agent des transferts et aux autres services, ainsi que des commissions et frais de placement. Habituellement, les honoraires gagnés sont fondés sur l'actif géré et peuvent dépendre des marchés des capitaux, du rendement des produits d'investissement de l'unité Gestion d'actifs par rapport aux indices de référence, du nombre de comptes individuels et des souscriptions. Les honoraires liés au rendement sont tirés de certains fonds communs de placement et portefeuilles institutionnels et se basent généralement sur le rendement observé sur une période de 36 mois consécutifs pour les fonds communs de placement et sur le rendement observé sur une période de 12 mois consécutifs pour les portefeuilles institutionnels. Les honoraires liés au rendement tirés des fonds communs de placement sont symétriques et peuvent donc être positifs ou négatifs.

Les honoraires pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 32 M\$ US par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 201 M\$ US. La diminution est principalement attribuable à la baisse des frais de gestion de placements et des commissions et frais de placement qui découle d'une diminution des autres actifs gérés attribuable au repli des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe. La diminution des commissions et des frais de placement a été en grande partie contrebalancée par la baisse des charges liées aux placements.

Autres actifs gérés – Gestion d'actifs (en dollars américains)^{1,2}

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022
Autres actifs gérés au début	164 712 \$	157 738 \$	202 532 \$
Souscriptions – fonds communs de placement et FNB ¹	5 161	5 577	5 584
Rachats – fonds communs de placement et FNB	(5 584)	(7 203)	(7 312)
(Sorties) d'actifs nettes – fonds communs de placement et FNB ¹	(423)	(1 626)	(1 728)
Souscriptions – marchés institutionnels ¹	3 200	4 978	4 747
Rachats – marchés institutionnels	(4 503)	(4 836)	(5 454)
Entrées (sorties) d'actifs nettes – marchés institutionnels ¹	(1 303)	142	(707)
(Sorties) d'actifs nettes – total ¹	(1 726)	(1 484)	(2 435)
Incidence du rendement du marché	6 112	8 458	(7 769)
Autres actifs gérés à la fin³	169 098 \$	164 712 \$	192 328 \$
<u>Autres actifs gérés moyens¹</u>			
Fonds communs de placement et FNB	80 085	79 219	92 643
Actif des comptes institutionnels	88 241	85 771	101 195
Total des autres actifs gérés moyens¹	168 326 \$	164 990 \$	193 838 \$

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Au 31 mars 2023, les autres actifs gérés ne tiennent pas compte d'un montant de 1 175 M\$ US au titre des actifs pour lesquels l'unité Gestion d'actifs offre des recommandations de placement, mais n'a aucun contrôle sur la mise en œuvre des décisions de placement et aucune autorité en matière de négociation, ce qui comprend les portefeuilles basés sur des modèles et les comptes à gestion distincte basés uniquement sur des modèles, ainsi que les indices personnalisés conçus par l'unité Gestion d'actifs qui servent de référence pour les produits de placements en assurance de tiers (1 061 M\$ US au 31 décembre 2022 et 602 M\$ US au 31 mars 2022).

³ Au 31 mars 2023, les autres actifs gérés à la fin tiennent compte de l'actif géré pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco, d'un montant de 23,0 G\$ US (22,1 G\$ US au 31 décembre 2022 et 22,1 G\$ US au 31 mars 2022).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les autres actifs gérés moyens ont diminué de 25,5 G\$ US, ou 13 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 168,3 G\$ US, essentiellement en raison de l'incidence cumulative du déclin des marchés boursiers et des marchés des titres à revenu fixe ainsi que des sorties nettes. Les sorties d'actifs nettes trimestrielles des marchés institutionnels se sont établies à 1,3 G\$ US, soit un montant inférieur de 0,6 G\$ US à celui enregistré au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que les sorties d'actifs nettes des fonds communs de placement se sont chiffrées à 0,4 G\$, en hausse de 1,3 G\$ US. Les entrées de capitaux propres fondamentaux ont été positives au cours du trimestre, pour un deuxième trimestre consécutif.

Résultats d'exploitation de l'exploitation générale américaine

Les résultats de l'exploitation générale américaine tiennent compte d'éléments qui ne sont pas liés directement ou imputés à Empower ou à l'unité Gestion d'actifs, y compris l'incidence de certains éléments non récurrents liés à l'exploitation américaine.

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	(24) \$	(11) \$	(6) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	2	(9)	3
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration	—	(4)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(22) \$	(24) \$	(4) \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains)¹	(17) \$	(8) \$	(6) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) (en dollars américains)			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	2	(6)	3
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration	—	(3)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires (en dollars américains)	(15) \$	(17) \$	(4) \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au premier trimestre de 2023, la perte nette s'est chiffrée à 15 M\$ US, comparativement à une perte nette de 4 M\$ US pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la baisse des produits nets tirés des placements. Les éléments exclus du bénéfice fondamental, qui se sont établis à 2 M\$ US, ont été comparables à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

L'exploitation européenne comprend trois unités d'exploitation distinctes qui servent la clientèle au Royaume-Uni, en Irlande et en Allemagne. La compagnie exerce ses activités par l'entremise de la marque Canada Vie au Royaume-Uni et en Allemagne, et par l'entremise de la marque Irish Life en Irlande. Les unités d'exploitation s'alignent sur les facteurs de valeur de Lifeco et sont prises en compte dans l'information qui suit :

- Solutions en milieu de travail comprend les produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie offerts au Royaume-Uni et en Irlande, ainsi que les services de retraite collectifs et les services de courtage d'assurance offerts en Irlande.
- L'unité Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs comprend les produits de placement (y compris les obligations sous forme d'assurance vie, les produits de retrait des comptes de retraite et les produits de retraite) offerts au Royaume-Uni, les produits de retraite, d'épargne et de placement offerts en Irlande et les produits individuels et collectifs de retraite offerts en Allemagne.
- L'unité Assurance et rentes comprend les produits de rentes immédiates individuelles et collectives offerts au Royaume-Uni et en Irlande, les prêts hypothécaires rechargeables offerts au Royaume-Uni et les produits individuels d'assurance offerts en Irlande et en Allemagne.

FAITS NOUVEAUX

- Au cours du premier trimestre de 2023, Irish Life a rassemblé ses marques irlandaises Invesco, Acumen et APT dans un même groupe de gestion du patrimoine. La nouvelle entreprise, Unio Financial Services Ltd., regroupe trois cabinets de services-conseils dans un seul cabinet qui offre à sa clientèle une proposition commune en matière de conseil et d'investissement. La nouvelle société fournira des conseils d'expert pour des milliers de particuliers qui ne reçoivent actuellement pas assez de conseils, ou qui n'en reçoivent pas du tout, sur la façon de gérer efficacement leur patrimoine. Grâce à une plateforme numérique dominante sur le marché, Unio fournira des conseils et des solutions de placement personnalisés à une clientèle croissante qui obtient des services insuffisants.
- Le 3 mars 2023, Irish Life a institué un délai de six mois pour toutes les demandes de retrait et de substitution de ses fonds irlandais de la gamme Property Modules Funds en raison d'un nombre accru de demandes d'encaissement par les titulaires de polices, ce qui a donné plus de temps pour conclure des ventes d'immeubles afin de financer les encaissements.
- Au cours du premier trimestre de 2023, la division du Royaume-Uni a lancé MyStrength, une nouvelle application pour les clients de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie. Ce service confidentiel offre un soutien personnalisé pour améliorer votre santé mentale. Les clients ont également accès à un guide MyStrength qui leur permet d'accéder à un soutien individuel grâce aux activités recommandées dans l'application.
- Le 23 mars 2023, Irish Life s'est associée à Yonder, une plateforme mondiale d'avantages, afin d'offrir exclusivement des régimes de retraite et d'assurance-maladie aux entreprises par l'intermédiaire de sa plateforme et de son application conviviales. Irish Life tirera parti du canal numérique supplémentaire pour attirer de petites sociétés et des sociétés en expansion.
- Le bureau de Bristol au Royaume-Uni a reçu l'accréditation or selon le système de notation SKA du Royal Institute of Chartered Surveyors pour ses normes environnementales élevées.
- Irish Life a annoncé son intention de réaménager son principal immeuble de bureaux à Dublin. Ce réaménagement s'inscrit dans sa volonté de prolonger la forte croissance enregistrée au cours des dernières années. Il jouera également un rôle clé dans la réalisation des objectifs de carboneutralité d'Irish Life, laquelle cherche à obtenir une notation A pour l'efficacité énergétique de son immeuble.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION EUROPÉENNE

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹			
Solutions en milieu de travail	58 \$	41 \$	69 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	31	55	49
Assurance et rentes	97	163	57
Exploitation générale	(8)	(3)	1
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	178 \$	256 \$	176 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(139) \$	(262) \$	388 \$
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction ²	5	(7)	(11)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	—	(5)	(6)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions	(4)	(7)	(3)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	40 \$	(25) \$	544 \$
Souscriptions² – assurance et rentes			
Assurance	16 \$	16 \$	16 \$
Rentes	330	481	660
Prêts hypothécaires rechargeables	77	350	465
Primes comptables nettes² de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie	2 230 \$	2 125 \$	2 128 \$
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets²			
Gestion du patrimoine	1 502 \$	791 \$	1 412 \$
Placement seulement	1 756	429	1 475
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets²	3 258 \$	1 220 \$	2 887 \$
Honoraires et autres produits			
Solutions en milieu de travail	59 \$	49 \$	63 \$
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	115	108	115
Exploitation générale	12	11	15
Honoraires et autres produits	186 \$	168 \$	193 \$
Total de l'actif	182 867 \$	176 781 \$	
Autres actifs administrés ²	56 858	50 539	
Total de l'actif géré¹	239 725	227 320	
Autres actifs administrés ^{2,3}	11 878	11 345	
Total de l'actif administré¹	251 603 \$	238 665 \$	
Marge sur services contractuels			
Produits individuels de gestion du patrimoine et de gestion d'actifs	1 452 \$	1 391 \$	1 226 \$
Assurance et rentes – sans participation	2 837	2 771	2 482
Marge sur services contractuels	4 289 \$	4 162 \$	3 708 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Au 31 mars 2023, les autres actifs administrés ne tiennent pas compte de l'actif géré, d'un montant de 11,4 G\$, pour d'autres unités d'exploitation au sein du groupe de sociétés de Lifeco (10,8 G\$ au 31 décembre 2022 et 10,3 G\$ au 31 mars 2022).

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net de l'exploitation européenne a diminué de 504 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 40 M\$. Le bénéfice fondamental a augmenté de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 178 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de l'assurance et des rentes au Royaume-Uni découlant d'un profit lié à un règlement favorable en matière de réassurance, ainsi que par l'incidence favorable des modifications de certaines estimations liées à l'impôt. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par des résultats moins favorables au chapitre de l'assurance et des rentes en Irlande, attribuables à l'augmentation des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard des sinistres.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental pour le premier trimestre de 2023 ont représenté un montant négatif de 138 M\$, comparativement à un montant positif de 368 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La diminution est principalement attribuable à l'unité Assurance et rentes. Des rendements négatifs des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et une baisse des taux d'intérêt sans risque ont été enregistrés au cours du trimestre, comparativement à des apports positifs découlant des rendements plus élevés que prévus des actifs qui ne sont pas à revenu fixe et à une hausse des taux d'intérêt au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Souscriptions

Les souscriptions en matière de rentes pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 330 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 330 M\$, principalement en raison de la baisse des souscriptions de produits collectifs de rentes au Royaume-Uni. Les souscriptions de prêts hypothécaires rechargeables pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 388 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 77 M\$, principalement en raison de la suspension temporaire des demandes de prêts hypothécaires rechargeables au Royaume-Uni à la fin du troisième trimestre de 2022.

Primes comptables nettes

Les primes comptables nettes de l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie pour le premier trimestre de 2023 ont augmenté de 0,1 G\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour s'établir à 2,2 G\$, principalement en raison de la croissance interne des affaires en vigueur ainsi que de l'incidence des nouvelles affaires.

Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement – flux de trésorerie nets

Pour le premier trimestre de 2023, les entrées nettes de trésorerie liées aux produits de gestion du patrimoine et de placement seulement se sont établies à 3,3 G\$, comparativement à des entrées nettes de 2,9 G\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des entrées en matière de gestion de fonds en Irlande.

Honoraires et autres produits

Les honoraires et autres produits pour le premier trimestre de 2023 ont diminué de 7 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour atteindre 186 M\$, en raison de la baisse des honoraires tirés de la gestion du patrimoine et de la gestion d'actifs en Irlande et de la baisse des honoraires tirés de l'assurance collective au Royaume-Uni et en Irlande.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels s'établissait à 4 289 M\$ au 31 mars 2023, en hausse de 127 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, principalement en raison de l'incidence des nouvelles affaires d'assurance, des résultats techniques, des modifications des hypothèses qui excèdent la comptabilisation de la marge sur services contractuels, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques inclut l'unité Réassurance de Lifeco, qui exerce ses activités principalement aux États-Unis, à la Barbade, aux Bermudes et en Irlande, ainsi qu'une partie des résultats de l'exploitation générale de Lifeco. Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques tient également compte des résultats des anciennes activités internationales du secteur.

Les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques de Lifeco sont généralement inclus dans le facteur de valeur Assurance et solutions de gestion des risques. L'exploitation générale inclut le bénéfice lié au surplus du secteur et une affectation des capitaux généraux.

FAITS NOUVEAUX

- Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué de croître en offrant des solutions sur mesure aux clients tout en diversifiant davantage le portefeuille. Au premier trimestre de 2023, il a élargi sa présence à l'échelle internationale dans de nouveaux marchés ciblés, tout en continuant de mettre l'accent sur les principaux marchés et sur l'expansion des produits en Europe et aux États-Unis.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹			
Réassurance	153 \$	179 \$	174 \$
Exploitation générale	4	2	(3)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)¹	157 \$	181 \$	171 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	27 \$	(183) \$	68 \$
Modifications des hypothèses et mesures prises par la direction ²	—	5	(5)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	184 \$	3 \$	234 \$
Total de l'actif³	9 240 \$	8 975 \$	
Marge sur services contractuels			
Réassurance – sans participation	1 762 \$	1 796 \$	1 646 \$
Réassurance – avec participation	24	25	22
Marge sur services contractuels	1 786 \$	1 821 \$	1 668 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

³ Le secteur Solutions de gestion du capital et des risques n'a aucun actif géré et n'a pas d'autres actifs administrés.

Bénéfice fondamental et bénéfice net

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net du secteur Solutions de gestion du capital et des risques a diminué de 50 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 184 M\$. Le bénéfice fondamental a diminué de 14 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, pour se chiffrer à 157 M\$, ce qui s'explique principalement par les résultats défavorables au chapitre de la mortalité à l'égard des activités d'assurance vie aux États-Unis. La diminution a été partiellement contrebalancée par la croissance au chapitre des produits structurés et par l'amélioration des marges liées aux produits de réassurance IARD.

Les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant positif de 27 M\$, comparativement à un montant positif de 63 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui s'explique par le résultat net des activités de placement moins élevé que prévu découlant de la baisse des taux d'intérêt en 2023, alors qu'ils avaient augmenté pour la période correspondante de 2022, et des répercussions de l'inflation.

Marge sur services contractuels

La marge sur services contractuels s'établissait à 1 786 M\$ au 31 mars 2023, en baisse de 35 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, principalement en raison du règlement différé et des résultats défavorables qui ont surpassé l'incidence des nouvelles affaires, ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

Le secteur Exploitation générale de Lifeco comprend les résultats d'exploitation associés aux activités de Lifeco qui ne se rapportent pas aux principales unités d'exploitation de la compagnie.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES – EXPLOITATION GÉNÉRALE DE LIFECO

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) ¹	(5) \$	(18) \$	(3) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché ²	(8)	(2)	4
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(13) \$	(20) \$	1 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au premier trimestre de 2023, l'exploitation générale de Lifeco a enregistré une perte nette de 13 M\$, comparativement à un bénéfice net de 1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La perte fondamentale s'est établie à 5 M\$, soit une augmentation de 2 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent qui s'explique principalement par la baisse des produits nets tirés des placements.

Pour le premier trimestre de 2023, les éléments exclus du bénéfice fondamental ont représenté un montant négatif de 8 M\$, comparativement à un montant positif de 4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison des pertes liées à l'expérience sur le marché.

SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

ACTIF

Actif administré¹

Au 31 mars 2023					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	87 553 \$	90 716 \$	39 142 \$	8 787 \$	226 198 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 801	7 939	3 106	—	16 846
Actifs au titre des contrats d'assurance	406	235	345	172	1 158
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 242	12 464	3 794	101	17 601
Autres actifs	3 874	17 465	3 385	180	24 904
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	97 426	174 625	133 095	—	405 146
Total de l'actif	196 302	303 444	182 867	9 240	691 853
Autres actifs gérés ²	3 960	287 543	56 858	—	348 361
Total de l'actif géré¹	200 262	590 987	239 725	9 240	1 040 214
Autres actifs administrés ²	26 989	1 517 070	11 878	—	1 555 937
Total de l'actif administré¹	227 251 \$	2 108 057 \$	251 603 \$	9 240 \$	2 596 151 \$

Au 31 décembre 2022 (retraité)					
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total de l'actif	190 249	296 201	176 781	8 975	672 206
Autres actifs gérés ²	4 057	277 138	50 539	—	331 734
Total de l'actif géré¹	194 306	573 339	227 320	8 975	1 003 940
Autres actifs administrés ²	26 344	1 426 834	11 345	—	1 464 523
Total de l'actif administré¹	220 650 \$	2 000 173 \$	238 665 \$	8 975 \$	2 468 463 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

² Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Au 31 mars 2023, le total de l'actif administré avait augmenté de 127,7 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2,6 billions de dollars, principalement en raison des fluctuations des marchés, de la croissance des nouvelles affaires ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

ACTIF INVESTI

La compagnie est responsable de l'administration de l'actif de son fonds général en vue de satisfaire à ses besoins en matière de flux de trésorerie, de liquidités et de rentabilité des produits d'assurance et d'investissement. La compagnie fait preuve de prudence et conçoit ses politiques de placement de manière à éviter que l'actif soit indûment exposé aux risques de concentration, de crédit ou de marché. La compagnie met en œuvre des stratégies cadrant avec ses politiques, qu'elle révisé et rajuste périodiquement en tenant compte des flux de trésorerie, du passif et de la conjoncture des marchés financiers. La majorité des placements du fonds général sont constitués de titres à revenu fixe à moyen et à long terme, principalement des obligations et des prêts hypothécaires, qui reflètent la nature du passif de la compagnie.

Transition à IFRS 9

La compagnie a adopté IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), pour remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation* (IAS 39), à sa date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2023. La compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative (superposition liée à IFRS 9), comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021. Les écarts dans le classement des actifs en vertu d'IAS 39 au 31 décembre 2022 et d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 sont présentés ci-dessous.

Transition à IFRS 9		Classement
	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Obligations		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Disponibles à la vente	
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	
Prêts hypothécaires		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ¹
	Prêts et créances	
	Prêts et créances	Coût amorti ¹
Actions		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

¹ En vertu d'IFRS 9, des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

En raison de la transition d'IAS 39 à IFRS 9, une part beaucoup plus importante des portefeuilles d'obligations et de prêts hypothécaires de la compagnie est évaluée à la juste valeur en vertu d'IFRS 9. Selon les soldes au 1^{er} janvier 2023, la transition à IFRS 9 fait en sorte que 100 % du portefeuille d'obligations et 89 % du portefeuille de prêts hypothécaires est évalué à la juste valeur, comparativement à 79 % et à 9 %, respectivement, en vertu d'IAS 39, ce qui devrait se traduire par une volatilité accrue du bénéfice net.

Portefeuille d'obligations – La compagnie a pour politique d'acquérir principalement des obligations de grande qualité, en suivant des politiques de placement prudentes et bien définies. Des placements dans des titres de notation inférieure peuvent être effectués tout en respectant l'approche globalement disciplinée et prudente de la stratégie de placement. Au 31 mars 2023, le total du portefeuille d'obligations, y compris les placements à court terme, se chiffrait à 158,3 G\$, soit 70 % de l'actif investi, contre 156,1 G\$, ou 70 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation du portefeuille d'obligations est principalement attribuable à une hausse des justes valeurs découlant d'une baisse des rendements des obligations dans l'ensemble des régions. La qualité globale du portefeuille d'obligations est demeurée élevée, 99 % du portefeuille étant coté de bonne qualité et 71 % ayant la notation A ou une notation supérieure.

Les notations des obligations reflètent l'activité des agences de notation d'obligations jusqu'au 31 mars 2023. La direction continue de surveiller de près l'activité des agences de notation d'obligations ainsi que les conditions générales des marchés.

Qualité des obligations du portefeuille

	Au 31 mars 2023		Au 31 décembre 2022 (retraité)	
AAA	24 373 \$	15 %	25 397 \$	16 %
AA	32 333	21	31 614	20
A	55 274	35	53 864	35
BBB	44 578	28	43 482	28
BB ou inférieure	1 694	1	1 734	1
Total	158 252 \$	100 %	156 091 \$	100 %

Au 31 mars 2023, le montant des obligations de moins bonne qualité s'établissait à 1,7 G\$, soit 1,1 % du portefeuille d'obligations, contre 1,7 G\$, ou 1,1 % du portefeuille d'obligations, au 31 décembre 2022.

Portefeuille de prêts hypothécaires – La compagnie a pour politique d'acquérir des prêts hypothécaires commerciaux de grande qualité qui répondent à des normes de tarification et à des critères de diversification stricts. La compagnie a un système de classification des risques bien défini, qu'elle utilise dans le cadre de ses processus de tarification et de surveillance du crédit pour les prêts commerciaux. Les spécialistes des prêts hypothécaires de la compagnie sont responsables du montage des prêts hypothécaires résidentiels et ils suivent des normes de tarification bien établies. Les prêts sont bien diversifiés dans chaque région géographique, et les exigences de diversification propres aux prêts hypothécaires non assurés sont satisfaites. Les prêts hypothécaires rechargeables sont montés au sein de l'exploitation européenne conformément à des critères de prêt bien définis et sont ensuite détenus dans les exploitations canadienne et européenne et dans le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Les prêts hypothécaires rechargeables sont des prêts consentis aux personnes qui désirent continuer de vivre dans leur maison, tout en touchant une partie de sa valeur nette réelle sous-jacente. Les prêts sont généralement remboursés lorsque l'emprunteur décède ou déménage dans un établissement de soins de longue durée.

Portefeuille de prêts hypothécaires

	Au 31 mars 2023				Au 31 décembre 2022 (retraité)	
	Assurés ¹	Non assurés	Total		Total	
Prêts hypothécaires par type de bien						
Résidences unifamiliales	383 \$	1 322 \$	1 705 \$	5 %	1 738 \$	5 %
Résidences multifamiliales	2 560	7 001	9 561	25	9 628	26
Prêts hypothécaires rechargeables	—	3 654	3 654	10	3 371	9
Biens commerciaux	—	22 723	22 723	60	22 460	60
Total	2 943 \$	34 700 \$	37 643 \$	100 %	37 197 \$	100 %

¹ Les prêts hypothécaires assurés comprennent les prêts hypothécaires pour lesquels l'assurance est fournie par un tiers, laquelle protège la compagnie dans l'éventualité où l'emprunteur est incapable de s'acquitter de ses obligations à l'égard du prêt.

Le total du portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 37,6 G\$, soit 17 % de l'actif investi, au 31 mars 2023, comparativement à 37,2 G\$, ou 17 % de l'actif investi, au 31 décembre 2022. L'augmentation du portefeuille de prêts hypothécaires est principalement attribuable aux montages de prêts hypothécaires commerciaux et de prêts hypothécaires rechargeables. Au 31 mars 2023, le total des prêts assurés s'élevait à 2,9 G\$, soit 8 % du portefeuille de prêts hypothécaires, comparativement à 3,0 G\$, ou 8 %, au 31 décembre 2022.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Au cours du premier trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux politiques et aux procédures de la compagnie relativement à l'utilisation d'instruments financiers dérivés. Les transactions sur dérivés de la compagnie sont habituellement régies par la convention-cadre de l'International Swaps and Derivatives Association, Inc. (ISDA), qui prévoit un droit juridiquement exécutoire de compensation et de compensation avec déchéance du terme de l'exposition à des contreparties précises dans l'éventualité de l'annulation d'une transaction, ce qui comprend, mais sans s'y limiter, des cas de défaillance et de faillite. En cas de résiliation anticipée, la compagnie peut compenser les débiteurs d'une contrepartie au moyen des créiteurs de la même contrepartie, dans la même entité légale, qui découlent de toutes les transactions incluses. En ce qui concerne la compagnie, la convention-cadre de l'ISDA pourrait comprendre des dispositions provenant des annexes sur le soutien du crédit, lesquelles exigent d'offrir et d'accepter des garanties à l'égard des transactions sur dérivés.

Au 31 mars 2023, le total des garanties financières, incluant la marge initiale et le surdimensionnement, reçues relativement aux actifs dérivés s'élevait à 1 283 M\$ (1 348 M\$ au 31 décembre 2022) et un montant de 761 M\$ avait été donné en garantie à l'égard des passifs dérivés (754 M\$ au 31 décembre 2022). Les garanties reçues à l'égard des actifs dérivés ont diminué et les garanties données à l'égard des passifs dérivés ont augmenté en 2023, en raison essentiellement de l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le montant nominal en cours des contrats dérivés a augmenté de 3,8 G\$, pour se chiffrer à 50,4 G\$, principalement en raison des activités de couverture courantes.

L'exposition de la compagnie au risque de crédit lié à la contrepartie des instruments dérivés, qui reflète la juste valeur actuelle des instruments qui affichent des profits, a diminué pour s'établir à 2 158 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 2 314 M\$ au 31 décembre 2022. La diminution découle principalement de l'incidence du raffermissement de la livre sterling et de l'euro par rapport au dollar américain sur les swaps de devises payeurs de livres sterling et d'euros et receveurs de dollars américains. Aucune modification n'a été apportée aux notations des contreparties aux dérivés au cours du premier trimestre de 2023 et toutes les contreparties étaient assorties de notations de grande qualité au 31 mars 2023.

PASSIF

Total du passif

	Au 31 mars 2023	Au 31 décembre 2022 (retraité)
Passifs au titre des contrats d'assurance	138 765 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	549	537
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 612	94 810
Autres passifs du fonds général	23 744	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 435	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	345 711	330 041
Total	662 816 \$	643 411 \$

Le total du passif a augmenté de 19,4 G\$ par rapport au 31 décembre 2022, passant ainsi à 662,8 G\$ au 31 mars 2023.

Les passifs au titre des contrats d'assurance ont augmenté de 3,3 G\$. L'augmentation est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, partiellement contrebalancées par les variations normales des affaires.

Les passifs au titre des contrats d'investissement ont diminué de 0,2 G\$. La diminution est principalement attribuable aux variations normales des affaires.

Les contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont augmenté de 17,3 G\$ principalement en raison de l'incidence combinée de l'augmentation de la valeur de marché et des produits tirés des placements de 15,7 G\$, de l'incidence des fluctuations des devises de 2,0 G\$ et des dépôts nets de 0,9 G\$, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence défavorable des participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement de 1,3 G\$.

Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement représentent les montants qui, augmentés des primes estimatives et du revenu de placement futurs, suffiront à payer les charges estimatives futures au titre des prestations, des participations et des frais afférents aux polices en vigueur. Les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sont déterminés selon des pratiques actuarielles généralement reconnues, conformément aux normes établies par l'Institut canadien des actuaires. Se reporter également à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour plus de détails.

Passifs au titre des contrats d'assurance

Si le contrat comporte un risque d'assurance important, les produits de la compagnie sont classés, lors de la prise d'effet du contrat, comme des passifs au titre des contrats d'assurance conformément à IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17). Il existe un risque d'assurance important lorsque la compagnie convient d'indemniser les titulaires de polices ou les bénéficiaires d'un contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice aux titulaires de police, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus. Pour une analyse du risque d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023 et à la rubrique Gestion des risques du rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie.

Les contrats dont la période de couverture n'excède pas un an et ceux qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu sont évalués selon la méthode de la répartition des primes (la MRP), qui est plus simple. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'existe aucune différence importante dans l'évaluation par rapport au modèle d'évaluation général (le MEG). Tous les autres contrats sont évalués en vertu du MEG ou, pour les contrats avec participation directe, selon la méthode fondée sur les honoraires variables (la MHV). Pour une analyse des modèles d'évaluation selon IFRS 17, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution, qui comprennent les estimations des flux de trésorerie futurs, ajustés pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, et un ajustement au titre du risque non financier, et de la marge sur services contractuels. Pour une analyse de l'évaluation initiale et ultérieure des passifs au titre des contrats d'assurance, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Passifs et actifs au titre des contrats d'assurance¹

Au 31 mars 2023						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	91 892 \$	1 876 \$	6 331 \$	100 099 \$	8 857 \$	108 956 \$
Exploitation américaine	18 017	153	635	18 805	—	18 805
Exploitation européenne	37 412	1 112	4 290	42 814	3 586	46 400
Solutions de gestion du capital et des risques	1 687	2 097	1 787	5 571	258	5 829
Total	149 008 \$	5 238 \$	13 043 \$	167 289 \$	12 701 \$	179 990 \$

Au 31 décembre 2022						
Contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP						
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Marge sur services contractuels	Total	Contrats évalués au moyen de la MRP	Total des passifs au titre des contrats d'assurance, montant net
Exploitation canadienne	89 107 \$	1 824 \$	6 518 \$	97 449 \$	8 689 \$	106 138 \$
Exploitation américaine	17 626	151	622	18 399	—	18 399
Exploitation européenne	36 078	1 076	4 162	41 316	3 493	44 809
Solutions de gestion du capital et des risques	1 706	2 009	1 821	5 536	223	5 759
Total	144 517 \$	5 060 \$	13 123 \$	162 700 \$	12 405 \$	175 105 \$

¹ Les passifs et actifs au titre des contrats d'assurance présentés dans les tableaux ci-dessus incluent également les contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts et les actifs et passifs au titre des contrats de réassurance détenus.

Au 31 mars 2023, le total du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance s'élevait à 180,0 G\$, en hausse de 4,9 G\$ par rapport au 31 décembre 2022. L'augmentation du montant net des passifs au titre des contrats d'assurance est principalement attribuable aux fluctuations des marchés, partiellement contrebalancées par les variations normales des affaires.

Marge sur services contractuels (MSC)

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats. Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie découlant des contrats à cette date constitue une entrée de trésorerie nette, le groupe est classé comme étant non déficitaire. Dans le cas des contrats non déficitaires, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée de trésorerie nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice ni aucune charge à la comptabilisation initiale.

Si le total correspond à une sortie de trésorerie nette, le groupe de contrats d'assurance est déficitaire. Dans ce cas, la sortie de trésorerie nette est comptabilisée à titre de perte au cours de la période considérée. Un élément de perte est créé pour représenter toute perte comptabilisée au cours de la période considérée, laquelle détermine les montants qui sont par la suite comptabilisés dans les périodes futures à titre de reprises sur les groupes déficitaires.

Continuité de la marge sur services contractuels (MSC)¹

	Sans participation						Total
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Sans participation	Avec participation	
MSC au 31 décembre 2022	3 142 \$	329 \$	4 162 \$	1 796 \$	9 429 \$	3 694 \$	13 123 \$
Incidence des nouvelles affaires en matière d'assurance	39	—	56	10	105	27	132
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(110)	(12)	(83)	(38)	(243)	(39)	(282)
Intérêts sur la MSC aux taux arrêtés	10	—	11	9	30	—	30
Fluctuations de la MSC, compte non tenu des éléments ci-dessous	(61)	(12)	(16)	(19)	(108)	(12)	228
Profits et pertes liés à l'expérience, incidences liées aux marchés et variations dans les estimations	90	36	77	(36)	167	(214)	(47)
Incidence du change	—	—	66	21	87	—	87
Total des fluctuations de la MSC	29	24	127	(34)	146	(226)	(80)
MSC au 31 mars 2023	3 171 \$	353 \$	4 289 \$	1 762	9 575 \$	3 468 \$	13 043 \$

¹ La MSC présentée dans le tableau ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus et inclut la MSC attribuée aux actifs au titre des contrats d'assurance et aux passifs au titre des contrats d'assurance.

Au 31 mars 2023, la marge sur services contractuels totalisait 13,0 G\$, ce qui représente une diminution de 80 M\$ par rapport au 31 décembre 2022. La diminution du total de la marge sur services contractuels s'explique principalement par la baisse de la marge sur services contractuels pour les produits avec participation découlant des fluctuations des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par une augmentation de la marge sur services contractuels pour les produits sans participation découlant de l'incidence du risque financier à l'égard des produits de fonds distincts ainsi que de l'incidence des fluctuations des devises.

Garanties liées aux fonds distincts et aux produits de rentes variables

La compagnie offre des produits de fonds distincts aux particuliers, des produits unitaires à profit et des produits de rentes variables qui procurent certaines garanties liées aux valeurs de marché des fonds de placement.

Les produits assortis d'une garantie de retrait minimum (GRM) offerts par la compagnie aux États-Unis et en Allemagne et, auparavant, au Canada et en Irlande fournissent aux titulaires de polices un revenu annuel minimal garanti à vie. La compagnie a un programme de couverture en place visant à gérer une partie des risques de marché et de taux d'intérêt liés aux options intégrées à ses produits assortis d'une GRM. Au 31 mars 2023, le montant des produits assortis d'une GRM en vigueur au Canada, aux États-Unis, en Irlande et en Allemagne s'établissait à 7 249 M\$ (7 033 M\$ au 31 décembre 2022).

**Exposition au risque inhérent aux garanties liées
aux fonds distincts et aux produits de rentes variables**

		31 mars 2023			
		Insuffisance des placements par type de prestations			
	Valeur de marché	Revenu	Échéance	Décès	Total ¹
Exploitation canadienne	33 357 \$	— \$	16 \$	205 \$	205 \$
Exploitation américaine	24 288	513	—	9	522
Exploitation européenne	11 006	21	—	1 326	1 326
Solutions de gestion du capital et des risques ²	673	168	—	—	168
Total	69 324 \$	702 \$	16 \$	1 540 \$	2 221 \$

¹ Les titulaires ne peuvent recevoir une rente immédiate au titre d'une police que si l'un des trois événements suivants survient : le choix de prestations de revenu, l'échéance ou le décès. Le total de l'insuffisance mesure l'exposition à un moment précis, en supposant que l'événement le plus coûteux survienne au 31 mars 2023 pour chaque police.

² L'exposition du secteur Solutions de gestion du capital et des risques est liée aux marchés canadien et américain.

L'insuffisance des placements au 31 mars 2023 a diminué de 472 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour s'établir à 2 221 M\$, principalement en raison de l'augmentation des valeurs de marché. L'insuffisance des placements mesure l'exposition, à un moment précis, à un événement déclencheur (soit le choix de recevoir des prestations de revenu, l'échéance ou le décès), en supposant qu'il survienne le 31 mars 2023, et ne tient pas compte de l'incidence du programme de couverture de la compagnie à l'égard des produits assortis d'une GRM. Le coût réel pour la compagnie dépendra de la survenance de l'élément déclencheur et des valeurs de marché à ce moment. Les sinistres réels avant impôt liés à ces garanties se sont chiffrés à 4 M\$ pour le trimestre (2 M\$ pour le premier trimestre de 2022), la majeure partie de ces sinistres étant issue d'un ancien bloc d'affaires du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.

STRUCTURE DU CAPITAL DE LIFECO

Pour déterminer la composition appropriée du capital nécessaire au soutien des activités de la compagnie et de ses filiales, la direction utilise des instruments de créance, de capitaux propres ainsi que d'autres instruments hybrides en tenant compte des besoins à court et à long terme de la compagnie.

Débtentures et autres instruments d'emprunt

Au 31 mars 2023, les débtentures et autres instruments d'emprunt ont diminué de 198 M\$ par rapport au 31 décembre 2022, pour se chiffrer à 10 311 M\$.

Après le premier trimestre de 2023, soit le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 500 M€, ainsi que les intérêts courus.

Capital social et surplus

Au 31 mars 2023, le capital social en circulation se chiffrait à 10 024 M\$, dont 5 804 M\$ d'actions ordinaires, 2 720 M\$ d'actions privilégiées et 1 500 M\$ de billets avec remboursement de capital à recours limité (les billets RCRL de série 1). Les actions privilégiées comprenaient 2 470 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et 250 M\$ d'actions privilégiées de premier rang à dividende non cumulatif et à taux rajusté tous les cinq ans.

La compagnie a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités avec prise d'effet le 27 janvier 2023, pour une période de un an, qui vise à racheter aux fins d'annulation un maximum de 20 000 000 de ses actions ordinaires aux cours du marché pour atténuer l'effet dilutif des options sur actions attribuées en vertu du régime d'options sur actions de la compagnie, et à des fins de gestion du capital. Avec prise d'effet le 1^{er} mars 2023, la compagnie a conclu un programme de rachat d'actions automatique (PRAA). Le PRAA vise à faciliter les rachats d'actions ordinaires en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, y compris lors des périodes au cours desquelles la compagnie ne pourrait habituellement pas effectuer de tels rachats en raison des restrictions réglementaires ou de périodes d'interdiction des transactions que la compagnie s'est elle-même imposées. Tous les rachats d'actions ordinaires effectués en vertu du PRAA sont inclus dans le calcul du nombre d'actions ordinaires rachetées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Toute action ordinaire rachetée par la compagnie en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités sera annulée.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la compagnie a racheté et annulé 629 900 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût moyen de 35,55 \$ par action (aucune pour le trimestre clos le 31 mars 2022 en vertu de la précédente offre publique de rachat dans le cours normal des activités).

Incidence de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 sur les capitaux propres

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance*, et IFRS 9, *Instruments financiers*, à leur date d'entrée en vigueur, soit le 1^{er} janvier 2023. Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

LIQUIDITÉS ET GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

LIQUIDITÉS

Le risque de liquidité est évalué et atténué grâce à l'adoption d'une approche prudente en matière de conception des produits et de modalités contractuelles, ainsi qu'au maintien d'un portefeuille de placements diversifié de haute qualité qui assure des liquidités suffisantes pour répondre aux obligations à l'égard des titulaires de polices et aux obligations financières, tant dans des conditions normales que dans des conditions difficiles.

Total des actifs liquides

	Au 31 mars 2023		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	6 666 \$	69 \$	6 597 \$
Obligations à court terme ²	4 135	—	4 135
Total partiel	10 801 \$	69 \$	10 732 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	39 808 \$	10 824 \$	28 984 \$
Obligations de sociétés ²	114 309	54 066	60 243
Actions ¹	15 309	3 152	12 157
Prêts hypothécaires ¹	37 643	34 700	2 943
Total partiel	207 069 \$	102 742 \$	104 327 \$
Total	217 870 \$	102 811 \$	115 059 \$
	Au 31 décembre 2022 (retraité)		
	Actifs au bilan	Actifs non liquides ou donnés en garantie	Actifs liquides nets
Trésorerie, équivalents de trésorerie et obligations à court terme			
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	7 290 \$	83 \$	7 207 \$
Obligations à court terme ²	4 241	30	4 211
Total partiel	11 531 \$	113 \$	11 418 \$
Autres actifs et titres négociables			
Obligations d'État ²	40 152 \$	10 607 \$	29 545 \$
Obligations de sociétés ²	111 698	52 969	58 729
Actions ¹	14 301	2 921	11 380
Prêts hypothécaires ¹	37 197	34 210	2 987
Total partiel	203 348 \$	100 707 \$	102 641 \$
Total	214 879 \$	100 820 \$	114 059 \$

¹ Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

² Au 31 mars 2023, le total des obligations à court terme, des obligations d'État et des obligations de sociétés s'élevait à 158,3 G\$ (156,1 G\$ au 31 décembre 2022). Pour connaître les montants des obligations figurant au bilan, se reporter au bilan consolidé présenté dans les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

La compagnie finance elle-même une grande partie de ses besoins en liquidités, en réglant les obligations à court terme au moyen de fonds internes et en conservant une quantité de placements liquides suffisante pour répondre aux besoins prévus en matière de liquidités. Lifeco détient de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des obligations à court terme directement et par l'intermédiaire de ses filiales consolidées. Au 31 mars 2023, la compagnie et ses filiales en exploitation détenaient des actifs liquides sous forme de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et d'obligations à court terme de 10,7 G\$ (11,4 G\$ au 31 décembre 2022) et d'autres actifs liquides et titres négociables de 104,3 G\$ (102,6 G\$ au 31 décembre 2022). Au 31 mars 2023, la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les obligations à court terme comprenaient un montant de 1,3 G\$ (1,0 G\$ au 31 décembre 2022) détenu par l'intermédiaire de Lifeco, la société de portefeuille, qui inclut la trésorerie détenue par Great-West Lifeco U.S. LLC, la société de portefeuille américaine de la compagnie. De plus, la compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes qui peuvent être utilisées pour répondre à d'éventuels besoins imprévus en matière de liquidités, si nécessaire.

La compagnie n'a aucune politique officielle en matière de dividendes sur actions ordinaires. La compagnie maintient un ratio de distribution cible qui correspond à une fourchette de 45 % à 55 % du bénéfice fondamental, lequel est pris en compte dans la prise des décisions relatives aux dividendes. Les dividendes sur actions ordinaires en circulation de la compagnie sont déclarés et versés à la discrétion exclusive du conseil d'administration de celle-ci. La décision de déclarer un dividende sur actions ordinaires de la compagnie tient compte de plusieurs facteurs, y compris le bénéfice, la suffisance du capital et la disponibilité des liquidités.

La capacité de la compagnie, à titre de société de portefeuille, à verser des dividendes et, en partie, sa capacité à investir des capitaux dépendent de la capacité de ses filiales en exploitation à lui verser des dividendes. Les filiales en exploitation de la compagnie sont assujetties à la réglementation en vigueur dans un certain nombre de territoires, chacun ayant sa propre façon de calculer le montant de capital qui doit être détenu relativement aux différentes activités menées par ces filiales en exploitation. Les exigences imposées par les autorités de réglementation dans un territoire donné peuvent varier de temps à autre et, par conséquent, avoir une incidence sur la capacité des filiales en exploitation de verser des dividendes à la compagnie.

FLUX DE TRÉSORERIE

Flux de trésorerie

	Pour les trimestres clos les	
	2023	2022 (retraité)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Bénéfice après impôt	601 \$	1 522 \$
Variations de la juste valeur et autres variations	(1 635)	(82)
Exploitation	(1 034)	1 440
Financement	(752)	552
Investissement	1 136	1 357
	(650)	3 349
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	(167)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(624)	3 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	6 666 \$	9 257 \$

Au 31 mars 2023, le total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie se chiffrait à 6 666 M\$, en baisse comparativement à 7 290 M\$ au 31 décembre 2022 et à 9 257 M\$ au 31 mars 2022. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sur une base consolidée, notamment les produits des activités d'assurance, les produits nets tirés des placements et les honoraires, constituent la principale source de fonds pour la compagnie. Ces fonds servent principalement au paiement des prestations, des participations des titulaires de polices et des sinistres, ainsi que des charges d'exploitation et des commissions. La catégorie Exploitation dans le tableau des flux de trésorerie comprend également les transferts et les retraits par les clients qui sont financés en partie par la vente d'actifs contre de la trésorerie, qui est reflétée dans la catégorie Activités d'investissement. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation sont principalement investis pour couvrir les besoins en liquidités liés aux obligations futures. Les flux de trésorerie liés aux activités de financement comprennent l'émission et le rachat d'instruments de capital ainsi que les dividendes et les versements d'intérêts connexes.

ENGAGEMENTS ET OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les engagements et les obligations contractuelles n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

GESTION ET SUFFISANCE DU CAPITAL

Concernant la société de portefeuille, la compagnie surveille le montant du capital consolidé disponible et les montants attribués dans ses diverses filiales en exploitation. Le montant du capital attribué dans une société ou dans un pays en particulier dépend des exigences réglementaires locales ainsi que de l'évaluation interne des exigences de capital de la compagnie dans le contexte de ses risques opérationnels, de ses exigences d'exploitation et de ses plans stratégiques. La compagnie a pour politique de maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités. Les décisions de capitalisation de la compagnie et de ses filiales en exploitation tiennent également compte de l'incidence que pourraient avoir de telles mesures sur les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie.

Au Canada, le BSIF a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales : le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV). Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie de 2023 du BSIF.

Le ratio du TSAV permet de comparer les ressources en capital réglementaires d'une société avec son capital requis. Le capital requis est ajusté de manière à ce qu'une société d'assurance vie puisse surmonter de graves situations de crise et assurer la continuité des affaires existantes. Les lignes directrices du TSAV font appel à une méthode fondée sur le risque pour mesurer les risques propres à une compagnie d'assurance vie et pour regrouper les résultats dans le but de calculer le montant des exigences de capital de la compagnie d'assurance vie.

Le BSIF a établi un ratio total cible de surveillance de 100 % et un ratio total minimal de surveillance de 90 %. La Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, exerce ses activités selon un ratio bien au-dessus de ces ratios de surveillance.

Le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie au 31 mars 2023 était de 127 %. Le ratio du TSAV ne tient pas compte de l'incidence des liquidités de 1,3 G\$ détenues par Lifeco, la société de portefeuille, au 31 mars 2023 (1,0 G\$ au 31 décembre 2022). Après le premier trimestre de 2023, le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,5 % arrivant à échéance de 740 M\$ (500 M€), ainsi que les intérêts courus.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

Ratio du TSAV

	31 mars 2023
Capital de première catégorie	18 523 \$
Capital de deuxième catégorie	5 225
Total du capital disponible	23 748
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 322
Total des ressources en capital	29 070 \$
Capital requis	22 926 \$
Ratio total (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	127 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

Le ratio du TSAV a augmenté de sept points au cours du trimestre, passant de 120 % au 31 décembre 2022 à 127 % au 31 mars 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la transition vers la présentation de l'information financière selon la ligne directrice sur le TSAV pour 2023, dans sa version modifiée aux fins de la présentation de l'information financière en vertu d'IFRS 17. Le ratio du TSAV a augmenté d'environ 10 points à la transition. Le ratio du TSAV a également augmenté en raison de la diminution des exigences de capital suivant le dernier trimestre de l'application progressive de la modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV en Amérique du Nord. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la hausse des exigences de capital attribuable aux activités et par l'incidence du bénéfice déduction faite des dividendes.

Modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV

Les exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt lié au TSAV sont fondées sur les résultats du scénario le plus défavorable parmi quatre scénarios. La détermination du scénario le plus défavorable dépend des taux des bons du Trésor et des écarts de crédit, ainsi que de la situation relative à l'actif et au passif de la compagnie. Un changement du niveau et de la structure des taux d'intérêt utilisés pourrait donner lieu à une modification du scénario de risque de taux d'intérêt appliqué pour calculer le TSAV. Il en résulte une discontinuité qui fait que les exigences de capital peuvent varier significativement. Le BSIF prescrit un calcul de lissage pour les produits d'assurance avec participation afin de tenir compte de la volatilité éventuelle des exigences de capital relatives au risque de taux d'intérêt. Le calcul de lissage établit la moyenne des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance sur les six trimestres derniers, ce qui réduit la volatilité abusive.

La dernière modification du scénario de risque de taux d'intérêt que la compagnie applique pour l'Amérique du Nord date du quatrième trimestre de 2021. En raison de la modification du scénario, l'approche du lissage pour tenir compte de l'incidence de la réduction des exigences relatives au risque de taux d'intérêt pour les produits d'assurance avec participation s'est achevée au cours du trimestre considéré.

Sensibilités du TSAV

Mise en garde au sujet des sensibilités

Cette section inclut des estimations de la sensibilité du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie à l'égard de certains risques. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations, notamment en raison :

- de l'évaluation des circonstances donnant lieu au scénario qui pourrait entraîner des changements aux approches d'investissement et de réinvestissement et aux scénarios de taux d'intérêt pris en compte;
- des changements apportés aux hypothèses actuarielles et aux hypothèses sur le rendement des investissements et les activités d'investissement futures;
- des résultats réels, qui pourraient être sensiblement différents des résultats prévus aux hypothèses;
- des changements apportés à la répartition des activités, aux taux d'imposition effectifs et à d'autres facteurs liés au marché;
- des interactions entre ces facteurs et les hypothèses lorsque plusieurs viennent à changer;
- des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie sera telle qu'elle a été indiquée.

Les sensibilités du TSAV sont arrondies au point le plus près et ont été préparées selon IFRS 17 en vertu de la ligne directrice du BSIF sur le TSAV pour 2023, qui est maintenant en vigueur pour le premier trimestre de 2023.

Actions ordinaires cotées en bourse

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines modifications instantanées des valeurs d'actions ordinaires cotées en bourse au 31 mars 2023 sur le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. Ces estimations de sensibilité ont été établies en supposant que les soubresauts soient instantanés. Les estimations de sensibilité ont trait aux actions ordinaires cotées en bourse et ne couvrent pas les autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Ces estimations sont présentées à titre indicatif, car les positions réelles en actions pourraient varier en raison de la gestion active des portefeuilles d'actions cotées en bourse.

Variation immédiate des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse	31 mars 2023			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
Variation potentielle du ratio du TSAV	0 point	0 point	0 point	(2) points

Taux d'intérêt

En général, le ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent, et augmente lors des baisses de taux. Des taux d'intérêt plus élevés donnent lieu à une diminution de la valeur des actifs couvrant le surplus et de la valeur de la provision au titre du risque non financier incluse dans la provision d'excédent. Ces réductions seront partiellement contrebalancées par l'augmentation du bénéfice découlant de la hausse des taux d'intérêt. Bien que la valeur des ressources en capital diminue à mesure que les taux d'intérêt augmentent, la ligne directrice sur le TSAV utilise des taux d'intérêt fixes dans le calcul des exigences de capital relatives au risque d'assurance et, par conséquent, ces exigences de capital ne changent pas en fonction des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, même si les taux d'intérêt à la hausse sont généralement favorables pour la compagnie, ils entraîneront une diminution du ratio du TSAV calculé.

Les estimations de sensibilité sont présentées à titre indicatif. Les incidences présentées sont fondées sur une modification parallèle de la courbe de rendement des taux d'intérêt dans l'ensemble des régions. Les fluctuations réelles des écarts de crédit et des taux des bons du Trésor pourraient provoquer différentes fluctuations du ratio du TSAV consolidé de la Canada Vie. La sensibilité aux taux d'intérêt dépend de nombreux facteurs et pourrait avoir des incidences non linéaires sur le ratio du TSAV. Ces sensibilités ne tiennent pas compte d'une variation du taux d'intérêt ultime ni de l'incidence d'une modification du scénario de risque de taux d'intérêt lié au TSAV.

Modification parallèle immédiate de la courbe de rendement	31 mars 2023	
	Hausse de 50 p.b.	Baisse de 50 p.b.
Variation potentielle du ratio du TSAV	Baisse de moins de un point	Hausse de moins de un point

Initiatives réglementaires du BSIF en matière de capital

Le BSIF élabore une nouvelle approche, dont la mise en œuvre est prévue en 2025, afin de déterminer les exigences de capital relatives au risque à l'égard des garanties liées aux fonds distincts. La compagnie continuera de participer aux prochaines consultations publiques portant sur cette question.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES¹

	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des capitaux propres fondamental²		
Exploitation canadienne	18,4 %	17,3 %
Empower	14,0 %	12,8 %
Putnam	(4,3) %	(2,8) %
Exploitation européenne	17,8 %	17,3 %
Solutions de gestion du capital et des risques	37,0 %	42,9 %
Total du bénéfice fondamental de Lifeco²	15,8 %	15,7 %

	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Rendement des capitaux propres¹		
Exploitation canadienne	18,4 %	21,2 %
Empower	9,2 %	8,3 %
Putnam	(4,7) %	(3,1) %
Exploitation européenne	14,7 %	24,6 %
Solutions de gestion du capital et des risques	31,2 %	38,9 %
Total du bénéfice net de Lifeco¹	13,4 %	17,2 %

¹ Se reporter à la rubrique Glossaire du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

² Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète le ratio consolidé de la compagnie.

NOTATIONS

Cinq sociétés de notation indépendantes attribuent des notations à Lifeco. Les notations⁵ ont pour but d'offrir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité de crédit d'une société et des titres d'une société, et sont des indicateurs de la probabilité de paiement et de la capacité d'une société à respecter ses obligations conformément aux modalités de chacune d'elles.

Au premier trimestre de 2023, les notations existantes attribuées à Lifeco et à ses principales filiales en exploitation sont demeurées inchangées¹. La compagnie a continué d'afficher d'excellentes notations par rapport à ses concurrents en Amérique du Nord, grâce à son profil de risque prudent, à la stabilité de son bénéfice net et à sa capitalisation solide.

⁵ Ces notations ne sont pas une recommandation d'achat, de vente ou de détention des titres de la compagnie ou de ses filiales, et elles ne tiennent pas compte du cours du marché ou d'autres facteurs qui pourraient permettre de déterminer si un titre précis est adéquat pour un investisseur en particulier. De plus, les notations pourraient ne pas tenir compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres, et elles sont susceptibles d'être revues ou retirées à tout moment par l'agence de notation.

Les sociétés en exploitation de Lifeco reçoivent une notation groupée de la part de chaque agence de notation. Cette approche de notation groupée est essentiellement justifiée par la position enviable de la compagnie sur le marché de l'assurance au Canada et sa situation concurrentielle sur les marchés des États-Unis et d'Europe. Chacune des sociétés en exploitation de Lifeco profite d'un solide soutien financier implicite de Lifeco et est détenue par cette dernière. Les notations groupées de la compagnie n'ont subi aucune modification au cours du premier trimestre de 2023.

Agence de notation	Mesure	Lifeco	Canada Vie	Irish Life	Empower
A.M. Best Company	Santé financière		A+		A+
DBRS Morningstar	Notation de l'émetteur	A (élevée)	AA		Non coté
	Santé financière		AA		
	Créances de premier rang	A (élevée)			
	Créances de second rang	A (faible)	AA (faible)		
Fitch Ratings	Santé financière de l'assureur		AA	AA	AA
	Créances de premier rang	A			
	Créances de second rang	BBB+	A+		
Moody's Investors Service	Santé financière de l'assureur		Aa3		Aa3
S&P Global Ratings	Santé financière de l'assureur		AA		AA
	Créances de premier rang	A+			
	Créances de second rang	A-	AA-		

GESTION DES RISQUES ET PRATIQUES RELATIVES AU CONTRÔLE

Le cadre de gestion des risques d'entreprise de la compagnie facilite l'harmonisation de la stratégie d'affaires avec l'appétence au risque, sert de base au déploiement de capitaux et permet de l'améliorer, et guide l'identification, l'atténuation et la gestion des pertes éventuelles et des risques. La fonction de gestion des risques de la compagnie est responsable d'élaborer et de maintenir le cadre d'appétence au risque, les politiques connexes de gestion des risques ainsi que la structure de limitation des risques, et elle assure une surveillance indépendante des risques pour toutes les activités de la compagnie. L'obligation de rendre des comptes et la responsabilité quant à la gouvernance des risques et aux politiques connexes de la compagnie reviennent ultimement au conseil d'administration. Il s'agit notamment de la politique de gestion des risques d'entreprise, qui définit les principes directeurs de la gestion des risques, ainsi que le cadre d'appétence au risque, qui reflète les niveaux et les types de risques que la compagnie est prête à accepter dans l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Au cours du premier trimestre de 2023, aucune modification importante n'a été apportée aux pratiques de gestion et de contrôle des risques de la compagnie. Se reporter au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie pour une description détaillée de la gestion des risques et des pratiques relatives au contrôle de la compagnie.

MÉTHODES COMPTABLES

SOMMAIRE DES ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Pour dresser des états financiers conformes aux normes IFRS, la direction doit faire des estimations, porter des jugements et formuler des hypothèses qui influent sur les montants présentés de l'actif et du passif et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture, ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges pendant la période visée. Les résultats de la compagnie tiennent compte des jugements portés par la direction à l'égard de l'incidence de la situation actuelle des marchés du crédit, des actions, des immeubles de placement et du change à l'échelle mondiale, ainsi que des résultats au chapitre de la morbidité et de la mortalité. La juste valeur des placements de portefeuille, les évaluations du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et la recouvrabilité de la valeur comptable de l'actif d'impôt différé reflètent le jugement de la direction porté en fonction des conditions actuelles, mais ces éléments pourraient évoluer en fonction des faits nouveaux sur les marchés.

Les principales estimations comptables mises à jour afin de refléter la mise en œuvre d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont présentées ci-dessous. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023, ainsi qu'au rapport de gestion annuel de 2022 de la compagnie qui a été préparé conformément à IFRS 4 et à IAS 39.

Évaluation de la juste valeur

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Se reporter à la note 7 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023 pour consulter les informations sur l'évaluation par niveau hiérarchique de la juste valeur des instruments financiers de la compagnie au 31 mars 2023.

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

Comptabilité de couverture

La compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. Se reporter à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 pour consulter les informations sur la méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1.

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2.

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Passifs au titre des contrats d'assurance, de réassurance détenue et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Ces hypothèses reposent sur les meilleures estimations des résultats futurs et incluent un ajustement au titre du risque non financier. Cet ajustement au titre du risque non financier est nécessaire pour parer à l'éventualité d'une mauvaise évaluation ou de la détérioration future des hypothèses les plus probables, et donne une assurance raisonnable que les passifs au titre des contrats d'assurance couvrent diverses possibilités. Les ajustements au titre du risque non financier font l'objet d'un examen périodique afin de déterminer s'ils demeurent appropriés.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour la réassurance détenue à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur.

Les passifs au titre des contrats d'investissement sont évalués à la juste valeur, déterminée au moyen des taux d'actualisation tirés d'un portefeuille de référence ou de modèles stochastiques à la fin de la période de présentation de l'information financière. Les principales techniques d'évaluation de la compagnie tiennent compte de tous les facteurs que les intervenants du marché prendraient en considération et elles utilisent au maximum les données observables sur le marché.

Les méthodes qui ont servi à établir les hypothèses actuarielles sont les suivantes :

Mise à jour des hypothèses et des informations à fournir sur les sensibilités annuelles

Les hypothèses et sensibilités présentées ci-dessous sont habituellement mises à jour dans le rapport de gestion annuel de la compagnie. Toutefois, en raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités au 31 décembre 2022 ont été retraitées afin d'inclure les répercussions sur le bénéfice net et les soldes de la MSC de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront incluses dans tous les rapports de gestion intermédiaires de 2023, comme elles sont présentées ci-dessous, et seront mises à jour dans le rapport de gestion annuel de 2023 de la compagnie.

Mortalité – Une étude de la mortalité en assurance vie est effectuée régulièrement pour chacun des principaux blocs de produits d'assurance. Les résultats de chaque étude permettent de réviser les tables de mortalité du bloc utilisées par la compagnie à des fins actuarielles. Pour ce qui est des rentes, la mortalité fait également l'objet d'études régulières. Les résultats servent à modifier les tables de mortalité du secteur à cet égard. Lorsque les données sont insuffisantes, les derniers résultats du secteur servent à établir une hypothèse de mortalité estimative appropriée. Les échelles d'amélioration relatives à la mortalité à l'égard de l'assurance vie et des rentes sont révisées périodiquement en fonction d'études réalisées sur la population et sur le secteur, et en fonction de facteurs propres à certains produits et des directives professionnelles. En outre, des provisions appropriées sont constituées en prévision de la détérioration des résultats au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance temporaire.

- Une augmentation de 2 % de l'hypothèse la plus probable au chapitre de la mortalité à l'égard de l'assurance vie se traduirait par une hausse d'environ 25 M\$ du bénéfice net et une baisse d'environ 325 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.
- Une diminution de 2 % de l'hypothèse la plus probable à l'égard des rentes se traduirait par une hausse d'environ 200 M\$ du bénéfice net et une baisse d'environ 650 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

Morbidité – La compagnie utilise des tables de morbidité conçues par le secteur et modifiées selon les nouveaux résultats techniques de la compagnie. Le bilan des sinistres et les résiliations sont étudiés régulièrement, et les nouveaux résultats enregistrés sont pris en compte dans les estimations courantes. Dans le cas des produits pour lesquels la morbidité a une incidence importante, une diminution de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de la résiliation à l'égard du passif lié aux sinistres et une augmentation de 5 % de l'hypothèse la plus probable au titre de l'incidence à l'égard du passif lié à la vie active entraîneraient une baisse d'environ 100 M\$ du bénéfice net et une baisse d'environ 125 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

Frais – Les frais liés à certains éléments, comme les commissions et les taxes et frais liés aux polices, sont de nature contractuelle ou sont prescrits par la loi, et ils ne sont donc comptabilisés dans le passif que selon les hypothèses les plus probables. Les charges d'exploitation, comme les frais liés à l'administration des polices et des demandes de règlement et les coûts indirects, sont plus variables. La compagnie effectue régulièrement des études portant sur les charges d'exploitation afin de permettre une estimation appropriée des charges d'exploitation futures à l'égard du type de passif évalué. L'estimation des charges d'exploitation futures comprises dans le passif tient compte d'hypothèses sur l'inflation.

- Une hausse de 5 % de l'hypothèse la plus probable concernant les frais liés aux polices aurait une incidence négligeable sur le bénéfice net et entraînerait une baisse d'environ 175 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

Résiliation de polices – Les études servant à déterminer les taux de résiliation de polices sont révisées régulièrement afin qu'elles forment la base de cette estimation. Il est également possible d'avoir recours à des données du secteur lorsque la compagnie n'a pas de statistiques relativement à certains types de polices ou lorsque son risque à ce chapitre est limité. L'exposition la plus importante de la compagnie a trait aux produits T-100 et d'assurance vie universelle à coût nivelé au Canada, et au taux de renouvellement des polices à l'échéance pour les polices temporaires renouvelables dans l'exploitation canadienne et le secteur Solutions de gestion du capital et des risques. La compagnie s'est fondée sur l'information disponible dans le secteur pour établir ses hypothèses à l'égard de ces produits, sa propre expérience à cet égard étant très restreinte.

- Une variation négative de 10 % des hypothèses les plus probables au chapitre de la résiliation et du renouvellement de polices se traduirait par une hausse d'environ 150 M\$ du bénéfice net et entraînerait une diminution d'environ 1 100 M\$ de la marge sur services contractuels au 31 décembre 2022.

Réassurance IARD – Les passifs au titre des contrats d'assurance liés à la réassurance IARD souscrite par le secteur Solutions de gestion du capital sont établis suivant des pratiques actuarielles reconnues pour les assureurs IARD au Canada. Les passifs au titre des contrats d'assurance sont fondés sur des états de cession fournis par les sociétés cédantes. De plus, les passifs au titre des contrats d'assurance comprennent également un montant au titre des sinistres survenus, mais non déclarés, lequel peut différer sensiblement de celui des sinistres définitifs. Les estimations et la méthode sous-jacente sont continuellement examinées et mises à jour, et les ajustements apportés aux estimations sont comptabilisés en résultat net. Le secteur Solutions de gestion du capital analyse les nouveaux sinistres par rapport aux hypothèses prévues pour chaque contrat de réassurance et pour le portefeuille dans son ensemble. Une analyse plus approfondie des résultats de la société cédante est effectuée au besoin.

Mise à jour des informations à fournir intermédiaires

En raison de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les sensibilités présentées ci-dessous incluent les répercussions sur le bénéfice net de la compagnie. Ces hypothèses et sensibilités seront mises à jour chaque trimestre.

Rendement des placements – Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus. La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9. La stratégie de gestion des actifs et des passifs adoptée par la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. En outre, en raison du classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, les actifs hypothécaires, par exemple, qui sont évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribuent également à l'exposition du bénéfice net aux taux d'intérêt.

Une façon de mesurer le risque de taux d'intérêt consiste à déterminer l'incidence nette d'une modification immédiate des taux d'intérêt sur la valeur des actifs par rapport aux passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui se répercute sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie, comme il est illustré ci-dessous :

- L'incidence d'une augmentation immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt entraînerait une hausse d'environ 100 M\$ du bénéfice net au 31 mars 2023.
- L'incidence d'une diminution immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt entraînerait une baisse d'environ 150 M\$ du bénéfice net au 31 mars 2023.

La compagnie, en plus d'être exposée au risque de taux d'intérêt, est exposée au risque du marché boursier.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs relatifs aux autres produits, notamment les produits de fonds distincts assortis de garanties, fluctuent également en fonction des valeurs des actions. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Les situations suivantes montrent l'incidence immédiate prévue d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

- Une augmentation de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 100 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 10 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une diminution du bénéfice net d'environ 125 M\$ au 31 mars 2023.
- Une augmentation de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 200 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 20 % des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse entraînerait une baisse du bénéfice net d'environ 250 M\$ au 31 mars 2023.

Les situations suivantes montrent les répercussions immédiates attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

- Une augmentation de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 200 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 5 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une baisse du bénéfice net d'environ 200 M\$ au 31 mars 2023.
- Une augmentation de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une hausse du bénéfice net d'environ 400 M\$ au 31 mars 2023.
- Une diminution de 10 % des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe entraînerait une baisse du bénéfice net d'environ 425 M\$ au 31 mars 2023.

Pour une description détaillée de la sensibilité de la compagnie aux fluctuations des marchés boursiers et des taux d'intérêt et aux autres fluctuations, se reporter à la note 6, Gestion des risques liés aux instruments financiers, des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. La compagnie estime la distribution de probabilité pour chaque risque non financier et applique une méthode matricielle de diversification pour déterminer le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque. Le niveau de confiance cible de la compagnie se situe entre le 85^e et le 90^e centile. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

La compagnie utilise les taux suivants pour actualiser les flux de trésorerie, en fonction des principales devises :

Au 31 mars 2023	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
Contrats d'assurance émis										
\$ CA	5,8 %	6,2 %	4,1 %	4,4 %	4,7 %	5,1 %	5,3 %	5,7 %	5,1 %	5,5 %
\$ US	5,7 %	5,9 %	4,2 %	4,3 %	4,4 %	4,6 %	5,1 %	5,2 %	6,8 %	7,0 %
€	3,0 %	4,6 %	2,3 %	3,9 %	2,8 %	4,4 %	3,2 %	4,8 %	2,6 %	4,2 %
£	4,4 %	6,1 %	3,6 %	5,3 %	4,5 %	6,2 %	5,3 %	7,0 %	4,9 %	6,6 %
Contrats de réassurance émis										
\$ CA	4,6 %	6,2 %	2,9 %	4,4 %	3,5 %	5,0 %	4,1 %	5,7 %	3,9 %	5,5 %
\$ US	5,6 %	6,3 %	4,1 %	4,8 %	4,3 %	5,0 %	5,0 %	5,6 %	6,7 %	7,4 %
€	3,0 %	4,6 %	2,3 %	3,9 %	2,8 %	4,4 %	3,2 %	4,8 %	2,6 %	4,2 %
£	4,4 %	5,8 %	3,6 %	5,0 %	4,5 %	5,8 %	5,3 %	6,6 %	4,9 %	6,2 %
Au 31 décembre 2022										
	Année 1		Année 5		Année 10		Année 15		Année 20	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
Contrats d'assurance émis										
\$ CA	6,0 %	6,3 %	4,4 %	4,8 %	5,0 %	5,3 %	5,2 %	5,5 %	5,0 %	5,3 %
\$ US	5,8 %	6,0 %	4,7 %	4,9 %	5,2 %	5,3 %	5,4 %	5,5 %	7,0 %	7,2 %
€	2,5 %	4,1 %	2,8 %	4,4 %	3,0 %	4,6 %	3,2 %	4,8 %	2,6 %	4,2 %
£	4,0 %	5,6 %	4,1 %	5,7 %	4,8 %	6,4 %	5,5 %	7,0 %	4,9 %	6,4 %
Contrats de réassurance émis										
\$ CA	4,9 %	6,3 %	3,3 %	4,8 %	3,8 %	5,3 %	4,0 %	5,5 %	3,9 %	5,3 %
\$ US	5,8 %	6,4 %	4,7 %	5,3 %	5,1 %	5,7 %	5,3 %	5,9 %	7,0 %	7,6 %
€	2,5 %	4,2 %	2,8 %	4,5 %	3,0 %	4,7 %	3,2 %	4,9 %	2,6 %	4,3 %
£	4,0 %	5,3 %	4,1 %	5,4 %	4,8 %	6,1 %	5,5 %	6,7 %	4,9 %	6,1 %

MESURES D'EXPOSITION ET DE SENSIBILITÉ

Passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement

Dans le calcul des passifs au titre des contrats d'assurance de la compagnie, des hypothèses actuarielles ont été établies relativement aux taux de mortalité et de morbidité, au rendement des placements, aux charges d'exploitation, aux taux de résiliation des polices et aux taux d'utilisation des options facultatives liées aux polices ou aux provisions. Lorsque les hypothèses sont révisées afin de refléter les derniers résultats techniques ou un changement de perspectives, il en découle une variation de la valeur des passifs, qui a une incidence sur le bénéfice de la compagnie.

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC présentées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables de la compagnie au 31 mars 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17 et des instruments financiers en vertu d'IFRS 9. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. Les sensibilités à l'égard du risque d'assurance de la compagnie au 31 mars 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous.

Mesures d'exposition et de sensibilité non financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net 31 déc. 2022 (retraité)	Augmentation (diminution) de la MSC 31 déc. 2022
Mortalité à l'égard de l'assurance vie – augmentation de 2 %	25 \$	(325) \$
Mortalité à l'égard des rentes – diminution de 2 %	200	(650)
Morbidité – variation défavorable de 5 %	(100)	(125)
Charges – augmentation de 5 %	—	(175)
Résiliation et renouvellement de polices – variation défavorable de 10 %	150	(1 100)

Le tableau suivant présente l'incidence approximative qu'auraient sur le bénéfice de la compagnie certaines modifications des hypothèses formulées selon la meilleure estimation de la direction. Une description des méthodes utilisées pour calculer les sensibilités au risque financier de la compagnie est présentée à la rubrique Sommaire des estimations comptables critiques du présent document. En ce qui concerne les modifications des hypothèses relatives aux actifs, la sensibilité est présentée déduction faite de l'incidence correspondante sur le bénéfice de la variation de la valeur des actifs qui couvrent les passifs.

Mesures d'exposition et de sensibilité financières

	Augmentation (diminution) du bénéfice net 31 mars 2023	31 décembre 2022 (retraité)
Rendement des placements :		
Variation des courbes d'évaluation (courbes de taux du marché)		
Augmentation de 50 points de base	100 \$	75 \$
Diminution de 50 points de base	(150) \$	(125) \$
Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse		
Hausse de 20 %	200 \$	200 \$
Hausse de 10 %	100 \$	100 \$
Baisse de 10 %	(125) \$	(125) \$
Baisse de 20 %	(250) \$	(225) \$
Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe		
Hausse de 10 %	400 \$	400 \$
Hausse de 5 %	200 \$	200 \$
Baisse de 5 %	(200) \$	(200) \$
Baisse de 10 %	(425) \$	(425) \$

Se reporter à la rubrique Méthodes comptables – Sommaire des estimations comptables critiques du présent document pour obtenir de plus amples renseignements sur les sensibilités à l'égard du bénéfice.

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

En raison de la nature évolutive des normes IFRS, certaines modifications de ces normes ont une incidence sur la compagnie en 2023 et certaines modifications pourraient avoir une incidence sur la compagnie pour les périodes de présentation ultérieures. La compagnie surveille activement les modifications futures aux normes IFRS proposées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dans le but d'évaluer si ces modifications sont susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats ou les activités de la compagnie.

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement. IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

La compagnie a adopté les modifications aux IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

Pour une description détaillée des méthodes comptables, y compris des changements futurs de méthodes comptables, se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 31 mars 2023.

AUTRES RENSEIGNEMENTS**MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR****Mesures financières non conformes aux PCGR**

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'IASB. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté selon les normes IFRS :

- Les incidences liées aux marchés, lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme sur les actifs et les passifs;
- La révision des hypothèses actuarielles et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs;
- Les coûts de transaction liés aux acquisitions;
- Les coûts de restructuration et d'intégration;
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise;
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie.

La définition du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) a été précisée (en 2023 et a été appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté selon les normes IFRS afin de mieux représenter le rendement sous-jacent des activités de la compagnie, ainsi que pour améliorer la cohérence et la comparabilité à l'égard des sociétés concurrentes du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédents;
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions.

Lifeco

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	808 \$	869 \$	712 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(209) \$	(393) \$	864 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	41	7	(178)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	9	(46)	(19)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	17	1
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	—	(5)	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	1
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(26)	(43)	(17)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	11	5
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	63	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(45)	(37)	(35)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	12	9	8
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(271) \$	(524) \$	785 \$
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice fondamental	58	107	(163)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	595 \$	452 \$	1 334 \$

Exploitation canadienne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	278 \$	260 \$	224 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(60) \$	78 \$	298 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	17	(17)	(72)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	3	(37)	(3)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	10	1
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(6)	(7)	(6)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	2	1
Incidence des modifications des lois fiscales (avant impôt)	—	—	—
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	63	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	233 \$	352 \$	443 \$

Exploitation américaine

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	200 \$	190 \$	144 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(5) \$	— \$	1 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	(1)
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(26)	(43)	(17)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	7	11	5
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(34)	(22)	(25)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	9	6	6
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	—	—	(2)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	1
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	151 \$	142 \$	112 \$

Exploitation européenne

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	178 \$	256 \$	176 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(155) \$	(268) \$	463 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	16	6	(75)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	6	(14)	(11)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	7	—
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(5)	(8)	(4)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	1	1	1
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	—	(5)	(6)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	40 \$	(25) \$	544 \$

Solutions de gestion du capital et des risques

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental	157 \$	181 \$	171 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	22 \$	(201) \$	97 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	5	18	(29)
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	—	5	(5)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	—	—	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	184 \$	3 \$	234 \$

Exploitation générale de Lifeco

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(5) \$	(18) \$	(3) \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale)			
Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché (avant impôt)	(11) \$	(2) \$	5 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	3	—	(1)
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	(13) \$	(20) \$	1 \$

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et les autres actifs administrés.

Lifeco

	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Total de l'actif selon les états financiers	691 853 \$	672 206 \$
Autres actifs gérés	348 361	331 734
Total de l'actif géré	1 040 214 \$	1 003 940 \$
Autres actifs administrés	1 555 937	1 464 523
Total de l'actif administré	2 596 151 \$	2 468 463 \$

Exploitation canadienne

	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	97 426 \$	93 816 \$
Autres actifs gérés	3 960	4 057
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine – autres actifs administrés	24 736	23 975
Activités liées aux honoraires tirés des produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne – total de l'actif administré	126 122 \$	121 848 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	98 876 \$	96 433 \$
Ajouter : autres actifs administrés	2 253	2 369
Actif consolidé de l'exploitation canadienne au bilan	196 302 \$	190 249 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation canadienne	3 960	4 057
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation canadienne	26 989	26 344
Total de l'actif administré de l'exploitation canadienne	227 251 \$	220 650 \$

Exploitation américaine

	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Actif administré – Empower		
Fonds général	97 375 \$	99 839 \$
Fonds distincts	174 625	166 274
Autres actifs gérés	90 359	84 653
Autres actifs administrés	1 517 070	1 426 834
Actif administré – Empower	1 879 429 \$	1 777 600 \$
Autres actifs gérés – Putnam	228 282 \$	222 363 \$
Total partiel	2 107 711 \$	1 999 963 \$
Ajouter : ajustement consolidé des autres actifs gérés	(31 098) \$	(29 878) \$
Ajouter : autres actifs du bilan	31 444	30 088
Actif consolidé de l'exploitation américaine au bilan	303 444 \$	296 201 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation américaine	287 543	277 138
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation américaine	1 517 070	1 426 834
Total de l'actif administré de l'exploitation américaine	2 108 057 \$	2 000 173 \$

Exploitation européenne

	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – actif administré		
Actifs des fonds distincts	133 095 \$	127 792 \$
Autres actifs gérés	56 858	50 539
Autres actifs administrés	11 878	11 345
Produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne – total de l'actif administré	201 831 \$	189 676 \$
Ajouter : autres actifs du bilan	49 772 \$	48 989 \$
Actif consolidé de l'exploitation européenne au bilan	182 867 \$	176 781 \$
Autres actifs gérés consolidés de l'exploitation européenne	56 858	50 539
Autres actifs administrés consolidés de l'exploitation européenne	11 878	11 345
Total de l'actif administré de l'exploitation européenne	251 603 \$	238 665 \$

Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales

En ce qui a trait aux résultats de l'unité Gestion d'actifs de l'exploitation américaine, la compagnie présente le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des activités principales, qui constitue une mesure de la performance de l'unité Gestion d'actifs. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des activités principales comprend l'incidence des commissions des courtiers et de l'amortissement des logiciels et exclut l'incidence de certaines charges financières et affectations de l'exploitation générale, de certains ajustements fiscaux et d'autres transactions non récurrentes. Le bénéfice fondamental des activités principales et le bénéfice fondamental des activités secondaires excluent également l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée liées aux acquisitions, conformément aux changements apportés à la définition du bénéfice fondamental de Lifeco. Ces changements permettent de mieux représenter le rendement sous-jacent des activités de la compagnie ainsi que d'améliorer la cohérence et la comparabilité à l'égard des sociétés concurrentes du secteur des services financiers.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales

(en millions de dollars américains, sauf indication contraire)

	Pour les trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022 (retraité)	31 mars 2022 (retraité)
Honoraires et produits nets tirés des placements	207 \$	220 \$	229 \$
Déduire : charges	226	218	228
Bénéfice fondamental des activités principales	(19) \$	2 \$	1 \$
Déduire : impôt sur le résultat	1	1	—
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités principales	(18) \$	1 \$	1 \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) des activités secondaires	(2)	(17)	(2)
Bénéfice fondamental (perte fondamentale)	(20) \$	(16) \$	(1) \$
Bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars canadiens)	(27) \$	(22) \$	(2) \$

Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les normes IFRS et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Ratio de distribution fondamental** – Les dividendes versés aux détenteurs d’actions ordinaires sont divisés par le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- **Bénéfice fondamental par action** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d’actions ordinaires en circulation pour la période.
- **Bénéfice fondamental par action (dilué)** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d’actions ordinaires en circulation pour la période, après dilution.
- **Rendement des capitaux propres fondamental** – Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d’exploitation.
- **Marge des activités principales (avant impôt)** – Cette mesure concerne les résultats de Putnam et son calcul correspond au bénéfice des activités principales divisé par les honoraires et les produits nets tirés des placements.
- **Ratio du coût de la direction** – Ce ratio permet de comparer la rémunération versée par la compagnie à ses hauts dirigeants désignés au bénéfice fondamental de la compagnie, pour une même période. Il est calculé en divisant la rémunération annuelle totale versée aux hauts dirigeants désignés (présentée dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la compagnie, à la rubrique Rémunération des hauts dirigeants) par le bénéfice fondamental pour l’exercice.
- **Taux d’imposition effectif** – bénéfice fondamental – détenteurs d’actions ordinaires – Le calcul de ce ratio correspond à l’ajustement de l’impôt sur le résultat et du bénéfice net avant impôt attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires présentés par la compagnie afin d’éliminer l’incidence des éléments exclus du bénéfice fondamental dans le but de calculer le taux d’imposition effectif pour les détenteurs d’actions ordinaires.

GLOSSAIRE

- **Révision des hypothèses et mesures prises par la direction** – L’incidence sur le bénéfice net découlant i) des révisions apportées aux méthodes et aux hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et les passifs au titre des contrats d’assurance et d’investissement de la compagnie et ii) des mesures prises par la direction au cours de la période de présentation de l’information financière considérée, qui comprennent, sans s’y limiter, les changements apportés aux caractéristiques des produits en vigueur (y compris les prix), et les contrats de réassurance nouveaux ou révisés relatifs à des polices en vigueur. La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction sont exclues du bénéfice fondamental.
- **Valeur comptable par action ordinaire** – Cette mesure correspond aux capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires de Lifeco divisés par le nombre d’actions ordinaires en circulation à la fin de la période.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d’actions ordinaires** – Cette mesure financière se compose d’éléments figurant au bilan de Lifeco, soit les suivants : le capital social – actions ordinaires, le surplus cumulé, le cumul des autres éléments de bénéfice global et le surplus d’apport.
- **Ratio de distribution** – Les dividendes versés aux détenteurs d’actions ordinaires sont divisés par le bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires.
- **Ratio de levier financier** – Cette mesure est définie comme la dette, les titres hybrides et les actions privilégiées divisés par le total du capital investi consolidé. Le dénominateur inclut également le solde après impôt de la MSC pour les produits sans participation, autre que la MSC associée aux garanties liées aux fonds distincts, ce qui reflète le fait que la MSC représente le bénéfice futur et qu’elle est considérée comme étant du capital disponible en vertu du TSAV.

- **Incidence des fluctuations des devises (taux de change constant)** – Les éléments ayant une incidence sur les états consolidés du résultat net de la compagnie, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net, sont convertis en dollars canadiens au taux de change moyen de la période. Ces mesures mettent en évidence l'incidence des fluctuations des taux de change sur les résultats conformes aux normes IFRS équivalents en dollars canadiens. Elles ont été établies d'après les taux moyens en vigueur à la date de la période correspondante, comme on le voit ci-dessous. Ces mesures fournissent des renseignements utiles, car elles accroissent la comparabilité des résultats entre les périodes.

	Périodes closes les	
	31 mars 2023	31 déc. 2022
Dollar américain	1,35	1,36
Livre sterling	1,64	1,59
Euro	1,45	1,39

- **Profits et pertes liés à l'expérience sur le marché** – Il s'agit de l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs au titre des garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - les incidences liées aux marchés qui diffèrent des attentes à l'égard des actifs couvrant le surplus, des actifs du fonds général et des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les actifs du fonds général et les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qu'ils couvrent qui ne peuvent être attribuées aux attentes pour la période.
- **Primes comptables nettes** – Pour l'unité Produits collectifs d'assurance vie et d'assurance maladie, cette mesure représente la valeur des primes en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière.
- **Flux de trésorerie nets et entrées (sorties)** – Cette mesure sert d'indicateur de la capacité de la compagnie à attirer de nouvelles affaires et à conserver les affaires existantes. Les flux de trésorerie nets et les entrées (sorties) d'actifs nettes se composent des éléments suivants :
 - Pour les produits de gestion du patrimoine de l'exploitation canadienne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs.
 - Pour les produits de gestion du patrimoine et de placement seulement de l'exploitation européenne, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels et aux autres actifs administrés.
 - Pour Empower, les flux de trésorerie nets comprennent les entrées et sorties de trésorerie liées aux actifs des fonds distincts, aux actifs du fonds général, aux fonds communs de placement exclusifs et aux fonds communs de placement non exclusifs, ainsi qu'aux autres actifs gérés.
 - Pour Putnam, les entrées (sorties) d'actifs nettes comprennent les souscriptions et les rachats liés aux fonds communs de placement et aux comptes institutionnels.
- **Bureau du surintendant des institutions financières Canada (le BSIF)** – Le BSIF est un organisme indépendant du gouvernement fédéral canadien qui réglemente et supervise les institutions financières et les régimes de retraite sous réglementation fédérale afin de déterminer s'ils sont en bonne santé financière et s'ils respectent leurs exigences.

- **Autres actifs administrés** – Les autres actifs administrés comprennent les actifs pour lesquels la compagnie ne fournit que des services administratifs, contre des honoraires et autres produits. Les clients sont les propriétaires véritables de ces actifs et la compagnie ne dirige pas les activités de placement. Les services offerts relativement aux actifs administrés comprennent la tenue de livres, les services de garde, la collecte des produits tirés des placements, le règlement de transactions et d'autres services administratifs. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.
- **Autres actifs gérés** – Cette mesure tient compte des fonds des clients externes pour lesquels la compagnie surveille les politiques de placement. Les services offerts relativement à l'actif des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels comprennent le choix des placements, la prestation de conseils sur les placements et la gestion de portefeuilles discrétionnaires au nom des clients.
- **Ratio cours/valeur comptable** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par sa valeur comptable par action.
- **Ratio cours/bénéfice** – Le cours de clôture de l'action de la compagnie divisé par son bénéfice net par action pour les quatre derniers trimestres.
- **Rendement des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires** – Le bénéfice net (la perte nette) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.
- **Souscriptions** – Les souscriptions sont évaluées selon le type de produit :
 - Les souscriptions de produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque comprennent la totalité des primes uniques et des primes annualisées prévues pour les 12 premiers mois du régime.
 - Les souscriptions d'assurance collective et de SAS reflètent les primes annualisées et les équivalents de primes pour les nouvelles polices et les nouveaux avantages couverts ou l'expansion de la couverture des polices existantes.
 - Dans le cas des produits individuels de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les dépôts des produits de fonds distincts, les dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels ainsi que les dépôts des fonds communs de placement non exclusifs.
 - Dans le cas des produits collectifs de gestion du patrimoine, les souscriptions comprennent les actifs transférés d'anciens fournisseurs de régimes et les cotisations annuelles prévues au nouveau régime.
- **Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sectoriels** – La compagnie applique une méthode de répartition du capital aux termes de laquelle les coûts de financement sont ventilés au prorata du capital réparti. En ce qui concerne les secteurs Exploitation canadienne, Exploitation européenne et Solutions de gestion du capital et des risques (essentiellement la Canada Vie), cette méthode de répartition est généralement orientée sur les exigences de capital réglementaire, alors que, pour Empower et Putnam, la méthode est axée sur la valeur comptable des unités d'exploitation présentée dans les états financiers. Le total du capital soumis à un effet de levier est réparti de façon uniforme entre les unités d'exploitation au prorata du total du capital, ce qui fait en sorte que le ratio d'endettement de chaque unité d'exploitation reflète celui de la société consolidée.

Cette méthode de répartition du capital permet à la compagnie de calculer des rendements des capitaux propres comparables pour chaque unité d'exploitation. Par conséquent, ces rendements des capitaux propres se fondent sur le capital qui a été alloué aux unités d'exploitation et sur les charges financières associées à ce capital. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Les contrôles et les procédures de communication de l'information de la compagnie sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que l'information se rapportant à la compagnie devant être présentée dans les rapports déposés en vertu des lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales est a) consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais stipulés par les lois sur les valeurs mobilières provinciales et territoriales, et b) réunie et transmise aux membres de la haute direction de la compagnie, notamment le président et chef de la direction ainsi que le vice-président exécutif et chef des services financiers, selon le cas, afin de leur permettre de prendre des décisions en temps opportun concernant la présentation de l'information.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que cette information est fiable et que les états financiers destinés à des parties externes sont dressés conformément aux normes IFRS. La direction de la compagnie est responsable d'établir et de maintenir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière. Tous les systèmes de contrôle interne comportent des limites intrinsèques et pourraient devenir inefficaces par suite de modifications de la situation. Par conséquent, même les systèmes qui sont jugés efficaces ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable à l'égard de la préparation et de la présentation des états financiers.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la compagnie n'a fait l'objet d'aucune modification ayant eu ou pouvant raisonnablement avoir une incidence significative sur celui-ci.

Limitation des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Comme le permettent les lois sur les valeurs mobilières, pour la période close le 31 mars 2023, la direction de la compagnie a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière pour en exclure les contrôles, les politiques et les procédures des affaires de retraite à service complet de Prudential, que la compagnie a acquises le 1^{er} avril 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les activités de services de retraite acquises de Prudential ont enregistré des produits de 639 M\$ et un bénéfice net de 43 M\$ après impôt (bénéfice fondamental de 69 M\$ après impôt, compte non tenu de l'incidence défavorable des profits et pertes liés à l'expérience sur le marché de 4 M\$, des coûts d'intégration de 16 M\$ après impôt et de l'amortissement des immobilisations incorporelles de 5 M\$ après impôt). Les montants initiaux attribués aux actifs acquis, au goodwill et aux immobilisations incorporelles le 1^{er} avril 2022 et présentés au 31 mars 2023 étaient de 124 988 M\$. Les montants initiaux attribués aux passifs repris le 1^{er} avril 2022 et présentés au 31 mars 2023 s'établissaient à 122 329 M\$.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 M\$, sous réserve d'ajustements. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

Autrement, les transactions entre parties liées n'ont pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Renseignements financiers trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Présentation selon IFRS 17/9					Présentation selon IFRS 4/39		
	2023	2022 (retraité)				2021		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Total des produits	12 359 \$	10 510 \$	791 \$	(5 350) \$	(3 586) \$	18 122 \$	17 432 \$	17 955 \$
Bénéfice net – détenteurs d’actions ordinaires								
Total	595 \$	452 \$	987 \$	823 \$	1 334 \$	765 \$	872 \$	784 \$
De base – par action	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94	0,84
Dilué – par action	0,64	0,48	1,06	0,88	1,43	0,82	0,94	0,84

¹ Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le bénéfice net consolidé attribuable aux détenteurs d’actions ordinaires de Lifeco s’est établi à 595 M\$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 1 334 M\$ il y a un an. Ce montant représente 0,64 \$ par action ordinaire (0,64 \$ après dilution) pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 1,43 \$ par action ordinaire (1,43 \$ après dilution) il y a un an.

Le total des produits pour le premier trimestre de 2023 s’est établi à 12 359 M\$ et comprend des produits des activités d’assurance de 5 037 M\$ (4 780 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent), des produits nets tirés des placements de 2 106 M\$ (1 481 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent), une variation à la hausse de 3 573 M\$ des actifs de placement à la juste valeur par le biais du résultat net (variation à la baisse de 11 298 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent) et des honoraires et autres produits de 1 643 M\$ (1 451 M\$ pour le trimestre correspondant de l’exercice précédent).

CONVERSION DES DEVISES

Lifeco exerce ses activités dans plusieurs devises par l’intermédiaire de ses filiales en exploitation. Les quatre principales devises sont le dollar canadien, le dollar américain, la livre sterling et l’euro. Dans le présent rapport, l’actif et le passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux en vigueur sur le marché à la fin de la période de présentation. Tous les éléments des produits et des charges sont convertis à un taux moyen pour la période. Voici les taux employés :

Conversion des devises

Périodes closes les	31 mars 2023	31 déc. 2022	30 sept. 2022	30 juin 2022	31 mars 2022
Dollar américain					
Bilan	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$	1,29 \$	1,25 \$
Produits et charges	1,35 \$	1,36 \$	1,31 \$	1,28 \$	1,27 \$
Livre sterling					
Bilan	1,67 \$	1,64 \$	1,54 \$	1,57 \$	1,64 \$
Produits et charges	1,64 \$	1,59 \$	1,54 \$	1,60 \$	1,70 \$
Euro					
Bilan	1,47 \$	1,45 \$	1,35 \$	1,35 \$	1,38 \$
Produits et charges	1,45 \$	1,39 \$	1,31 \$	1,36 \$	1,42 \$

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Des renseignements supplémentaires sur Lifeco, y compris ses plus récents états financiers consolidés, l’attestation du chef de la direction et du chef des services financiers ainsi que la notice annuelle, sont accessibles sur le site www.sedar.com.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET (non audité)
(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (retraité)
Résultat des activités d'assurance		
Produits des activités d'assurance (note 8)	5 037 \$	4 780 \$
Charges afférentes aux activités d'assurance (note 9)	(3 995)	(3 737)
Charge nette liée aux contrats de réassurance	(342)	(362)
	700	681
Résultat net des activités de placement (note 5)		
Produits nets tirés des placements	2 106	1 481
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	3 573	(11 298)
	5 679	(9 817)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(3 570)	8 227
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	93	(453)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	3 190
	320	1 147
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts		
Produits nets tirés des (pertes nettes liées aux) placements	1 721	(1 384)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	(1 721)	1 384
	—	—
Autres produits (charges)		
Honoraires et autres produits	1 643	1 451
Charges d'exploitation et frais administratifs (note 9)	(1 792)	(1 488)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(96)	(86)
Coûts de financement	(115)	(88)
Charges de restructuration et d'intégration	(26)	(17)
	634	1 600
Bénéfice avant impôt	29	207
Impôt sur le résultat (note 17)		
	605	1 393
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	(22)	27
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		
	627	1 366
Bénéfice net	32	32
Dividendes sur actions privilégiées (note 14)		
	595 \$	1 334 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires		
Bénéfice par action ordinaire (note 14)		
De base	0,64 \$	1,43 \$
Dilué	0,64 \$	1,43 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 (retraité)
Bénéfice net	627 \$	1 366 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		
Éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net		
Profits (pertes) de change latents à la conversion des établissements à l'étranger	144	(564)
Profits (pertes) latents sur les couvertures d'investissement net dans des établissements à l'étranger	(26)	130
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	(12)
Profits (pertes) latents sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	185	(481)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(43)	95
(Profits) pertes réalisés sur les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	36	12
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(8)	—
Profits (pertes) latents sur les couvertures de flux de trésorerie	37	(8)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(10)	2
(Profits) pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(29)	(7)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	8	2
Participations ne donnant pas le contrôle	(94)	184
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	26	(46)
Total des éléments qui pourraient être reclassés	228	(693)
Éléments qui ne seront pas reclassés dans les états consolidés du résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (note 16)	(57)	412
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	15	(111)
Participations ne donnant pas le contrôle	4	(33)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(1)	9
Total des éléments qui ne seront pas reclassés	(39)	277
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	189	(416)
Bénéfice global	816 \$	950 \$

BILANS CONSOLIDÉS (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2023	31 décembre 2022	1 ^{er} janvier 2022
		(retraité)	(retraité)
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 666 \$	7 290 \$	6 075 \$
Obligations (note 5)	158 252	156 091	142 655
Prêts hypothécaires (note 5)	37 643	37 197	29 357
Actions (note 5)	15 309	14 301	14 225
Immeubles de placement (note 5)	8 328	8 344	7 763
	226 198	223 223	200 075
Actifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	1 158	1 140	1 533
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	17 601	17 571	21 843
Goodwill	10 623	10 611	9 107
Immobilisations incorporelles	6 223	6 230	5 514
Instruments financiers dérivés	2 158	2 314	967
Biens immobiliers occupés par leur propriétaire	724	724	736
Immobilisations corporelles	403	399	422
Débiteurs et intérêts à recevoir	4 420	4 355	3 210
Autres actifs	15 450	15 949	14 435
Impôt exigible	170	338	268
Actifs d'impôt différé	1 579	1 470	1 325
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	405 146	387 882	357 419
Total de l'actif	691 853 \$	672 206 \$	616 854 \$
Passif			
Passifs au titre des contrats d'assurance (note 10)	138 765 \$	135 438 \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	94 612	94 810	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus (note 11)	549	537	1 290
Débitures et autres instruments d'emprunt	10 311	10 509	8 804
Instruments financiers dérivés	1 508	1 639	1 030
Créditeurs	2 347	2 758	2 469
Autres passifs	8 663	8 913	6 293
Impôt exigible	170	152	193
Passifs d'impôt différé	745	773	677
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	59 435	57 841	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts (note 12)	345 711	330 041	292 166
Total du passif	662 816	643 411	589 779
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Surplus attribuable au compte de participation de filiales	2 778	2 734	2 984
Participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales	190	152	129
Capitaux propres attribuables aux actionnaires			
Capital social			
Billets avec remboursement de capital à recours limité	1 500	1 500	1 500
Actions privilégiées	2 720	2 720	2 720
Actions ordinaires (note 13)	5 804	5 791	5 748
Surplus cumulé	14 942	14 976	13 216
Cumul des autres éléments de bénéfice global	905	713	586
Surplus d'apport	198	209	192
Total des capitaux propres	29 037	28 795	27 075
Total du passif et des capitaux propres	691 853 \$	672 206 \$	616 854 \$

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES (non audité)
(en millions de dollars canadiens)

	31 mars 2023					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice (retraité)	10 011 \$	209 \$	14 976 \$	713 \$	2 886 \$	28 795 \$
Incidence de la première application d'IFRS 9 (note 3)	—	—	(33)	3	—	(30)
Solde révisé au début de l'exercice	10 011	209	14 943	716	2 886	28 765
Bénéfice net	—	—	627	—	(22)	605
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	189	65	254
	10 011	209	15 570	905	2 929	29 624
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(32)	—	—	(32)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(485)	—	—	(485)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	17	(34)	—	—	33	16
Actions achetées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	(22)	—	—	—	—	(22)
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (note 13)	18	—	(18)	—	—	—
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	23	—	—	—	23
Acquisition de participations ne donnant pas le contrôle dans une filiale	—	—	(52)	—	(35)	(87)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(41)	—	41	—
Solde à la fin de la période	10 024 \$	198 \$	14 942 \$	905 \$	2 968 \$	29 037 \$

	31 mars 2022 (retraité)					
	Capital social	Surplus d'apport	Surplus cumulé	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au début de l'exercice	9 968 \$	192 \$	16 424 \$	632 \$	3 267 \$	30 483 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 (note 3)	—	—	(4 835)	—	(517)	(5 352)
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9 (note 3)	—	—	1 627	(46)	363	1 944
Solde révisé au début de l'exercice	9 968	192	13 216	586	3 113	27 075
Bénéfice net	—	—	1 366	—	27	1 393
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	—	—	—	(416)	(114)	(530)
	9 968	192	14 582	170	3 026	27 938
Dividendes aux actionnaires						
Détenteurs d'actions privilégiées (note 14)	—	—	(32)	—	—	(32)
Détenteurs d'actions ordinaires	—	—	(457)	—	—	(457)
Actions exercées et émises en vertu des régimes de paiements fondés sur des actions (note 13)	40	(31)	—	—	27	36
Charge au titre des régimes de paiements fondés sur des actions	—	22	—	—	—	22
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	—	(2)	—	—	(2)
Perte de dilution sur les participations ne donnant pas le contrôle	—	—	(54)	—	54	—
Solde à la fin de la période	10 008 \$	183 \$	14 037 \$	170 \$	3 107 \$	27 505 \$

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE *(non audité)*
(en millions de dollars canadiens)

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
		(retraité)
Exploitation		
Bénéfice avant impôt	634 \$	1 600 \$
Impôt sur le résultat payé, déduction faite des remboursements reçus	(33)	(78)
Ajustements :		
Variation des passifs au titre des contrats d'assurance	2 837	(10 549)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(203)	(2 571)
Variation des passifs au titre des contrats de réassurance détenus	7	1 260
Variation des actifs au titre des contrats de réassurance détenus	22	469
Variation des actifs au titre des contrats d'assurance	(69)	(189)
Variations de la juste valeur par le biais du résultat net	(3 573)	11 298
Autres	(656)	200
	(1 034)	1 440
Activités de financement		
Émission d'actions ordinaires	17	40
Actions ordinaires achetées et annulées	(22)	—
Augmentation de la marge de crédit des filiales	—	1 028
Diminution de la marge de crédit des filiales	(230)	(25)
Coûts liés au rachat d'actions privilégiées	—	(2)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(485)	(457)
Dividendes sur actions privilégiées versés	(32)	(32)
	(752)	552
Activités d'investissement		
Ventes et échéances d'obligations	6 835	7 702
Encaissements sur prêts hypothécaires	787	531
Ventes d'actions	497	1 314
Ventes d'immeubles de placement	2	5
Placement dans des obligations	(5 057)	(5 440)
Placement dans des prêts hypothécaires	(651)	(1 765)
Placement dans des actions	(1 195)	(924)
Placement dans des immeubles de placement	(82)	(66)
	1 136	1 357
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	26	(167)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(624)	3 182
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	7 290	6 075
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	6 666 \$	9 257 \$
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Produits d'intérêts reçus	1 727 \$	1 182 \$
Intérêts versés	70	63
Dividendes reçus	105	88

NOTES ANNEXES RÉSUMÉES (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action et sauf indication contraire)

1. Renseignements généraux

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) est une société inscrite en bourse (Bourse de Toronto : GWO), constituée en société par actions et domiciliée au Canada. L'adresse du siège social de la compagnie est la suivante : 100, rue Osborne Nord, Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 1V3. Lifeco est membre du groupe de sociétés de Power Corporation du Canada (Power Corporation) et est une filiale de Power Corporation.

Lifeco est une société de portefeuille spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, l'épargne-retraite, la gestion d'actifs et du patrimoine et la réassurance, principalement au Canada, aux États-Unis et en Europe, par l'entremise de ses filiales en exploitation, dont La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), Empower Annuity Insurance Company of America (Empower) et Putnam Investments, LLC (Putnam).

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers) de la compagnie au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 9 mai 2023.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les présents états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels audités et aux notes annexes de la compagnie au 31 décembre 2022.

Les états financiers de la compagnie au 31 mars 2023 ont été préparés conformément aux exigences de la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), publiée par l'International Accounting Standards Board (l'IASB), en utilisant les mêmes méthodes comptables et de calcul que pour les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, sauf dans les cas décrits ci-dessous.

Changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté IFRS 17, *Contrats d'assurance* (IFRS 17), et IFRS 9, *Instruments financiers* (IFRS 9), le 1^{er} janvier 2023, soit leur date d'entrée en vigueur, en remplacement d'IFRS 4, *Contrats d'assurance* (IFRS 4), et d'IAS 39, *Instruments financiers* (IAS 39), respectivement.

IFRS 17 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et de communication des informations à fournir relativement aux contrats d'assurance. En vertu d'IFRS 17, les groupes de contrats sont évalués à la valeur actualisée estimative des flux de trésorerie d'exécution, ajustée pour tenir compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier et de la marge sur services contractuels (MSC).

IFRS 9 apporte des modifications à la comptabilisation des instruments financiers à l'égard des éléments suivants : le classement et l'évaluation des instruments financiers en fonction d'un modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier, la dépréciation basée sur le modèle des pertes attendues, et la comptabilité de couverture qui tient compte des pratiques en matière de gestion des risques d'une entité.

Les méthodes comptables qui sont touchées de façon significative par l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 sont décrites ci-dessous.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Méthodes comptables touchées par IFRS 9

En vertu d'IFRS 9, un actif financier est évalué à la juste valeur lors de la comptabilisation initiale et est classé, et ensuite évalué, à la juste valeur par le biais du résultat net, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou au coût amorti en fonction du modèle économique de la compagnie utilisé pour gérer ses actifs ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif.

Les modèles économiques de la compagnie sont déterminés à un niveau qui reflète la façon dont les groupes d'actifs financiers sont collectivement gérés en vue d'atteindre des objectifs économiques.

Un actif financier est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels et de vendre des actifs financiers;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Un actif financier est classé au coût amorti s'il satisfait aux critères suivants et s'il n'est pas désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net :

- sa détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de le détenir afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- ses conditions contractuelles donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Les placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global à sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes latents sont comptabilisés dans les états consolidés des autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes réalisés sur les placements dans des obligations et les placements hypothécaires à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global font l'objet d'un reclassement des autres éléments du résultat global aux états consolidés du résultat net lorsque le placement est vendu.

Tout actif financier qui n'est pas admissible à l'évaluation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est classé à la juste valeur par le biais du résultat net. Dans le cas des instruments financiers qui satisfont aux critères de classement au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, la compagnie peut exercer l'option de désigner, au moment de la comptabilisation initiale, ces instruments financiers comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net si cette désignation élimine ou réduit de façon importante une non-concordance comptable qui pourrait autrement se produire. Les placements évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés, et les profits et les pertes réalisés et latents sont comptabilisés dans les états consolidés du résultat net.

Les placements dans les actions, à l'exception de ceux sur lesquels la compagnie exerce une influence notable, sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de la comptabilisation initiale, à moins qu'une désignation irrévocable ne soit faite pour classer un instrument individuel à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les produits d'intérêts gagnés sur les obligations et les prêts hypothécaires sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif et sont comptabilisés à titre de produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation de la juste valeur

Les méthodes utilisées aux fins de l'évaluation des instruments comptabilisés à la juste valeur sont décrites ci-dessous :

Obligations – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

La juste valeur des obligations évaluées à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global est déterminée selon les cours acheteurs du marché provenant principalement de sources de prix de tiers indépendants. Lorsqu'il n'existe pas de cours publié sur un marché actif, la juste valeur est déterminée selon des modèles d'évaluation. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours publiés sur un marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques à la date de clôture afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'obligations à la juste valeur par le biais du résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

La compagnie évalue la juste valeur des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif en se basant sur des titres négociés sur un marché actif présentant des caractéristiques semblables, les cours obtenus auprès de courtiers, la méthode d'évaluation matricielle des prix, l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie ou des modèles d'évaluation internes. Cette méthode prend en considération des facteurs tels que le secteur d'activité de l'émetteur, la notation du titre et son échéance, son taux d'intérêt nominal, sa position dans la structure du capital de l'émetteur, les courbes des taux et du crédit, les taux de remboursement anticipé et d'autres facteurs pertinents. Les évaluations des obligations qui ne sont pas négociées sur un marché actif sont ajustées afin de tenir compte de l'illiquidité, et ces ajustements se fondent normalement sur des données de marché. Lorsque de telles données ne sont pas disponibles, les meilleures estimations de la direction sont alors utilisées.

Prêts hypothécaires – À la juste valeur par le biais du résultat net et à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires, la juste valeur des prêts hypothécaires est déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs prévus aux taux du marché pour des instruments semblables. Les données d'évaluation comprennent habituellement les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque basés sur les activités de crédit courantes et l'activité du marché actuelle.

Prêts hypothécaires rechargeables – À la juste valeur par le biais du résultat net

Puisqu'il n'existe pas de prix observables sur le marché pour les prêts hypothécaires rechargeables, les flux de trésorerie futurs prévus sont actualisés au moyen d'un modèle d'évaluation interne, lequel tient compte de la garantie contre une valeur nette réelle négative incorporée. Les données incluses dans le modèle comprennent des données observables sur le marché telles que les rendements de référence et les écarts ajustés en fonction du risque. Les données non observables sur le marché comprennent les taux de volatilité et de croissance liés aux immeubles, les taux prévus en ce qui a trait aux rachats volontaires, la mortalité, les hypothèses relatives aux transferts dans les établissements de soins de longue durée et à l'arrêt de la capitalisation des intérêts et la valeur de la garantie contre une valeur nette réelle négative.

Actions – À la juste valeur par le biais du résultat net

La juste valeur des actions négociées sur un marché actif est généralement déterminée selon le dernier cours acheteur du titre à la bourse où celui-ci se négocie principalement. La juste valeur des actions pour lesquelles il n'existe pas de marché actif se fonde généralement sur d'autres techniques d'évaluation, comme l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie, l'examen de la fluctuation du prix par rapport au marché, ainsi que l'utilisation de renseignements fournis par le gestionnaire du placement sous-jacent. La compagnie maximise l'utilisation des données observables aux fins de l'évaluation de la juste valeur. La compagnie obtient les cours du marché actif, lorsque ceux-ci sont disponibles, pour des actifs identiques afin d'évaluer à la juste valeur ses portefeuilles d'actions à la juste valeur par le biais du résultat net, à la date de clôture.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Comptabilité de couverture

Tel qu'il est permis en vertu d'IFRS 9, la compagnie a choisi de continuer d'appliquer les principes de la comptabilité de couverture en vertu d'IAS 39 plutôt que ceux en vertu d'IFRS 9. La méthode comptable que la compagnie utilise pour la comptabilité de couverture est présentée dans les notes annexes des états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022.

Pertes de crédit attendues

En vertu d'IFRS 9, les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour tous les actifs financiers, sauf pour les actifs financiers classés ou désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les titres de participation désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Le modèle des pertes de crédit attendues en vertu d'IFRS 9 remplace le modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39.

La compagnie évalue les corrections de valeur soit en fonction des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir, soit en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir découlent de tout cas de défaillance qui pourrait survenir au cours des 12 mois suivant la date de clôture. Les pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir sont calculées pour les actifs financiers dont le risque de crédit est faible ou n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Les pertes de crédit attendues pour la durée de vie découlent de la totalité des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet au cours de sa durée de vie attendue, soit la période contractuelle maximale au cours de laquelle la compagnie est exposée au risque de crédit. Des pertes de crédit attendues pour la durée de vie sont comptabilisées pour les actifs financiers dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation.

Évaluation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues se fondent sur une estimation, pondérée selon les probabilités, des pertes de crédit attendues découlant des défaillances sur la période donnée pertinente en vertu du modèle des pertes de crédit. L'évaluation des pertes de crédit attendues pour un actif financier se fonde principalement sur l'exposition en cas de défaillance, la probabilité de défaillance et les pertes en cas de défaillance. L'évaluation des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues nécessite l'utilisation de jugements et d'hypothèses.

Pour les actifs financiers productifs, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à la valeur actualisée de toutes les insuffisances de flux de trésorerie, qui constituent l'écart entre les flux de trésorerie dus à la compagnie et les flux de trésorerie qu'elle devrait recevoir. Pour les actifs financiers dépréciés, le calcul des pertes de crédit attendues correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. Les actifs financiers assujettis à des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues sont classés dans trois phases :

Phase 1

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit n'a pas augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale ou dont le risque de crédit est faible sont classés dans la phase 1. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir est calculée pour les actifs financiers de la phase 1. Pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante, la compagnie compare le risque de défaillance au moment de la comptabilisation initiale avec le risque à la date de clôture de la période considérée.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Phase 2

Les actifs financiers productifs dont le risque de crédit a augmenté de manière importante depuis la comptabilisation initiale sont classés dans la phase 2. Une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie est calculée pour les actifs financiers de la phase 2. Les actifs financiers font l'objet d'une évaluation individuelle visant à déterminer s'il y a une augmentation importante du risque de crédit, au moyen du système interne de notation du risque de crédit de la compagnie et d'un suivi des paiements faits sur les actifs en temps opportun. Les actifs financiers dont les paiements contractuels sont en souffrance depuis plus de 30 jours sont généralement considérés comme comportant une augmentation importante du risque de crédit, et sont donc classés dans la phase 2. Un actif financier classé dans la phase 2 peut être reclassé dans la phase 1 si le risque de crédit diminue par la suite.

Phase 3

Les actifs financiers dépréciés sont classés dans la phase 3 et nécessitent une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les actifs financiers font individuellement l'objet d'examen réguliers afin de déterminer s'ils ont subi une perte de valeur. Différents facteurs sont pris en compte par la compagnie au moment d'évaluer la dépréciation, y compris, sans s'y limiter, la situation financière de l'émetteur, les conditions défavorables propres à un secteur ou à une région, une baisse de la juste valeur sans lien avec les taux d'intérêt, une faillite, une défaillance ou un défaut de paiement des intérêts ou du capital. Les actifs financiers sont réputés avoir subi une perte de valeur lorsqu'il existe une indication objective montrant que le recouvrement ultime des flux de trésorerie futurs ne peut plus être estimé de façon fiable. La juste valeur d'un actif financier n'est pas en soi un indicateur définitif de dépréciation, puisqu'elle peut être grandement influencée par d'autres facteurs, y compris la durée jusqu'à l'échéance et la liquidité de l'actif. Cependant, le prix sur le marché est pris en compte dans l'évaluation de la dépréciation.

Présentation des pertes de crédit attendues

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues pour les actifs financiers classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisées dans les états consolidés des autres éléments du résultat global et ne réduisent pas la valeur comptable de l'actif. Les actifs financiers classés au coût amorti sont présentés déduction faite des corrections de valeur pour pertes de crédit attendues dans les bilans consolidés.

Lorsqu'il n'y a aucune attente de recouvrement, la compagnie radiera partiellement ou intégralement un actif financier au titre des corrections de valeur pour pertes de crédit connexes. Les actifs financiers radiés pourraient encore faire l'objet de mesures d'exécution. Au cours des périodes ultérieures, les recouvrements de montants précédemment radiés sont portés au crédit de la charge pour pertes de crédit et sont comptabilisés dans les produits nets tirés des placements dans les états consolidés du résultat net.

Méthodes comptables touchées par IFRS 17

Classement des contrats

Contrats d'assurance

La compagnie identifie les contrats d'assurance comme étant des ententes en vertu desquelles la compagnie accepte de prendre en charge un risque d'assurance important pour une autre partie (le titulaire de polices) en convenant d'indemniser le titulaire de polices ou le bénéficiaire du contrat pour des événements futurs incertains spécifiés qui porteraient préjudice au titulaire de polices, indemnisation dont le montant et l'échéancier sont inconnus.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie détermine si un contrat comporte un risque d'assurance important en évaluant si un événement assuré pourrait faire en sorte que la compagnie verse au titulaire de polices des sommes supplémentaires importantes dans tout scénario ayant une substance commerciale, même si l'événement assuré est extrêmement improbable ou si la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie éventuels ne représente qu'une faible part de la valeur actualisée prévue des flux de trésorerie restants du contrat d'assurance. En procédant à cette évaluation, la compagnie prend en considération tous ses droits et obligations substantiels, que ceux-ci découlent de dispositions contractuelles, légales ou réglementaires.

Lorsque la compagnie émet des contrats d'assurance pour indemniser une autre entité pour des sinistres découlant d'un ou de plusieurs contrats d'assurance émis par cette autre entité, les contrats connexes sont des contrats de réassurance émis qui font partie des contrats d'assurance émis.

Contrats de réassurance détenus

La compagnie a conclu des accords visant le transfert du risque d'assurance et des primes connexes à un ou à plusieurs réassureurs qui partageront les risques. Dans l'éventualité où lesdits réassureurs ne peuvent respecter leurs obligations à cet égard, la compagnie demeure responsable auprès de ses titulaires de polices en ce qui a trait à la partie réassurée. Les contrats de cette nature sont appelés « contrats de réassurance détenus ».

Séparation des composants des contrats d'assurance et de réassurance

À la date de passation, la compagnie sépare les composants suivants d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu et les comptabilise comme des instruments financiers autonomes :

- Les dérivés incorporés dans le contrat qui présentent des caractéristiques et risques économiques qui ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte, et dont les modalités ne répondraient pas à la définition d'un contrat d'assurance ou de réassurance détenu en tant qu'instrument autonome;
- Les composants investissements distincts : les composants investissements qui ne sont pas étroitement liés aux composants assurance et pour lesquels des contrats aux modalités équivalentes sont vendus, ou pourraient être vendus, séparément dans le même marché ou dans le même espace juridique.

Après avoir séparé tout composant des instruments financiers, la compagnie sépare toute promesse de fournir des biens distincts ou des services non liés à l'assurance distincts aux titulaires de polices et les comptabilise en tant que contrats distincts conclus avec les clients. Un bien ou un service est distinct si le titulaire de polices peut tirer parti du bien ou du service pris isolément ou en combinaison avec d'autres ressources qui lui sont aisément disponibles. Un bien ou un service n'est pas distinct et est comptabilisé avec le composant assurance si les flux de trésorerie et les risques liés aux biens ou aux services sont étroitement liés aux flux de trésorerie et aux risques liés au composant assurance, et si la compagnie réalise un important travail d'intégration du bien ou du service et du composant assurance.

Niveau de regroupement

La compagnie détermine son niveau de regroupement des contrats d'assurance émis en divisant les affaires souscrites en portefeuilles. Les portefeuilles sont constitués de groupes de contrats qui comportent des risques similaires et sont gérés ensemble. La compagnie a défini des portefeuilles de contrats d'assurance émis en fonction de ses gammes de produits. Les portefeuilles sont divisés en groupes de contrats qui sont émis au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) et sont ensuite subdivisés dans une première catégorie comprenant les contrats déficitaires et dans une seconde catégorie comprenant tous les autres contrats. Un contrat d'assurance est déficitaire si, à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution estimatifs déterminés sur une base pondérée selon les probabilités constituent une sortie de trésorerie nette. La compagnie se base sur des informations raisonnables et justifiables pour déterminer si les contrats sont déficitaires.

Pour déterminer les groupes de contrats, la compagnie a choisi d'inclure dans le même groupe les contrats pour lesquels sa capacité de fixer un prix ou un niveau de prestations pour les titulaires de polices qui diffère en fonction des caractéristiques est soumise à des restrictions imposées par la réglementation. Les contrats sont regroupés en groupes après leur comptabilisation initiale.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie a défini des portefeuilles de contrats de réassurance détenus en fonction des portefeuilles des contrats d'assurance émis sous-jacents. Les groupes de contrats de réassurance détenus qui sont conclus au cours d'une période annuelle (habituellement un exercice) sont divisés en fonction du fait qu'ils donnent lieu à une situation de profit net ou à une situation de perte nette au moment de la comptabilisation initiale.

Certains contrats de réassurance détenus fournissent une couverture pour des contrats sous-jacents qui sont inclus dans des groupes différents. Cependant, la forme juridique d'un contrat unique de ces contrats reflète la substance des droits et obligations contractuels de la compagnie, étant donné que les différentes couvertures restantes tombent en déchéance ensemble et ne sont pas vendues séparément. Par conséquent, le contrat de réassurance détenu n'est pas séparé en plusieurs composants d'assurance liés à des groupes sous-jacents différents.

Comptabilisation initiale

La compagnie comptabilise à compter de la première des dates suivantes un groupe de contrats d'assurance qu'elle émet :

- la date du début de la période de couverture du groupe de contrats;
- la date à laquelle le premier paiement d'un titulaire de polices du groupe devient exigible ou lorsque le premier paiement est reçu si aucune date d'exigibilité n'est prévue;
- dans le cas d'un groupe de contrats déficitaires, la date à laquelle le groupe devient déficitaire, si les faits et circonstances indiquent l'existence d'un tel groupe.

Un groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à la date suivante :

- Dans le cas des contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie qui fournissent une couverture proportionnelle : la date de comptabilisation initiale de tout contrat d'assurance sous-jacent.
- Dans le cas des autres contrats de réassurance détenus et mis en place par la compagnie : le début de la période de couverture du groupe de contrats de réassurance. Toutefois, si la compagnie comptabilise un groupe déficitaire de contrats d'assurance sous-jacents à une date antérieure et que le contrat de réassurance détenu correspondant avait été conclu avant cette date antérieure, alors le groupe de contrats de réassurance détenus est comptabilisé à cette date antérieure.
- Dans le cas des contrats de réassurance détenus qui sont acquis par la compagnie : la date d'acquisition.

Périmètre des contrats

La compagnie inclut dans l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance et de réassurance détenus tous les flux de trésorerie futurs compris dans le périmètre de chacun des contrats du groupe. Les flux de trésorerie sont compris dans le périmètre d'un contrat s'ils découlent de droits et obligations substantiels qui existent au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie peut contraindre le titulaire de polices à payer les primes (ou dans laquelle elle est contrainte de payer des montants à un réassureur) ou au cours de la période de présentation de l'information financière dans laquelle la compagnie a une obligation substantielle de fournir des services au titulaire de polices (ou dans laquelle elle reçoit des services d'un réassureur). Une obligation substantielle de fournir des services cesse dans l'une ou l'autre des situations suivantes :

- la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés spécifiquement par le titulaire de polices et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques;
- les deux critères ci-dessous sont remplis :
 - la compagnie a la capacité pratique de réévaluer les risques posés par le portefeuille de contrats d'assurance dont fait partie le contrat en cause et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement le risque posé par le portefeuille;
 - l'établissement du montant des primes pour une couverture s'étendant jusqu'à la date de réévaluation des risques ne tient pas compte des risques liés aux périodes postérieures à la date de réévaluation.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, une obligation substantielle de recevoir des services cesse lorsque le réassureur a la capacité pratique de réévaluer les risques qui lui sont transférés et peut, en conséquence, fixer un prix ou un niveau de prestations qui reflète intégralement ces risques, ou lorsque le réassureur a le droit substantiel de résilier la couverture.

Dans le cas des contrats d'assurance assortis de périodes de renouvellement, la compagnie détermine si les primes et les flux de trésorerie connexes qui découlent du contrat renouvelé sont compris dans le périmètre du contrat. La compagnie établit les prix relatifs aux renouvellements après avoir tenu compte des risques et des modalités de la couverture pour le titulaire de polices, en se référant à la tarification des contrats assortis de risques et de modalités équivalents aux dates de renouvellement. La compagnie réévalue le périmètre des contrats de chaque groupe à la fin de chaque période de présentation de l'information financière.

Les passifs ou les actifs liés aux primes attendues ou aux sinistres attendus qui n'entrent pas dans le périmètre du contrat d'assurance ne sont pas comptabilisés; ces montants sont liés à des contrats d'assurance futurs.

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 17 fournit trois modèles d'évaluation pour les contrats d'assurance :

- le modèle d'évaluation général (MEG);
- la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV);
- la méthode de la répartition des primes (MRP).

Le modèle d'évaluation général

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à moyen et à long terme, tels que l'assurance individuelle, les rentes immédiates et les swaps de longévité.

Évaluation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, l'évaluation d'un groupe de contrats d'assurance par la compagnie correspond au total des flux de trésorerie d'exécution et de la MSC.

Flux de trésorerie d'exécution

Les flux de trésorerie d'exécution se composent d'estimations pondérées selon les probabilités des flux de trésorerie futurs, actualisées pour refléter la valeur temps de l'argent et les risques financiers connexes, majorées de l'ajustement au titre du risque non financier.

La compagnie estime les flux de trésorerie contractuels futurs compris dans le périmètre des contrats en tenant compte des éléments probants liés aux circonstances actuelles et passées, ainsi que des circonstances futures possibles afin de refléter les variables de marché et les variables autres que de marché ayant une incidence sur l'évaluation des flux de trésorerie. Les estimations de ces flux de trésorerie se basent sur les valeurs attendues, pondérées selon les probabilités, qui reflètent la moyenne d'un éventail complet des résultats possibles, en tenant compte d'un ajustement explicite au titre du risque non financier. L'ajustement au titre du risque correspond à l'indemnité que la compagnie reçoit dans le cadre de l'exécution d'un contrat d'assurance découlant d'incertitudes relatives au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie découlant des risques non financiers. Les hypothèses relatives au risque non financier sont celles portant sur la mortalité, la longévité, la morbidité, la déchéance et les charges. Les estimations et les hypothèses sont examinées périodiquement afin de déterminer si elles reflètent adéquatement les conditions actuelles, passées et futures.

Lorsqu'elle estime les flux de trésorerie d'exécution, la compagnie inclut tous les flux de trésorerie compris dans le périmètre du contrat, y compris les éléments suivants :

- les primes et les flux de trésorerie connexes;
- les réclamations et les prestations, y compris les sinistres déclarés, mais non encore payés, les sinistres survenus, mais non encore déclarés, et les sinistres futurs prévus;
- les taxes sur les primes et les autres taxes transactionnelles et les flux de trésorerie afférents aux prêts consentis aux titulaires de polices;

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

- les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition affectés aux groupes de contrats selon une méthode systématique et rationnelle;
- les autres charges fixes et variables directement attribuables à l'exécution des contrats d'assurance;
- les frais de placement engagés dans le cadre des activités d'investissement relativement aux éléments sous-jacents, comme les soldes des comptes de produits d'assurance vie universelle et des fonds distincts, qui sont également inclus dans les flux de trésorerie d'exécution;
- l'incidence des fonds retenus pour les contrats de réassurance émis afin de gérer le risque de crédit.

Marge sur services contractuels

La MSC d'un groupe de contrats d'assurance représente le profit non acquis que la compagnie s'attend à comptabiliser dans l'avenir à mesure qu'elle fournira les services prévus à ces contrats.

Lors de la comptabilisation initiale d'un groupe de contrats d'assurance, si le total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition et des flux de trésorerie ayant lieu à cette date constitue une entrée nette, le groupe de contrats n'est pas déficitaire. Dans ce cas, la MSC correspond à un montant égal et opposé à l'entrée nette, ce qui n'entraîne aucun bénéfice net ni aucune charge nette à la comptabilisation initiale.

Taux d'actualisation

La compagnie évalue la valeur temps de l'argent au moyen de taux d'actualisation qui sont conformes aux prix de marché observables et qui reflètent les caractéristiques de liquidité des contrats d'assurance. Ces taux excluent l'effet des facteurs qui influent sur ces prix de marché observables, mais pas sur les flux de trésorerie futurs des contrats d'assurance (p. ex., le risque de crédit).

La compagnie applique l'approche descendante pour les passifs au titre des contrats d'assurance couverts par des actifs. Selon cette approche, les taux d'actualisation sont estimés en partant de la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence qui reflète étroitement les caractéristiques de durée, de monnaie et de liquidité des flux de trésorerie d'assurance, puis en excluant l'incidence des risques (p. ex., le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie des contrats d'assurance. La compagnie utilise les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance comme portefeuille de référence pour déterminer les taux d'actualisation, au cours de la période observable, alors que les taux d'actualisation pour la période non observable sont basés sur un taux d'investissement ultime. Dans les cas où les actifs à revenu fixe soutenant les passifs au titre des contrats d'assurance ne reflètent pas adéquatement les caractéristiques d'illiquidité du passif, un ajustement supplémentaire est apporté au taux d'actualisation.

Dans les cas où il n'y a aucun actif qui couvre les passifs, la compagnie applique une approche ascendante dans sa détermination du taux d'actualisation. Cette approche utilise un taux sans risque majoré d'un écart afin de refléter les caractéristiques de liquidité des passifs. Les taux sans risque sont établis en fonction de la valeur de titres de créance d'État très liquides libellés dans la même monnaie que celle des passifs au titre du contrat d'assurance, et l'écart est tiré d'un élément de référence externe.

Ajustement au titre du risque

L'ajustement au titre du risque non financier représente l'indemnité que la compagnie exige pour la prise en charge de l'incertitude entourant le montant et le calendrier des flux de trésorerie de contrats d'assurance en raison du risque non financier. La compagnie estime la distribution de probabilité pour chaque risque non financier et applique une méthode matricielle de diversification pour déterminer le niveau de confiance relatif à l'ajustement au titre du risque. Le niveau de confiance cible de la compagnie se situe entre le 85^e et le 90^e centile. L'ajustement au titre du risque est calculé en appliquant une marge aux hypothèses non financières.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

Les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont occasionnés par les activités de vente et de souscription requises dans la création d'un groupe de contrats.

Les actifs ou les passifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition sont comptabilisés avant la comptabilisation des contrats d'assurance correspondants et sont inclus dans la valeur comptable de groupes de contrats d'assurance émis connexes. La direction exerce son jugement pour déterminer les coûts qui sont directement attribuables à l'émission d'un groupe de contrats et la tranche de ces coûts qui est affectée aux groupes de contrats en raison des renouvellements prévus.

L'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition est soumis à un test de dépréciation tous les ans, ou plus souvent si les faits et circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation. Lors du test de dépréciation, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées nettes de trésorerie attendues pour le groupe de contrats d'assurance connexe.

De plus, si une partie de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition a été affectée aux renouvellements futurs du groupe de contrats connexe, la valeur comptable de l'actif est comparée aux entrées de trésorerie nettes attendues pour ces renouvellements prévus. Si la valeur comptable excède les entrées de trésorerie nettes attendues décrites ci-dessus, une perte est comptabilisée dans les résultats des activités d'assurance. Dans le cas où les faits et circonstances indiquent que l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition n'est plus déprécié, la perte de valeur est reprise, en entier ou en partie.

Évaluation ultérieure

La valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance à chaque date de clôture correspond à la somme du passif au titre de la couverture restante et du passif au titre des sinistres survenus.

- Le passif au titre de la couverture restante se compose des flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront fournis en vertu des contrats au cours de périodes futures et de toute MSC restante à cette date.
- Le passif au titre des sinistres survenus se compose des flux de trésorerie d'exécution afférents aux sinistres déjà survenus et aux frais déjà engagés qui n'ont toutefois pas encore été déboursés, y compris les sinistres survenus, mais non encore déclarés.

Les flux de trésorerie d'exécution pour les groupes de contrats d'assurance sont évalués à la date de clôture au moyen des estimations à jour des flux de trésorerie futurs, des taux d'actualisation courants et des estimations à jour de l'ajustement au titre du risque non financier.

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- la MSC des nouveaux contrats ajoutés au groupe au cours de la période;
- l'intérêt capitalisé sur la valeur comptable de la MSC au cours de la période, qui est évalué au moyen des taux d'actualisation applicables aux flux de trésorerie nominaux qui ne varient pas en fonction des rendements d'éléments sous-jacents déterminés lors de la comptabilisation initiale;
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs (évalués au moyen de taux d'actualisation applicables lors de la comptabilisation), sauf dans la mesure où :
 - toute augmentation des flux de trésorerie d'exécution excède la valeur comptable de la MSC, auquel cas l'excédent est comptabilisé à titre de perte dans les états consolidés du résultat net et crée un élément de perte; ou
 - toute diminution des flux de trésorerie d'exécution est affectée à l'élément de perte, ce qui entraîne la reprise des pertes comptabilisées antérieurement dans les états consolidés du résultat net;
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs qui donnent lieu à un ajustement de la MSC se composent des éléments suivants :

- les ajustements liés à l'expérience découlant des primes et des flux de trésorerie liés aux primes reçus au cours de la période qui se rapportent aux services futurs;
- les variations dans les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs et de l'ajustement au titre du risque pour le passif au titre de la couverture restante, évaluées à l'aide des taux d'actualisation déterminés lors de la comptabilisation initiale, sauf celles qui se rapportent à l'effet des variations de la valeur temps de l'argent et des risques financiers;
- les écarts entre les composants investissements qui n'ont pas été séparés du contrat dont la compagnie s'attendait à ce qu'ils deviennent dus au cours de la période (après avoir tenu compte de la variation de l'expérience financière) et les composants investissements qui deviennent réellement dus au cours de la période, selon une évaluation au moyen des taux d'actualisation déterminés au moment de la comptabilisation initiale.

Les variations des flux de trésorerie discrétionnaires futurs attendus sont considérées comme une hypothèse liée aux services futurs et elles entraînent donc un ajustement de la MSC.

Les variations des flux de trésorerie d'exécution qui sont liées aux services fournis au cours de la période ou aux services passés sont comptabilisées dans les résultats des activités d'assurance dans les états consolidés du résultat net. Les variations qui se rapportent à l'effet de la valeur temps de l'argent et des risques financiers sont comptabilisées dans les produits financiers ou les charges financières d'assurance.

Méthode fondée sur les honoraires variables

La compagnie applique ce modèle aux contrats avec participation directe, comme l'assurance avec participation et les affaires de fonds distincts assortis de garanties d'assurance, pour lesquels un rendement d'investissement est fourni au titulaire de polices en fonction d'un ensemble d'éléments défini (p. ex. un portefeuille d'actifs).

Comptabilisation

La compagnie comptabilisera un contrat d'assurance selon la MHV s'il remplit toutes les conditions suivantes au moment de la comptabilisation initiale :

- le titulaire de polices a droit à une part d'un portefeuille d'éléments sous-jacents clairement défini;
- la compagnie s'attend à verser au titulaire de polices une somme correspondant à une part substantielle du rendement obtenu sur les éléments sous-jacents;
- la proportion substantielle des flux de trésorerie que la compagnie s'attend à verser aux titulaires de polices devrait varier en fonction des flux de trésorerie provenant des éléments sous-jacents.

La compagnie effectue le test d'applicabilité à l'égard de la MHV au moment de la comptabilisation initiale.

Évaluation initiale

De façon similaire au procédé du MEG, l'évaluation initiale des passifs au titre des contrats d'assurance en vertu de la MHV correspond aux flux de trésorerie d'exécution plus la MSC.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation ultérieure

Dans le cas d'un groupe de contrats d'assurance auquel s'applique la MHV, la valeur comptable de la MSC du groupe à la date de clôture de la période de présentation de l'information financière correspond à la valeur comptable à la date d'ouverture de la période de présentation de l'information financière, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- l'incidence des nouveaux contrats ajoutés au groupe;
- la quote-part revenant à la compagnie de la variation de la juste valeur des éléments sous-jacents, sauf dans la mesure où :
 - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - la quote-part revenant à la compagnie d'une diminution de la juste valeur des éléments sous-jacents excède la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - la quote-part revenant à la compagnie d'une augmentation de la juste valeur des éléments sous-jacents permet de reprendre le montant comptabilisé antérieurement comme une perte.
- les variations des flux de trésorerie d'exécution liés à des services futurs, sauf dans la mesure où :
 - la compagnie a déjà consigné un objectif et une stratégie de gestion des risques liés à l'utilisation de dérivés pour atténuer le risque financier découlant des contrats d'assurance, comme elle le fait pour les contrats sur les actifs assurés;
 - les augmentations des flux de trésorerie d'exécution excèdent la valeur comptable de la marge sur services contractuels, ce qui donne lieu à une perte; ou
 - les diminutions des flux de trésorerie d'exécution sont affectées à l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante.
- l'effet des écarts de change sur la MSC;
- le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les services fournis au cours de la période.

Atténuation des risques

La compagnie a recours à des dérivés pour atténuer les risques financiers découlant des garanties intégrées dans certains de ses contrats d'assurance avec participation directe. Les dérivés entrent dans le champ d'application d'IFRS 9, et les variations de leur juste valeur sont reflétées dans les états consolidés du résultat net. Dans le cadre des activités d'atténuation des risques, l'incidence financière sur les garanties incorporées dans ces contrats avec participation directe n'entraîne pas d'ajustement de la MSC et elle est également reflétée dans les états consolidés du résultat net.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie applique ce modèle à ses produits d'assurance à court terme, tels que l'assurance vie et l'assurance maladie collectives.

Comptabilisation

Contrats dont la période de couverture n'excède pas un an

La compagnie applique la MRP dans son évaluation du passif au titre de la couverture restante des contrats d'assurance dont la période de couverture n'excède pas un an.

Contrats dont la période de couverture excède un an

La compagnie applique la MRP aux contrats dont les périodes de couverture sont de plus de un an, et qui sont relativement stables et dont les flux de trésorerie d'exécution varient peu. La faible variabilité des flux de trésorerie d'exécution indique qu'il n'y a pas d'écart significatif entre l'évaluation du passif au titre de la couverture restante en vertu de la MRP et celle en vertu du MEG. En règle générale, cela s'applique aux produits assortis de garanties de taux allant de 2 à 5 ans.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Les nouveaux groupes de contrats d'assurance sont examinés pour déterminer s'ils peuvent être évalués au moyen de la MRP au moment de la comptabilisation initiale.

Les tests d'admissibilité pour la MRP ne seront pas réalisés ultérieurement après la comptabilisation initiale, à moins que des changements substantiels ne soient apportés aux modalités des groupes de contrats d'assurance.

Évaluation

Évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante

Au moment de la comptabilisation initiale, l'évaluation initiale du passif au titre de la couverture restante correspond aux primes reçues au cours de la période, moins les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition qui ne sont pas passés en charges, plus ou moins tout montant découlant de la décomptabilisation d'un actif ou d'un passif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, qui représente les coûts d'acquisition payés avant la comptabilisation des contrats.

Les frais d'acquisition sont inclus dans les flux de trésorerie d'exécution du passif et sont répartis dans le périmètre du contrat de manière linéaire. Pour les contrats dont les renouvellements futurs sont attendus, une partie des frais d'acquisition sont inscrits à l'actif et différés jusqu'à ce que les renouvellements futurs de contrats soient comptabilisés.

Les flux de trésorerie d'exécution des contrats dont les périodes de couverture excèdent un an sont actualisés afin de refléter l'incidence du risque financier sur le contrat. Les taux d'actualisation utilisés reflètent les caractéristiques des flux de trésorerie au titre des contrats. Dans le cas des contrats pour lesquels les primes sont reçues dans l'année qui suit la période de couverture, la compagnie a choisi de ne pas ajuster le passif pour refléter la valeur temps de l'argent.

Évaluation ultérieure

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, l'évaluation par la compagnie du passif au titre de la couverture restante pour les contrats en vertu de la MRP correspond à la valeur comptable du passif au titre de la couverture restante au début de la période, ajustée pour tenir compte des éléments suivants :

- ajouter les primes reçues au cours de la période;
- déduire les flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au cours de la période qui n'ont pas été directement passés en charges;
- ajouter l'amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, plus les ajustements apportés à un composant financement;
- déduire le montant comptabilisé dans les produits des activités d'assurance pour les couvertures fournies au cours de la période;
- déduire les composants investissement payés ou transférés au passif au titre des sinistres survenus.

Si les circonstances indiquent qu'un contrat en vertu de la MRP est devenu déficitaire, une perte est immédiatement comptabilisée dans les états consolidés du résultat net, et un composant distinct du passif au titre de la couverture restante est créé pour comptabiliser cet élément de perte. La perte correspond à l'écart entre les flux de trésorerie d'exécution liés à la couverture restante du groupe et la valeur comptable actuelle du passif au titre de la couverture restante, en fonction de la méthode d'évaluation décrite ci-dessus.

Le passif au titre des sinistres survenus est évalué selon la même approche que le MEG, soit au moyen des flux de trésorerie d'exécution liés aux sinistres survenus. Lorsqu'il est prévu que les sinistres soient réglés moins de un an après qu'ils soient survenus, la compagnie a choisi de ne pas actualiser le passif au titre des sinistres survenus.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Évaluation des contrats de réassurance détenus

Modèle d'évaluation général

Les méthodes comptables utilisées pour évaluer un groupe de contrats d'assurance en vertu du MEG s'appliquent à l'évaluation d'un groupe de contrats de réassurance détenus, en tenant compte des modifications suivantes :

- La valeur comptable d'un groupe de contrats de réassurance détenus à chaque date de clôture correspond à la somme du composant de couverture restante et du composant de sinistres survenus. Le composant de couverture restante se compose des éléments suivants :
 - les flux de trésorerie d'exécution liés aux services qui seront reçus en vertu des contrats au cours de périodes futures;
 - toute MSC restante à cette date.

La compagnie évalue les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs à partir d'hypothèses qui cadrent avec celles qu'elle utilise pour évaluer les estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs pour les contrats d'assurance sous-jacents, et un ajustement est appliqué pour tenir compte de tout risque de non-exécution par le réassureur. L'incidence du risque de non-exécution par le réassureur est évaluée à chaque date de clôture, et l'incidence des variations du risque de non-exécution est comptabilisée dans les états consolidés du résultat net.

L'ajustement au titre du risque non financier correspond au montant du risque transféré par la compagnie au réassureur.

Au moment de la comptabilisation initiale, la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus représente un coût net ou un profit net à l'achat de réassurance. Elle correspond à un montant égal et opposé au total des flux de trésorerie d'exécution, des actifs décomptabilisés pour les flux de trésorerie survenus avant la comptabilisation du groupe, des flux de trésorerie ayant lieu à cette date et des produits comptabilisés dans les états consolidés du résultat net en raison des contrats sous-jacents déficitaires comptabilisés à cette date. Toutefois, si le coût net de l'achat d'une couverture de réassurance est lié à des événements assurés survenus avant l'achat du groupe, la compagnie comptabilise immédiatement ce coût en tant que charge dans les états consolidés du résultat net.

La compagnie ajuste la valeur comptable de la MSC d'un groupe de contrats de réassurance détenus à la fin de la période de présentation de l'information financière afin de refléter les variations des flux de trésorerie d'exécution en appliquant la même méthode que celle utilisée pour les contrats d'assurance émis, sauf lorsque le contrat sous-jacent est déficitaire et que la variation des flux de trésorerie d'exécution pour les contrats d'assurance sous-jacents est comptabilisée en résultat net en ajustant l'élément de perte. Les variations respectives des contrats de réassurance détenus sont aussi comptabilisées en résultat net (ajustement du composant recouvrement de perte).

Les fonds détenus en vertu de contrats de réassurance détenus dans le but de gérer le risque de crédit sont inclus dans la valeur comptable de l'actif au titre des contrats de réassurance détenus.

Méthode de la répartition des primes

La compagnie détient des contrats de réassurance pour les contrats d'assurance avec participation directe qu'elle émet. Les contrats de réassurance détenus dont les contrats avec participation directe sous-jacents sont évalués en vertu de la MRP sont également classés et évalués en vertu de la MRP.

Contrats d'assurance sous-jacents déficitaires

La compagnie ajuste la MSC du groupe auquel le contrat de réassurance détenu appartient et, par conséquent, comptabilise les produits lorsqu'elle comptabilise une perte au moment de la comptabilisation initiale de contrats sous-jacents déficitaires, si le contrat de réassurance détenu est conclu au plus tard au moment de la comptabilisation des contrats sous-jacents déficitaires. L'ajustement à la MSC est déterminé en multipliant :

- le montant de la perte liée aux contrats sous-jacents par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer au titre des contrats de réassurance détenus.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Dans le cas des contrats de réassurance détenus que la compagnie acquiert dans le cadre d'un transfert de contrats ou d'un regroupement d'entreprises couvrant des contrats sous-jacents déficitaires, l'ajustement de la MSC est calculé en multipliant :

- le montant de l'élément de perte lié aux contrats sous-jacents à la date d'acquisition par
- le pourcentage de sinistres relatifs aux contrats sous-jacents que la compagnie s'attend à recouvrer à la date d'acquisition au titre des contrats de réassurance détenus.

Un composant recouvrement de perte est créé ou ajusté pour le groupe de contrats de réassurance détenus afin de refléter l'ajustement à la MSC, qui détermine les montants qui sont présentés ultérieurement dans les états consolidés du résultat net en tant qu'ajustements à la baisse du recouvrement de perte découlant des contrats de réassurance détenus et qui sont exclus de la répartition des primes de réassurance payées dans les charges nettes liées aux contrats de réassurance détenus.

Unités de couverture

Amortissement de la marge sur services contractuels

La MSC est un composant du groupe de contrats d'assurance qui représente le profit non acquis que la compagnie comptabilisera à la suite de la prestation de services dans l'avenir. Le montant relatif à la MSC pour un groupe de contrats d'assurance est comptabilisé dans les états consolidés du résultat net dans les produits des activités d'assurance pour chaque période afin de refléter les services fournis au titre du groupe de contrats d'assurance au cours de la période. Le montant comptabilisé dans les états consolidés du résultat net pour la période considérée est déterminé en identifiant les unités de couverture du groupe et en affectant la MSC à la fin de la période à chaque unité de couverture fournie au cours de la période considérée et qui devrait être fournie au cours des périodes ultérieures.

Le nombre d'unités de couverture d'un groupe correspond au volume de couverture fourni par les contrats du groupe, qui est déterminé en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.

Dans le cas des contrats de réassurance émis, le nombre d'unités de couverture d'un groupe reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Dans le cas des contrats de réassurance détenus, l'amortissement de la MSC est similaire à celui des contrats de réassurance émis et reflète les tendances prévues en matière de tarification des contrats sous-jacents, car le niveau de service fourni dépend du nombre de contrats sous-jacents en vigueur.

Produits des activités d'assurance

Les produits des activités d'assurance de la compagnie représentent la prestation des services se rapportant à un groupe de contrats d'assurance par un montant qui correspond à la contrepartie à laquelle la compagnie s'attend à avoir droit en échange de ces services. Les produits des activités d'assurance tirés d'un groupe de contrats d'assurance correspondent donc à la partie pertinente, pour la période, du total de la contrepartie pour les contrats (c.-à-d. le montant des primes versées à la compagnie, ajusté pour tenir compte de l'effet du financement, soit la valeur temps de l'argent, et pour exclure les composants investissements).

Produits financiers ou charges financières d'assurance

Les produits financiers ou les charges financières d'assurance sont constitués de la variation de la valeur comptable du groupe de contrats d'assurance qui découle de ce qui suit :

- l'effet de la valeur temps de l'argent et de ses variations;
- l'effet du risque financier et de ses variations.

La compagnie a choisi de comptabiliser les produits financiers ou les charges financières d'assurance dans les états consolidés du résultat net.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Produits nets ou charges nettes liés à des contrats de réassurance détenus

La compagnie présente séparément dans les états consolidés du résultat net les montants qu'elle s'attend à recouvrer auprès des réassureurs, ainsi que la répartition des primes de réassurance payées. La compagnie traite les flux de trésorerie liés à la réassurance qui dépendent de la survenance de sinistres couverts par les contrats sous-jacents comme faisant partie des indemnités dont le contrat de réassurance détenu prévoit le remboursement, et elle exclut les composants investissement et les commissions de la répartition des primes de réassurance payées présentée dans les états consolidés du résultat net. Les montants liés au recouvrement de pertes découlant de la réassurance de contrats avec participation directe déficitaires sont inclus à titre de montants recouvrables auprès du réassureur.

Modifications et décomptabilisation de contrats

Modifications de contrats

Lorsque les modalités d'un contrat d'assurance sont modifiées, la compagnie évalue si la modification est suffisamment substantielle pour donner lieu à la décomptabilisation du contrat initial et à la comptabilisation d'un nouveau contrat modifié, comme s'il avait été conclu pour la première fois. Si la modification du contrat n'entraîne pas une nouvelle comptabilisation de celui-ci, l'effet de la modification est traité comme un changement dans les estimations des flux de trésorerie d'exécution, qui est inscrit comme un ajustement lié à l'expérience au titre du contrat existant.

Décomptabilisation de contrats

La compagnie décomptabilise un contrat lorsqu'il est éteint, c'est-à-dire lorsque les obligations qui y sont précisées expirent ou qu'elles sont acquittées ou résiliées.

Les actions suivantes sont entreprises lorsqu'un contrat d'assurance non comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé d'un groupe de contrats d'assurance :

- les flux de trésorerie d'exécution affectés au groupe sont ajustés pour éliminer ceux qui ont trait aux droits et aux obligations décomptabilisés;
- la MSC du groupe est ajustée pour tenir compte de la variation des flux de trésorerie d'exécution, sauf si ces variations sont affectées à un élément de perte;
- le nombre d'unités de couverture pour la couverture restante prévue est ajusté pour refléter les unités de couverture décomptabilisées du groupe.

Si un contrat est décomptabilisé parce qu'il est transféré à un tiers, la MSC est également ajustée pour tenir compte de la prime demandée par le tiers, à moins que le groupe ne soit déficitaire.

Lorsqu'un contrat d'assurance comptabilisé en vertu de la MRP est décomptabilisé, les ajustements apportés aux flux de trésorerie d'exécution visant à supprimer les droits et obligations connexes et à comptabiliser l'incidence de la décomptabilisation donnent lieu à l'imputation immédiate des montants suivants aux états consolidés du résultat net :

- si le contrat est éteint : l'écart net entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et les autres flux de trésorerie résultant de l'extinction;
- si le contrat est transféré à un tiers : l'écart entre la partie décomptabilisée du passif au titre de la couverture restante du contrat initial et la prime demandée par le tiers.

Autres changements de méthodes comptables

La compagnie a adopté les modifications aux normes IFRS pour IAS 1, *Présentation des états financiers*, IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, et IAS 12, *Impôts sur le résultat*, qui sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2023. L'adoption de ces modifications n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers de la compagnie.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations, d'hypothèses et de jugements importants – Application d'IFRS 17 et d'IFRS 9

Aux fins de la préparation des présents états financiers, la direction doit porter des jugements importants, faire des estimations importantes et formuler des hypothèses importantes qui influent sur les montants présentés de l'actif, du passif, du bénéfice net et sur l'information fournie à leur sujet. Bien que ces jugements et estimations comportent un degré d'incertitude inhérente, la direction est d'avis que les montants présentés sont raisonnables. Les principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et les secteurs où des jugements importants ont été portés sont décrits dans les méthodes comptables concernées, présentées à la note 2 des états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022. Les estimations, hypothèses et jugements importants qui ont changé ou qui sont nouveaux en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9 comprennent les suivants :

- La direction exerce son jugement pour évaluer le classement des contrats d'assurance et des contrats de réassurance afin de déterminer si ces derniers doivent être comptabilisés à titre de contrats d'assurance, de contrats d'investissement ou de contrats de service.
- Les hypothèses actuarielles, comme la mortalité, la longévité, la morbidité, les charges et le comportement des titulaires de polices, qui sont utilisées dans l'évaluation des passifs au titre des contrats d'assurance et à certains contrats d'investissement reposent sur des jugements importants et sur des estimations importantes (note 10).
- La direction exerce son jugement lorsqu'elle détermine les unités de couverture qui se fondent sur une estimation du volume de couverture fourni par les contrats d'un groupe, en tenant compte du volume de prestations fourni et de la durée de couverture prévue.
- Lorsqu'elle détermine les taux d'actualisation à appliquer à la plupart des flux de trésorerie des passifs au titre des contrats d'assurance, la compagnie utilise généralement l'approche descendante pour les flux de trésorerie liés aux contrats sans participation qui ne sont pas tributaires d'éléments sous-jacents. En appliquant cette approche, la compagnie utilise la courbe de rendement implicite d'un portefeuille d'actifs de référence et ajuste celle-ci pour exclure l'incidence des risques (p. ex. le risque de crédit) présents dans les flux de trésorerie des instruments financiers qui font partie du portefeuille de référence, mais non dans les flux de trésorerie générés par les activités d'assurance. L'une des principales sources d'incertitudes relatives aux estimations concerne les primes de risque de crédit du marché des éléments sous-jacents qui ne sont pertinents que pour les actifs compris dans le portefeuille de référence, mais pas pour les contrats sans participation. Pour certains produits, les taux d'actualisation sont établis selon une approche ascendante, fondés sur des taux sans risque, majorés d'une prime d'illiquidité, ce qui requiert l'exercice du jugement.

2. Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables (suite)

La compagnie applique les taux suivants pour actualiser les flux de trésorerie, en fonction des principales devises :

	Année 1				Année 5				Année 10				Année 15				Année 20			
	31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022		31 mars 2023		31 déc. 2022	
	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max	Min	Max
Contrats d'assurance émis																				
\$ CA	5,8	% 6,2	% 6,0	% 6,3	% 4,1	% 4,4	% 4,4	% 4,8	% 4,7	% 5,1	% 5,0	% 5,3	% 5,3	% 5,7	% 5,2	% 5,5	% 5,1	% 5,5	% 5,0	% 5,3
\$ US	5,7	% 5,9	% 5,8	% 6,0	% 4,2	% 4,3	% 4,7	% 4,9	% 4,4	% 4,6	% 5,2	% 5,3	% 5,1	% 5,2	% 5,4	% 5,5	% 6,8	% 7,0	% 7,0	% 7,2
€	3,0	% 4,6	% 2,5	% 4,1	% 2,3	% 3,9	% 2,8	% 4,4	% 2,8	% 4,4	% 3,0	% 4,6	% 3,2	% 4,8	% 3,2	% 4,8	% 2,6	% 4,2	% 2,6	% 4,2
£	4,4	% 6,1	% 4,0	% 5,6	% 3,6	% 5,3	% 4,1	% 5,7	% 4,5	% 6,2	% 4,8	% 6,4	% 5,3	% 7,0	% 5,5	% 7,0	% 4,9	% 6,6	% 4,9	% 6,4
Contrats de réassurance émis																				
\$ CA	4,6	% 6,2	% 4,9	% 6,3	% 2,9	% 4,4	% 3,3	% 4,8	% 3,5	% 5,0	% 3,8	% 5,3	% 4,1	% 5,7	% 4,0	% 5,5	% 3,9	% 5,5	% 3,9	% 5,3
\$ US	5,6	% 6,3	% 5,8	% 6,4	% 4,1	% 4,8	% 4,7	% 5,3	% 4,3	% 5,0	% 5,1	% 5,7	% 5,0	% 5,6	% 5,3	% 5,9	% 6,7	% 7,4	% 7,0	% 7,6
€	3,0	% 4,6	% 2,5	% 4,2	% 2,3	% 3,9	% 2,8	% 4,5	% 2,8	% 4,4	% 3,0	% 4,7	% 3,2	% 4,8	% 3,2	% 4,9	% 2,6	% 4,2	% 2,6	% 4,3
£	4,4	% 5,8	% 4,0	% 5,3	% 3,6	% 5,0	% 4,1	% 5,4	% 4,5	% 5,8	% 4,8	% 6,1	% 5,3	% 6,6	% 5,5	% 6,7	% 4,9	% 6,2	% 4,9	% 6,1

Les taux à terme présentés dans le tableau ci-dessus sont calculés en fonction des taux d'intérêt en vigueur observés dans leurs marchés respectifs. Lorsque les taux d'intérêt ne sont pas observables, la courbe de rendement utilisée pour actualiser les flux de trésorerie passe à un taux ultime qui se compose d'un taux sans risque et d'une prime d'illiquidité. Ces montants sont établis en fonction de données historiques.

- Lorsqu'elle détermine l'ajustement au titre du risque, la compagnie exerce considérablement son jugement pour estimer la distribution de probabilité de chaque risque non financier et elle applique la matrice de diversification pour établir le niveau de confiance.
- La détermination du caractère déficitaire d'un contrat ou d'un groupe de contrats est fondée sur les attentes à la date de comptabilisation initiale, les attentes à l'égard des flux de trésorerie d'exécution étant déterminées sur une base pondérée selon les probabilités. La compagnie détermine qu'elle a obtenu suffisamment d'informations raisonnables et justifiables nécessaires pour faire cette évaluation. La compagnie exerce son jugement pour déterminer à quel niveau de granularité les informations qu'elle détient sont suffisantes pour conclure que tous les contrats d'un même ensemble feront partie du même groupe.
- Dans le cas des contrats émis plusieurs années avant la date d'entrée en vigueur d'IFRS 17, la compagnie a exercé un jugement important pour déterminer qu'il était impraticable d'obtenir des informations raisonnables et justifiables pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale sans coût ou effort excessif.
- L'évaluation des pertes de valeur des actifs financiers pertinents en vertu d'IFRS 9 nécessite l'exercice du jugement, en particulier dans le cadre de l'estimation des montants et des échéances des flux de trésorerie futurs pour déterminer les pertes de valeur et de l'appréciation d'une augmentation importante du risque de crédit.

Méthodes comptables futures

La compagnie surveille activement les modifications des normes IFRS qui sont proposées et publiées par l'IASB afin de déterminer l'incidence qu'elles pourraient avoir sur elle. Aucune nouvelle norme n'a été publiée et aucun changement important n'a été apporté aux méthodes comptables futures présentées dans les états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition

IFRS 17

IFRS 17 apporte des changements importants à la présentation des états financiers de la compagnie. Les portefeuilles de contrats d'assurance émis et de contrats de réassurance détenus qui sont des actifs et des passifs sont présentés séparément, respectivement.

IFRS 17 présente également d'importantes différences en matière d'évaluation, notamment les suivantes :

- reclassement de contrats d'assurance en contrats d'investissement;
- établissement de la MSC pour les polices en vigueur;
- incidence nette de l'élimination des marges pour écarts défavorables et de l'établissement d'un ajustement au titre du risque non financier;
- ajustement pour tenir compte de la différence entre les taux d'actualisation utilisés;
- ajustement pour tenir compte des charges non attribuables;
- autres incidences sur l'évaluation.

Au moment de la transition à IFRS 17, l'entité est tenue d'appliquer la norme de façon rétrospective, à moins que ce ne soit impraticable, auquel cas l'entité devra opter pour l'application rétrospective modifiée ou l'approche fondée sur la juste valeur.

L'application rétrospective intégrale exige que la compagnie applique les indications présentées dans IFRS 17 comme si elle avait toujours appliqué IFRS 17. L'application rétrospective serait considérée comme impraticable dans les situations suivantes :

- Il a été impossible d'obtenir des données historiques suffisamment détaillées en déployant des efforts raisonnables.
- Il a été impossible d'établir les estimations suffisamment détaillées qui sont nécessaires pour effectuer l'évaluation sans avoir recours à des connaissances a posteriori, ou il a été impossible d'exercer un jugement professionnel à ces estimations conformément aux exigences d'IFRS 17 ou aux interprétations et aux politiques établies de la compagnie.

La compagnie a effectué une évaluation de la date de séparation des périodes (par région et par produit) pour déterminer les contrats qui sont visés par l'application rétrospective intégrale. La compagnie met en œuvre l'application rétrospective intégrale pour tous les contrats d'assurance identifiés, à moins que ce ne soit impraticable, c'est-à-dire lorsqu'il est impossible d'obtenir les informations raisonnables et justifiables nécessaires pour mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

Selon l'approche fondée sur la juste valeur, la MSC ou l'élément de perte du passif au titre de la couverture restante est déterminé d'après la différence entre la juste valeur d'un groupe de contrats d'assurance à la date de transition et les flux de trésorerie d'exécution évalués à cette date. La compagnie a appliqué l'approche fondée sur la juste valeur aux contrats pour lesquels il était impossible de mettre en œuvre l'application rétrospective intégrale.

IFRS 9

IFRS 9 apporte des changements qui portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers ainsi que sur le passage d'un modèle des pertes subies en vertu d'IAS 39 à un modèle des pertes de crédit attendues pour déterminer les corrections de valeur pour pertes de crédit.

À l'adoption d'IFRS 9, la compagnie a choisi de présenter des informations comparatives à l'égard de ses actifs financiers comme si les exigences d'IFRS 9 en matière de classement et d'évaluation avaient été appliquées au cours de la période comparative, comme le permet la modification apportée à IFRS 17 et publiée par l'IASB en décembre 2021.

Les changements de méthodes comptables découlant de l'adoption de ces normes ont eu une incidence sur le solde d'ouverture de la composante capitaux propres de la compagnie.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Le tableau de rapprochement suivant portant sur le bilan d'ouverture présente l'incidence quantitative de la transition à IFRS 17 et à IFRS 9.

Vue résumée du bilan	Montants présentés en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39 au 31 décembre 2021	Reclassement dans l'actif ou le passif	Évaluation selon la superposition liée à IFRS 9	Évaluation selon IFRS 17	Impôt sur le résultat	Montants retraités du bilan selon IFRS 17 et IFRS 9 au 1 ^{er} janvier 2022
Actif						
Obligations	140 612 \$	— \$	2 043 \$	— \$	— \$	142 655 \$
Prêts hypothécaires	28 852	—	505	—	—	29 357
Actions	14 183	16	26	—	—	14 225
Actifs au titre des contrats d'assurance	—	1 533	—	—	—	1 533
Autres actifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	67 677	(18 723)	—	697	269	49 920
Autres actifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	21 745	—	—	—	—	21 745
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	—	—	—	—	357 419
Total de l'actif	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$
Passif						
Passifs au titre des contrats d'assurance	208 378 \$	(57 284) \$	— \$	6 816 \$	— \$	157 910 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	12 455	41 239	—	—	—	53 694
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	—	1 290	—	—	—	1 290
Autres passifs touchés par IFRS 17 et IFRS 9	11 726	(1 874)	—	—	(413)	9 439
Autres passifs non touchés par IFRS 17 et IFRS 9	10 027	—	—	—	—	10 027
Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	357 419	(357 419)	—	—	—	—
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	—	65 253	—	—	—	65 253
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds	—	292 166	—	—	—	292 166
Total du passif	600 005	(16 629)	—	6 816	(413)	589 779
Total des capitaux propres	30 483	(545)	2 574	(6 119)	682	27 075
Total du passif et des capitaux propres	630 488 \$	(17 174) \$	2 574 \$	697 \$	269 \$	616 854 \$

L'adoption d'IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9 se sont traduites par une réduction globale du total de l'actif de 13,6 G\$, du total du passif de 10,2 G\$ et du total des capitaux propres de 3,4 G\$, par rapport au bilan de transition au 1^{er} janvier 2022.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Les reclassements d'actifs et de passifs découlent des changements apportés aux regroupements de certains actifs et passifs. Les reclassements importants comprennent des avances consenties aux titulaires de polices de 8,3 G\$, des fonds détenus par des assureurs cédants de 7,9 G\$ et des primes en voie de recouvrement de 1,9 G\$ reclassés dans les passifs au titre des contrats d'assurance. De plus, des passifs au titre des contrats d'assurance d'un montant de 40,5 G\$ ont été reclassés dans les passifs au titre des contrats d'investissement, et des actifs au titre des contrats d'assurance de 1,5 G\$ et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus de 1,3 G\$ ont été établis. Les passifs pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ont été présentés de manière distincte dans les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement.

Les ajustements liés à IFRS 9 ont principalement donné lieu à une augmentation du total de l'actif de 2,6 G\$ en raison d'un changement de désignation de certaines obligations et de certains prêts hypothécaires détenus au coût amorti selon IAS 39, qui sont maintenant détenus à la juste valeur par le biais du résultat net selon IFRS 9.

Les ajustements liés à IFRS 17 ont principalement donné lieu à une augmentation de 6,8 G\$ des passifs au titre des contrats d'assurance, qui s'explique principalement par la mise en place de la MSC pour les contrats en vigueur de 5,9 G\$ relativement au compte de l'actionnaire et de 2,6 G\$ relativement au compte de participation, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence de 2,0 G\$ de la transition d'IFRS 4 à IFRS 17 pour ce qui est des ajustements au titre du risque. Cela ne comprend pas la MSC pour les affaires relatives aux fonds distincts en vigueur, qui n'a pas d'incidence significative sur le capital.

Le total des capitaux propres a diminué de 3,4 G\$, soit de 3,1 G\$ pour le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire, de 0,2 G\$ pour le surplus attribuable au compte de participation et de 0,1 G\$ pour le cumul des autres éléments du résultat global.

Le surplus cumulé attribuable au compte de l'actionnaire a diminué de 3,1 G\$, principalement en raison de la mise en place de la MSC de 6,3 G\$ et de l'ajustement pour tenir compte des différences du taux d'actualisation de 1,9 G\$, facteurs contrebalancés par des augmentations attribuables à la transition des ajustements au titre du risque d'IFRS 4 vers IFRS 17 de 2,0 G\$ et à l'incidence de la première application de la superposition liée à IFRS 9 de 2,2 G\$. Toutes les autres incidences, y compris l'impôt, les ajustements liés aux charges non attribuables et les reclassements, ont donné lieu à une augmentation totale de 0,9 G\$.

La diminution de 0,2 G\$ du surplus attribuable au compte de participation s'explique par l'incidence de la première application d'IFRS 17 de 0,7 G\$, facteur contrebalancé par l'effet de la superposition liée à IFRS 9 de 0,5 G\$.

Le cumul des autres éléments du résultat global a diminué de 0,1 G\$ en raison de l'incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9.

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Rapprochement du résultat net consolidé selon IFRS 4 et IAS 39 et selon IFRS 17 et la superposition liée à IFRS 9

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022
Résultat net en vertu d'IFRS 4 et d'IAS 39, présenté antérieurement	3 219 \$
Incidence de la première application d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9 :	
Report de profits attribuables aux nouvelles affaires dans la MSC	(170)
MSC comptabilisée au cours de la période, déduction faite de l'incidence des variations des passifs attribuables aux risques liés à l'assurance	157
Modifications des incidences découlant de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction	(131)
Modifications des incidences liées aux marchés	653
Autres, y compris les modifications des incidences liées aux résultats au chapitre de l'assurance	152
Incidences fiscales	(284)
Résultat net retraité en vertu d'IFRS 17 et de la superposition liée à IFRS 9	3 596 \$

Fluctuations de la MSC en fonction de la composante d'évaluation au moment de la transition

Contrats d'assurance

Contrats d'assurance évalués selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	10 197 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(947)
Variations liées aux services futurs	
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	917
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(30)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	64
Incidence des fluctuations des taux de change	54
Incidence des acquisitions et cessions	294
Total des variations	382 \$

Autres contrats d'assurance

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	2 859 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(222)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	766
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	152
Total des variations du résultat des activités d'assurance	696
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	52
Incidence des fluctuations des taux de change	(52)
Total des variations	696 \$

Solde de clôture net, au 31 décembre 2022	14 134 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Contrats de réassurance détenus

Contrats de réassurance détenus selon l'approche fondée sur la juste valeur

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	938 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(82)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	11
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(68)
Charges financières nettes afférentes aux contrats de réassurance	21

Total des variations

(47) \$

Autres contrats de réassurance détenus

MSC, solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2022	137 \$
Variation liée aux services fournis au cours de la période	
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	(13)
Variations liées aux services futurs	
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	50
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(53)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(16)
Charges financières nettes afférentes aux contrats de réassurance	(1)

Total des variations

(17) \$

Solde de clôture net, au 31 décembre 2022

1 011 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Transition à IFRS 9

Incidence de la première application d'IFRS 9 – Actifs

Le tableau suivant présente un rapprochement des catégories d'évaluation d'origine selon IAS 39 et des nouvelles catégories d'évaluation selon IFRS 9 pour les actifs financiers.

	Classement	
	IAS 39	IFRS 9
<u>Actifs financiers</u>		
Obligations		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
	Juste valeur par le biais du résultat net (classement)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Disponibles à la vente	
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	
	Prêts et créances	Coût amorti
Prêts hypothécaires		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Prêts et créances	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)
		Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global
	Prêts et créances	
	Prêts et créances	Coût amorti
Actions		
	Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)
	Disponibles à la vente, au coût	Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

Rapprochement de la valeur comptable des actifs selon IAS 39 et IFRS 9

Le tableau suivant présente le rapprochement de la valeur comptable des actifs financiers en vertu d'IAS 39 et d'IFRS 9.

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
<u>Juste valeur par le biais du résultat net</u>				
Obligations				
Désignées	113 596 \$	— \$	— \$	113 596 \$
Reclassées des prêts et créances	—	33 570	(3 480)	30 090
Total – désignées	113 596	33 570	(3 480)	143 686
Obligatoire	181	—	—	181
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	67	—	67
Total - obligatoire	181	67	—	248
Prêts hypothécaires				
Désignés	3 125	(3 125)	—	—
Reclassés des prêts et créances	—	31 310	(2 297)	29 013
Total – désignés	3 125	28 185	(2 297)	29 013
Reclassés des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	3 125	6	3 131
Reclassés des actifs disponibles à la vente	—	240	—	240
Total – obligatoire	—	3 365	6	3 371
Actions				
Reclassées des actifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	13 305	—	16	13 321
Reclassées des actifs disponibles à la vente	—	325	17	342
Total – obligatoire	13 305	325	33	13 663
Total à la juste valeur par le biais du résultat net	130 207 \$	65 512 \$	(5 738) \$	189 981 \$
<u>Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global</u>				
Obligations				
Reclassées des actifs disponibles à la vente	— \$	11 797 \$	— \$	11 797 \$
Reclassées des prêts et créances	—	376	(16)	360
	—	12 173	(16)	12 157
Prêts hypothécaires				
Reclassés des prêts et créances	—	662	(41)	621
Total à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	— \$	12 835 \$	(57) \$	12 778 \$

3. Transition à IFRS 17 et à IFRS 9 – Incidences de la transition (suite)

	IAS 39 31 décembre 2022	Reclassement	Réévaluation	IFRS 9 1 ^{er} janvier 2023
Disponibles à la vente				
Obligations				
Reportées	11 864 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(67)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(11 797)	—	
	11 864	(11 864)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés	240	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(240)	—	
	240	(240)	—	—
Actions				
Reportées	325	—	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(325)	—	
	325	(325)	—	—
Total des actifs disponibles à la vente	12 429 \$	(12 429) \$	— \$	— \$
Coût amorti				
Obligations				
Reportées : prêts et créances	33 946 \$	— \$	— \$	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(33 570)	—	
Reclassées comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(376)	—	
	33 946	(33 946)	—	—
Prêts hypothécaires				
Reportés : prêts et créances	36 164	—	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	—	(31 310)	—	
Reclassés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	(662)	—	
	36 164	(31 972)	—	4 192
Total du coût amorti	70 110 \$	(65 918) \$	— \$	4 192 \$

Correction de valeur pour pertes sur créances

La majorité des actifs financiers de la compagnie sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net et, par conséquent, ils ne sont pas assujettis au modèle des pertes de crédit attendues. Le modèle des pertes de crédit attendues s'applique uniquement aux actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et au coût amorti, et les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues à l'adoption d'IFRS 9 au 1^{er} janvier 2023 d'un montant de 36 \$ ne diffèrent pas de façon significative de celles comptabilisées en vertu d'IAS 39. De la correction de valeur pour pertes de crédit attendues de 36 \$ au 1^{er} janvier 2023, une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 32 \$, dans la phase 2.

Les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues s'élevaient à 35 \$ au 31 mars 2023, dont une tranche de 4 \$ était classée dans la phase 1 et une tranche de 31 \$, dans la phase 2.

4. Acquisition d'entreprise et autre transaction

Événements postérieurs à la date de clôture

a) Acquisition d'Investment Planning Counsel

Le 3 avril 2023, la compagnie a annoncé que la Canada Vie avait conclu une entente visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc., une société indépendante de gestion du patrimoine de premier plan, auprès de la Société financière IGM Inc. (IGM), pour une contrepartie en trésorerie totale de 575 \$, sous réserve d'ajustements. L'acquisition accroît la portée et les capacités des services de gestion du patrimoine de la Canada Vie. IGM est une société liée et est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Par conséquent, le Comité de révision de la compagnie et celui de la Canada Vie ont examiné et approuvé la transaction. La clôture de la transaction devrait avoir lieu au cours du quatrième trimestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture réglementaires et habituelles.

b) Débentures et autres instruments d'emprunt

Le 18 avril 2023, la compagnie a remboursé le montant en capital de ses obligations de premier rang à 2,50 % arrivant à échéance de 500 €, ainsi que les intérêts courus.

5. Placements de portefeuille

a) Les valeurs comptables et les justes valeurs estimatives des placements de portefeuille sont les suivantes :

	31 mars 2023		31 décembre 2022 ¹	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Obligations				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation	145 268 \$	145 268 \$	143 686 \$	143 686 \$
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	150	150	248	248
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	12 834	12 834	12 157	12 157
	158 252	158 252	156 091	156 091
Prêts hypothécaires				
Juste valeur par le biais du résultat net – désignation	29 056	29 056	29 013	29 013
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	3 654	3 654	3 371	3 371
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	599	599	621	621
Coût amorti	4 334	3 758	4 192	3 577
	37 643	37 067	37 197	36 582
Actions				
Juste valeur par le biais du résultat net – obligatoire	14 593	14 593	13 663	13 663
Méthode de la mise en équivalence	716	709	638	610
	15 309	15 302	14 301	14 273
Immeubles de placement	8 328	8 328	8 344	8 344
Total	219 532 \$	218 949 \$	215 933 \$	215 290 \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

b) Les produits nets tirés des placements se répartissent comme suit :

		Prêts		Immeubles		
Pour le trimestre clos le 31 mars 2023	Obligations	hypothécaires	Actions	de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 580 \$	345 \$	107 \$	120 \$	80 \$	2 232 \$
Profits nets (perte nettes) réalisés à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(36)	—	—	—	—	(36)
Recouvrement (charge) au titre des pertes de crédit attendues, montant net	—	1	—	—	—	1
Autres produits (charges)	—	—	—	(46)	(45)	(91)
	1 544	346	107	74	35	2 106
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	2 849	359	—	—	125	3 333
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	89	291	—	—	380
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	(140)	—	(140)
	2 849	448	291	(140)	125	3 573
Total	4 393 \$	794 \$	398 \$	(66) \$	160 \$	5 679 \$
		Prêts		Immeubles		
Pour le trimestre clos le 31 mars 2022 ¹	Obligations	hypothécaires	Actions	de placement	Autres	Total
Produits nets tirés des placements :						
Produits tirés des placements – gagnés	1 052 \$	232 \$	87 \$	109 \$	96 \$	1 576 \$
Profits nets (perte nettes) réalisés à la vente d'actifs à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(12)	—	—	—	—	(12)
Profits (pertes) à la vente d'actifs au coût amorti	—	8	—	—	—	8
Autres produits (charges)	—	—	—	(39)	(52)	(91)
	1 040	240	87	70	44	1 481
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net :						
Juste valeur par le biais du résultat net (désignation)	(10 101)	(1 114)	—	—	(581)	(11 796)
Juste valeur par le biais du résultat net (obligatoire)	—	(224)	402	—	—	178
Comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net	—	—	—	320	—	320
	(10 101)	(1 338)	402	320	(581)	(11 298)
Total	(9 061) \$	(1 098) \$	489 \$	390 \$	(537) \$	(9 817) \$

¹ Représente l'application de la superposition liée à IFRS 9.

5. Placements de portefeuille (suite)

Les produits tirés des placements liés aux obligations et aux prêts hypothécaires comprennent les produits d'intérêts ainsi que l'amortissement des primes et de l'escompte. Les produits tirés des placements dans les actions comprennent les dividendes, les distributions provenant de titres de capitaux propres d'entités non cotées et les produits tirés de la participation de la compagnie dans IGM. Les produits tirés des immeubles de placement comprennent les produits locatifs gagnés à l'égard de ces immeubles, les loyers fonciers gagnés sur les terrains loués et sous-loués, le recouvrement des frais, les produits au titre de la résiliation de baux ainsi que les intérêts et les autres produits tirés des placements gagnés sur les immeubles de placement. Les autres produits tirés des placements comprennent les profits et les pertes de change, les produits gagnés sur les instruments financiers dérivés, ainsi que les autres produits divers.

c) **Résultat net des activités de placement**

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Rendement d'investissement		
Produits nets tirés des placements	2 106 \$	1 481 \$
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net	3 573	(11 298)
Total du rendement d'investissement	5 679 \$	(9 817) \$
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance		
Variations de la juste valeur des éléments sous-jacents des contrats avec participation directe	(1 425) \$	1 588 \$
Effets du choix relatif à l'atténuation des risques	(25)	125
Intérêt capitalisé	(730)	(547)
Effet des changements de taux d'actualisation et des autres hypothèses financières	(1 397)	7 076
Effet de l'évaluation des variations des estimations selon les taux courants et de l'ajustement de la MSC selon les taux en vigueur lors de la comptabilisation initiale	7	(15)
Total des charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(3 570) \$	8 227 \$
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance		
Intérêt capitalisé	5 \$	101 \$
Autres	88	(554)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance	93	(453)
Effet de la variation du risque de non-exécution des réassureurs	—	—
Total des produits financiers nets liés aux contrats de réassurance présentés dans les états consolidés du résultat net	93	(453)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(1 882)	3 190
	320 \$	1 147 \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers

La compagnie dispose de politiques pour déterminer, mesurer, gérer, surveiller et signaler les risques liés à ses instruments financiers. Les principaux risques à cet égard sont le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (change, taux d'intérêt et marchés boursiers). Le comité de gestion des risques du conseil d'administration est responsable du suivi des principaux risques auxquels la compagnie est exposée. L'approche de gestion des risques de la compagnie n'a essentiellement pas changé par rapport à celle décrite dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Certains risques sont décrits ci-dessous. Une analyse de la structure de gouvernance de la compagnie et de son approche de gestion à l'égard du risque est présentée à la note Gestion des risques liés aux instruments financiers dans les états financiers consolidés annuels audités de la compagnie au 31 décembre 2022.

La compagnie a également établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la compagnie subisse une perte découlant de l'incapacité ou du refus éventuel d'un débiteur de s'acquitter entièrement de ses obligations contractuelles.

Concentration du risque de crédit

Les concentrations du risque de crédit proviennent de l'exposition à un seul débiteur, à un groupe de débiteurs liés ou à un groupe de débiteurs partageant des caractéristiques de risque de crédit similaires et exerçant leurs activités dans la même région ou dans des secteurs similaires. Ces caractéristiques font en sorte que leur capacité à respecter leurs obligations est touchée de façon semblable par des changements des conditions économiques ou politiques. Aucun changement important n'est survenu depuis l'exercice clos le 31 décembre 2022.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la compagnie ne soit pas en mesure de répondre à la totalité de ses engagements en matière de sorties de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance. La compagnie gère ce risque en appliquant les politiques et les procédures suivantes :

- La compagnie gère étroitement les liquidités d'exploitation au moyen de l'appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif et par l'établissement de prévisions quant aux rendements obtenus et nécessaires. Cette façon de procéder assure une correspondance entre les obligations à l'égard des titulaires de polices et le rendement de l'actif.
- La direction surveille de près la solvabilité et les positions de capitaux propres de ses principales filiales et les compare aux besoins de liquidités de la société de portefeuille. La compagnie peut obtenir des liquidités supplémentaires par l'intermédiaire de marges de crédit établies ou de transactions sur les marchés financiers. La compagnie dispose de marges de crédit engagées auprès de banques à charte canadiennes.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

c) Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement fluctuent en raison de variations des facteurs du marché qui peuvent être classés dans trois catégories : le risque de change, le risque de taux d'intérêt (compte tenu de l'inflation) et le risque lié aux marchés boursiers.

Mise en garde au sujet des sensibilités au risque

Les présents états financiers contiennent des estimations de sensibilité et de mesures d'exposition relatives à certains risques, notamment la sensibilité à des fluctuations précises des taux d'intérêt projetés et des cours de marché à la date d'évaluation. Les résultats réels peuvent être sensiblement différents de ces estimations pour diverses raisons, notamment, sans s'y limiter, en raison des changements dans le profil de l'actif ou du passif de la compagnie, des changements apportés à la répartition des activités, des taux d'imposition effectifs, d'autres facteurs liés au marché, des différences dans l'exposition réelle par rapport aux indices boursiers généraux, de la variation des expositions par territoire et des limites générales des modèles internes de la compagnie.

Pour ces raisons, les sensibilités énoncées devraient être considérées uniquement comme des estimations indicatives quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs. Étant donné la nature de ces calculs, la compagnie ne peut en aucun cas garantir que l'incidence réelle sur le bénéfice net correspondra à celle qui est indiquée.

i) Risque de change

Le risque de change réside dans le fait que les activités de la compagnie et les instruments financiers qu'elle détient sont libellés en diverses devises. En ce qui concerne l'actif couvrant les passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement qui n'est pas libellé dans la même devise, les fluctuations des taux de change peuvent exposer la compagnie au risque que les pertes de change ne soient pas contrebalancées par des diminutions du passif.

- Un affaiblissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une augmentation des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net. Un raffermissement de 10 % du dollar canadien par rapport aux devises se traduirait normalement par une diminution des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement sans participation d'un montant semblable à la variation de l'actif connexe, ce qui donnerait lieu à une variation immédiate non significative du bénéfice net.

La compagnie détient des investissements nets dans des établissements à l'étranger. Les dettes de la compagnie sont libellées en dollars canadiens, en euros et en dollars américains. En vertu des normes IFRS, les profits et les pertes de change liés à l'investissement net dans des établissements à l'étranger, déduction faite des activités de couverture et de l'incidence fiscale connexes, sont comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat global. Le raffermissement ou l'affaiblissement du taux de change au comptant du dollar canadien par rapport à celui du dollar américain, de la livre sterling et de l'euro a une incidence sur le total des capitaux propres de la compagnie. Par conséquent, la valeur comptable par action et le ratio des capitaux propres de la compagnie surveillés par les agences de notation en subissent également l'incidence.

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt

Il existe un risque de taux d'intérêt lorsqu'il n'y a pas appariement parfait entre les flux de trésorerie de l'actif et du passif et que les taux d'intérêt fluctuent, ce qui entraîne un écart entre la valeur de l'actif et la valeur du passif. Les politiques et les procédures suivantes ont été mises en œuvre afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt auquel la compagnie est exposée.

- Le risque de taux d'intérêt est géré par l'investissement dans des actifs compatibles avec les produits vendus.
- La compagnie utilise un processus officiel pour l'appariement de l'actif et du passif, lequel comprend le regroupement de l'actif et du passif du fonds général par secteur. L'actif de chaque secteur est géré en fonction du passif du secteur.
- Pour les produits accordant des prestations fixes et fortement prévisibles, les placements sont généralement effectués dans des instruments à revenu fixe ou des immeubles de placement dont les flux de trésorerie suivent de près ceux qui se rapportent aux passifs. Lorsqu'aucun actif ne peut être apparié aux flux de trésorerie d'une période, par exemple, des flux de trésorerie d'une durée indéterminée, une partie des actifs sont effectués dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, tandis que les autres sont appariés en fonction de la durée.
- En l'absence de placements permanents convenables, ou afin de gérer le niveau des risques de pertes attribuables aux fluctuations des taux d'intérêt, on a recours à des instruments de couverture.
- Dans la mesure où il y a appariement des flux de trésorerie de l'actif et du passif, on obtient une protection contre la fluctuation des taux d'intérêt, et toute variation de la juste valeur de marché des actifs est compensée par une variation semblable de la juste valeur de marché des passifs.
- Pour les produits dont la date de versement des prestations est incertaine, la compagnie investit dans des instruments à revenu fixe dont les flux de trésorerie sont d'une durée qui prend fin avant le versement des prestations prévues, ou dans des titres de participation et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe.
- Les risques liés à la non-concordance des durées des placements du portefeuille, à la non-concordance des flux de trésorerie, à la possibilité de rachat anticipé de l'actif et au rythme d'acquisition de l'actif sont quantifiés et révisés périodiquement.

L'incidence de la variation des taux d'intérêt sur le bénéfice net serait largement contrebalancée par la variation de la valeur des actifs financiers qui couvrent les passifs. Toutefois, les différences de sensibilité aux taux d'intérêt dans la valeur des actifs et la valeur des passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement donnent lieu à une sensibilité aux fluctuations des taux d'intérêt pour le bénéfice net en vertu d'IFRS 17 et d'IFRS 9.

La stratégie de gestion des actifs et des passifs de la compagnie fait appel à l'utilisation d'actions et d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe à titre de composant des actifs du fonds général qui couvrent les passifs, ce qui fait en sorte que le bénéfice net est exposé aux taux d'intérêt. De plus, le classement des actifs financiers en vertu d'IFRS 9, comme les actifs hypothécaires évalués au coût amorti et détenus dans les actifs du fonds général qui couvrent les passifs, contribue également à ce que le bénéfice net soit exposé aux taux d'intérêt.

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate sur le bénéfice net d'une augmentation ou d'une diminution parallèle immédiate de 50 points de base des taux d'intérêt :

Variation des courbes de taux du marché

	Bénéfice net	
	Hausse de 50 points de base des taux d'intérêt	Baisse de 50 points de base des taux d'intérêt
31 mars 2023	100 \$	(150) \$
31 décembre 2022	75 \$	(125) \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Les sensibilités aux taux d'intérêt varient selon les régions géographiques. La hausse des taux au Canada et au Royaume-Uni a une incidence positive sur le bénéfice net, et la baisse des taux dans la zone euro a une incidence positive sur bénéfice net.

L'incidence potentielle sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie ne tient pas compte des modifications éventuelles futures des hypothèses relatives au taux d'investissement final de la compagnie. Au 31 décembre 2022, une hausse ou une baisse de 10 points de base du taux d'investissement ultime dans toutes les régions se traduirait respectivement par une augmentation de 25 \$ ou une diminution de 25 \$ après impôt du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la compagnie.

iii) Risque lié aux marchés boursiers

Le risque lié aux marchés boursiers correspond à l'incertitude liée à l'évaluation des actifs et des passifs découlant des fluctuations des marchés boursiers et à d'autres risques de prix. Afin d'atténuer ce risque, la politique de placement de la compagnie prévoit le recours à des investissements prudents dans les marchés boursiers, selon des limites clairement définies. Le risque associé aux garanties liées aux fonds distincts ou aux garanties de retrait minimum à vie a été atténué au moyen d'un programme de couverture, lequel prévoit l'utilisation de contrats à terme normalisés sur actions, de contrats à terme de gré à gré sur devises et d'instruments dérivés sur taux.

Certains passifs au titre des contrats d'assurance et d'investissement dont les flux de trésorerie sont d'une durée indéterminée sont soutenus par des actions ordinaires cotées en bourse et des placements dans d'autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe, principalement des immeubles de placement, des fonds immobiliers, des actions non cotées en bourse et des prêts hypothécaires rechargeables. Le bénéfice net reflétera les variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Toutefois, dans la plupart des cas, la valeur des passifs ne fluctue pas en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe.

Les passifs au titre des produits de fonds distincts assortis de garanties fluctuent en fonction des variations de la valeur des actifs qui ne sont pas à revenu fixe. Dans les conditions actuelles du marché, la compagnie n'a subi aucune incidence sur le bénéfice des affaires relatives aux fonds distincts qu'elle ne couvre pas, car les variations du coût des garanties sont entièrement compensées dans la MSC. Dans le cas des affaires relatives aux fonds distincts couverts de la compagnie, la variation du passif par rapport à la variation des actifs de couverture a une incidence limitée sur le bénéfice.

Le tableau ci-après présente les répercussions immédiates attendues sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 10 % ou de 20 % de la valeur des actions ordinaires cotées en bourse.

Variation des valeurs des actions ordinaires cotées en bourse

	Bénéfice net			
	Hausse de 20 %	Hausse de 10 %	Baisse de 10 %	Baisse de 20 %
31 mars 2023	200 \$	100 \$	(125) \$	(250) \$
31 décembre 2022	200 \$	100 \$	(125) \$	(225) \$

6. Gestion des risques liés aux instruments financiers (suite)

Le tableau ci-après présente les répercussions attendues d'une hausse ou d'une baisse immédiate de 5 % ou de 10 % de la valeur des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires.

Variation des valeurs des autres actifs qui ne sont pas à revenu fixe

	Bénéfice net			
	Hausse de 10 %	Hausse de 5 %	Baisse de 5 %	Baisse de 10 %
31 mars 2023	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$
31 décembre 2022	400 \$	200 \$	(200) \$	(425) \$

7. Évaluation de la juste valeur

La compagnie a classé ses actifs et ses passifs évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs suivante :

Les évaluations de la juste valeur de niveau 1 utilisent des données sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques, auxquelles la compagnie a accès. Les actifs et les passifs évalués selon le niveau 1 comprennent les titres de participation négociés activement, les contrats à terme normalisés négociés en bourse ainsi que les fonds communs de placement et les fonds distincts dont les cours sont disponibles sur un marché actif et qui ne comportent pas de clauses de rachat restrictives.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 2 utilisent des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement ou indirectement. Ces données du niveau 2 comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur les marchés actifs ainsi que les données autres que les cours observables de l'actif et du passif, par exemple, les courbes des taux d'intérêt et de rendement observables aux intervalles usuels. Les justes valeurs de certains titres du niveau 2 ont été fournies par un service d'établissement des prix. Ces données incluent, sans s'y limiter, les rendements de référence, les négociations publiées, les prix obtenus des courtiers, les écarts des émetteurs, les marchés réciproques, les titres de référence, les offres et d'autres données de référence. Les actifs et les passifs correspondant au niveau 2 comprennent ceux dont le prix est évalué en fonction d'une méthode matricielle fondée sur la qualité du crédit et la durée moyenne, des titres de gouvernements et d'agences, des actions incessibles, un certain nombre d'obligations et de fonds de placement privés, la plupart des obligations de sociétés assorties d'une notation élevée et de grande qualité, la plupart des titres adossés à des actifs, la plupart des contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les prêts hypothécaires. Les contrats d'investissement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont généralement compris dans le niveau 2.

Les évaluations de la juste valeur de niveau 3 utilisent une ou plusieurs données importantes qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; il s'agit de cas où il n'y a que peu d'activité, voire aucune, sur le marché pour l'actif ou le passif. Les valeurs pour la plupart des titres correspondant au niveau 3 ont été obtenues à partir des prix d'un seul courtier, de modèles internes d'établissement des prix ou d'évaluateurs externes. Les actifs et les passifs financiers évalués en fonction du niveau 3 comprennent généralement un certain nombre d'obligations, certains titres adossés à des actifs, des actions privées, les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant certaines clauses de rachat restrictives, certains contrats dérivés négociés sur le marché hors cote ainsi que les immeubles de placement et les prêts hypothécaires rechargeables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des actifs et des passifs de la compagnie évalués à la juste valeur sur une base récurrente, en fonction des niveaux de hiérarchie.

Actifs évalués à la juste valeur	31 mars 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 666 \$	— \$	— \$	6 666 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	145 193	225	145 418
Prêts hypothécaires	—	29 056	3 654	32 710
Actions	11 308	111	3 174	14 593
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	11 308	174 360	7 053	192 721
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations	—	12 834	—	12 834
Prêts hypothécaires	—	599	—	599
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	13 433	—	13 433
Immeubles de placement	—	—	8 328	8 328
Dérivés ¹	—	2 158	—	2 158
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	362	2 526	951	3 839
Autres ²	11	279	—	290
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 347 \$	192 756 \$	16 332 \$	227 435 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ³	15 \$	1 493 \$	— \$	1 508 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 612	—	94 612
Autres passifs	11	279	—	290
Total des passifs évalués à la juste valeur	26 \$	96 384 \$	— \$	96 410 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 1 184 \$ reçues de contreparties.

² Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

³ Compte non tenu de garanties de 433 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de la période considérée.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs évalués à la juste valeur				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7 290 \$	— \$	— \$	7 290 \$
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net				
Obligations	—	143 739	195	143 934
Prêts hypothécaires	—	29 013	3 371	32 384
Actions	10 548	86	3 029	13 663
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	10 548	172 838	6 595	189 981
Actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Obligations	—	12 157	—	12 157
Prêts hypothécaires	—	621	—	621
Total des actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	—	12 778	—	12 778
Immeubles de placement	—	—	8 344	8 344
Dérivés ¹	13	2 301	—	2 314
Autres actifs :				
Actifs du compte de négociation	309	1 723	940	2 972
Autres ²	11	180	—	191
Total des actifs évalués à la juste valeur	18 171 \$	189 820 \$	15 879 \$	223 870 \$
Passifs évalués à la juste valeur				
Dérivés ³	— \$	1 639 \$	— \$	1 639 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	—	94 810	—	94 810
Autres passifs	11	180	—	191
Total des passifs évalués à la juste valeur	11 \$	96 629 \$	— \$	96 640 \$

¹ Compte non tenu de garanties de 1 348 \$ reçues de contreparties.

² Compte tenu d'une garantie reçue en vertu d'ententes de prêt de titres.

³ Compte non tenu de garanties de 532 \$ données à des contreparties.

Aucun transfert n'a été effectué entre le niveau 1 et le niveau 2 au titre des actifs et des passifs de la compagnie au cours de l'exercice considéré.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des actifs et des passifs évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour lesquels la compagnie a utilisé des données du niveau 3.

	31 mars 2023					
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ³	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes)						
Compris dans le résultat net	1	81	27	(140)	(13)	(44)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	1	30	—	44	—	75
Achats	30	—	154	82	24	290
Émissions	—	208	—	—	—	208
Ventes	(2)	—	(36)	(2)	—	(40)
Règlements	—	(36)	—	—	—	(36)
Autres	—	—	—	—	—	—
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	—	—	—	—
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—	—
Solde à la fin de la période	225 \$	3 654 \$	3 174 \$	8 328 \$	951 \$	16 332 \$
Total des profits (pertes) pour la période compris dans les produits nets tirés des placements	1 \$	81 \$	27 \$	(140) \$	(13) \$	(44) \$
Variation des profits (pertes) latents pour la période compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 mars 2023	1 \$	81 \$	27 \$	(140) \$	(13) \$	(44) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

³ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

	31 décembre 2022						
	Obligations à la juste valeur par le biais du résultat net	Prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net	Actions à la juste valeur par le biais du résultat net ³	Actions disponibles à la vente	Immeubles de placement	Actifs du compte de négociation	Total de l'actif de niveau 3
Solde au début de l'exercice	100 \$	2 609 \$	1 680 \$	204 \$	7 763 \$	531 \$	12 887 \$
Incidence de l'application de la superposition liée à IFRS 9	45	6	349	(204)	—	—	196
Solde révisé au début de l'exercice	145	2 615	2 029	—	7 763	531	13 083
Total des profits (pertes)							
Compris dans le résultat net	(12)	(644)	225	—	(41)	(125)	(597)
Compris dans les autres éléments du résultat global ¹	—	(70)	(7)	—	(42)	30	(89)
Achats	82	—	924	—	710	710	2 426
Émissions	—	1 631	—	—	—	—	1 631
Ventes	(20)	—	(142)	—	(55)	(168)	(385)
Règlements	—	(161)	—	—	—	—	(161)
Autres	—	—	—	—	9	—	9
Transferts vers le niveau 3 ²	—	—	—	—	—	12	12
Transferts hors du niveau 3 ²	—	—	—	—	—	(50)	(50)
Solde à la fin de l'exercice	195 \$	3 371 \$	3 029 \$	— \$	8 344 \$	940 \$	15 879 \$
Total des profits (pertes) pour l'exercice compris dans les produits nets tirés des placements	(12) \$	(644) \$	225 \$	— \$	(41) \$	(125) \$	(597) \$
Variation des profits (pertes) latents pour l'exercice compris dans le résultat pour les actifs détenus au 31 décembre 2022	(12) \$	(642) \$	199 \$	— \$	(34) \$	(126) \$	(615) \$

¹ Le montant des autres éléments du résultat global pour les obligations et les prêts hypothécaires à la juste valeur par le biais du résultat net et les immeubles de placement représente les profits et les pertes de change latents.

² Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation ou à la mise en place de clauses de rachat restrictives sur les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples ou de la suspension des clauses de rachat restrictives sur l'investissement dans des fonds communs de placement et des fonds distincts.

³ Comprend les placements dans des fonds communs de placement et des fonds distincts comportant des clauses de rachat restrictives. La juste valeur est déterminée en fonction des cours du marché observables.

7. Évaluation de la juste valeur (suite)

Le tableau suivant présente des renseignements à l'égard des données importantes non observables utilisées en fin de période aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des évaluations de la juste valeur.

Type d'actif	Méthode d'évaluation	Données importantes non observables	Valeur des données	Interdépendance entre les données importantes non observables et l'évaluation de la juste valeur
Immeubles de placement	L'évaluation des immeubles de placement est généralement déterminée au moyen de modèles d'évaluation des immeubles qui sont fondés sur les taux de capitalisation attendus et sur des modèles qui actualisent le montant net des flux de trésorerie futurs prévus. L'établissement de la juste valeur des immeubles de placement exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs (hypothèses locatives, taux de location, dépenses d'investissement et dépenses d'exploitation futurs) et les taux d'actualisation, le taux de capitalisation réversif et le taux de capitalisation global applicables aux actifs selon les taux du marché.	Taux d'actualisation Taux réversif Taux d'inoccupation	Fourchette de 4,0 % à 16,1 % Fourchette de 4,0 % à 7,8 % Moyenne pondérée de 2,8 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux réversif se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux réversif se traduirait par une diminution de la juste valeur. Une diminution du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'inoccupation prévu se traduirait généralement par une diminution de la juste valeur.
Prêts hypothécaires – prêts hypothécaires rechargeables (à la juste valeur par le biais du résultat net)	La méthode d'évaluation pour les prêts hypothécaires rechargeables consiste à utiliser un modèle d'évaluation interne pour déterminer les flux de trésorerie prévus des actifs, y compris le coût calculé de façon stochastique de la garantie contre une valeur nette réelle négative pour chaque prêt, afin de les regrouper pour tous les prêts et d'actualiser ces flux de trésorerie à la date d'évaluation. La projection est revue chaque mois jusqu'au rachat prévu du prêt, soit sur une base volontaire, soit au décès des titulaires du prêt ou à leur entrée dans un établissement de soins de longue durée.	Taux d'actualisation	Fourchette de 4,3 % à 7,0 %	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.
Actions	L'établissement de la juste valeur des actions exige l'utilisation d'estimations, telles que les flux de trésorerie futurs, les taux d'actualisation, les multiples de capitalisation prévus ou l'utilisation de données liées aux transactions récentes.	Taux d'actualisation	Divers	Une diminution du taux d'actualisation se traduirait par une augmentation de la juste valeur. Une augmentation du taux d'actualisation se traduirait par une diminution de la juste valeur.

8. Produits des activités d'assurance

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats non évalués en vertu de la MRP		
Montants relatifs aux variations des passifs au titre de la couverture restante		
Ajustements liés à l'expérience	(14) \$	(53) \$
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	307	282
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier à l'égard du risque expiré	149	165
Charges de sinistres et autres charges afférentes aux activités d'assurance attendues	2 243	2 284
Recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	138	104
	2 823 \$	2 782 \$
Contrats évalués en vertu de la MRP	2 214	1 998
Total des produits des activités d'assurance	5 037 \$	4 780 \$

9. Charges afférentes aux activités d'assurance et autres charges d'exploitation et frais administratifs

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Charges de sinistres et prestations	3 446 \$	3 260 \$
Affectation des primes directement au recouvrement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	173	163
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	(86)	(130)
Pertes et reprise de pertes sur les contrats d'assurance déficitaires	14	5
Salaires et autres avantages du personnel	1 258	1 077
Frais généraux et administratifs	476	343
Charges d'intérêts sur les contrats de location	5	5
Amortissement des immobilisations corporelles	24	27
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	17	16
Commissions	460	459
Total des charges	5 787	5 225
Représentés par :		
Charges afférentes aux activités d'assurance	3 995 \$	3 737 \$
Autres charges d'exploitation et frais administratifs	1 792	1 488
Total des charges	5 787 \$	5 225 \$

10. Contrats d'assurance

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Passifs au titre des contrats d'assurance		
Soldes des contrats d'assurance	138 937 \$	135 609 \$
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(172)	(171)
Total des contrats d'assurance autres que de fonds distincts	138 765	135 438
Contrats d'assurance de fonds distincts (note 12)	59 435	57 841
Total	198 200 \$	193 279 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance		
Soldes des contrats d'assurance	1 161 \$	1 142 \$
Actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(3)	(2)
Total	1 158 \$	1 140 \$

Un montant de 9 013 \$ au titre des avances consenties aux titulaires de polices et un montant de 4 152 \$ au titre des fonds retenus à l'égard des contrats de réassurance émis par la compagnie sont inclus dans les soldes des contrats d'assurance (montants respectifs de 8 999 \$ et de 4 105 \$ au 31 décembre 2022).

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, y compris les soldes des fonds distincts, mais excluant les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, se reporter à la note 10a.

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats d'assurance, y compris les soldes des fonds distincts, mais excluant les actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, pour les contrats d'assurance qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, se reporter à la note 10b.

Pour une analyse des actifs au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition, se reporter à la note 10e.

10. Contrats d'assurance (suite)

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats d'assurance

	31 mars 2023				
	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus		
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats évalués selon la MRP		Total
			Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	
				Ajustement au titre du risque non financier	
Actifs d'ouverture	(1 277) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	(1 142) \$
Passifs d'ouverture	176 346	199	3 366	12 994	193 450
Solde d'ouverture net	175 069 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	192 308 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global					
Produits des activités d'assurance	(5 037)	—	—	—	(5 037)
Charges afférentes aux activités d'assurance	—	(6)	2 327	1 517	3 894
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(6)	2 327	1 517	3 894
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	173	—	—	—	173
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	14	—	—	14
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(4)	(19)	(63)
	173	8	2 323	1 498	3 995
Composants investissements	(2 518)	—	1 818	700	—
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(7 382)	8	4 141	2 198	(1 042)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	4 933	5	1 292	344	6 591
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(2 449) \$	13 \$	5 433 \$	2 542 \$	5 549 \$
Flux de trésorerie					
Primes reçues	7 135 \$	— \$	— \$	— \$	7 135 \$
Paievements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(15)	—	(5 345)	(2 215)	(7 575)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(223)	—	—	—	(223)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(8)	—	—	—	(8)
Autres flux de trésorerie ¹	179	—	—	—	179
Total des flux de trésorerie	7 068 \$	— \$	(5 345) \$	(2 215) \$	(492) \$
Autres variations ²	(154)	—	—	—	(154)
Solde de clôture net	179 534 \$	214 \$	3 651 \$	13 257 \$	197 211 \$
Comptabilisé dans :					
Actifs de clôture	(1 899) \$	4 \$	779 \$	(45) \$	(1 161) \$
Passifs de clôture	181 433	210	2 872	13 302	198 372
Solde de clôture net	179 534 \$	214 \$	3 651 \$	13 257 \$	197 211 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance

31 décembre 2022

	Passif au titre de la couverture restante		Passif au titre des sinistres survenus				
			Contrats évalués selon la MRP				
	Excluant l'élément de perte	Élément de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total	
Actifs d'ouverture	(2 125) \$	— \$	730 \$	(138) \$	— \$	(1 533) \$	
Passifs d'ouverture	205 431	181	2 963	14 155	595	223 325	
Solde d'ouverture net	203 306 \$	181 \$	3 693 \$	14 017 \$	595 \$	221 792 \$	
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global							
Produits des activités d'assurance	(19 638)	—	—	—	—	(19 638)	
Charges afférentes aux activités d'assurance							
Sinistres survenus et autres charges afférentes aux activités d'assurance	—	(26)	8 848	5 668	344	14 834	
Amortissement des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	635	—	—	—	—	635	
Pertes et reprise de pertes sur les contrats déficitaires	—	61	—	—	—	61	
Ajustements du passif au titre des sinistres survenus	—	—	(66)	105	(299)	(260)	
	635	35	8 782	5 773	45	15 270	
Composants investissements	(9 018)	—	6 072	2 946	—	—	
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(28 021)	35	14 854	8 719	45	(4 368)	
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	(27 829)	(15)	4 397	(1 498)	(95)	(25 040)	
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(55 850) \$	20 \$	19 251 \$	7 221 \$	(50) \$	(29 408) \$	
Flux de trésorerie							
Primes reçues	30 508 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	30 508 \$	
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(55)	—	(19 362)	(8 280)	—	(27 697)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(832)	—	—	—	—	(832)	
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	(98)	—	—	—	—	(98)	
Autres flux de trésorerie ¹	898	—	—	—	—	898	
Total des flux de trésorerie	30 421 \$	— \$	(19 362) \$	(8 280) \$	— \$	2 779 \$	
Autres variations ²	(2 982)	—	(19)	(28)	—	(3 029)	
Incidence des acquisitions et des cessions ³	174	—	—	—	—	174	
Solde de clôture net	175 069 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	192 308 \$	
Comptabilisé dans :							
Actifs de clôture	(1 277) \$	2 \$	197 \$	(64) \$	— \$	(1 142) \$	
Passifs de clôture	176 346	199	3 366	12 994	545	193 450	
Solde de clôture net	175 069 \$	201 \$	3 563 \$	12 930 \$	545 \$	192 308 \$	

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, du règlement net et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

10. Contrats d'assurance (suite)

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats d'assurance non évalués en vertu de la MRP

Contrats d'assurance

31 mars 2023

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs d'ouverture	163 119	6 036	11 361	180 516
Solde d'ouverture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(307)	(307)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(149)	—	(149)
Ajustements liés à l'expérience	91	—	—	91
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(199)	68	136	5
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	64	10	(74)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	8	3	—	11
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(4)	—	—	(4)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(40)	(68)	(245)	(353)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	1 550	260	37	1 847
Incidence des fluctuations des taux de change	571	47	90	708
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents	3 670	—	—	3 670
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	5 751 \$	239 \$	(118) \$	5 872 \$
Flux de trésorerie				
Primes reçues	4 255 \$	— \$	— \$	4 255 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(5 361)	—	—	(5 361)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(192)	—	—	(192)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Autres flux de trésorerie ¹	177	—	—	177
Total des flux de trésorerie	(1 121) \$	— \$	— \$	(1 121) \$
Autres variations ²	(154)	—	—	(154)
Solde de clôture net	163 324 \$	6 790 \$	14 016 \$	184 130 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(6 416) \$	1 516 \$	3 882 \$	(1 018) \$
Passifs de clôture	169 740	5 274	10 134	185 148
Solde de clôture net	163 324 \$	6 790 \$	14 016 \$	184 130 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

10. Contrats d'assurance (suite)

Contrats d'assurance	31 décembre 2022			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	(7 289) \$	2 376 \$	3 609 \$	(1 304) \$
Passifs d'ouverture	192 896	7 067	9 447	209 410
Solde d'ouverture net	185 607 \$	9 443 \$	13 056 \$	208 106 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services fournis	—	—	(1 169)	(1 169)
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(638)	—	(638)
Ajustements liés à l'expérience	140	1	—	141
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(1 138)	385	766	13
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(958)	(112)	1 069	(1)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	21	21	—	42
Variations liées aux services passés				
Ajustement du passif au titre des sinistres survenus	(68)	1	—	(67)
Total des variations du résultat des activités d'assurance	(2 003)	(342)	666	(1 679)
Charges financières nettes afférentes aux contrats d'assurance	(11 498)	(2 497)	116	(13 879)
Incidence des fluctuations des taux de change	254	(83)	2	173
Variation de la juste valeur des éléments sous-jacents	(9 713)	—	—	(9 713)
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(22 960) \$	(2 922) \$	784 \$	(25 098) \$
Flux de trésorerie				
Primes reçues	18 672 \$	— \$	— \$	18 672 \$
Paiements faits en règlement des sinistres survenus et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	(19 417)	—	—	(19 417)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	(746)	—	—	(746)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition transférés de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition au moment de la comptabilisation initiale	—	—	—	—
Transferts d'honoraires des fonds distincts	(52)	—	—	(52)
Autres flux de trésorerie ¹	936	—	—	936
Total des flux de trésorerie	(607) \$	— \$	— \$	(607) \$
Autres variations ²	(3 042)	—	—	(3 042)
Incidence des acquisitions et des cessions ³	(150)	30	294	174
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	(4 271) \$	515 \$	2 773 \$	(983) \$
Passifs de clôture	163 119	6 036	11 361	180 516
Solde de clôture net	158 848 \$	6 551 \$	14 134 \$	179 533 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

³ Le 1^{er} avril 2022, la compagnie a conclu l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. L'apport de l'entreprise acquise aux résultats globaux de la compagnie a été présenté séparément pour la période comparative.

10. Contrats d'assurance (suite)

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période

Contrats d'assurance

	31 mars 2023		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	69 \$	13 \$	82 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	2 053	24	2 077
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	2 122	37	2 159
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(2 320)	(38)	(2 358)
Ajustement au titre du risque non financier	62	6	68
MSC	136	—	136
Total des pertes comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale	— \$	5 \$	5 \$

Contrats d'assurance

	31 décembre 2022		
	Contrats rentables émis	Contrats déficitaires émis	Total
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition	343 \$	64 \$	407 \$
Montants à payer au titre des sinistres et des autres charges afférentes aux activités d'assurance	10 753	526	11 279
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	11 096	590	11 686
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(12 155)	(669)	(12 824)
Ajustement au titre du risque non financier	296	89	385
MSC	755	11	766
Total des pertes comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale	(8) \$	21 \$	13 \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat d'assurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats d'assurance						
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans
31 mars 2023	1 140 \$	1 053 \$	975 \$	902 \$	833 \$	4 344 \$	4 769 \$
31 décembre 2022	1 139	1 060	972	899	832	4 342	4 890

e) Analyse de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	(171) \$	(162) \$
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition payés au cours de la période	(9)	(107)
Flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition attribués aux groupes de contrats d'assurance comptabilisés au cours de la période	8	98
Solde à la fin de la période	(172) \$	(171) \$

10. Contrats d'assurance (suite)

f) Décomptabilisation attendue de l'actif au titre des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition

	Contrats d'assurance							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
31 mars 2023	29 \$	27 \$	25 \$	23 \$	20 \$	48 \$	— \$	172 \$
31 décembre 2022	29	27	25	23	21	46	—	171

g) Risque d'assurance

Les sensibilités à l'égard du bénéfice et de la MSC illustrées dans le tableau ci-dessous représentent l'incidence, au 31 décembre 2022, des méthodes comptables actuelles de la compagnie au 31 mars 2023, y compris la comptabilisation des contrats d'assurance en vertu d'IFRS 17. Les sensibilités au risque d'assurance de la compagnie au 31 mars 2023 n'ont pas changé de façon importante par rapport aux montants présentés dans le tableau ci-dessous.

	Bénéfice net	MSC
Augmentation de 2 % de la mortalité pour l'assurance vie	25 \$	(325) \$
Diminution de 2 % de la mortalité pour les produits de rentes	200	(650)
Variation défavorable de 5 % de la morbidité	(100)	(125)
Augmentation de 5 % des charges	—	(175)
Variation défavorable de 10 % des résiliations et renouvellements de polices	150	(1 100)

Ces sensibilités reflètent l'incidence d'une modification immédiate des hypothèses utilisées pour établir les passifs au titre des contrats d'assurance sur le bénéfice et la MSC. L'incidence sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires est égale à l'incidence sur le bénéfice net.

En vertu d'IFRS 17, la plupart des modifications des hypothèses ont une incidence directe sur la MSC, plutôt que sur le bénéfice. Pour les produits évalués en vertu du MEG, il y a une incidence de second ordre qui représente l'écart entre l'incidence des modifications des hypothèses évaluée aux taux d'actualisation en vigueur et l'incidence évaluée aux taux d'actualisation arrêtés. La plupart des taux arrêtés aux fins du calcul des incidences de la MSC ont été conclus au 1^{er} janvier 2022 pour le portefeuille de contrats en vigueur. Compte tenu de l'importante hausse des taux d'intérêt en 2022, les taux d'actualisation en vigueur diffèrent maintenant de façon importante des taux d'actualisation arrêtés. Par conséquent, compte tenu des conditions actuelles du marché, une modification des hypothèses qui renforce les passifs sera évaluée, dans la MSC, à des taux d'intérêt plus bas que les taux en vigueur, ce qui donnera lieu à un renforcement des passifs, contrebalancé par la réduction de la MSC, et à une augmentation courante du bénéfice en raison de l'incidence des taux d'intérêt.

La MSC décrite ci-dessus est présentée déduction faite des contrats de réassurance détenus.

11. Contrats de réassurance détenus

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Contrats de réassurance détenus		
Actif	17 601 \$	17 571 \$
Passif	(549)	(537)

Des fonds retenus par la compagnie en vertu de contrats de réassurance de 1 078 \$ (1 039 \$ au 31 décembre 2022) sont inclus dans les montants des contrats de réassurance détenus.

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus, se reporter à la note 11a.

Pour une analyse des soldes des actifs et des passifs au titre des contrats de réassurance détenus pour les contrats qui ne sont pas évalués au moyen de la MRP, se reporter à la note 11b.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

a) Analyse en fonction de la couverture restante et des sinistres survenus

Contrats de réassurance détenus	31 mars 2023					
	Composant de couverture restante			Composant de sinistres survenus		
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
Actifs d'ouverture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs d'ouverture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde d'ouverture net	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(892) \$	4 \$	344 \$	202 \$	— \$	(342) \$
Composants investissements	(27)	—	27	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	111	1	25	2	—	139
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(808) \$	5 \$	396 \$	204 \$	— \$	(203) \$
Flux de trésorerie						
Primes versées	832	—	—	—	—	832
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(246)	(223)	—	(469)
Autres flux de trésorerie ¹	12	—	—	—	—	12
Total des flux de trésorerie	844 \$	— \$	(246) \$	(223) \$	— \$	375 \$
Autres variations ²	(154)	—	—	—	—	(154)
Solde de clôture net	15 334 \$	81 \$	1 325 \$	301 \$	11 \$	17 052 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 143 \$	81 \$	1 064 \$	302 \$	11 \$	17 601 \$
Passifs de clôture	(809)	—	261	(1)	—	(549)
Solde de clôture net	15 334 \$	81 \$	1 325 \$	301 \$	11 \$	17 052 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus

31 décembre 2022

	Composant de couverture restante			Composant de sinistres survenus		
	Excluant le composant recouvrement de perte	Composant recouvrement de perte	Contrats non évalués selon la MRP	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	Total
Actifs d'ouverture	20 425 \$	65 \$	1 003 \$	342 \$	8 \$	21 843 \$
Passifs d'ouverture	(1 314)	—	24	—	—	(1 290)
Solde d'ouverture net	19 111 \$	65 \$	1 027 \$	342 \$	8 \$	20 553 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global						
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(3 536) \$	17 \$	1 196 \$	788 \$	6 \$	(1 529) \$
Composants investissements	(63)	—	63	—	—	—
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(432)	(6)	(45)	(15)	(3)	(501)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(4 031) \$	11 \$	1 214 \$	773 \$	3 \$	(2 030) \$
Flux de trésorerie						
Primes versées	3 295	—	—	—	—	3 295
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	—	—	(1 034)	(794)	—	(1 828)
Autres flux de trésorerie	29	—	—	—	—	29
Total des flux de trésorerie	3 324 \$	— \$	(1 034) \$	(794) \$	— \$	1 496 \$
Autres variations ²	(2 952)	—	(32)	(1)	—	(2 985)
Solde de clôture net	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$
Comptabilisé dans :						
Actifs de clôture	16 212 \$	76 \$	952 \$	320 \$	11 \$	17 571 \$
Passifs de clôture	(760)	—	223	—	—	(537)
Solde de clôture net	15 452 \$	76 \$	1 175 \$	320 \$	11 \$	17 034 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

b) Analyse en fonction de la composante d'évaluation pour les contrats de réassurance détenus non évalués en vertu de la MRP

Contrats de réassurance détenus

	31 mars 2023			
	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs d'ouverture	(1 458)	429	497	(532)
Solde d'ouverture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(23) \$	(23) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(36)	—	(36)
Ajustements liés à l'expérience	22	—	—	22
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de la période	(24)	24	3	3
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	27	1	(28)	—
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	1	2	—	3
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	1	—	—	1
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	1	—	—	1
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	28	(9)	(48)	(29)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	56	70	10	136
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	84 \$	61 \$	(38) \$	107 \$
Flux de trésorerie				
Primes versées	293 \$	— \$	— \$	293 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(245)	—	—	(245)
Autres flux de trésorerie ¹	12	—	—	12
Total des flux de trésorerie	60 \$	— \$	— \$	60 \$
Autres variations ²	(154)	—	—	(154)
Solde de clôture net	14 323 \$	1 552 \$	973 \$	16 848 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 682 \$	1 188 \$	521 \$	17 391 \$
Passifs de clôture	(1 359)	364	452	(543)
Solde de clôture net	14 323 \$	1 552 \$	973 \$	16 848 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

Contrats de réassurance détenus

31 décembre 2022

	Estimations de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs	Ajustement au titre du risque non financier	MSC	Total
Actifs d'ouverture	19 427 \$	1 496 \$	705 \$	21 628 \$
Passifs d'ouverture	(2 123)	472	371	(1 280)
Solde d'ouverture net	17 304 \$	1 968 \$	1 076 \$	20 348 \$
Variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global				
Variations liées aux services rendus au cours de la période				
MSC comptabilisée à l'égard des services reçus	— \$	— \$	(95) \$	(95) \$
Variation de l'ajustement au titre du risque non financier pour le risque échu	—	(153)	—	(153)
Ajustements liés à l'expérience	(54)	—	—	(54)
Variations liées aux services futurs				
Contrats comptabilisés initialement au cours de l'exercice	(113)	74	53	14
Changements dans les estimations qui entraînent un ajustement de la MSC	(39)	72	(44)	(11)
Variations dans les estimations qui entraînent des pertes et des reprises de pertes sur les contrats déficitaires	5	11	—	16
Variations liées aux services passés				
Variations dans le composant de sinistres survenus	—	—	—	—
Variations de la valeur recouvrable découlant des variations du passif au titre des sinistres survenus	18	1	—	19
Ajustements liés à l'expérience se rapportant aux services passés	—	—	—	—
Charges nettes liées aux contrats de réassurance	(183)	5	(86)	(264)
Produits financiers nets liés aux contrats de réassurance, excluant l'incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	(28)	(482)	21	(489)
Incidence des variations du risque de non-exécution des réassureurs	—	—	—	—
Total des variations dans les états consolidés du résultat net et du résultat global	(211) \$	(477) \$	(65) \$	(753) \$
Flux de trésorerie				
Primes versées	1 231 \$	— \$	— \$	1 231 \$
Montants reçus au titre des sinistres survenus et des autres activités d'assurance	(1 035)	—	—	(1 035)
Autres flux de trésorerie ¹	29	—	—	29
Total des flux de trésorerie	225 \$	— \$	— \$	225 \$
Autres variations ²	(2 985)	—	—	(2 985)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$
Comptabilisé dans :				
Actifs de clôture	15 791 \$	1 062 \$	514 \$	17 367 \$
Passifs de clôture	(1 458)	429	497	(532)
Solde de clôture net	14 333 \$	1 491 \$	1 011 \$	16 835 \$

¹ Les autres flux de trésorerie se composent des virements vers les fonds distincts ou de ceux-ci, des primes à régler au moyen du solde du composant financement, des sinistres à régler au moyen du solde du composant financement, des règlements nets et des autres flux de trésorerie provenant des avances sur contrats.

² Les autres variations représentent les variations des flux de trésorerie d'exécution prévus de certains contrats de réassurance détenus pour lesquels la compagnie n'a aucun lien conservé à l'exception de l'exposition au faible risque d'insolvabilité du réassureur. Cette variation est contrebalancée par les variations des actifs au titre de la réassurance connexes.

11. Contrats de réassurance détenus (suite)

c) Incidence sur les composantes d'évaluation des contrats initialement comptabilisés au cours de la période

Contrats de réassurance détenus	31 mars 2023	31 décembre 2022
Estimations de la valeur actualisée des sorties de trésorerie	396 \$	1 199 \$
Estimations de la valeur actualisée des entrées de trésorerie	(372)	(1 086)
Ajustement au titre du risque non financier	(24)	(74)
Produits comptabilisés au moment de la comptabilisation initiale	3	14
MSC	(3) \$	(53) \$

La compagnie n'a acquis aucun contrat de réassurance détenu dans le cadre d'un transfert ou d'un regroupement d'entreprises.

d) Comptabilisation attendue de la MSC restante

	Contrats de réassurance détenus							Total
	1 an ou moins	De 1 an à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	De 5 à 10 ans	Plus de 10 ans	
31 mars 2023	(98) \$	(89) \$	(78) \$	(73) \$	(64) \$	(509) \$	(62) \$	(973) \$
31 décembre 2022	(91)	(82)	(75)	(68)	(61)	(494)	(140)	(1 011)

12. Fonds distincts et autres entités structurées

Les tableaux ci-dessous présentent des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts, conformément aux exigences de présentation de l'information prévues par la loi qui s'appliquent dans chacune des régions où la compagnie exerce ses activités.

a) Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 mars 2023	31 décembre 2022 ¹
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 187 \$	14 562 \$
Obligations	72 893	69 371
Prêts hypothécaires	2 080	2 159
Actions et parts de fiducies d'investissement à participation unitaire	123 633	117 863
Fonds communs de placement	178 082	168 459
Immeubles de placement	12 907	13 035
	404 782	385 449
Produits à recevoir	829	692
Autres passifs	(5 585)	(4 647)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	5 120	6 388
Total²	405 146 \$	387 882 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

² Au 31 mars 2023, des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts de 67 679 \$ étaient réassurés par la compagnie au moyen d'une entente de coassurance modifiée (66 283 \$ au 31 décembre 2022). Ce montant comprend de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 276 \$, des obligations de 12 343 \$, des actions et des parts de fiducies d'investissement à participation unitaire de 15 \$, des fonds communs de placement de 55 121 \$, des produits à recevoir de 90 \$ et d'autres passifs de (166) \$.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

b) Contrats d'assurance et d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	59 435 \$	57 841 \$
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	345 711	330 041
	405 146 \$	387 882 \$

c) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022 ¹
Solde au début de l'exercice	387 882 \$	357 419 \$
Ajouter (déduire) :		
Dépôts des titulaires de polices	14 905	8 273
Produits nets tirés des placements	861	446
Profits en capital réalisés sur les placements, montant net	65	1 786
Profits (pertes) en capital latents sur les placements, montant net	14 724	(18 131)
Profits (pertes) latents attribuables aux fluctuations des taux de change	1 953	(7 296)
Retraits des titulaires de polices	(14 028)	(8 957)
Variation du placement des fonds distincts dans le fonds général	13	21
Variation du placement du fonds général dans les fonds distincts	2	(9)
Virement du (vers le) fonds général, montant net	37	(5)
Participations ne donnant pas le contrôle dans les fonds communs de placement	(1 268)	671
Total	17 264	(23 201)
Solde à la fin de la période	405 146 \$	334 218 \$

¹ La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

d) Contrats pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts en fonction des niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur

	31 mars 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts¹	278 495 \$	117 082 \$	14 550 \$	410 127 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 981 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

12. Fonds distincts et autres entités structurées (suite)

	31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts ^{1, 2}	270 892 \$	106 720 \$	14 455 \$	392 067 \$

¹ Compte non tenu d'un montant de 4 185 \$ au titre des autres passifs, déduction faite des autres actifs.

² La compagnie a ajusté certains chiffres comparatifs pour que la présentation soit conforme à la présentation adoptée pour l'exercice considéré. Ces ajustements n'ont eu aucune incidence sur les capitaux propres et sur le bénéfice net de la compagnie.

Au cours du premier trimestre de 2023, des placements dans des actions étrangères d'une valeur de 4 580 \$ ont été transférés du niveau 1 au niveau 2 (2 301 \$ transférés du niveau 2 au niveau 1 au 31 décembre 2022), principalement parce que la compagnie avait changé l'utilisation des données d'entrée en plus des prix cotés observables sur des marchés actifs pour certains placements dans des actions étrangères. Les actifs du niveau 2 incluent les actifs pour lesquels les sources de prix du marché usuelles ne fournissent pas la juste valeur, pour lesquels des données d'entrée sont utilisées en plus des prix cotés observables et pour lesquels la compagnie ne peut accéder aux renseignements relatifs aux actifs sous-jacents des fonds de placement.

Le tableau suivant présente des renseignements additionnels à l'égard des placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts évalués à la juste valeur pour lesquels la compagnie a utilisé les données du niveau 3.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Solde au début de l'exercice	14 455 \$	13 822 \$
Total des profits (pertes) inclus dans les produits tirés des placements liés aux fonds distincts	(167)	(310)
Achats	300	1 011
Ventes	(11)	(366)
Transferts vers le niveau 3	7	343
Transferts hors du niveau 3	(34)	(45)
Solde à la fin de la période	14 550 \$	14 455 \$

Les transferts vers le niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère moins observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation. À l'opposé, les transferts hors du niveau 3 sont essentiellement attribuables au caractère plus observable des données utilisées aux fins des méthodes d'évaluation en raison de la corroboration des prix du marché auprès de sources multiples.

13. Capital social

Actions ordinaires

	Pour les trimestres clos les 31 mars			
	2023		2022	
	Nombre	Valeur comptable	Nombre	Valeur comptable
Actions ordinaires				
Solde au début de l'exercice	931 853 110	5 791 \$	930 620 338	5 748 \$
Exercées et émises en vertu du régime d'options sur actions	508 108	17	1 150 972	40
Achétées et annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	(629 900)	(22)	—	—
Excédent du produit du rachat sur le capital déclaré selon l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités	—	18	—	—
Solde à la fin de la période	931 731 318	5 804 \$	931 771 310	5 788 \$

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, 508 108 actions ordinaires ont été exercées en vertu du régime d'actionnariat de la compagnie, pour une valeur comptable de 17 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 2 \$ transféré lors de l'exercice (1 150 972 actions au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, pour une valeur comptable de 40 \$, ce qui comprend un surplus d'apport de 4 \$ transféré lors de l'exercice).

Le 25 janvier 2023, la compagnie a annoncé le renouvellement de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre ») d'au plus 20 000 000 de ses actions ordinaires aux fins d'annulation, au cours du marché. L'offre a débuté le 27 janvier 2023 et se terminera le 26 janvier 2024.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la compagnie a racheté, puis annulé, 629 900 actions ordinaires en vertu de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en cours au coût de 22 \$ (aucune pour le trimestre clos le 31 mars 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente). Le capital social de la compagnie a été diminué de la valeur comptable moyenne des actions rachetées aux fins d'annulation. L'excédent payé sur la valeur comptable moyenne s'est établi à 18 \$ et a été porté en réduction du surplus cumulé au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 (néant pour le trimestre clos le 31 mars 2022 en vertu de l'offre publique de rachat précédente).

14. Bénéfice par action ordinaire

Le tableau qui suit permet de rapprocher le bénéfice de base par action ordinaire et le bénéfice dilué par action ordinaire.

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Bénéfice		
Bénéfice net	627 \$	1 366 \$
Dividendes sur actions privilégiées	(32)	(32)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	595 \$	1 334 \$
Nombre d'actions ordinaires		
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation	932 015 857	931 317 508
Ajouter : exercice potentiel d'options sur actions en circulation	928 968	2 060 419
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – dilué	932 944 825	933 377 927
Bénéfice de base par action ordinaire	0,64 \$	1,43 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire	0,64 \$	1,43 \$
Dividendes par action ordinaire	0,52 \$	0,49 \$

15. Gestion du capital

a) Politiques et objectifs

La gestion du capital consiste à établir et à maintenir de façon constante la quantité et la qualité du capital pour les besoins de la compagnie et à faire en sorte que celui-ci soit affecté conformément aux attentes des parties prenantes de la compagnie. À cet égard, le conseil d'administration considère que les principales parties prenantes sont les actionnaires, les titulaires de polices et les détenteurs de créances subordonnées de la compagnie, ainsi que les organismes de réglementation concernés dans les divers territoires où la compagnie et ses filiales exercent leurs activités.

La compagnie gère son capital sur une base consolidée ainsi qu'au niveau de chaque filiale en exploitation. Les principaux objectifs de la stratégie de gestion du capital de la compagnie sont les suivants :

- maintenir la capitalisation de ses filiales en exploitation réglementées à un niveau qui excède les exigences minimales de capital réglementaire appropriées dans les territoires où les filiales exercent leurs activités;
- conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière qui lui garantissent un accès stable aux marchés financiers;
- offrir une structure du capital efficace afin de maximiser la valeur pour les actionnaires, en tenant compte des risques opérationnels et des plans stratégiques de la compagnie.

La capitalisation cible de la compagnie et de ses filiales est déterminée en tenant compte de divers facteurs tels que la probabilité qu'elle devienne inférieure aux exigences minimales de capital réglementaire dans les territoires où les activités sont exercées, les opinions exprimées par diverses agences de notation qui fournissent des notations de santé financière et d'autres notations à la compagnie et la volonté de réunir suffisamment de capitaux pour avoir un degré de confiance élevé quant à sa capacité de respecter ses obligations envers les titulaires de polices et ses autres obligations.

15. Gestion du capital (suite)

La compagnie a établi des politiques et des procédures pour déterminer, mesurer et présenter tous les risques significatifs. La direction est responsable de l'établissement des procédures de gestion du capital relatives à la mise en œuvre et au suivi du plan de capital.

Le processus de planification en matière de capital incombe au chef des services financiers de la compagnie. Le plan de capital est approuvé par le conseil d'administration de la compagnie, sur une base annuelle. Le conseil d'administration examine et approuve toutes les opérations sur capitaux propres conclues par la direction.

b) Capital réglementaire

Au Canada, le Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF) a défini une norme de mesure de suffisance du capital des compagnies d'assurance vie constituées en sociétés par actions en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) et de leurs filiales.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) permet de comparer les ressources en capital réglementaire d'une société avec son capital requis, défini par le BSIF comme la somme des exigences de capital définies. Le total des ressources en capital correspond à la somme du capital disponible, de la provision d'excédent et des dépôts admissibles.

Le tableau qui suit présente un sommaire des données et ratios relatifs au TSAV pour la Canada Vie.

	31 mars 2023
Capital de première catégorie	18 523 \$
Capital de deuxième catégorie	5 225
Total du capital disponible	23 748
Provision d'excédent et dépôts admissibles	5 322
Total des ressources en capital	29 070 \$
 Capital requis	 22 926 \$
 Ratio total du TSAV (cible de surveillance du BSIF = 100 %)¹	 127 %

¹ Ratio total (en %) = (total des ressources en capital/capital requis)

D'autres établissements et filiales à l'étranger de la compagnie doivent se conformer aux exigences de capital et de solvabilité des territoires où ils sont présents.

16. Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

Le total de la charge au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi incluse dans les charges d'exploitation et les autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Régimes de retraite		
Coût des services	70 \$	69 \$
Intérêts, montant net	(3)	1
Réductions	2	—
	69	70
Autres avantages postérieurs à l'emploi		
Coût des services	1	1
Intérêts, montant net	3	3
	4	4
(Produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – états consolidés du résultat net	73	74
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	234	(845)
Rendement (plus élevé) moins élevé que le rendement prévu de l'actif	(113)	467
Variation du plafond de l'actif	(70)	11
(Profit) perte au titre des réévaluations des régimes de retraite	51	(367)
Réévaluations des autres avantages postérieurs à l'emploi		
(Gains actuariels) pertes actuarielles	6	(45)
Réévaluations au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi – autres éléments (de bénéfice global) de perte globale	57	(412)
Total des (produits) charges au titre des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, y compris les réévaluations	130 \$	(338) \$

Le tableau ci-après présente le taux d'actualisation moyen pondéré qui a été utilisé pour réévaluer l'obligation au titre des prestations définies des régimes de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi aux dates suivantes.

	31 mars		31 décembre	
	2023	2022	2022	2021
Taux d'actualisation moyen pondéré	4,8 %	3,5 %	5,0 %	2,6 %

17. Impôt sur le résultat

a) Charge d'impôt sur le résultat

Impôt sur le résultat comptabilisé dans les états consolidés du résultat net

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Impôt exigible	175 \$	131 \$
Impôt différé	(146)	76
Total de la charge d'impôt	29 \$	207 \$

b) Taux d'imposition effectif

Les taux d'imposition effectifs sont généralement inférieurs au taux d'imposition de la compagnie prévu par la loi, qui se chiffre à 28,0 %, situation qui s'explique par les avantages fiscaux liés aux produits tirés des placements non imposables et aux taux d'imposition inférieurs dans certains territoires étrangers.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif global s'est établi à 4,6 %, comparativement à 12,9 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022. Le taux d'imposition effectif pour le trimestre clos le 31 mars 2023 a été inférieur à celui pour le trimestre clos le 31 mars 2022, principalement en raison de la répartition des bénéfices parmi les territoires et de l'augmentation des produits tirés des placements non imposables.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif pour le compte de l'actionnaire s'est établi à 6,6 %, comparativement à 14,8 % pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

Les taux d'imposition effectifs pour les chiffres comparatifs ont été retraités afin de refléter l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9. Étant donné qu'IFRS 17 et IFRS 9 ont eu une incidence sur la composition du bénéfice dans tous les territoires, les changements des taux d'imposition effectifs sont attribuables à la répartition des bénéfices parmi les territoires.

En décembre 2021, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a publié un modèle de règles qui définit la structure d'un nouveau régime prévoyant un impôt minimum mondial de 15 %, lequel sera appliqué par les pays participants à une date future convenue, soit en 2024 selon ce qui est actuellement prévu (pour la plupart des pays). L'OCDE a publié en 2022 des commentaires détaillés sur ces règles. Pour l'instant, les pays où la compagnie exerce actuellement des activités ont tous annoncé leur participation. Un certain nombre de ces pays fonctionnent actuellement selon un taux d'imposition inférieur au taux minimal proposé, et la compagnie s'attend à ce que l'adoption des lois se traduise par une hausse du taux d'imposition effectif. La compagnie attend les dispositions législatives et les directives détaillées pour évaluer toutes les répercussions du régime prévoyant un impôt minimum.

18. Information sectorielle

a) Résultat net consolidé

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 357 \$	61 \$	1 472 \$	1 147 \$	— \$	5 037 \$
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) ²	757	1 001	293	52	3	2 106
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	1 551	1 376	469	183	(6)	3 573
	4 665	2 438	2 234	1 382	(3)	10 716
Honoraires et autres produits ³	325	1 130	186	2	—	1 643
	4 990	3 568	2 420	1 384	(3)	12 359
Autres résultats des activités d'assurance						
Charges afférentes aux activités d'assurance	(1 682)	(46)	(1 281)	(986)	—	(3 995)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(334)	2	(9)	(1)	—	(342)
	(2 016)	(44)	(1 290)	(987)	—	(4 337)
Autres résultats des activités de placement						
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(2 314)	(188)	(892)	(176)	—	(3 570)
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	17	(2)	73	5	—	93
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	(34)	(1 825)	(1)	(22)	—	(1 882)
	(2 331)	(2 015)	(820)	(193)	—	(5 359)
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Produits nets tirés des placements	1 272	—	449	—	—	1 721
Charges financières nettes liées aux contrats d'assurance	(1 272)	—	(449)	—	—	(1 721)
	—	—	—	—	—	—
Autres produits et charges						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(335)	(1 206)	(233)	(12)	(6)	(1 792)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(25)	(54)	(16)	(1)	—	(96)
Coûts de financement	(34)	(65)	(14)	(1)	(1)	(115)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(26)	—	—	—	(26)
Bénéfice (perte) avant impôt	249	158	47	190	(10)	634
Impôt sur le résultat	33	9	(9)	(1)	(3)	29
Bénéfice net (perte nette) avant les participations ne donnant pas le contrôle	216	149	56	191	(7)	605
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(22)	—	—	—	—	(22)
Bénéfice net (perte nette)	238	149	56	191	(7)	627
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	4	—	—	32
Bénéfice net (perte nette) avant la répartition du capital	210	149	52	191	(7)	595
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
Bénéfice net (perte nette) – détenteurs d'actions ordinaires	233 \$	151 \$	40 \$	184 \$	(13) \$	595 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022

	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Exploitation générale de Lifeco	Total
Produits sectoriels						
Produits des activités d'assurance ¹	2 190 \$	45 \$	1 375 \$	1 170 \$	— \$	4 780 \$
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) ²	716	403	349	22	(9)	1 481
Variations de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net ²	(5 083)	(3 666)	(2 400)	(170)	21	(11 298)
	(2 177)	(3 218)	(676)	1 022	12	(5 037)
Honoraires et autres produits ³	310	947	193	1	—	1 451
	(1 867)	(2 271)	(483)	1 023	12	(3 586)
Autres résultats des activités d'assurance						
Frais d'assurance	(1 546)	(41)	(1 171)	(979)	—	(3 737)
Produits nets (charges nettes) liés aux contrats de réassurance	(337)	3	(29)	1	—	(362)
	(1 883)	(38)	(1 200)	(978)	—	(4 099)
Autres résultats des activités de placement						
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats d'assurance	4 744	377	2 913	193	—	8 227
Produits financiers nets (charges financières nettes) liés aux contrats de réassurance	(90)	(1)	(346)	(16)	—	(453)
Variation des passifs au titre des contrats d'investissement	37	3 071	14	68	—	3 190
	4 691	3 447	2 581	245	—	10 964
Résultat net des activités de placement – contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts						
Pertes nettes de placements	(913)	—	(471)	—	—	(1 384)
Produits financiers nets liés aux contrats d'assurance	913	—	471	—	—	1 384
	—	—	—	—	—	—
Autres produits et charges						
Charges d'exploitation et frais administratifs	(325)	(917)	(229)	(15)	(2)	(1 488)
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée déterminée	(28)	(46)	(12)	—	—	(86)
Coûts de financement	(33)	(48)	(6)	(1)	—	(88)
Charges de restructuration et d'intégration	—	(17)	—	—	—	(17)
Bénéfice avant impôt	555	110	651	274	10	1 600
Impôt sur le résultat	79	1	91	33	3	207
Bénéfice net avant les participations ne donnant pas le contrôle	476	109	560	241	7	1 393
Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	28	(1)	—	—	—	27
Bénéfice net	448	110	560	241	7	1 366
Dividendes sur actions privilégiées	28	—	4	—	—	32
Bénéfice net avant la répartition du capital	420	110	556	241	7	1 334
Incidence de la répartition du capital	23	2	(12)	(7)	(6)	—
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	443 \$	112 \$	544 \$	234 \$	1 \$	1 334 \$

¹ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat des activités d'assurance.

² Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Résultat net des activités de placement.

³ Inclus dans les états consolidés du résultat net, au poste Autres produits (charges).

18. Information sectorielle (suite)

Le tableau suivant présente les produits du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	Pour les trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits		
États-Unis	394 \$	148 \$
Royaume-Uni	491	448
Japon	158	(103)
Autres	341	530
Total des produits	1 384 \$	1 023 \$

Les produits négatifs dans le tableau ci-dessus sont principalement attribuables aux pertes latentes liées à la juste valeur par le biais du résultat net sur les obligations.

b) Total consolidé de l'actif et du passif

	31 mars 2023				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	87 553 \$	90 716 \$	39 142 \$	8 787 \$	226 198 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	406	235	345	172	1 158
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 242	12 464	3 794	101	17 601
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 801	7 939	3 106	—	16 846
Autres actifs	3 874	17 465	3 385	180	24 904
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	97 426	174 625	133 095	—	405 146
Total	196 302 \$	303 444 \$	182 867 \$	9 240 \$	691 853 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	77 345 \$	18 512 \$	36 790 \$	6 118 \$	138 765 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 807	89 714	377	714	94 612
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	165	171	229	(16)	549
Autres passifs	7 762	12 321	2 988	673	23 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	33 094	12 821	13 520	—	59 435
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	64 332	161 804	119 575	—	345 711
Total	186 505 \$	295 343 \$	173 479 \$	7 489 \$	662 816 \$

18. Information sectorielle (suite)

	31 décembre 2022				
	Exploitation canadienne	Exploitation américaine	Exploitation européenne	Solutions de gestion du capital et des risques	Total
Actif					
Actif investi	85 343 \$	90 655 \$	38 652 \$	8 573 \$	223 223 \$
Actifs au titre des contrats d'assurance	408	245	322	165	1 140
Actifs au titre des contrats de réassurance détenus	1 211	12 624	3 639	97	17 571
Goodwill et immobilisations incorporelles	5 789	7 973	3 079	—	16 841
Autres actifs	3 682	18 430	3 297	140	25 549
Placements pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	93 816	166 274	127 792	—	387 882
Total	190 249 \$	296 201 \$	176 781 \$	8 975 \$	672 206 \$
Passif					
Passifs au titre des contrats d'assurance	75 058 \$	18 669 \$	35 670 \$	6 041 \$	135 438 \$
Passifs au titre des contrats d'investissement	3 635	90 139	323	713	94 810
Passifs au titre des contrats de réassurance détenus	164	167	226	(20)	537
Autres passifs	7 809	13 202	3 089	644	24 744
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	32 535	12 432	12 874	—	57 841
Contrats d'investissement pour le compte des titulaires de polices de fonds distincts	61 281	153 842	114 918	—	330 041
Total	180 482 \$	288 451 \$	167 100 \$	7 378 \$	643 411 \$

Le tableau suivant présente les actifs du secteur Solutions de gestion du capital et des risques d'après le pays lié à leur devise source.

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actif		
États-Unis	4 125 \$	4 070 \$
Royaume-Uni	1 325	1 317
Japon	3 398	3 279
Autres	392	309
Total de l'actif	9 240 \$	8 975 \$

Société financière IGM Inc.

PARTIE C

Rapport de gestion

PAGE C 2

États financiers et notes annexes

PAGE C 66

Veuillez noter que chaque bas de page de la partie C comporte deux numéros de page différents. Le numéro de page précédé du préfixe « C » correspond au numéro de la page en question dans le présent document tandis que le numéro de page sans préfixe renvoie au numéro de la page correspondante dans le document original publié par la Société financière IGM Inc.

Les documents ci-joints concernant la Société financière IGM Inc. sont des documents préparés et publiés par cette filiale, et sont disponibles dans le profil de cette filiale sur SEDAR, au www.sedar.com. Certains énoncés dans les documents ci-joints, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la filiale telles qu'elles sont présentées dans ces documents. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la filiale à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction de la filiale concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints.

Pour plus d'information de la filiale sur les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement du contenu des déclarations prospectives, sur les facteurs et les hypothèses importants utilisés pour formuler les déclarations prospectives, ainsi que sur la politique de la filiale concernant la mise à jour du contenu des déclarations prospectives, veuillez vous reporter aux documents ci-joints, y compris la section intitulée Déclarations prospectives. Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et hypothèses et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion présente le point de vue de la direction en ce qui a trait aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société financière IGM Inc. (la « Société financière IGM » ou la « Société ») au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date, et il devrait être lu parallèlement aux états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les « états financiers intermédiaires »), ainsi qu'au rapport annuel de 2022 de la Société financière IGM Inc. déposés sur le site www.sedar.com. Le commentaire présenté dans le rapport de gestion au 31 mars 2023 et pour le trimestre clos à cette date est daté du 3 mai 2023.

Mode de présentation et sommaire des méthodes comptables

Les états financiers intermédiaires de la Société financière IGM, sur lesquels repose l'information présentée dans son rapport de gestion, ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (les « normes IFRS »), et ils sont présentés en dollars canadiens (se reporter à la note 2 des états financiers intermédiaires).

Déclarations prospectives

Certaines déclarations contenues dans le présent rapport, à l'exception des énoncés de faits historiques, sont de nature prospective; elles sont fondées sur des hypothèses et sont l'expression des attentes actuelles de la Société financière IGM. Les déclarations prospectives sont fournies afin de vous aider à comprendre la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information au sujet des attentes et des projets actuels de la direction. Ces déclarations pourraient ne pas se prêter à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur les opérations, les activités, la situation financière, les résultats financiers attendus, le rendement, les prévisions, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs continus, les stratégies et les perspectives de la Société, de même que les perspectives économiques en Amérique du Nord et à l'échelle mondiale, pour l'exercice en cours et les périodes à venir. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'emploi de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

Les déclarations prospectives sont fondées sur des facteurs ou des hypothèses significatifs ayant permis de tirer la conclusion ou d'effectuer la prévision ou la projection dont il est question. Ces facteurs et ces hypothèses comprennent les perceptions des tendances historiques, des conditions actuelles et de l'évolution future prévue ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose actuellement la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

Les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des prédictions, des prévisions, des projections, des attentes et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être réalisés.

Divers facteurs significatifs, qui sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales dans bien des cas, touchent les opérations, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs

activités. En raison de ces facteurs, les résultats réels peuvent différer sensiblement des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou attendus. Ces facteurs comprennent, notamment, l'incidence ou les conséquences imprévues de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des taux d'intérêt et des taux de change, des marchés boursiers et financiers mondiaux, de la gestion des risques de liquidité des marchés et de financement et des changements de méthodes comptables ayant trait à la présentation de l'information financière (y compris les incertitudes liées aux hypothèses et aux estimations comptables critiques), l'incidence de l'application de changements comptables futurs, des risques opérationnels et à la réputation, de la concurrence, des changements liés aux technologies, à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes, des épidémies de maladies ou des pandémies (comme la COVID-19), de la capacité de la Société à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance ainsi que du succès obtenu par la Société et ses filiales pour ce qui est de prévoir ou de gérer les facteurs susmentionnés.

Prière de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Nous vous prions également d'examiner attentivement ces facteurs ainsi que d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi en vigueur au Canada ne l'exige expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes associés aux activités de la Société et les facteurs et hypothèses significatifs sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés sont fournis dans ses documents d'information, y compris le présent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedar.com.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières

Ce rapport contient des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des ratios non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et, par conséquent, ils pourraient ne pas être directement comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Ces mesures et ces ratios sont utilisés afin de donner à la direction, aux investisseurs et aux analystes de placement des mesures additionnelles pour évaluer le rendement.

Les mesures financières non conformes aux normes IFRS comprennent, sans s'y limiter, le « bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires », le « bénéfice net ajusté », le « bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat », le « bénéfice ajusté avant intérêts et impôt » (le « BAII ajusté »), le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente » (le « BAIIA avant les commissions de vente ») et le « bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente » (le « BAIIA après les commissions de vente »). Ces mesures ne tiennent pas compte des autres éléments qui sont non récurrents ou qui pourraient rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre. Le BAIIA avant les commissions de vente exclut toutes les commissions de vente. Le BAIIA après les commissions de vente comprend toutes les commissions de vente et met en évidence l'ensemble des flux de trésorerie.

Les ratios non conformes aux normes IFRS comprennent ce qui suit :

Ratio	Numérateur	Dénominateur
Bénéfice ajusté par action (BPA ajusté)	Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation, après dilution
Rendement (rendement ajusté) des capitaux propres	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle
Rendement des capitaux propres (rendement ajusté des capitaux propres), compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Bénéfice net (bénéfice net ajusté) attribuable aux actionnaires ordinaires	Capitaux propres moyens, compte non tenu des participations ne donnant pas le contrôle et de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt

Se reporter aux rapprochements pertinents des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris les composantes des ratios non conformes aux normes IFRS, et des résultats présentés conformément aux normes IFRS dans les tableaux 1, 2 et 3.

Ce rapport contient également d'autres mesures financières, notamment :

- **L'actif géré et l'actif sous services-conseils** représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés de la Société financière IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou des services de distribution de produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les mêmes épargnes des clients qui sont détenues dans différentes sociétés en exploitation de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.
- **L'actif sous services-conseils** est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.
- **L'actif géré** est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Le fonds de roulement**, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, à l'exclusion des actifs et des passifs qui ne reflètent pas les activités continues.

Société financière IGM Inc.

Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

La Société financière IGM Inc. (TSX : IGM) est une société de gestion d'actifs et de patrimoine de premier plan qui soutient des conseillers et conseillères et la clientèle qu'elle sert au Canada, ainsi que des investisseurs institutionnels en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. La Société exerce ses activités par l'intermédiaire d'un certain nombre de filiales en exploitation et détient aussi de nombreux investissements stratégiques dont tirent avantage ces filiales et qui améliorent les perspectives de croissance de la Société. IG Gestion de patrimoine (« IG »), gestionnaire de patrimoine, et Placements Mackenzie (« Mackenzie »), gestionnaire d'actifs, sont les principales filiales en exploitation de la Société. La Société exerce également des activités par l'intermédiaire d'Investment Planning Counsel (« IPC »), gestionnaire de patrimoine, et détient des investissements stratégiques dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf ») et Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple »), comme il est décrit de façon plus détaillée dans le présent rapport de gestion.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM se chiffraient à 260,4 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 268,3 G\$ au 31 mars 2022 et à 249,4 G\$ au 31 décembre 2022, comme il est présenté dans le tableau 5. Pour le premier trimestre de 2023, la moyenne du total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils s'est établie à 257,6 G\$, comparativement à 269,5 G\$ pour le premier trimestre de 2022.

Le total de l'actif géré s'élevait à 225,9 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 237,1 G\$ au 31 mars 2022 et à 217,0 G\$ au 31 décembre 2022. Pour le premier trimestre de 2023, le total de l'actif géré moyen s'est établi à 223,8 G\$, comparativement à 238,4 G\$ pour le premier trimestre de 2022.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 381,3 M\$, ou 1,60 \$ par action, comparativement à un bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires de 219,3 M\$, ou 0,91 \$ par action, pour la période correspondante de 2022, ce qui représente une augmentation de 75,8 % du bénéfice par action.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires, à l'exception des autres éléments décrits ci-dessous, s'est établi à 206,5 M\$, ou 0,87 \$ par action, pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement au bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de 219,3 M\$, ou 0,91 \$ par action, en 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les autres éléments comprenaient un profit à la vente d'une partie de l'investissement de la Société dans Lifeco de 174,8 M\$ après impôt (179,1 M\$ avant impôt).

Les capitaux propres se chiffraient à 6,4 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 6,1 G\$ au 31 décembre 2022. Le rendement ajusté des capitaux propres (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières) pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 13,3 %, contre 14,0 % pour la période correspondante de 2022. Le rendement ajusté des capitaux propres, compte non tenu de l'incidence des titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (un ratio non conforme aux normes IFRS – se reporter à la présentation des mesures financières non conformes aux normes IFRS et des autres mesures financières), pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 14,0 %, comparativement à 16,1 % pour la période correspondante de 2022. Le dividende trimestriel par action ordinaire déclaré au premier trimestre de 2023 s'est établi à 56,25 cents, soit le même montant qu'au quatrième trimestre de 2022.

Faits nouveaux en 2023

Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »)

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller »), un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis, pour une contrepartie d'environ 622 M\$ US.

Les faits saillants de la transaction liée à Rockefeller comprennent ce qui suit :

- l'expansion de l'empreinte d'IGM en gestion de patrimoine, par l'intermédiaire de Rockefeller, vers les États-Unis, grâce à une marque et à un modèle d'affaires axés sur la clientèle à valeur élevée et à valeur très élevée;
- une participation stratégique permettant à IGM d'occuper deux sièges au conseil d'administration et lui conférant le droit d'accroître sa participation dans Rockefeller à l'avenir;
- la possibilité, pour Rockefeller et IG Gestion de patrimoine, le secteur de la gestion de patrimoine d'IGM, de partager des connaissances et de collaborer.

Parallèlement à la transaction liée à Rockefeller, IGM a annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie ») pour un montant de 575 M\$. Le paiement de 622 M\$ US relativement à la transaction liée à Rockefeller est exigible le 2 juin 2023.

Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») – Activités abandonnées

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a annoncé la vente de la totalité des actions ordinaires d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des approbations réglementaires.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine. Les actifs et les passifs connexes ont été classés dans les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

Le bénéfice net tiré des activités abandonnées pour toutes les périodes considérées est présenté à titre de poste distinct

dans les tableaux 2 et 3, « Résultats d'exploitation consolidés par secteur », et dans le tableau 6, « Sommaire des résultats trimestriels ».

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power Corporation du Canada (« Power ») dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, ce qui a entraîné une hausse de la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. La Société a comptabilisé un profit à la vente des actions de Lifeco de 174,8 M\$, déduction faite de l'impôt. La contrepartie restante de 597 M\$ a été financée au moyen des ressources financières existantes de la Société, y compris des dividendes de 22 M\$ reçus après le 31 mars 2022 relativement aux actions de Lifeco qui ont été vendues.

Tableau 1 : rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS

	Trimestres clos les		
	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022
<i>(en M\$, sauf le bénéfice par action)</i>			
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	206,5 \$	224,7 \$	219,3 \$
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	174,8	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	381,3 \$	224,7 \$	219,3 \$
Bénéfice ajusté par action¹	0,87 \$	0,94 \$	0,91 \$
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	0,73	–	–
Bénéfice par action²	1,60 \$	0,94 \$	0,91 \$
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	238 424	237 958	241 251
BALIA avant les commissions de vente¹	344,3 \$	366,1 \$	360,0 \$
Commissions fondées sur les ventes versées	(33,3)	(22,2)	(49,5)
BALIA après les commissions de vente¹	311,0	343,9	310,5
Commissions fondées sur les ventes versées pouvant faire l'objet d'un amortissement	33,3	22,2	44,5
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	(21,9)	(20,9)	(17,7)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	(26,2)	(26,2)	(25,3)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt sur le résultat¹	296,2	319,0	312,0
Charges d'intérêts ³	28,2	28,7	28,1
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat – activités poursuivies et activités abandonnées¹	268,0	290,3	283,9
Impôt sur le résultat	60,3	63,3	63,8
Bénéfice net ajusté¹	207,7	227,0	220,1
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt	174,8	–	–
Bénéfice net	382,5 \$	227,0 \$	220,1 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Bénéfice dilué par action

3. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

Les avantages de l'acquisition de ChinaAMC comprennent :

- l'accroissement de la participation au secteur de la gestion d'actifs chinois en pleine croissance, grâce à une participation importante dans l'un des gestionnaires d'actifs de premier plan en Chine;
- le renforcement des relations et des occasions d'affaires entre Mackenzie et ChinaAMC au fur et à mesure que Mackenzie crée des solutions mondiales, entièrement diversifiées et différenciées pour ses clients et qu'elle renforce les occasions de distribution en Chine;
- la simplification de la structure organisationnelle de la Société financière IGM et de Power par le regroupement de leur participation dans ChinaAMC au sein de Mackenzie.

Aperçu des marchés

Les rendements des marchés des capitaux étaient positifs au premier trimestre de 2023 :

- L'indice composé de rendement total S&P/TSX a augmenté de 4,6 % au premier trimestre de 2023. En 2022, une augmentation de 3,8 % et une diminution de 5,8 % ont été enregistrées pour le premier trimestre et pour l'exercice, respectivement.
- Les marchés boursiers américains, représentés par l'indice de rendement total S&P 500, ont augmenté de 7,5 % au premier trimestre de 2023. En 2022, des diminutions de 4,6 % et de 18,1 % ont été enregistrées pour le premier trimestre et pour l'exercice, respectivement.
- Les marchés boursiers européens, représentés par l'indice de rendement total MSCI Europe (net), ont augmenté de 8,6 % au premier trimestre de 2023. En 2022, des diminutions de 5,3 % et de 9,5 % ont été enregistrées pour le premier trimestre et pour l'exercice, respectivement.
- Les marchés boursiers asiatiques, représentés par l'indice de rendement total MSCI AC Asia Pacific (net), ont augmenté de 4,8 % au premier trimestre de 2023. En 2022, des diminutions de 6,0 % et de 17,2 % ont été enregistrées pour le premier trimestre et pour l'exercice, respectivement.
- L'indice obligataire universel de rendement total FTSE TMX Canada a augmenté de 3,2 % au premier trimestre de 2023. En 2022, des diminutions de 7,0 % et de 11,7 % ont été enregistrées pour le premier trimestre et pour l'exercice, respectivement.
- Les placements de notre clientèle ont obtenu un rendement moyen de 4,4 % au premier trimestre de 2023. En 2022, les placements de notre clientèle affichaient un rendement de -4,6 % et de -9,9 % pour le premier trimestre et pour l'exercice, respectivement.

L'actif géré et l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM ont augmenté de 4,4 %, passant de 249,4 G\$ au 31 décembre 2022 à 260,4 G\$ au 31 mars 2023. Se reporter au

tableau 27 pour consulter la composition de l'actif géré de la Société financière IGM par catégorie d'actifs.

Secteurs à présenter

Les secteurs à présenter de la Société sont Gestion de patrimoine, Gestion d'actifs et Investissements stratégiques et autres. Ces secteurs tiennent compte de l'information financière interne et de l'évaluation de la performance de la Société (tableaux 2 et 3).

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel, les activités de cette dernière ayant été classées au titre des activités abandonnées. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.
- **Investissements stratégiques et autres** – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portage Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur. Les investissements sont classés dans ce secteur (plutôt que dans le secteur Gestion de patrimoine ou le secteur Gestion d'actifs) lorsque cela est justifié en raison de différents segments de marché, profils de croissance ou autres caractéristiques uniques.

Tableau 2 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Premier trimestre de 2023 par rapport au premier trimestre de 2022

Trimestres clos les <i>(en M\$)</i>	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022
Produits										
Gestion de patrimoine	535,7 \$	561,2 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(1,6) \$	– \$	534,1 \$	561,2 \$
Gestion d'actifs	–	–	261,8	284,8	–	–	(25,7)	(28,7)	236,1	256,1
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(78,7)	(91,1)	–	–	(0,6)	–	(79,3)	(91,1)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	183,1	193,7	–	–	(26,3)	(28,7)	156,8	165,0
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,4	(0,6)	4,5	(2,6)	3,4	0,7	(0,3)	–	11,0	(2,5)
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	53,0	48,4	–	–	53,0	48,4
	539,1	560,6	187,6	191,1	56,4	49,1	(28,2)	(28,7)	754,9	772,1
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	223,0	224,8	22,7	20,2	–	–	–	–	245,7	245,0
Activités et services de soutien	108,2	108,7	92,5	93,1	1,1	1,4	–	(0,1)	201,8	203,1
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42,6	44,6	1,1	1,5	–	–	(27,9)	(28,7)	15,8	17,4
	373,8	378,1	116,3	114,8	1,1	1,4	(27,9)	(28,8)	463,3	465,5
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	165,3	182,5	71,3	76,3	55,3	47,7	(0,3)	0,1	291,6	306,6
Charges d'intérêts ²	22,3	22,1	5,8	5,8	–	–	–	–	28,1	27,9
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	143,0	160,4	65,5	70,5	55,3	47,7	(0,3)	0,1	263,5	278,7
Impôt sur le résultat	38,4	42,8	17,1	18,4	3,6	1,1	(0,1)	–	59,0	62,3
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	104,6	117,6	48,4	52,1	51,7	46,6	(0,2)	0,1	204,5	216,4
Bénéfice net – activités abandonnées	3,0	3,8	–	–	–	–	0,2	(0,1)	3,2	3,7
Bénéfice net ajusté¹	107,6	121,4	48,4	52,1	51,7	46,6	–	–	207,7	220,1
Participation ne donnant pas le contrôle	0,2	–	–	–	1,0	0,8	–	–	1,2	0,8
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	107,4 \$	121,4 \$	48,4 \$	52,1 \$	50,7 \$	45,8 \$	– \$	– \$	206,5	219,3
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt										
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt									174,8	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									381,3 \$	219,3 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

Tableau 3 : Résultats d'exploitation consolidés par secteur – Premier trimestre de 2023 par rapport au quatrième trimestre de 2022

Trimestres clos les <i>(en M\$)</i>	Gestion de patrimoine		Gestion d'actifs		Investissements stratégiques et autres		Éliminations intersectorielles		Total	
	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2023	31 déc. 2022
Produits										
Gestion de patrimoine	535,7 \$	530,8 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(1,6) \$	– \$	534,1 \$	530,8 \$
Gestion d'actifs	–	–	261,8	260,5	–	–	(25,7)	(27,0)	236,1	233,5
Charge de rémunération des courtiers	–	–	(78,7)	(76,9)	–	–	(0,6)	(0,1)	(79,3)	(77,0)
Gestion d'actifs – produits nets	–	–	183,1	183,6	–	–	(26,3)	(27,1)	156,8	156,5
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,4	2,1	4,5	5,6	3,4	7,4	(0,3)	(0,2)	11,0	14,9
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	–	–	53,0	65,4	–	–	53,0	65,4
	539,1	532,9	187,6	189,2	56,4	72,8	(28,2)	(27,3)	754,9	767,6
Charges										
Services-conseils et croissance des affaires	223,0	217,2	22,7	21,3	–	–	–	–	245,7	238,5
Activités et services de soutien	108,2	108,8	92,5	90,9	1,1	0,4	–	(0,1)	201,8	200,0
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42,6	41,5	1,1	1,0	–	–	(27,9)	(27,0)	15,8	15,5
	373,8	367,5	116,3	113,2	1,1	0,4	(27,9)	(27,1)	463,3	454,0
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt¹	165,3	165,4	71,3	76,0	55,3	72,4	(0,3)	(0,2)	291,6	313,6
Charges d'intérêts ²	22,3	22,6	5,8	5,9	–	–	–	–	28,1	28,5
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	143,0	142,8	65,5	70,1	55,3	72,4	(0,3)	(0,2)	263,5	285,1
Impôt sur le résultat	38,4	38,2	17,1	18,8	3,6	4,8	(0,1)	–	59,0	61,8
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies¹	104,6	104,6	48,4	51,3	51,7	67,6	(0,2)	(0,2)	204,5	223,3
Bénéfice net – activités abandonnées	3,0	3,5	–	–	–	–	0,2	0,2	3,2	3,7
Bénéfice net ajusté¹	107,6	108,1	48,4	51,3	51,7	67,6	–	–	207,7	227,0
Participation ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	–	–	1,0	2,1	–	–	1,2	2,3
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	107,4 \$	107,9 \$	48,4 \$	51,3 \$	50,7 \$	65,5 \$	– \$	– \$	206,5	224,7
Autres éléments¹, déduction faite de l'impôt										
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt									174,8	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires									381,3 \$	224,7 \$

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

L'**actif géré** et l'**actif sous services-conseils** représentent l'actif géré et l'actif sous services-conseils consolidés de la Société financière IGM. Dans le secteur Gestion de patrimoine, l'actif géré est une composante de l'actif sous services-conseils. Tous les cas où le secteur Gestion d'actifs fournit des services de gestion de placements ou des services de distribution de produits par l'intermédiaire du secteur Gestion de patrimoine ont été éliminés de notre présentation. Ainsi, les épargnes des mêmes clients détenues dans les différentes sociétés en exploitation de la Société financière IGM ne font pas l'objet d'une double comptabilisation.

L'**actif sous services-conseils** est l'indicateur clé du secteur Gestion de patrimoine. L'actif sous services-conseils regroupe les produits d'épargne et de placement détenus dans les comptes des clients de nos sociétés en exploitation du secteur Gestion de patrimoine.

L'**actif géré** est l'indicateur clé du secteur Gestion d'actifs. L'actif géré est un indicateur secondaire des produits et des charges du secteur Gestion de patrimoine en ce qui concerne ses activités de gestion de placements. L'actif géré regroupe les actifs des clients pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placement, et comprend des fonds d'investissement dont nous sommes le gestionnaire de fonds, des mandats de services-conseils en placement à des institutions et d'autres comptes de clients pour lesquels nous assumons une responsabilité de gestion de portefeuille discrétionnaire.

Présentation financière

La présentation financière comprend les produits et les charges afin qu'ils correspondent aux indicateurs clés des activités et qui reflètent l'importance que nous accordons à la croissance des affaires et à l'efficacité opérationnelle. Les catégories sont les suivantes :

- **Produits du secteur Gestion de patrimoine** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion de patrimoine dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Ces produits comprennent les honoraires de conseils financiers, les honoraires de gestion de placements et les honoraires d'administration connexes, les produits tirés de la distribution ayant trait aux produits et aux services bancaires et d'assurance ainsi que les produits relatifs aux activités de prêts hypothécaires.
- **Produits du secteur Gestion d'actifs** – Il s'agit des produits gagnés par le secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs.

- **Rémunération des courtiers** – Il s'agit de la rémunération fondée sur l'actif et de la rémunération fondée sur les ventes versées aux courtiers par le secteur Gestion d'actifs.
- **Charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires** – Il s'agit des dépenses engagées à l'égard d'activités directement liées à la prestation de services de planification financière à des clients du secteur Gestion de patrimoine et d'activités de distribution aux intermédiaires exécutées par le secteur Gestion d'actifs. Ces dépenses comprennent la rémunération, la reconnaissance et d'autres services de soutien offerts à nos conseillers, aux directeurs dans le réseau de conseillers et aux spécialistes des produits et de la planification; les dépenses relatives aux installations, à la technologie et à la formation de nos conseillers et nos spécialistes; d'autres activités de croissance des affaires, notamment la commercialisation et la publicité directes. Une part importante de ces dépenses varie directement en fonction des niveaux de l'actif géré ou de l'actif sous services-conseils, de facteurs liés à la croissance des affaires, y compris les ventes et l'acquisition de nouveaux clients, ainsi que le nombre de relations qui existent avec les conseillers et les clients.
- **Charges liées aux activités et aux services de soutien** – Il s'agit des dépenses engagées dans le cadre des activités d'exploitation, y compris pour la technologie et les processus d'affaires; la gestion de placements et la gestion des gammes de produits à l'interne ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services.
- **Charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller** – Il s'agit des honoraires se rapportant aux services de gestion de placements fournis par des organisations de gestion de placements de tierces parties ou de parties liées. Ces honoraires varient habituellement en fonction des niveaux de l'actif géré. Ces honoraires comprennent ceux des services-conseils en placement fournis par le secteur Gestion d'actifs pour le secteur Gestion de patrimoine.

Les charges d'intérêts représentent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location. La charge d'intérêts est affectée à chaque secteur en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré.

L'impôt sur le résultat est présenté dans chaque secteur. Les variations consolidées des taux d'imposition effectifs de la Société financière IGM sont présentées au tableau 4.

Une planification fiscale peut permettre à la Société de constater un impôt sur le résultat moins élevé. La direction

Tableau 4 : Taux d'imposition effectif

<i>Trimestres clos les</i>	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022
Impôt sur le résultat aux taux d'imposition fédéral et provinciaux canadiens prévus par la loi	26,71 %	26,61 %	26,63 %
Incidence des éléments suivants :			
Quote-part du résultat des entreprises associées	(2,52)	(5,51)	(4,08)
Autres éléments	0,08	0,70	(0,10)
Taux d'imposition effectif – bénéfice net ajusté	24,27	21,80	22,45
Profit à la vente de Lifeco	(9,82)	–	–
Taux d'imposition effectif – bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	14,45 %	21,80 %	22,45 %

surveille l'état de ses déclarations de revenus et évalue régulièrement si ses charges d'impôt sont, de façon générale, adéquates. Par conséquent, l'impôt sur le résultat constaté au cours des exercices antérieurs peut être ajusté durant l'exercice considéré. L'incidence de toute modification des meilleures estimations de la direction constatée dans le bénéfice net ajusté est reflétée dans les autres éléments, ce qui inclut, mais sans s'y limiter, l'incidence des taux d'imposition effectifs moins élevés applicables aux établissements à l'étranger.

Les autres éléments, qui figurent aux tableaux 2 et 3, comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre moins significative la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre et ils ne sont pas attribués à des secteurs.

Au premier trimestre de 2023, les autres éléments comprenaient un profit à la vente d'une partie de l'investissement de la Société dans Lifeco de 174,8 M\$ après impôt (179,1 M\$ avant impôt).

Total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils

Au 31 mars 2023, l'actif géré et l'actif sous services-conseils se chiffraient à 260,4 G\$, comparativement à 268,3 G\$ au 31 mars 2022, soit une diminution de 2,9 %, comme il est présenté au tableau 5. Au 31 mars 2023, le total de l'actif géré s'élevait à 225,9 G\$, comparativement à 237,1 G\$ au 31 mars 2022, soit une baisse de 4,7 %.

Pour le premier trimestre de 2023, les entrées nettes se sont établies à 990 M\$, comparativement à des entrées nettes de 2,5 G\$ pour le premier trimestre de 2022, comme il est présenté au tableau 5. Pour le premier trimestre, les rachats nets de fonds d'investissement se sont chiffrés à 147 M\$, comparativement à des ventes nettes de 2,5 G\$ en 2022. Les flux nets et les ventes nettes sont fondés sur l'actif géré et l'actif sous services-conseils, excluant les comptes gérés à titre

de sous-conseiller pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.

La Société tire également parti des actifs gérés sous-jacents des investissements de la Société dans des entreprises associées, notamment ChinaAMC et Northleaf. À l'heure actuelle, cet actif géré n'est pas présenté à titre d'actif géré et d'actif sous services-conseils de la Société.

Au 31 mars 2023, l'actif géré de ChinaAMC s'élevait à 1 772,4 milliards RMB¥ (349,0 G\$), comparativement à 1 598,8 milliards RMB¥ (315,2 G\$) au 31 mars 2022, soit une hausse de 10,9 % (10,7 % en \$ CA). Au 31 décembre 2022, la Société financière IGM détenait une participation de 13,9 % dans ChinaAMC, laquelle est passée à 27,8 % le 12 janvier 2023.

Au 31 mars 2023, l'actif géré de Northleaf s'élevait à 24,7 G\$, comparativement à 20,3 G\$ au 31 mars 2022, soit une hausse de 21,7 %. La Société financière IGM détient une participation économique de 56 % dans Northleaf.

Les variations de l'actif géré des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs sont présentées plus en détail dans les rubriques « Revue des activités » respectives du rapport de gestion.

Sommaire des résultats trimestriels

Le sommaire des résultats trimestriels présenté au tableau 6 comprend les résultats des huit derniers trimestres et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS et du bénéfice net conformément aux normes IFRS.

Comme l'illustre le tableau 6, au cours des huit trimestres les plus récents, l'évolution de la moyenne quotidienne de l'actif géré des fonds d'investissement reflète grandement l'incidence des fluctuations des marchés nationaux et étrangers et des ventes nettes de la Société.

Tableau 5 : Actif g  r   et actif sous services-conseils

	Gestion de patrimoine				Gestion d'actifs ¹		��liminations intersoci��t��s ³		Donn��es consolid��es	
	IG Gestion de patrimoine ²		Investment Planning Counsel		Placements Mackenzie					
	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022	31 mars 2023	31 mars 2022
<i>(en M\$)</i>										
Trimestres clos les										
Flux bruts										
Ventes brutes de fonds communs de placement ⁴	3 021 \$	3 902 \$	310 \$	203 \$	2 289 \$	2 921 \$	– \$	–	5 620 \$	7 026 \$
Entr��es brutes des courtiers	3 663	4 000	1 349	1 342	–	–	–	–	5 012	5 342
Flux nets										
Ventes nettes de fonds communs de placement ⁴	(273)	1 264	54	(62)	86	582	–	–	(133)	1 784
Cr��ations nettes de parts de FNB ⁵	–	–	–	–	(14)	718	–	–	(14)	718
Ventes nettes de fonds d'investissement	(273)	1 264	54	(62)	72	1 300	–	–	(147)	2 502
Ventes nettes de comptes �� gestion distincte d'investisseurs institutionnels ⁶	–	–	–	–	98	(427)	–	–	98	(427)
Ventes nettes des produits d'IGM	(273)	1 264	54	(62)	170	873	–	–	(49)	2 075
Autres flux nets des courtiers	777	202	259	222	–	–	3	(33)	1 039	391
Total des flux nets	504	1 466	313	160	170	873	3	(33)	990	2 466
Actif g��r�� et actif sous services-conseils										
Gestion de patrimoine⁴										
Actif g��r��	104 069 \$	107 187 \$	4 834 \$	5 201 \$			– \$	– \$	108 903 \$	112 388 \$
Autres ��l��ments de l'actif sous services-conseils	11 804	9 094	26 092	26 533			(7)	(10)	37 889	35 617
Actif sous services-conseils	115 873	116 281	30 926	31 734			(7)	(10)	146 792	148 005
Gestion d'actifs										
Fonds communs de placement					56 490 \$	60 291 \$			56 490	60 291
FNB					5 086	5 848			5 086	5 848
Fonds d'investissement					61 576	66 139			61 576	66 139
Comptes �� gestion distincte d'investisseurs institutionnels					6 826	7 090			6 826	7 090
Comptes g��r��s �� titre de sous-conseiller de la Canada Vie					48 582	51 502			48 582	51 502
Total des comptes �� gestion distincte d'investisseurs institutionnels					55 408	58 592			55 408	58 592
Actif g��r�� des tiers					116 984	124 731			116 984	124 731
Comptes g��r��s �� titre de sous-conseiller et actif g��r�� du secteur Gestion de patrimoine					76 785	80 814			76 785	80 814
Total de l'actif g��r��					193 769	205 545			193 769	205 545
FNB										
Distribu��s �� des tiers					5 086	5 848			5 086	5 848
D��tenus dans les produits g��r��s d'IGM					7 763	7 059	(7 763)	(7 059)	–	–
Total des FNB					12 849	12 907	(7 763)	(7 059)	5 086	5 848
Donn��es consolid��es										
Actif g��r��	104 069	107 187	4 834	5 201	193 769	205 545	(76 785)	(80 814)	225 887	237 119
Autres ��l��ments de l'actif sous services-conseils	11 804	9 094	26 092	26 533	–	–	(3 335)	(4 418)	34 561	31 209
Actif g��r�� et actif sous services-conseils	115 873	116 281	30 926	31 734	193 769	205 545	(80 120)	(85 232)	260 448	268 328

1. Les flux du secteur Gestion d'actifs excluent les mandats de sous-conseiller ex  cut  s pour la Canada Vie et le secteur Gestion de patrimoine.
2. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'interm  diaire d'IG Gestion de patrimoine sont pr  sent  s dans l'actif g  r   d'IG Gestion de patrimoine et dans les mandats de sous-conseiller et l'actif g  r   de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine.
3. Les r  sultats consolid  s   liminent la double comptabilisation dans les cas o   les activit  s sont pr  sent  es dans plus d'un secteur.
4. L'actif g  r   et les ventes nettes d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel comprennent les comptes    gestion distincte.
5. FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectu   des changements    la r  partition des fonds, lesquels ont engendr   des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.
6. Comptes g  r  s    titre de sous-conseiller, comptes de la client  le institutionnelle et autres comptes :
Au premier trimestre de 2022 – un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit    titre de sous-conseiller.

Tableau 6 : Sommaire des résultats trimestriels

	T1 2023	T4 2022	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021
États consolidés du résultat net (en M\$)								
Produits								
Gestion de patrimoine	534,1 \$	530,8 \$	532,6 \$	535,3 \$	561,2 \$	582,7 \$	572,0 \$	549,1 \$
Gestion d'actifs	236,1	233,5	235,7	241,9	256,1	267,1	263,7	248,6
Charge de rémunération des courtiers	(79,3)	(77,0)	(77,4)	(82,1)	(91,1)	(91,7)	(90,9)	(87,5)
Gestion d'actifs – produits nets	156,8	156,5	158,3	159,8	165,0	175,4	172,8	161,1
Produits tirés des placements nets et autres produits	11,0	14,9	10,3	(0,4)	(2,5)	3,7	2,2	2,3
Quote-part du résultat des entreprises associées	53,0	65,4	46,9	50,0	48,4	50,7	55,9	48,2
	754,9	767,6	748,1	744,7	772,1	812,5	802,9	760,7
Charges								
Services-conseils et croissance des affaires	245,7	238,5	235,1	243,5	245,0	243,8	229,4	230,2
Activités et services de soutien	201,8	200,0	189,9	193,6	203,1	193,2	186,2	183,4
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	15,8	15,5	15,2	15,4	17,4	17,5	17,0	17,0
Charges d'intérêts ¹	28,1	28,5	28,5	28,3	27,9	28,4	28,5	28,4
	491,4	482,5	468,7	480,8	493,4	482,9	461,1	459,0
Bénéfice avant les éléments suivants :	263,5	285,1	279,4	263,9	278,7	329,6	341,8	301,7
Profit à la vente de Lifeco	179,1	–	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de Personal Capital	–	–	–	–	–	10,6	–	–
Bénéfice avant impôt sur le résultat	442,6	285,1	279,4	263,9	278,7	340,2	341,8	301,7
Impôt sur le résultat	63,3	61,8	63,4	58,5	62,3	77,1	76,2	67,8
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	379,3	223,3	216,0	205,4	216,4	263,1	265,6	233,9
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	3,2	3,7	1,0	3,0	3,7	6,1	5,9	3,9
Bénéfice net	382,5	227,0	217,0	208,4	220,1	269,2	271,5	237,8
Participation ne donnant pas le contrôle	1,2	2,3	0,9	1,3	0,8	0,7	0,7	0,4
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	381,3 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$	268,5 \$	270,8 \$	237,4 \$
Rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS (en M\$)								
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ²	206,5 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$	260,8 \$	270,8 \$	237,4 \$
Autres éléments :								
Profit à la vente de Lifeco, déduction faite de l'impôt (4,3 M\$)	174,8	–	–	–	–	–	–	–
Profit à la vente de Personal Capital, déduction faite de l'impôt (2,9 M\$)	–	–	–	–	–	7,7	–	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	381,3 \$	224,7 \$	216,1 \$	207,1 \$	219,3 \$	268,5 \$	270,8 \$	237,4 \$
Bénéfice par action (\$)								
Bénéfice ajusté par action²								
– De base	0,87 \$	0,95 \$	0,91 \$	0,87 \$	0,91 \$	1,09 \$	1,13 \$	0,99 \$
– Dilué	0,87	0,94	0,91	0,87	0,91	1,08	1,13	0,99
Bénéfice par action								
– De base	1,60	0,95	0,91	0,87	0,91	1,12	1,13	0,99
– Dilué	1,60	0,94	0,91	0,87	0,91	1,11	1,13	0,99
Nombre moyen d'actions en circulation – dilué (en milliers)	238 424	237 958	237 808	239 242	241 251	241 443	240 575	239 821
Actif géré moyen et actif sous services-conseils moyen (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	169,0 \$	163,3 \$	164,3 \$	169,3 \$	179,0 \$	181,9 \$	178,6 \$	170,2 \$
Total de l'actif géré	223,8	216,5	217,3	225,2	238,4	241,9	238,3	227,8
Actif géré et actif sous services-conseils	257,6	247,8	247,2	255,3	269,5	272,0	267,4	255,4
Actif géré à la fin et actif sous services-conseils à la fin (en G\$)								
Actif géré des fonds d'investissement	170,5 \$	163,6 \$	157,6 \$	160,2 \$	178,5 \$	184,5 \$	176,8 \$	174,4 \$
Total de l'actif géré	225,9	217,0	208,7	213,1	237,1	245,3	236,2	233,6
Actif géré et actif sous services-conseils	260,4	249,4	238,1	242,1	268,3	277,1	265,2	262,0

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et sur les contrats de location.

2. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Gestion de patrimoine

Le secteur Gestion de patrimoine comprend IG Gestion de patrimoine (« IG ») et Investment Planning Counsel Inc. (« IPC »), les activités de cette dernière ayant été classées au titre des activités abandonnées.

Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de conseil** comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers aux clients, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils.
- **Les honoraires liés aux produits et aux programmes** ont trait à la gestion des produits de placement et comprennent les honoraires de gestion, d'administration et d'autres honoraires connexes, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré.

- **Les autres produits tirés de la planification financière** sont des honoraires se rapportant à l'offre d'autres produits financiers aux clients, notamment des prêts hypothécaires, ainsi que des produits bancaires et d'assurance.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller sont transférées entre les secteurs et à des tierces parties pour la prestation de services de gestion de placement relativement à nos produits de placement. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

La dette et la charge d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

IG Gestion de patrimoine, qui a été fondée en 1926, est une société de gestion de patrimoine de premier plan au Canada dont l'intérêt premier est de fournir une vaste gamme de services de planification financière personnelle aux Canadiens.

Investment Planning Counsel, qui a été fondée en 1996, est une société indépendante qui distribue des produits et offre des services et des conseils financiers au Canada. Elle compte 662 conseillers.

Le secteur Gestion de patrimoine propose une démarche exhaustive en matière de planification qui est assurée par les conseillers d'IG Gestion de patrimoine et d'IPC, qui offrent une vaste gamme de produits et de services financiers.

La revue des activités du secteur Gestion de patrimoine porte principalement sur IG Gestion de patrimoine, car elle représente 97 % du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires de l'ensemble du secteur.

Faits nouveaux en 2023

Investment Planning Counsel

Le 3 avril 2023, la Société financière IGM a annoncé la vente de la totalité des actions ordinaires d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC »). La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des approbations réglementaires.

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine. Par conséquent, les résultats d'exploitation d'IPC inclus dans le tableau 11, « Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine », du secteur Gestion de patrimoine, ont été classés dans les activités abandonnées et sont présentés en tant que poste distinct pour toutes les périodes considérées.

Faits nouveaux d'IG Gestion de patrimoine

nesto

IG Gestion de patrimoine et nesto Inc. (« nesto ») ont conclu une entente stratégique au cours du quatrième trimestre de 2022 en vertu de laquelle nesto offrira des services hypothécaires de nouvelle génération en marque blanche aux clients d'IG Gestion de patrimoine à l'échelle du Canada par l'entremise de sa solution Mortgage Cloud. Cette initiative fait partie intégrante de la stratégie continue d'IG Gestion de patrimoine visant à transformer ses activités, et fait suite à la modernisation de ses plateformes de gestion de placements et de planification financière.

Fonds communs de placement de catégorie de société

IG Gestion de patrimoine a annoncé la liquidation de la Société de fonds Groupe Investors Inc., qui a une incidence sur sa gamme de fonds de catégorie de société. Les fonds de catégorie de société seront fusionnés avec leur fonds constitué en fiducie équivalent, avec report d'impôt. Les fusions devraient être effectuées au cours du deuxième trimestre.

IG Gestion de patrimoine

IG Gestion de patrimoine est l'une des sociétés de planification financière indépendantes les plus importantes au Canada et ses conseillers sont présents dans toutes les collectivités d'un océan à l'autre. Nous sommes animés par notre mission d'inspirer la confiance financière qui peut transformer la vie de nos clients et de leurs familles, et nous sommes profondément engagés à améliorer la littératie financière dans les collectivités où nous travaillons et vivons.

Notre réseau exclusif se compose de 3 234 conseillers. Plus de un million de particuliers, de familles et de propriétaires d'entreprise sont clients d'IG Gestion de patrimoine.

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,5 billions de dollars au 31 décembre 2021, et nous considérons ces actifs comme le marché potentiel d'IG Gestion de patrimoine. Cette épargne est détenue dans une proportion de 77 % par des ménages qui détiennent un actif de plus de 1 M\$, qui sont désignés comme les clients à valeur élevée, et est autrement détenue dans une proportion de 20 % par des ménages dont l'actif se situe entre 100 000 \$ et 1 M\$, qui sont désignés comme les clients aisés. Les clients de ces secteurs présentent généralement des besoins plus complexes, et l'intérêt premier d'IG Gestion de patrimoine consistant à offrir des solutions exhaustives en matière de planification financière la met en bonne position pour croître et être concurrentielle au sein de ces secteurs.

Stratégie

La promesse d'IG Gestion de patrimoine est d'inspirer la confiance financière.

IG Gestion de patrimoine a une stratégie axée sur le client, qui met l'accent sur les segments de marché des clients à valeur élevée et aisés, que nous définissons comme les ménages détenant plus de 1 M\$ et entre 100 000 \$ et 1 M\$, respectivement.

IG Gestion de patrimoine s'engage à accroître la confiance financière de tous les Canadiens en tirant parti de ses gens, de son expertise et de ses ressources, car elle croit que cela contribuera à créer des collectivités plus solides et à assurer un avenir meilleur pour tous.

Nous sommes d'avis que les Canadiens méritent d'obtenir des conseils qui satisfont à des normes élevées et qui tiennent compte de toutes les dimensions de leur vie financière dans le cadre de plans financiers conçus pour répondre à leurs besoins et s'y adapter.

Notre mandat stratégique consiste à être le partenaire financier de choix au Canada.

Nous nous acquittons de notre mandat stratégique en nous concentrant sur la prestation de conseils financiers exhaustifs et de solutions de placement bien élaborées qui sont conçues pour procurer des rendements et une gestion des risques qui sont fondés sur les besoins et les exigences de chaque client.

Conseils financiers

Nos conseillers se concentrent sur la prestation de conseils financiers, soit la valeur de tous les efforts déployés en complément de la composition de portefeuilles de placements, ce qui comprend la valeur qu'un conseiller ajoute aux relations avec les clients et qui découle de la création d'un plan financier bien élaboré et de son suivi.

Conseillers

IG Gestion de patrimoine peut compter sur un réseau national de distribution regroupant plus de 3 000 conseillers dans des collectivités partout au Canada. Nos services-conseils conviennent davantage aux gens dont les besoins financiers sont complexes.

IG Gestion de patrimoine fournit des conseils par l'intermédiaire des deux canaux suivants :

- Les conseillers entrepreneurs d'IG Gestion de patrimoine se concentrent sur les segments de marché des clients à valeur élevée et aisés, que nous définissons comme les ménages détenant plus de 1 M\$ et entre 100 000 \$ et 1 M\$, respectivement.
- IG Gestion de patrimoine dispose d'un Centre de service national qui soutient environ 240 000 clients dont les besoins sont moins complexes, ce qui permet à nos pratiques de conseillers entrepreneurs de se concentrer sur les clients dont les besoins sont plus complexes.

Notre réseau de conseillers entrepreneurs crée un avantage concurrentiel et favorise l'engagement des clients en mettant l'accent sur des solutions exhaustives en matière de planification et de produits financiers. Notre avantage est également consolidé par l'embauche de conseillers de haut calibre, l'approfondissement des compétences, l'amélioration de la technologie, la mise en œuvre d'une approche de segmentation de la clientèle et le renforcement d'une marque solide.

L'actif sous services-conseils comprend les éléments suivants :

- Clients disposant d'un actif du ménage de plus de 1 M\$ (définis comme les « clients à valeur élevée ») – total de 41,1 G\$ au 31 mars 2023, soit une diminution de 0,2 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 36 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clients disposant d'un actif du ménage allant de 100 000 \$ à 1 M\$ (définis comme les « clients aisés ») – total de 65,2 G\$ au 31 mars 2023, soit une diminution de 0,5 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 56 % du total de l'actif sous services-conseils.
- Clients disposant d'un actif du ménage de moins de 100 000 \$ (définis comme les « clients du marché de masse ») – total de 9,6 G\$ au 31 mars 2023, soit une diminution de 0,1 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui représentait 8 % du total de l'actif sous services-conseils.

Les pratiques de conseillers d'IG Gestion de patrimoine sont des chefs de file du secteur en termes de détention d'un titre accrédité dans le domaine de la planification financière. Ces titres sont des qualifications liées à la planification financière reconnues à l'échelle nationale qui exigent qu'une personne démontre ses compétences en matière de planification financière par l'intermédiaire d'une formation, d'exams normalisés, de la satisfaction d'exigences liées à la formation continue et de l'imputabilité aux normes éthiques.

Voici une répartition des principales composantes du réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine au 31 mars 2023 :

- 1 754 pratiques de conseillers (1 752 au 31 mars 2022), ce qui correspond au nombre de conseillers qui comptent plus de quatre ans d'expérience. Des conseillers associés peuvent faire partie de ces pratiques, comme il est décrit ci-dessous. Le niveau et la productivité des pratiques de conseillers constituent des éléments clés dans l'évaluation de nos activités, car ces pratiques servent des clients qui représentent environ 96 % de l'actif géré.
- 318 nouveaux conseillers (372 au 31 mars 2022), qui sont les conseillers qui comptent moins de quatre ans d'expérience.
- 1 162 conseillers associés et vice-présidents régionaux (1 164 au 31 mars 2022). Les conseillers associés sont des membres de l'équipe des pratiques de conseillers détenant un permis; ils offrent des services et des conseils de planification financière à la clientèle servie par l'équipe.
- Le réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine comptait un total de 3 234 conseillers (3 288 au 31 mars 2022).

IG Gestion de patrimoine évalue son réseau de conseillers au moyen d'une mesure clé, soit la productivité des conseillers. La productivité est évaluée en fonction des entrées brutes par conseiller et elle est surveillée tant pour les conseillers recrutés comptant moins de quatre ans d'expérience que

pour les pratiques de conseillers comptant plus de quatre ans d'expérience.

- Les entrées brutes des recrues se sont établies à 0,7 M\$ par conseiller au 31 mars 2023, inchangées par rapport à la période correspondante de 2022.
- Les entrées brutes des pratiques de conseillers se sont établies à 1,8 M\$ par pratique, comparativement à 2,0 M\$ pour la période correspondante de 2022.

Les initiatives clés qui ont une incidence sur la productivité des conseillers sont les suivantes :

- L'option d'achat avec frais d'acquisition reportés a été éliminée en 2017, ce qui a écarté un obstacle à la compétitivité.
- Les critères de recrutement ont été resserrés, ce qui a permis d'augmenter les chances de succès tout en améliorant notre culture et notre marque.
- Le Centre de service national assure des niveaux de service constants aux clients dont les besoins sont moins complexes et il crée de la capacité pour les conseillers.
- Des améliorations aux produits et à la tarification ont été apportées en ciblant les clients à valeur élevée et aisés.
- Des améliorations aux technologies sont apportées de façon continue, comme le Portail des conseillers hébergé par Salesforce.
- L'expérience client a été bonifiée grâce au Plan vivant IGM^{MC} et à d'autres améliorations.
- Une application numérique a été créée pour présenter des propositions de placement personnalisées aux clients (propulsée par CapIntel).

Nous soutenons aussi nos conseillers et nos clients au moyen de notre réseau de spécialistes en matière de produits et de planification dans les domaines de la planification financière avancée, des prêts hypothécaires et services bancaires, de l'assurance et des valeurs mobilières. Ces spécialistes veillent à s'assurer que nous offrons une planification financière exhaustive regroupant la totalité des éléments qui composent la vie financière d'un client. Les conseillers et les spécialistes qui offrent des services aux clients détiennent des permis de vente de fonds communs de placement et, pour un certain nombre d'entre eux, de valeurs mobilières.

Expériences client

IG Gestion de patrimoine se distingue de ses concurrents en offrant à ses clients des services exhaustifs de planification qui permettent de synchroniser tous les aspects de leur vie financière. IG Gestion de patrimoine sert environ un million de clients d'un bout à l'autre du Canada. Une des grandes priorités est de conseiller et d'attirer la clientèle à valeur élevée et aisée.

Pour répondre aux besoins distincts du marché des clients à valeur élevée, nous offrons IG Gestion privée de patrimoine, qui fournit des services de gestion des placements et des services de planification de la retraite, de planification fiscale et de planification successorale.

Le Plan vivant IG^{MC} permet aux clients de collaborer avec un conseiller IG dans le cadre d'une expérience numérique améliorée afin d'élaborer et de suivre un plan financier conçu en fonction des objectifs propres à chaque client.

IG Gestion de patrimoine dispose d'une gamme complète de produits qui lui permet d'offrir un Plan vivant IG personnalisé qui évolue au fil du temps. Parmi ces produits figurent les suivants :

- Des solutions financières efficaces qui comprennent des véhicules d'investissement qui assurent une correspondance entre les besoins et les exigences de chaque client et les risques et le rendement des investissements.
- Des produits d'assurance qui comprennent divers types de contrats d'assurance offerts par des compagnies d'assurances de premier plan au Canada.
- Des solutions en matière de prêts hypothécaires et des services bancaires qui sont offerts dans le cadre d'un plan financier exhaustif.

Le Programme philanthropique est un programme à vocation arrêtée par le donateur qui permet aux Canadiens de faire des dons et d'établir un legs caritatif durable, sans les coûts élevés et les tracasseries administratifs liés à l'établissement d'une fondation privée.

Le compte de services-conseils IG (le « CSCIG ») est un compte à honoraires qui améliore l'expérience client en permettant aux clients de simplifier leur gestion financière en regroupant certains placements dans un seul compte, et qui propose des honoraires de conseil transparents à tous nos clients. Les CSCIG permettent une plus grande transparence des frais et peuvent comporter la plupart des titres et des produits de placement offerts sur le marché aux investisseurs individuels.

Solutions financières

IG Gestion de patrimoine s'efforce d'obtenir un rendement correspondant aux prévisions et comportant le plus faible risque possible au moyen de portefeuilles de placements composés judicieusement, et de créer de la valeur pour les clients grâce à une gestion active. Pour ce faire, nous faisons appel à des sous-conseillers hautement qualifiés afin que nos clients aient accès à une gamme diversifiée de produits et des solutions de placement. Chaque gestionnaire d'actifs est choisi au terme d'un processus éprouvé et rigoureux. Nous supervisons tous les sous-conseillers pour nous assurer que leurs activités correspondent à leurs philosophies de placement, de même

qu'aux objectifs et aux stratégies de placement des produits pour lesquels ils fournissent des conseils.

Nos solutions de placement mettent à profit les relations que nous entretenons avec des gestionnaires d'actifs mondiaux de premier plan, y compris Placements Mackenzie et d'autres sociétés de placement d'envergure mondiale, comme Fidelity Investments Canada, T. Rowe Price, Sagard, Beutel Goodman Investment Counsel, PanAgora, PIMCO, Northleaf, BristolGate Capital Partners, Aristotle Capital Boston, Putnam Investments, Placements Franklin Templeton, Wellington Management, Rockefeller Asset Management, JP Morgan Asset Management, BlackRock, ClearBridge Investments, Gestion d'actifs 1832 et ChinaAMC.

Nous fournissons à nos clients une gamme complète de solutions financières, bien construite et à des tarifs concurrentiels, qui comprennent des placements sur les marchés publics et privés, ainsi que des stratégies de placement alternatives. Nous accroissons régulièrement l'étendue et la diversité de nos produits de placement grâce à l'ajout de nouveaux fonds et à des changements de produits qui permettent aux clients d'atteindre leurs objectifs. Nous sommes d'avis que des solutions gérées bien conçues représentent le meilleur moyen d'aider les conseillers à se concentrer sur la prestation de conseils financiers à leurs clients.

Nous élaborons des portefeuilles à l'aide de solutions de placement qui font appel à des stratégies de placement sur les marchés publics, les marchés privés et les marchés alternatifs.

Nos solutions de placement comprennent ce qui suit :

- Une sélection vaste et approfondie de fonds communs de placement, diversifiée en fonction du gestionnaire, de la catégorie d'actifs, du style de placement, de la région du monde, de la capitalisation du marché et du secteur.
- Des solutions gérées qui rééquilibrent les placements pour faire en sorte que les caractéristiques choisies en matière de placements, de risque et de rendement soient maintenues. Ces solutions comprennent les Portefeuilles fondamentaux IG, les Portefeuilles à versements gérés IG, les Portefeuilles Investors, les Portefeuilles Action climat IG, les Portefeuilles pour contribuables américains IG et les Portefeuilles à risque géré IG.
- **Portefeuilles Profil^{MC}** – Les Portefeuilles Profil comprennent une gamme de quatre solutions gérées qui procurent une diversification complète et sont conçus pour satisfaire les préférences personnelles des clients en matière de tolérance au risque et d'objectifs de placement. Ces portefeuilles offrent une exposition semblable à celle des placements des Fonds privés Profil.
- **Portefeuilles privés Profil^{MC}** – Les Portefeuilles privés Profil sont des portefeuilles modèles composés de Fonds privés

Profil, qui sont offerts aux ménages dont les placements détenus à IG Gestion de patrimoine dépassent 250 000 \$. Les Portefeuilles privés Profil ont été conçus de manière à favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au moyen d'une diversification par catégories d'actif, par styles de gestion et par régions du monde. Les portefeuilles comprennent des portefeuilles modèles à mandat discrétionnaire et six Fonds privés Profil pour soutenir les nouveaux modèles : trois Fonds privés de répartition active Profil, le Fonds privé de placements alternatifs Profil qui comprend des mandats axés sur des stratégies macroéconomiques mondiales, de positions longues/courtes et de couverture d'actions mondiales, le Fonds privé de FNB Profil offrant une exposition aux fonds négociés en bourse (« FNB ») et le Fonds privé à faible volatilité Profil dont la couverture géographique s'étend aux marchés canadien, américain, internationaux et émergents.

- Des fonds distincts qui offrent un potentiel de croissance à long terme des placements ainsi qu'une gestion du risque, et qui sont assortis de garanties et dotés de caractéristiques facilitant la planification successorale.
- Des comptes à gestion distincte (comptes de courtage en gestion discrétionnaire).

Nous avons intégré des investissements dans des actifs privés grâce à la création du mandat de crédit privé du Fonds privé de titres à revenu fixe Profil. Le Fonds a prévu des engagements dans trois placements en titres de créance de sociétés fermées de Northleaf Capital Partners axés sur les prêts aux sociétés à moyenne capitalisation en Amérique du Nord et en Europe, ainsi que dans des placements gérés par BlackRock, PIMCO et Sagard. Des mandats de placement privé ont également été inclus dans le Fonds privé d'actions canadiennes Profil et le Fonds privé d'actions américaines Profil. Ces deux mandats visent à offrir aux investisseurs une diversification accrue et une appréciation du capital à long terme au moyen de placements dans des sociétés fermées. Le Fonds privé d'actions canadiennes Profil a pris des engagements à l'égard du fonds de croissance de Northleaf et le Fonds privé d'actions américaines Profil a pris des engagements à l'égard du Northleaf Capital Opportunities Fund.

Pour soutenir l'objectif mondial d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, IG Gestion de patrimoine est un signataire fondateur de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques de l'Association pour l'investissement responsable. Pour soutenir cette initiative, les clients d'IG Gestion de patrimoine peuvent investir dans les Portefeuilles Action climat IG, une série de quatre solutions gérées diversifiées.

IG Gestion de patrimoine surveille les rendements de ses placements en les comparant à certains indices de référence.

Le service de notation de fonds de Morningstar[†] est l'une des notations surveillées lorsqu'il s'agit de déterminer le rendement de fonds.

Au 31 mars 2023, 88,7 % de l'actif des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine était dans des fonds notés trois étoiles ou plus par le service de notation de fonds Morningstar[†] et 58,4 % dans des fonds notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 85,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 49,9 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2023. La note Morningstar[†] est une mesure quantitative et objective du rendement sur trois, cinq et dix ans d'un fonds ajusté en fonction du risque par rapport à des fonds comparables.

Actif géré et actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine

L'actif géré et l'actif sous services-conseils sont des indicateurs de performance clés du secteur Gestion de patrimoine.

L'actif sous services-conseils du secteur Gestion de patrimoine se chiffrait à 146,8 G\$ au 31 mars 2023, soit une baisse de 0,8 % par rapport au 31 mars 2022. Le niveau de l'actif sous services-conseils est tributaire de trois facteurs : les entrées des clients, les sorties des clients et les rendements des placements.

L'actif géré du secteur Gestion de patrimoine s'est établi à 108,9 G\$, soit une baisse de 3,1 % par rapport au 31 mars 2022. Le niveau de l'actif géré est influencé par les ventes, les rachats et les rendements des placements.

Les variations de l'actif sous services-conseils et de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans les tableaux 7 et 8.

Actif géré et actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine

L'actif sous services-conseils est un indicateur de performance clé d'IG Gestion de patrimoine. Il regroupe les produits d'épargne et de placement, y compris l'actif géré, qui sont détenus dans les comptes de nos clients et pour lesquels nous fournissons des services de gestion de placements. Les honoraires de conseil sont facturés en fonction d'un pourcentage annuel de la quasi-totalité de l'actif sous services-conseils, par l'intermédiaire des honoraires du compte de services-conseils IG, et ils représentent la majorité des honoraires gagnés auprès de nos clients. La rémunération de nos conseillers se calcule aussi en fonction de l'actif sous services-conseils et de l'apport d'actifs nets de nos clients.

Tableau 7 : Variation de l'actif sous services-conseils – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Entrées brutes des clients	5 012 \$	4 188 \$	5 342 \$	19,7 %	(6,2)%
Sorties brutes des clients	4 194	3 712	3 715	13,0	12,9
Flux nets	818	476	1 627	71,8	(49,7)
Rendements des placements	5 618	6 571	(6 245)	(14,5)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	6 436	7 047	(4 618)	(8,7)	n.s.
Actif au début	140 356	133 309	152 623	5,3	(8,0)
Actif sous services-conseils à la fin	146 792 \$	140 356 \$	148 005 \$	4,6 %	(0,8)%
IG Gestion de patrimoine	115 873	110 816	116 281	4,6	(0,4)
Investment Planning Counsel	30 926	29 547	31 734	4,7	(2,5)
Actif sous services-conseils moyen	145 193 \$	139 155 \$	148 319 \$	4,3 %	(2,1)%
IG Gestion de patrimoine	114 650	109 638	116 300	4,6	(1,4)
Investment Planning Counsel	30 543	29 524	32 029	3,5	(4,6)

Tableau 8 : Variation de l'actif géré – Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Ventes	3 331 \$	2 263 \$	4 105 \$	47,2 %	(18,9)%
Rachats	3 550	3 129	2 903	13,5	22,3
Ventes nettes (rachats nets)	(219)	(866)	1 202	74,7	n.s.
Rendements des placements	5 225	4 728	(4 984)	10,5	n.s.
Variation de l'actif, montant net	5 006	3 862	(3 782)	29,6	n.s.
Actif au début	103 897	100 035	116 170	3,9	(10,6)
Actif géré à la fin	108 903 \$	103 897 \$	112 388 \$	4,8 %	(3,1)%
IG Gestion de patrimoine	104 069	99 275	107 187	4,8	(2,9)
Investment Planning Counsel	4 834	4 622	5 201	4,6	(7,1)
Actif quotidien moyen des fonds communs de placement	108 074 \$	103 867 \$	112 723 \$	4,1 %	(4,1)%
IG Gestion de patrimoine	103 321	99 208	107 410	4,1	(3,8)
Investment Planning Counsel	4 753	4 659	5 313	2,0	(10,5)

Au 31 mars 2023, l'actif sous services-conseils s'élevait à 115,9 G\$, soit une baisse de 0,4 % par rapport au 31 mars 2022, et l'actif géré des fonds communs de placement s'élevait à 104,1 G\$, soit une baisse de 2,9 %.

Les variations de l'actif sous services-conseils et de l'actif géré d'IG Gestion de patrimoine pour les périodes considérées sont présentées dans les tableaux 9 et 10.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les entrées brutes des clients en ce qui concerne l'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se sont établies à 3,7 G\$, en baisse de 8,4 % par rapport à 4,0 G\$ pour la période correspondante de 2022. Les entrées nettes des clients se sont chiffrées à 504 M\$, soit une baisse par rapport à des entrées nettes des

clients de 1,5 G\$ pour la période correspondante de 2022. Au cours du premier trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 4,6 G\$ de l'actif sous services-conseils, comparativement à une diminution de 4,7 G\$ au cours du premier trimestre de 2022.

Les variations de l'actif géré des fonds communs de placement pour les périodes considérées sont présentées dans le tableau 10.

Au 31 mars 2023, les produits avec des structures de frais dégroupés représentaient un montant de 81,4 G\$, ou 79 % de l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine, en hausse de 4,3 %, comparativement à 78,1 G\$ au 31 mars 2022, soit 73 % de l'actif géré.

Tableau 9 : Variation de l'actif sous services-conseils – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Entrées brutes des clients	3 663 \$	3 031 \$	4 000 \$	20,9 %	(8,4)%
Sorties brutes des clients	3 159	2 602	2 534	21,4	24,7
Flux nets	504	429	1 466	17,5	(65,6)
Rendements des placements	4 553	5 358	(4 742)	(15,0)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	5 057	5 787	(3 276)	(12,6)	n.s.
Actif au début	110 816	105 029	119 557	5,5	(7,3)
Actif à la fin	115 873 \$	110 816 \$	116 281 \$	4,6 %	(0,4)%
Actif sous services-conseils quotidien moyen	114 650 \$	109 638 \$	116 300 \$	4,6 %	(1,4)%

Tableau 10 : Variation de l'actif géré – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Ventes	3 021 \$	2 125 \$	3 902 \$	42,2 %	(22,6)%
Rachats	3 294	2 843	2 638	15,9	24,9
Ventes nettes (rachats nets)	(273)	(718)	1 264	62,0	n.s.
Rendements des placements	5 067	4 533	(4 618)	11,8	n.s.
Variation de l'actif, montant net	4 794	3 815	(3 354)	25,7	n.s.
Actif au début	99 275	95 460	110 541	4,0	(10,2)
Actif à la fin	104 069 \$	99 275 \$	107 187 \$	4,8 %	(2,9)%
Actif géré quotidien moyen	103 321 \$	99 208 \$	107 410 \$	4,1 %	(3,8)%
Ventes nettes au titre de l'actif géré					
Ventes nettes de fonds d'investissement	(296)\$	(718)\$	1 264 \$	58,8 %	n.s.
Ventes nettes de Mackenzie par le biais du secteur Gestion de patrimoine	23	(18)	5	n.s.	n.s.
	(273)\$	(736)\$	1 269 \$	62,9 %	n.s.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2022

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 115,9 G\$ au 31 mars 2023, soit une diminution de 0,4 % par rapport à 116,3 G\$ au 31 mars 2022. L'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 104,1 G\$ au 31 mars 2023, soit une diminution de 2,9 % par rapport à 107,2 G\$ au 31 mars 2022. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement se chiffrait à 103,3 G\$ au premier trimestre de 2023, en baisse de 3,8 % par rapport à 107,4 G\$ au premier trimestre de 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers se sont établies à 3,0 G\$, soit une baisse de 22,6 % par rapport à la période correspondante de 2022. Les rachats de fonds communs

de placement ont totalisé 3,3 G\$, soit une hausse de 24,9 % par rapport à 2022. Pour le premier trimestre de 2023, les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 273 M\$, comparativement à des ventes nettes de 1,3 G\$ en 2022. Au cours du premier trimestre, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 5,1 G\$ de l'actif des fonds communs de placement, comparativement à une diminution de 4,6 G\$ au cours du premier trimestre de 2022.

Le taux de rachat trimestriel annualisé d'IG Gestion de patrimoine pour les fonds à long terme s'est établi à 12,6 % au premier trimestre de 2023, comparativement à 9,6 % au premier trimestre de 2022. Le taux de rachat en glissement sur douze mois des fonds à long terme d'IG Gestion de patrimoine s'est établi à 10,7 % au 31 mars 2023, comparativement à 8,9 % au 31 mars 2022, ce qui demeure nettement inférieur au taux de rachat moyen correspondant d'environ 16,7 % enregistré par l'ensemble des autres membres de l'Institut des fonds d'investissement du Canada (l'« IFIC ») au 31 mars 2023. Le

taux de rachat d'IG Gestion de patrimoine a été très stable, comparativement au secteur des fonds communs de placement dans son ensemble, ce qui reflète notre intérêt primordial pour la planification financière.

Variation de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils – Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2022

L'actif sous services-conseils d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 115,9 G\$ au 31 mars 2023, soit une hausse de 4,6 % par rapport à 110,8 G\$ au 31 décembre 2022. Au 31 mars 2023, l'actif géré des fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se chiffrait à 104,1 G\$, soit une augmentation de 4,8 % par rapport à 99,3 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif quotidien moyen des fonds communs de placement s'est établi à 103,3 G\$ au premier trimestre de 2023, comparativement à 99,2 G\$ au quatrième trimestre de 2022, soit une augmentation de 4,1 %.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine par l'entremise de son réseau de conseillers ont totalisé 3,0 G\$, soit une hausse de 42,2 % par rapport au quatrième trimestre de 2022. Les rachats de fonds communs de placement ont totalisé 3,3 G\$ au premier trimestre, ce qui représente une hausse de 15,9 % par rapport au trimestre précédent, et le taux de rachat trimestriel annualisé s'est établi à 12,6 % au premier trimestre, comparativement à 11,0 % au quatrième trimestre de 2022. Les rachats nets de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine se sont élevés à 273 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à des rachats nets de 718 M\$ au cours du trimestre précédent.

Autres produits et services d'IG gestion de patrimoine

Fonds distincts

IG Gestion de patrimoine offre des fonds distincts, y compris sa gamme de fonds de placement garanti. Certains fonds de placement garanti sont assortis d'une garantie de revenu viager, qui assure un revenu de retraite garanti, la vie durant. Le volet placement de ces fonds distincts est géré par IG Gestion de patrimoine. Au 31 mars 2023, le total de l'actif des fonds distincts s'élevait à 1,3 G\$, comparativement à 1,4 G\$ au 31 mars 2022.

Assurance

IG Gestion de patrimoine demeure un chef de file au Canada pour la distribution de produits d'assurance vie. Grâce à des

ententes conclues avec d'importantes compagnies d'assurance, IG Gestion de patrimoine offre une vaste gamme de produits : assurance temporaire, vie universelle, vie entière, invalidité, maladies graves, soins de longue durée, soins médicaux personnels et assurance collective.

Au 31 mars 2023, le nombre total de polices en vigueur s'établissait à environ 376 000, pour une valeur assurée de 104 G\$, comparativement à environ 379 000 polices, pour une valeur assurée de 103 G\$ au 31 mars 2022. La distribution des produits d'assurance est appuyée par les spécialistes en planification de l'assurance d'IG Gestion de patrimoine partout au Canada; ils ont pour mandat d'aider les conseillers à choisir des solutions avancées de planification successorale pour des clients à valeur élevée.

Opérations sur titres

La société Valeurs mobilières Groupe Investors Inc. est un courtier en valeurs enregistré dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Elle propose à ses clients des services qui complètent les services de planification financière et de placement. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine peuvent ainsi diriger des clients vers l'un de nos spécialistes en planification de patrimoine de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Prêts hypothécaires et activités bancaires

Des prêts hypothécaires sont offerts aux clients par IG Gestion de patrimoine et par l'intermédiaire de Solutions Bancares[†] d'IG Gestion de patrimoine. Le produit Tout-En-Un, une solution exhaustive de gestion des liquidités qui regroupe les caractéristiques d'un prêt hypothécaire, d'un prêt à terme, d'une marge de crédit renouvelable et d'un compte de dépôt, est aussi offert par l'intermédiaire de Solutions Bancares[†].

IG Gestion de patrimoine et nesto Inc. (« nesto ») ont conclu une entente stratégique en vertu de laquelle nesto offrira des services hypothécaires de nouvelle génération en marque blanche aux clients d'IG Gestion de patrimoine à l'échelle du Canada par l'entremise de sa solution Mortgage Cloud. La solution Mortgage Cloud de nesto sera intégrée aux solutions de prêts hypothécaires d'IG Gestion de patrimoine, ce qui permettra aux conseillers d'IG Gestion de patrimoine d'offrir aux clients une expérience améliorée en matière de services hypothécaires, caractérisée par un processus de demande en ligne, des délais de traitement rapides, un suivi en temps réel et des mises à jour régulières sur l'état d'avancement du traitement des demandes et des outils dynamiques.

Des courtiers hypothécaires titulaires d'une licence sont présents dans chaque province canadienne, et ils collaborent avec nos clients et leurs conseillers afin d'élaborer des

stratégies de financement hypothécaire et des stratégies de prêts qui correspondent aux besoins et aux objectifs de chaque client dans le cadre de son plan financier exhaustif.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2023, les financements de prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] se sont chiffrés à 83 M\$, contre 165 M\$ en 2022, ce qui constitue une diminution de 49,7 %. Au 31 mars 2023, les prêts hypothécaires offerts par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine et de Solutions Bancaires[†] totalisaient 7,6 G\$, comparativement à 8,2 G\$ au 31 mars 2022, soit une baisse de 7,2 %.

Le crédit disponible relatif aux comptes Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] ouverts au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 s'élevait à 41 M\$, comparativement à 216 M\$ en 2022. Au 31 mars 2023, le solde des produits Tout-En-Un de Solutions Bancaires[†] était de 4,1 G\$, comparativement à 4,0 G\$ pour l'exercice précédent, ce qui représentait environ 52 % du crédit disponible total relatif à ces comptes.

Parmi les autres produits et services offerts par l'intermédiaire de Solutions Bancaires[†] figurent les prêts à l'investissement, les marges de crédit, les prêts personnels, l'assurance-crédit, les comptes de dépôt et les cartes de crédit. Grâce à Solutions Bancaires[†], les clients ont accès à un réseau de guichets automatiques, ainsi qu'à un site Web client et à un centre de services clients, tous deux sous marque privée. Le programme Solutions Bancaires[†] s'inscrit dans l'approche d'IG Gestion de patrimoine qui consiste à fournir des solutions financières complètes à ses clients par l'intermédiaire d'une vaste plateforme de planification financière. Le total des produits de prêt en circulation des clients d'IG Gestion de patrimoine dans le cadre du programme Solutions Bancaires[†], incluant les prêts hypothécaires Solutions Bancaires[†], s'élevait à 5,7 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 5,8 G\$ au 31 mars 2022.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11 et comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel.

À la suite de la vente d'Investment Planning Counsel annoncée le 3 avril 2023, les résultats d'exploitation d'IPC inclus dans le secteur Gestion de patrimoine ont été classés dans les activités abandonnées et sont présentés dans un poste distinct dans le tableau 11 pour toutes les périodes considérées.

IG Gestion de patrimoine

Le bénéfice net ajusté d'IG Gestion de patrimoine est présenté dans le tableau 11. Le bénéfice net ajusté pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffré à 104,6 M\$, soit une baisse de 11,1 % par rapport au premier trimestre de 2022 et le même montant qu'au trimestre précédent.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffré à 165,3 M\$, soit une baisse de 9,4 % par rapport au premier trimestre de 2022, et une baisse de 0,1 % par rapport au trimestre précédent.

Tableau 11 : Résultats d'exploitation – Gestion de patrimoine

		Variation			
Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	31 déc. 2022	31 mars 2022
IG Gestion de patrimoine					
Produits					
Gestion de patrimoine					
Honoraires de conseil	290,7 \$	283,1 \$	292,3 \$	2,7 %	(0,5)%
Honoraires liés aux produits et aux programmes	218,7	214,7	227,8	1,9	(4,0)
	509,4	497,8	520,1	2,3	(2,1)
Frais de rachat	0,6	0,6	1,4	–	(57,1)
Autres produits tirés de la planification financière	25,7	32,4	39,7	(20,7)	(35,3)
Total du secteur Gestion de patrimoine	535,7	530,8	561,2	0,9	(4,5)
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,4	2,1	(0,6)	61,9	n.s.
	539,1	532,9	560,6	1,2	(3,8)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires					
Rémunération fondée sur l'actif	144,4	140,3	143,7	2,9	0,5
Rémunération fondée sur les ventes	21,5	20,4	17,4	5,4	23,6
Autres					
Autres commissions liées aux produits	14,8	16,8	17,2	(11,9)	(14,0)
Croissance des affaires	42,3	39,7	46,5	6,5	(9,0)
	57,1	56,5	63,7	1,1	(10,4)
Total des services-conseils et de la croissance des affaires	223,0	217,2	224,8	2,7	(0,8)
Activités et services de soutien	108,2	108,8	108,7	(0,6)	(0,5)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42,6	41,5	44,6	2,7	(4,5)
	373,8	367,5	378,1	1,7	(1,1)
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	165,3	165,4	182,5	(0,1)	(9,4)
Charges d'intérêts	22,3	22,6	22,1	(1,3)	0,9
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	143,0	142,8	160,4	0,1	(10,8)
Impôt sur le résultat	38,4	38,2	42,8	0,5	(10,3)
Bénéfice net ajusté – activités poursuivies ¹	104,6	104,6	117,6	–	(11,1)
Bénéfice net – activités abandonnées ²	3,0	3,5	3,8	(14,3)	(21,1)
Bénéfice net ajusté ¹	107,6	108,1	121,4	(0,5)	(11,4)
Participation ne donnant pas le contrôle	0,2	0,2	–	–	n.s.
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires ¹	107,4 \$	107,9 \$	121,4 \$	(0,5)%	(11,5)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

2. Résultats d'exploitation par secteur d'IPC.

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2022

Produits tirés des honoraires

Les honoraires de conseil comprennent des honoraires tirés de la prestation de conseils financiers aux clients, y compris des honoraires liés à la distribution de produits, qui dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif sous services-conseils. Les honoraires de conseil se sont chiffrés à 290,7 M\$ au premier trimestre de 2023, en baisse de 1,6 M\$, ou 0,5 %, par rapport à 292,3 M\$ en 2022.

La diminution des honoraires de conseil pour le trimestre clos le 31 mars 2023 était principalement attribuable à la baisse de l'actif sous services-conseils moyen de 1,4 %, comme l'illustre le tableau 9, contrebalancée en partie par l'augmentation du taux des honoraires de conseil. Le taux moyen des honoraires de conseil pour le premier trimestre s'est établi à 102,8 points de base de l'actif sous services-conseils moyen, comparativement à 101,9 points de base en 2022.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes dépendent en grande partie du volume et de la composition de l'actif géré des fonds communs de placement. Les honoraires liés aux produits et aux programmes ont totalisé 218,7 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 4,0 % par rapport à 227,8 M\$ pour l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la diminution de 3,8 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 10. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes au premier trimestre s'est établi à 85,8 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 86,0 points de base en 2022, ce qui reflète des réductions de la tarification de certains fonds et des changements dans la composition des produits.

Les autres produits tirés de la planification financière proviennent principalement de ce qui suit :

- les activités bancaires hypothécaires;
- la distribution de produits d'assurance par l'intermédiaire des Services d'Assurance I.G. Inc.;
- la prestation de services de négociation de titres par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.;
- les services bancaires offerts par le truchement de Solutions Bancaires[†].

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 25,7 M\$ au premier trimestre de 2023, ont diminué de 14,0 M\$ par rapport à 39,7 M\$ en 2022, ce qui est principalement attribuable à une baisse du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et à la baisse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance.

Le sommaire des activités bancaires hypothécaires pour le trimestre considéré est présenté dans le tableau 12.

Produits tirés des placements nets et autres produits

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits se rapporte aux profits ou aux pertes latents sur les placements dans des fonds exclusifs enregistrés au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, aux produits tirés des placements provenant de notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, ainsi qu'aux titres et autres produits qui ne se rapportent pas à nos activités principales. Il comprend également une charge provenant du secteur Investissements stratégiques et autres visant l'utilisation de capital non attribué.

Charges

IG Gestion de patrimoine engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent la rémunération versée à nos conseillers. La plus grande partie de ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. D'autres activités de distribution et de croissance des affaires sont aussi comprises, lesquelles ne varient pas directement en fonction du volume des actifs ou des ventes, comme la commercialisation et la publicité directes, le soutien de spécialistes en planification financière et d'autres coûts engagés pour soutenir nos réseaux de conseillers. Ces charges sont généralement de nature discrétionnaire ou varient en fonction du nombre de conseillers ou de clients.

La rémunération fondée sur l'actif fluctue en fonction de la valeur de l'actif sous services-conseils. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, la rémunération fondée sur l'actif a augmenté de 0,7 M\$ par rapport à 2022, pour s'établir à 144,4 M\$, ce qui est principalement attribuable aux unités de commissions de vente différées arrivant à échéance et à d'autres changements apportés à la rémunération en partie contrebalancés par une baisse de l'actif sous services-conseils.

La rémunération fondée sur les ventes d'IG Gestion de patrimoine est calculée à partir des nouveaux actifs versés dans les comptes des clients d'IG Gestion de patrimoine (sous réserve des exigences en matière d'admissibilité). Tous les versements de rémunération fondée sur les ventes sont inscrits à l'actif et amortis, car ils reflètent les coûts marginaux visant à obtenir un contrat auprès de clients. La rémunération fondée sur les ventes s'est établie à 21,5 M\$ pour le premier trimestre de 2023, soit une hausse de 4,1 M\$ par rapport à 17,4 M\$ en 2022.

Les autres charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 57,1 M\$ au premier trimestre de 2023, comparativement à 63,7 M\$ en 2022, soit une baisse de 6,6 M\$ principalement attribuable à la diminution des autres charges liées aux programmes pour les conseillers et à la distribution de produits d'assurance.

Tableau 12 : Activités bancaires hypothécaires – IG Gestion de patrimoine

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Total des produits tirés des activités bancaires hypothécaires					
Produits d'intérêts nets tirés des prêts titrisés					
Produits d'intérêts	36,4 \$	34,1 \$	30,8 \$	6,7 %	18,2 %
Charges d'intérêts	33,6	29,5	24,1	13,9	39,4
Produits d'intérêts nets	2,8	4,6	6,7	(39,1)	(58,2)
Profits (pertes) sur ventes ¹	(1,0)	–	(0,7)	n.s.	42,9
Ajustements de la juste valeur	(3,3)	(5,7)	4,0	42,1	n.s.
Autres	2,3	4,0	0,3	(42,5)	n.s.
	0,8 \$	2,9 \$	10,3 \$	(72,4)%	(92,2)%
Moyenne des prêts hypothécaires gérés					
Titrisations	4 636 \$	4 567 \$	4 917 \$	1,5 %	(5,7)%
Autres	2 164	2 357	2 393	(8,2)	(9,6)
	6 800 \$	6 924 \$	7 310 \$	(1,8)%	(7,0)%
Ventes de prêts hypothécaires aux parties suivantes ² :					
Titrisations	175 \$	359 \$	134 \$	(51,3)%	30,6 %
Autres ¹	108	–	224	n.s.	(51,8)
	283 \$	359 \$	358 \$	(21,2)%	(20,9)%

1. Représentent les ventes aux investisseurs institutionnels grâce à des placements privés et au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie, ainsi que les (profits) pertes réalisés sur ces ventes.

2. Représentent les montants en principal vendus.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts engagés pour soutenir notre fonction de gestion de patrimoine et nos autres fonctions générales et administratives, comme la gestion des produits, la technologie et les activités, ainsi que d'autres unités d'exploitation fonctionnelles, et d'autres charges de la Société. Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont établies à 108,2 M\$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 108,7 M\$ en 2022, soit une baisse de 0,5 M\$ attribuable aux initiatives sur le plan des charges qui ont été mises en œuvre tout au long de 2022.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont établies à 42,6 M\$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 44,6 M\$ en 2022, soit une baisse de 2,0 M\$, ou 4,5 %, ce qui est principalement attribuable à la baisse de l'actif géré.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 22,3 M\$ pour le premier trimestre de 2023, des données comparables aux données de 2022. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme à IG Gestion de patrimoine d'un montant de 1,7 G\$.

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2022

Produits tirés des honoraires

Au premier trimestre de 2023, les produits tirés des honoraires de conseil se sont établis à 290,7 M\$, en hausse de 7,6 M\$, ou 2,7 %, par rapport au quatrième trimestre de 2022. L'augmentation des honoraires de conseil au premier trimestre est principalement attribuable à la hausse de l'actif sous services-conseils moyen de 4,6 % pour le trimestre, comme l'illustre le tableau 9, en partie contrebalancée par le fait que le trimestre comptait deux jours de moins. Le taux moyen des honoraires de conseil au premier trimestre s'est établi à 102,8 points de base de l'actif géré moyen, comparativement à 102,4 points de base au quatrième trimestre.

Les honoraires liés aux produits et aux programmes se sont établis à 218,7 M\$ au premier trimestre de 2023, soit une hausse de 4,0 M\$ comparativement à 214,7 M\$ au quatrième trimestre de 2022. L'augmentation des honoraires liés aux produits et aux programmes tient essentiellement à la hausse de l'actif géré moyen de 4,1 %, en partie contrebalancée par le fait que le trimestre comptait deux jours de moins. Le taux moyen des honoraires liés aux produits et aux programmes s'élevait à 85,8 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 85,9 points de base au quatrième trimestre.

Les autres produits tirés de la planification financière, qui se sont chiffrés à 25,7 M\$ au premier trimestre de 2023, ont diminué de 6,7 M\$ par rapport à 32,4 M\$ au quatrième trimestre, en raison de la diminution du bénéfice lié aux activités bancaires hypothécaires et à la baisse des produits tirés de la distribution de produits d'assurance.

Charges

Pour le trimestre considéré, les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont chiffrées à 223,0 M\$, en hausse de 5,8 M\$ par rapport à 217,2 M\$ au trimestre précédent, ce qui tient essentiellement aux hausses de la rémunération fondée sur l'actif qui découlent de l'accroissement de l'actif.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont chiffrées à 108,2 M\$ au premier trimestre de 2023, comparativement à 108,8 M\$ au trimestre précédent, en raison de l'attention continue portée à la gestion des dépenses.

Investment Planning Counsel – activités abandonnées

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2022

Au premier trimestre clos le 31 mars 2023, le bénéfice net ajusté lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,8 M\$ par rapport à la période correspondante de 2022.

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2022

Au premier trimestre de 2023, le bénéfice net ajusté lié à Investment Planning Counsel a diminué de 0,5 M\$ par rapport au trimestre précédent.

Gestion d'actifs

Le secteur Gestion d'actifs comprend les activités de Placements Mackenzie (« Mackenzie »).

Les produits du secteur Gestion d'actifs comprennent ce qui suit :

- **Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets tierces parties** comprennent les honoraires provenant de nos fonds communs de placement et les honoraires de tierces parties en ce qui concerne les services de gestion de placement. La rémunération versée aux courtiers vient contrebalancer les honoraires perçus.
- **Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine** comprennent les honoraires provenant du secteur Gestion

de patrimoine. Le secteur Gestion de patrimoine est considéré comme un client du secteur Gestion d'actifs et les prix de transfert sont établis en fonction des frais engagés pour des mandats de gestion d'actifs d'importance similaire.

L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans l'actif géré du secteur Gestion d'actifs.

La dette et les charges d'intérêts sont affectées à chaque secteur de la Société financière IGM en fonction de l'évaluation faite par la direction : i) de la capacité à assurer le service de la dette; et ii) des secteurs où le service de la dette est assuré. L'impôt sur le résultat est également présenté dans chaque secteur.

Revue des activités

Placements Mackenzie est un fournisseur de solutions de gestion d'actifs diversifiées qui a été fondé en 1967. Nous offrons des services de gestion de placements et des services connexes dans le cadre d'une vaste gamme de mandats d'investissement au moyen d'une structure de boutiques de placement et nous utilisons une multitude de canaux de distribution. Nous sommes déterminés à fournir à nos clients des rendements élevés de placements grâce à une expérience de plus de 50 ans dans le secteur de la gestion de placements.

Mackenzie tire des honoraires de gestion d'actifs principalement des éléments suivants :

- les honoraires de gestion tirés de ses fonds d'investissement, des comptes gérés à titre de sous-conseiller et de la clientèle institutionnelle;
- les honoraires tirés de ses fonds communs de placement pour les services administratifs;
- les frais de rachat sur les parts comportant des frais d'acquisition différés et des frais d'acquisition modérés.

La plus grande partie des produits de Mackenzie provient des honoraires de gestion. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des mandats à revenu fixe, et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que

les fonds négociés en bourse, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle.

Stratégie de gestion d'actifs

Mackenzie a mené un examen de son cadre stratégique au cours du premier trimestre; la stratégie et l'orientation générales demeurent essentiellement inchangées. Les ajouts à notre cadre comprennent l'engagement pris de façon explicite envers la réussite de nos clients et l'embauche des meilleurs esprits dans le secteur de l'investissement, deux éléments qui définissent notre approche.

Mackenzie a pour mission de créer un monde davantage investi, ensemble.

Mackenzie a pour objectif de devenir le fournisseur de solutions de gestion mondiale d'actifs et le partenaire commercial préféré au Canada.

Les mandats stratégiques de Mackenzie sont les suivants : devenir le leader dans le marché de détail du Canada, établir des partenariats stratégiques significatifs et établir une présence dans des canaux sous-exploités en adoptant une approche ciblée. Nous accomplissons nos mandats stratégiques en ciblant les aspects clés suivants :

- améliorer la distribution de façon continue au moyen d'une approche sectorielle;
- générer un rendement des placements concurrentiel ajusté en fonction des risques;

- promouvoir un leadership de marque;
- créer des solutions et des produits novateurs et pertinents;
- encourager un avenir durable;
- assurer l'excellence et l'efficacité opérationnelles;
- favoriser une culture axée sur la performance, la diversification et l'excellence.

Les aspects clés que nous ciblons favorisent la croissance future des affaires. Nous y parviendrons en nous engageant à assurer la réussite de nos clients, en attirant et en formant les meilleurs esprits dans le secteur de l'investissement, en maintenant une approche en matière de placement fondée sur une structure de boutiques de placement, en mettant l'accent sur les produits novateurs et visionnaires et en étant responsables dans tout ce que nous entreprenons.

Nos services de gestion des placements sont offerts au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leur propre orientation et approche en matière de placement. Nos équipes de recherche et de gestion de portefeuille sont situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong. En outre, notre participation dans Northleaf accroît nos capacités de placement en offrant à nos clients des solutions de placements en actions de sociétés fermées, instruments de crédit privé et infrastructures à l'échelle mondiale, et notre participation dans ChinaAMC offre à nos clients un accès aux marchés financiers chinois. Nous nous adjoignons les services de partenaires stratégiques (sous-conseillers externes) pour compléter nos capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Notre vaste éventail de capacités et de produits de placement en évolution constante constitue notre principale force afin de répondre aux besoins financiers changeants des investisseurs.

Nos affaires reposent sur trois canaux de distribution clés : le réseau de détail, les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Mackenzie distribue principalement ses produits de placement de détail grâce à des conseillers financiers externes. Nos équipes de vente travaillent avec plus de 30 000 conseillers financiers indépendants et leurs cabinets partout au Canada. Notre gamme de solutions de placement novatrice et exhaustive couvre toutes les catégories d'actifs et régions du globe. Nous offrons une gamme de solutions de placement et de produits pertinents conçue pour aider les conseillers à répondre aux besoins en constante évolution de leurs clients. Nous lançons régulièrement de nouveaux fonds et nous pouvons fusionner ou rationaliser notre gamme de fonds pour offrir des solutions de placement améliorées.

En plus de son réseau de distribution de détail, Mackenzie a recours à des équipes spécialisées qui se concentrent sur les alliances stratégiques et le marché institutionnel.

Grâce à ses alliances stratégiques, Mackenzie offre certaines séries de ses fonds communs de placement et fournit des services de sous-conseiller pour des programmes de placement de tierces parties ou de parties liées offerts par des banques, des compagnies d'assurances et d'autres sociétés d'investissement. Les alliances stratégiques avec des parties liées comprennent la prestation de services-conseils aux filiales d'IG Gestion de patrimoine, d'Investment Planning Counsel et de Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »). Mackenzie s'associe à Wealthsimple pour distribuer des FNB par l'intermédiaire de sa gamme de produits et est l'un des deux fournisseurs exclusifs de solutions de placement auprès de Les Placements PFSL du Canada Ltée (« Primerica »). À ce titre, elle a lancé une gamme de 25 fonds conçus pour répondre aux besoins particuliers des conseillers de Primerica et de leurs clients. Dans le cadre de ses alliances stratégiques, Mackenzie établit sa relation de distribution principale avec le siège social de la banque, de la compagnie d'assurances ou de la société d'investissement.

Pour ce qui est du canal institutionnel, Mackenzie offre des services de gestion des placements aux administrateurs de régimes de retraite, de fondations et d'autres institutions. Nous attirons une nouvelle clientèle institutionnelle dans le cadre de nos relations avec des conseillers des secteurs de la gestion et des régimes de retraite.

Les activités de ventes brutes et de rachats dans les comptes de la clientèle institutionnelle et des alliances stratégiques peuvent être plus importantes que celles dans le canal de détail, compte tenu de l'importance relative et de la nature de la relation de distribution liée à ces comptes. Ces comptes font également l'objet d'évaluations continues et d'activités de rééquilibrage qui peuvent entraîner des variations importantes des niveaux de l'actif géré.

Mackenzie continue de jouir d'une position enviable pour renforcer ses relations de distribution. Pour ce faire, nous pouvons compter sur notre équipe de professionnels en placements chevronnés, à la force de notre réseau de distribution, à notre vaste gamme de produits, à nos produits offerts à des tarifs concurrentiels et à l'importance que nous accordons à l'expérience client et à l'excellence de nos placements.

Marque

Au cours du premier trimestre de 2023, Mackenzie a lancé sa nouvelle plateforme de marque « Investir. S'investir. » afin d'insister sur l'importance, auprès des conseillers et des investisseurs, de continuer à investir tout au long des cycles des marchés. Cette nouvelle plateforme s'inscrit dans le prolongement de la mission de Mackenzie, à savoir « créer un monde investi, ensemble ».

Tableau 13 : Variation du total de l'actif géré – Gestion d'actifs

				Variation	
Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	31 déc. 2022	31 mars 2022
Actif géré excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine					
Ventes nettes (rachats nets)					
Fonds communs de placement	86 \$	(966)\$	582 \$	n.s. %	(85,2)%
Créations nettes de parts de FNB ¹	(14)	134	718	n.s.	n.s.
Fonds d'investissement ^{2, 3}	72	(832)	1 300	n.s.	(94,5)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes ⁴	98	(135)	(427)	n.s.	n.s.
Total des ventes nettes (rachats nets)	170	(967)	873	n.s.	(80,5)
Rendements des placements	2 157	3 385	(3 954)	(36,3)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	2 327	2 418	(3 081)	(3,8)	n.s.
Actif au début	66 075	63 657	76 310	3,8	(13,4)
Actif à la fin	68 402 \$	66 075 \$	73 229 \$	3,5 %	(6,6)%
Actif géré consolidé					
Fonds communs de placement	56 490 \$	54 434 \$	60 291 \$	3,8 %	(6,3)%
FNB	5 086	5 219	5 848	(2,5)	(13,0)
Fonds d'investissement ^{2, 3}	61 576	59 653	66 139	3,2	(6,9)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes	6 826	6 422	7 090	6,3	(3,7)
	68 402	66 075	73 229	3,5	(6,6)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie	48 582	47 023	51 502	3,3	(5,7)
Actif géré des tiers	116 984	113 098	124 731	3,4	(6,2)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller et actif géré du secteur Gestion de patrimoine ³	76 785	73 514	80 814	4,4	(5,0)
Actif géré consolidé	193 769 \$	186 612 \$	205 545 \$	3,8 %	(5,7)%
Total de l'actif géré moyen⁵					
Actif géré des tiers	115 717 \$	112 651 \$	125 670 \$	2,7 %	(7,9)%
Données consolidées	192 011	186 260	205 474	3,1	(6,6)

1. FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.
2. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
3. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine ont été reclassés hors des fonds d'investissement dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.
4. Comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes :
Au premier trimestre de 2022 – un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller.
5. En fonction de l'actif quotidien moyen des fonds d'investissement et de l'actif moyen de fin de mois des comptes gérés à titre de sous-conseiller, des comptes de la clientèle institutionnelle et des autres comptes.

Actif géré

Un sommaire des variations du total de l'actif géré est présenté au tableau 13, et un sommaire des variations de l'actif géré des fonds d'investissement est présenté au tableau 14. L'actif géré pour le secteur Gestion de patrimoine est compris dans le total de l'actif géré.

Au 31 mars 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie se chiffrait à 193,8 G\$, soit une baisse de 5,7 % par rapport à 205,5 G\$ pour l'exercice précédent. Le total de l'actif géré des tiers de Mackenzie s'est établi à 117,0 G\$, en baisse de 6,2 % par rapport à 124,7 G\$ pour l'exercice précédent. La variation de l'actif géré de Mackenzie est déterminée par les rendements

des placements et les entrées de fonds nettes provenant de ses clients.

Variation de l'actif géré – Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2022

Au 31 mars 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 193,8 G\$, en baisse de 5,7 % par rapport à 205,5 G\$ au 31 mars 2022. L'actif géré des tiers s'élevait à 117,0 G\$, en baisse de 6,2 %, par rapport à 124,7 G\$ au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2023, l'actif géré des fonds d'investissement s'élevait à 61,6 G\$, comparativement à 66,1 G\$ au 31 mars

Tableau 14 : Variation de l'actif géré des fonds d'investissement – Gestion d'actifs¹

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Ventes	2 289 \$	1 559 \$	2 921 \$	46,8 %	(21,6)%
Rachats	2 203	2 525	2 339	(12,8)	(5,8)
Ventes nettes (rachats nets) de fonds communs de placement ²	86	(966)	582	n.s.	(85,2)
Créations nettes de parts de FNB	(14)	134	718	n.s.	n.s.
Ventes nettes (rachats nets) de fonds d'investissement^{3,4}	72	(832)	1 300	n.s.	(94,5)
Rendements des placements	1 851	2 934	(3 523)	(36,9)	n.s.
Variation de l'actif, montant net	1 923	2 102	(2 223)	(8,5)	n.s.
Actif au début	59 653	57 551	68 362	3,7	(12,7)
Actif à la fin	61 576 \$	59 653 \$	66 139 \$	3,2 %	(6,9)%
Composé des éléments suivants :					
Fonds communs de placement	56 490 \$	54 434 \$	60 291 \$	3,8 %	(6,3)%
FNB	5 086	5 219	5 848	(2,5)	(13,0)
Fonds d'investissement ⁴	61 576 \$	59 653 \$	66 139 \$	3,2 %	(6,9)%
Moyenne quotidienne de l'actif des fonds d'investissement	60 886 \$	59 421 \$	66 254 \$	2,5 %	(8,1)%

1. Les investissements dans les fonds communs de placement et dans les FNB de Mackenzie par les fonds d'investissement de la Société financière IGM sont exclus de l'actif géré et des ventes nettes des fonds d'investissement.
2. FNB – Au cours du premier trimestre de 2022, Wealthsimple a effectué des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie.
3. Le total des ventes nettes et de l'actif géré des fonds d'investissement exclut les investissements des fonds communs de placement de Mackenzie dans les FNB.
4. Avec prise d'effet en janvier 2023, les produits (fonds) de Placements Mackenzie vendus par l'intermédiaire d'IG Gestion de patrimoine ont été reclassés hors des fonds d'investissement et dans les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.

2022, soit une baisse de 6,9 %. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie de 56,5 G\$ a diminué de 6,3 %, par rapport à 60,3 G\$ au 31 mars 2022. L'actif des FNB de Mackenzie, compte non tenu des FNB détenus dans les produits gérés de la Société financière IGM, se chiffrait à 5,1 G\$ au 31 mars 2023, soit une baisse de 13,0 % par rapport à 5,8 G\$ au 31 mars 2022. L'actif des FNB, incluant les produits gérés de la Société financière IGM, s'établissait à 12,8 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 12,9 G\$ au 31 mars 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, soit une baisse de 21,6 %, comparativement à 2,9 G\$ en 2022. Au cours du trimestre considéré, les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,2 G\$, soit une baisse de 5,8 % par rapport à l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds communs de placement pour le trimestre clos le 31 mars 2023 se sont établies à 86 M\$, comparativement à des ventes nettes de 582 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à (14) M\$, comparativement à 718 M\$ pour l'exercice précédent. Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 72 M\$, comparativement à des ventes nettes de 1,3 G\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de 1,9 G\$ de l'actif des fonds

d'investissement, comparativement à une diminution de 3,5 G\$ pour l'exercice précédent.

Au premier trimestre de 2022, Wealthsimple a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie. Compte non tenu de cette transaction, les créations nettes de parts de FNB se sont établies à 43 M\$ pour l'exercice précédent, et les ventes nettes de fonds d'investissement se sont chiffrées à 625 M\$ pour l'exercice précédent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les ventes nettes, compte non tenu des comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 170 M\$, comparativement à des ventes nettes de 873 M\$ pour l'exercice précédent. Au cours du trimestre considéré, les rendements des placements ont donné lieu à une augmentation de l'actif de 2,2 G\$, comparativement à une diminution de 4,0 G\$ pour l'exercice précédent.

Pour le premier trimestre clos le 31 mars 2023, les rachats de fonds communs de placement à long terme se sont chiffrés à 2,2 G\$, comparativement à 2,3 G\$ pour l'exercice précédent. Pour le premier trimestre de 2023, le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 15,9 %, comparativement à 15,4 % pour le premier trimestre de 2022. Au 31 mars 2023, le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie pour les

fonds communs de placement à long terme s'établissait à 16,1 %, comparativement à 13,1 % pour l'exercice précédent. Le taux de rachat moyen en glissement sur douze mois des fonds communs de placement à long terme pour tous les autres membres de l'IFIC s'établissait à environ 16,3 % au 31 mars 2023. Le taux de rachat en glissement sur douze mois de Mackenzie comprend le taux de rachat moyen pondéré pour l'actif dont les frais sont prélevés à l'achat, l'actif à frais d'acquisition différés, l'actif à frais modérés comportant des frais de rachat et l'actif à frais d'acquisition différés et exempt de frais de rachat (actif échu). Généralement, les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition prélevés à l'achat et pour l'actif échu sont plus élevés que les taux de rachat pour l'actif à frais d'acquisition différés et l'actif à frais modérés et comportant des frais de rachat.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2022, un investisseur institutionnel a fait des rachats de 291 M\$ parmi les produits pour lesquels Mackenzie agit à titre de sous-conseiller, et Wealthsimple a apporté des changements à la répartition des fonds, lesquels ont engendré des achats de 675 M\$ parmi les FNB de Mackenzie. Compte non tenu de ces deux transactions, les ventes nettes, excluant les comptes gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie et du secteur Gestion de patrimoine, ont totalisé 489 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022.

Au 31 mars 2023, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 48,6 G\$, comparativement à 51,5 G\$ au 31 mars 2022.

Au 31 mars 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 76,8 G\$, soit 70,5 %, du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 80,8 G\$, soit 71,9 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 31 mars 2022.

Variation de l'actif géré – Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2022

Au 31 mars 2023, le total de l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 193,8 G\$, en hausse de 3,8 %, comparativement à 186,6 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif géré des tiers s'élevait à 117,0 G\$, en hausse de 3,4 %, par rapport à 113,1 G\$ au 31 décembre 2022.

L'actif géré des fonds d'investissement se chiffrait à 61,6 G\$ au 31 mars 2023, soit une hausse de 3,2 %, comparativement à 59,7 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif géré des fonds communs de placement de Mackenzie se chiffrait à 56,5 G\$ au 31 mars 2023, soit une hausse de 3,8 %, comparativement à 54,4 G\$ au 31 décembre 2022. L'actif des FNB de Mackenzie se chiffrait à 5,1 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 5,2 G\$ au

31 décembre 2022. L'actif des FNB, y compris les produits gérés de la Société financière IGM, s'est établi à 12,8 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 12,4 G\$ au 31 décembre 2022.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les ventes brutes de fonds communs de placement de Mackenzie se sont chiffrées à 2,3 G\$, soit une hausse de 46,8 % par rapport au quatrième trimestre de 2022. Les rachats de fonds communs de placement se sont chiffrés à 2,2 G\$, soit une baisse de 12,8 % par rapport au quatrième trimestre de 2022. Les ventes nettes de fonds communs de placement de Mackenzie pour le trimestre considéré se sont établies à 86 M\$, comparativement à des rachats nets de 966 M\$ pour le trimestre précédent.

Les rachats d'actifs de fonds communs de placement à long terme pour le trimestre considéré se sont établis à 2,2 G\$, comparativement à 2,5 G\$ pour le quatrième trimestre. Le taux de rachat trimestriel annualisé de Mackenzie pour les fonds communs de placement à long terme était de 15,9 % pour le trimestre considéré, comparativement à 18,2 % pour le quatrième trimestre.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les créations nettes de parts de FNB de Mackenzie se sont établies à (14) M\$, comparativement à 134 M\$ au quatrième trimestre.

Les ventes nettes de fonds d'investissement au cours du trimestre considéré se sont élevées à 72 M\$, comparativement à des rachats nets de 832 M\$ au quatrième trimestre.

Au 31 mars 2023, les comptes de Mackenzie gérés à titre de sous-conseiller de la Canada Vie s'élevaient à 48,6 G\$, comparativement à 47,0 G\$ au 31 décembre 2022.

Au 31 mars 2023, les comptes gérés à titre de sous-conseiller et l'actif géré de Mackenzie du secteur Gestion de patrimoine s'élevaient à 76,8 G\$, soit 70,5 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine, comparativement à 73,5 G\$, soit 70,8 % du total de l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine au 31 décembre 2022.

Gestion de placements

Au 31 mars 2023, l'actif géré de Mackenzie s'élevait à 193,8 G\$, incluant des mandats de sous-conseiller exécutés pour le secteur Gestion de patrimoine d'un montant de 76,8 G\$. Mackenzie dispose d'équipes situées à Toronto, à Montréal, à Winnipeg, à Vancouver, à Boston, à Dublin et à Hong Kong.

Nous continuons d'offrir nos produits de placement au moyen d'une structure de boutiques de placement, qui sont des équipes spécialisées internes ayant chacune leurs propres orientations et approche en matière de placement. Notre équipe de placement se répartit actuellement en 17 boutiques spécialisées. Cette approche favorise la diversification des styles et des idées, et met à la portée de Mackenzie une vaste

gamme de talents. La surveillance est assurée au moyen d'un processus employé pour toutes les équipes et dont l'objectif est de favoriser des rendements supérieurs ajustés en fonction du risque au fil du temps. Ce processus de surveillance s'articule autour de trois axes : i) déterminer l'avantage relativement à la performance de chacune des équipes et encourager celles-ci à conserver cet avantage, ii) encourager les pratiques exemplaires dans le cadre de l'élaboration de portefeuilles et iii) mettre l'accent sur la gestion des risques.

La participation économique de 56 % de Mackenzie dans Northleaf augmente ses capacités d'investissement en offrant aux clients des solutions de placement en matière d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale.

Outre ses propres équipes de placement, Mackenzie s'adjoint les services de sous-conseillers externes et de fournisseurs d'indices à bêta stratégique pour compléter ses capacités en matière de placement dans des secteurs précis. Ils comprennent Putnam Investments, TOBAM, ChinaAMC et Impax Asset Management. À la suite du lancement de la gamme de 25 Fonds FuturePath pour Primerica, les sous-conseillers tiers suivants ont été ajoutés : Gestion d'actifs 1832, Addenda, Brandywine, BlackRock et T. Rowe Price.

Au cours des dernières années, Mackenzie a mis en œuvre plusieurs initiatives relatives aux changements climatiques afin de soutenir l'objectif mondial d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050, lesquelles s'appuient sur sa stratégie de développement durable. Parmi les initiatives récentes figurent les suivantes :

- présenter des cibles de carboneutralité intermédiaires pour 2030;
- tenir plus de 60 rencontres d'engagement auprès d'entités dans lesquelles nous investissons et qui produisent une grande partie des émissions financées de Mackenzie;
- publier le premier rapport sur l'engagement, qui présente les progrès réalisés en matière de développement durable par les entités dans lesquelles nous investissons.

Le rendement des placements à long terme est une mesure clé du succès continu de Mackenzie. Au 31 mars 2023, 63,9 %, 29,4 % et 64,8 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie se situaient dans les deux premiers quartiles pour les rendements sur un an, trois ans et cinq ans, respectivement. Mackenzie surveille également le rendement de ses fonds par rapport à la notation attribuée par le service de notation de fonds Morningstar[†]. Au 31 mars 2023, 83,9 % de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie évalués par Morningstar[†] étaient notés trois étoiles ou plus, et 43,8 % étaient notés quatre ou cinq étoiles. Pour l'ensemble des fonds évalués par Morningstar[†], les proportions étaient de 85,8 % pour les fonds notés trois étoiles ou plus et de 49,9 % pour les fonds notés quatre et cinq étoiles au 31 mars 2023.

Produits

Mackenzie continue d'élargir sa gamme de produits en créant des solutions de placement améliorées que les conseillers financiers peuvent offrir à leurs clients.

Fonds communs de placement

Mackenzie gère sa gamme de produits en procédant au lancement de nouveaux fonds et à la fusion d'autres fonds afin de rationaliser son offre de fonds pour les conseillers et les investisseurs.

Fonds alternatifs

Mackenzie compte actuellement dix fonds dans le domaine des placements alternatifs, y compris quatre produits en collaboration avec Northleaf Capital Partners (« Northleaf ») dans le cadre de son engagement à accroître l'accès des épargnants aux solutions de placement sur les marchés privés.

Fonds négociés en bourse

L'ajout de fonds négociés en bourse (« FNB ») est venu compléter la gamme riche et novatrice de fonds de Mackenzie et reflète sa vision centrée sur les investisseurs, ainsi que son engagement à fournir aux conseillers et aux investisseurs de nouvelles solutions pour procurer à ces derniers des résultats leur permettant d'atteindre leurs objectifs personnels. Ces FNB proposent aux investisseurs une autre option de placement lorsqu'ils construisent des portefeuilles diversifiés à long terme.

La gamme actuelle de Mackenzie comprend 45 FNB : 24 FNB actifs et à bêta stratégique et 21 FNB indiciaires traditionnels. À la fin du trimestre, l'actif géré des FNB s'établissait à 12,8 G\$, ce qui comprend des investissements de 3,9 G\$ des produits gérés d'IGM. Au sein du secteur canadien des FNB, Mackenzie occupe le sixième rang en ce qui a trait à l'actif géré.

Lancements en 2023

Au début du deuxième trimestre de 2023, le FINB Global 100 Corporate Knights Mackenzie et le Fonds Global 100 Corporate Knights Mackenzie ont été lancés. Ces nouvelles solutions de placement permettent aux investisseurs d'accéder à des occasions dans le palmarès des 100 sociétés les plus durables au monde de Corporate Knights, qui regroupe une sélection variée d'entreprises mondiales dotées d'une gestion solide, d'une solidité financière soutenue et de résultats exceptionnels dans 25 mesures de développement durable établies et maintenues par Corporate Knights.

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Gestion d'actifs comprend les produits gagnés grâce aux honoraires de sous-conseiller et à l'actif géré du secteur Gestion de patrimoine.

Le bénéfice net ajusté du secteur Gestion d'actifs est présenté dans le tableau 15. Le bénéfice net ajusté pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffré à 48,4 M\$, soit une baisse de 7,1 % par rapport au premier trimestre de 2022, et une baisse de 5,7 % par rapport au trimestre précédent.

Le bénéfice ajusté avant intérêts et impôt pour le premier trimestre de 2023 s'est chiffré à 71,3 M\$, soit une baisse de 6,6 % par rapport au premier trimestre de 2022, et une baisse de 6,2 % par rapport au trimestre précédent.

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2022

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs sont classés soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties, soit au poste Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine.

- Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties comprennent ce qui suit :
 - Les honoraires de gestion d'actifs – tierces parties comprennent les honoraires de gestion et les honoraires d'administration tirés de nos fonds d'investissement et des honoraires de gestion provenant de nos comptes gérés à titre de sous-conseiller, comptes de la clientèle institutionnelle et autres comptes. La plus grande partie des honoraires provient des honoraires de gestion tirés

Tableau 15 : Résultats d'exploitation – Gestion d'actifs

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Produits					
Gestion d'actifs					
Honoraires de gestion d'actifs – tierces parties	232,4 \$	232,5 \$	254,8 \$	– %	(8,8)%
Frais de rachat	0,9	0,7	1,0	28,6	(10,0)
	233,3	233,2	255,8	–	(8,8)
Charges de rémunération des courtiers					
Rémunération fondée sur l'actif	(78,7)	(76,9)	(86,1)	2,3	(8,6)
Rémunération fondée sur les ventes	–	–	(5,0)	–	(100,0)
	(78,7)	(76,9)	(91,1)	2,3	(13,6)
Honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties	154,6	156,3	164,7	(1,1)	(6,1)
Honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine	28,5	27,3	29,0	4,4	(1,7)
Gestion d'actifs – produits nets	183,1	183,6	193,7	(0,3)	(5,5)
Produits tirés des placements nets et autres produits	4,5	5,6	(2,6)	(19,6)	n.s.
	187,6	189,2	191,1	(0,8)	(1,8)
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	22,7	21,3	20,2	6,6	12,4
Activités et services de soutien	92,5	90,9	93,1	1,8	(0,6)
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	1,1	1,0	1,5	10,0	(26,7)
	116,3	113,2	114,8	2,7	1,3
Bénéfice ajusté avant intérêts et impôt ¹	71,3	76,0	76,3	(6,2)	(6,6)
Charges d'intérêts	5,8	5,9	5,8	(1,7)	–
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	65,5	70,1	70,5	(6,6)	(7,1)
Impôt sur le résultat	17,1	18,8	18,4	(9,0)	(7,1)
Bénéfice net ajusté¹	48,4 \$	51,3 \$	52,1 \$	(5,7)%	(7,1)%

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

de nos fonds d'investissement. Le montant des honoraires de gestion dépend du volume et de la composition de l'actif géré. Les taux des honoraires de gestion varient en fonction des objectifs de placement et du type de compte des actifs gérés sous-jacents. Par exemple, les taux des honoraires de gestion des mandats d'actions sont plus élevés que ceux des fonds négociés en bourse et des mandats à revenu fixe et les comptes de fonds communs de placement destinés aux épargnants sont assortis de taux d'honoraires de gestion plus élevés que les comptes gérés à titre de sous-conseiller et les comptes de la clientèle institutionnelle. La majorité de l'actif des fonds communs de placement de Mackenzie est destinée à des épargnants et vendue par l'entremise de conseillers financiers externes.

- Les frais de rachat comprennent les honoraires tirés du rachat d'actifs de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais d'acquisition différés commencent à 5,5 % la première année et diminuent progressivement pour s'établir à zéro après sept ans. Les frais de rachat pour l'actif comportant des frais modérés s'établissent entre 2,0 % et 3,0 % la première année et diminuent progressivement pour atteindre zéro après deux ou trois ans, selon l'option d'achat.
- Les charges de rémunération des courtiers comprennent la rémunération fondée sur l'actif et la rémunération fondée sur les ventes. La rémunération fondée sur l'actif représente les commissions de suivi versées aux courtiers s'appliquant à certaines catégories de fonds communs de placement destinés aux épargnants et sont calculées selon un pourcentage de l'actif géré des fonds communs de placement. Elles varient selon le type de fonds et selon l'option d'achat en vertu de laquelle le fonds a été vendu, à savoir des frais prélevés à l'achat, des frais d'acquisition différés ou des frais modérés. La rémunération fondée sur les ventes est versée aux courtiers à la vente de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et de fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés. À compter du 1^{er} juin 2022, Mackenzie a cessé de vendre des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais d'acquisition différés et des fonds communs de placement comportant une option d'achat avec frais modérés, conformément aux modifications réglementaires.
- Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine comprennent les honoraires de sous-conseiller tirés du secteur Gestion de patrimoine.

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont établis à 154,6 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, soit une baisse de 10,1 M\$, ou 6,1 %, comparativement à 164,7 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties est attribuable à une diminution de 7,9 % de l'actif géré moyen, comme l'illustre le tableau 13, contrebalancée par une augmentation du taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets. Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets de Mackenzie s'est établi à 54,2 points de base pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à 53,2 points de base pour la période correspondante de 2022. L'augmentation du taux est principalement attribuable à la baisse des commissions de vente.

Les honoraires de gestion – Gestion de patrimoine se sont établis à 28,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, soit une baisse de 0,5 M\$, ou 1,7 %, comparativement à 29,0 M\$ pour l'exercice précédent. La diminution des honoraires de gestion était principalement attribuable à une diminution de l'actif géré moyen de 4,4 %. Le taux des honoraires de gestion de Mackenzie au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 15,1 points de base, comparativement à 14,7 points de base pour la période correspondante de 2022.

Le poste Produits tirés des placements nets et autres produits englobe principalement les rendements des placements liés aux placements de Mackenzie dans ses fonds exclusifs. Ces investissements sont généralement effectués lors du lancement d'un fonds et sont vendus dans le cadre des souscriptions par des tiers investisseurs. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 4,5 M\$ au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à (2,6) M\$ pour l'exercice précédent.

Charges

Mackenzie engage des charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires qui comprennent essentiellement les activités de distribution aux intermédiaires et ces coûts varient directement en fonction du volume des actifs ou des ventes. Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires s'élevaient à 22,7 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en hausse de 2,5 M\$, ou 12,4 %, par rapport à 20,2 M\$ en 2022.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien comprennent les coûts liés aux activités d'exploitation, y compris la technologie et les processus d'affaires, la gestion des placements et la gestion des gammes de produits à l'interne, ainsi que les fonctions de gestion d'entreprise et de soutien. Ces dépenses sont surtout attribuables à la rémunération et à la technologie, et comprennent d'autres dépenses liées aux fournisseurs de services. Les charges liées

aux activités et aux services de soutien s'élevaient à 92,5 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, en baisse de 0,6 M\$, ou 0,6 %, par rapport à 93,1 M\$ en 2022.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller s'élevaient à 1,1 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, comparativement à 1,5 M\$ en 2022.

Charges d'intérêts

Les charges d'intérêts, qui comprennent les charges d'intérêts affectées sur la dette à long terme et les charges d'intérêts sur les contrats de location, ont totalisé 5,8 M\$ au premier trimestre de 2023, inchangées par rapport à la période correspondante de 2022. Les charges d'intérêts sur la dette à long terme sont calculées en fonction d'une affectation de la dette à long terme à Mackenzie d'un montant de 0,4 G\$.

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2022

Produits

Les honoraires de gestion d'actifs – produits nets – tierces parties se sont chiffrés à 154,6 M\$ pour le trimestre considéré, en baisse de 1,7 M\$, ou 1,1 %, par rapport à 156,3 M\$ au quatrième trimestre de 2022. Les facteurs ayant contribué à cette diminution nette sont les suivants :

- L'actif géré moyen s'est établi à 115,7 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 2,7 % par rapport au trimestre précédent.
- Le taux des honoraires de gestion d'actifs – produits nets s'est établi à 54,2 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 55,1 points de base pour le quatrième trimestre.
- Le premier trimestre de 2023 comptait deux journées civiles de moins que le quatrième trimestre de 2022, ce qui a donné lieu à une baisse des honoraires de gestion de 5,2 M\$.

Les honoraires de gestion d'actifs – Gestion de patrimoine se sont chiffrés à 28,5 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 1,2 M\$, ou 4,4 %, par rapport à 27,3 M\$ au quatrième trimestre de 2022. Les facteurs ayant contribué à cette augmentation nette sont les suivants :

- L'actif géré moyen s'est établi à 76,3 G\$ pour le trimestre considéré, une hausse de 3,6 % par rapport au trimestre précédent.
- Le taux des honoraires de gestion d'actifs s'est établi à 15,1 points de base pour le trimestre considéré, comparativement à 14,7 points de base pour le quatrième trimestre.
- Le premier trimestre de 2023 comptait deux journées civiles de moins que le quatrième trimestre de 2022, ce qui a donné lieu à une baisse des honoraires de gestion de 0,6 M\$.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 4,5 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 5,6 M\$ pour le quatrième trimestre.

Charges

Les charges liées aux services-conseils et à la croissance des affaires se sont établies à 22,7 M\$ pour le trimestre considéré, en hausse de 1,4 M\$, ou 6,6 %, par rapport à 21,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022. L'augmentation au cours du trimestre considéré est attribuable à la hausse des commissions versées aux intermédiaires et au calendrier de certaines charges.

Les charges liées aux activités et aux services de soutien se sont élevées à 92,5 M\$ pour le trimestre considéré, soit une hausse de 1,6 M\$, ou 1,8 %, comparativement à 90,9 M\$ pour le quatrième trimestre.

Les charges liées aux comptes gérés à titre de sous-conseiller se sont chiffrées à 1,1 M\$ pour le trimestre considéré, comparativement à 1,0 M\$ pour le quatrième trimestre.

Investissements stratégiques et autres

Revue des résultats d'exploitation par secteur

Le secteur Investissements stratégiques et autres comprend les investissements dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »), Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et Portage Ventures LP (« Portage »). Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

Le bénéfice provenant du secteur Investissements stratégiques et autres comprend la quote-part revenant à la Société du résultat de ses entreprises associées, Lifeco, ChinaAMC et Northleaf, ainsi que les produits tirés des placements nets liés au capital non attribué.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power dans ChinaAMC, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 1,6 % de sa participation de 4,0 % dans Lifeco.

Les actifs détenus dans le secteur Investissements stratégiques et autres sont présentés dans le tableau 16.

Le capital non attribué représente le capital qui n'a été attribué à aucune des sociétés en exploitation et qui pourrait être utilisé à des fins d'investissement, de remboursement de la dette, de distributions aux actionnaires ou à d'autres fins générales de l'entreprise. Le capital est investi dans des instruments financiers de grande qualité et très liquides en vertu de la politique de placement de la Société.

Le bénéfice net ajusté du secteur Investissements stratégiques et autres est présenté dans le tableau 17.

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du premier trimestre de 2022

La quote-part du résultat des entreprises associées a augmenté de 4,6 M\$ au premier trimestre de 2023, comparativement au premier trimestre de 2022. Ces résultats reflètent le bénéfice en capitaux propres provenant de Lifeco, de ChinaAMC et de Northleaf, ce dont il est question dans la rubrique intitulée « Situation financière consolidée » du présent rapport de gestion. L'augmentation observée au cours du trimestre est attribuable à une augmentation de la quote-part du résultat de ChinaAMC de 14,6 M\$ et de la quote-part du résultat de Northleaf de 0,9 M\$, contrebalancée en partie par une diminution de la quote-part du résultat de Lifeco de 10,1 M\$. L'augmentation de la quote-part du résultat de ChinaAMC et la diminution de la quote-part du résultat de Lifeco reflètent les changements susmentionnés en ce qui a trait au pourcentage de participation de la Société financière IGM dans ces sociétés, avec prise d'effet le 12 janvier 2023.

Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont chiffrés à 3,4 M\$ au premier trimestre de 2023, en hausse de 2,7 M\$ par rapport à 0,7 M\$ en 2022. L'augmentation au cours du trimestre par rapport à 2022 est principalement attribuable aux hausses de taux d'intérêt obtenues relativement au capital non attribué de la Société.

Tableau 16 : Total de l'actif – Investissements stratégiques et autres

(en M\$)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Investissements dans des entreprises associées		
Lifeco	571,0 \$	939,5 \$
ChinaAMC	1 894,9	787,2
Northleaf	289,6	284,5
Autres	39,9	40,1
	2 795,4	2 051,3
Investissements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Wealthsimple (investissement direct seulement)	484,1	484,1
Portage et autres investissements	121,3	118,5
	605,4	602,6
Capital non attribué et autres	309,5	782,3
Total de l'actif	3 710,3 \$	3 436,2 \$
<i>Juste valeur de Lifeco</i>	792,7 \$	1 168,3 \$

Tableau 17 : Résultats d'exploitation – Investissements stratégiques et autres

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022	Variation	
				31 déc. 2022	31 mars 2022
Produits					
Produits tirés des placements nets et autres produits	3,4 \$	7,4 \$	0,7 \$	(54,1)%	n.s. %
Quote-part du résultat des entreprises associées					
Investissement dans Lifeco	20,6	40,9	30,7	(49,6)	(32,9)
Investissement dans ChinaAMC	28,1	14,2	13,5	97,9	108,1
Investissement dans Northleaf	5,1	10,7	4,2	(52,3)	21,4
Autres	(0,8)	(0,4)	–	100,0	n.s.
	53,0	65,4	48,4	(19,0)	9,5
	56,4	72,8	49,1	(22,5)	14,9
Charges					
Activités et services de soutien	1,1	0,4	1,4	175,0	(21,4)
Bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat ¹	55,3	72,4	47,7	(23,6)	15,9
Impôt sur le résultat	3,6	4,8	1,1	(25,0)	227,3
Bénéfice net ajusté ¹	51,7	67,6	46,6	(23,5)	10,9
Participation ne donnant pas le contrôle	1,0	2,1	0,8	(52,4)	25,0
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires¹	50,7 \$	65,5 \$	45,8 \$	(22,6)%	10,7 %

1. Une mesure financière non conforme aux normes IFRS – se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières » du présent document.

Résultats du premier trimestre de 2023 par rapport à ceux du quatrième trimestre de 2022

La quote-part du résultat des entreprises associées s'est établie à 53,0 M\$ au premier trimestre de 2023, en baisse de 12,4 M\$ par rapport au quatrième trimestre de 2022, principalement en raison de la diminution de la quote-part du résultat de Lifeco et de Northleaf, contrebalancée en partie par l'augmentation de la quote-part du résultat de ChinaAMC. Les produits tirés des placements nets et autres produits se sont établis à 3,4 M\$ pour le premier trimestre de 2023, en baisse de 4,0 M\$ par rapport à 7,4 M\$ pour le quatrième trimestre. La diminution des produits tirés des placements nets et autres produits au premier trimestre de 2023 par rapport au trimestre précédent tenait essentiellement aux intérêts liés au capital non attribué de la Société.

Société financière IGM Inc.

Situation financière consolidée

Au 31 mars 2023, le total de l'actif de la Société financière IGM s'élevait à 19,0 G\$, comparativement à 18,7 G\$ au 31 décembre 2022.

Autres titres de placement

La composition du portefeuille de titres de la Société est présentée au tableau 18.

Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global

Les profits et les pertes sur les titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Investissements d'entreprise

Les investissements d'entreprise comprennent essentiellement les investissements de la Société dans Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») et dans Portag3 Ventures LP, Portag3 Ventures II LP et Portage Ventures III LP (« Portage »). Ces investissements sont comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Wealthsimple est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent.

La Société est l'actionnaire principal de Wealthsimple, grâce à sa participation directe et indirecte combinée de 24 % dont la juste valeur était de 492 M\$ au 31 mars 2023, inchangée par rapport au 31 décembre 2022. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables.

Portage consiste en des fonds qui investissent dans des sociétés en démarrage et dont le but est de soutenir des sociétés de services financiers inventives; ils sont sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La juste valeur des investissements d'entreprise, qui totalisait 605 M\$ au 31 mars 2023, est présentée déduction faite de certains coûts engagés au sein des structures des sociétés en commandite qui détiennent les investissements sous-jacents.

Juste valeur par le biais du résultat net

Les titres à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les titres de capitaux propres et les fonds d'investissement exclusifs. Les profits et les pertes sont comptabilisés au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Certains fonds d'investissement exclusifs sont consolidés lorsque la Société a évalué qu'elle contrôle le fonds d'investissement. Les titres sous-jacents de ces fonds sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts

La composition du portefeuille de prêts de la Société est présentée au tableau 19.

Les prêts étaient constitués de prêts hypothécaires résidentiels et représentaient 25,7 % du total de l'actif au 31 mars 2023, comparativement à 26,8 % au 31 décembre 2022.

Les prêts évalués au coût amorti sont principalement composés de prêts hypothécaires résidentiels vendus à des programmes de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres émis à l'intention des investisseurs. Au 31 mars 2023, un passif correspondant

Tableau 18 : Autres investissements

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
(en M\$)				
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	242,7 \$	605,4 \$	242,7 \$	602,6 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	12,7	13,0	12,7	12,9
Fonds d'investissement exclusifs	153,7	157,2	156,7	159,0
	166,4	170,2	169,4	171,9
	409,1 \$	775,6 \$	412,1 \$	774,5 \$

Tableau 19 : Prêts

(en M\$)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Coût amorti	4 879,5 \$	5 022,3 \$
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues	0,8	0,8
	4 878,7	5 021,5
À la juste valeur par le biais du résultat net	11,6	–
	4 890,3 \$	5 021,5 \$

totalisant 4,6 G\$ a été comptabilisé au poste Obligations à l'égard d'entités de titrisation, inchangé par rapport au 31 décembre 2022.

Des prêts sont détenus par la Société en attendant d'être vendus ou titrisés. Les prêts évalués à la juste valeur par le biais du résultat net sont des prêts hypothécaires résidentiels détenus temporairement par la Société en attendant d'être vendus. Les prêts détenus en attendant d'être titrisés sont comptabilisés au coût amorti. Les prêts détenus en attendant d'être vendus ou titrisés totalisaient 237,7 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 371,9 M\$ au 31 décembre 2022.

Les prêts hypothécaires résidentiels montés par IG Gestion de patrimoine sont principalement financés par les ventes à des tiers, services de gestion inclus, notamment des programmes de titrisation commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») ou des banques canadiennes. Au 31 mars 2023, IG Gestion de patrimoine gérât des prêts hypothécaires résidentiels chiffrés à 8,9 G\$, dont une tranche de 2,1 G\$ est montée par les filiales de Lifeco.

Accords de titrisation

Par l'entremise des activités bancaires hypothécaires de la Société, des prêts hypothécaires résidentiels sont vendus à des fiduciaires de titrisation commandités par des tiers qui vendent à leur tour des titres à des investisseurs. La Société titre des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la SCHL et par l'entremise du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. La Société conserve des responsabilités de gestion et certains éléments du risque de crédit et du risque de remboursement anticipé associés aux actifs transférés. Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés de la Société est en partie limité grâce à l'assurance. En vertu des normes IFRS, la décomptabilisation d'un actif financier repose sur le transfert des risques et des avantages inhérents à la propriété. Puisque la Société a conservé le risque de remboursement anticipé, de même que certains éléments du risque de crédit associés à ses transactions de titrisation

par l'entremise des Programmes OHC et de PCAA, celles-ci sont comptabilisées à titre d'emprunts garantis. La Société constate les transactions dans le cadre de ces programmes comme suit : i) les prêts hypothécaires et les obligations correspondantes sont comptabilisés au coût amorti, puis les produits d'intérêts et les charges d'intérêts, établis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif, sont constatés sur la durée des prêts hypothécaires; ii) les composantes des swaps conclus en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit les rendements des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé du prêt hypothécaire, sont comptabilisées à la juste valeur; iii) les réserves en trésorerie détenues conformément au Programme de PCAA sont comptabilisées au coût amorti.

Au premier trimestre de 2023, la Société a titrisé des prêts par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, générant un produit en trésorerie de 169,6 M\$, comparativement à 351,4 M\$ en 2022. La rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion et la note 6 des états financiers intermédiaires contiennent plus de renseignements au sujet des activités de titrisation de la Société, y compris les couvertures du risque de taux d'intérêt et du risque lié au réinvestissement connexes de la Société.

Participation dans des entreprises associées

Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »)

Au 31 mars 2023, la Société détenait une participation de 2,4 % dans Lifeco. La Société financière IGM et Lifeco sont toutes deux sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

Le placement de la Société financière IGM dans Lifeco est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2023, par rapport à 2022, est présentée dans le tableau 20.

Le 12 janvier 2023, afin de financer partiellement l'acquisition d'une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC, la Société a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$,

Tableau 20 : Investissement dans des entreprises associées

(en M\$)	31 mars 2023					31 mars 2022			
	Lifeco	ChinaAMC	Northleaf	Autres	Total	Lifeco	ChinaAMC	Northleaf	Total
Trimestres clos les									
Valeur comptable au 1^{er} janvier	939,5 \$	787,2 \$	284,5 \$	40,1 \$	2 051,3 \$	885,1 \$	768,7 \$	258,8 \$	1 912,6 \$
Investissement	-	1 154,1	-	0,6	1 154,7	-	-	-	-
Cession	(391,6)	-	-	-	(391,6)	-	-	-	-
Dividendes	(11,5)	(69,2)	-	-	(80,7)	(18,3)	(31,3)	-	(49,6)
Quote-part des éléments suivants :									
Bénéfice ¹	20,6	28,1	5,1 ²	(0,8)	53,0	30,7	13,5	4,2 ²	48,4
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	14,0	(5,3)	-	-	8,7	(0,9)	(7,2)	-	(8,1)
Valeur comptable au 31 mars	571,0 \$	1 894,9 \$	289,6 \$	39,9 \$	2 795,4 \$	896,6 \$	743,7 \$	263,0 \$	1 903,3 \$

1. La quote-part du résultat provenant de la participation de la Société dans des entreprises associées est comptabilisée dans le secteur Investissements stratégiques et autres.
2. La quote-part du résultat de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 4,1 M\$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 3,4 M\$ pour le premier trimestre de 2022.

ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. Le profit comptable à la vente des actions de Lifeco de la Société financière IGM s'élève à 174,8 M\$ après impôt. Lifeco mettra en œuvre IFRS 17, *Contrats d'assurance*, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, ce qui aura une incidence sur le profit comptable finalement comptabilisé à la vente des actions de Lifeco.

China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC »)

Fondée en 1998 et l'une des premières sociétés de gestion de fonds de placement en Chine, ChinaAMC s'est taillé et maintient une position de chef de file dans le secteur chinois de la gestion d'actifs.

L'actif géré total de ChinaAMC, compte non tenu de l'actif géré des filiales, s'élevait à 1 772,4 milliards RMB¥ (349,0 G\$) au 31 mars 2023, soit une hausse de 2,9 % (3,4 % en dollars canadiens) par rapport à 1 721,6 milliards RMB¥ (337,6 G\$) au 31 décembre 2022.

La participation de 27,8 % de la Société dans ChinaAMC est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisque la Société exerce une influence notable. La variation de la valeur comptable pour le trimestre clos le 31 mars 2023 est présentée dans le tableau 20. L'augmentation des autres éléments du résultat global, s'élevant à un montant négatif de 5,3 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, est attribuable à une dépréciation de 0,4 % du yuan chinois par rapport au dollar canadien.

Le 12 janvier 2023, la Société a acquis, auprès de Power, une participation additionnelle de 13,9 % dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, ce qui a fait augmenter la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %.

Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »)

Au moyen d'un instrument d'acquisition détenu par la filiale de la Société, Mackenzie, la Société détient un bloc de droits de vote de 49,9 % et une participation économique de 70 % dans Northleaf. L'instrument d'acquisition appartient à 80 % à Mackenzie et à 20 % à Lifeco. Northleaf est un gestionnaire de fonds d'actions de sociétés fermées, d'instruments de crédit privé et d'infrastructures à l'échelle mondiale dont le siège social est à Toronto.

Mackenzie et Lifeco ont l'obligation et le droit d'acheter la participation et le bloc de droits restants dans Northleaf à partir de l'échéance de la période approximative de cinq ans qui commence à la date d'acquisition et par la suite. La participation économique de 70 % de l'instrument d'acquisition est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence puisqu'il exerce une influence notable. Cette influence notable tient à une représentation au sein du conseil d'administration, à la participation au processus d'élaboration de politiques et à des initiatives stratégiques communes.

La Société contrôle l'instrument d'acquisition; par conséquent, elle comptabilise la totalité de la participation économique de 70 % dans Northleaf et la participation ne donnant pas le contrôle liée à la participation nette de Lifeco dans Northleaf de 14 %.

L'actif géré de Northleaf, y compris le capital investi et les engagements non investis, se chiffrait à 24,7 G\$ au 31 mars 2023, ce qui représente une hausse de 0,6 G\$, ou 2,5 %, comparativement à 24,1 G\$ au 31 décembre 2022. L'augmentation au cours du trimestre est attribuable au montant de 0,8 G\$ affecté à de nouveaux engagements, contrebalancé en partie par une baisse de 0,1 G\$ ayant trait aux actifs libellés en dollars américains et par une diminution de 0,1 G\$ découlant du rendement du capital et autres.

Situation de trésorerie et sources de financement consolidées

Situation de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisaient 516,4 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 1 072,9 M\$ au 31 décembre 2022 et à 1 184,7 M\$ au 31 mars 2022. La trésorerie et les équivalents de trésorerie liés aux activités de dépôt de la Société totalisaient 1,1 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 0,8 M\$ au 31 décembre 2022 et à 1,0 M\$ au 31 mars 2022, comme l'illustre le tableau 21.

Les fonds de clients déposés représentent les soldes de trésorerie détenus par des clients dans leurs comptes de placement et le montant qui contrebalance est inclus dans le passif lié aux dépôts.

Le fonds de roulement, qui correspond aux actifs courants moins les passifs courants, à l'exception des actifs et des passifs détenus en vue de la vente, totalisait 386,2 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 846,8 M\$ au 31 décembre 2022 et à 887,2 M\$ au 31 mars 2022 (se reporter au tableau 22).

Le fonds de roulement, qui comprend le capital non attribué, est utilisé aux fins suivantes :

- le financement des activités continues, y compris le financement des commissions de vente;
- le financement temporaire de prêts hypothécaires dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires;
- le paiement d'intérêts relativement à la dette à long terme;
- le maintien des liquidités requises pour les entités réglementées;
- le versement de dividendes trimestriels sur ses actions ordinaires en circulation;
- le financement du rachat d'actions ordinaires et le remboursement de la dette à long terme;

- les dépenses d'investissement dans les activités et les acquisitions d'entreprises.

La Société financière IGM continue de générer des flux de trésorerie considérables dans le cadre de ses activités. Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements avant les commissions de vente (le « BAIIA avant les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 344,3 M\$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 360,0 M\$ pour le premier trimestre de 2022 et à 366,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022 (se reporter au tableau 1).

Le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements après les commissions de vente (le « BAIIA après les commissions de vente »), une mesure non conforme aux normes IFRS (se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières »), a totalisé 311,0 M\$ pour le premier trimestre de 2023, comparativement à 310,5 M\$ pour le premier trimestre de 2022 et à 343,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2022 (se reporter au tableau 1).

Se reporter à la rubrique « Risque financier » du présent rapport de gestion pour de l'information relative à d'autres sources de liquidités et à l'exposition de la Société au risque de liquidité et de financement et à la façon dont elle gère ce risque.

Flux de trésorerie

Le tableau 23, intitulé « Flux de trésorerie », présente un sommaire des tableaux consolidés des flux de trésorerie qui font partie des états financiers intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2023. La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont connu une diminution de 526,0 M\$ pour le

Tableau 21 : Activités de dépôt – Situation financière

(en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,1 \$	0,8 \$	1,0 \$
Fonds de clients déposés	4 210,9	4 347,4	2 599,9
Débiteurs et autres montants à recevoir	0,3	0,6	0,3
Prêts	9,5	9,4	11,4
Total de l'actif	4 221,8 \$	4 358,2 \$	2 612,6 \$
Passif et capitaux propres			
Passif lié aux dépôts	4 191,5 \$	4 334,0 \$	2 592,6 \$
Autres passifs	21,2	15,2	9,3
Capitaux propres	9,1	9,0	10,7
Total du passif et des capitaux propres	4 221,8 \$	4 358,2 \$	2 612,6 \$

Tableau 22 : Fonds de roulement

(en M\$)	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2022
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	516,4 \$	1 072,9 \$	1 184,7 \$
Fonds de clients déposés	4 210,9	4 347,4	2 599,9
Débiteurs et autres actifs	457,6	462,6	458,4
Tranche courante des prêts hypothécaires titrisés et autres prêts	1 098,9	992,2	1 153,4
	6 283,8	6 875,1	5 396,4
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	635,2	726,4	799,1
Dépôts et certificats	4 190,3	4 332,8	2 591,3
Tranche courante des obligations à l'égard des entités de titrisation et autres	1 072,1	969,1	1 118,8
	5 897,6	6 028,3	4 509,2
Fonds de roulement	386,2 \$	846,8 \$	887,2 \$

premier trimestre de 2023, comparativement à une diminution de 107,7 M\$ en 2022. La trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées de 30,5 M\$ ont été reclassés dans les actifs détenus en vue de la vente dans le bilan au 31 mars 2023.

Les ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation au cours du premier trimestre de 2023, par rapport à 2022, comprennent les activités d'exploitation sans effet de trésorerie contrebalancées par les activités d'exploitation avec effet de trésorerie :

- la réintégration de l'amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif, contrebalancée par la déduction des commissions de vente inscrites à l'actif versées;
- la réintégration de l'amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs;

- la déduction de la participation dans le résultat des entreprises associées, contrebalancée par les dividendes reçus;
- la réintégration du régime de retraite et des autres avantages postérieurs à l'emploi, contrebalancée par les cotisations en trésorerie;
- des variations des actifs et passifs d'exploitation et autres;
- l'ajustement pour d'autres éléments en 2023, qui comprend le profit à la vente partielle de l'investissement de la Société dans Lifeco;
- la déduction des versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration.

Les activités de financement au cours du premier trimestre de 2023 par rapport à 2022 avaient trait à ce qui suit :

- une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 196,2 M\$ et des remboursements d'obligations

Tableau 23 : Flux de trésorerie

Trimestres clos les (en M\$)	31 mars 2023	31 mars 2022	Variation
Activités d'exploitation			
Bénéfice avant impôt sur le résultat	447,1 \$	283,9 \$	57,5 %
Impôt sur le résultat payé	(67,3)	(160,6)	58,1
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	(268,0)	(58,3)	n.s.
	111,8	65,0	72,0
Activités de financement	(145,7)	(356,7)	59,2
Activités d'investissement	(492,1)	184,0	n.s.
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(526,0)	(107,7)	n.s.
Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités poursuivies et des activités abandonnées, au début	1 072,9	1 292,4	(17,0)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	546,9	1 184,7 \$	(53,8)%
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées, à la fin	30,5		
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin – activités poursuivies	516,4 \$		

à l'égard d'entités de titrisation de 216,6 M\$ en 2023, comparativement à une augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation de 106,8 M\$ et à des remboursements d'obligations à l'égard d'entités de titrisation de 328,9 M\$ en 2022;

- le versement de dividendes sur actions ordinaires réguliers totalisant 133,7 M\$ en 2023, comparativement à 134,8 M\$ en 2022.

Le rachat de 570 000 actions ordinaires a également eu lieu pendant le premier trimestre de 2022 en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Société financière IGM au coût de 25,7 M\$.

Les activités d'investissement au cours du premier trimestre de 2023 par rapport à 2022 avaient principalement trait à ce qui suit :

- l'achat d'autres investissements totalisant 21,6 M\$ et le produit de 21,3 M\$ de la vente d'autres investissements en 2023, comparativement à 31,4 M\$ et à 5,3 M\$, respectivement, en 2022;
- une augmentation des prêts de 135,8 M\$ et des remboursements de prêts et autres de 271,8 M\$ en 2023, comparativement à 300,0 M\$ et à 537,0 M\$, respectivement, en 2022, principalement liés aux prêts hypothécaires résidentiels se rapportant aux activités bancaires hypothécaires de la Société;
- la trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles s'est établie à 18,7 M\$ en 2023, comparativement à 14,5 M\$ en 2022;
- l'investissement dans ChinaAMC de 1 154,1 M\$ en 2023;
- la vente des actions de Lifeco qui a généré un produit de 552,7 M\$ en 2023.

Cumul des autres éléments de bénéfice global

Le cumul des autres éléments du bénéfice global totalisait 356,6 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 745,3 M\$ au 31 mars 2022, comme l'illustre le tableau 24.

La cession d'une participation dans une entreprise associée de 16,0 M\$ représente le montant du cumul des autres éléments de bénéfice global transféré par suite de la vente des actions de Lifeco.

Sources de financement

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital consiste à maximiser le rendement pour les actionnaires tout en faisant en sorte que la Société soit capitalisée de façon à respecter les exigences réglementaires en matière de capital, à combler les besoins en fonds de roulement et à favoriser l'expansion des affaires. Les pratiques de la Société en matière de gestion du capital sont axées sur la préservation de la qualité de sa situation financière en maintenant des assises financières ainsi qu'un bilan solides. Le capital de la Société comprend la dette à long terme et les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, lesquels totalisaient 8,4 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 8,2 G\$ au 31 décembre 2022. La Société évalue régulièrement ses pratiques en matière de gestion du capital en fonction des changements de la conjoncture économique.

Le capital de la Société est principalement utilisé dans le cadre de ses activités d'exploitation continues en vue de satisfaire aux besoins en fonds de roulement, pour les placements à long terme effectués par la Société, pour l'expansion des affaires ainsi que pour d'autres objectifs stratégiques. Les filiales assujetties aux exigences en matière de capital réglementaire comprennent les courtiers en valeurs mobilières, les courtiers de fonds communs de placement, les courtiers sur le marché non

Tableau 24 : Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

(en M\$)	Avantages du personnel	Autres investissements	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
2023				
Solde au 1^{er} janvier	4,3 \$	309,7 \$	48,8 \$	362,8 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(0,9)	2,3	8,4	9,8
Cession d'une participation dans une entreprise associée	–	–	(16,0)	(16,0)
Solde au 31 mars	3,4 \$	312,0 \$	41,2 \$	356,6 \$
2022				
Solde au 1^{er} janvier	(95,7)\$	919,2 \$	59,6 \$	883,1 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	69,7	(198,8)	(8,7)	(137,8)
Solde au 31 mars	(26,0)\$	720,4 \$	50,9 \$	745,3 \$

réglementé, les gestionnaires de portefeuille, les gestionnaires de fonds d'investissement et une société de fiducie. Ces filiales sont tenues de maintenir des niveaux de capital minimaux en fonction du fonds de roulement, des liquidités ou des capitaux propres. Les filiales de la Société se sont conformées à toutes les exigences en matière de capital réglementaire.

La dette à long terme en cours totale se chiffrait à 2,1 G\$ au 31 mars 2023, inchangée par rapport au 31 décembre 2022. La dette à long terme comprend des débentures qui sont des dettes de premier rang non garanties de la Société comportant des clauses restrictives standards, incluant des clauses de sûreté négatives, mais ne comportant aucune clause restrictive financière ou opérationnelle particulière.

En 2023, les autres activités comprennent la déclaration de dividendes de 133,9 M\$ sur actions ordinaires, ou 0,5625 \$ par action. Les variations du capital-actions ordinaire sont reflétées dans les états consolidés des variations des capitaux propres.

La notation actuelle attribuée par Standard & Poor's (« S&P ») aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A » avec une perspective stable. La notation attribuée par DBRS Morningstar aux débentures non garanties de premier rang de la Société est de « A (élevée) », avec une tendance stable.

Les notations de crédit sont destinées à fournir aux investisseurs une mesure indépendante de la qualité des titres d'une société sur le plan de la solvabilité et indiquent la probabilité que les paiements requis soient faits et que la capacité d'une société de remplir ses obligations conformément aux modalités de chaque obligation soit respectée. Les descriptions des catégories de notations de chacune des agences de notation présentées ci-après proviennent des sites Web de chacune de ces agences.

Ces notations ne constituent pas une recommandation d'acheter, de vendre ou de détenir les titres de la Société et ne tiennent pas compte de leur cours ni d'autres facteurs qui pourraient permettre d'établir si un titre donné convient à un investisseur en particulier. De plus, il se peut que les notations ne tiennent pas compte de l'incidence éventuelle de tous les risques sur la valeur des titres et du fait que les agences de notation peuvent réviser ces notations ou les retirer à quelque moment que ce soit.

La notation « A » attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par S&P correspond à la sixième notation la plus élevée sur les 22 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Cette notation indique que, de l'avis de S&P, la Société a une bonne capacité de remplir ses engagements financiers relatifs aux obligations, mais que l'obligation est un peu plus vulnérable aux effets défavorables de l'évolution de la situation et de la conjoncture économique que les obligations mieux notées.

La notation « A (élevée) », qui a été attribuée aux débentures non garanties de premier rang de la Société financière IGM par DBRS Morningstar, correspond à la cinquième notation la plus élevée sur les 26 notations utilisées pour les titres d'emprunt à long terme. Selon l'échelle de notation à long terme de DBRS Morningstar, les titres d'emprunt qui obtiennent la notation « A (élevée) » sont de bonne qualité et la capacité de paiement des obligations financières est considérée comme solide, mais leur qualité de crédit est inférieure à la notation AA. Bien qu'il s'agisse d'une bonne notation, les entreprises qui l'obtiennent pourraient être plus vulnérables à des événements futurs, mais les facteurs négatifs potentiellement déclencheurs sont considérés comme surmontables.

Instruments financiers

Le tableau 25 présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créiteurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

- Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.
- Les prêts classés comme étant détenus à des fins de transaction sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires, particulièrement les taux d'emprunt offerts par les établissements financiers en ce qui a trait aux prêts de détail.
- Les prêts classés au coût amorti sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.
- Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché,

Tableau 25 : Instruments financiers

(en M\$)	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Autres investissements				
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	605,4 \$	605,4 \$	602,6 \$	602,6 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	170,2	170,2	171,9	171,9
Prêts				
– À la juste valeur par le biais du résultat net	11,6	11,6	–	–
Instruments financiers dérivés	52,7	52,7	63,7	63,7
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Prêts				
– Coût amorti	4 878,7	4 773,7	5 021,5	4 905,5
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur				
Instruments financiers dérivés	47,2	47,2	51,6	51,6
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti				
Dépôts et certificats	4 191,5	4 191,5	4 334,0	4 334,0
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 573,3	4 541,0	4 610,4	4 544,6
Dette à long terme	2 100,0	2 076,0	2 100,0	2 013,9

l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

- Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.
- Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.
- La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

- Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Se reporter à la note 14 des états financiers intermédiaires, qui présente des renseignements supplémentaires à l'égard de la détermination de la juste valeur des instruments financiers.

Bien qu'il y ait eu des changements à la valeur comptable et à la juste valeur des instruments financiers, ces changements n'ont pas eu d'incidence significative sur la situation financière de la Société pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

Gestion des risques

La Société financière IGM est exposée à divers risques inhérents à la nature de ses activités. Notre succès continu repose sur notre capacité à gérer ces risques. La Société met l'accent sur une solide culture de gestion des risques et sur la mise en œuvre d'une approche efficace en la matière. Notre approche repose sur la coordination des mesures de gestion des risques à l'échelle de l'entreprise et de ses unités d'exploitation de même qu'elle vise à assurer la prise de risques prudents et mesurés afin de parvenir à un équilibre adéquat entre les risques et le rendement. La protection et l'amélioration de notre réputation sont fondamentales à notre programme de gestion des risques d'entreprise.

Cadre de gestion des risques

L'approche en matière de gestion des risques de la Société est assujettie à notre cadre de gestion des risques d'entreprise (« GRE ») exhaustif, qui comporte cinq principaux éléments : la gouvernance du risque, l'appétit pour le risque, les principes en matière de risque, un processus défini de gestion du risque et une culture de gestion du risque. Le cadre de GRE est élaboré conformément à notre politique de GRE, laquelle est approuvée par le comité exécutif de gestion des risques.

Gouvernance du risque

Notre structure de gouvernance du risque privilégie la désignation de responsables de la gestion des risques dans chacune des unités d'exploitation et prévoit un suivi par un comité exécutif de gestion des risques relevant du comité des risques du conseil d'administration (le « comité des risques ») et, en dernier ressort, du conseil d'administration. Une surveillance supplémentaire est assurée par les services de la GRE, de la conformité et de l'audit interne.

Le comité des risques assure la supervision principale de la gestion des risques et remplit le mandat à cet égard. C'est au comité des risques que revient la responsabilité d'aider le conseil d'administration à examiner et à surveiller la structure de gouvernance du risque et le programme de gestion des risques de la Société en s'acquittant de ce qui suit : i) l'assurance que les procédures appropriées ont été mises en place en vue de cibler et de gérer les risques et de définir la tolérance au risque; ii) l'assurance que les politiques, procédures et contrôles appropriés sont mis en œuvre en vue de gérer les risques; iii) l'examen régulier du processus de gestion des risques pour veiller à ce qu'il fonctionne efficacement.

D'autres risques précis sont gérés avec le soutien des comités relevant du conseil d'administration qui suivent :

- Le comité d'audit assume des responsabilités particulières de surveillance des risques ayant trait aux informations

financières à fournir, aux contrôles internes et à l'environnement de contrôle, ainsi qu'à nos activités de conformité, y compris l'administration du code de conduite.

- Le comité des ressources humaines supervise les politiques et les pratiques de rémunération.
- Le comité de gouvernance et des candidatures supervise les pratiques liées à la gouvernance d'entreprise.
- Le comité des entités reliées et de révision supervise les conflits d'intérêts.

La surveillance de la direction en ce qui a trait à la gestion des risques revient au comité exécutif de gestion des risques, qui est constitué des chefs de la direction de la Société financière IGM, d'IG Gestion de patrimoine, de Placements Mackenzie et d'Investment Planning Counsel, ainsi que du chef des services financiers, du chef du contentieux, du chef de l'exploitation et du chef des ressources humaines. En avril 2022, la Société a nommé sa première cheffe de la gestion des risques, qui agit à titre de présidente du comité de gestion des risques de la haute direction. Le comité est responsable de la surveillance du processus de gestion des risques de la Société financière IGM : i) en élaborant le cadre et les politiques de risque et en en assurant le maintien; ii) en définissant l'appétit pour le risque; iii) en s'assurant que notre profil de risque et nos processus d'évaluation sont conformes à la stratégie et à l'appétit pour le risque; iv) en montrant l'exemple et en promouvant une culture solide de gestion des risques.

Les chefs de la direction des sociétés en exploitation ont la responsabilité globale de la surveillance de la gestion des risques dans leurs sociétés respectives.

La Société a réparti la responsabilité de la gestion des risques en se servant du modèle comportant trois lignes de défense, en vertu duquel la première ligne de défense représente les unités d'exploitation qui assument la principale responsabilité de la gestion des risques, appuyée par les fonctions de gestion des risques de la deuxième ligne et par une troisième ligne (la fonction d'audit interne) responsable de la vérification et de la validation de la conception et de l'efficacité du cadre de GRE.

Première ligne de défense

La responsabilité de la gestion constante des risques revient principalement aux dirigeants des diverses unités d'exploitation et fonctions de soutien en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les responsabilités des dirigeants d'unités d'exploitation et de fonctions de soutien comprennent notamment ce qui suit : i) établir et assurer le respect des procédures de détection, d'évaluation, de consignation et de communication ascendante des risques; ii) mettre en œuvre des activités de contrôle visant à atténuer les risques;

iii) cibler les occasions de réduire ou de transférer les risques;
iv) harmoniser les stratégies d'exploitation et d'affaires avec la culture de risque et l'appétit pour le risque de l'entreprise, tels qu'ils ont été établis par le comité de gestion des risques.

Deuxième ligne de défense

Le service chargé de la gestion des risques d'entreprise (« service de la GRE ») assure la surveillance et l'analyse du niveau de risque défini en fonction de l'appétit pour le risque visant toutes les activités de la Société, de même que la présentation de l'information à cet égard au comité de gestion des risques. Il est également responsable de ce qui suit :

i) élaborer et maintenir le programme et le cadre de gestion des risques d'entreprise; ii) gérer le processus de gestion des risques d'entreprise; iii) fournir des lignes directrices et de la formation aux dirigeants des unités d'exploitation et fonctions de soutien.

La Société compte un certain nombre de comités constitués de dirigeants chevronnés qui assurent la surveillance de risques d'entreprise précis, notamment le comité de gestion des risques financiers et les comités de gestion du risque opérationnel. Ces comités procèdent à un examen critique des évaluations des risques, des pratiques de gestion des risques et des plans d'intervention face aux risques élaborés par les unités d'exploitation et les fonctions de soutien.

Les services juridiques et de la conformité de la Société assument d'autres responsabilités de surveillance; ils sont notamment chargés d'assurer la conformité aux politiques, aux lois et aux règlements.

Troisième ligne de défense

Le service d'audit interne constitue la troisième ligne de défense et fournit l'assurance indépendante à la haute direction et au conseil d'administration que les politiques, les processus et les pratiques de gestion des risques de la Société sont efficaces.

Appétit pour le risque et principes en matière de risque

Le comité de gestion des risques détermine l'appétit de la Société pour divers types de risque au moyen du cadre de gestion lié à l'appétit pour le risque. Conformément à ce cadre, un des quatre niveaux d'appétit pour le risque est attribué à chaque type de risque et activité de la Société. Ces niveaux d'appétit pour le risque varient entre un niveau où la Société a un appétit nul pour le risque et cherche à réduire au minimum toute perte, et un niveau où elle accepte volontiers d'être exposée, mais s'assure néanmoins que les risques sont bien compris et gérés. Ces niveaux d'appétit guident nos unités d'exploitation à mesure qu'elles entreprennent des activités et leur fournissent de l'information à l'égard de l'établissement de

politiques, de limites, de contrôles et d'activités de transferts des risques.

Un énoncé relatif à l'appétit pour le risque et des principes en matière de risque fournissent des indications supplémentaires aux dirigeants et aux employés lorsqu'ils entreprennent des activités de gestion des risques. L'énoncé relatif à l'appétit pour le risque a d'abord pour objet de protéger la réputation et la marque de la Société, d'assurer une souplesse financière et de mettre l'accent sur l'atténuation du risque opérationnel.

Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques de la Société est conçu pour favoriser :

- une évaluation continue des risques et de la tolérance à ceux-ci dans un contexte opérationnel en évolution;
- une détection et une compréhension adéquates des risques existants et émergents ainsi que des mesures d'intervention face aux risques;
- une surveillance et une communication ascendante des risques en temps opportun en fonction des changements dans les circonstances.

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur la capacité de la Société d'atteindre ses objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen du processus de gestion continue des risques de la Société.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques. Les risques sont évalués par une évaluation de la probabilité qu'ils surviennent et de l'incidence que cela aurait, compte tenu des contrôles et des activités de transfert des risques. Les résultats de ces évaluations sont ensuite comparés à notre appétit pour le risque et à notre tolérance au risque, et des mesures peuvent être mises en œuvre afin d'ajuster le profil de risque.

Les évaluations des risques sont supervisées et révisées sur une base continue par les unités d'exploitation et par des organes de surveillance, comme le service de la GRE, qui maintient et coordonne la communication et la consultation afin de favoriser une gestion et une communication ascendante efficaces des risques. Le service de la GRE présente, sur une base régulière, des rapports sur les résultats des évaluations des risques ainsi que sur le processus d'évaluation au comité de gestion des risques et au comité des risques du conseil d'administration.

Culture de gestion des risques

La gestion des risques est la responsabilité de chacun au sein de la Société. Le service de la GRE organise des ateliers et des sondages sur les risques pour toutes les unités d'exploitation afin de favoriser la sensibilisation à notre cadre de gestion des risques, et de faciliter son intégration dans nos activités.

Nous avons mis en œuvre un processus de planification des affaires qui vient renforcer notre culture de gestion des risques. Nos programmes de rémunération sont généralement fondés sur des objectifs, et ils n'encouragent ni ne récompensent la prise de risque excessive ou inappropriée, étant souvent axés plus particulièrement sur les objectifs de gestion des risques.

Notre programme de gestion des risques met l'accent sur l'intégrité, les pratiques éthiques, la gestion responsable et la prise de risques mesurés dans une perspective à long terme. Notre code de conduite tient compte de nos normes d'intégrité et de déontologie et s'applique aux administrateurs, aux dirigeants et aux employés.

Principaux risques de l'entreprise

Les risques importants pouvant avoir une incidence défavorable sur notre capacité d'atteindre nos objectifs stratégiques et commerciaux sont mis en évidence au moyen de notre processus de gestion continue des risques.

Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Ces risques peuvent être répartis en cinq catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la planification stratégique, les risques d'entreprise, ainsi que les risques environnementaux et sociaux.

1) Risque financier

Risque de liquidité et de financement

Il s'agit du risque que la Société soit incapable de générer ou d'obtenir suffisamment de trésorerie en temps opportun et de façon rentable pour respecter ses obligations contractuelles ou prévues lorsque celles-ci viennent à échéance.

Nos pratiques de gestion des liquidités comprennent :

- la gestion des actifs liquides et des marges de crédit de sorte qu'ils satisferont les besoins de liquidités à court terme;
- le maintien de contrôles efficaces à l'égard des processus de gestion des liquidités;
- la présentation de prévisions à l'égard des liquidités et l'exécution de simulations de crise, sur une base régulière;

- l'évaluation sur une base régulière de la conjoncture des marchés des capitaux et de la capacité de la Société à obtenir du financement provenant des banques et des marchés des capitaux;
- la diversification et l'augmentation des sources de financement de prêts hypothécaires à long terme;
- la supervision de la gestion des liquidités par le comité de gestion des risques financiers, un comité composé de dirigeants dans le secteur de la finance et d'autres secteurs.

Le financement de la rémunération du réseau de conseillers, versée en contrepartie de la distribution de produits et de services financiers, constitue une exigence clé en matière de financement. Cette rémunération continue d'être financée au moyen des flux de trésorerie d'exploitation.

La Société conserve également des liquidités suffisantes pour financer et détenir temporairement des prêts hypothécaires en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme et pour gérer toute exigence liée aux garanties sur dérivés. Par l'intermédiaire de ses activités bancaires hypothécaires, elle vend les prêts hypothécaires résidentiels à des tiers, notamment à certains fonds communs de placement, à des investisseurs institutionnels grâce à des placements privés, à des fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et au moyen de l'émission et de la vente de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH »), y compris les ventes à la Fiducie du Canada pour l'habitation conformément au Programme OHC. La Société maintient un niveau de transactions engagé auprès de certaines fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes. La capacité de réaliser des ventes conformément au Programme OHC repose sur la participation aux nouvelles émissions d'OHC et le réinvestissement du principal remboursé détenu dans les comptes de réinvestissement du principal. La capacité continue de la Société à financer les prêts hypothécaires résidentiels au moyen de fiducies de titrisation commanditées par des banques canadiennes et de TH LNH dépend des conditions sur les marchés de titrisation et de la réglementation gouvernementale, lesquelles sont susceptibles de changer. Les règles régissant les TH LNH et le Programme OHC exigent que les prêts titrisés soient assurés par un assureur approuvé par la SCHL. La disponibilité de l'assurance sur les prêts hypothécaires dépend de la conjoncture et est sujette à changement.

Les obligations contractuelles de la Société sont présentées au tableau 26.

En plus du solde actuel de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, la Société financière IGM peut accéder à des liquidités au moyen de ses marges de crédit. Les marges de crédit de la Société auprès de diverses banques à charte

Tableau 26 : Obligations contractuelles

Au 31 mars 2023
(en M\$)

	À vue	Moins de 1 an	Entre 1 an et 5 ans	Après 5 ans	Total
Instruments financiers dérivés	– \$	21,0 \$	26,1 \$	0,1 \$	47,2 \$
Dépôts et certificats ¹	4 190,0	0,3	0,5	0,7	4 191,5
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	–	1 051,0	3 522,0	0,3	4 573,3
Contrats de location ²	–	29,8	88,3	108,3	226,4
Dette à long terme	–	–	525,0	1 575,0	2 100,0
Total des obligations contractuelles	4 190,0 \$	1 102,1 \$	4 161,9 \$	1 684,4 \$	11 138,4 \$

1. Les dépôts et les certificats payables à vue sont principalement contrebalancés par les fonds de clients déposés.

2. Comprend les paiements de loyers restants liés aux locaux pour bureaux et au matériel utilisés dans le cours normal des activités.

canadiennes de l'annexe I se chiffraient à 825 M\$ au 31 mars 2023, inchangées par rapport au 31 décembre 2022. Les marges de crédit au 31 mars 2023 étaient constituées de marges de crédit engagées totalisant 650 M\$ et de marges de crédit non engagées totalisant 175 M\$, inchangées par rapport au 31 décembre 2022. Toute avance bancaire sur les marges de crédit non engagées sera consentie à la discrétion exclusive de la banque. Au 31 mars 2023 et au 31 décembre 2022, la Société n'avait prélevé aucun montant sur ses marges de crédit engagées ni sur ses marges de crédit non engagées.

L'évaluation actuarielle à des fins de capitalisation relative au régime de retraite à prestations définies enregistré de la Société, effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2022, a été finalisée en avril 2023. L'évaluation détermine l'excédent ou le déficit du régime, à la fois sur la base de la solvabilité et de la continuité de l'exploitation. Une évaluation sur la base de la solvabilité détermine la relation entre l'actif du régime et son passif en supposant que le régime a été liquidé et réglé à la date d'évaluation. Une évaluation sur la base de la continuité d'exploitation établit une comparaison de la relation entre l'actif du régime et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus liés aux prestations, en supposant que le régime sera maintenu indéfiniment. Selon l'évaluation actuarielle, le régime de retraite enregistré avait un excédent de solvabilité de 70,5 M\$, comparativement à un excédent de 14,4 M\$ dans la précédente évaluation actuarielle effectuée à la date d'évaluation du 31 décembre 2021. L'amélioration de la situation de capitalisation découle essentiellement de la hausse des taux d'intérêt. Le régime de retraite enregistré affichait un surplus de solvabilité sur la base de la continuité de l'exploitation de 127,4 M\$, comparativement à 95,0 M\$ au moment de l'évaluation précédente. La prochaine évaluation actuarielle sera effectuée en fonction de la date d'évaluation du 31 décembre 2025. Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société a versé des cotisations en trésorerie de 2,8 M\$ (2022 – 5,0 M\$). À la suite de l'évaluation déposée en avril 2023, la Société financière IGM a reçu un congé de cotisation et n'est pas autorisée à verser des cotisations au régime de retraite. La

Société financière IGM prévoit verser des cotisations annuelles d'environ 3,7 M\$ en 2023. Les décisions relatives aux cotisations aux régimes de retraite sont susceptibles de changer, puisque celles-ci sont touchées par plusieurs éléments, notamment le rendement du marché, les exigences réglementaires, les variations des hypothèses et la capacité de la direction de modifier la politique de capitalisation.

La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux opérations, les soldes de trésorerie disponibles et les autres sources de financement décrites plus haut sont suffisants pour répondre aux besoins de liquidités de la Société. La Société dispose toujours de la capacité de répondre à ses besoins en flux de trésorerie d'exploitation, de remplir ses obligations contractuelles et de verser ses dividendes déclarés. La pratique actuelle de la Société consiste à déclarer et à payer les dividendes aux actionnaires ordinaires sur une base trimestrielle au gré du conseil d'administration. La déclaration de dividendes par le conseil d'administration dépend d'un éventail de facteurs, notamment des résultats, qui subissent l'incidence importante qu'a le rendement des marchés des titres d'emprunt et des actions sur les produits tirés des honoraires et les commissions de la Société ainsi que sur certaines autres charges. La situation en matière de liquidités de la Société et la façon dont elle gère le risque de liquidité et de financement n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque de crédit

Il s'agit du risque de perte financière si, dans le cadre d'une transaction, l'une des contreparties de la Société ne respecte pas ses engagements.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les autres investissements détenus, les portefeuilles de prêts hypothécaires et les dérivés de la Société sont assujettis au risque de crédit. La Société examine ses pratiques en matière de gestion du risque de crédit de façon continue pour en évaluer l'efficacité.

Trésorerie et équivalents de trésorerie et fonds de clients déposés

Au 31 mars 2023, la trésorerie et les équivalents de trésorerie totalisant 516,4 M\$ (31 décembre 2022 – 1 072,9 M\$) étaient composés de soldes de trésorerie de 263,6 M\$ (31 décembre 2022 – 346,3 M\$) déposés auprès de banques à charte canadiennes et d'équivalents de trésorerie de 252,8 M\$ (31 décembre 2022 – 726,6 M\$). Les équivalents de trésorerie sont constitués de bons du Trésor du gouvernement du Canada totalisant 0,5 M\$ (31 décembre 2022 – 81,6 M\$), de bons du Trésor et de billets d'un gouvernement provincial de 7,9 M\$ (31 décembre 2022 – 306,8 M\$), d'acceptations bancaires de 244,4 M\$ (31 décembre 2022 – 293,2 M\$) et d'autre papier commercial de société de néant (31 décembre 2022 – 45,0 M\$).

Au 31 mars 2023, les fonds de clients déposés d'IG Gestion de patrimoine, qui s'élevaient à 4 210,9 M\$ (31 décembre 2022 – 4 029,7 M\$), étaient déposés dans une banque à charte de l'annexe I, et environ 65 % des dépôts étaient assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada. Au 31 mars 2023, les fonds de clients déposés d'IPC, qui s'élevaient à 284,4 M\$ (31 décembre 2022 – 317,7 M\$) et étaient inclus dans les actifs détenus en vue de la vente, étaient déposés dans une banque à charte de l'annexe I, et environ 82 % des dépôts étaient assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada.

La Société gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie en respectant sa politique de placement, laquelle décrit les paramètres et les limites de concentration du risque de crédit. La Société évalue régulièrement la notation de crédit de ses contreparties. L'exposition maximale au risque de crédit sur ces instruments financiers correspond à leur valeur comptable.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux titres à revenu fixe ainsi que sa gestion de ce risque n'a pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Portefeuilles de prêts hypothécaires

Au 31 mars 2023, les prêts hypothécaires résidentiels s'élevant à 4,9 G\$ (31 décembre 2022 – 5,0 G\$), comptabilisés dans le bilan de la Société, comprenaient des prêts d'un montant de 4,6 G\$ (31 décembre 2022 – 4,6 G\$) vendus dans le cadre de programmes de titrisation, des prêts d'un montant de 237,7 M\$ (31 décembre 2022 – 371,9 M\$) détenus temporairement en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés et des prêts d'un montant de 13,5 M\$ (31 décembre 2022 – 12,7 M\$) liés aux activités d'intermédiaire de la Société.

La Société gère le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires résidentiels au moyen des éléments suivants :

- le respect de sa politique de prêt et de ses normes de souscription;
- le recours à ses capacités de gestion des prêts;

- l'utilisation d'une assurance en cas de défaut sur les prêts hypothécaires contractée par le client et d'une assurance en cas de défaut sur le portefeuille de prêts hypothécaires détenue par la Société;
- sa pratique de monter ses prêts hypothécaires uniquement au moyen d'un réseau de spécialistes en planification hypothécaire et de conseillers d'IG Gestion de patrimoine, dans le cadre du Plan vivant IG d'un client.

Dans certains cas, le risque de crédit est également limité par les modalités et la nature des transactions de titrisation, comme il est décrit ci-dessous :

- Conformément aux règles régissant les TH LNH, lesquels totalisent 2,5 G\$ (31 décembre 2022 – 2,5 G\$), la Société a l'obligation d'effectuer promptement un paiement du principal et de coupons, que les montants aient été reçus ou non de l'emprunteur hypothécaire. Toutefois, les règles régissant les TH LNH exigent que la totalité des prêts soient assurés par un assureur approuvé.
- Le risque de crédit lié aux prêts hypothécaires titrisés à la suite du transfert aux fiducies de titrisation commanditées par des banques, prêts qui totalisent 2,1 G\$ (31 décembre 2022 – 2,1 G\$), se limite à des montants détenus dans les comptes de réserve en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, dont la juste valeur s'élevait à 54,4 M\$ (31 décembre 2022 – 55,2 M\$) et à 19,8 M\$ (31 décembre 2022 – 21,3 M\$), respectivement, au 31 mars 2023. Les comptes de réserve en trésorerie sont reflétés dans le bilan, tandis que les droits aux produits d'intérêts nets futurs ne sont pas reflétés dans le bilan; ils seront constatés sur la durée de vie des prêts hypothécaires.

Au 31 mars 2023, une proportion de 54,2 % (31 décembre 2022 – 53,3 %) des prêts hypothécaires résidentiels comptabilisés dans le bilan étaient assurés. Au 31 mars 2023, les prêts hypothécaires douteux liés à ces portefeuilles se chiffraient à 3,2 M\$, comparativement à 2,2 M\$ au 31 décembre 2022. Les prêts hypothécaires non assurés et non productifs de plus de 90 jours de ces portefeuilles s'établissaient à 3,0 M\$ au 31 mars 2023, comparativement à 1,7 M\$ au 31 décembre 2022.

La Société conserve aussi certains éléments du risque de crédit associé aux prêts hypothécaires vendus au Fonds hypothécaire et de revenu à court terme IG Mackenzie dans le cadre d'une entente visant le rachat de prêts hypothécaires dans certaines circonstances favorables aux fonds. Ces prêts ne sont pas comptabilisés dans le bilan de la Société, puisque la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété relativement à ces prêts.

La Société évalue régulièrement la qualité du crédit des prêts hypothécaires et la suffisance de la correction de valeur pour pertes de crédit attendues.

La correction de valeur pour pertes de crédit attendues de la Société se chiffrait à 0,8 M\$ au 31 mars 2023, soit le même montant qu'au 31 décembre 2022, et la direction considère qu'elle est adéquate pour absorber toutes les pertes de crédit liées aux portefeuilles de prêts hypothécaires, compte tenu des considérations suivantes : i) l'historique du rendement du crédit; ii) les tendances récentes, y compris la hausse des taux d'intérêt; iii) les paramètres de crédit actuels du portefeuille et les autres caractéristiques pertinentes; iv) nos relations de planification financière solides avec nos clients; v) les tests de résistance effectués à l'égard des pertes découlant de conditions défavorables sur les marchés immobiliers.

L'exposition de la Société au risque de crédit lié aux portefeuilles de prêts hypothécaires ainsi que sa gestion de ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Instruments dérivés

La Société est exposée au risque de crédit par le biais des contrats d'instruments dérivés qu'elle utilise pour couvrir le risque de taux d'intérêt, faciliter les transactions de titrisation et couvrir le risque de marché relatif à certains accords de rémunération fondée sur des actions. Ces dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Risque de marché » du présent rapport de gestion.

Dans la mesure où la juste valeur des dérivés est en position de profit, la Société est exposée au risque de crédit, c'est-à-dire au risque que ses contreparties manquent à leurs obligations aux termes de ces accords.

Les activités liées aux dérivés de la Société sont gérées conformément à sa politique de placement, laquelle comprend des limites imposées aux contreparties et d'autres paramètres visant à gérer le risque de contrepartie. Le total de l'exposition au risque de crédit lié aux instruments dérivés qui sont en position de profit, chiffré à 60,6 M\$ (31 décembre 2022 – 71,2 M\$), ne tient pas compte des conventions de compensation ni des accords de garantie. L'exposition au risque de crédit, compte tenu des ententes de compensation et des accords de garantie y compris les droits aux produits d'intérêts nets futurs, était de 5,2 M\$ au 31 mars 2023 (31 décembre 2022 – 10,5 M\$). Toutes les contreparties des contrats sont des banques à charte canadiennes de l'annexe I et, par conséquent, la direction estime que le risque de crédit global lié aux instruments dérivés de la Société n'était pas important au 31 mars 2023. La gestion du risque de crédit lié aux instruments dérivés n'a pas changé de façon significative depuis le 31 décembre 2022.

Se référer à la note 7 des états financiers intermédiaires et aux notes 2, 7 et 23 des états financiers annuels pour plus de renseignements quant aux activités de titrisation et à l'utilisation des contrats d'instruments dérivés par la Société.

Risque de marché

Il s'agit du risque de perte découlant de la variation de la valeur des instruments financiers de la Société en raison de la fluctuation des taux d'intérêt, des cours boursiers ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

La Société financière IGM est exposée au risque de taux d'intérêt sur son portefeuille de prêts hypothécaires et sur certains des instruments financiers dérivés utilisés dans le cadre de ses activités bancaires hypothécaires.

La Société gère le risque de taux d'intérêt lié à ses activités bancaires hypothécaires en concluant des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I comme suit :

- Dans le cadre de ses opérations de titrisation en vertu du Programme OHC, la Société a, dans certains cas, financé des prêts hypothécaires à taux variable au moyen d'Obligations hypothécaires du Canada à taux fixe. Comme il a déjà été mentionné, dans le cadre du Programme OHC, la Société est partie à un swap conformément auquel elle a le droit de recevoir des rendements tirés du réinvestissement du principal des prêts hypothécaires et doit payer les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada. Au 31 mars 2023, ce swap avait une juste valeur de 14,5 M\$ (31 décembre 2022 – 20,5 M\$) et une valeur notionnelle en cours de 0,2 G\$ (31 décembre 2022 – 0,2 G\$). La Société conclut des swaps de taux d'intérêt avec des banques à charte canadiennes de l'annexe I afin de couvrir le risque que les taux d'intérêt perçus sur les prêts hypothécaires à taux variable et les rendements résultant du réinvestissement diminuent. Au 31 mars 2023, ces swaps avaient une juste valeur négative de 15,9 M\$ (31 décembre 2022 – juste valeur négative de 19,6 M\$) sur un montant notionnel en cours de 1,4 G\$ (31 décembre 2022 – 1,3 G\$). Au 31 mars 2023, la juste valeur nette d'un montant négatif de 1,4 M\$ (31 décembre 2022 – 0,9 M\$) de ces swaps est comptabilisée dans le bilan et leur valeur notionnelle en cours s'élève à 1,6 G\$ (31 décembre 2022 – 1,5 G\$).
- La Société est exposée à l'incidence que pourraient avoir les variations des taux d'intérêt sur la valeur des prêts hypothécaires à l'égard desquels elle s'est engagée, ou qu'elle détient temporairement en attendant la vente ou la titrisation auprès de sources de financement à long terme. La Société conclut des swaps de taux d'intérêt dans le but de couvrir le risque de taux d'intérêt lié aux coûts de financement pour les prêts hypothécaires qu'elle détient en attendant qu'ils soient vendus ou titrisés. La comptabilité de couverture est appliquée au coût des fonds à l'égard de certaines activités de titrisation. La partie efficace des variations de la juste valeur des swaps de taux

Tableau 27 : Actif géré de la Société financière IGM – Composition en fonction de l'actif et en fonction de la devise

Au 31 mars 2023	Fonds d'investissement	Total
Trésorerie	1,4 %	2,5 %
Titres à revenu fixe et prêts hypothécaires à court terme	3,6	3,8
Autres titres à revenu fixe	22,7	22,1
Actions canadiennes	20,2	25,5
Actions étrangères	49,4	44,0
Biens immeubles	2,7	2,1
	100,0 %	100,0 %
Dollars canadiens	48,2 %	54,0 %
Dollars américains	32,4	28,5
Autres	19,4	17,5
	100,0 %	100,0 %

d'intérêt connexes est initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis subséquemment comptabilisée dans les produits du secteur Gestion de patrimoine sur la durée des obligations à l'égard d'entités de titrisation connexes. Ces swaps avaient une juste valeur de 3,7 M\$ (31 décembre 2022 – 4,7 M\$) sur un montant notionnel en cours de 118,8 M\$ au 31 mars 2023 (31 décembre 2022 – 191,6 M\$).

Au 31 mars 2023, l'incidence d'une augmentation de 100 points de base des taux d'intérêt sur le bénéfice net annuel aurait été de néant (31 décembre 2022 – une diminution de 1,7 M\$). L'exposition de la Société au risque de taux d'intérêt et la façon dont elle gère ce risque n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Risque actions

La Société financière IGM est exposée au risque actions sur ses placements en titres de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net et sur ses participations dans des entreprises associées, lesquelles sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Au 31 mars 2023, la juste valeur des autres investissements était de 0,8 G\$ (31 décembre 2022 – 0,8 G\$), comme l'illustre le tableau 18, et la valeur comptable de la participation dans des entreprises associées était de 2,8 G\$ au 31 mars 2023 (31 décembre 2022 – 2,1 G\$), comme l'illustre le tableau 16.

La Société parraine un certain nombre d'ententes de rémunération différée pour les employés dans le cadre desquelles les paiements aux participants sont différés et liés au rendement des actions ordinaires de la Société financière IGM Inc. Afin de couvrir son exposition à ce risque, la Société a recours à des contrats à terme de gré à gré et à des swaps de rendement total.

Risque de change

La Société financière IGM est exposée au risque de change en raison de sa participation dans ChinaAMC. Les variations de la valeur comptable attribuables aux fluctuations des taux de change sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Au 31 mars 2023, une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la valeur comptable globale des investissements étrangers d'environ 89,8 M\$ (99,2 M\$).

La quote-part du résultat de ChinaAMC revenant à la Société, comptabilisée au poste Quote-part du résultat des entreprises associées dans les états consolidés du résultat net, est aussi touchée par les fluctuations des taux de change. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, l'incidence sur le bénéfice net d'une appréciation (dépréciation) de 5 % du dollar canadien par rapport aux devises aurait donné lieu à une diminution (augmentation) de la quote-part du résultat des entreprises associées revenant à la Société d'environ 1,3 M\$ (1,5 M\$).

Risques liés à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils

Le total de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société financière IGM s'établissait à 260,4 G\$ au 31 mars 2023, comparativement à 249,4 G\$ au 31 décembre 2022.

Les principales sources de produits de la Société sont les honoraires de conseil et les honoraires de gestion d'actifs qui sont appliqués sous forme de pourcentage annuel du niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils. Par conséquent, les produits et le bénéfice de la Société sont indirectement exposés à un certain nombre de risques financiers qui influent sur la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de façon continue. Les risques de marché, comme des fluctuations des cours boursiers, des taux d'intérêt et des taux de change,

ainsi que le risque de crédit sur les titres d'emprunt, les prêts et les expositions au crédit provenant d'autres contreparties au sein des portefeuilles des clients figurent parmi ces risques.

Une conjoncture évolutive peut aussi donner lieu à une variation de la composition de l'actif géré de la Société entre des instruments de capitaux propres et des instruments à revenu fixe, ce qui pourrait se traduire par une baisse des produits selon les taux des honoraires de gestion relatifs aux différentes catégories d'actifs et aux divers mandats.

À long terme, la Société estime que l'exposition aux rendements de placements des portefeuilles de ses clients sera avantageuse pour les résultats de la Société et correspond aux attentes des parties prenantes. Par ailleurs, habituellement, la Société n'entreprend pas d'activités entraînant un transfert de risques, comme des opérations de couverture, en ce qui concerne ces expositions.

L'exposition de la Société à la valeur de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils concorde avec l'expérience de ses clients. L'actif géré est largement diversifié par catégories d'actifs, par régions du monde, par secteurs, par équipes de placement et par styles. La Société examine régulièrement la sensibilité de son actif géré, de ses produits, de son bénéfice et de ses flux de trésorerie aux fluctuations des marchés des capitaux.

2) Risque opérationnel

Il s'agit du risque de subir des pertes financières, des dommages à la réputation ou de faire l'objet de mesures réglementaires en raison de défaillances ou d'insuffisances des processus internes ou des systèmes, d'erreurs commises par des personnes ou des événements externes, mais il exclut les risques d'entreprise, qui constituent une catégorie distincte de notre cadre de GRE.

Nous sommes exposés à un large éventail de risques opérationnels, incluant des défaillances de la sécurité et des systèmes informatiques, des erreurs relatives au traitement des transactions ainsi qu'aux modèles financiers et aux évaluations financières, des fraudes et des détournements d'actifs et une application inadéquate des processus de contrôle interne.

Les risques opérationnels liés au personnel et aux processus sont atténués au moyen de contrôles des politiques et des processus, tandis que la surveillance des risques et l'évaluation continue de l'efficacité des contrôles relèvent des services de conformité, du service de la GRE et du service d'audit interne de la Société.

La Société dispose d'un processus d'examen de l'assurance dans le cadre duquel elle évalue la nature et l'étendue

d'une couverture d'assurance appropriée afin de fournir une protection adéquate contre les pertes imprévues ainsi que lorsque la loi, les organismes de réglementation ou des ententes contractuelles l'exigent.

Le risque opérationnel a une incidence sur l'ensemble des activités, y compris sur les processus mis en place afin de gérer les autres risques et, par conséquent, il peut être difficile de mesurer ce risque étant donné qu'il constitue un élément d'autres risques de la Société et qu'il n'est pas toujours possible de l'isoler.

Le cadre de gestion des risques de la Société met l'accent sur la gestion et le contrôle interne du risque opérationnel, et l'appétit pour le risque de la Société est très limité dans ce secteur.

Les dirigeants des unités d'exploitation sont responsables de la gestion au quotidien des risques opérationnels de leurs unités respectives, et des programmes, des politiques, des formations et des processus de gouvernance spécifiques ont été conçus afin de soutenir la gestion du risque opérationnel.

La Société dispose d'un plan d'intervention en cas de crise qui décrit les politiques et les procédures de coordination de l'intervention dans les cas où la crise peut se traduire par des répercussions considérables sur la réputation, les marques ou les activités d'exploitation de l'organisation. La Société se soumet régulièrement à des exercices de simulation. La Société compte sur une équipe chargée de l'évaluation des crises composée de membres de la haute direction qui ont la responsabilité d'identifier et de gérer les crises. Il revient à cette équipe d'élaborer des stratégies, de superviser les interventions et de s'assurer que des experts appropriés se joignent à l'équipe d'intervention, en fonction du scénario.

La Société s'est aussi dotée d'un programme de gestion de la continuité des activités afin de permettre le maintien des activités et des processus critiques en cas d'interruption des activités.

Le plan de continuité des affaires de la Société a prouvé son efficacité pour ce qui est de permettre à la Société de maintenir ses activités et d'offrir des services aux clients en réduisant au minimum les perturbations.

Cyberrisque et risque lié aux technologies

Nous avons recours à des systèmes et des technologies afin de soutenir les activités et d'améliorer l'expérience des clients et des conseillers. Nous sommes par conséquent exposés à des risques liés aux technologies et à la cybersécurité, comme des atteintes à la protection des données, le vol d'identité et le piratage, y compris le risque d'être confrontés à un refus de service ou à des attaques provenant de logiciels malveillants. Les occurrences de ces incidents dans la société en général

ont augmenté depuis le début de la pandémie de COVID-19. De telles attaques pourraient compromettre les renseignements confidentiels de la Société ainsi que ceux de clients ou d'autres parties prenantes, et pourraient également entraîner des conséquences défavorables, y compris une perte de produits, des litiges, un contrôle réglementaire accru ou des dommages à la réputation. Afin de résister à ces menaces, nous avons mis en œuvre des programmes de cybersécurité à l'échelle de l'entreprise, avons comparé nos propres mesures aux normes d'excellence du secteur et avons établi des méthodes d'évaluation des menaces et de la vulnérabilité et nous sommes dotés des moyens d'intervention appropriés. La nécessité d'atténuer le risque de perte de données potentielle est accrue en raison de la nature hybride des programmes de télétravail.

Risque lié aux relations avec des tiers

Pour soutenir nos activités d'exploitation, nous retenons régulièrement les services de tiers qui fournissent une expertise et nous permettent de gagner en efficience. Notre exposition au risque lié aux tiers fournisseurs de services peut inclure des risques liés à la réputation et à la réglementation ainsi que d'autres risques opérationnels. Des politiques, des procédures d'exploitation standards et des ressources dédiées, incluant un code de conduite du fournisseur et une politique en matière d'impartition, ont été élaborées et mises en œuvre afin de faire face spécifiquement au risque lié aux tiers fournisseurs de services. Nous effectuons des contrôles diligents et exerçons des activités de surveillance avant de conclure des relations contractuelles avec des tiers fournisseurs de services et de manière continue. Alors que nous nous fions de plus en plus à des fournisseurs externes, nous continuons d'améliorer nos ressources et nos processus pour appuyer la gestion du risque lié aux relations avec des tiers.

Risque lié aux modèles

Nous utilisons une variété de modèles pour nous aider dans l'évaluation des instruments financiers, les tests opérationnels, la gestion des flux de trésorerie, la gestion du capital et l'évaluation d'acquisitions éventuelles. Ces modèles comportent des hypothèses internes et des données sur le marché observables et intègrent les prix disponibles sur le marché. Des contrôles efficaces sont en place à l'égard du développement, de la mise en œuvre et de l'application de ces modèles. Cependant, la modification des hypothèses internes ou d'autres facteurs ayant une incidence sur les modèles pourraient influencer de façon défavorable sur la situation financière consolidée et la réputation de la Société.

Environnement juridique et réglementaire

Ce risque survient lorsque les lois, les ententes contractuelles et les exigences réglementaires ne sont pas respectées, ce qui

concerne les lois qui réglementent la distribution de produits, la gestion de placements, la comptabilité, la présentation de l'information et les communications.

La Société financière IGM est assujettie à des exigences réglementaires, fiscales et juridiques complexes et changeantes, y compris les exigences des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux du Canada qui régissent la Société et ses activités. La Société et ses filiales sont également assujetties aux exigences des organismes d'autorégulation auxquels elles appartiennent. Ces autorités et d'autres organismes de réglementation adoptent régulièrement de nouvelles lois, de nouveaux règlements et de nouvelles politiques qui touchent la Société et ses filiales. Ces exigences comprennent celles qui concernent la Société financière IGM à titre de société cotée en bourse, ainsi que celles qui s'appliquent aux filiales de la Société selon la nature de leurs activités. Elles comprennent la réglementation liée à la gestion et à l'offre de produits et de services financiers, y compris les valeurs mobilières, la distribution, l'assurance et les prêts hypothécaires, de même que d'autres activités menées par la Société sur les marchés où elle est présente. Les normes réglementaires touchant la Société et le secteur des services financiers sont importantes et évoluent sans cesse. La Société et ses filiales sont assujetties à des examens dans le cadre du processus normal continu de surveillance par les diverses autorités de réglementation.

À défaut de se conformer aux lois et aux règlements, la Société pourrait subir des sanctions réglementaires et des poursuites en responsabilité civile, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur sa réputation et ses résultats financiers. La Société gère le risque lié à l'environnement juridique et réglementaire en faisant la promotion d'une forte culture de conformité. La surveillance des faits nouveaux en matière de réglementation et de leur incidence sur la Société est encadrée par le comité des initiatives réglementaires qui est présidé par le vice-président exécutif et chef du contentieux. La Société poursuit également la mise en place et le maintien de politiques et de procédures ainsi qu'une surveillance en matière de conformité, incluant des communications précises sur les questions touchant la conformité et le domaine juridique, de la formation, des tests, des contrôles et la présentation d'information. Le comité d'audit du conseil d'administration reçoit régulièrement de l'information sur les questions et les initiatives relatives à la conformité.

La Société financière IGM fait la promotion d'une forte culture d'éthique et d'intégrité dans son code de conduite, qui est approuvé par le conseil d'administration et qui décrit les normes de conduite que doivent respecter les administrateurs, les dirigeants et les employés de la Société financière IGM. Le code de conduite renvoie à de nombreuses politiques ayant trait au comportement des administrateurs, des dirigeants et des employés. D'autres politiques d'entreprise couvrent

la lutte contre le blanchiment d'argent et la protection des renseignements personnels. Une formation sur ces politiques doit être suivie une fois par an. Chaque année, les personnes qui sont assujetties au code de conduite doivent attester qu'elles ont compris les exigences énoncées dans le code et qu'elles s'y sont conformées.

Les unités d'exploitation sont responsables de la gestion du risque lié à l'environnement juridique et réglementaire et de la mise en œuvre de politiques, de procédures et de contrôles adéquats. Le service de la conformité est responsable d'assurer une surveillance de toutes les activités de conformité assujetties à la réglementation. Le service d'audit interne de la Société assure aussi une surveillance à l'égard de questions liées à la conformité avec la réglementation.

Risque lié à la protection de la vie privée

Le risque lié à la protection de la vie privée est le risque que les renseignements personnels soient accessibles, recueillis, utilisés, transférés, divulgués et conservés en violation des lois, des règlements ou des normes éthiques applicables. Nos clients nous confient leurs renseignements personnels et nous avons la responsabilité réglementaire et éthique de les protéger. Nous ne recueillons que les renseignements personnels nécessaires pour fournir nos produits et services aux clients, et lorsque nous avons obtenu leur consentement. Nous ne divulguons pas ni ne partageons de renseignements personnels sur les clients à moins que la loi ne l'exige, lorsque cela est nécessaire pour leur fournir des produits ou des services, ou lorsque les clients nous en donnent l'autorisation pour une autre raison.

Si nous devons partager les renseignements personnels des clients avec des tiers fournisseurs de services, nous demeurons responsables de ces renseignements et nous les protégeons au moyen de mesures contractuelles et d'autres mesures qui engagent les fournisseurs de services à maintenir des niveaux de protection comparables aux nôtres.

La Société financière IGM a mis en place un cadre de gestion du risque d'entreprise lié à la protection de la vie privée pour gérer le risque lié à la protection de la vie privée. Notre chef de la protection des renseignements personnels dirige et supervise notre programme en matière de protection de la vie privée, en partenariat avec des équipes interfonctionnelles, afin d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des normes et des contrôles à l'échelle de l'entreprise concernant la gestion et la protection des renseignements personnels. Les responsables délégués de la protection de la vie privée de l'entreprise et des sociétés en exploitation, qui relèvent ultimement du chef de la protection des renseignements personnels, travaillent avec les unités d'exploitation de première ligne pour traiter des questions de protection de la vie privée.

Les employés et les conseillers sont tenus de suivre une formation obligatoire sur la protection de la vie privée lors de leur intégration, et chaque année par la suite. La formation aborde nos obligations, nos pratiques exemplaires en matière de protection de la vie privée, ainsi que la façon de gérer et de signaler les plaintes, les demandes d'accès à l'information et les atteintes à la vie privée, et de prévenir ces dernières.

Éventualités

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. Dès que nous avons été mis au courant de cet incident, nous avons immédiatement pris des mesures pour corriger la situation et avons entrepris une enquête cybercriminalistique exhaustive. Dans le cadre de cette enquête, nous avons découvert que des numéros de compte, des noms, des adresses et des numéros d'assurance sociale de clients de Mackenzie étaient touchés par cet incident. La Société a avisé les clients concernés et a offert à tous ses clients une surveillance du crédit gratuite pendant deux ans. À l'heure actuelle, nous prévoyons que les coûts connus seront couverts par l'assurance de la Société qui n'a, pour l'instant, été informée d'aucune mesure juridique ou réglementaire relative à cet incident.

3) Risque lié à la planification stratégique

Il s'agit du risque d'incidence défavorable découlant d'une gouvernance, d'une surveillance, d'une gestion des mesures incitatives et des conflits ou d'une stratégie inadéquate ou inappropriée, ou découlant de faits nouveaux en matière de réglementation.

La Société financière IGM croit en l'importance d'une gouvernance d'entreprise efficace, et elle estime que les administrateurs jouent un rôle crucial dans le processus de

gouvernance. Nous sommes d'avis qu'une saine gouvernance d'entreprise est essentielle au bon fonctionnement de la Société et à la qualité de ses résultats pour nos actionnaires.

La surveillance de la Société financière IGM est assurée directement par le conseil d'administration et par l'intermédiaire de ses cinq comités. Par ailleurs, le président et chef de la direction assume la responsabilité globale de la gestion de la Société. Les activités de la Société sont exercées principalement par trois sociétés en exploitation, soit le Groupe Investors Inc., la Corporation Financière Mackenzie et Investment Planning Counsel Inc., qui sont chacune gérées par un président et chef de la direction. La Société a également une fonction de surveillance de l'exécution de la stratégie et un comité qui examine et approuve les analyses de rentabilité des initiatives stratégiques et qui surveille les progrès réalisés par rapport à nos priorités et à nos objectifs stratégiques.

Le président et chef de la direction, en collaboration avec le conseil d'administration, est chargé chaque année de dresser le plan stratégique de la Société, de l'examiner et de le mettre à jour. Le plan stratégique énonce les objectifs annuels et les objectifs à long terme de la Société à la lumière des possibilités et des risques qui pourraient se présenter et de manière à favoriser la croissance rentable soutenue de la Société et l'augmentation de la valeur de la participation de ses actionnaires à long terme. Il appartient au conseil d'approuver la stratégie commerciale globale de la Société. Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, le conseil examine les risques à court, à moyen et à long terme qui sont inhérents au plan stratégique ainsi que les forces et les faiblesses éventuelles des tendances qui se dessinent et des possibilités qui se présentent et approuve les plans commerciaux, financiers et de gestion des capitaux annuels de la Société. La question de la stratégie est abordée à chaque réunion du conseil, y compris les progrès réalisés par rapport au plan stratégique et la mise en œuvre de celui-ci.

Risque lié aux faits nouveaux en matière de réglementation

Ce risque consiste en la possibilité que soient apportés des changements aux exigences réglementaires, juridiques ou fiscales qui pourraient avoir une incidence défavorable sur les activités ou les résultats financiers de la Société.

Nous sommes exposés au risque que des changements d'ordre juridique, fiscal et réglementaire surviennent, lesquels pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société. Certaines initiatives de réglementation particulières peuvent avoir pour effet de faire paraître les produits des filiales de la Société moins concurrentiels que ceux d'autres fournisseurs de services financiers aux yeux des canaux de distribution tiers et des clients. Les différences en matière de réglementation pouvant avoir une incidence sur le caractère concurrentiel

des produits de la Société concernant notamment les frais réglementaires, le traitement fiscal de l'information à fournir, les processus opérationnels ou toute autre différence pouvant découler d'une réglementation différente ou d'une application différente de la réglementation. Les faits nouveaux en matière de réglementation peuvent également avoir une incidence sur les structures des produits, la tarification ainsi que sur la rémunération des courtiers et des conseillers. Bien que la Société et ses filiales suivent attentivement de telles initiatives et, lorsque cela est possible, formulent des commentaires ou en discutent avec les autorités de réglementation, la capacité de la Société et de ses filiales d'atténuer les effets de l'application d'un traitement réglementaire différent sur les produits et les services est limitée.

La Société surveille de près l'évolution de la réglementation, des directives et des communications.

Risque lié aux acquisitions

La Société est exposée à des risques relatifs à ses acquisitions et à ses investissements stratégiques. Bien que la Société fasse un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, rien ne garantit que la Société réalisera les objectifs stratégiques ni les synergies de coûts et de produits prévus résultant de l'acquisition. Des changements ultérieurs du contexte économique et d'autres facteurs imprévus peuvent avoir une incidence sur la capacité de la Société à obtenir la croissance des bénéfices ou la réduction des charges auxquelles elle s'attend. Le succès d'une acquisition et des investissements stratégiques de la Société repose sur le maintien de l'actif géré, des clients et des employés clés de la société acquise.

4) Risques d'entreprise

Conjoncture commerciale générale

Ce risque représente l'incidence défavorable éventuelle de la concurrence ou d'autres facteurs externes relatifs au marché sur la Société financière IGM.

La conjoncture économique mondiale, les mouvements des marchés boursiers, l'inflation et les facteurs démographiques peuvent influencer sur la confiance des investisseurs, leurs niveaux de revenus et leur épargne. En outre, le risque géopolitique, l'instabilité gouvernementale et d'autres facteurs peuvent influencer sur l'inflation, les taux d'intérêt, la croissance économique mondiale et la conjoncture des marchés au sein desquels la Société exerce ses activités. Ces facteurs pourraient entraîner une baisse des ventes de produits et de services de la Société financière IGM ou amener les investisseurs à demander le rachat de leurs placements. Ces facteurs pourraient également avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et la valeur de l'actif géré de la Société, comme il est

décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Risques liés à l'actif géré » du présent rapport de gestion.

Pour gérer ce risque, la Société, comme l'ensemble de ses filiales en exploitation, communique avec les clients et insiste sur l'importance de la planification financière durant tous les cycles économiques. La Société et le secteur continuent à prendre des mesures pour faire comprendre aux investisseurs canadiens les avantages de la planification financière, de la diversification et du placement à long terme. Dans les périodes de volatilité, les conseillers du secteur Gestion de patrimoine et les conseillers financiers indépendants jouent un rôle important pour aider les investisseurs à ne pas perdre de vue leur perspective et leurs objectifs à long terme.

Les taux de rachat pour les fonds à long terme sont résumés dans le tableau 28 et décrits dans les sections des résultats d'exploitation des secteurs Gestion de patrimoine et Gestion d'actifs du présent rapport de gestion.

Événements ou pertes catastrophiques

Des événements ou des pertes catastrophiques font référence au risque que se produisent des événements comme des tremblements de terre, des inondations, des incendies, des tornades, des pandémies ou des actes de terrorisme pouvant nuire à la performance financière de la Société.

Des événements catastrophiques peuvent causer une incertitude sur le plan économique, et influencer sur la confiance des investisseurs, les niveaux des revenus et les décisions en matière de planification financière. Cela pourrait avoir une incidence sur le niveau et la volatilité des marchés des capitaux et le niveau de l'actif géré et de l'actif sous services-conseils de la Société.

Produits et services offerts

Il s'agit du risque de faible rendement, de mauvaise qualité ou de diversité insuffisante des produits et services, lequel pourrait avoir une incidence défavorable sur la Société financière IGM.

La Société financière IGM et ses filiales évoluent dans un environnement hautement concurrentiel et livrent concurrence à d'autres fournisseurs de services financiers, entreprises de gestion de placements et types de produits et services.

L'augmentation du nombre de clients et leur fidélisation dépendent de nombreux facteurs, comme les rendements des placements, les produits et services offerts par les concurrents, les niveaux de service relatifs, la tarification relative, les caractéristiques des produits ainsi que la réputation des concurrents et les mesures qu'ils prennent. La concurrence pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Pour obtenir une analyse plus approfondie, se reporter à la rubrique « Environnement concurrentiel » du présent rapport de gestion.

Nous fournissons aux conseillers du secteur Gestion de patrimoine, aux conseillers financiers indépendants, ainsi qu'aux épargnants et aux investisseurs institutionnels un niveau élevé de service et de soutien ainsi qu'une large gamme de produits de placement, dans le but de bâtir des relations durables. Les filiales de la Société revoient aussi régulièrement les produits et les services qu'elles offrent ainsi que leur tarification, afin d'assurer leur compétitivité sur le marché.

Nous nous efforçons d'offrir des produits qui procurent un rendement des placements élevé par rapport aux indices de référence et aux concurrents. Un rendement des placements insatisfaisant par rapport à celui des indices de référence ou à celui offert par les concurrents pourrait réduire le niveau de l'actif géré, le volume des ventes et la rétention de l'actif, et également avoir une incidence défavorable sur nos marques et notre réputation. Une sous-performance marquée ou prolongée pourrait avoir une incidence sur les résultats de la Société. Nous avons pour objectif de maintenir des processus et des méthodes en matière de placement qui nous donnent un avantage concurrentiel en diversifiant notre actif géré et nos gammes de produits pour ce qui est de l'équipe de placement, de la marque, de la catégorie d'actif, du mandat, du style et des régions.

Relations d'affaires/relations avec les clients

Ce risque représente l'incidence défavorable que pourraient avoir sur la Société financière IGM des changements associés aux relations avec les clients ou aux relations d'affaires importantes. Ces relations concernent principalement les clients et les conseillers d'IG Gestion de patrimoine, le réseau de distribution de détail de Mackenzie, les partenaires d'affaires stratégiques et importants, les clients des fonds Mackenzie, les sous-conseillers et les autres fournisseurs de produits.

Tableau 28 : Taux de rachat en glissement sur douze mois pour les fonds à long terme

	31 mars 2023	31 mars 2022
Société financière IGM Inc.		
IG Gestion de patrimoine	10,7 %	8,9 %
Mackenzie	16,1 %	13,1 %
Counsel	21,2 %	19,5 %

Réseau de conseillers d'IG Gestion de patrimoine – Toutes les ventes de fonds communs de placement d'IG Gestion de patrimoine sont réalisées par son réseau de conseillers. Les conseillers d'IG Gestion de patrimoine communiquent directement et régulièrement avec les clients, ce qui leur permet de nouer avec ces derniers des liens solides et personnels fondés sur la confiance que chacun de ces conseillers inspire. Les conseillers font l'objet d'une vive concurrence. Si IG Gestion de patrimoine perdait un grand nombre de conseillers clés, elle pourrait perdre des clients, ce qui pourrait influencer défavorablement sur ses résultats d'exploitation et ses perspectives. IG Gestion de patrimoine se concentre sur le renforcement de son réseau de conseillers et sur l'offre d'une gamme diversifiée de produits et de services, dans le cadre de conseils financiers personnalisés, afin de répondre aux besoins financiers complexes de ses clients, comme il est décrit de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion de patrimoine » du présent rapport de gestion.

Gestion d'actifs – La majeure partie des ventes de fonds communs de placement de Mackenzie est réalisée par des conseillers financiers externes. De façon générale, les conseillers financiers offrent à leurs clients des produits de placement de Mackenzie en plus de produits de placement de concurrents. Mackenzie réalise aussi la vente de ses produits et de ses services de placement grâce à ses alliances stratégiques et à ses clients institutionnels. En raison de la nature de la relation de distribution dans le cadre de ces relations et de l'importance relative de ces comptes, les activités de ventes brutes et de rachats peuvent être plus importantes dans ces comptes que dans le contexte d'une relation de détail. La capacité de Mackenzie à commercialiser ses produits d'investissement dépend largement de l'accès continu à ces réseaux de distribution. Si Mackenzie cessait d'y avoir accès, cela pourrait nuire à ses résultats d'exploitation et à ses perspectives de façon importante. Mackenzie est en bonne position pour gérer ce risque et continuer à consolider ses relations de distribution et à en nouer de nouvelles. Le portefeuille de produits financiers diversifiés de Mackenzie et son rendement à long terme, son marketing, la formation qu'elle offre et son service ont fait de Mackenzie l'une des principales sociétés de gestion de placements du Canada. Ces facteurs sont présentés de façon plus détaillée à la rubrique « Revue des activités du secteur Gestion d'actifs » du présent rapport de gestion.

Risque lié au personnel

Ce risque correspond à l'incapacité potentielle d'attirer ou de garder des employés ou des conseillers du secteur Gestion de patrimoine, de les former de façon à leur faire atteindre un niveau de compétences approprié, d'assurer la mobilisation du personnel ou de gérer la relève et la transition au niveau des effectifs.

Notre personnel de gestion, de placement et de distribution joue un rôle important dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et la distribution des produits et services offerts par la Société financière IGM. La perte de tels employés, ou encore l'incapacité d'attirer, de garder et de mobiliser un nombre suffisant d'employés qualifiés pourrait avoir une incidence négative sur les activités et le rendement financier de la Société financière IGM.

Nous avons élaboré une stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion pour favoriser une expérience inclusive, équitable et cohérente pour nos employés et nos clients et qui renforce nos objectifs commerciaux actuels et futurs. Pour obtenir les résultats désirés, nous mettons l'accent sur trois piliers d'action : la sensibilisation, l'amélioration des comportements inclusifs des dirigeants et l'établissement de partenariats externes et d'une mobilisation au sein des collectivités.

Nous avons également mis en place une stratégie en matière de mieux-être dans le but de soutenir nos employés en nous assurant qu'ils sont en bonne condition physique, ont une bonne santé émotionnelle, sont à l'aise financièrement et disposent d'un réseau social.

5) Risques environnementaux et sociaux (y compris les changements climatiques)

Il s'agit du risque de pertes financières ou d'autres incidences défavorables découlant d'enjeux environnementaux ou sociaux liés à nos activités d'exploitation, à nos activités d'investissement, au respect de nos engagements en matière de développement durable et, de plus en plus, à la conformité à la réglementation. Nous reconnaissons que nos activités peuvent présenter des risques environnementaux et sociaux et que ces risques peuvent avoir des répercussions sur les parties prenantes dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement, y compris sur les clients, les entités émettrices et les fournisseurs.

Les risques environnementaux comprennent des enjeux tels que ceux liés aux changements climatiques, à la biodiversité, à l'utilisation du sol, à la pollution, aux déchets et à l'utilisation non durable de l'énergie, de l'eau et des autres ressources. Les risques sociaux comprennent des enjeux comme les droits de la personne, les normes du travail, la diversité, l'équité et l'inclusion, la réconciliation avec les peuples autochtones et les répercussions sur la collectivité.

La Société financière IGM s'est engagée depuis longtemps à faire preuve d'une gestion responsable, comme le décrit son énoncé sur le développement durable approuvé par le conseil d'administration. Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques

environnementaux et sociaux importants soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés.

Le comité de gestion des risques de la Société, composé de membres de la haute direction, est chargé de la surveillance du processus de gestion des risques, y compris des risques environnementaux et sociaux et des risques liés aux changements climatiques. D'autres comités de gestion assurent la surveillance de risques précis, notamment le comité du développement durable et le conseil de la diversité et de l'inclusion. Le comité du développement durable se compose de dirigeants qui ont pour tâche de s'assurer de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie, d'établir des objectifs et de mettre en place des initiatives, d'évaluer les progrès réalisés et d'approuver la communication de l'information annuelle au sujet des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance (« ESG »).

Notre engagement à gérer de manière responsable est démontré par divers mécanismes, notamment notre Code de conduite professionnelle et de déontologie à l'intention des employés, des contractants et des dirigeants, notre code de conduite du fournisseur, notre politique sur la prévention du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail, notre politique sur la diversité, notre politique environnementale et d'autres politiques connexes.

IG Gestion de patrimoine et Placements Mackenzie ainsi que leurs sous-conseillers en placement sont signataires des Principes pour l'investissement responsable (les « PRI »). Conformément aux PRI, les investisseurs s'engagent officiellement à intégrer des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance à leurs processus de prise de décisions et de participation active en matière d'investissement. En outre, IG Gestion de patrimoine, Placements Mackenzie et Investment Planning Counsel ont mis en œuvre des politiques en matière d'investissement durable énonçant les pratiques de chaque société.

Chaque année, la Société financière IGM produit un rapport qui porte sur sa gestion et sa performance concernant les facteurs ESG. Ce rapport sur le développement durable peut être consulté sur notre site Web. La Société a été reconnue pour sa performance solide en matière de facteurs ESG, comme en attestent son inclusion dans la série d'indices FTSE4Good et dans le Jantzi Social Index, et sa position aux palmarès Global 100 de 2023 et des 50 meilleures entreprises citoyennes de 2022 de Corporate Knights.

La Société financière IGM est une participante de longue date au CDP (auparavant le « Carbon Disclosure Project »), qui encourage la communication d'information relative aux émissions de gaz à effet de serre et à la gestion des changements climatiques par les sociétés, incluant l'établissement et la surveillance de cibles de réduction des émissions. Pour la septième année consécutive, la Société

financière IGM a été reconnue par le CDP en ce qui a trait à son leadership dans la communication de l'information sur les changements climatiques.

Les pratiques sont en constante évolution à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la détermination, à l'analyse et à la gestion des risques et des occasions liés au climat. Le Conseil de stabilité financière a mis sur pied le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (ou « GIFCC ») pour répondre à la demande par les investisseurs de renseignements étoffés à l'égard des risques et des occasions liés au climat. La Société financière IGM et ses sociétés en exploitation soutiennent les recommandations du GIFCC qui prévoient l'adoption d'un cadre de présentation de l'information financière relative aux changements climatiques. Cette information, présentée sur une base uniforme et volontaire, faciliterait la prise de décisions par les investisseurs, les analystes, les agences de notation et les autres parties prenantes.

Communication de l'information selon le GIFCC

Le GIFCC recommande aux organisations de fournir de l'information sur les risques et occasions liés au climat dans quatre domaines, soit la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques et les paramètres et objectifs. La mise en œuvre intégrale des recommandations du GIFCC s'inscrit dans un processus s'étalant sur plusieurs années.

Gouvernance

Notre conseil d'administration est responsable de la surveillance des risques et des stratégies, ce qui comprend les enjeux liés au développement durable et au climat. Le conseil rencontre la direction au moins une fois par année afin de discuter des plans et des nouveaux enjeux relatifs aux facteurs ESG. Par l'entremise de son comité des risques, le conseil est chargé de veiller à ce que les risques importants liés aux facteurs ESG soient adéquatement déterminés, gérés et surveillés.

La responsabilité de la gestion continue des occasions et des risques liés au climat revient essentiellement aux principaux dirigeants de chacune de nos sociétés en exploitation en ce qui a trait à leurs activités respectives. Les comités de gestion des risques et du développement durable de la Société financière IGM exercent des fonctions de surveillance, et notre chef de la gestion des risques supervise la mise en œuvre des programmes de développement durable de l'entreprise et de gestion des risques d'entreprise.

Nous avons mis sur pied une équipe de travail interfonctionnelle du GIFCC à l'échelle de l'entreprise composée de hauts dirigeants qui sont responsables de diriger la planification et la mise en œuvre des recommandations du GIFCC. Cette équipe de travail met l'accent sur l'amélioration de nos connaissances

et de nos outils afin de quantifier les risques liés au climat de concert avec les acteurs de notre secteur, sur l'intégration accrue des enjeux liés au climat dans notre stratégie d'affaires, nos activités et notre gamme de produits, sur la progression de notre engagement auprès des entités dans lesquelles nous investissons et sur les façons de répondre aux attentes accrues en matière d'information à fournir.

Le comité directeur du développement durable de Mackenzie est responsable de l'approbation et de la gouvernance des politiques liées à l'entreprise et au développement durable, de l'approbation et de la surveillance des priorités en matière d'administration des placements, incluant le climat; de l'approbation et du suivi des objectifs liés aux changements climatiques; et de l'évaluation des progrès réalisés par rapport aux indicateurs de rendement clés, à la feuille de route stratégique et au marché.

Le comité de l'investissement durable d'IG Gestion de patrimoine est chargé de l'examen et de l'approbation des questions relatives aux investissements durables et aux facteurs ESG, y compris, sans s'y limiter, l'évaluation et la prise en compte des risques et des occasions liés au climat.

Stratégie

Par l'intermédiaire de ses activités de gestion de patrimoine et d'actif, la Société Financière IGM joue un rôle important dans la transition mondiale vers une économie carboneutre. En novembre 2021, la Société financière IGM a détaillé ses engagements climatiques dans un énoncé de position publié sur son site Web. Elle se donne trois axes prioritaires :

1. *Investir dans une économie verte et résiliente sur le plan climatique* – Nos processus et produits de placement sont l'occasion pour nous de gérer les risques climatiques et d'imaginer des solutions innovantes face aux problèmes climatiques que nous connaissons.
2. *Participer à façonner la transition mondiale* – Nous jouons un rôle essentiel en proposant à nos clients des conseils et des solutions de placement qui sont bons pour le climat, en aidant les entreprises à s'adapter et en contribuant à faire avancer les pratiques et les politiques.
3. *Traduire nos engagements en actions* – Nous serons aussi exigeants envers nous-mêmes que nous le sommes envers les entreprises dans lesquelles nous investissons, et nous donnerons à nos employés les moyens de respecter nos engagements.

Nos sociétés en exploitation participent activement à des groupes industriels qui soutiennent nos engagements en matière de climat en encourageant les sociétés à améliorer leur gouvernance en matière de changements climatiques, à réduire les émissions et à élargir les informations financières

sur les changements climatiques. La Société financière IGM s'est également jointe au Partnership for Carbon Accounting Financials dans le cadre de sa démarche pour mesurer et déclarer les émissions de gaz à effet de serre associées à ses prêts hypothécaires et ses investissements.

Les occasions et risques liés au climat sont repérés et évalués au sein de la Société financière IGM au moyen de nos processus de planification des affaires, lesquels définissent nos priorités, nos initiatives et nos budgets stratégiques. Nos occasions et risques liés au climat peuvent être regroupés dans les impacts physiques des changements climatiques et les incidences liées à la transition vers une économie carboneutre.

Risques

Nos risques liés au climat tiennent principalement aux risques physiques et de transition susceptibles de peser sur le rendement des placements de nos clients, et ainsi donner lieu à une baisse des honoraires; de nuire à notre réputation; de créer des risques de marché découlant des changements de la demande à l'égard des produits; ou d'entraîner de nouvelles exigences réglementaires, juridiques ou liées à la présentation de l'information qui peuvent avoir une incidence sur nos activités. La diversification au sein de l'ensemble de nos portefeuilles de placements nous aide à gérer notre exposition à une société, à un secteur ou à une région géographique qui pourrait être exposé aux risques liés au climat. Nous sommes également exposés à l'incidence des phénomènes météorologiques extrêmes sur nos biens, dont les activités pourraient être perturbées, et sur les évaluations des immeubles de placement et des prêts hypothécaires des clients, ce qui pourrait peser sur le rendement financier et sur la capacité d'utiliser ces éléments d'actif à long terme si une approche proactive n'est pas adoptée à cet égard.

Nos sociétés en exploitation se sont engagées à maintenir des programmes et des politiques d'investissement durable qui tiennent particulièrement compte des risques liés au climat. Nous fournissons des données et des outils à nos équipes d'investissement pour effectuer des analyses climatiques à l'aide de données actuelles et prospectives et nous intégrons les risques importants liés au climat dans nos processus de placement et de supervision pour les sous-conseillers en gestion des placements. Dans le cadre du processus d'embauche et de l'évaluation continue des sous-conseillers, nos équipes demandent de l'information sur la façon dont les facteurs ESG, y compris les risques et les occasions liés au climat, sont déterminés, sur les processus et les outils utilisés, sur les mesures et les cibles, ainsi que sur la façon dont la stratégie et la gouvernance sont influencées. Parallèlement à la mise en œuvre des recommandations du GIFCC, nous allouons plus de ressources aux secteurs tels que la formation, les analyses, les

paramètres, l'établissement de cibles, la planification stratégique et le travail collaboratif avec des organisations.

Occasions

Nous avons pour priorité de répondre à la demande croissante en matière d'investissement durable et de tirer parti des occasions d'investir dans la transition vers une économie carboneutre. Nous mettons également davantage l'accent sur la sensibilisation et la communication avec les clients et les conseillers à propos de l'investissement durable et des changements climatiques.

À Placements Mackenzie, l'investissement durable constitue une priorité stratégique, et nous avons mis sur pied une équipe dédiée au sein de Mackenzie qui met en lumière les facteurs ESG et le climat dans l'ensemble de l'entreprise. Deux boutiques de placement de Mackenzie se sont vu confier ce mandat, soit Greenchip et Betterworld. La boutique Greenchip privilégie l'investissement thématique dans la lutte contre les changements climatiques et la boutique Betterworld mise sur des solutions axées sur des objectifs durables auxquels sont intégrés des facteurs environnementaux, sociaux et relatifs à la gouvernance.

À IG Gestion de patrimoine, nous avons intégré les questions environnementales et climatiques aux processus de sélection et de surveillance de nos sous-conseillers, ainsi qu'à notre stratégie de développement de produits. En octobre 2021, IG Gestion de patrimoine a lancé ses Portefeuilles Action climat IG, une série de quatre solutions gérées diversifiées qui vise à offrir aux clients la possibilité d'appuyer la transition mondiale vers une économie carboneutre et de profiter des occasions qui en découlent.

Scénarios

Nous avons mis en place un outil pour nos fonds d'investissement destiné à améliorer notre évaluation quantitative des risques liés au climat. Cet outil analyse les émissions et d'autres données liées aux changements climatiques en ce qui a trait aux sociétés dans lesquelles nous investissons et aux portefeuilles. Ce système nous permet de modéliser d'éventuels scénarios de transition et de suivre nos portefeuilles en fonction de l'objectif visant à limiter le réchauffement climatique à 2 °C au-dessus des niveaux préindustriels. Ce système examine également le caractère suffisant des réductions d'émissions au fil du temps pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. Nous explorons des outils d'analyse de scénarios avec l'aide de fournisseurs externes de données afin de réaliser une analyse de scénarios liés aux changements climatiques dans l'ensemble de nos activités.

Gestion des risques

L'évaluation et la gestion des risques liés au climat sont intégrées à notre cadre de GRE. Nous avons recours à une méthodologie identique dans l'ensemble de nos organisations et de nos unités d'exploitation pour détecter et évaluer les risques, en tenant compte de facteurs internes et externes à l'organisation. Les risques peuvent être répartis en cinq catégories, soit le risque financier, le risque opérationnel, le risque lié à la planification stratégique, les risques d'entreprise, ainsi que les risques environnementaux et sociaux. Nous mettons davantage l'accent sur la définition de la relation entre les risques liés au climat et d'autres risques significatifs.

À Placements Mackenzie, chacune des boutiques de placement est responsable de déterminer l'importance des risques physiques et des risques liés à la transition et de définir à quel moment et de quelle manière ceux-ci doivent être intégrés dans son processus de placement. À IG Gestion de patrimoine et à IPC, la direction évalue les pratiques d'investissement durable des sous-conseillers en gestion des placements, y compris l'intégration des risques liés au climat dans leurs pratiques d'investissement et de participation active.

Engagement

Pour maximiser l'efficacité de son action, les interventions chez Mackenzie sont le fait autant de ses équipes internes que de son spécialiste externe en matière d'engagement, pour lesquels les changements climatiques sont une priorité. Investment Planning Counsel fait appel à un fournisseur de services d'engagement pour inciter les entreprises à améliorer leur comportement et leur stratégie dans plusieurs domaines, notamment celui des changements climatiques. Au sein d'IG Gestion de patrimoine, les sous-conseillers en gestion des placements, dont Mackenzie, sont responsables des activités relatives à l'engagement, et IG Gestion de patrimoine surveille leurs pratiques dans le cadre d'un contrôle et d'une surveillance réguliers.

Placements Mackenzie est un membre fondateur d'Engagement climatique Canada et participe au Réseau des investisseurs sur le risque climatique (« CERES »). Mackenzie et IG adhèrent à Action Climat 100+ et sont devenues des signataires fondateurs de la Déclaration des investisseurs canadiens sur les changements climatiques.

Mesures et cibles

Nous établissons, assurons le suivi et présentons chaque année des mesures et des objectifs liés aux changements climatiques dans notre réponse fournie au CDP et dans notre rapport sur le développement durable, disponibles sur notre site Web.

Actuellement, nous signalons des émissions de GES du périmètre 1, du périmètre 2 et du périmètre 3, dans la mesure

du possible, dont des émissions du périmètre 3 liées à nos actifs immobiliers dans le Fonds de biens immobiliers IG Mackenzie. Nous continuons de nous efforcer de donner des évaluations et des renseignements plus complets sur nos émissions relativement à nos portefeuilles de placements, à mesure que les outils se perfectionnent et que les renseignements se précisent.

Au cours de l'exercice, la Société financière IGM a réalisé son objectif pour 2022, c'est-à-dire d'atteindre la carboneutralité dans ses bureaux et dans le cadre de ses déplacements. Pour ce faire, les émissions ont été réduites au fil du temps en ayant recours à des sources d'énergie renouvelables et au moyen de l'achat de crédits compensatoires des émissions de carbone. Placements Mackenzie a également fixé des objectifs intermédiaires pour ses portefeuilles de placement dans le cadre de son engagement à l'égard de l'initiative Net Zero Asset Managers. La nature à long terme de ces objectifs nécessite l'exercice d'un jugement important, et la Société fera le point sur ses progrès dans le cadre de son rapport sur le développement durable et de la communication de l'information au CDP.

Le cadre des services financiers

Selon le plus récent rapport d'Investor Economics, les actifs financiers discrétionnaires placés par les Canadiens auprès d'institutions financières se chiffraient à 6,5 billions de dollars au 31 décembre 2021. Ces actifs sont de natures diverses, allant des dépôts à vue détenus à des fins de gestion de la trésorerie à court terme à des placements à plus long terme détenus en vue de la retraite. Environ 64 % (4,1 billions de dollars) de ces actifs financiers sont détenus dans le cadre d'une relation avec un conseiller financier; il s'agit du principal canal utilisé pour satisfaire les besoins d'épargne à long terme des Canadiens. Quant au montant de 2,3 billions de dollars détenu à l'extérieur d'une relation avec un conseiller financier, il est constitué d'environ 53 % de dépôts bancaires.

Les conseillers financiers constituent le principal canal de distribution des produits et services de la Société financière IGM, et son modèle d'entreprise a pour principale priorité de soutenir les conseillers financiers qui travaillent avec les clients à définir et à réaliser leurs objectifs financiers. Diverses études récentes démontrent que les Canadiens qui consultent des conseillers financiers obtiennent des résultats financiers considérablement supérieurs à ceux des Canadiens qui n'en consultent pas. Nous faisons activement la promotion de la valeur des conseils financiers et de l'importance d'entretenir une relation avec un conseiller afin d'établir ses plans et objectifs financiers à long terme et de maintenir le cap à cet égard.

Environ 41 % des actifs financiers discrétionnaires des Canadiens, ou 2,6 billions de dollars, étaient investis dans des fonds d'investissement au 31 décembre 2021, ce qui en faisait la plus importante catégorie d'actifs financiers détenus par les Canadiens. Les autres catégories d'actif comprennent les produits de dépôt et les titres émis, tels que les actions et les obligations. Environ 75 % des fonds d'investissement sont constitués de fonds communs de placement, les autres catégories de produits comprenant les fonds distincts, les fonds de couverture, les fonds groupés, les fonds à capital fixe et les fonds négociés en bourse. Compte tenu d'un actif géré des fonds d'investissement d'un montant de 170 G\$ au 31 mars 2023, la Société financière IGM fait partie des plus importants gestionnaires de fonds d'investissement au pays. Nous sommes d'avis que les fonds d'investissement demeureront probablement le moyen d'épargne préféré des Canadiens parce qu'ils offrent les avantages de la diversification, d'une gestion professionnelle, de la flexibilité et de la commodité, en plus d'être offerts dans une vaste gamme de mandats et de structures afin de satisfaire aux exigences et aux préférences de la plupart des investisseurs.

Les distinctions longtemps observées entre les succursales bancaires, les maisons de courtage de plein exercice, les

sociétés de planification financière et les agents d'assurance se sont atténuées, bon nombre de ces fournisseurs de services financiers s'efforçant d'offrir des conseils financiers complets mis en œuvre au moyen d'une vaste gamme de produits. Par conséquent, le secteur canadien des services financiers est caractérisé par un certain nombre de participants de grande envergure, diversifiés, souvent à intégration verticale, semblables à la Société financière IGM, qui offrent aussi bien des services de planification financière que des services de gestion de placements.

Les banques canadiennes distribuent des produits et des services financiers par l'intermédiaire de leurs succursales traditionnelles et de leurs filiales spécialisées dans le courtage de plein exercice et le courtage réduit. Les succursales des banques continuent de mettre de plus en plus l'accent sur la planification financière et les fonds communs de placement. De plus, chacune des six grandes banques possède au moins une filiale spécialisée dans la gestion de fonds communs de placement. L'actif de fonds communs de placement administré par des entreprises de gestion de fonds communs de placement appartenant aux six grandes banques et des entreprises liées représentait 46 % du total de l'actif des fonds communs de placement à long terme du secteur au 31 mars 2023.

Le secteur canadien des fonds communs de placement continue d'être très concentré, les 10 principales entreprises du secteur et leurs filiales détenant 69 % de l'actif géré des fonds communs de placement à long terme du secteur et 68 % du total de l'actif géré des fonds communs de placement au 31 mars 2023. Nous prévoyons que le secteur connaîtra d'autres regroupements à mesure que des petites entreprises seront acquises par des sociétés plus importantes.

Nous sommes d'avis que le secteur des services financiers continuera d'être influencé par ce qui suit :

- les changements démographiques, étant donné que le nombre de Canadiens parvenus à l'âge où l'on épargne le plus et à l'âge de la retraite continue d'augmenter;
- l'évolution des attitudes des investisseurs en fonction de la conjoncture économique;
- l'importance réitérée du rôle du conseiller financier;
- les politiques publiques quant à l'épargne-retraite;
- les changements au cadre réglementaire;
- l'environnement hautement concurrentiel;
- l'évolution et les changements de la technologie.

L'environnement concurrentiel

Nos filiales, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, sont en concurrence directe avec d'autres fournisseurs de services financiers de détail du secteur des services-conseils, dont d'autres sociétés de planification financière, ainsi qu'avec des maisons de courtage de plein exercice, des banques et des compagnies d'assurance. Notre filiale de gestion d'actifs, Placements Mackenzie, est en concurrence directe avec d'autres entreprises de gestion de placements, et nos produits rivalisent avec des actions, des obligations et d'autres catégories d'actif pour obtenir une part de l'actif de placement des Canadiens.

La concurrence des autres fournisseurs de services financiers, les autres types de produits ou canaux de distribution, ainsi que les modifications apportées à la réglementation ou les changements de préférences des clients pourraient influencer sur les caractéristiques de nos gammes de produits et services, notamment sur la tarification, la structure des produits, la rémunération des courtiers et des conseillers, ainsi que les informations à fournir. Nous assurons un suivi continu, participons aux discussions sur les politiques et adaptons notre offre de produits et services selon les besoins.

La Société financière IGM continue de se concentrer sur son engagement à fournir des conseils de placement et des produits financiers de qualité, des services innovateurs, une gestion efficace et responsable de ses activités et une valeur à long terme pour ses clients et ses actionnaires. Nous travaillons notamment à la modernisation de nos plateformes numériques et de notre infrastructure technologique afin d'améliorer l'exécution de nos activités, de réaliser des gains d'efficacité et de bonifier le service à nos clients. Nous sommes d'avis que la Société financière IGM est en bonne position pour relever les défis de la concurrence et tirer profit des occasions de croissance à venir.

Nous disposons de plusieurs atouts concurrentiels, dont les suivants :

- une distribution vaste et diversifiée, axée sur une planification financière exhaustive, par l'entremise de plus de 35 000 conseillers financiers;
- une vaste gamme de produits, des marques de premier plan et de solides relations avec ses sous-conseillers;
- des relations durables avec ses clients, ainsi que les cultures et héritages de longue date de ses filiales;
- les avantages découlant de son appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation.

Une distribution vaste et diversifiée

En plus de détenir deux des principales organisations de planification financière canadiennes, IG Gestion de patrimoine et Investment Planning Counsel, la Société financière IGM peut, par l'intermédiaire de Mackenzie, accéder à un canal de distribution regroupant plus de 30 000 conseillers financiers indépendants. De la même façon, Mackenzie, dans le cadre de ses alliances stratégiques de plus en plus nombreuses, noue des partenariats avec des entités manufacturières et de distribution à l'échelle mondiale afin d'offrir des services de gestion de placements.

Une vaste gamme de produits

Nos filiales continuent de créer et de lancer des produits et des outils de planification stratégique de portefeuille novateurs afin d'aider les conseillers à constituer des portefeuilles optimaux pour les clients.

Des relations durables avec les clients

La Société financière IGM bénéficie d'avantages considérables grâce aux relations durables que ses conseillers ont tissées avec les clients. De plus, nos filiales peuvent compter sur un patrimoine et une culture solides, que les concurrents peuvent difficilement copier.

L'appartenance au groupe de sociétés de Power Corporation

À titre de membre du groupe de sociétés de Power Corporation, la Société financière IGM réalise des économies grâce à des ententes sur les services partagés et a accès à des canaux de distribution, à des produits et à du capital.

Estimations et méthodes comptables critiques

Sommaire des estimations comptables critiques

Aucun changement n'a été apporté aux hypothèses relatives aux estimations comptables critiques de la Société depuis le 31 décembre 2022.

Changements de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

L'IASB a publié IFRS 17 qui exige que les contrats d'assurance soient évalués au moyen d'estimations et d'hypothèses mises à jour qui reflètent l'échelonnement des flux de trésorerie et l'incertitude ayant trait aux contrats d'assurance. Elle entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Les entités qui adoptent IFRS 17 pouvaient choisir de reporter l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). L'adoption de ces normes devrait avoir une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. Au quatrième trimestre de 2022, Lifeco a annoncé que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait donner lieu à une diminution du total de ses capitaux propres de 3,4 G\$ au 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable de sa participation dans Lifeco et de ses bénéfices non distribués de 136 M\$ au 1^{er} janvier 2022, pour tenir compte de sa quote-part de la

diminution estimée du total des capitaux propres de Lifeco. Les montants présentés par Lifeco étaient provisoires et sont susceptibles de changer.

Comme les résultats de Lifeco pour le premier trimestre de 2023 seront publiés après la présentation des résultats de la Société, celle-ci finalisera le retraitement de sa participation dans Lifeco pour tenir compte de l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 au deuxième trimestre de 2023. Cette modification au calendrier donnera également lieu à une comptabilisation par la Société de sa quote-part du résultat de Lifeco au moyen des estimations à l'égard du bénéfice de Lifeco fournies par les analystes à compter du trimestre considéré.

Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de ces normes sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

L'IASB entreprend actuellement un certain nombre de projets qui donneront lieu à l'apport de changements aux normes IFRS existantes, lesquels changements pourraient avoir une incidence sur la Société. Des mises à jour seront fournies au fur et à mesure que les projets progresseront.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre de 2023, il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société ayant eu une incidence

significative, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Autres renseignements

Transactions entre parties liées

Aucun changement n'a été apporté aux types de transactions entre parties liées depuis celles qui ont été présentées au 31 décembre 2022. Pour plus d'information sur les transactions entre parties liées, se reporter aux notes 8, 26 et 29 des états financiers annuels de la Société.

Le 3 avril 2023, la Société a conclu une entente visant la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie »), une filiale de sa société liée, Lifeco, qui, elle, est une filiale de Power Corporation du Canada.

Données liées aux actions en circulation

Au 31 mars 2023, il y avait 238 037 799 actions ordinaires de la Société financière IGM en circulation. Au 31 mars 2023, il y avait 11 617 455 options sur actions en cours; de ce nombre, 7 323 933 pouvaient être exercées. Au 30 avril 2023, il y avait 238 041 916 actions ordinaires en circulation et 11 589 694 options sur actions en cours, dont 7 315 066 pouvaient être exercées.

SEDAR

D'autres renseignements concernant la Société financière IGM, notamment les plus récents états financiers et la plus récente notice annuelle de la Société, sont disponibles au www.sedar.com.

États financiers consolidés intermédiaires résumés

États consolidés du résultat net

(non audité) (en milliers de dollars canadiens sauf les montants par action)

Pour les trimestres clos les 31 mars	2023	2022
Produits		
Gestion de patrimoine (note 4)	534 111 \$	561 211 \$
Gestion d'actifs	236 154	256 135
Charge de rémunération des courtiers	(79 326)	(91 116)
Gestion d'actifs – produits nets (note 4)	156 828	165 019
Produits tirés des placements nets et autres produits	10 949	(2 495)
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 8)	179 118	–
Quote-part du résultat des entreprises associées (note 8)	53 044	48 400
	934 050	772 135
Charges		
Services-conseils et croissance des affaires	245 641	244 968
Activités et services de soutien	201 775	203 087
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	15 846	17 407
Charges d'intérêts	28 055	27 979
	491 317	493 441
Bénéfice avant impôt sur le résultat	442 733	278 694
Impôt sur le résultat	63 361	62 291
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	379 372	216 403
Bénéfice net tiré des activités abandonnées (note 3)	3 129	3 762
Bénéfice net	382 501	220 165
Participation ne donnant pas le contrôle (notes 3 et 8)	(1 163)	(849)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	381 338 \$	219 316 \$
Bénéfice par action (en \$) (note 15)		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités poursuivies		
– De base	1,59 \$	0,90 \$
– Dilué	1,59 \$	0,89 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires		
– De base	1,60 \$	0,91 \$
– Dilué	1,60 \$	0,91 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés du résultat global

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos les 31 mars	2023	2022
Bénéfice net	382 501 \$	220 165 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt		
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Titres de placement à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 5), déduction faite de l'impôt de (375) \$ et de 31 018 \$	2 408	(198 745)
Avantages du personnel		
Gains actuariels (pertes actuarielles) nets, déduction faite de l'impôt de 355 \$ et de (25 771) \$	(963)	69 688
Participation dans des entreprises associées – avantages du personnel et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de néant	1 043	(118)
Éléments qui pourraient être reclassés subséquemment en résultat net		
Participation dans des entreprises associées et autres		
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt de 689 \$ et de 1 337 \$	7 393	(8 557)
	9 881	(137 732)
Total du bénéfice global	392 382 \$	82 433 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Bilans consolidés

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2023	31 décembre 2022
		Retraité (note 2)
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	516 383 \$	1 072 892 \$
Autres investissements (note 5)	775 636	774 536
Fonds de clients déposés	4 210 875	4 347 354
Débiteurs et autres montants à recevoir	367 310	368 806
Impôt sur le résultat à recouvrer	23 995	15 544
Prêts (note 6)	4 890 290	5 021 483
Instruments financiers dérivés	52 739	63 665
Autres actifs	124 634	156 240
Participation dans des entreprises associées (note 8)	2 795 438	2 051 303
Immobilisations	306 816	326 288
Commissions de vente inscrites à l'actif	382 974	372 173
Impôt sur le résultat différé	778	1 419
Actifs détenus en vue de la vente (note 3)	710 685	–
Immobilisations incorporelles	1 202 036	1 363 642
Goodwill	2 636 771	2 802 173
	18 997 360 \$	18 737 518 \$
Passif		
Créditeurs et charges à payer	400 776 \$	507 573 \$
Impôt sur le résultat à payer	6 603	7 122
Instruments financiers dérivés	47 224	51 581
Dépôts et certificats	4 191 465	4 333 997
Autres passifs	339 512	355 577
Obligations à l'égard d'entités de titrisation (note 7)	4 573 330	4 610 438
Obligations locatives	177 027	192 793
Impôt sur le résultat différé	438 546	451 005
Dette à long terme	2 100 000	2 100 000
Passifs détenus en vue de la vente (note 3)	339 336	–
	12 613 819	12 610 086
Capitaux propres		
Capital social		
Actions ordinaires	1 687 063	1 672 799
Surplus d'apport	54 557	54 134
Bénéfices non distribués	4 227 792	3 971 056
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	356 639	362 766
Participation ne donnant pas le contrôle	57 490	66 677
	6 383 541	6 127 432
	18 997 360 \$	18 737 518 \$

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été approuvés par le conseil d'administration et l'autorisation de publication a été donnée le 3 mai 2023.
(Se reporter aux notes annexes.)

États consolidés des variations des capitaux propres

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

	Capital social – actions ordinaires (note 9)	Surplus d'apport	Bénéfices non distribués	Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) (note 12)	Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Pour les trimestres clos les 31 mars						
2023						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 672 799 \$	54 134 \$	4 106 714 \$	362 766 \$	66 677 \$	6 263 090 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	(135 658)	–	–	(135 658)
Montants retraités	1 672 799	54 134	3 971 056	362 766	66 677	6 127 432
Bénéfice net	–	–	382 501	–	–	382 501
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	9 881	–	9 881
Total du bénéfice global	–	–	382 501	9 881	–	392 382
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	14 264	–	–	–	–	14 264
Options sur actions						
Charge de la période	–	1 191	–	–	–	1 191
Exercées	–	(768)	–	–	–	(768)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(133 896)	–	–	(133 896)
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(1 163)	–	(9 187)	(10 350)
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 8)	–	–	(2 017)	(16 008)	–	(18 025)
Autres éléments	–	–	11 311	–	–	11 311
Solde à la fin	1 687 063 \$	54 557 \$	4 227 792 \$	356 639 \$	57 490 \$	6 383 541 \$
2022						
Solde au début						
Montants présentés antérieurement	1 658 680 \$	51 069 \$	3 856 996 \$	883 083 \$	51 343 \$	6 501 171 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	–	–	(135 658)	–	–	(135 658)
Montants retraités	1 658 680	51 069	3 721 338	883 083	51 343	6 365 513
Bénéfice net	–	–	220 165	–	–	220 165
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), déduction faite de l'impôt	–	–	–	(137 732)	–	(137 732)
Total du bénéfice global	–	–	220 165	(137 732)	–	82 433
Actions ordinaires						
Émises en vertu du régime d'options sur actions	34 012	–	–	–	–	34 012
Rachetées aux fins d'annulation	(3 985)	–	–	–	–	(3 985)
Options sur actions						
Charge de la période	–	1 083	–	–	–	1 083
Exercées	–	(1 856)	–	–	–	(1 856)
Dividendes sur actions ordinaires	–	–	(135 017)	–	–	(135 017)
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(849)	–	849	–
Prime à l'annulation d'actions ordinaires et autres	–	–	(60 151)	–	–	(60 151)
Solde à la fin	1 688 707 \$	50 296 \$	3 745 486 \$	745 351 \$	52 192 \$	6 282 032 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(non audité) (en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos les 31 mars	2023	2022
Activités d'exploitation		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	447 112 \$	283 919 \$
Impôt sur le résultat payé	(67 324)	(160 622)
Ajustements visant à déterminer les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation		
Amortissement des commissions de vente inscrites à l'actif	21 929	17 660
Commissions de vente inscrites à l'actif versées	(33 314)	(44 456)
Amortissement des immobilisations, des immobilisations incorporelles et d'autres actifs	26 153	25 291
Quote-part du résultat des entreprises associées, déduction faite des dividendes reçus	(41 532)	(30 105)
Régime de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	(186)	913
Profit à la vente des actions de Lifeco (note 8)	(179 118)	–
Variation des actifs et passifs d'exploitation et autres	(61 337)	(22 257)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les versements liés à la provision au titre de la restructuration	112 383	70 343
Versements en trésorerie liés à la provision au titre de la restructuration	(609)	(5 391)
	111 774	64 952
Activités de financement		
(Diminution) augmentation nette des dépôts et des certificats	(23)	22
Augmentation des obligations à l'égard d'entités de titrisation	196 194	106 809
Remboursement des obligations à l'égard d'entités de titrisation et autres	(216 603)	(328 853)
Remboursements d'obligations locatives	(5 104)	(6 320)
Émission d'actions ordinaires	13 496	32 156
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	–	(25 697)
Dividendes sur actions ordinaires versés	(133 688)	(134 816)
	(145 728)	(356 699)
Activités d'investissement		
Achat d'autres investissements	(21 599)	(31 427)
Produit de la vente d'autres investissements	21 319	5 265
Augmentation des prêts	(135 769)	(300 011)
Remboursement des prêts et autres	271 798	536 971
Entrées d'immobilisations, montant net	(7 644)	(12 266)
Trésorerie nette affectée aux entrées d'immobilisations incorporelles	(18 746)	(14 545)
Investissement dans ChinaAMC (note 8)	(1 154 100)	–
Produit de la vente des actions de Lifeco (note 8)	552 655	–
	(492 086)	183 987
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(526 040)	(107 760)
Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités poursuivies et des activités abandonnées, au début	1 072 892	1 292 446
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	546 852	1 184 686 \$
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie tirés des activités abandonnées, à la fin (note 3)	30 469	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin – activités poursuivies	516 383 \$	
Trésorerie	263 570 \$	349 565 \$
Équivalents de trésorerie	252 813	835 121
	516 383 \$	1 184 686 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts et dividendes reçus	55 647 \$	50 053 \$
Intérêts versés	65 311 \$	50 899 \$

(Se reporter aux notes annexes.)

Notes annexes

31 mars 2023 (non audité) (en milliers de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions et les montants par action)

Note 1. Information sur la Société

La Société financière IGM Inc. (la « Société ») est une société cotée en bourse (TSX : IGM), constituée en société par actions et établie au Canada. L'adresse du siège social de la Société est la suivante : 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) Canada. La Société est sous le contrôle de Power Corporation du Canada.

La Société financière IGM Inc. est une société de gestion d'actifs et de patrimoine qui répond aux besoins financiers des Canadiens par l'intermédiaire de ses principales filiales, qui exercent leurs activités de façon distincte au sein du secteur des services-conseils financiers. Le Groupe Investors Inc. et la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie ») sont les principales filiales entièrement détenues de la Société.

Note 2. Sommaire des principales méthodes comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société (les « états financiers intermédiaires ») ont été préparés conformément à l'International Accounting Standard 34, *Information financière intermédiaire*, en vertu des méthodes comptables décrites à la note 2 des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, à l'exception de ce qui est indiqué ci-dessous. Les états financiers intermédiaires devraient être lus parallèlement aux états financiers consolidés contenus dans le rapport annuel de 2022 de la Société financière IGM Inc.

Changements de méthodes comptables

IFRS 17, Contrats d'assurance (« IFRS 17 »)

L'IASB a publié IFRS 17 qui exige que les contrats d'assurance soient évalués au moyen d'estimations et d'hypothèses mises à jour qui reflètent l'échelonnement des flux de trésorerie et l'incertitude ayant trait aux contrats d'assurance. Elle entre en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2023. Les entités qui adoptent IFRS 17 pouvaient choisir de reporter l'adoption d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). L'adoption de ces normes devrait avoir une incidence sur la comptabilisation de la valeur comptable de la participation de la Société dans Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco ») et sur le montant comptabilisé par la Société à l'égard de sa quote-part du résultat de l'entreprise associée. Au quatrième trimestre de 2022, Lifeco a annoncé que l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 devrait donner lieu à une diminution du total de ses capitaux propres de 3,4 G\$ au 1^{er} janvier 2022. Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable de sa participation dans Lifeco et de ses bénéfices non distribués de 136 M\$ au 1^{er} janvier 2022, pour tenir compte de sa quote-part de la diminution estimée du total des capitaux propres de Lifeco. Les montants présentés par Lifeco étaient provisoires et sont susceptibles de changer.

Comme les résultats de Lifeco pour le premier trimestre de 2023 seront publiés après la présentation des résultats de la Société, celle-ci finalisera le retraitement de sa participation dans Lifeco pour tenir compte de l'incidence de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9 au deuxième trimestre de 2023. Cette modification au calendrier donnera également lieu à une comptabilisation par la Société de sa quote-part du résultat de Lifeco au moyen des estimations à l'égard du bénéfice de Lifeco fournies par les analystes à compter du trimestre considéré.

Des renseignements supplémentaires relativement aux répercussions qu'aura l'adoption de ces normes sur Lifeco sont présentés dans les informations qu'elle fournit au public.

Modifications comptables futures

La Société assure un suivi constant des modifications potentielles proposées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et analyse l'incidence que pourrait avoir tout changement sur les activités de la Société.

Note 3. Activités abandonnées

Le 3 avril 2023, la Société a annoncé la vente de la totalité des actions ordinaires d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$ (note 18).

En vertu d'IFRS 5, *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie d'IPC ont été classés au titre des activités abandonnées du secteur Gestion de patrimoine. Les actifs et les passifs connexes ont été classés dans les actifs et les passifs détenus en vue de la vente.

Bénéfice net tiré des activités abandonnées

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits		
Gestion de patrimoine	76 139 \$	79 994 \$
Gestion d'actifs – produits nets	4 342	4 620
Produits tirés des placements nets et autres produits	1 015	477
	81 496	85 091
Charges	77 117	79 866
Bénéfice avant impôt sur le résultat	4 379	5 225
Impôt sur le résultat	1 250	1 463
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	3 129	3 762
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires tiré des activités abandonnées	2 979 \$	3 762 \$

Flux de trésorerie liés aux activités abandonnées

Les flux de trésorerie de la Société comprennent les montants suivants qui sont attribuables aux activités abandonnées :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des activités d'exploitation	(77)\$	1 688 \$
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des activités de financement	(344)	7 666
Trésorerie nette (affectée aux) provenant des activités d'investissement	(8 388)	(9 876)
Diminution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 809)\$	(522)\$

Actifs et passifs détenus en vue de la vente

31 mars
2023

Actif	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	30 469 \$
Titres	279
Fonds de clients déposés	284 426
Débiteurs et autres montants à recevoir	33 690
Impôt sur le résultat à recouvrer	1 451
Autres actifs	16 087
Immobilisations	16 955
Commissions de vente inscrites à l'actif	719
Impôt sur le résultat différé	148
Immobilisations incorporelles	161 059
Goodwill	165 402
Actifs liés aux activités abandonnées	710 685 \$
Passif	
Créditeurs et charges à payer	25 374 \$
Impôt sur le résultat à payer	533
Dépôts et certificats	284 426
Autres passifs	4 901
Obligations locatives	12 491
Impôt sur le résultat différé	11 611
Passifs liés aux activités abandonnées	339 336 \$

Note 4. Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

	<i>Trimestres clos les 31 mars</i>	
	2023	2022
Honoraires de conseil	290 676 \$	292 322 \$
Honoraires liés aux produits et aux programmes	217 150	227 760
	507 826	520 082
Frais de rachat	594	1 449
Autres produits tirés de la planification financière	25 691	39 680
Gestion de patrimoine	534 111	561 211
Gestion d'actifs	236 154	256 135
Charge de rémunération des courtiers	(79 326)	(91 116)
Gestion d'actifs – produits nets	156 828	165 019
Produits nets des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients	690 939 \$	726 230 \$

Les produits du secteur Gestion de patrimoine sont gagnés dans le cadre de la prestation de services de planification financière, de services-conseils en matière de placement et de services financiers connexes. Les honoraires de conseil se rapportant à la planification financière ont trait à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils. Les honoraires liés aux produits et aux programmes se rapportant à la gestion des placements et aux services administratifs ont trait à l'actif géré. Les autres produits tirés de la planification financière comprennent les produits et les services bancaires et d'assurance, ainsi que les activités de prêts hypothécaires.

Les produits du secteur Gestion d'actifs se rapportant aux services-conseils en matière de placement et aux services administratifs dépendent du volume et de la composition de l'actif géré.

Note 5. Autres investissements

	31 mars 2023		31 décembre 2022	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global				
Investissements d'entreprise	242 704 \$	605 395 \$	242 704 \$	602 612 \$
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres de capitaux propres	12 705	12 998	12 689	12 933
Fonds d'investissement exclusifs	153 648	157 243	156 663	158 991
	166 353	170 241	169 352	171 924
	409 057 \$	775 636 \$	412 056 \$	774 536 \$

Wealthsimple Financial Corp. (« Wealthsimple ») est une société financière qui fournit des outils numériques simples pour aider les épargnants à gérer et à faire fructifier leur argent. L'investissement de la Société dans Wealthsimple est détenu par l'entremise d'une société en commandite sous le contrôle de Power Corporation du Canada. L'investissement est classé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. La Société financière IGM Inc. détient (directement et indirectement) une participation de 24 % dans Wealthsimple qui était évaluée à 492 M\$ au 31 mars 2023, inchangée par rapport au 31 décembre 2022. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres de placements, le cas échéant, des flux de trésorerie actualisés et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables.

Note 6. Prêts

	Échéance contractuelle			Total 31 mars 2023	Total 31 décembre 2022
	1 an ou moins	Entre 1 an et 5 ans	5 ans et plus		
Coût amorti					
Prêts hypothécaires résidentiels	1 058 757 \$	3 819 536 \$	1 211 \$	4 879 504 \$	5 022 298 \$
Moins : correction de valeur pour pertes de crédit attendues				821	815
				4 878 683	5 021 483
À la juste valeur par le biais du résultat net				11 607	–
				4 890 290 \$	5 021 483 \$
La correction de valeur pour pertes de crédit attendues a varié comme suit :					
Solde au début				815 \$	648 \$
Radiations, déduction faite des recouvrements				416	(689)
Pertes de crédit attendues				(410)	856
Solde à la fin				821 \$	815 \$

Au 31 mars 2023, les prêts douteux totalisaient 3 243 \$ (31 décembre 2022 – 2 159 \$).

Les produits d'intérêts sur les prêts ont totalisé 39,3 M\$ (2022 – 32,7 M\$). Les charges d'intérêts découlant des obligations à l'égard d'entités de titrisation, pour ce qui est des prêts titrisés, ont totalisé 33,6 M\$ (2022 – 24,1 M\$). Les pertes réalisées à la vente de prêts hypothécaires résidentiels ont totalisé 1,0 M\$ (2022 – pertes de 0,7 M\$). Les ajustements de la juste valeur liés aux activités bancaires hypothécaires ont totalisé un montant négatif de 3,3 M\$ (2022 – montant positif de 4,0 M\$). Ces montants ont été inscrits dans les produits du secteur Gestion de patrimoine. Les produits du secteur Gestion de patrimoine comprennent également les autres éléments liés aux activités bancaires hypothécaires, y compris les couvertures d'assurance de portefeuille, les frais d'émission, ainsi que d'autres éléments.

Note 7. Titrisations

La Société titrise des prêts hypothécaires résidentiels au moyen de titres hypothécaires en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (les « TH LNH ») commandités par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL ») et par l'intermédiaire du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (le « Programme OHC »), ainsi que par l'entremise de programmes de papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») commandités par des banques canadiennes. Ces transactions ne satisfont pas aux exigences de décomptabilisation, puisque la Société conserve le risque lié aux paiements anticipés et certains éléments du risque de crédit. Par conséquent, la Société continue de comptabiliser ces prêts hypothécaires dans ses bilans et a constaté des passifs correspondants au titre du produit net reçu sous forme d'obligations à l'égard d'entités de titrisation, lesquels sont comptabilisés au coût amorti.

La Société tire des intérêts des prêts hypothécaires et verse des intérêts relativement aux obligations à l'égard d'entités de titrisation. Dans le cadre des transactions conclues en vertu du Programme OHC, la Société conclut un swap en vertu duquel elle paie les coupons sur les OHC et reçoit le rendement des placements dans les TH LNH et celui résultant du réinvestissement du principal remboursé sur le prêt hypothécaire. Une composante de ce swap, liée à l'obligation de payer les coupons dans le cadre du Programme OHC et de recevoir des rendements de placements résultant du principal remboursé sur le prêt hypothécaire, et le swap de couverture utilisé pour gérer l'exposition aux variations du rendement des placements à taux variable, sont comptabilisés à titre de dérivés dont la juste valeur négative s'élevait à 1,4 M\$ au 31 mars 2023 (31 décembre 2022 – juste valeur positive de 0,9 M\$).

Tous les prêts hypothécaires titrisés dans le cadre des TH LNH et du Programme OHC sont assurés par la SCHL ou par un autre assureur approuvé par le Programme. Dans le cadre des transactions de PCAA, la Société a établi des réserves en trésorerie aux fins du rehaussement de crédit, lesquelles sont comptabilisées au coût. Le risque de crédit est limité à ces réserves en trésorerie et aux produits d'intérêts nets futurs, puisque les fiducies de PCAA n'ont aucun recours sur les autres actifs de la Société en cas de défaut de paiement à l'échéance.

	Prêts hypothécaires titrisés	Obligations à l'égard d'entités	Montant net
31 mars 2023			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 539 267 \$	2 481 601 \$	57 666 \$
PCAA commandité par des banques	2 100 684	2 091 729	8 955
Total	4 639 951 \$	4 573 330 \$	66 621 \$
Juste valeur	4 540 679 \$	4 541 003 \$	(324)\$
31 décembre 2022			
Valeur comptable			
TH LNH et Programme OHC	2 494 400 \$	2 459 828 \$	34 572 \$
PCAA commandité par des banques	2 143 241	2 150 610	(7 369)
Total	4 637 641 \$	4 610 438 \$	27 203 \$
Juste valeur	4 532 493 \$	4 544 609 \$	(12 116)\$

La valeur comptable des obligations à l'égard d'entités de titrisation, qui est comptabilisée déduction faite des frais d'émission, comprend les paiements de principal reçus sur les prêts hypothécaires titrisés dont le règlement n'est pas prévu avant la fin de la période de présentation de l'information financière. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de vie de l'obligation selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Note 8. Participation dans des entreprises associées

	Lifeco	ChinaAMC	Northleaf	Autres	Total
31 mars 2023					
Solde au début					
Montants présentés antérieurement	1 075 225 \$	787 171 \$	284 499 \$	40 066 \$	2 186 961 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(135 658)	–	–	–	(135 658)
Montants retraités	939 567	787 171	284 499	40 066	2 051 303
Entrées	–	1 154 100	–	542	1 154 642
Cession	(391 564)	–	–	–	(391 564)
Dividendes	(11 512)	(69 180)	–	–	(80 692)
Quote-part des éléments suivants :					
Bénéfice	20 602	28 133	5 066 ¹	(757)	53 044
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	14 024	(5 319)	–	–	8 705
Solde à la fin	571 117 \$	1 894 905 \$	289 565 \$	39 851 \$	2 795 438 \$
31 mars 2022					
Solde au début					
Montants présentés antérieurement	1 020 700 \$	768 724 \$	258 831 \$	– \$	2 048 255 \$
Changement de méthode comptable (note 2)	(135 658)	–	–	–	(135 658)
Montants retraités	885 042	768 724	258 831	–	1 912 597
Dividendes	(18 295)	(31 319)	–	–	(49 614)
Quote-part des éléments suivants :					
Bénéfice	30 668	13 489	4 243 ¹	–	48 400
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et autres ajustements	(806)	(7 185)	–	–	(7 991)
Solde à la fin	896 609 \$	743 709 \$	263 074 \$	– \$	1 903 392 \$

1. La quote-part du bénéfice de Northleaf revenant à la Société, déduction faite de la participation ne donnant pas le contrôle, s'est établie à 4 053 \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (2022 – 3 394 \$).

La Société utilise la méthode de la mise en équivalence pour comptabiliser ses investissements dans des entreprises associées, dont Great-West Lifeco Inc. (« Lifeco »), China Asset Management Co., Ltd. (« ChinaAMC ») et Northleaf Capital Group Ltd. (« Northleaf »), puisqu'elle exerce une influence notable sur celles-ci.

Le 12 janvier 2023, la Société a conclu la transaction précédemment annoncée visant l'acquisition de la participation de 13,9 % de Power Corporation du Canada (« Power ») dans ChinaAMC pour une contrepartie en trésorerie de 1,15 G\$, ce qui a entraîné une hausse de la participation de la Société dans ChinaAMC, laquelle est passée de 13,9 % à 27,8 %. Afin de financer partiellement l'opération, la Société financière IGM a vendu 15 200 662 actions ordinaires de Lifeco à Power pour une contrepartie en trésorerie de 553 M\$, ce qui a réduit la participation de la Société dans Lifeco, la faisant passer de 4,0 % à 2,4 %. La contrepartie restante de 597 M\$ a été financée au moyen des ressources financières existantes de la Société, y compris des dividendes de 22 M\$ reçus après le 31 mars 2022 relativement aux actions de Lifeco qui ont été vendues. La Société continue de comptabiliser selon la méthode de la mise en équivalence sa participation de 27,8 % dans ChinaAMC et sa participation de 2,4 % dans Lifeco.

La Société a comptabilisé un profit à la vente des actions de Lifeco de 179,1 M\$ avant impôt (174,8 M\$ après impôt). Lifeco mettra en œuvre IFRS 17 avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2023, ce qui aura une incidence sur le profit finalement comptabilisé à la vente des actions de Lifeco.

Note 9. Capital social

Autorisé

En nombre illimité :

- Actions privilégiées de premier rang, pouvant être émises en série
- Actions privilégiées de second rang, pouvant être émises en série
- Actions de catégorie 1, sans droit de vote
- Actions ordinaires, sans valeur nominale

Émis et en circulation

	31 mars 2023		31 mars 2022	
	Actions	Valeur attribuée	Actions	Valeur attribuée
Actions ordinaires				
Solde au début	237 668 062	1 672 799 \$	239 679 043	1 658 680 \$
Émises en vertu du régime d'options sur actions	369 737	14 264	867 578	34 012
Rachetées aux fins d'annulation	-	-	(570 000)	(3 985)
Solde à la fin	238 037 799	1 687 063 \$	239 976 621	1 688 707 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 1^{er} mars 2022, la Société a entrepris une offre publique de rachat dans le cours normal de ses activités, qui est demeurée en vigueur jusqu'au 28 février 2023. En vertu de cette offre, la Société était autorisée à racheter jusqu'à 6,0 millions de ses actions ordinaires en circulation au 15 février 2022, soit environ 2,5 % de celles-ci.

Aucune action ordinaire n'a été rachetée au premier trimestre de 2023 (2022 – 570 000 actions ont été rachetées au coût de 25,7 M\$). Les primes versées pour acquérir les actions en excédent de la valeur attribuée ont été imputées aux bénéfices non distribués.

Note 10. Gestion du capital

Les politiques, procédures et activités de gestion du capital de la Société sont présentées à la section « Sources de financement » du rapport de gestion de la Société qui figure dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 et à la note 19 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2022, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Note 11. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options sur actions

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Options sur actions ordinaires		
– En circulation	11 617 455	11 725 342
– Pouvant être exercées	7 323 933	6 596 299

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, la Société a attribué 661 372 options à des salariés (2022 – 1 372 090). La juste valeur moyenne pondérée des options attribuées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 a été estimée à 5,56 \$ l'option (2022 – 4,98 \$) selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. Aux dates d'attribution, le cours moyen pondéré de clôture de l'action était de 42,37 \$.

Les autres hypothèses utilisées par ces modèles d'évaluation comprennent ce qui suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Prix d'exercice	42,54 \$	45,50 \$
Taux d'intérêt sans risque	3,44 %	1,93 %
Durée de vie attendue des options	7 ans	7 ans
Volatilité attendue	23,00 %	23,00 %
Taux de rendement attendu des dividendes	5,31 %	5,02 %

La volatilité attendue a été estimée en fonction de la volatilité historique du cours des actions de la Société sur sept années, qui reflète la durée de vie attendue des options. Les droits sur les options sont acquis au cours d'une période d'au plus 7,5 ans à compter de la date d'attribution et les options doivent être exercées au plus tard 10 ans après la date d'attribution.

Note 12. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

	Avantages du personnel	Autres investissements	Participation dans des entreprises associées et autres	Total
31 mars 2023				
Solde au début	4 383 \$	309 605 \$	48 778 \$	362 766 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	(963)	2 408	8 436	9 881
Cession d'une participation dans une entreprise associée (note 8)	–	–	(16 008)	(16 008)
Solde à la fin	3 420 \$	312 013 \$	41 206 \$	356 639 \$
31 mars 2022				
Solde au début	(95 666)\$	919 152 \$	59 597 \$	883 083 \$
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	69 688	(198 745)	(8 675)	(137 732)
Solde à la fin	(25 978)\$	720 407 \$	50 922 \$	745 351 \$

Les montants sont constatés déduction faite de l'impôt.

Note 13. Gestion des risques

Les politiques et les procédures de gestion des risques de la Société sont présentées à la section intitulée « Risque financier » du rapport de gestion de la Société compris dans le rapport aux actionnaires pour le premier trimestre de 2023 et à la note 22 des états financiers consolidés dans le rapport annuel de la Société financière IGM Inc. de 2022, et n'ont pas changé de façon importante depuis le 31 décembre 2022.

Note 14. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur est fondée sur les estimations de la direction et est calculée selon les conditions du marché à un moment précis. Cette valeur peut ne pas refléter la juste valeur future. Les calculs sont subjectifs et comportent des incertitudes et des éléments nécessitant le recours à un jugement éclairé.

Tous les instruments financiers évalués à la juste valeur et ceux pour lesquels la juste valeur est présentée sont classés dans l'un des trois niveaux qui distinguent les évaluations à la juste valeur en fonction de l'importance des données d'entrée utilisées pour réaliser les évaluations.

La juste valeur est déterminée en fonction du prix qui serait reçu en échange d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif sur le marché le plus avantageux, au moyen d'une hiérarchie comportant trois techniques d'évaluation différentes, d'après le niveau de données d'entrée le plus bas qui est significatif pour l'évaluation à la juste valeur dans son intégralité.

Niveau 1 – Cours non rajustés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.

Niveau 2 – Données d'entrée observables autres que les cours du marché de niveau 1 pour des actifs ou des passifs similaires sur les marchés actifs; cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ou similaires; ou données d'entrée autres que les cours du marché qui sont observables ou corroborées par des données d'entrée de marché observables.

Niveau 3 – Données d'entrée non observables fondées sur des activités minimales ou inexistantes sur les marchés. Les techniques d'évaluation sont fondées essentiellement sur des modèles.

Les marchés sont jugés inactifs lorsque des opérations ne sont pas conclues de façon assez régulière. Les marchés inactifs peuvent se caractériser par une baisse importante du volume et du niveau de l'activité boursière observable ou par des écarts notables ou imprévisibles entre le cours acheteur et le cours vendeur. Lorsque les marchés ne sont pas jugés suffisamment actifs, la juste valeur est mesurée au moyen de modèles d'évaluation qui peuvent utiliser principalement des données d'entrée de marché observables (niveau 2) ou des données d'entrée de marché non observables (niveau 3). La direction évalue toutes les données d'entrée raisonnablement accessibles, notamment les cours indicatifs de courtiers, tout cours disponible pour des instruments semblables, les opérations récentes dans des conditions normales de concurrence sur le marché, toute donnée d'entrée pertinente observable du marché, ainsi que les modèles internes fondés sur des estimations. La direction exerce un jugement pour déterminer quelles sont les meilleures données d'entrée disponibles ainsi que les pondérations accordées à chacune de ces données d'entrée, de même que pour choisir les méthodes d'évaluation.

La juste valeur est déterminée selon les méthodes et les hypothèses suivantes :

Les autres investissements ainsi que les autres actifs financiers et passifs financiers sont évalués selon les cours des marchés actifs, lorsque ceux-ci sont disponibles. En l'absence de tels cours, des techniques d'évaluation sont utilisées, lesquelles nécessitent la formulation d'hypothèses relatives aux taux d'actualisation, au montant des flux de trésorerie futurs et au moment où ceux-ci seront réalisés. Dans la mesure du possible, des données du marché observables sont utilisées dans les techniques d'évaluation.

Les prêts classés dans le niveau 2 sont évalués selon les taux d'intérêt du marché offerts pour des prêts comportant des échéances et des risques de crédit similaires.

Les prêts classés dans le niveau 3 sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur les marchés.

Les méthodes d'évaluation utilisées pour les autres investissements classés dans le niveau 3 comprennent la comparaison avec les opérations conclues avec des tiers dans des conditions normales de concurrence sur le marché, l'utilisation de multiples de marché et l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les obligations à l'égard d'entités de titrisation sont évaluées par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus aux taux de rendement en vigueur sur le marché pour les titres émis par les entités de titrisation dont les modalités et les caractéristiques sont semblables.

Les dépôts et les certificats sont évalués par l'actualisation des flux de trésorerie contractuels en fonction des taux d'intérêt du marché en vigueur pour les dépôts comportant des échéances et des risques similaires.

La dette à long terme est évaluée selon les cours du marché pour chaque débenture disponible sur le marché.

Les instruments financiers dérivés sont évalués selon les cours du marché, lorsque ceux-ci sont disponibles, selon les taux en vigueur sur le marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances similaires, ou suivant l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie.

Les instruments financiers de niveau 1 comprennent les placements en titres de capitaux propres négociés en bourse et les parts de fonds d'investissement à capital variable, ainsi que d'autres passifs financiers dans les cas où les cours des marchés actifs sont disponibles.

Les actifs et les passifs de niveau 2 comprennent les titres à revenu fixe, les prêts, les instruments financiers dérivés, les dépôts et certificats et la dette à long terme. La juste valeur des titres à revenu fixe est déterminée au moyen du cours de marché ou du cours établi par un négociant indépendant. La juste valeur des instruments financiers dérivés et des dépôts et certificats est déterminée selon des modèles d'évaluation, des méthodes des flux de trésorerie actualisés, ou des techniques semblables, principalement au moyen des données d'entrée observables du marché. La juste valeur de la dette à long terme est établie au moyen des prix obtenus des courtiers.

Les actifs et les passifs de niveau 3 comprennent les titres de placement faisant l'objet de peu ou d'aucune activité de négociation évalués selon les cours obtenus des courtiers, les prêts, d'autres actifs financiers, les obligations à l'égard d'entités de titrisation ainsi que les instruments financiers dérivés. Les instruments financiers dérivés sont constitués de swaps liés au compte de réinvestissement du capital, qui représentent la composante d'un swap conclu en vertu du Programme OHC, dans le cadre duquel la Société paie les coupons sur les Obligations hypothécaires du Canada et reçoit le rendement des placements résultant du réinvestissement du principal remboursé des prêts hypothécaires. La juste valeur est déterminée grâce à l'actualisation des flux de trésorerie attendus des swaps. Le montant notionnel, qui sert à déterminer la juste valeur du swap, est établi au moyen d'un taux de remboursement anticipé non observable moyen de 15 % fondé sur les tendances historiques en matière de remboursement anticipé. Toute augmentation (diminution) du taux supposé de remboursement anticipé des prêts hypothécaires fait augmenter (diminuer) le montant notionnel du swap. Les autres investissements classés dans le niveau 3, d'un montant de 605 M\$, sont principalement constitués de sociétés en démarrage du secteur des technologies financières, incluant Wealthsimple avec une juste valeur de 492 M\$. La juste valeur est déterminée en tenant compte de transactions observables sur les titres des placements, le cas échéant, des flux de trésorerie prévus et d'autres paramètres d'évaluation, y compris les multiples des produits, utilisés dans l'évaluation de sociétés ouvertes comparables. Une augmentation (diminution) de 5 % des flux de trésorerie prévus ou des multiples de produits donnerait lieu à une augmentation (diminution) de la juste valeur de l'investissement de la Société dans Wealthsimple d'environ 25 M\$.

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs. Le tableau fait une distinction entre les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur et ceux comptabilisés au coût amorti. Le tableau n'inclut pas la juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur si leur valeur comptable se rapproche raisonnablement de leur juste valeur. Ces éléments comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs et autres montants à recevoir, certains autres actifs financiers, les créditeurs et charges à payer et certains autres passifs financiers.

	Valeur comptable	Juste valeur			
		Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
31 mars 2023					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	605 395 \$	– \$	– \$	605 395 \$	605 395 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	170 241	158 812	–	11 429	170 241
Prêts					
– À la juste valeur par le biais du résultat net	11 607 \$	– \$	11 607 \$	– \$	11 607 \$
Instruments financiers dérivés	52 739	–	30 908	21 831	52 739
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	4 878 683	–	232 978	4 540 679	4 773 657
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	47 224	–	39 907	7 317	47 224
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	4 191 465	–	4 191 488	–	4 191 488
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 573 330	–	–	4 541 003	4 541 003
Dette à long terme	2 100 000	–	2 075 951	–	2 075 951
31 décembre 2022					
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Autres investissements					
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	602 612 \$	– \$	– \$	602 612 \$	602 612 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	171 924	160 495	–	11 429	171 924
Instruments financiers dérivés	63 665	–	37 900	25 765	63 665
Actifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Prêts					
– Coût amorti	5 021 483	–	372 983	4 532 493	4 905 476
Passifs financiers comptabilisés à la juste valeur					
Instruments financiers dérivés	51 581	–	46 332	5 249	51 581
Passifs financiers comptabilisés au coût amorti					
Dépôts et certificats	4 333 997	–	4 334 010	–	4 334 010
Obligations à l'égard d'entités de titrisation	4 610 438	–	–	4 544 609	4 544 609
Dette à long terme	2 100 000	–	2 013 917	–	2 013 917

Il n'y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 en 2023 et en 2022.

Le tableau suivant donne un aperçu des variations des actifs et des passifs de niveau 3 mesurés à la juste valeur sur une base récurrente. Il n'y a eu aucun transfert au niveau 3 ou hors du niveau 3 en 2023 et 2022.

	Solde au 1 ^{er} janvier	Profits/ (pertes) compris dans le bénéfice net ¹	Profits/ (pertes) compris dans les autres éléments du résultat global	Achats et émissions	Règlements	Solde au 31 mars
31 mars 2023						
Autres investissements						
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	602 612 \$	– \$	2 783 \$	– \$	– \$	605 395 \$
– À la juste valeur par le biais du résultat net	11 429	–	–	–	–	11 429
Instruments financiers dérivés, montant net	20 516	(5 587)	–	(634)	(219)	14 514
31 mars 2022						
Autres investissements						
– À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	1 291 434 \$	– \$	(229 763)\$	1 165 \$	– \$	1 062 836 \$
Instruments financiers dérivés, montant net	960	11 506	–	290	(1 078)	13 834

1. Inclus au poste Produits du secteur Gestion de patrimoine ou au poste Produits tirés des placements nets et autres produits des états consolidés du résultat net.

Note 15. Bénéfice par action ordinaire

	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Bénéfice		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	379 372 \$	216 403 \$
Participation ne donnant pas le contrôle	(1 013)	(849)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités poursuivies	378 359 \$	215 554 \$
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	3 129	3 762
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)\$	– \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – activités abandonnées	2 979	3 762
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	381 338 \$	219 316 \$
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	237 838	239 770
Ajouter : Exercice potentiel des options sur actions en circulation ¹	586	1 481
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – Dilué	238 424	241 251
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)		
Bénéfice de base		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	1,59 \$	0,90 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	0,01	0,01
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1,60 \$	0,91 \$
Bénéfice dilué		
Bénéfice tiré des activités poursuivies	1,59 \$	0,89 \$
Bénéfice tiré des activités abandonnées	0,01 \$	0,02 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1,60 \$	0,91 \$

1. Exclut 876 milliers d'actions pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (2022 – 293 milliers d'actions) liées à des options sur actions en circulation qui avaient un effet antidilutif.

Note 16. Passifs éventuels

La Société peut faire l'objet de poursuites judiciaires dans le cours normal de ses activités. En décembre 2018, un recours collectif proposé a été déposé devant la Cour supérieure de l'Ontario contre la Corporation Financière Mackenzie (« Mackenzie »). Dans ce recours, on allègue que la Société n'aurait pas dû verser de commissions de suivi pour des fonds communs de placement à des courtiers qui ne font qu'exécuter des ordres sans donner de conseils. En août 2022, un deuxième recours collectif proposé concernant la même question a été déposé contre Mackenzie. Bien qu'il lui soit difficile de prévoir l'issue de ces poursuites judiciaires, en se fondant sur ses connaissances actuelles et ses consultations avec des conseillers juridiques, la direction ne s'attend pas à ce que ces questions, individuellement ou dans leur ensemble, aient une incidence défavorable significative sur la situation financière consolidée de la Société.

À la fin de mars 2023, la Société a été avisée par l'un de ses fournisseurs de services externes, InvestorCOM Inc., que ce dernier avait été compromis par un incident de cybersécurité lié à l'un de ses fournisseurs de technologies, GoAnywhere. Dès que la Société a été mise au courant de cet incident, elle a immédiatement pris des mesures pour corriger la situation et a entrepris une enquête cybercriminalistique exhaustive. Dans le cadre de cette enquête, la Société a découvert que des numéros de compte, des noms, des adresses et des numéros d'assurance sociale de clients de Mackenzie étaient touchés par cet incident. La Société a avisé les clients concernés et a offert à tous ses clients une surveillance du crédit gratuite pendant deux ans. À l'heure actuelle, la Société prévoit que les coûts connus seront couverts par son assurance et elle n'a, pour l'instant, été informée d'aucune mesure juridique ou réglementaire relative à cet incident.

Note 17. Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont les suivants :

- Gestion de patrimoine
- Gestion d'actifs
- Investissements stratégiques et autres

Ces secteurs reflètent le système interne de communication de l'information financière et d'évaluation de rendement de la Société.

- **Gestion de patrimoine** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de planification financière et de services connexes à des ménages canadiens. Ce secteur comprend les activités d'IG Gestion de patrimoine et d'Investment Planning Counsel, les activités de cette dernière ayant été classées au titre des activités abandonnées. Ces sociétés sont des organisations de distribution au détail qui offrent des services aux ménages canadiens par l'entremise de leurs courtiers en valeurs mobilières, de leurs courtiers en épargne collective (fonds communs de placement) et d'autres filiales autorisées à distribuer des produits et des services financiers. La plus grande partie des produits de ce secteur sont tirés de la prestation de conseils financiers et de la distribution de produits et de services financiers à des ménages canadiens. Ce secteur comprend aussi les activités de gestion de placement de ces organisations, notamment des services de gestion de fonds communs de placement et de gestion de portefeuille discrétionnaire.
- **Gestion d'actifs** – Ce secteur reflète les activités des sociétés en exploitation qui sont principalement axées sur la prestation de services de gestion de placements et représente les activités de Placements Mackenzie. Les services de gestion de placements sont fournis pour une gamme de fonds d'investissement qui sont distribués par l'intermédiaire de courtiers et de conseillers financiers externes, de même que par l'intermédiaire de mandats de services-conseils institutionnels pour les investisseurs d'institutions financières et de fonds de retraite et d'autres investisseurs institutionnels.
- **Investissements stratégiques et autres** – Investissements stratégiques et autres – Ce secteur représente les principaux investissements stratégiques effectués par la Société, y compris ses investissements dans China Asset Management Co., Ltd., Great-West Lifeco Inc., Northleaf Capital Group Ltd., Wealthsimple Financial Corp. et Portage Ventures LP. Le capital non attribué est aussi compris dans ce secteur.

<i>Trimestre clos le 31 mars</i>	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total des secteurs	Ajustements ¹	Total
Produits							
Gestion de patrimoine	535 668 \$	– \$	– \$	(1 557)\$	534 111 \$	– \$	534 111 \$
Gestion d'actifs	–	261 814	–	(25 660)	236 154	–	236 154
Charge de rémunération des courtiers	–	(78 696)	–	(630)	(79 326)	–	(79 326)
Gestion d'actifs – produits nets	–	183 118	–	(26 290)	156 828	–	156 828
Produits tirés des placements nets et autres produits	3 428	4 504	3 365	(348)	10 949	–	10 949
Profit à la vente des actions de Lifeco (<i>note 8</i>)	–	–	–	–	–	179 118	179 118
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	53 044	–	53 044	–	53 044
	539 096	187 622	56 409	(28 195)	754 932	179 118	934 050
Charges							
Services-conseils et croissance des affaires	222 977	22 666	–	(2)	245 641	–	245 641
Activités et services de soutien	108 199	92 505	1 141	(70)	201 775	–	201 775
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	42 583	1 109	–	(27 846)	15 846	–	15 846
	373 759	116 280	1 141	(27 918)	463 262	–	463 262
	165 337	71 342	55 268	(277)	291 670	179 118	470 788
Charges d'intérêts ²	22 249	5 806	–	–	28 055	–	28 055
Bénéfice avant impôt sur le résultat	143 088	65 536	55 268	(277)	263 615	179 118	442 733
Impôt sur le résultat	38 425	17 163	3 529	(75)	59 042	4 319	63 361
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	104 663	48 373	51 739	(202)	204 573	174 799	379 372
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	2 927	–	–	202	3 129	–	3 129
	107 590	48 373	51 739	–	207 702	174 799	382 501
Participation ne donnant pas le contrôle	(150)	–	(1 013)	–	(1 163)	–	(1 163)
	107 440 \$	48 373 \$	50 726 \$	–	206 539	174 799	381 338
Profit à la vente des actions de Lifeco, déduction faite de l'impôt ¹					174 799	(174 799)	–
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires					381 338 \$	– \$	381 338 \$
Actifs identifiables	11 205 737 \$	1 422 963 \$	3 710 393 \$	– \$	16 339 093 \$	– \$	16 339 093 \$
Goodwill	1 347 781	1 310 486	–	–	2 658 267	–	2 658 267
Total de l'actif	12 553 518 \$	2 733 449 \$	3 710 393 \$	– \$	18 997 360 \$	– \$	18 997 360 \$

1. Le profit à la vente des actions de Lifeco n'a pas trait à un secteur précis et, par conséquent, a été exclu des résultats sectoriels. Cet élément a été réintégré, y compris les répercussions sur l'impôt sur le résultat, à des fins de rapprochement du total des résultats sectoriels et des montants comptabilisés dans les états consolidés du résultat net de la Société.

2. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

	Gestion de patrimoine	Gestion d'actifs	Investissements stratégiques et autres	Données intersectorielles	Total
Trimestre clos le 31 mars					
Produits					
Gestion de patrimoine	561 211 \$	– \$	– \$	– \$	561 211 \$
Gestion d'actifs	–	284 833	–	(28 698)	256 135
Charge de rémunération des courtiers	–	(91 116)	–	–	(91 116)
Gestion d'actifs – produits nets	–	193 717	–	(28 698)	165 019
Produits tirés des placements nets et autres produits	(561)	(2 616)	688	(6)	(2 495)
Quote-part du résultat des entreprises associées	–	–	48 400	–	48 400
	560 650	191 101	49 088	(28 704)	772 135
Charges					
Services-conseils et croissance des affaires	224 826	20 143	–	(1)	244 968
Activités et services de soutien	108 690	93 066	1 404	(73)	203 087
Comptes gérés à titre de sous-conseiller	44 600	1 504	–	(28 697)	17 407
	378 116	114 713	1 404	(28 771)	465 462
	182 534	76 388	47 684	67	306 673
Charges d'intérêts ¹	22 137	5 842	–	–	27 979
Bénéfice avant impôt sur le résultat	160 397	70 546	47 684	67	278 694
Impôt sur le résultat	42 814	18 405	1 054	18	62 291
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	117 583	52 141	46 630	49	216 403
Bénéfice net tiré des activités abandonnées	3 811	–	–	(49)	3 762
	121 394	52 141	46 630	–	220 165
Participation ne donnant pas le contrôle	–	–	(849)	–	(849)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	121 394 \$	52 141 \$	45 781 \$	– \$	219 316 \$
Actifs identifiables	9 252 471 \$	1 607 961 \$	3 770 988 \$	– \$	14 631 420 \$
Goodwill	1 491 687	1 310 486	–	–	2 802 173
Total de l'actif	10 744 158 \$	2 918 447 \$	3 770 988 \$	– \$	17 433 593 \$

1. Les charges d'intérêts comprennent des intérêts sur la dette à long terme et des intérêts sur les contrats de location.

Note 18. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 3 avril 2023, la Société a acquis une participation de 20,5 % dans Rockefeller Capital Management (« Rockefeller ») pour une contrepartie en trésorerie d'environ 622 M\$ US, qui devra être versée le 2 juin 2023. Rockefeller est un cabinet de services-conseils financiers indépendant de premier plan aux États-Unis qui cible les clients à valeur élevée et à valeur très élevée.

Les résultats financiers de Rockefeller seront comptabilisés dans le secteur Investissements stratégiques et autres de la Société selon la méthode de la mise en équivalence, puisque la Société exercera une influence notable en raison de la représentation au sein du conseil, de la participation au processus d'élaboration des politiques et des initiatives stratégiques communes.

Le 3 avril 2023, la Société a également annoncé qu'elle avait conclu une entente visant la vente de la totalité d'Investment Planning Counsel Inc. (« IPC ») à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la « Canada Vie ») pour une contrepartie en trésorerie de 575 M\$. La transaction devrait être conclue d'ici la fin de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles et des approbations réglementaires. La Canada Vie est une filiale de la société liée de la Société, Lifeco, qui, elle, est une filiale de Power Corporation du Canada.

Page laissée en blanc intentionnellement.

Renseignements sur la Société

Power Corporation du Canada

751, square Victoria
Montréal (Québec) Canada H2Y 2J3
514-286-7400
1-800-890-7440
secretaire.corporatif@powercorp.com

161, rue Bay, bureau 5000
Toronto (Ontario) Canada M5J 2S1
416-607-2250

www.powercorporation.com

Ce document est aussi disponible sur le site Web de la Société et sur le site de SEDAR au www.sedar.com.

INSCRIPTIONS EN BOURSE

Les actions de Power Corporation du Canada sont cotées à la Bourse de Toronto :

Actions comportant des droits de vote limités : POW
Actions privilégiées participantes : POW.PR.E

Actions privilégiées de premier rang, série A : POW.PR.A
Actions privilégiées de premier rang, série B : POW.PR.B
Actions privilégiées de premier rang, série C : POW.PR.C
Actions privilégiées de premier rang, série D : POW.PR.D
Actions privilégiées de premier rang, série G : POW.PR.G

AGENT DES TRANSFERTS ET AGENT CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES

Services aux investisseurs Computershare inc.

Bureaux à :
Montréal (Québec), Toronto (Ontario),
Vancouver (Colombie-Britannique)
www.centredesinvestisseurs.com

SERVICES AUX ACTIONNAIRES

Les questions ayant trait au paiement des dividendes, aux changements d'adresse, aux certificats d'actions, au système d'inscription directe et aux transferts de succession doivent être adressées à l'agent des transferts :

Services aux investisseurs Computershare inc.
Services aux actionnaires
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
1-800-564-6253 (sans frais au Canada et aux États-Unis)
ou 514-982-7555
www.computershare.com



Certifiée Entreprise généreuse par Imagine Canada, Power Corporation du Canada est reconnue pour son excellence et son leadership en matière d'investissement communautaire.



Pour en savoir plus sur les organismes que nous soutenons :
www.PowerCorporation.com/Collectivites



POWER CORPORATION
DU CANADA